



**E.S.R.**

Société anonyme à Conseil d'Administration au capital de 243 727,10 euros

Siège social : Immeuble Les Montalets,

2 rue de Paris,

92196 MEUDON Cedex

RCS de Nanterre 342 504 412

**PROSPECTUS**

Mis à la disposition du public à l'occasion de l'admission aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext Paris (« Euronext Paris ») d'actions nouvelles, à souscrire dans le cadre d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au bénéfice de la société de droit français Osiatis S.A, d'un montant brut, prime d'émission incluse, de 4.000.000 euros par émission de 8.000.000 actions nouvelles au prix unitaire de 0,50 euro (« l'Augmentation de Capital Réservee »).

La réalisation de l'opération précitée est soumise à l'approbation de l'assemblée générale mixte des actionnaires de E.S.R. SA devant se réunir le 14 septembre 2012 (« l'Assemblée Générale 2012 »)



**Visa de l'Autorité des marchés financiers**

En application des articles L. 412-1 et L. 621-8 du Code monétaire et financier et notamment des articles 211-1 à 216-1 de son Règlement général, l'Autorité des marchés financiers a apposé le visa n°12-414 en date du 30 août 2012 sur le présent prospectus.

Ce prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa, conformément aux dispositions de l'article L. 621-8-1-I du Code monétaire et financier, a été attribué après que l'AMF a vérifié « *si le document est complet et compréhensible, et si les informations qu'il contient sont cohérentes* ». Il n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération, ni authentification des documents comptables et financiers présentés.

Des exemplaires du Prospectus sont disponibles sans frais au siège social d'E.S.R. SA au, 2 rue de Paris, 92196 MEUDON Cedex, sur le site Internet de la Société ([www.esr.fr](http://www.esr.fr)) ainsi que sur le site Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

## Table des matières

|                                                                                                                     |           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>RÉSUMÉ DU PROSPECTUS</b> .....                                                                                   | <b>8</b>  |
| <b>Section A – Introduction et avertissement</b> .....                                                              | <b>8</b>  |
| <b>Section B – Emetteur</b> .....                                                                                   | <b>8</b>  |
| <b>Section C – Valeurs mobilières</b> .....                                                                         | <b>14</b> |
| <b>Section D – Risques</b> .....                                                                                    | <b>14</b> |
| <b>Section E – Offre</b> .....                                                                                      | <b>16</b> |
| <b>PREMIERE PARTIE</b> .....                                                                                        | <b>21</b> |
| <b>CHAPITRE 1 - RESPONSABLES DU PROSPECTUS</b> .....                                                                | <b>22</b> |
| 1.1 Responsable du PROSPECTUS.....                                                                                  | 22        |
| 1.2 Attestation de la personne responsable du prospectus .....                                                      | 22        |
| 1.3 Responsable de l’information financière.....                                                                    | 23        |
| <b>CHAPITRE 2 - CONTROLEURS DES COMPTES</b> .....                                                                   | <b>24</b> |
| 2.1 Premier commissaire aux comptes .....                                                                           | 24        |
| 2.2 Deuxième commissaire aux comptes .....                                                                          | 24        |
| 2.3 Informations sur les contrôleurs légaux ayant démissionné, ayant été écartés ou n’ayant pas été renouvelés..... | 24        |
| 2.4 Commissaires aux comptes suppléants .....                                                                       | 24        |
| 2.5 Honoraires des commissaires aux comptes pris en charge par la Société (en k€) .....                             | 25        |
| <b>CHAPITRE 3 - INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES</b> .....                                                    | <b>26</b> |
| <b>CHAPITRE 4 - FACTEURS DE RISQUES</b> .....                                                                       | <b>27</b> |
| 4.1 Risques liés à l’activité du groupe.....                                                                        | 27        |
| 4.1.1 Risque sur la continuité de l’exploitation .....                                                              | 27        |
| 4.1.2 Risques liés aux évolutions sectorielles .....                                                                | 27        |
| 4.1.3 Risques liés à l’environnement concurrentiel .....                                                            | 27        |
| 4.1.4 Risques liés à la dépendance envers les clients .....                                                         | 27        |
| 4.1.5 Risques liés à la dépendance envers les partenaires .....                                                     | 28        |
| 4.1.6 Risques liés aux évolutions technologiques .....                                                              | 28        |
| 4.1.7 Risques liés aux contrats .....                                                                               | 28        |
| 4.1.8 Risques liés à la propriété intellectuelle et industrielle .....                                              | 29        |
| 4.1.9 Risques liés à la gestion du personnel .....                                                                  | 29        |
| 4.2 Risques juridiques et réglementaires.....                                                                       | 29        |
| 4.2.1 Risques sociaux .....                                                                                         | 29        |
| 4.2.2 Risques liés à l’environnement et actions d’ESR en matière de développement durable ...                       | 29        |
| 4.3 Risques financiers .....                                                                                        | 30        |
| 4.3.1 Risque de change .....                                                                                        | 30        |
| 4.3.2 Risque de taux .....                                                                                          | 30        |
| 4.3.3 Risque de liquidité .....                                                                                     | 30        |
| 4.3.4 Risque actions .....                                                                                          | 31        |
| 4.3.5 Risque liés aux engagements hors bilan.....                                                                   | 31        |
| 4.3.6 Risques sur les actifs incorporels .....                                                                      | 31        |
| 4.4 Assurances et couverture des risques .....                                                                      | 32        |
| <b>CHAPITRE 5 - INFORMATIONS CONCERNANT LA SOCIETE</b> .....                                                        | <b>33</b> |
| 5.1 Histoire et évolution de la Société .....                                                                       | 33        |
| 5.1.1 Dénomination sociale.....                                                                                     | 33        |
| 5.1.2 Date de création .....                                                                                        | 33        |
| 5.1.3 Siège Social .....                                                                                            | 33        |
| 5.1.4 Durée de vie .....                                                                                            | 33        |
| 5.1.5 Forme juridique.....                                                                                          | 33        |
| 5.1.6 Exercice social .....                                                                                         | 33        |
| 5.1.7 Objet social (article 2 des statuts) .....                                                                    | 33        |
| 5.1.8 Registre du Commerce et des Sociétés.....                                                                     | 33        |
| 5.1.9 Code NAF .....                                                                                                | 34        |
| 5.1.10 Consultation des documents sociaux comptables et juridiques .....                                            | 34        |
| 5.1.11 Evénements marquants dans le développement de la Société – Rappel historique .....                           | 34        |
| 5.2 Investissements .....                                                                                           | 35        |
| 5.2.1 Principaux investissements réalisés .....                                                                     | 35        |
| 5.2.2 Principaux investissements en cours .....                                                                     | 35        |
| 5.2.3 Investissements à venir .....                                                                                 | 35        |

|                                                                            |                                                                                                      |           |
|----------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| 5.2.4                                                                      | Investissements futurs faisant l'objet d'engagements fermes .....                                    | 35        |
| <b>CHAPITRE 6 - L'ACTIVITE DU GROUPE ESR .....</b>                         |                                                                                                      | <b>36</b> |
| <b>6.1</b>                                                                 | <b>Le savoir-faire du groupe ESR .....</b>                                                           | <b>36</b> |
| <b>6.2</b>                                                                 | <b>Atouts et points forts du Groupe ESR.....</b>                                                     | <b>36</b> |
| 6.2.1                                                                      | L'expérience d'une SSII leader dans le domaine de la gestion des infrastructures SI et Télécoms..... | 36        |
| 6.2.2                                                                      | L'expertise d'ESR Consulting, filiale spécialisée Conseil & Audit.....                               | 37        |
| 6.2.3                                                                      | La maîtrise des modes de contractualisation en engagement de résultats .....                         | 37        |
| 6.2.4                                                                      | La recherche permanente de l'Excellence.....                                                         | 37        |
| 6.2.5                                                                      | La Satisfaction des clients au Coeur de la stratégie du Groupe ESR .....                             | 37        |
| 6.2.6                                                                      | Une couverture nationale .....                                                                       | 37        |
| 6.2.7                                                                      | La gestion des Ressources Humaines.....                                                              | 38        |
| <b>6.3</b>                                                                 | <b>Le positionnement stratégique d'ESR.....</b>                                                      | <b>38</b> |
| 6.3.1                                                                      | Infrastructures des systèmes d'information.....                                                      | 39        |
| 6.3.2                                                                      | Les télécommunications.....                                                                          | 43        |
| 6.3.3                                                                      | Chiffre d'affaires consolidé par domaine de compétence .....                                         | 44        |
| <b>6.4</b>                                                                 | <b>Les partenariats .....</b>                                                                        | <b>44</b> |
| <b>6.5</b>                                                                 | <b>Les contrats d'ESR .....</b>                                                                      | <b>44</b> |
| <b>6.6</b>                                                                 | <b>La clientèle d'ESR.....</b>                                                                       | <b>45</b> |
| <b>6.7</b>                                                                 | <b>Répartition géographique de l'activité.....</b>                                                   | <b>45</b> |
| <b>6.8</b>                                                                 | <b>La concurrence.....</b>                                                                           | <b>47</b> |
| <b>CHAPITRE 7 - ORGANIGRAMME .....</b>                                     |                                                                                                      | <b>52</b> |
| <b>7.1</b>                                                                 | <b>Les sociétés contrôlées par ESR.....</b>                                                          | <b>52</b> |
| <b>7.2</b>                                                                 | <b>Présentation et données concernant les filiales.....</b>                                          | <b>52</b> |
| 7.2.1                                                                      | ESR CONSULTING .....                                                                                 | 52        |
| 7.2.2                                                                      | INFODESIGN Communication (France).....                                                               | 53        |
| 7.2.3                                                                      | SERVITIQUE .....                                                                                     | 53        |
| 7.2.4                                                                      | ESR SWITZERLAND .....                                                                                | 53        |
| <b>CHAPITRE 8 - PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENT .....</b>    |                                                                                                      | <b>54</b> |
| <b>8.1</b>                                                                 | <b>Les locaux d'entreprise.....</b>                                                                  | <b>54</b> |
| <b>8.2</b>                                                                 | <b>Question environnementale.....</b>                                                                | <b>54</b> |
| <b>CHAPITRE 9 - EXAMEN DU RESULTAT ET DE LA SITUATION FINANCIERE .....</b> |                                                                                                      | <b>55</b> |
| <b>9.1</b>                                                                 | <b>Rapport financier semestriel 2012 (extrait) .....</b>                                             | <b>55</b> |
| <b>9.2</b>                                                                 | <b>Rapport de gestion de l'exercice 2011 (Extrait) .....</b>                                         | <b>56</b> |
| 9.2.1                                                                      | L'activité du groupe .....                                                                           | 56        |
| 9.2.2                                                                      | Bilan et résultat du groupe .....                                                                    | 56        |
| 9.2.3                                                                      | Les comptes d'ESR S.A. ....                                                                          | 60        |
| 9.2.4                                                                      | Evènements intervenus depuis la clôture de l'exercice .....                                          | 66        |
| 9.2.5                                                                      | Proposition d'affectation du résultat net .....                                                      | 67        |
| 9.2.6                                                                      | Capital et actionnariat d'ESR.....                                                                   | 67        |
| 9.2.7                                                                      | Informations sur la société .....                                                                    | 69        |
| 9.2.8                                                                      | Informations concernant les mandataires sociaux.....                                                 | 69        |
| 9.2.9                                                                      | Informations sociales et environnementales.....                                                      | 71        |
| 9.2.10                                                                     | Identification des principaux risques.....                                                           | 72        |
| <b>9.3</b>                                                                 | <b>Rapport de gestion de l'exercice 2010 (Extrait) .....</b>                                         | <b>72</b> |
| 9.3.1                                                                      | L'activité du groupe .....                                                                           | 72        |
| 9.3.2                                                                      | Le bilan et le résultat du groupe .....                                                              | 72        |
| 9.3.3                                                                      | Les comptes d'ESR S.A. ....                                                                          | 76        |
| 9.3.4                                                                      | Evènements intervenus depuis la clôture de l'exercice .....                                          | 82        |
| 9.3.5                                                                      | Proposition d'affectation du résultat net .....                                                      | 83        |
| 9.3.6                                                                      | Capital et actionnariat d'ESR.....                                                                   | 83        |
| 9.3.7                                                                      | Informations sur la société .....                                                                    | 86        |
| 9.3.8                                                                      | Informations concernant les mandataires sociaux.....                                                 | 86        |
| 9.3.9                                                                      | Informations sociales et environnementales.....                                                      | 87        |
| <b>9.4</b>                                                                 | <b>Rapport de gestion de l'exercice 2009 (Extrait) .....</b>                                         | <b>89</b> |
| 9.4.1                                                                      | L'activité du groupe en 2009 .....                                                                   | 89        |
| 9.4.2                                                                      | Le bilan et le résultat du groupe .....                                                              | 89        |
| 9.4.3                                                                      | Les comptes d'ESR S.A. ....                                                                          | 93        |
| 9.4.4                                                                      | Evènements intervenus depuis la clôture de l'exercice .....                                          | 99        |
| 9.4.5                                                                      | Proposition d'affectation du résultat net .....                                                      | 99        |

|                      |                                                                                                                                                                  |            |
|----------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| 9.4.6                | Capital et actionnariat d'ESR.....                                                                                                                               | 100        |
| 9.4.7                | Informations sur la société.....                                                                                                                                 | 103        |
| 9.4.8                | Informations concernant les mandataires sociaux.....                                                                                                             | 103        |
| 9.4.9                | Informations sociales et environnementales.....                                                                                                                  | 105        |
| <b>CHAPITRE 10 -</b> | <b>TRESORERIE ET CAPITAUX.....</b>                                                                                                                               | <b>107</b> |
| <b>10.1</b>          | <b>Capitaux Propres.....</b>                                                                                                                                     | <b>107</b> |
| <b>10.2</b>          | <b>Flux de trésorerie.....</b>                                                                                                                                   | <b>107</b> |
| <b>10.3</b>          | <b>Informations sur les conditions d'emprunt et la structure de financement.....</b>                                                                             | <b>108</b> |
| <b>10.4</b>          | <b>Restriction à l'utilisation des capitaux.....</b>                                                                                                             | <b>108</b> |
| <b>10.5</b>          | <b>Sources de financement nécessaires à l'avenir.....</b>                                                                                                        | <b>108</b> |
| <b>CHAPITRE 11 -</b> | <b>RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS, LICENCES.....</b>                                                                                                        | <b>109</b> |
| <b>CHAPITRE 12 -</b> | <b>TENDANCES ET STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT.....</b>                                                                                                              | <b>110</b> |
| <b>CHAPITRE 13 -</b> | <b>PREVISION OU ESTIMATION DE BENEFICE.....</b>                                                                                                                  | <b>111</b> |
| <b>CHAPITRE 14 -</b> | <b>ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE<br/>ET DIRECTION GENERALE.....</b>                                                                  | <b>112</b> |
| <b>14.1</b>          | <b>Dirigeants et administrateurs.....</b>                                                                                                                        | <b>112</b> |
| <b>14.2</b>          | <b>Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de la direction<br/>générale.....</b>                                             | <b>113</b> |
| <b>CHAPITRE 15 -</b> | <b>REMUNERATIONS ET AVANTAGES.....</b>                                                                                                                           | <b>114</b> |
| <b>15.1</b>          | <b>Rémunération des administrateurs et dirigeants.....</b>                                                                                                       | <b>114</b> |
| 15.1.1               | Informations relatives à la rémunération des dirigeants de la société.....                                                                                       | 114        |
| 15.1.2               | Informations relatives à la rémunération des administrateurs.....                                                                                                | 114        |
| <b>15.2</b>          | <b>Sommes provisionnées par la Société aux fins de versement de pensions, retraites et autres<br/>avantages au profit des administrateurs et dirigeants.....</b> | <b>114</b> |
| <b>15.3</b>          | <b>Actions attribuées gratuitement, bons de souscription d'actions et options de souscription<br/>d'actions attribués aux mandataires sociaux.....</b>           | <b>114</b> |
| <b>CHAPITRE 16 -</b> | <b>FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE<br/>DIRECTION.....</b>                                                                                      | <b>115</b> |
| <b>16.1</b>          | <b>Composition du Conseil d'Administration.....</b>                                                                                                              | <b>115</b> |
| <b>16.2</b>          | <b>Activités du Conseil en 2011.....</b>                                                                                                                         | <b>116</b> |
| <b>16.3</b>          | <b>Pouvoirs du Président Directeur général, composition du comité de direction.....</b>                                                                          | <b>116</b> |
| <b>16.4</b>          | <b>Organisation fonctionnelle et procédure de contrôle interne.....</b>                                                                                          | <b>116</b> |
| 16.4.1               | Rapport du président sur les procédures de contrôle interne et la gestion des risques.....                                                                       | 116        |
| 16.4.2               | Code de gouvernement d'entreprise.....                                                                                                                           | 126        |
| <b>16.5</b>          | <b>Objectifs du contrôle interne.....</b>                                                                                                                        | <b>126</b> |
| <b>CHAPITRE 17 -</b> | <b>SALARIES.....</b>                                                                                                                                             | <b>127</b> |
| <b>17.1</b>          | <b>Nombre de salariés et répartition par fonction.....</b>                                                                                                       | <b>127</b> |
| <b>17.2</b>          | <b>La politique de formation.....</b>                                                                                                                            | <b>128</b> |
| <b>17.3</b>          | <b>La réduction du temps de travail.....</b>                                                                                                                     | <b>128</b> |
| <b>17.4</b>          | <b>Organigramme fonctionnel.....</b>                                                                                                                             | <b>129</b> |
| <b>17.5</b>          | <b>Participation et options de souscription ou d'achat d'actions des administrateurs et des<br/>dirigeants au 30/08/2012.....</b>                                | <b>129</b> |
| <b>17.6</b>          | <b>Participation des salariés dans le capital de la Société.....</b>                                                                                             | <b>129</b> |
| <b>17.7</b>          | <b>Options consenties aux salariés et dirigeants.....</b>                                                                                                        | <b>129</b> |
| <b>17.8</b>          | <b>BSPCE consentis aux salariés et dirigeants.....</b>                                                                                                           | <b>129</b> |
| <b>17.9</b>          | <b>Contrat d'intéressement et de participation.....</b>                                                                                                          | <b>130</b> |
| <b>CHAPITRE 18 -</b> | <b>PRINCIPAUX ACTIONNAIRES.....</b>                                                                                                                              | <b>131</b> |
| <b>18.1</b>          | <b>Répartition du capital et des droits de vote au moment du visa en date du 30 août 2012.....</b>                                                               | <b>131</b> |
| <b>18.2</b>          | <b>Actionnaires significatifs non représentés au conseil d'Administration.....</b>                                                                               | <b>131</b> |
| <b>18.3</b>          | <b>Droits des principaux actionnaires.....</b>                                                                                                                   | <b>131</b> |
| <b>18.4</b>          | <b>Contrôle de la Société.....</b>                                                                                                                               | <b>131</b> |
| <b>18.5</b>          | <b>Accord pouvant entraîner un changement de contrôle.....</b>                                                                                                   | <b>131</b> |
| <b>18.6</b>          | <b>Etat des nantissements d'actions de la Société.....</b>                                                                                                       | <b>132</b> |
| <b>CHAPITRE 19 -</b> | <b>OPERATIONS AVEC LES APPARENTES.....</b>                                                                                                                       | <b>133</b> |
| <b>19.1</b>          | <b>Conventions intra-groupes.....</b>                                                                                                                            | <b>133</b> |
| <b>19.2</b>          | <b>Informations sur les parties liées au titre des exercices 2009, 2010 et 2011.....</b>                                                                         | <b>133</b> |
| 19.2.1               | Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées –<br>exercice 2011.....                                                              | 133        |

|                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                              |            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| 19.2.2                                                                                                                               | Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées – exercice 2010.....                                                                           | 136        |
| 19.2.3                                                                                                                               | Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées – exercice 2009.....                                                                             | 139        |
| <b>19.2</b>                                                                                                                          | <b>Informations sur les parties liées à ESR SA (données chiffrées).....</b>                                                                                                  | <b>141</b> |
| <b>CHAPITRE 20 - INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR .....</b> |                                                                                                                                                                              |            |
| <b>20.1</b>                                                                                                                          | <b>Comptes consolidés au 30/06/2012 (examen limité).....</b>                                                                                                                 | <b>145</b> |
| 20.1.1                                                                                                                               | Les comptes.....                                                                                                                                                             | 145        |
| 20.1.2                                                                                                                               | Les Annexes.....                                                                                                                                                             | 148        |
| 20.1.3                                                                                                                               | Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle .....                                                                                         | 158        |
| <b>20.2</b>                                                                                                                          | <b>rapport annuel sur les comptes sociaux 2011 .....</b>                                                                                                                     | <b>161</b> |
| 20.2.1                                                                                                                               | Bilan et compte de résultat .....                                                                                                                                            | 161        |
| 20.2.2                                                                                                                               | Annexes aux comptes sociaux.....                                                                                                                                             | 162        |
| 20.2.3                                                                                                                               | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels 2011 .....                                                                                                      | 176        |
| <b>20.3</b>                                                                                                                          | <b>rapport annuel sur les comptes consolidés 2011.....</b>                                                                                                                   | <b>180</b> |
| 20.3.1                                                                                                                               | Bilan consolidé.....                                                                                                                                                         | 180        |
| 20.3.2                                                                                                                               | Compte de résultats consolidé.....                                                                                                                                           | 181        |
| 20.3.3                                                                                                                               | Etat des produits et charges comptabilisés sur l'exercice.....                                                                                                               | 182        |
| 20.3.4                                                                                                                               | Tableau de financement par l'analyse des flux de trésorerie.....                                                                                                             | 183        |
| 20.3.5                                                                                                                               | Notes annexes .....                                                                                                                                                          | 184        |
| 20.3.6                                                                                                                               | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés 2011.....                                                                                                    | 210        |
| <b>20.4</b>                                                                                                                          | <b>Rapport annuel sur les comptes sociaux 2010 .....</b>                                                                                                                     | <b>213</b> |
| 20.4.1                                                                                                                               | Bilan et compte de résultat .....                                                                                                                                            | 213        |
| 20.4.2                                                                                                                               | Annexes.....                                                                                                                                                                 | 214        |
| 20.4.3                                                                                                                               | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels 2010 .....                                                                                                      | 227        |
| <b>20.5</b>                                                                                                                          | <b>Rapport annuel sur les comptes consolidés 2010.....</b>                                                                                                                   | <b>231</b> |
| 20.5.1                                                                                                                               | Les comptes.....                                                                                                                                                             | 231        |
| 20.5.2                                                                                                                               | Les annexes .....                                                                                                                                                            | 235        |
| 20.5.3                                                                                                                               | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés 2010.....                                                                                                    | 263        |
| <b>20.6</b>                                                                                                                          | <b>Rapport annuel sur les comptes sociaux 2009 .....</b>                                                                                                                     | <b>266</b> |
| 20.6.1                                                                                                                               | Bilan et compte de résultat .....                                                                                                                                            | 266        |
| 20.6.2                                                                                                                               | Annexes.....                                                                                                                                                                 | 267        |
| 20.6.3                                                                                                                               | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels 2009 .....                                                                                                      | 281        |
| <b>20.7</b>                                                                                                                          | <b>Rapport annuel sur les comptes consolidés 2009.....</b>                                                                                                                   | <b>284</b> |
| 20.7.1                                                                                                                               | Les comptes.....                                                                                                                                                             | 284        |
| 20.7.2                                                                                                                               | Les annexes .....                                                                                                                                                            | 287        |
| 20.7.3                                                                                                                               | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés 2009.....                                                                                                    | 314        |
| <b>20.8</b>                                                                                                                          | <b>Politique de distribution des dividendes.....</b>                                                                                                                         | <b>316</b> |
| <b>20.9</b>                                                                                                                          | <b>Procédures judiciaires et d'arbitrage.....</b>                                                                                                                            | <b>316</b> |
| <b>20.10</b>                                                                                                                         | <b>Changement significatif de la situation financière ou commerciale .....</b>                                                                                               | <b>316</b> |
| <b>CHAPITRE 21 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES .....</b>                                                                              |                                                                                                                                                                              |            |
| <b>21.1</b>                                                                                                                          | <b>Capital social .....</b>                                                                                                                                                  | <b>317</b> |
| 21.1.1                                                                                                                               | Montant du capital social .....                                                                                                                                              | 317        |
| 21.1.2                                                                                                                               | Titres non représentatifs du capital .....                                                                                                                                   | 317        |
| 21.1.3                                                                                                                               | Acquisition par la Société de ses propres actions.....                                                                                                                       | 317        |
| 21.1.4                                                                                                                               | Capital potentiel .....                                                                                                                                                      | 317        |
| 21.1.5                                                                                                                               | Capital autorisé .....                                                                                                                                                       | 317        |
| 21.1.6                                                                                                                               | Informations sur le capital de tout membre de la Société faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option ..... | 317        |
| 21.1.7                                                                                                                               | Historique du capital social .....                                                                                                                                           | 317        |
| <b>21.2</b>                                                                                                                          | <b>Acte constitutif et statuts .....</b>                                                                                                                                     | <b>318</b> |
| 21.2.1                                                                                                                               | Objet social (article 2 des statuts) .....                                                                                                                                   | 318        |
| 21.2.2                                                                                                                               | Organes de direction et de surveillance.....                                                                                                                                 | 318        |
| <b>21.3</b>                                                                                                                          | <b>Dispositions statutaires relatives aux organes d'administration.....</b>                                                                                                  | <b>319</b> |
| <b>21.4</b>                                                                                                                          | <b>Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions de la Société .....</b>                                                                                           | <b>321</b> |
| 21.4.2                                                                                                                               | Modalités de modification des droits des actionnaires .....                                                                                                                  | 323        |
| 21.4.3                                                                                                                               | Assemblées générales d'actionnaires .....                                                                                                                                    | 323        |
| 21.4.4                                                                                                                               | Dispositifs permettant de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle .....                                                                                     | 324        |
| 21.4.5                                                                                                                               | Franchissements de seuils statutaires (article 14 al.4 des statuts) .....                                                                                                    | 324        |

|                      |                                                                                                                                                     |            |
|----------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| 21.4.6               | Stipulations particulières régissant les modifications du capital .....                                                                             | 324        |
| 21.5                 | <b>Nantissement d'actions de la Société .....</b>                                                                                                   | <b>324</b> |
| <b>CHAPITRE 22 -</b> | <b>CONTRATS IMPORTANTS .....</b>                                                                                                                    | <b>325</b> |
| <b>CHAPITRE 23 -</b> | <b>INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS d'EXPERTS<br/>ET DECLARATIONS D'INTERET .....</b>                                                  | <b>326</b> |
| <b>CHAPITRE 24 -</b> | <b>DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC .....</b>                                                                                                        | <b>327</b> |
| <b>CHAPITRE 25 -</b> | <b>INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS.....</b>                                                                                                     | <b>328</b> |
| 25.1                 | <b>Données chiffrées .....</b>                                                                                                                      | <b>328</b> |
| 25.2                 | <b>Présentation des filiales .....</b>                                                                                                              | <b>328</b> |
| 25.2.1               | ESR CONSULTING.....                                                                                                                                 | 328        |
| 25.2.2               | INFODESIGN COMMUNICATION .....                                                                                                                      | 328        |
| 25.2.3               | SERVITIQUE NETWORK SERVICES.....                                                                                                                    | 328        |
| 25.2.4               | ESR SWITZERLAND .....                                                                                                                               | 329        |
|                      | <b>DEUXIEME PARTIE.....</b>                                                                                                                         | <b>330</b> |
| 1.                   | <b>PERSONNES RESPONSABLES .....</b>                                                                                                                 | <b>331</b> |
| 1.1                  | <b>Responsable du Prospectus .....</b>                                                                                                              | <b>331</b> |
| 1.2                  | <b>Attestation du Responsable du Prospectus .....</b>                                                                                               | <b>331</b> |
| 2.                   | <b>FACTEURS DE RISQUE .....</b>                                                                                                                     | <b>332</b> |
| 3.                   | <b>INFORMATIONS DE BASE.....</b>                                                                                                                    | <b>334</b> |
| 3.1                  | <b>Déclarations sur le fonds de roulement net.....</b>                                                                                              | <b>334</b> |
| 3.2                  | <b>Capitaux propres et endettement consolidés .....</b>                                                                                             | <b>334</b> |
| 3.3                  | <b>Intérêt des personnes physiques et morales participant à l'émission des actions nouvelles ....</b>                                               | <b>335</b> |
| 3.4                  | <b>Raison de l'émission et utilisation du produit .....</b>                                                                                         | <b>336</b> |
| 4.                   | <b>INFORMATION SUR LES VALEURS MOBILIERES DEVANT ETRE ADMISES A<br/>LA NEGOCIATION SUR EURONEXT PARIS .....</b>                                     | <b>338</b> |
| 4.1                  | <b>Nature, catégorie et jouissance des valeurs mobilières offertes et admises à la négociation ...</b>                                              | <b>338</b> |
| 4.2                  | <b>Droit applicable et tribunaux compétents.....</b>                                                                                                | <b>338</b> |
| 4.3                  | <b>Forme et mode d'inscription en compte des actions .....</b>                                                                                      | <b>338</b> |
| 4.4                  | <b>Devise d'émission .....</b>                                                                                                                      | <b>338</b> |
| 4.5                  | <b>Droits attachés aux actions nouvelles .....</b>                                                                                                  | <b>339</b> |
| 4.5.1                | Droit à dividendes – Droit de participation aux bénéfices de l'émetteur .....                                                                       | 339        |
| 4.5.2                | Droit de vote (article 15.1 et 29 des statuts).....                                                                                                 | 339        |
| 4.5.3                | Droit préférentiel de souscription de titres de même catégorie .....                                                                                | 340        |
| 4.5.4                | Droit de participation à tout excédent en cas de liquidation.....                                                                                   | 341        |
| 4.5.5                | Clauses de rachat - Clauses de conversion .....                                                                                                     | 341        |
| 4.5.6                | Autres .....                                                                                                                                        | 341        |
| 4.6                  | <b>Autorisations .....</b>                                                                                                                          | <b>341</b> |
| 4.6.1                | Assemblée générale appelée à autoriser l'émission .....                                                                                             | 341        |
| 4.6.2                | Décision du Conseil d'administration .....                                                                                                          | 342        |
| 4.6.3                | Date prévue d'émission des actions nouvelles .....                                                                                                  | 342        |
| 4.7                  | <b>Restrictions à la libre négociabilité des actions nouvelles.....</b>                                                                             | <b>343</b> |
| 4.8                  | <b>Réglementation française en matière d'offres publiques.....</b>                                                                                  | <b>343</b> |
| 4.8.1                | Offre publique obligatoire.....                                                                                                                     | 343        |
| 4.8.2                | Offre publique de retrait et retrait obligatoire .....                                                                                              | 343        |
| 4.9                  | <b>Offres publiques d'acquisition lancées par des tiers sur le capital de l'émetteur durant le<br/>dernier exercice et l'exercice en cours.....</b> | <b>343</b> |
| 4.10                 | <b>Retenue à la source sur les dividendes versés à des non-résidents.....</b>                                                                       | <b>343</b> |
| 5.                   | <b>CONDITIONS DE L'OFFRE .....</b>                                                                                                                  | <b>344</b> |
| 5.1                  | <b>Conditions, statistiques de l'offre, calendrier prévisionnel et modalités d'une demande de<br/>souscription.....</b>                             | <b>344</b> |
| 5.1.1                | Conditions de l'offre .....                                                                                                                         | 344        |
| 5.1.2                | Montant de l'émission.....                                                                                                                          | 344        |
| 5.1.3                | Période et procédure de souscription.....                                                                                                           | 344        |
| 5.1.4                | Révocation/Suspension de l'offre .....                                                                                                              | 345        |
| 5.1.5                | Réduction de la souscription .....                                                                                                                  | 345        |
| 5.1.6                | Montant minimum et/ou maximum d'une souscription .....                                                                                              | 345        |
| 5.1.7                | Révocation des ordres de souscription .....                                                                                                         | 345        |
| 5.1.8                | Versement des fonds et modalités de délivrance des actions .....                                                                                    | 345        |
| 5.1.9                | Publication des résultats .....                                                                                                                     | 345        |
| 5.1.10               | Procédure d'exercice et négociabilité des droits préférentiels de souscription .....                                                                | 346        |

|             |                                                                                                                                                             |            |
|-------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>5.2</b>  | <b>Plan de distribution et allocation des valeurs mobilières.....</b>                                                                                       | <b>346</b> |
| 5.2.1       | Catégorie d'investisseurs potentiels - Pays dans lesquels l'offre sera ouverte - Restrictions applicables à l'offre .....                                   | 346        |
| 5.2.2       | Engagements de souscription des principaux actionnaires de la Société ou des membres de ses organes d'administration, de direction ou de surveillance ..... | 346        |
| 5.2.3       | Information pré-allocation .....                                                                                                                            | 346        |
| 5.2.4       | Notification aux souscripteurs.....                                                                                                                         | 346        |
| 5.2.5       | Surrallocation et rallonge .....                                                                                                                            | 346        |
| <b>5.3</b>  | <b>Prix de souscription .....</b>                                                                                                                           | <b>346</b> |
| 5.3.1       | Prix de souscription de l'Augmentation de Capital Réservée .....                                                                                            | 347        |
| 5.3.2       | Éléments d'appréciation du prix de l'augmentation de capital réservée .....                                                                                 | 347        |
| <b>5.4</b>  | <b>Placement et prise ferme .....</b>                                                                                                                       | <b>359</b> |
| 5.4.1       | Coordonnées des intermédiaires habilités chargés du dépôt des fonds des souscriptions et du service financier des actions .....                             | 359        |
| 5.4.2       | Garantie - Engagement d'abstention ou de conservation .....                                                                                                 | 360        |
| <b>6.</b>   | <b>ADMISSION AUX NEGOCIATION ET MODALITES DE NEGOCIATION.....</b>                                                                                           | <b>361</b> |
| <b>6.1</b>  | <b>Admission aux négociations des titres émis dans le cadre de l'augmentation de capital réservée .....</b>                                                 | <b>361</b> |
| <b>6.2</b>  | <b>Place de cotation.....</b>                                                                                                                               | <b>361</b> |
| <b>6.3</b>  | <b>Offres simultanées d'actions de la société.....</b>                                                                                                      | <b>361</b> |
| <b>6.4</b>  | <b>Contrat de liquidité.....</b>                                                                                                                            | <b>361</b> |
| <b>6.5</b>  | <b>Stabilisation - Interventions sur le marché.....</b>                                                                                                     | <b>361</b> |
| <b>7.</b>   | <b>DÉTENTEURS DE VALEURS MOBILIÈRES SOUHAITANT LES VENDRE.....</b>                                                                                          | <b>362</b> |
| <b>8.</b>   | <b>DÉPENSES LIÉES À L'ÉMISSION.....</b>                                                                                                                     | <b>363</b> |
| <b>9.</b>   | <b>DILUTION .....</b>                                                                                                                                       | <b>364</b> |
| <b>9.1</b>  | <b>Incidence de l'émission sur l'actionariat de la Société.....</b>                                                                                         | <b>364</b> |
| <b>9.2</b>  | <b>Dilution .....</b>                                                                                                                                       | <b>365</b> |
| 9.2.1       | Incidence de l'émission sur la quote-part des capitaux propres .....                                                                                        | 365        |
| 9.2.2       | Incidence de l'émission sur la situation de l'actionnaire.....                                                                                              | 365        |
| <b>10.</b>  | <b>INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES .....</b>                                                                                                                   | <b>367</b> |
| <b>10.1</b> | <b>Conseillers ayant un lien avec l'offre .....</b>                                                                                                         | <b>367</b> |
| <b>10.2</b> | <b>Responsables du contrôle des comptes .....</b>                                                                                                           | <b>367</b> |
| 10.2.1      | Commissaires aux comptes titulaires .....                                                                                                                   | 367        |
| 10.2.2      | Commissaire aux comptes suppléants .....                                                                                                                    | 367        |
| <b>10.3</b> | <b>Rapport d'expert.....</b>                                                                                                                                | <b>367</b> |
| <b>10.4</b> | <b>Informations contenues dans le prospectus provenant d'une tierce partie.....</b>                                                                         | <b>410</b> |
| <b>10.5</b> | <b>Gouvernance de la Société.....</b>                                                                                                                       | <b>410</b> |
| 10.5.1      | Direction Générale .....                                                                                                                                    | 410        |
| 10.5.2      | Composition du conseil d'administration à l'issue de l'Assemblée Générale 2012.....                                                                         | 410        |
| 10.5.3      | Equivalence d'information.....                                                                                                                              | 410        |
| 10.5.4      | Accords conclus entre la Société, Monsieur Jean-Guy Barboteau et Osiatis .....                                                                              | 410        |
| <b>10.6</b> | <b>Conditions suspensives à l'Augmentation de Capital Réservée .....</b>                                                                                    | <b>412</b> |

# RÉSUMÉ DU PROSPECTUS

Visa n°12-414 en date du 30 août 2012 de l'AMF

| <b>Section A – Introduction et avertissement</b> |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|--------------------------------------------------|--------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| A.1                                              | Avertissement au lecteur | <p>Ce résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus. Toute décision d'investir dans les titres financiers qui font l'objet de l'opération doit être fondée sur un examen exhaustif du Prospectus.</p> <p>Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le Prospectus est intentée devant un tribunal, l'investisseur plaignant peut, selon la législation nationale des États membres de l'Union Européenne ou parties à l'accord sur l'Espace Economique Européen, avoir à supporter les frais de traduction du Prospectus avant le début de la procédure judiciaire.</p> <p>Les personnes qui ont présenté le résumé, y compris sa traduction, n'engagent leur responsabilité civile que si le contenu du résumé est trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du Prospectus ou s'il ne fournit pas, lu en combinaison avec les autres parties du Prospectus, les informations clés permettant d'aider les investisseurs lorsqu'ils envisagent d'investir dans ces valeurs mobilières.</p> |

| <b>Section B – Emetteur</b> |                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|-----------------------------|-------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| B.1                         | Raison sociale et nom commercial                      | La Société a pour dénomination sociale « E.S.R. SA ». Dans tous le prospectus la « Société » renvoie à ESR SA et le « Groupe » à la Société et l'ensemble de ses filiales consolidés.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| B.2                         | Siège social /<br>Forme juridique /<br>Pays d'origine | <ul style="list-style-type: none"><li>- Siège social : Immeuble Les Montalets, 2 rue de Paris, 92190 MEUDON</li><li>- Forme juridique : Société anonyme à Conseil d'administration</li><li>- Droit applicable : droit français</li><li>- Pays d'origine : France</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| B.3                         | Nature des opérations et principales activités        | <p>ESR, société anonyme, a été fondée en 1987. Les initiales qui composent sa raison sociale signifient "L'Expertise Systèmes Réseaux" et traduisent sa spécialisation en ingénierie des infrastructures informatiques et en télécommunications.</p> <p>Le Groupe ESR intervient d'une part sur les systèmes informatiques des grandes entreprises presque exclusivement de clients grands comptes : acteurs majeurs de l'industrie et des services, compagnies d'assurances, banques, administrations, industries, et d'autre part sur les réseaux de télécommunications, pour une clientèle composée d'opérateurs et de constructeurs d'équipement.</p> <p>Le savoir-faire méthodologique et technique du Groupe ESR s'étend de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage jusqu'à l'infogérance d'exploitation.</p> <p>L'infogérance et les activités forfaitaires ont représenté 60% du chiffre d'affaires</p> |



|      |                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|------|--------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|      |                                | <p>en 2011, l'assistance technique 40%.</p> <p>Disposant d'une confiance forte de ses clients pour son savoir-faire technique et méthodologique, le Groupe ESR intervient au cœur des trois domaines (Design, Build, Run).</p> <p>Le Groupe ESR possède aujourd'hui une offre de services modulaire sur l'ensemble des infrastructures: Télécoms, Poste utilisateur, Réseaux/Sécurité, Systèmes et Applications.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| B.4a | Principales tendances récentes | <p><b><u>Evolution et perspectives</u></b></p> <p>La Société a renoué avec la croissance et la profitabilité en 2011. Cependant, dans un environnement économique incertain, et face aux évolutions du secteur Télécoms (entrée d'un 4<sup>e</sup> opérateur), la société s'attend à une baisse d'activité sur l'année 2012.</p> <p>Dans ce contexte, elle veillera à préserver au mieux ses marges.</p> <p>Les objectifs envisagés en juillet 2012, relatifs aux exercices 2012 à 2016, sont les suivants: le chiffre d'affaires escompté présenterait une croissance globale de 11% (2,1 % en moyenne par an), passant de 64 M€ en 2011 à 71 M€ en 2016, avec un recul de l'activité à 60 M€ en 2012.</p> <p>Ces chiffres restent des objectifs et ne doivent pas être assimilés à des prévisions issues d'un plan d'affaires.</p> <p><b><u>Remboursement des dettes différées</u></b></p> <p>Entre le 1<sup>er</sup> janvier et la date d'arrêté des comptes, le Groupe a remboursé, à la CCSF, au rythme de 150 K€ par mois, les dettes fiscales et sociales différées. A la date d'arrêté des comptes (29 juin 2012), le montant de la dette CCSF est de 3,7 M€ (versus 4,5 M€ au 31 décembre 2011).</p> <p>L'accord conclu le 26 juillet 2012 avec la CCSF prévoit un remboursement du passif fiscal et social du Groupe selon les modalités suivantes : versement de 150 000 euros d'août à décembre 2012, versement de 500 000€ lors de l'augmentation du capital d'ESR, au plus tard le 31 décembre 2012, versement de 190 000€ à partir de janvier 2013 pour régler le sdde du principal.</p> <p>ESR a en outre obtenu de la part des organismes de retraite et de prévoyance, et après paiement intégral des dettes différées existante (216 K€ payées le 20 juillet 2012), l'étalement des sommes dues au titre du second trimestre 2012 (827 K€) à raison d'une mensualité de 165 K€ sur 5 mois à partir du mois d'août 2012.</p> <p>A la date d'arrêté des comptes annuels (le 29 juin 2012), le montant total de la dette résiduelle cumulée s'élève à 3,9 M€ (versus 5,2 M€ au 31 décembre 2011).</p> <p><b><u>Description des accords avec Osiatis</u></b></p> <p>Le Groupe ESR connaît des difficultés financières, et se trouve dans une situation délicate, sa survie étant à risque à court terme.</p> <p>Un adossement d'ESR à OSIATIS permettra via en particulier l'Augmentation de Capital Réservée l'apport à ESR par OSIATIS des capitaux nécessaires à la sortie des difficultés financières et de trésorerie rencontrées actuellement par la société, au renforcement de ses fonds propres et au retour d'une croissance solide.</p> <p>Ainsi, et après avoir conduit les procédures requises auprès des instances</p> |

|     |                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|-----|-------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|     |                                     | représentatives du personnel concernées du groupe OSIATIS et du groupe ESR, OSIATIS, OSIATIS FRANCE, ESR et Monsieur Jean-Guy Barboteau ont conclu le 26 juillet 2012 un protocole d'accord définitif (le « Protocole d'Accord») dont les grandes lignes sont : une augmentation de capital réservée à Osiatis de 4 M€, le transfert à Osiatis de la totalité de la participation directe indirecte par BP de JGG dans ESR, et le dépôt par Osiatis d'une offre publique obligatoire simplifiée mixte, assortie à titre alternatif d'une offre publique d'achat sur ESR pouvant être suivie d'un retrait obligatoire<br>La conclusion du Protocole d'Accord a fait l'objet d'un communiqué de presse commun à OSIATIS et ESR le 26 juillet 2012, disponible sur les sites internet d'OSIATIS ( <a href="http://www.osiatis.com">www.osiatis.com</a> ) et d'ESR ( <a href="http://www.esr.fr">www.esr.fr</a> ). |
| B.5 | Groupe auquel l'émetteur appartient | La Société est à la tête d'un groupe comprenant, au 30 juin 2012, outre ESR SA, quatre autres sociétés consolidées (ESR Consulting, société de Conseil et d'Ingénierie intervenant dans la recherche et développement et dans le conseil orienté systèmes industriels ; Infodesign Communications, dont le cœur de métier est la conception et la mise en œuvre de solutions e-business ; la société Servitique Network Services, spécialisée dans les prestations d'infogérance ; ESR Switzerland, société en sommeil).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| B.6 | Actionnariat                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |

| ACTIONNAIRES              | TITRES           |                | VOIX             |                |
|---------------------------|------------------|----------------|------------------|----------------|
|                           | Nombre           | En %           | Nombre           | En %           |
| Jean-Guy Barboteau et BP* | 2 281 131        | 46,80%         | 4 472 048        | 64,09%         |
| Titres auto-détenus       | 104 206          | 2,14%          | 0                | 0,00%          |
| Oddo Asset Management     | 197 463          | 4,05%          | 197 463          | 2,83%          |
| William Wiroth            | 136 693          | 2,80%          | 136 693          | 1,96%          |
| Tocqueville Finance       | 50 000           | 1,03%          | 50 000           | 0,72%          |
| Autres titres             | 2 105 049        | 43,18%         | 2 121 861        | 30,41%         |
| <b>Total</b>              | <b>4 874 542</b> | <b>100,00%</b> | <b>6 978 065</b> | <b>100,00%</b> |

\*Barboteau Participations (BP) est une société holding de M Jean-Guy Barboteau et détient à ce jour 41.183 actions d'ESR (33.000 au nominatif et 8.183 au porteur), soit 0,84% du capital d'ESR.

B.7 Informations financières historiques sélectionnées

Le tableau ci-dessous présente une sélection des principales données financières auditées du Groupe pour les trois derniers exercices (2009, 2010, 2011), ainsi que pour le premier semestre 2012 (examen limité). Les données sont extraites des comptes présentés dans le chapitre 20 du présent Prospectus et doivent être lues en regard dudit chapitre.

| <b>En K€</b>                                                                                   | <b>Arrêté<br/>semestriel<br/>30.06.2012</b>                                          | <b>Exercice clos<br/>le 31/12/2011</b>                       | <b>Arrêté<br/>semestriel<br/>30.06.2011</b>                                          | <b>Exercice clos le<br/>31/12/2010</b>                       | <b>Exercice clos<br/>le 31/12/2009</b>                       |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|
|                                                                                                | <b>Situation<br/>financière<br/>intermédiaire<br/>consolidée<br/>(examen limité)</b> | <b>Situation<br/>financière<br/>consolidée<br/>(auditée)</b> | <b>Situation<br/>financière<br/>intermédiaire<br/>consolidée<br/>(examen limité)</b> | <b>Situation<br/>financière<br/>consolidée<br/>(auditée)</b> | <b>Situation<br/>financière<br/>consolidée<br/>(auditée)</b> |
| <b>Chiffre d'affaires</b>                                                                      | <b>30 385</b>                                                                        | <b>64.419</b>                                                | <b>32 697</b>                                                                        | <b>62.053</b>                                                | <b>67.692</b>                                                |
| <b>Résultat opérationnel<br/>courant</b>                                                       | <b>51</b>                                                                            | <b>2.095</b>                                                 | <b>777</b>                                                                           | <b>(2.151)</b>                                               | <b>(895)</b>                                                 |
| Résultat opérationnel                                                                          | (18)                                                                                 | 1.959                                                        | 641                                                                                  | (2.979)                                                      | (895)                                                        |
| <b>Résultat net part du<br/>groupe</b>                                                         | <b>(207)</b>                                                                         | <b>1.666</b>                                                 | <b>493</b>                                                                           | <b>(3.219)</b>                                               | <b>(2090)</b>                                                |
| Actif immobilisé net                                                                           | 12 271                                                                               | 12.299                                                       | 12 317                                                                               | 12.456                                                       | 12.776                                                       |
| Dont goodwill                                                                                  | 11 014                                                                               | 11 014                                                       | 11 014                                                                               | 11 014                                                       | 11 014                                                       |
| Capitaux propres et<br>autres fonds propres                                                    | (907)                                                                                | (691)                                                        | (1 978)                                                                              | (2.495)                                                      | 597                                                          |
| Dettes fiscales et<br>sociales                                                                 | 17 911                                                                               | 19 600                                                       | 19 902                                                                               | 17 789                                                       | 16 244                                                       |
| Endettement financier <sup>1</sup>                                                             | 9 507                                                                                | 8.540                                                        | 10 187                                                                               | 9.249                                                        | 10.355                                                       |
| Capacité<br>d'autofinancement des<br>sociétés intégrées<br>avant impôts et coûts<br>financiers | 66                                                                                   | 1 327                                                        | 372                                                                                  | (2 028)                                                      | (1 165)                                                      |
| Trésorerie                                                                                     | 800                                                                                  | 1.693                                                        | 3 113                                                                                | 1.650                                                        | 296                                                          |
| <b>Total de bilan</b>                                                                          | <b>31 664</b>                                                                        | <b>32.900</b>                                                | <b>34 474</b>                                                                        | <b>31.469</b>                                                | <b>33.149</b>                                                |

#### **Tableau synthétique des capitaux propres et endettement consolidés**

Conformément au paragraphe 127 des recommandations du CESR, les tableaux ci-dessous présentent la situation (objet d'un examen limité) des capitaux propres consolidés au 30 juin 2012, et de l'endettement financier net consolidé au 30 juin 2012, établie selon le référentiel IFRS.

<sup>1</sup> L'endettement financier est essentiellement composé d'affacturage

| en K€                                                                  | 30/06/2012<br>(examen limité) |
|------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|
| <b>CAPITAUX PROPRES ET ENDETTEMENT</b>                                 |                               |
| <b>Capitaux propres part du groupe<sup>2</sup></b>                     | <b>149</b>                    |
| Capital social                                                         | 244                           |
| Réserve légale                                                         | 0                             |
| Autres réserves                                                        | (95)                          |
| <b>Total des dettes financières courantes</b>                          | <b>(9 507)</b>                |
| Faisant l'objet de garanties                                           | 0                             |
| Faisant l'objet de nantissements                                       | 0                             |
| Sans garanties ni nantissements                                        | (9 507)                       |
| <b>Total des dettes financières non courantes</b>                      | <b>0</b>                      |
| Faisant l'objet de garanties                                           | 0                             |
| Faisant l'objet de nantissements                                       | 0                             |
| Sans garanties ni nantissements                                        | 0                             |
| <b>Total</b>                                                           | <b>(9 358)</b>                |
| <b>ENDETTEMENT FINANCIER NET</b>                                       |                               |
| A. Trésorerie                                                          | 800                           |
| B. Equivalent de trésorerie                                            | 0                             |
| C. Titres de placement                                                 | 0                             |
| <b>D. Liquidités (A + B + C)</b>                                       | <b>800</b>                    |
| <b>E. Créances financières à court terme</b>                           | <b>6</b>                      |
| F. Dettes bancaires à court terme                                      | 0                             |
| G. Part à moins d'un an des dettes à moyen et long termes              | 76                            |
| H. Autres dettes financières à court terme                             | 9 424                         |
| <b>I. Dettes financières courantes à Court Terme (F + G + H)</b>       | <b>9 507</b>                  |
| <b>J. Endettement financier net à Court Terme (I – E – D)</b>          | <b>8 707</b>                  |
| K. Emprunts bancaires à plus d'un an                                   | 0                             |
| L. Obligations émises                                                  | 0                             |
| M. Autres emprunts à plus d'un an                                      | 0                             |
| <b>N. Endettement financier net à Moyen et Long Termes (K + L + M)</b> | <b>0</b>                      |
| <b>O. Endettement financier net (J + M)</b>                            | <b>8 707</b>                  |

Il est précisé que les capitaux propres et l'endettement financier net tels que décrits ci-dessus n'ont pas subi de modification substantielle entre le 30 juin 2012 et la date du présent Prospectus.

|     |                                                  |                                                                     |
|-----|--------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|
| B.8 | Informations financières pro forma sélectionnées | Sans objet : la Société n'a pas établi d'états financiers pro forma |
| B.9 | Prévision ou estimation de bénéfice              | Sans objet.                                                         |

<sup>2</sup> Total des capitaux propres part du groupe incluant les écarts de conversion sur les postes du bilan, excluant le résultat et le report à nouveau de la période du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 30 juin 2012 ainsi que les autres éléments du résultat global.

|      |                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|------|-------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| B.10 | Réserves sur les informations financières historiques | <p>Les informations financières historiques ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux qui contenaient les observations suivantes :</p> <p><u>Au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2012 (Extrait du Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information semestrielle):</u><br/> Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le cinquième paragraphe de la note 6.1 de l'annexe relative aux conditions d'approbation des comptes annuels et des comptes consolidés au 31 décembre 2011 [20.1.2.1 dans le Prospectus], et sur la note 6.4 de l'annexe relative à la continuité d'exploitation [20.1.2.4 dans le Prospectus].</p> <p><u>Au titre de 2011 (Extrait du Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés):</u><br/> Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus (certification des comptes), nous attirons votre attention sur l'incertitude relative à la continuité de l'exploitation exposée dans le paragraphe « Continuité de l'exploitation » de la note de l'annexe consolidée intitulée « Méthodes comptables significatives ».</p> <p><u>Au titre de 2010 (Extrait du Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés):</u><br/> Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus (certification des comptes), nous attirons votre attention sur l'incertitude relative à la continuité de l'exploitation exposée dans le paragraphe « Continuité de l'exploitation » de la note de l'annexe consolidée intitulée « Méthodes comptables significatives » et sur la note de l'annexe consolidées relative aux « Evénements postérieurs à la clôture » relative aux nouvelles échéances obtenues par votre groupe dans le cadre d'une demande d'étalement de son passif fiscal et social..</p> <p><u>Au titre de 2009 (Extrait du Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés):</u><br/> Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus (certification des comptes), nous attirons votre attention sur l'incertitude relative à la continuité de l'exploitation exposée dans la note de l'annexe correspondante.</p> |
| B.11 | Fonds de roulement net                                | <p>La Société atteste que, de son point de vue, le fonds de roulement net du groupe, avant l'augmentation de capital faisant l'objet du présent Prospectus, ne permet pas à la société d'être en mesure de faire face à ses échéances au-delà de mi-septembre.</p> <p>Sur la base des prévisions d'exploitation et de trésorerie du groupe hors remboursement des dettes différées, le besoin de financement maximum identifié sur les 12 prochains mois (aout 12-aout 2013) serait de 1 million d'euros en position fin de mois avec un pic intra-mensuel au maximum estimé à 1,3 million euros.</p> <p>Après prise en compte du remboursement des dettes différées (dettes CCSF et retraite-prévoyance), le besoin de financement maximum identifié sur les douze prochains mois serait de 2.5 millions d'euros en position fin de mois avec un pic intra-mensuel maximum estimé à 3 millions d'euros.</p> <p>La Société atteste ainsi qu'à l'issue de la réalisation de l'opération objet du présent Prospectus, son fonds de roulement net sera suffisant au regard de ses obligations et de ses besoins de trésorerie d'exploitation au cours des douze prochains mois à compter de la date du prospectus.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |

## Section C – Valeurs mobilières

|     |                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|-----|-------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| C.1 | Nature, et catégorie des actions nouvelles                        | Les actions nouvelles émises dans le cadre de l'Augmentation de Capital Réservée sont des actions ordinaires de même catégories que les actions existantes de la Société. Elles porteront jouissance courante et donneront droit, à compter de leur émission, à toutes les distributions décidées par la Société à compter de cette date. Elles seront immédiatement assimilées aux actions existantes de la Société déjà négociées sur Euronext Paris (compartiment C) et négociables sur la même ligne de cotation que ces actions sous le même code ISIN FR0000072969. |
| C.2 | Devise d'émission                                                 | Euro                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| C.3 | Nombre d'actions émises et valeur nominale                        | 8.000.000 actions nouvelles totalement libérées d'une valeur nominale unitaire de 0,05 euro.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| C.4 | Droits attachés aux actions offertes                              | En l'état actuel de la législation française et des statuts de la Société, les principaux droits attachés aux actions nouvelles émises dans le cadre des Augmentations de Capital sont les suivants :<br>- droit aux dividendes et profits ;<br>- droit de vote ;<br>- droit préférentiel de souscription de titres de même catégorie ;<br>- droit au boni de liquidation.                                                                                                                                                                                                |
| C.5 | Restriction imposée à la libre négociabilité des actions offertes | Aucune clause statutaire ne limite la libre négociation des actions composant le capital de la Société.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| C.6 | Cotation des actions nouvelles                                    | Sur Euronext Paris, immédiatement après l'augmentation de capital réservée, sur la même ligne de cotation que les actions existantes de la Société, sous le code ISIN FR0000072969.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| C.7 | Politique de dividendes                                           | Il n'y a pas eu de dividendes distribuables au cours des trois dernières années.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |

## Section D – Risques

|     |                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|-----|---------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| D.1 | Principaux risques propres à l'émetteur ou à son secteur d'activité | <p>Les principaux facteurs de risques propres à la Société et à son environnement figurent ci-après.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les risques liés à l'activité du groupe : tels que les risques liés aux évolutions sectorielles, risques liés à l'environnement concurrentiel, risques liés à la dépendance envers les clients, risques liés aux évolutions technologiques, risques liés aux contrat, risques liés à la propriété intellectuelle et industrielle.</li> <li>- Les risques sociaux : le groupe est engagé dans un certain nombre de procès ou de litiges. Les charges pouvant en découler, estimées probables, ont fait l'objet de provisions pour risques et charges comptabilisées à la clôture de l'exercice (ces provisions pour litiges se montent au 31/12/2011 à 1.068 K€ et à 1.105 K€ au 30/06/2012). Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la</li> </ul> |
|-----|---------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

|     |                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|-----|--------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|     |                                                  | <p>société et/ou du groupe.</p> <p>- Les risques financiers : risque de change, risque de liquidité (en lien avec le fonds de roulement net) et en particulier les risques de taux (100% de la dette du groupe est à court terme et à taux variable). Le financement du groupe est assuré essentiellement par la cession de créances à un factor. Le coût de ce financement correspond à Euribor 3 mois plus une marge. Au 31/12/2011, le montant des créances d'affacturage est de 10.937 K€, il est de 10.506 K€ au 30/06/2012. Toute variation de +/- 1% en année pleine, par rapport au niveau actuel de l'Euribor, se traduirait par une charge ou un produit financier supplémentaire de 113 K€.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| D.3 | Principaux risques propres aux actions nouvelles | <p><b>Risques liés à l'Augmentation de Capital Réserve :</b></p> <p><b>a) Les actionnaires verront leur participation dans le capital de la Société sensiblement diluée</b></p> <p>Un actionnaire possédant 1% du capital sur une base non diluée n'en possédera plus que 0,379%, soit une dilution de 62,1%. A noter qu'il n'existe plus d'instrument dilutif à ce jour.</p> <p><b>b) La volatilité et la liquidité des actions de la Société pourraient fluctuer significativement</b></p> <p>Les marchés boursiers ont connu ces dernières années d'importantes fluctuations qui ont souvent été sans rapport avec les résultats des sociétés dont les actions sont négociées sur ces marchés.</p> <p>Les fluctuations de marché et la conjoncture économique pourraient accroître la volatilité des actions de la Société. Le prix de marché des actions de la Société pourrait fluctuer significativement, en réaction à différents facteurs et événements, parmi lesquels peuvent figurer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les variations des résultats du Groupe ou de ceux de ses concurrents d'une période à l'autre ;</li> <li>- les différences entre les résultats du Groupe et ceux attendus par les investisseurs ;</li> <li>- la mise en œuvre de mesures de restructurations sociales ;</li> <li>- les facteurs de risque liés à l'activité du groupe, les risques juridiques et réglementaires, les risques financiers,</li> <li>- la liquidité du marché des actions de la Société.</li> </ul> <p>Cette volatilité du cours des actions de la Société pourrait faire courir un risque de pertes immédiates et brutales aux actionnaires.</p> <p><b>c) La souscription d'Osiatis à l'Augmentation de Capital Réserve peut ne pas se réaliser dans les cas où tout ou partie des conditions suspensives ci-dessous (« les conditions suspensives ») stipulées à son bénéfice ne seraient pas satisfaites et qu'Osiatis n'y aurait pas renoncées pour autant qu'elle y soit légalement autorisée.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la confirmation par la CCSF de ce que la dette d'ESR auprès des créanciers publics CCSF n'est pas supérieure à un montant en principal de 3.279.755,83 euros au 1er juillet 2012 ;</li> <li>- l'autorisation expresse sans engagement ou par approbation tacite de la Transaction par l'Autorité de la Concurrence en Phase 1, conformément aux articles L. 430-1 et suivants du Code de commerce ;</li> <li>- la délivrance du rapport établi par BMA en qualité d'expert indépendant conformément aux articles 261-1 et suivants du Règlement général de l'AMF, lequel conclura sans réserve au caractère équitable, du point de vue financier, de l'Augmentation de Capital Réserve, de l'Offre Publique et du Retrait Obligatoire éventuel, et n'aura pas été modifié ou retiré à la date de réalisation de</li> </ul> |

|  |  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|--|--|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  |  | <p>l'Assemblée Générale Mixte d'ESR prévue pour se tenir le 14 septembre 2012 ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'approbation, sans modification, par l'Assemblée Générale Mixte, de l'ensemble des résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Mixte dont celles relatives notamment à l'Augmentation de Capital Réservée et à la nomination de deux nouveaux administrateurs proposés par Osiatis, Monsieur Jean-Guy BARBOTEAU s'étant engagé à voter en faveur de l'ensemble de ces résolutions (à l'exception de la 12ème résolution);</li> <li>- l'absence d'une violation significative des engagements consentis par Monsieur Jean-Guy Barboteau à Osiatis, ou de survenance d'un évènement nouveau significatif défavorable pour ESR, ses actifs, activités, résultats ou sa situation financière ;</li> <li>- l'absence de cessation des paiements au sens de l'article L. 631-1 du Code de commerce d'ESR ou d'une filiale d'ESR, ni de procédure collective engagée contre ESR ou une filiale d'ESR à la date de réalisation de l'Assemblée Générale Mixte d'ESR prévue pour se tenir le 14 septembre 2012 ;</li> <li>- que les déclarations et garanties d'ESR visés dans le Protocole d'Accord soient exactes à la date de réalisation de l'Augmentation de Capital Réservée comme si elles avaient été réitérées à cette date.</li> </ul> <p>L'ensemble de ces conditions devront être satisfaites le 14 septembre 2012 en vue de la tenue de l'Assemblée Générale du même jour, appelée à autoriser la présente opération d'augmentation de capital réservée à Osiatis. Celle-ci donnera lieu au passage de 50% du capital par Osiatis et déclenchera le lancement d'une offre publique d'achat à un prix de d'1,30€ par action ESR apportée, ou d'une offre mixte d'espèces et d'actions Osiatis sur la base de 2,90€ en espèces et 2 actions Osiatis pour 13 actions ESR, pouvant être suivie d'un retrait obligatoire si les actionnaires minoritaires d'ESR ne représentent pas plus de 5% du capital ou des droits de vote.</p> |
|--|--|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

| <b>Section E – Offre</b> |                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|--------------------------|----------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| E.1                      | Montant de l'émission                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Montant total brut : 4.000.000 €</li> <li>- Dépenses totales liées à l'émission : environ 0,5 M€</li> <li>- Montant total net : environ 3,5 M€</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| E.2a                     | Raisons de l'offre et utilisation du produit | <p>L'Augmentation de Capital Réservée de 4 millions d'euros est réalisée dans le but de (i) renforcer durablement ses fonds propres de sorte à faire face à ses échéances court et moyen terme et notamment de pouvoir procéder au remboursement programmé des dettes fiscales et sociales de la Société ayant fait l'objet d'un étalement. Après prise en compte du remboursement des dettes différées (dettes CCSF et retraite-prévoyance), le besoin de financement maximum identifié sur les douze prochains mois serait de 2.5 millions d'euros en position fin de mois avec un pic intra-mensuel maximum estimé à 3 millions d'euros ; ainsi dans les 12 mois qui viennent, l'augmentation de capital permettra de couvrir le remboursement des dettes différés à hauteur de 2,7 M€ € le solde alimentant la trésorerie courante d'ESR, (ii) retrouver une croissance solide en pouvant faire face à ses besoins de trésorerie d'exploitation et grâce à des investissements notamment dans du matériel informatique.</p> <p>L'Augmentation de Capital Réservée donnera lieu au passage de 50% du capital par Osiatis et déclenchera le lancement d'une offre publique d'achat à un prix de d'1,30€ par action ESR apportée, ou d'une offre mixte d'espèces et d'actions Osiatis sur la base de 2,90€ en espèces et 2 actions Osiatis pour 13 actions ESR, pouvant être suivie d'un retrait obligatoire si les actionnaires minoritaires d'ESR ne représentent pas plus de 5% du capital ou des droits de vote.</p> |



|     |                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|-----|------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| E.3 | Modalités et conditions de l'offre | <p>Les principales étapes du protocole d'accord définitif (le « Protocole d'Accord») conclu le 26 juillet 2012 entre OSIATIS, OSIATIS FRANCE (société par actions simplifiée contrôlée par OSIATIS au capital de 3.675.000 euros, dont le siège social est situé 1, rue du Petit Clamart, 78140 Vélizy-Villacoublay, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Versailles sous le numéro 414 967 984 (« OSIATIS France »)), ESR et Monsieur Jean-Guy Barboteau définissant les termes et conditions du rapprochement (la « Transaction ») sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- augmentation de capital d'ESR réservée à Osiatis d'un montant de 4 millions d'euros, conduisant Osiatis à détenir environ 62,14% du capital d'ESR ;</li> <li>- modification, concomitamment à la réalisation de l'augmentation de capital réservée, de la gouvernance d'ESR pour conférer une représentation majoritaire à Osiatis au conseil d'administration d'ESR, Monsieur Jean-Guy Barboteau restant président-directeur général d'ESR ;</li> <li>- concomitamment à la réalisation de l'augmentation de capital réservée : <ul style="list-style-type: none"> <li>o apport par Monsieur Jean-Guy Barboteau de la totalité de sa participation dans ESR à la société B Participations, société anonyme au capital de 40.000 euros, dont le siège social est situé 2, rue de Paris, 92190 Meudon, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 424 778 892 (« B Participations ») contrôlée par ce dernier ; et</li> <li>o émission par B Participations, et souscription par Osiatis, d'obligations remboursables (i) en actions ESR, puis en actions Osiatis, détenues par B Participations ou (ii) en numéraire ;</li> </ul> </li> <li>- dépôt par Osiatis d'une offre publique obligatoire simplifiée mixte, qui sera soumise au contrôle de l'AMF, assortie à titre alternatif d'une offre publique d'achat, sur ESR, qui permettra aux actionnaires d'ESR, au choix, d'apporter leurs actions en contrepartie d'espèces, sur la base d'1,30€ par action ESR apportée, ou d'une offre mixte d'espèces et d'actions Osiatis sur la base de 2,90€ en espèces et 2 actions Osiatis pour 13 actions ESR pouvant être suivie d'un retrait obligatoire si les actionnaires minoritaires d'ESR ne représentent pas plus de 5% du capital ou des droits de vote ;</li> <li>- transfert par B Participations à Osiatis de la totalité de sa participation dans ESR, représentant à cette date 17,72% du capital d'ESR, à l'option d'Osiatis, soit par apport à la branche mixte de l'offre publique, soit par cession et apport en nature de blocs, selon des proportions et des conditions identiques à celles de la branche mixte de l'offre publique ;</li> <li>- mise en place d'un plan d'intéressement du management d'ESR dans le cadre du nouvel ensemble.</li> </ul> <p><b>Nombre et prix de souscription des actions nouvelles :</b><br/> 8.000.000 actions nouvelles seront émises à un prix de 0,5 euro par action (0,05 euro de nominal et 0,45 euro de prime d'émission).</p> <p>Le prix de souscription résulte de l'accord conclu entre la Société et Osiatis SA. Il représente une décote de 1,4% par rapport à la moyenne mensuelle des cours de clôture de l'action ESR précédant l'annonce de l'opération, objet du présent Prospectus (0,54 euro au 30 juin 2012) et une décote de 60,63% par rapport au dernier cours de clôture précédant la date d'attribution du visa du présent Prospectus (1,27euros au 29 août 2012).</p> |
|-----|------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

|                                                                                                                                                       |                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |              |                                                                              |                   |                                                                                              |                   |                                                   |                   |                                                                                                                   |                   |                                                                                                               |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|------------------------------------------------------------------------------|-------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|---------------------------------------------------|-------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                       |                                                                                                                   | <p>Le Conseil d'administration de la Société a décidé, pour se conformer en tant que besoin aux dispositions de l'article 261-2 du Règlement Général de l'AMF, de désigner Monsieur Pierre Béal, du Cabinet Bellot Mullenbach &amp; Associés, en qualité d'expert indépendant, à l'effet de se prononcer sur les conditions financières de l'Augmentation de Capital Réservee. Monsieur Pierre Béal a conclu au caractère équitable du prix de souscription de l'Augmentation de Capital Réservee. Une copie du rapport de l'expert indépendant figure en 10.3 en deuxième partie du Prospectus.</p> <p><b>Bénéficiaire de l'augmentation de capital :</b><br/> Sous réserve de la satisfaction ou de la renonciation aux conditions suspensives mentionnées en 10.6 de la deuxième partie du présent Prospectus, Osiatis souscrira à l'intégralité de l'Augmentation de Capital Réservee.</p> <p><b>Versement des fonds et livraison des actions :</b><br/> Les fonds versés à l'appui de la souscription d'Osiatis SA seront reçus par CACEIS Corporate Trust, CACEIS, 14, rue Rouget de Lisle - 92130 ISSY LES MOULINEAUX, qui établira le certificat du dépositaire prévu à l'article L. 225-146 du Code de commerce.<br/> La date de règlement-livraison prévue des actions nouvelles émises dans le cadre de l'Augmentation de Capital Réservee est le 14 septembre 2012.</p> <p><b>Pays dans lesquels l'offre sera ouverte :</b><br/> L'offre sera ouverte uniquement en France.</p> <p><b>Calendrier indicatif :</b></p> <table border="0"> <tr> <td>30 août 2012</td> <td>Visa de l'AMF sur le prospectus relatif à l'Augmentation de Capital Réservee</td> </tr> <tr> <td>14 septembre 2012</td> <td>Assemblée Générale 2012 d'E.S.R. délibérant notamment sur l'Augmentation de Capital Réservee</td> </tr> <tr> <td>14 septembre 2012</td> <td>Réalisation de l'Augmentation de Capital Réservee</td> </tr> <tr> <td>14 septembre 2012</td> <td>Diffusion d'un communiqué de presse de la Société annonçant la réalisation de l'Augmentation de Capital Réservee.</td> </tr> <tr> <td>14 septembre 2012</td> <td>Diffusion par NYSE Euronext de l'avis d'émission et d'admission relatif à l'Augmentation de Capital Réservee.</td> </tr> </table> | 30 août 2012 | Visa de l'AMF sur le prospectus relatif à l'Augmentation de Capital Réservee | 14 septembre 2012 | Assemblée Générale 2012 d'E.S.R. délibérant notamment sur l'Augmentation de Capital Réservee | 14 septembre 2012 | Réalisation de l'Augmentation de Capital Réservee | 14 septembre 2012 | Diffusion d'un communiqué de presse de la Société annonçant la réalisation de l'Augmentation de Capital Réservee. | 14 septembre 2012 | Diffusion par NYSE Euronext de l'avis d'émission et d'admission relatif à l'Augmentation de Capital Réservee. |
| 30 août 2012                                                                                                                                          | Visa de l'AMF sur le prospectus relatif à l'Augmentation de Capital Réservee                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |              |                                                                              |                   |                                                                                              |                   |                                                   |                   |                                                                                                                   |                   |                                                                                                               |
| 14 septembre 2012                                                                                                                                     | Assemblée Générale 2012 d'E.S.R. délibérant notamment sur l'Augmentation de Capital Réservee                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |              |                                                                              |                   |                                                                                              |                   |                                                   |                   |                                                                                                                   |                   |                                                                                                               |
| 14 septembre 2012                                                                                                                                     | Réalisation de l'Augmentation de Capital Réservee                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |              |                                                                              |                   |                                                                                              |                   |                                                   |                   |                                                                                                                   |                   |                                                                                                               |
| 14 septembre 2012                                                                                                                                     | Diffusion d'un communiqué de presse de la Société annonçant la réalisation de l'Augmentation de Capital Réservee. |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |              |                                                                              |                   |                                                                                              |                   |                                                   |                   |                                                                                                                   |                   |                                                                                                               |
| 14 septembre 2012                                                                                                                                     | Diffusion par NYSE Euronext de l'avis d'émission et d'admission relatif à l'Augmentation de Capital Réservee.     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |              |                                                                              |                   |                                                                                              |                   |                                                   |                   |                                                                                                                   |                   |                                                                                                               |
| E.4                                                                                                                                                   | Intérêts pouvant influencer sensiblement sur l'émission                                                           | Osiatis SA, souscrira l'intégralité de l'Augmentation de Capital Réservee sous réserve seulement de la satisfaction ou de la renonciation aux conditions suspensives.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |              |                                                                              |                   |                                                                                              |                   |                                                   |                   |                                                                                                                   |                   |                                                                                                               |
| E.5                                                                                                                                                   | Personne ou entité offrant de vendre des actions / Convention de blocage                                          | <p><b>Personne ou entité offrant de vendre des actions</b><br/> Non applicable</p> <p><b>Convention de blocage</b><br/> Il n'y a pas de convention de blocage</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |              |                                                                              |                   |                                                                                              |                   |                                                   |                   |                                                                                                                   |                   |                                                                                                               |
| E.6                                                                                                                                                   |                                                                                                                   | Montant et pourcentage de dilution                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |              |                                                                              |                   |                                                                                              |                   |                                                   |                   |                                                                                                                   |                   |                                                                                                               |
| <p><b><u>Actionnariat</u></b></p> <p>(i) Répartition du capital et des droits de vote au moment du visa, avant l'Augmentation de Capital Réservee</p> |                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |              |                                                                              |                   |                                                                                              |                   |                                                   |                   |                                                                                                                   |                   |                                                                                                               |

| ACTIONNAIRES              | TITRES           |                | VOIX             |                |
|---------------------------|------------------|----------------|------------------|----------------|
|                           | Nombre           | En %           | Nombre           | En %           |
| Jean-Guy Barboteau et BP* | 2 281 131        | 46,80%         | 4 472 048        | 64,09%         |
| Titres auto-détenus       | 104 206          | 2,14%          | 0                | 0,00%          |
| Autres titres**           | 2 489 205        | 51,07%         | 2 506 017        | 35,91%         |
| <b>Total</b>              | <b>4 874 542</b> | <b>100,00%</b> | <b>6 978 065</b> | <b>100,00%</b> |

\*Barboteau Participations (BP) est une société holding de M Jean-Guy Barboteau

\*\* A titre d'information : dont 50.000 titres et droits de vote détenus au 24 août 2012 par Tocqueville Finance, soit 1,03% du capital et 0,72% des droits de vote ; 136 693 actions et droits de vote détenus au 24 août 2012 par William Wiroth, soit 2,80% du capital et 1,96% des droits de vote ; 197 463 actions et droits de vote détenus par Oddo Asset Management au 24 août 2012, soit 4,05% du capital et 2,83% des droits de vote.

**(ii) Répartition du capital et des droits de vote pro-forma consécutivement à l'Augmentation de Capital Réservée**

| ACTIONNAIRES              | TITRES            |                | VOIX              |                |
|---------------------------|-------------------|----------------|-------------------|----------------|
|                           | Nombre            | En %           | Nombre            | En %           |
| Osiatis                   | 8 000 000         | 62,14%         | 8 000 000         | 53,41%         |
| Jean-Guy Barboteau et BP* | 2 281 131         | 17,72%         | 4 472 048         | 29,86%         |
| Titres auto-détenus       | 104 206           | 0,81%          | 0                 | 0,00%          |
| Autres titres             | 2 489 205         | 19,33%         | 2 506 017         | 16,73%         |
| <b>Total</b>              | <b>12 874 542</b> | <b>100,00%</b> | <b>14 978 065</b> | <b>100,00%</b> |

\*Barboteau Participations (BP) est une société holding de M Jean-Guy Barboteau

**(iii) Répartition du capital et des droits de vote consécutivement à l'Augmentation de Capital Réservée et à l'apport des titres de Jean-Guy Barboteau à B Participations\***

| ACTIONNAIRES              | TITRES            |                | VOIX              |                |
|---------------------------|-------------------|----------------|-------------------|----------------|
|                           | Nombre            | En %           | Nombre            | En %           |
| Osiatis                   | 8 000 000         | 62,14%         | 8 000 000         | 62,40%         |
| Barboteau Participations* | 2 281 131         | 17,72%         | 2 314 131         | 18,05%         |
| Titres auto-détenus       | 104 206           | 0,81%          | 0                 | 0,00%          |
| Autres titres             | 2 489 205         | 19,33%         | 2 506 017         | 19,55%         |
| <b>Total</b>              | <b>12 874 542</b> | <b>100,00%</b> | <b>12 820 148</b> | <b>100,00%</b> |

\*Barboteau Participations (BP) est une société holding de M Jean-Guy Barboteau

**Dilution**

**Incidence de l'émission sur la quote-part des capitaux propres**

A titre indicatif, l'incidence de l'émission sur la quote-part des capitaux propres consolidés part du groupe par action, et du nombre d'actions composant le capital social de la Société à la date d'obtention du visa de l'AMF (soit 4.874.542 actions) serait la suivante :

**Pro-forma sur les capitaux propres au 30 juin 2012**

| A la date du 30 juin 2012<br>(En euros) | Quote-part des capitaux propres |              |
|-----------------------------------------|---------------------------------|--------------|
|                                         | Base non diluée                 | Base diluée* |
| Avant augmentation de capital           |                                 |              |
| Nombre d'actions totales                | 4 874 542                       | 4 874 542    |
| Capitaux propres consolidés             | -907 000                        | -907 000     |
| Quote-part par action                   | -0,186                          | -0,186       |
| Après augmentation de capital           |                                 |              |
| Nombre d'actions totales                | 12 874 542                      | 12 874 542   |
| Capitaux propres consolidés             | 3 093 000                       | 3 093 000    |
| Quote-part par action                   | 0,240                           | 0,240        |

\* Les plans d'options de souscription d'actions (55 000 titres) sont réputés éteints du fait du départ de l'entreprise des salariés concernés.

**Incidence de l'émission sur la situation de l'actionnaire**

A titre indicatif, l'incidence de l'émission sur la participation dans le capital d'un actionnaire détenant 1% du capital social de la Société préalablement à l'augmentation de capital réservée et ne souscrivant pas à celle-ci (calculs effectués sur la base du nombre d'actions composant le capital de la Société à la date d'obtention du visa de l'AMF (soit 4.874.542 actions)) sera la suivante :

**Pro-forma au 30 juin 2012**

[dernière mise à jour de la répartition du capital social]

| A la date du 30 juin 2012<br>(En euros) | Participation de l'actionnaire |              |
|-----------------------------------------|--------------------------------|--------------|
|                                         | Base non diluée                | Base diluée* |
| Avant augmentation de capital           |                                |              |
| Nombre d'actions totales                | 4 874 542                      | 4 874 542    |
| Nombre d'actions de l'actionnaire       | 48 745                         | 48 745       |
| En %                                    | 1,000%                         | 1,000%       |
| Après augmentation de capital           |                                |              |
| Nombre d'actions totales                | 12 874 542                     | 12 874 542   |
| Nombre d'actions de l'actionnaire       | 48 745                         | 48 745       |
| En %                                    | 0,379%                         | 0,379%       |

\* Les plans d'options de souscription d'actions (55 000 titres) sont réputés éteints du fait du départ de l'entreprise des salariés concernés.

L'Augmentation de Capital Réservee donnera lieu au passage de 50% du capital par Osiatis et déclenchera le lancement d'une offre publique d'achat à un prix de d'1,30€ par action ESR apportée, ou d'une offre mixte d'espèces et d'actions Osiatis sur la base de 2,90€ en espèces et 2 actions Osiatis pour 13 actions ESR, pouvant être suivie d'un retrait obligatoire si les actionnaires minoritaires d'ESR ne représentent pas plus de 5% du capital ou des droits de vote.

|     |                                                    |             |
|-----|----------------------------------------------------|-------------|
| E.7 | Dépenses facturées à l'investisseur par l'émetteur | Sans objet. |
|-----|----------------------------------------------------|-------------|

# **PREMIERE PARTIE**

## CHAPITRE 1 - RESPONSABLES DU PROSPECTUS

Dans le présent PROSPECTUS, l'expression, « ESR » ou la « Société » désigne la société ESR S.A et l'expression le « Groupe » ou le « Groupe ESR » désigne la société ESR S.A et ses filiales.

### 1.1 RESPONSABLE DU PROSPECTUS

**Monsieur Jean-Guy Barboteau**, Président Directeur Général et actionnaire de référence de la Société.

### 1.2 ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU PROSPECTUS

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Prospectus sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent Prospectus ainsi qu'à la lecture d'ensemble du Prospectus. La lettre de fin de travaux susmentionnée ne contient pas d'observation.

Les informations financières historiques ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux figurant en pages en 20.1.3, 20.3.6, 20.5.3 et 20.7.3 du présent Prospectus ; ces rapports contiennent les observations suivantes :

Au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2012 (Extrait du Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information semestrielle):

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le cinquième paragraphe de la note 6.1 de l'annexe relative aux conditions d'approbation des comptes annuels et des comptes consolidés au 31 décembre 2011 [20.1.2.1 dans le Prospectus], et sur la note 6.4 de l'annexe relative à la continuité d'exploitation [20.1.2.4 dans le Prospectus].

Au titre de 2011 (Extrait du Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés):

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus (certification des comptes), nous attirons votre attention sur l'incertitude relative à la continuité de l'exploitation exposée dans le paragraphe « Continuité de l'exploitation » de la note de l'annexe consolidée intitulée « Méthodes comptables significatives ».

Au titre de 2010 (Extrait du Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés):

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus ( certification des comptes), nous attirons votre attention sur l'incertitude relative à la continuité de l'exploitation exposée dans le paragraphe « Continuité de l'exploitation » de la note de l'annexe consolidée intitulée « Méthodes comptables significatives » et sur la note de l'annexe consolidées relative aux « Evénements postérieurs à la clôture » relative aux nouvelles échéances obtenues par votre groupe dans le cadre d'une demande d'étalement de son passif fiscal et social.

Au titre de 2009 (Extrait du Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés):

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus (certification des comptes), nous attirons votre attention sur l'incertitude relative à la continuité de l'exploitation exposée dans la note de l'annexe correspondante. »

Monsieur Jean-Guy Barboteau  
Président Directeur Général

### **1.3 RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIERE**

**Jean-Guy Barboteau** : Président Directeur Général en charge de la communication financière dont les coordonnées sont :

**ESR SA**

Immeuble les Montalets

2 rue de Paris

92196 Meudon Cedex

Tél. : 01 47 65 14 00

Fax : 01 41 08 84 20

E-mail : [communication@esr.fr](mailto:communication@esr.fr)

Les documents juridiques (statuts, procès-verbaux d'Assemblées Générales, rapports des contrôleurs légaux) peuvent être consultés au siège social d'ESR.

## **CHAPITRE 2 - CONTROLEURS DES COMPTES**

### **2.1 PREMIER COMMISSAIRE AUX COMPTES**

#### **TUILLET AUDIT**

Monsieur Laurent LUCIANI  
160, boulevard Haussmann  
75008 PARIS

Nommé lors de l'assemblée générale de la Société du 23 juin 2011 pour une durée de six exercices soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2017 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

### **2.2 DEUXIEME COMMISSAIRE AUX COMPTES**

#### **ADG International**

Monsieur Guy FLOCHLAY  
100, rue Courcelles  
75017 PARIS

Nommé lors de l'assemblée générale de la Société du 24 juin 2010 pour une durée de six exercices soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2016 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

### **2.3 INFORMATIONS SUR LES CONTROLEURS LEGAUX AYANT DEMISSIONNE, AYANT ETE ECARTES OU N'AYANT PAS ETE RENOUVELES**

La nomination du cabinet ADG International fait suite au non renouvellement du mandat du cabinet KPMG : lors du renouvellement du mandat des Commissaires aux comptes, ESR a fait un appel d'offre pour sélectionner le commissaire aux comptes ; le cabinet KPMG n'étant pas le mieux positionné, ESR ne l'a pas retenu et donc ne l'a pas renouvelé.

### **2.4 COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLEANTS**

Les Commissaires aux Comptes suppléants sont (respectivement) ;

Monsieur Philippe GAUTIER  
117 Bureaux De La Colline  
92 210 St CLOUD

Monsieur Michel JOLLY  
100, rue de Courcelles  
75 017 PARIS



## 2.5 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES PRIS EN CHARGE PAR LA SOCIETE (EN K€)

| <i>En milliers d'euros</i>                                                                                  | Grand Thornton - ADG |           |             |             | TUILLET    |           |             |             |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|-----------|-------------|-------------|------------|-----------|-------------|-------------|
|                                                                                                             | Montant HT           |           | %           |             | Montant HT |           | %           |             |
|                                                                                                             | N                    | N-1       | N           | N-1         | N          | N-1       | N           | N-1         |
| <b>Audit</b><br>Commissariat aux comptes, certification,<br>examen des comptes individuels et<br>consolidés |                      |           |             |             |            |           |             |             |
| Emetteur                                                                                                    | 67                   | 67        | 89%         | 89%         | 68         | 74        | 92%         | 93%         |
| Filiales intégrées globalement                                                                              | 8                    | 8         | 11%         | 11%         | 6          | 6         | 8%          | 7%          |
| Autres diligences et prestations<br>directement liées à la mission du<br>commissariat aux comptes           |                      |           |             |             |            |           |             |             |
| Emetteur                                                                                                    |                      |           |             |             |            |           |             |             |
| Filiales intégrées globalement                                                                              |                      |           |             |             |            |           |             |             |
| <b>Sous-Total</b>                                                                                           | 75                   | 75        | 100%        | 100%        | 74         | 80        | 100%        | 100%        |
| <b>Autres prestations rendues par les<br/>réseaux aux filiales intégrées<br/>globalement</b>                |                      |           |             |             |            |           |             |             |
| Juridique, fiscal, social                                                                                   |                      |           |             |             |            |           |             |             |
| Autres                                                                                                      |                      |           |             |             |            |           |             |             |
| <b>Sous-Total</b>                                                                                           | -                    | -         | -           | -           | -          | -         | -           | -           |
| <b>Total</b>                                                                                                | <b>75</b>            | <b>75</b> | <b>100%</b> | <b>100%</b> | <b>74</b>  | <b>80</b> | <b>100%</b> | <b>100%</b> |

### CHAPITRE 3 - INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES

Le tableau ci-dessous présente une sélection des principales données financières du Groupe pour les trois derniers exercices. Les données sont extraites des comptes présentés dans le chapitre 20 du présent Prospectus et doivent être lues en regard dudit chapitre.

| En K€                                                                                          | Arrêté<br>semestriel<br>30/06/2012                                        | Exercice<br>clos le<br>31/12/2011                  | Arrêté<br>semestriel<br>30/06/2011                                        | Exercice<br>clos le<br>31/12/2010                  | Exercice<br>clos le<br>31/12/2009                  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|----------------------------------------------------|
|                                                                                                | Situation<br>financière<br>intermédiaire<br>consolidée<br>(examen limité) | Situation<br>financière<br>consolidée<br>(auditée) | Situation<br>financière<br>intermédiaire<br>consolidée<br>(examen limité) | Situation<br>financière<br>consolidée<br>(auditée) | Situation<br>financière<br>consolidée<br>(auditée) |
| <b>Chiffre d'affaires</b>                                                                      | <b>30 385</b>                                                             | <b>64.419</b>                                      | <b>32 697</b>                                                             | <b>62.053</b>                                      | <b>67.692</b>                                      |
| <b>Résultat<br/>opérationnel<br/>courant</b>                                                   | <b>51</b>                                                                 | <b>2.095</b>                                       | <b>777</b>                                                                | <b>(2.151)</b>                                     | <b>(895)</b>                                       |
| Résultat opérationnel                                                                          | (18)                                                                      | 1.959                                              | 641                                                                       | (2.979)                                            | (895)                                              |
| <b>Résultat net part du<br/>groupe</b>                                                         | <b>(207)</b>                                                              | <b>1.666</b>                                       | <b>493</b>                                                                | <b>(3.219)</b>                                     | <b>(2090)</b>                                      |
| Actif immobilisé net                                                                           | 12 271                                                                    | 12.299                                             | 12 317                                                                    | 12.456                                             | 12.776                                             |
| Dont goodwill                                                                                  | 11 014                                                                    | 11 014                                             | 11 014                                                                    | 11 014                                             | 11 014                                             |
| Capitaux propres et<br>autres fonds propres                                                    | (907)                                                                     | (691)                                              | (1 978)                                                                   | (2.495)                                            | 597                                                |
| Dettes fiscales et<br>sociales                                                                 | 17 911                                                                    | 19 600                                             | 19 902                                                                    | 17 789                                             | 16 244                                             |
| Endettement<br>financier <sup>3</sup>                                                          | 9 507                                                                     | 8.540                                              | 10 187                                                                    | 9.249                                              | 10.355                                             |
| Capacité<br>d'autofinancement<br>des sociétés intégrées<br>avant impôts et coûts<br>financiers | 66                                                                        | 1 327                                              | 372                                                                       | (2 028)                                            | (1 165)                                            |
| Trésorerie                                                                                     | 800                                                                       | 1.693                                              | 3 113                                                                     | 1.650                                              | 296                                                |
| <b>Total de bilan</b>                                                                          | <b>31 664</b>                                                             | <b>32.900</b>                                      | <b>34 474</b>                                                             | <b>31.469</b>                                      | <b>33.149</b>                                      |

Au 30 juin le solde de la dette différée est de 3 872 K€, dont 216 K€ pour les caisses de retraite, mutuelle et prévoyance et 3 656 K€ via la CCSF pour les dettes fiscale et sociales.

<sup>3</sup> L'endettement financier est essentiellement composé d'affacturage

## **CHAPITRE 4 - FACTEURS DE RISQUES**

La société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

### **4.1 RISQUES LIÉS A L'ACTIVITE DU GROUPE**

#### **4.1.1 Risque sur la continuité de l'exploitation**

Compte tenu du risque de liquidité (présenté au paragraphe 4.3.3 du présent Prospectus) dans l'hypothèse où l'opération de rapprochement avec Osiatis n'est pas réalisée selon les modalités présentées dans ce Prospectus il existerait un risque sur la continuité de l'exploitation de la Société qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, les résultats, la situation financière ou le chiffre d'affaires du Groupe. Le financement des besoins de trésorerie d'exploitation s'effectue quasi-exclusivement par le factoring des créances clients (en cours moyen de 10 461 K€ au 30 juin 2012). Par ailleurs, un accord a été conclu avec la CCSF, dont le montant de la dette s'élève à 3.7 M€ au 30 juin 2012, sur la poursuite du plan de remboursement sur le rythme suivant : mensualité de 150 K€ à partir d'août 2012 jusqu'au mois de décembre 2012, puis 190 K€ à compter de janvier 2013, remboursement ponctuel de 500 K€, postérieurement à l'augmentation de capital réservée à OSIATIS, au plus tard le 31 décembre 2012. ESR a en outre obtenu de la part des organismes de retraite et de prévoyance, et après paiement intégral des dettes différées existante (216 K€ payées le 20 juillet 2012), l'étalement des sommes dues au titre du second trimestre 2012 (827 K€) à raison d'une mensualité de 165 K€ sur 5 mois à partir du mois d'août 2012.

#### **4.1.2 Risques liés aux évolutions sectorielles**

Les marchés sur lesquels intervient ESR sont en constante évolution du fait des progrès technologiques entre autres, le groupe ESR fait de son mieux pour s'adapter à ces évolutions.

#### **4.1.3 Risques liés à l'environnement concurrentiel**

Le groupe ESR fait face sur son marché à de nombreux concurrents et cette concurrence pourrait s'accroître dans l'avenir du fait du regroupement éventuel de concurrents. De nouveaux entrants peuvent faire leur apparition sur le marché du groupe ESR, même si l'accès aux grands et moyens comptes nécessite des références conséquentes et une large offre de services de qualité, ce qui est le cas du groupe ESR.

#### **4.1.4 Risques liés à la dépendance envers les clients**

La société ESR ne travaillant quasi exclusivement qu'avec des clients grands comptes, les risques d'impayés sont très faibles. Les créances pour lesquelles il existe des risques de non-recouvrement sont provisionnées dans les comptes de la société (208 K€ TTC de créances risquées provisionnées au 30/06/2012). Par ailleurs, une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale ; la valeur d'inventaire étant déterminée en fonction d'éventuels problèmes de recouvrement ou de l'existence de procédures judiciaires ou contentieuses. Ces provisions étaient de 216 697,47 € à fin 2011 et à fin 2010. D'autre part, ESR s'est toujours attaché à veiller à une répartition équilibrée de son chiffre d'affaires par clients et par secteurs d'activité, ce qui limite l'exposition au risque de défaillance d'un client particulier ou d'arrêt d'un secteur d'activité de l'économie.

Au 30 juin 2012, le chiffre d'affaires réalisé avec le premier client représente 14,03% du chiffre d'affaires global (17% au 31/12/2011) et le chiffre d'affaires réalisé avec les 10 premiers clients représente 18,62 M€ soit 61,39 % du chiffre d'affaires global (65% au 31/12/2011). Attentif à

maintenir une répartition équilibrée de son chiffre d'affaires, ESR a engagé depuis plusieurs mois une stratégie de développement commercial axée vers de nouveaux métiers et de nouveaux clients. Les créances échues non dépréciées fin 2011 et fin 2010 se décomposaient comme suit :

| Créance échues<br>En K€ | 2010  | 2011  |
|-------------------------|-------|-------|
| ESR                     | 1 538 | 1 314 |
| SERVITIQUE              | 288   | 587   |
| INFODESIGN              | (29)  | (29)  |
| ESR CONSULTING          | 0     | 6     |
| -----                   |       |       |
| TOTAL                   | 1 797 | 1 662 |

#### 4.1.5 Risques liés à la dépendance envers les partenaires

Le groupe ESR a conclu dans le cadre de son développement de nombreux partenariats qui ne comportent, pour la plupart aucun engagement financier à sa charge. Même si la poursuite des activités du groupe ne dépend pas de ces partenariats, ceux-ci contribuent à renforcer la qualité et les modalités d'exécution de son offre de services. Par conséquent, la fin d'une relation avec un partenaire conduirait ESR à choisir un partenaire de substitution ou à adapter sa politique commerciale. Le groupe ESR entretient depuis plusieurs années de très bonnes relations avec ses principaux partenaires. Cependant, le risque de non-renouvellement de ces partenariats ne peut être écarté.

#### 4.1.6 Risques liés aux évolutions technologiques

Les marchés sur lesquels intervient ESR sont caractérisés par d'importantes évolutions technologiques. La réussite future d'ESR dépend de sa capacité à anticiper ces évolutions technologiques et à les intégrer à son offre.

#### 4.1.7 Risques liés aux contrats

Les prestations fournies par ESR sont régies par trois types de contrats :

- Les contrats d'infogérance, par lesquels un client nous confie tout ou partie d'une fonction (par exemple la supervision d'un réseau) pour une durée généralement comprise entre 1 et 3 années.
- Les contrats de projet: un client nous charge d'un chantier, placé sous notre responsabilité. Il s'agit par exemple d'une étude d'évaluation d'une Solution, d'une migration de système d'exploitation, de l'ingénierie d'un changement de palier sur l'ensemble d'un parc. La durée de tels projets varie généralement de 3 à 12 mois.
- Les contrats d'assistance technique, par lesquels nous mettons des compétences à la disposition d'un client. Dans la forme, de tels contrats stipulent généralement une durée de 3 à 6 mois. Dans la pratique, ils sont renouvelés presque systématiquement. La durée moyenne des missions est, ainsi de l'ordre de 12 à 18 mois.

En ce qui concerne les contrats d'assistance technique, la valeur de la prestation est fonction des moyens mis en œuvre. Le revenu est reconnu au fur et à mesure de la prestation et est égal au temps passé, justifié auprès du client, multiplié par un taux horaire ou journalier.

Pour les prestations de projets et d'infogérance, le chiffre d'affaires est reconnu au fur et à mesure de la prestation. Les méthodes de détermination du pourcentage d'avancement peuvent inclure à une date considérée :

- L'examen des travaux effectués

- Les services rendus rapportés au total des services à exécuter
- Les coûts encourus rapportés au total des coûts estimés

L'infogérance et les activités forfaitaires ont représenté 60% du chiffre d'affaires en 2011, l'assistance technique 40%.

Le non-respect des engagements contractuels peut être sanctionné par le non renouvellement des contrats. Des pénalités financières, liées à des non-remplacements de personnes absentes et/ou un turn over trop important, généralement plafonnées à un certain pourcentage du montant annuel du contrat, peuvent figurer dans les contrats à engagement de résultat ; ainsi pour ce type de contrat un suivi de la prestation est mis en place pour permettre une meilleure maîtrise des risques et des engagements ainsi qu'une anticipation comptable des pertes à terminaison en fonction de l'avancement. Au 30/06/12, il n'y a pas de pénalités financières avérées à provisionner.

#### **4.1.8 Risques liés à la propriété intellectuelle et industrielle**

ESR est propriétaire d'un portefeuille de marques portant sur sa dénomination sociale et sur son offre.

ESR met tout en œuvre pour protéger et défendre son portefeuille, mais, malgré les moyens déployés, ESR demeure exposée aux risques de contrefaçon et de piratage qui restent plus importants dans certains pays.

#### **4.1.9 Risques liés à la gestion du personnel**

Du fait de la nature même de son activité, la prestation de service, ESR est exposée à des risques liés à la gestion du personnel de type : taux de rotation du personnel (12 % sur le premier semestre 2012, 34 % sur l'année 2011, 17 % sur le S1 2011) ou taux d'inter-contrat (8,7% sur le premier semestre 2012, 6,3% sur l'année 2011, 7,0% sur le premier semestre 2011).

La gestion du personnel est une fonction prioritaire du groupe, cette gestion est managée au quotidien à travers la formation et les entretiens de fin de mission et annuels.

### **4.2 RISQUES JURIDIQUES ET REGLEMENTAIRES**

#### **4.2.1 Risques sociaux**

Le groupe est engagé dans un certain nombre de procès ou de litiges. Les charges pouvant en découler, estimées probables, ont fait l'objet de provisions pour risques et charges comptabilisées à la clôture de l'exercice (1.105 K€ au 30/06/2012). Les provisions concernent des litiges salariaux prudhommaux et aucun échéancier n'est réalisable car ESR n'a pas connaissance à ce jour de toutes les dates de jugements et/ou de reports. Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du groupe.

#### **4.2.2 Risques liés à l'environnement et actions d'ESR en matière de développement durable**

Du fait de la nature même de son activité, la prestation de service, ESR est très peu exposée à la législation et aux risques en matière environnementale. Cependant, la société s'est toujours attachée à respecter et à faire respecter les législations et réglementations applicables au niveau national, européen et international (notamment lois, directives, conventions ou traités) en matière de respect de l'environnement et du respect des droits des personnes.

Selon la définition figurant dans le rapport de la Commission Brundtland intitulé "Notre avenir à tous", le développement durable est un développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité de satisfaire les besoins des générations futures. Centrée au départ sur la protection de l'environnement, l'acception du concept s'est élargie à la qualité des relations entre tous les acteurs de la société. Ainsi l'équité, la cohésion sociale et des pratiques économiques saines sont devenues des composantes essentielles du développement durable.

Les trois règles d'ESR dans son engagement en faveur du développement durable sont les suivantes :

- être responsable vis-à-vis de la société civile
- être pour ses clients un partenaire efficace et fiable
- être pour ses salariés un employeur qui valorise les compétences

En particulier, la satisfaction du client est constamment au centre des préoccupations de l'entreprise, avec le souci de répondre de façon très précise aux besoins exprimés. La déontologie est chez ESR un principe fondamental.

Au cours de l'année 2011, ESR a poursuivi ses efforts d'engagement en faveur de l'environnement dans le cadre de contrats de collaboration signés avec ses clients. Grâce aux efforts conjugués des salariés et de la direction, l'activité du comité d'entreprise a connu un nouvel essor. Un effort de formation ciblé sur les nouvelles technologies a permis de remettre à niveau les compétences d'un certain nombre d'employés dont les acquis risquaient de se trouver, à court terme, en décalage avec les demandes du marché.

Pour 2012, l'action d'ESR comprendra la poursuite de la sensibilisation du personnel aux questions d'environnement.

## **4.3 RISQUES FINANCIERS**

### **4.3.1 Risque de change**

Le Groupe facture l'ensemble de ses prestations en euros ; ses coûts sont également libellés en euros. La seule filiale étrangère du Groupe est la société ESR Switzerland dont les activités sont en sommeil. Le financement de cette entité est assuré par un prêt de la société ESR pour 2.4 M€. Cette dette est libellée en euro et à ce titre les différences de change concernant ce prêt intragroupe sont portées en capitaux propres.

### **4.3.2 Risque de taux**

Plus de 99% de la dette du groupe est à court terme et à taux variable. Compte tenu du faible encours de dettes à moyen terme, le Groupe n'a pas jugé nécessaire de mettre en place des produits dérivés de taux pour couvrir le risque de taux.

Le financement du groupe est assuré essentiellement par la cession de créances à un factor. Le coût de ce financement correspond à Euribor 3 mois plus une marge.

L'encours moyen brut de dette vis-à-vis du factor est de 11 348 K€ pour l'exercice 2011 (10 461 K€ au premier semestre 2012) ; toute variation de +/- 1% en année pleine, par rapport au niveau actuel de l'Euribor, se traduirait par une charge ou un produit financier supplémentaire de 113 K€ (104 K€ au premier semestre 2012).

### **4.3.3 Risque de liquidité**

Le principal indicateur de liquidité suivi par la direction du groupe est le montant non utilisé des limites de crédits accordées au groupe sous diverses formes et les liquidités disponibles.

Le tableau ci-après récapitule la situation d'accès à la liquidité du Groupe au 31 décembre 2011 :

| <i>En milliers d'euros</i> |            | <b>En-cours</b> | <b>Limite</b> | <b>Disponible</b> |
|----------------------------|------------|-----------------|---------------|-------------------|
| <i>Factor</i>              | Groupe     |                 | 18 000        |                   |
|                            | ESR        | 7 751           |               |                   |
|                            | InfoDesign | 388             |               |                   |
|                            | Servitique | 319             |               |                   |
| <b>Sous-total</b>          |            | <b>8 458</b>    | <b>18 000</b> | <b>9 542</b>      |
| <i>Découvert</i>           |            | 6               | 200           | 194               |
| <b>Total</b>               |            | <b>8 464</b>    | <b>18 200</b> | <b>9 736</b>      |

Il est précisé qu'ESR Consulting n'a pas de factor.

De plus, le Groupe ESR connaît des difficultés financières, et se trouve dans une situation délicate, sa survie étant à risque à court terme.

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère ne pas être en mesure de faire face à ses échéances à venir après mi-septembre. L'adossment et l'étalement des dettes différées devront permettre à la société d'être en mesure de faire face à ses échéances sur 12 mois (cf déclaration sur le fonds de roulement net, en 3.1 de la deuxième partie du Prospectus).

Un adossment d'ESR à OSIATIS permettra, en particulier grâce à l'Augmentation de Capital Réservée d'un montant but de 4 millions d'euros, l'apport à ESR par OSIATIS des capitaux nécessaires à la sortie des difficultés financières et de trésorerie rencontrées actuellement par le groupe, au renforcement de ses fonds propres et au retour d'une croissance solide. (Voir en 3 de la deuxième partie de ce Prospectus les informations concernant l'opération).

#### **4.3.4 Risque actions**

A la date du présent prospectus, la Société ne détient pas de participation dans des sociétés cotées et n'est par conséquent pas exposée à un risque sur actions.

#### **4.3.5 Risque liés aux engagements hors bilan**

Risque lié aux créances cédées dans le cadre du contrat d'affacturage non encaissées à la clôture : 9.658 K€ TTC au 31/12/2011 et 9.424 K€ au 30/06/2012. La situation des nantissements est détaillée dans l'annexe aux comptes consolidés, au 20.3.5.25 pour 2011, et au 20.1.2.18 pour le 30/06/2012.

#### **4.3.6 Risques sur les actifs incorporels**

Le groupe pratique annuellement des tests de valeur.

La société opère sur un seul secteur d'activité et les risques sont homogènes sur l'ensemble des produits et services qu'elle offre. Aussi le groupe ESR correspond à une seule unité génératrice de trésorerie.

La valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie a été déterminée en utilisant la valeur d'utilité. Pour déterminer la valeur d'utilité, le groupe a projeté les flux futurs de trésorerie qu'il s'attend à obtenir de l'unité génératrice de trésorerie. Cette projection est basée sur des budgets financiers couvrant une période de cinq années (2012, 2013, 2014, 2015 et 2016). Les flux futurs de trésorerie au-delà de cinq ans sont extrapolés en tenant compte d'un taux de croissance à perpétuité

(voir ci-dessous). Les flux futurs de trésorerie sont actualisés par le coût moyen pondéré du capital de la société.

Les principales hypothèses retenues pour le budget de l'année 2012 sont :

- Activité : un chiffre d'affaires de 62 200 K€
- Taux inter contrat : environ 7,1 % sur l'année 2012
- Niveau d'EBIT : environ 1,40 %

L'utilisation de ces flux futurs aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en appliquant des taux avant impôt à des flux de trésorerie non fiscalisés, comme demandé par IAS 36.

Le taux de croissance à l'infini est de 1,75%.

Le taux d'actualisation utilisé correspond au coût moyen pondéré du capital observable sur le secteur. Ce taux s'élève à 9,50 %, en 2010 il s'élevait à 10,19 %.

Les actifs testés correspondent aux capitaux employés du groupe ESR et se décomposent ainsi :

- Actifs courants et non courants, à l'exception de la trésorerie.
- Des passifs courants à l'exception des emprunts portant intérêts et de la part à plus d'un an du passif social et fiscal d'ESR S.A. étalé dans le cadre du premier CODECHEF.

La valeur d'utilité de l'UGT étant supérieure à la valeur comptable des actifs testés, aucune perte de valeur ni aucune provision pour dépréciation ne sont à constater au 31 décembre 2011.

A noter que la variation de 1 point du taux d'actualisation serait sans incidence sur la valeur de l'Unité Génératrice de Trésorerie.

La baisse de 1 point du taux de croissance perpétuel ou une baisse de 1 point du taux de marge (EBITDA / CA) serait également sans incidence sur cette valeur.

Notons qu'il est difficile de prévoir si les hypothèses sont probables ou non et que les hypothèses utilisées dans l'analyse de la sensibilité ci-dessus et dans les analyses se trouvant dans les annexes aux comptes consolidés sont données à titre d'information.

En guise de complément sur risques relatifs aux actifs incorporels, voir les annexes aux comptes consolidés des exercices 2011, 2010, 2009 respectivement en 20.3, 20.5, 20.7, et plus particulièrement les paragraphes sur les tests de perte de valeur respectivement en 20.3.5.7, 20.5.2.7, 20.7.2.7 et sur les actifs incorporels, respectivement en 20.3.5.5, 20.5.2.5, 20.7.2.5.

#### **4.4 ASSURANCES ET COUVERTURE DES RISQUES**

La société ESR et ses filiales bénéficient d'une garantie couvrant sa responsabilité civile chef d'entreprise et professionnelle. Le montant maximum garanti à ce titre est de 30 000 000 € par année d'assurance.

La société bénéficie également d'une garantie couvrant les dommages à l'ensemble des installations informatiques à hauteur d'une valeur de remplacement à neuf hors taxe de 1 000 000 €.

La société n'a pas souscrit d'assurance pour pertes d'exploitation.



## **CHAPITRE 5 - INFORMATIONS CONCERNANT LA SOCIETE**

### **5.1 HISTOIRE ET EVOLUTION DE LA SOCIETE**

#### **5.1.1 Dénomination sociale**

ESR à partir de 1989, anciennement dénommée Ordiprest Réseaux à la création.

#### **5.1.2 Date de création**

La société a été créée le 22 octobre 1987.

#### **5.1.3 Siège Social**

Immeuble les Montalets  
2 rue de Paris  
92196 Meudon Cedex  
Tél. : 01 47 65 14 00

#### **5.1.4 Durée de vie**

La durée de la société est fixée à 99 ans à compter de la date d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, soit jusqu'au 4 novembre 2086, sauf cas de prorogation ou de dissolution anticipée décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire.

#### **5.1.5 Forme juridique**

Société Anonyme à Conseil d'Administration régie par le nouveau Code de Commerce. La société est soumise au droit français.

#### **5.1.6 Exercice social**

L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

#### **5.1.7 Objet social (article 2 des statuts)**

La société a pour objet d'assurer, directement ou indirectement, en France ou à l'étranger, toutes prestations de services dans le domaine de l'informatique, la formation du personnel qualifié pour ces opérations et en particulier, toute prestation liée à l'activité de réseaux de téléinformatique. Et, plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à cet objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

La prise de participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit et quel que soit le secteur d'activité.

#### **5.1.8 Registre du Commerce et des Sociétés**

NANTERRE 342 504 412

### 5.1.9 Code NAF

Le code NAF de la société est le 6 202 A (anciennement 723 Z).

### 5.1.10 Consultation des documents sociaux comptables et juridiques

Les statuts, procès-verbaux et autres documents sociaux, comptables ou juridiques peuvent être consultés au Siège Social de la société, Immeuble les Montalets, 2 rue de Paris, 92196 Meudon Cedex.

### 5.1.11 Evénements marquants dans le développement de la Société – Rappel historique

ESR, société anonyme, a été fondée en 1987. Les initiales qui composent sa raison sociale signifient "L'Expertise Systèmes Réseaux" et traduisent sa spécialisation en ingénierie des infrastructures informatiques et en télécommunications.

L'expertise du Groupe ESR est reconnue par une clientèle prestigieuse. La confiance de ses clients dans son savoir-faire permet à ses collaborateurs d'évoluer au sein de projets de grande envergure, valorisants, dans des environnements résolument tournés vers les nouvelles technologies, centrées autour de la gestion des infrastructures des systèmes, d'information et de télécommunication.

- 1987**
  - Création de la société, par Jean-Guy BARBOTEAU, un expert en systèmes et réseaux informatiques fort de dix-sept années d'expérience
- 1988-1997**
  - ESR se développe et devient un expert reconnu des architectures informatiques distribuées et des réseaux de radiocommunications
- 1998**
  - ESR obtient la certification ISO 9002
  - Le chiffre d'affaires dépasse 25M€
- 1999**
  - Introduction d'ESR sur le second marché d'Euronext Paris
  - La société développe son implantation régionale avec l'ouverture de deux agences : ESR Ouest et ESR Rhône-Alpes
- 2000**
  - ESR poursuit son développement national avec l'ouverture de l'agence Sud-Ouest et de l'agence PACA
  - Le cap des 500 collaborateurs est dépassé
- 2002**
  - Création du Centre de Compétences Stockage / Sauvegarde / Archivage
- 2003**
  - Création de la filiale VALEXA, spécialisée dans les services aux constructeurs et opérateurs de télécommunications
  - Acquisition de la société ACTILIA
- 2004**
  - Acquisition de la société GMG Technologies et de la société ESYS
  - Le chiffre d'affaires réalisé dépasse 50M€
- 2005**
  - Création du centre d'expertise e-Security avec l'acquisition des sociétés MasterSecurity et Lynx Technologies

- Le chiffre d'affaires dépasse 80M€ pro forma
- 2006**
- Le siège social de la société s'installe à Meudon (92)
  - ESR et l'ensemble de ses filiales obtiennent la certification ISO 9001 v.2000
- 2007**
- Adhésion au Pacte Mondial des Nations-Unies
  - Le Groupe ESR cède ses participations dans VALEXA et Phenix Energy pour se recentrer sur son cœur business
- 2008**
- Le Groupe ESR est classé Premier Pure Player Gestion des Infrastructures par le cabinet Pierre Audoin Conseil
- 2009**
- Création de la filiale ESR Consulting, spécialisé dans le Conseil et l'Expertise
  - Ouverture de l'Agence Nord à Lille
- 2010**
- Le Groupe ESR obtient la certification ISO 9001 v.2008 par l'AFNOR

## **5.2 INVESTISSEMENTS**

### **5.2.1 Principaux investissements réalisés**

Les investissements réalisés par l'entreprise sont représentés essentiellement par des dépenses d'équipement en matériel bureautiques et informatiques, et logiciels associés. Les dépenses représentent une enveloppe de l'ordre de 100 K€ environ annuellement.

### **5.2.2 Principaux investissements en cours**

Les investissements en cours, de nature courante, sont ceux décrits ci-dessus. Le financement des investissements est effectué, soit sur fonds propres, soit par recours à une société de financement.

### **5.2.3 Investissements à venir**

Il n'y a pas d'autres investissements particuliers à venir.

### **5.2.4 Investissements futurs faisant l'objet d'engagements fermes**

Il n'existe pas d'investissements futurs faisant l'objet d'engagements fermes.

## CHAPITRE 6 - L'ACTIVITE DU GROUPE ESR

### 6.1 LE SAVOIR-FAIRE DU GROUPE ESR

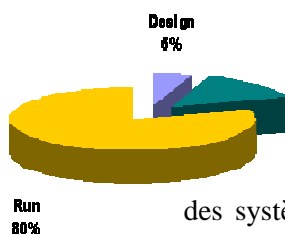
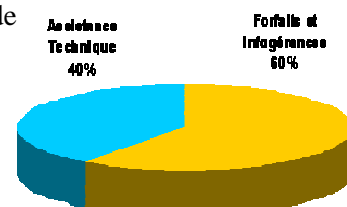
Le Groupe ESR intervient d'une part sur les systèmes informatiques des grandes entreprises presque exclusivement de clients grands comptes : acteurs majeurs de l'industrie et des services, compagnies d'assurances, banques, administrations, industries, et d'autre part sur les réseaux de télécommunications, pour une clientèle composée d'opérateurs et de constructeurs d'équipement.

Le savoir-faire méthodologique et technique du Groupe ESR s'étend de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage jusqu'à l'infogérance d'exploitation.

L'infogérance et les activités forfaitaires ont représenté 60% du chiffre d'affaires en 2011.

Le Groupe ESR est une société indépendante qui n'est liée à aucun autre groupe, ni par la structure de son actionariat ni par des accords

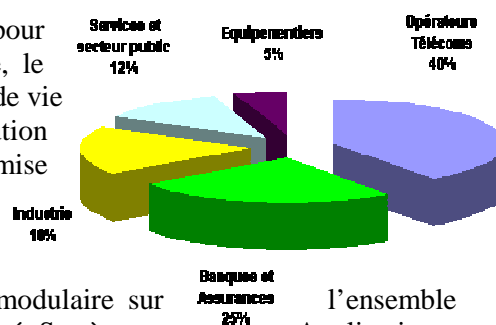
commerciaux même si elle s'appuie sur une démarche de partenariat active avec les constructeurs et éditeurs qui constituent les références sur le marché.



Disposant d'une confiance forte de ses clients pour son savoir-faire technique et méthodologique, le Groupe ESR intervient sur les 3 phases du cycle de vie des systèmes et des réseaux, de la conception de la solution adaptée aux besoins de chaque client, à son intégration et sa mise en œuvre, et à sa gestion quotidienne grâce notamment à des

contrats d'assistance technique ("design, build and run")

Le Groupe ESR possède aujourd'hui une offre de services modulaire sur des infrastructures: Télécoms, Poste utilisateur, Réseaux/Sécurité, Systèmes et



### 6.2 ATOUTS ET POINTS FORTS DU GROUPE ESR

#### 6.2.1 L'expérience d'une SSII leader dans le domaine de la gestion des infrastructures SI et Télécoms

Le Groupe ESR travaille depuis plus de 25 ans dans le domaine de la fourniture de prestations intellectuelles pour les plus grands donneurs d'ordre français, que ce soit en mode d'Assistance Technique ou en mode forfaitaire (BNP-Paribas, Société Générale, Maif, Natixis, Allianz, ICDC, Groupama Gan Vie, France Telecom, SFR, LA POSTE, EDF, etc.).

Le Groupe ESR est aujourd'hui l'un des leaders français dans le domaine de la gestion des infrastructures SI et Télécoms.

**Spécialiste exclusif sur les métiers de la production en France**, les activités de Production représentent plus de 80% du Chiffre d'Affaires du Groupe ESR.

Le Groupe ESR est une SSII à taille humaine d'environ un millier de collaborateurs lui permettant d'adresser la plupart des besoins de ses clients tout en disposant de la souplesse et de la réactivité d'une société à taille humaine.

### 6.2.2 L'expertise d'ESR Consulting, filiale spécialisée Conseil & Audit

ESR Consulting, filiale du Groupe ESR est composée de consultants et experts aux profils complémentaires, répartis en plusieurs pôles d'expertises : Sécurité, Réseaux & Télécoms, Stockage, Virtualisation, Système d'Information.

Dans ce cadre, les consultants et experts d'ESR Consulting sont régulièrement impliqués dans des missions qui nécessitent de comprendre les enjeux métiers, ainsi que la prise en compte des bonnes pratiques (ISO 2700x, ITIL, etc.), mais aussi des règlements et lois (CRBF, Bâle II, Solvency II, etc.).

ESR Consulting est en mesure de proposer à ses clients des offres d'audits, de conseil ou d'accompagnement des maîtrises d'œuvre et d'ouvrage sur des sujets qui peuvent se limiter à un seul domaine d'expertise ou concerner des périmètres transverses de leur SI.

### 6.2.3 La maîtrise des modes de contractualisation en engagement de résultats

Le Groupe ESR a réalisé 60% de son chiffre d'affaires 2010 en mode engagement de résultats.

Le Groupe ESR est un acteur des principaux référencements nationaux (LA POSTE, FRANCE TELECOM, ERDF, EDF, BNPP,...).

### 6.2.4 La recherche permanente de l'Excellence

Le Groupe ESR met la Qualité au centre de son développement. Il est notamment certifié **ISO 9001 version 2008 pour l'ensemble de ses services et filiales**.

Adhérent au Pacte Mondial depuis 2007, le Groupe ESR s'attache à respecter ses clients, fournisseurs et ses collaborateurs, par la mise en place d'une charte éthique valorisant l'équité, la cohésion sociale et des pratiques économiques saines.

### 6.2.5 La Satisfaction des clients au Coeur de la stratégie du Groupe ESR

Le Groupe ESR réalise des enquêtes annuelles de Satisfaction Client (Enquête de Relation Client - ERC).

De par son engagement Qualité, le Groupe ESR réalise des audits et des contrôles des prestations mises en place en interne et chez ses clients avec l'accord de ceux-ci.

### 6.2.6 Une couverture nationale

Le Groupe ESR dispose d'agences et de structures régionales, propres à garantir une relation de proximité avec ses clients.

En 2011, les régions ont représenté 51% du chiffre d'affaire du Groupe ESR.



### 6.2.7 La gestion des Ressources Humaines

Le contrôle des compétences acquises par les collaborateurs au cours de leurs missions est évalué à minima semestriellement.

Les collaborateurs bénéficient d'un entretien de carrière annuel (bilan, évolution de carrière souhaité).

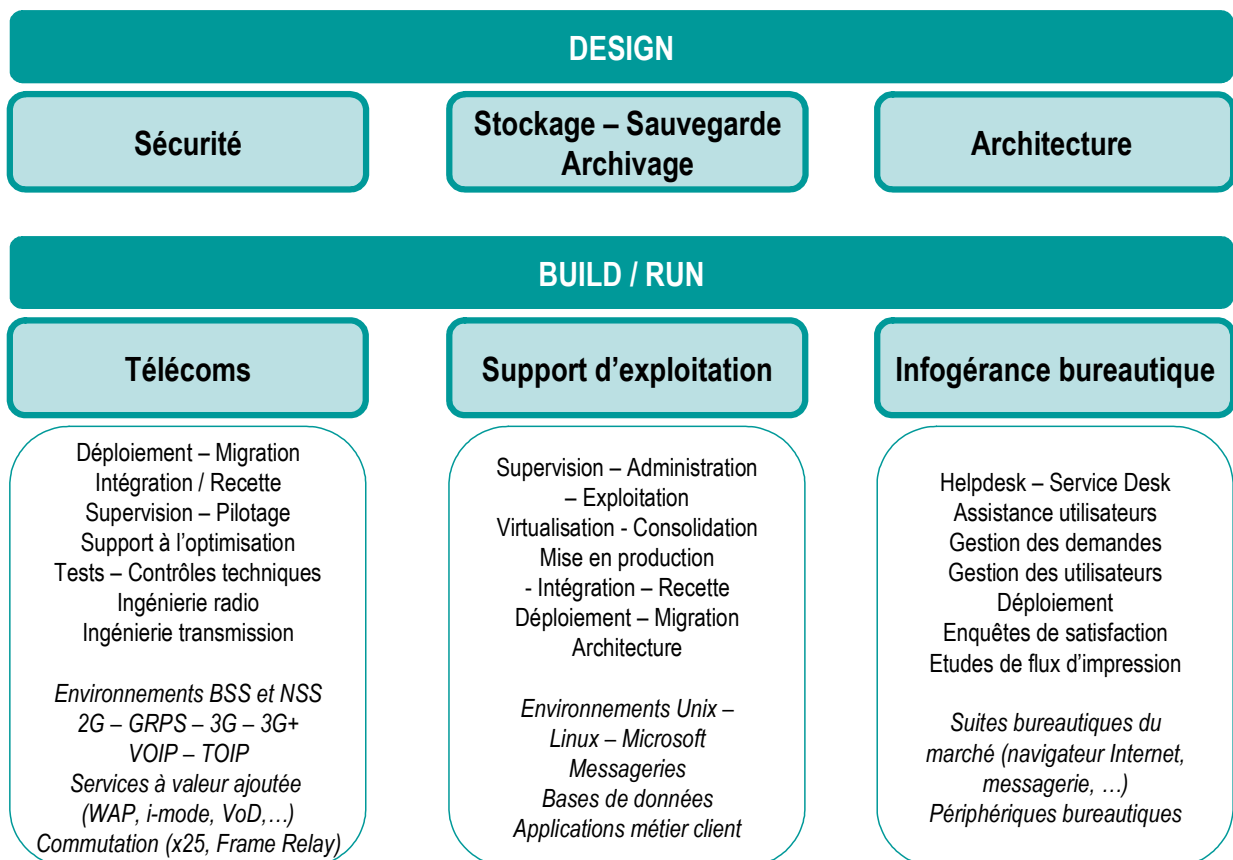
Le Groupe ESR met en place des programmes de formation et de certifications par l'anticipation des besoins des clients ; il a consacré 3,12% de la masse salariale consacré à la formation en 2010 (légal= 1.6%).

Le Groupe ESR participe à de nombreuses associations telles que : CLUSIF, AFCDP, AFNOR, Club EBIOS, Club 27001, etc.

### 6.3 LE POSITIONNEMENT STRATEGIQUE D'ESR

Les métiers d'ESR concernent, d'une part, les infrastructures des systèmes d'information des grandes entreprises et, d'autre part, les télécommunications.

## Les domaines d'intervention



### **6.3.1 Infrastructures des systèmes d'information**

Un système d'information est un système dans lequel des acteurs introduisent des informations qui sont traitées automatiquement et dont les résultats sont mis à la disposition d'autres acteurs quel que soit le lieu où ils se trouvent.

L'infrastructure du système d'information comprend les moyens de communication (applications de communication et réseaux) et les dispositifs de traitement. Ces derniers comprennent les matériels, les systèmes d'exploitation et autres logiciels de base ainsi que les bases de données.

Les applications utilisateurs, comme par exemple les applications de gestion commerciale ou de consolidation de données financières, s'appuient toutes sans exception sur les infrastructures, aussi bien pour la partie « traitement » que pour la partie « échanges ».

ESR intervient dans le domaine des infrastructures en proposant à ses clients une expertise reconnue dans la conception, l'intégration et la gestion de leurs projets à forte valeur ajoutée.

Elle assiste les directions informatiques et techniques sur les chantiers d'architecture, d'exploitation et d'administration des systèmes et réseaux.

Ses consultants couvrent ainsi les domaines suivants:

- Le Conseil pour aider nos clients à optimiser et faire évoluer leurs infrastructures
- Le Déploiement des composants des systèmes et réseaux d'entreprise
- L'Administration des réseaux d'entreprise

Le mode d'intervention consiste soit à prendre une fonction en charge (infogérance), soit à conduire un projet, soit à apporter une assistance au client.

A titre d'exemple, les missions concernent : l'interconnexion de sites, la configuration d'équipements, l'administration des réseaux, la gestion de parc, la télédistribution de logiciels, la mise en place de systèmes de sécurité informatique.

La sécurité, précisément, est devenue un enjeu majeur pour toutes les directions générales des grandes entreprises. La multiplication des modes d'accès aux informations accroît les besoins de protection des données des clients et fournisseurs et des informations propres à l'entreprise afin de minimiser les risques commerciaux, financiers et juridiques.

Au titre des exigences des entreprises qui donnent lieu à un potentiel de développement pour ESR, on peut citer également la continuité de service, qui impose un fonctionnement sans faille des systèmes d'information 24h/24, 365 jours par an et donc crée des besoins importants en supervision, traitement des alarmes, intervention rapide, gestion du «back-up », sauvegarde, restauration, etc.

#### *6.3.1.1 Réseaux & Systèmes Informatiques*

Les interventions d'ESR couvrent l'ensemble des domaines dans l'univers des systèmes et réseaux.

#### **Architecture systèmes et réseaux**

- Conception
- Études d'architecture LAN/WAN
- Qualification
- Veille technologique
- Sécurité

### **Interconnexion de réseaux - Réseaux LAN, WAN**

- Intégration de réseaux voix/données
- Voix sur IP
- Migration de réseaux
- Veille technologique
- Sécurité

### **Prise en charge de parcs micro/réseaux**

- Installation, configuration et déploiement de matériels et de logiciels
- Postes de travail, imprimantes, routeurs, passerelles
- Administration des serveurs

### **Administration**

- Gestion des comptes utilisateurs et des droits d'accès
- Gestion des systèmes, réseaux, applications et bases de données
- Télédistribution de logiciels
- Télémaintenance
- Conseil, mise en œuvre et utilisation de plates-formes d'administration
- Administration des applications

### **Optimisation des performances et des coûts**

- Réseaux LAN/WAN
- Administration
- Applications
- Bases de données

### **Migration d'applications et de systèmes**

- Études
- Écriture de scripts
- Automatisation des tâches
- Mise à jour
- Rédaction de cahier des charges
- Réalisation
- Validation, recette
- Mise en production

### **Audit technique**

#### **Support technique**

- Aide aux utilisateurs
- Hotline
- Formation

### **Mise en place de l'infrastructure de communication ou adaptation aux flux Intranet et Groupware**

- Définition de l'architecture réseau
- Mise en place de serveurs proxy
- Routeurs
- Firewalls
- Serveurs Intranet HTTP, FTP, NNTP, etc.
- Serveurs DNS



### **Intégration d'application et de produits**

- Création de pages Web
- Connexion à des bases de données
- Création dynamique de pages
- Indexation par moteur de recherche
- Génération de statistiques
- Développement d'applications de Workflow

### **Exploitation des applications Intranet**

- Gestion de la sécurité (mise en œuvre de la politique de sécurité, gestion des droits utilisateurs)
- Traitement des incidents
- Gestion des ressources
- Gestion des utilisateurs
- Optimisation des performances

### **Administration internet**

- Gestion des serveurs web
- Gestion des comptes utilisateurs
- Gestion des bases de données
- Gestion des index

### **Etude et mise en œuvre des systèmes de messagerie, interconnexion de messageries hétérogènes**

- Installation et configuration des serveurs SMTP
- Gestion des droits
- Installation des annuaires
- Installation des serveurs DNS
- Administration des serveurs
- Filtrages
- Routages
- Installation de passerelles MTA
- Migration de messagerie
- Installation et configuration des accès distants
- Développement d'application de Workflow

Les équipes d'ESR comprennent l'éventail complet des profils de spécialistes en Systèmes et Réseaux:

- Chefs de Projets
- Architectes Réseaux et Systèmes
- Consultants
- Ingénieurs Systèmes
- Ingénieurs Réseaux
- Ingénieurs Sécurité
- Ingénieurs Support Technique
- Administrateurs Systèmes
- Administrateurs Réseaux
- Administrateurs Base de Données
- Ingénieurs d'Etude

Les compétences techniques dans les systèmes informatiques :

- Windows XP / VISTA / SEVEN / 2003 / 2008, Unix (Solaris, HP/UX, AIX), Linux, MVS, AS400, Novell

- Matériel Cisco
- TCP/IP, ATM, Ethernet, Token Ring, Frame Relay, BGP, OSPF, LDAP, DNS, DHCP
- HP OpenView, BMC Patrol, IBM Tivoli, Ciscoworks
- VMware, Citrix
- SMS, CFT
- Oracle, SQL, DB2, MySQL
- Lotus Notes, MS Exchange, CC-Mail
- C++, Java, C#, dot.NET
- Microsoft IIS, Lotus Domino, http
- J2EE, HTML, Apache, Websphere, Weblogic, Tomcat, Eclipse, Apache
- Corba, Tuxedo, MQ Series
- Sécurité : Firewalls, Proxy serveur, Reverse Proxies, Pix, Nokia, Checkpoint, VPN, Juniper
- Systèmes de sauvegarde
- Systèmes de stockage (SAN / NAS) EMC<sup>2</sup> / Clarion

### 6.3.1.2 *Systèmes d'Information*

Les Systèmes d'Information regroupent les compétences dédiées aux technologies de l'information et offre un ensemble de compétences permettant de mettre en œuvre des projets complexes dans les domaines Internet, Intranet, Client/Serveur, Grands Systèmes IBM, Groupware, Messagerie...

#### **Les secteurs économiques**

Services:

- Banque,
- Distribution,
- Assurances,
- Administrations...

Industrie:

- Pétrole,
- Automobile,
- Chimie,
- Electronique ...

Télécoms:

- Opérateurs,
- Constructeurs,
- Intégrateurs ...

#### **Domaines de compétences**

- Systèmes d'exploitation
- Bases de données
- Langages et AGL
- Serveurs
- Applicatifs

#### **Les niveaux d'intervention**

##### **Analyste Programmeur:**

- Participe, généralement avec un chef de projet, à l'élaboration du cahier des charges des projets
- Réalise le développement des applications
- Conçoit et assure les phases de test et de contrôle

- Rédige les documentations techniques
- Assure la maintenance des applications et peut être un support aux utilisateurs

**Ingénieur d'Etude et de développement:**

- A en charge l'analyse fonctionnelle des applications
- Décrit et organise les modules afin que l'application réponde à l'ensemble des fonctions d'un cahier des charges

**Analyste:**

- Etudie les besoins des utilisateurs
- A en charge l'analyse fonctionnelle et organique des applications
- Rédige le schéma directeur qui permettra à l'analyste programmeur et à l'ingénieur d'étude de développer l'application

**Chef de projet junior et senior:**

- Est responsable d'un certain nombre d'applications informatiques depuis l'étude de faisabilité jusqu'à leur mise en place
- Aide les utilisateurs à exprimer leurs besoins et à rédiger le cahier des charges : analyse et estime les délais, moyens, coûts de tout le projet ou de l'étude demandée

**Expert:**

- Intervient au plus haut niveau de décision auprès de clients
- Mène des analyses et préconise des choix stratégiques dans un domaine technique précis

**6.3.2 Les télécommunications**

On désigne par réseaux de télécommunications les infrastructures de transport de la voix, des données et des images. Il s'agit du téléphone fixe, du téléphone mobile, des réseaux de données du type Transpac, d'Internet, etc.

Ces moyens de communication sont exploités par des entreprises appelées opérateurs, telles que France Télécom, Cegetel, Bouygues Télécom. Les opérateurs équipent leurs réseaux en se fournissant auprès de constructeurs tels qu'Alcatel, Nortel Networks, Motorola, Cisco, Nokia, Siemens.

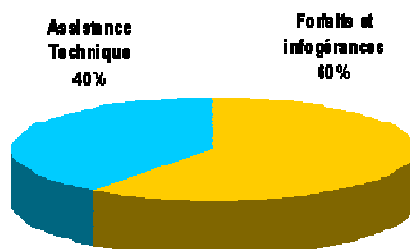
Les prestations offertes par ESR sont diverses et complètes :

- Spécification, conception et développement logiciel
- Intégration système et sous-système logiciel
- Ingénierie de réseaux
- Déploiement et maintenance de réseaux
- Qualification / Contrôle technique
- Exploitation / Supervision de réseaux et services
- Optimisation de réseaux / Réalisation d'évolutions
- Expertise et support

ESR fait valoir d'importantes compétences techniques dans le domaine des télécommunications :









- GSM, GPRS, 3G, HSDPA, FH, MIC,...
- MSC, MSS, Media Gateway, HLR, VLR, SGSN, GGSN
- LAN / WAN, ATM, IP VPN, Frame Relay, MPLS, IMS, NGN, X25
- Applications et plates-formes propres aux opérateurs (Orange, SFR, Bouygues Télécom)
- QOS
- Négociations de sites
- Systèmes informatiques de gestion des réseaux

### 6.3.3 Chiffre d'affaires consolidé par domaine de compétence



## 6.4 LES PARTENARIATS

Afin de garantir la qualité des interventions, ESR a noué des partenariats avec de grands éditeurs de logiciels. Ces partenariats nous permettent, en plus de bénéficier à des conditions préférentielles de l'évolution des technologies et produits, de faire évoluer en permanence les compétences de nos consultants sur les technologies de ces acteurs majeurs du marché par le biais de programmes de formations.

| Partenaire                                                                                                                                                                    | Niveau de partenariat                                                                                                                                                                                                          |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  <b>Microsoft</b><br><b>GOLD CERTIFIED</b><br>Partner<br>Advanced Infrastructure Solutions | Microsoft Certified Administrator<br>Microsoft Certified Administrator SQL Server 2005<br>Microsoft Certified Trainer<br>Microsoft Certified Gold Partner                                                                      |
| <br><b>ORACLE</b><br>Certified Professional                                                | Oracle Certified Partner<br>Oracle Certified Associate<br>Oracle Certified Professional                                                                                                                                        |
|  VMware<br>VMware Professional                                                             | VMWARE Professional Partner                                                                                                                                                                                                    |
|                                                                                            | Participation à la communauté des développeurs sur de nombreux produits open source :<br>Roadmap et aux forums NAGIOS<br>Représentation à la communauté française NAGIOS :<br><a href="http://nagios-fr.org">nagios-fr.org</a> |
|  IBM<br>Business Partner                                                                   | Partenaire IBM<br>Membre du Common                                                                                                                                                                                             |
|  <b>bmcsoftware</b>                                                                        | Solution Provider                                                                                                                                                                                                              |
|  <b>redhat</b>                                                                             | Redhat Ready Partner                                                                                                                                                                                                           |
|  <b>Sun</b><br>microsystems                                                                | Partner Sun                                                                                                                                                                                                                    |

## 6.5 LES CONTRATS D'ESR

Les prestations fournies par ESR sont régies par trois types de contrats :

- Les contrats d'infogérance, par lesquels un client nous confie tout ou partie d'une fonction (par exemple la supervision d'un réseau) pour une durée généralement comprise entre 1 et 3 années.

- Les contrats de projet: un client nous charge d'un chantier, placé sous notre responsabilité. Il s'agit par exemple d'une étude d'évaluation d'une Solution, d'une migration de système d'exploitation, de l'ingénierie d'un changement de palier sur l'ensemble d'un parc. La durée de tels projets varie généralement de 3 à 12 mois.
- Les contrats d'assistance technique, par lesquels nous mettons des compétences à la disposition d'un client. Dans la forme, de tels contrats stipulent généralement une durée de 3 à 6 mois. Dans la pratique, ils sont renouvelés presque systématiquement. La durée moyenne des missions est, ainsi de l'ordre de 12 à 18 mois.

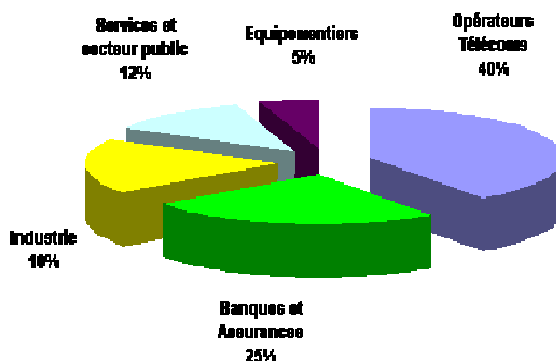
Pour mémoire, nous citerons les contrats cadre, qui matérialisent la volonté d'un client de faire d'ESR un fournisseur de façon récurrente et qui vont donner lieu à plusieurs contrats appartenant aux trois catégories précédentes.

### Les référencements d'ESR

Avec la plupart de ses clients, ESR est titulaire d'un contrat de référencement ou d'une habilitation. En effet, la politique des grands groupes est d'établir une liste des sociétés de services qu'ils autorisent à travailler avec eux. Une fois qu'ils ont agréé ESR et que cet agrément est matérialisé par un contrat cadre, ESR est certaine d'être consultée dans tous les appels d'offres et pour toutes les demandes ponctuelles. C'est une source de chiffre d'affaires récurrent.

### 6.6 LA CLIENTELE D'ESR

La clientèle d'ESR est exclusivement composée de grands comptes intégrant les opérateurs, les constructeurs télécoms, et de grandes entreprises des secteurs de la finance, de l'industrie et des services.



### Des références prestigieuses:

Principaux clients chez lesquels des missions ont été réalisées au cours de l'année 2011 :  
 AGF / ALCATEL / BNP PARIBAS / BOUYGUES TELECOM / CDC / CREDIT AGRICOLE / EDF / EDS/HP / EMC / FRANCE TELECOM / I-BANQUE POPULAIRE / LA POSTE / NOKIA / RATP / SOCIETE GENERALE / TDF

### 6.7 REPARTITION GEOGRAPHIQUE DE L'ACTIVITE

La totalité des prestations export sont facturées en euros. ESR n'est donc pas soumise au risque d'une éventuelle variation de cours de devises (risque de change).

Le chiffre d'affaires réalisé en 2011 représente 64,4 M€ contre 62,0 M€ en 2010, soit une hausse de 3,8%.

ESR réalise 49% de son chiffre d'affaires en région parisienne et 51% dans les autres régions.

En région parisienne, ESR est organisé par secteur d'activité. Ces secteurs représentent une part significative du chiffre d'affaires du groupe, notamment au sein des télécoms (24% du chiffre d'affaires), ainsi que du secteur financier (12%) et de l'industrie (10%).

En 2011, la décroissance du chiffre d'affaires en Ile de France s'est ralentie (-4% au lieu de -17% l'année précédente), tandis que les régions connaissaient une reprise d'activité (+11%).

La nouvelle organisation managériale et commerciale mise en place au cours du quatrième trimestre 2010 a porté ses fruits sur l'ensemble de l'année 2011.

Parallèlement, ESR a continué d'adapter tout au long de l'année sa structure de coût, tant en terme d'évolution des effectifs, que de maîtrise des charges.

Les implantations régionales :



Ci-dessous les contacts et les adresses des principales implantations du Groupe ESR en France :

|                                        |                                                                                                     |                                                       |
|----------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|
| <b>ESR Île de France</b>               | <b>Immeuble Les Montalets<br/>2, rue de Paris<br/>92196 Meudon Cedex</b>                            | <b>Tél. : 01 47 65 14 00<br/>Fax : 01 41 08 84 20</b> |
| <b>ESR Grand Ouest</b>                 | <b>Technoparc de l'Aubinière<br/>2, avenue des Améthystes<br/>BP 13813<br/>44338 Nantes Cedex 3</b> | <b>Tél. : 02 72 68 10 41<br/>Fax : 02 72 68 11 14</b> |
| <b>ESR Est</b>                         | <b>Bureaux Europe<br/>20, place des Halles<br/>67000 Strasbourg</b>                                 | <b>Tél. : 03 88 52 26 51<br/>Fax : 03 88 52 26 47</b> |
| <b>ESR Nord</b>                        | <b>Place François Mitterrand<br/>1 Tour Crédit Lyonnais<br/>59777 Euralille</b>                     | <b>Tél. : 03 20 12 52 44<br/>Fax : 03 20 12 52 25</b> |
| <b>ESR Rhône-Alpes<br/>et Auvergne</b> | <b>Immeuble B3 –Cèdre 3-<br/>97, allée Alexandre Borodine<br/>69 791 St Priest Cedex</b>            | <b>Tél. : 04 78 70 74 74<br/>Fax : 04 78 70 79 79</b> |

|                                        |                                                                                                                         |                                                       |
|----------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|
| <b>ESR PACA - Languedoc-Roussillon</b> | <b>511, Route de la Seds<br/>13127 Vitrolles</b>                                                                        | <b>Tél. : 04 42 02 46 00<br/>Fax : 04 42 02 84 60</b> |
| <b>ESR PACA - Languedoc-Roussillon</b> | <b>BFI – Regus Lucioles 2<br/>Les Algorithmes Bât Aristote A<br/>2000 Route des lucioles<br/>06901 Sophia Antipolis</b> | <b>Tél. : 04 92 94 48 00<br/>Fax : 04 93 95 80 52</b> |
| <b>ESR Sud-Ouest</b>                   | <b>3, rue du Golf<br/>Parc Innolin<br/>33700 Mérignac</b>                                                               | <b>Tél : 05 56 34 74 00<br/>Fax : 05 56 47 64 70</b>  |
| <b>ESR Sud-Ouest</b>                   | <b>6, rue Brindejont des Moulinais<br/>ZAC de la Grande Plaine - Bât C –<br/>BP 25882<br/>31506 Toulouse Cedex 5</b>    | <b>Tél. : 05 62 19 28 55<br/>Fax : 05 62 19 28 51</b> |

## 6.8 LA CONCURRENCE

La concurrence est constituée en premier lieu de grosses sociétés de service, qui possèdent parmi d'autres départements un département "réseaux".

Elle comprend aussi des sociétés de dimension plus réduite, certaines ayant un effectif de quelques dizaines de personnes à peine. Ces sociétés travaillent soit exclusivement dans l'univers des réseaux, soit dans plusieurs domaines dont celui des réseaux.

Les concurrents qu'ESR rencontre le plus souvent dans les appels d'offres et autres consultations de fournisseurs sont: ALTRAN, ALTEN, CAP GEMINI, ATOS ORIGIN, SOGETI, DEVOTEAM, STERIA, CS.

Lorsque les clients révèlent à ESR les raisons pour lesquelles elle a été retenue face à ses concurrents, les trois raisons qui ressortent principalement sont:

- la rapidité à fournir une réponse,
- la très bonne adéquation des experts proposés avec les compétences recherchées par le client,
- le suivi de grande qualité des missions et projets

Le premier de ces avantages concurrentiels est lié à la réactivité qui fait partie intégrante de la culture d'ESR. Le second est le résultat de la politique de professionnalisme menée en matière de recrutement. Le troisième est la traduction des objectifs de qualité que se fixe en permanence la société.

### Brève présentation des concurrents

**ALTRAN** : fondé en 1982, le groupe Altran fait maintenant partie des leaders mondiaux du conseil en innovation et ingénierie avancée. Il intervient auprès de grands acteurs des secteurs aérospatial, automobile, énergie, ferroviaire, finance, santé, télécommunications, etc. Ses compétences peuvent être regroupées en quatre domaines : gestion du cycle de vie du produit, ingénierie mécanique, systèmes embarqués et critiques, et systèmes d'information.

Altran est présent dans plus de vingt pays répartis entre l'Europe, l'Asie et les Amériques.

⇒ Chiffres clés :

- 1 420 M€ de chiffre d'affaires en 2011
- 17 261 salariés fin 2011, dont environ 15 000 consultants
- 500 clients majeurs dans le monde entier
- Présence dans plus de 20 pays
- 30 ans d'activité

**ALTEN** : fondé en 1988, le groupe Alten fait partie des leaders européens de l'Ingénierie et du Conseil en Technologies. Alten intervient sur la stratégie de développement technologique et les systèmes d'information de ses clients. Leur offre de services est structurée autour de deux cœurs de métiers :

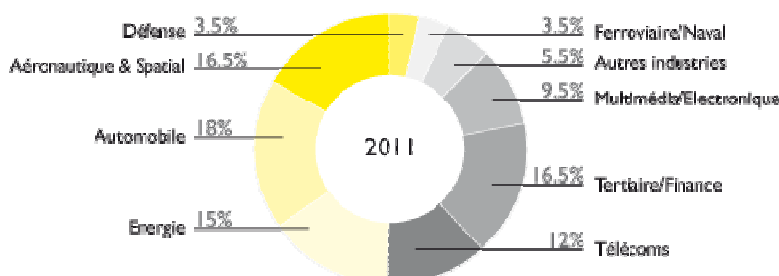
- L'Ingénierie et le Conseil en Technologies, qui vise la conception, le développement et l'industrialisation de nouveaux produits et systèmes.
- Les services informatiques et réseaux, liés à la mise en place et la restructuration de systèmes d'information et de plateformes de services.

Alten intervient pour l'ensemble des secteurs d'activités industriels, publics, et tertiaires, sur des thèmes transverses :

- Sécurité globale et maîtrise des risques : sécurisation des services informatiques, de process financiers, de sites de production d'énergie, de lieux publics (systèmes biométriques), de communications, de process de traitement des déchets, de systèmes avioniques...
- Mobilité durable : optimisation de la gestion de l'énergie à bord des systèmes de transport (train, avion...), contrôle groupes moto-propulseurs hybrides et électriques, conception et supervision d'infrastructures telecom, allègement des structures grâce aux nouveaux matériaux...
- Energie performante : optimisation et développement de sites de production d'énergie, bilan environnemental...
- Qualité de la vie et services consommateur : conception de services mobiles, optimisation de produits et d'interfaces utilisateurs au travers d'études d'ergonomie, développement de systèmes de billettique...

⇒ Chiffres clés :

- 1 066 M€ de chiffre d'affaires en 2011
- 14 800 salariés fin 2011
- Présence dans 14 pays
- 24 ans d'activité
- Répartition CA :



**CAPGEMINI** : Fondée en 1967, la société Capgemini est devenue l'un des leaders mondiaux de l'industrie du conseil et de des services informatiques, en conduisant une stratégie de développement et de diversification qui a combiné croissance interne et externe.



L'offre de services de Capgemini est organisée autour de quatre métiers :

- Le Conseil en stratégie et transformation, qui a pour mission de contribuer à l'amélioration des performances économiques des entreprises en les aidant à identifier, structurer et exécuter les projets de transformation qui impactent leur croissance ou leur compétitivité.
- L'Intégration de systèmes et applications informatiques, qui permet de planifier, de concevoir, de diriger et de développer des projets de systèmes et d'applications informatiques.
- L'infogérance ou Outsourcing , qui gère et améliore les systèmes d'information existants, dans leur totalité ou partiellement, ainsi que les processus métiers de ses clients. Les métiers de l'outsourcing couvrent une large gamme de services comme la maintenance des applications, la gestion et la transformation des infrastructures (réseaux et sécurité, centres de données et postes de travail), ainsi que les processus métier (BPO).
- Les Services Informatiques de Proximité, qui proposent au sein de l'entreprise un accompagnement et un savoir-faire informatiques.

⇒ Chiffres clés :

- 9 700 M€ de chiffre d'affaires en 2011
- 120 000 salariés fin 2011
- Présence dans 40 pays
- 45 ans d'activité
- Répartition du chiffre d'affaires :
  - conception, développement et intégration de systèmes (41,5%) ;
  - prestations d'infogérance (37,5%)
  - prestations de services informatiques de proximité (15,7% ; Sogeti)
  - prestations de conseil (5,3%).

**ATOS** : Atos Origin (aujourd'hui Atos) naît en 2000 de la fusion entre Atos et Origin. En janvier 2004, Atos Origin achète le Groupe Sema à Schlumberger, donnant ainsi naissance à l'un des leaders internationaux des services informatiques. Atos Origin poursuit son développement par l'acquisition de Siemens IT Solutions and Services (SIS) en 2011 et le partenariat avec Siemens et devient Atos. Le groupe, acteur international des services informatiques, fournit à ses clients du monde entier des services transactionnels de haute technologie, des solutions de conseil et de services technologiques, d'intégration de systèmes et d'infogérance. Grâce à son expertise technologique et sa connaissance industrielle, il sert ses clients dans les secteurs suivants : Industrie, Distribution & Services ; Public, Santé & Transport ; Services Financiers ; Télécoms, Médias & Technologie ; Energie & Services Publics.

⇒ Chiffres clés :

- 8 600 M€ de chiffre d'affaires en 2011
- 74 000 salariés fin 2011
- Présence dans 48 pays
- 12 ans d'activité
- Répartition du chiffre d'affaires :
  - infogérance (52,1%)
  - prestations d'intégration de systèmes et de conseil (47,9%).

**SOGETI** : Sogeti est l'un des leaders des services informatiques et d'ingénierie de proximité, spécialisé dans la gestion des applicatifs et des infrastructures (*application and infrastructure management*), le conseil en technologies (*high-tech engineering* – Sogeti High Tech) et le *testing*. Sogeti aide ses clients à optimiser les performances de leurs systèmes d'information grâce à

l'innovation technologique. Présente dans 15 pays avec plus de 100 implantations en Europe, aux Etats-Unis et en Inde, la société réunit plus de 20 000 professionnels. Sogeti est une filiale à 100% de Cap Gemini S.A., coté à la Bourse de Paris.

⇒ Chiffres clés :

- 1 600 M€ de chiffre d'affaires en 2011
- 20 000 salariés fin 2011
- Présence dans 15 pays

**DEVOTEAM** : fondé en 1995, le Groupe Devoteam est devenu un des leaders en Europe du conseil et de l'ingénierie dans les technologies de l'information, spécialisé dans l'infrastructure du système d'information. Le groupe Devoteam est présent dans les secteurs suivants : assurance, banque, industrie, services, services publics, télécoms, utilities.

Devoteam offre à ses clients un accompagnement sur mesure couvrant les aspects techniques, organisationnels et financiers de leurs projets dans 3 métiers :

- Le Consulting : Stratégie, organisation et processus métier.
- Solutions conception et mise en œuvre de solutions qui correspondent aux besoins définis par les clients avec les technologies adéquates
- Expertise technologique

⇒ Chiffres clés :

- 582 M€ de chiffre d'affaires en 2011
- 4 817 salariés fin 2011
- Présence dans plus de 20 pays
- 17 ans d'activité

**STERIA** : fondée en 1969, Steria délivre des services qui s'appuient sur les nouvelles technologies et qui permettent aux administrations et aux entreprises d'améliorer leur efficacité et leur rentabilité.

L'offre de services de Steria est la suivante : Conseil, Intégration de Systèmes, Applications Management, Tests et Assurance Qualité, Infrastructure Management, Steria cloud, BPO, Sécurité, Solutions Multi-Secteurs.

Les clients de Steria exercent dans les domaines suivant : Assurances, Mutuelles et Protection Sociale ; Banque ; Défense ; Énergie ; Médias ; Santé ; Secteur Public ; Sécurité Intérieure ; Solutions Multi-Secteurs ; Télécommunications ; Transport.

⇒ Chiffres clés :

- 1750 M€ de chiffre d'affaires en 2011
- 20 000 salariés fin 2011
- Présence dans 16 pays
- 43 ans d'activité
- Répartition chiffre d'affaires :
  - Conseil/intégration de système : 42%
  - Gestion applicative : 19%
  - Gestion des infrastructures informatiques : 30%
  - BPO : 9%

**CS** : fondée en 1968, CS (Communication & Systèmes) figure parmi les leaders européens de la conception, de l'intégration et de l'exploitation de systèmes critiques de communication et d'information. L'activité du groupe s'organise autour de la conception des architectures techniques de systèmes d'information et des architectures de réseaux, du développement et de l'intégration de logiciels, de la maîtrise d'œuvre et du déploiement d'applications industrielles, scientifiques et techniques (n° 1 français dans le domaine du contrôle du trafic aérien, n° 3 mondial dans la gestion du trafic routier), des prestations de conseil, etc.

Le chiffre d'affaires (avant éliminations intragroupe) par marché se ventile entre défense-espace-sécurité (44,4%), aéronautique, énergie et industrie (32,8%), transport (15,5%) et autres (7,3%). 75,3% du chiffre d'affaires est réalisé en France.

⇒ Chiffres clés :

- 201 M€ de chiffre d'affaires en 2011
- 2 000 salariés fin 2011
- 44 ans d'activité

## CHAPITRE 7 - ORGANIGRAMME

### 7.1 LES SOCIETES CONTROLEES PAR ESR

L'organigramme ci-dessous présente la situation du Groupe au 31/12/2011 :

| Société                                                                                     | Désignation                                   | Capital            | Autres capitaux propres | Détention |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|--------------------|-------------------------|-----------|
| <b>Infodesign Communications (France) SAS</b><br>2, rue Paris - 92 190 Meudon               | Siret : 414 009 357<br>00032<br><br>NAF 6202A | 128K€              | 805K€                   | 100%      |
| <b>ESR Switzerland SA</b><br>23, rue de la Fontenette Carouge<br>1227 Genève                | CH 66013629940<br><br>(société sans activité) | 400K€ /<br>500KCHF | - 4 338KCHF             | 100%      |
| <b>Servitique Network Services SAS</b><br>2, rue de Paris – 92 190 Meudon<br><br>APE : 721Z | Siret : 349 291 708<br>00031<br><br>NAF 6202A | 96K€               | 813K€                   | 100%      |
| <b>ESR Consulting SAS</b><br>2, rue de Paris – 92 190 Meudon                                | Siret : 418 409 256<br>00041<br><br>NAF 6202A | 100K€              | -2 094K€                | 100%      |

### 7.2 PRESENTATION ET DONNEES CONCERNANT LES FILIALES

#### 7.2.1 ESR CONSULTING

ESR Consulting est une société de Conseil et d'Ingénierie intervenant dans deux grands domaines :

- La recherche et développement (logiciels applicatifs et logiciels temps réel) adaptée aux secteurs du transport, de la défense, des télécoms, et de la TV numérique;
- Le conseil orienté systèmes industriels pour les constructeurs / équipementiers (définition système, conception et réalisation, intégration du système), pour les opérateurs (conseil, design, assistance à la maîtrise d'œuvre, qualification d'équipements), et pour les entreprises utilisatrices (support, déploiement)

### **7.2.2 INFODESIGN Communication (France)**

Le cœur de métier d'Infodesign est la conception et la mise en œuvre de solutions e-business.

Infodesign constitue pour le Groupe ESR un pôle de compétences dans les technologies web, les EAI et l'internet mobile.

### **7.2.3 SERVITIQUE**

La société Servitique, spécialisée dans les prestations d'infogérance, compte actuellement environ 185 personnes, dont 9 commerciaux et 22 personnes dédiées aux différentes structures de fonctionnement. Ces effectifs sont principalement regroupés au sein de l'implantation parisienne, environ 20 personnes étant dédiées à l'entité lyonnaise et 15 personnes à l'entité bordelaise. Cette répartition vient compléter l'offre d'ESR en province au travers de ces bureaux déjà existants. Servitique dispose d'une offre reconnue sur les domaines de l'infogérance, avec en particulier plusieurs activités liées aux métiers du service aux utilisateurs dont l'offre est complémentaire à celle d'ESR.

### **7.2.4 ESR SWITZERLAND**

Société en sommeil, plus d'activité.

## **CHAPITRE 8 - PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENT**

### **8.1 LES LOCAUX D'ENTREPRISE**

Le deuxième étage de l'immeuble du siège social situé 2 rue de Paris, 92190 Meudon, est loué auprès de la SCPI Edissimo.

L'ensemble des locaux des agences régionales sont loués auprès de sociétés immobilières externes au groupe et n'ayant aucun lien direct ou indirect avec des mandataires sociaux de la société.

### **8.2 QUESTION ENVIRONNEMENTALE**

Compte tenu de la nature des activités de la Société et de ses filiales, le groupe ESR est très peu exposé à la législation et aux risques en matière environnementale. Cependant, la société s'est toujours attachée à respecter et à faire respecter les législations et réglementations applicables au niveau national, européen et international (notamment lois, directives, conventions ou traités) en matière de respect de l'environnement et du respect des droits des personnes.

De plus le groupe ESR est engagé en faveur du développement durable à travers trois règles d'or :

- être responsable vis-à-vis de la société civile
- être pour ses clients un partenaire efficace et fiable
- être pour ses salariés un employeur qui valorise les compétences

En particulier, la satisfaction du client est constamment au centre des préoccupations de l'entreprise, avec le souci de répondre de façon très précise aux besoins exprimés. La déontologie est chez ESR un principe fondamental.

Au cours de l'année 2011, ESR a poursuivi ses efforts d'engagement en faveur de l'environnement dans le cadre de contrats de collaboration signés avec ses clients.

## CHAPITRE 9 - EXAMEN DU RESULTAT ET DE LA SITUATION FINANCIERE

### 9.1 RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2012 (EXTRAIT)

**Résultat opérationnel courant positif**

**Résultat net consolidé : -0,2 M€**

**Augmentation de capital réservée à Osiatis prévue pour mi-septembre**

| Résultats consolidés en M€    | 2011 | S1 2011 | S1 2012* |
|-------------------------------|------|---------|----------|
| Chiffre d'affaires            | 64,4 | 32,7    | 30,4     |
| Résultat opérationnel courant | 2,1  | 0,8     | 0,1      |
| Résultat opérationnel         | 2,0  | 0,6     | 0,0      |
| Résultat financier            | -0,3 | -0,1    | -0,1     |
| Impôt sur les sociétés        | 0,0  | 0,0     | -0,1     |
| Résultat net part du groupe   | 1,7  | 0,5     | -0,2     |

\*comptes non audités

Le Conseil d'Administration d'ESR s'est tenu mardi 28 août et a arrêté les comptes du premier semestre 2012.

Le chiffre d'affaires consolidé réalisé par le groupe ESR au cours des six premiers mois de l'exercice 2012 s'est élevé à 30,4 M€, en baisse de 7,1 %. Après un premier trimestre pratiquement stable, l'activité a sensiblement reculé au deuxième trimestre et tout particulièrement en mai en raison d'un effet de base défavorable, de deux jours ouvrables en moins, de l'arrêt d'un forfait important dans les télécoms et de la réduction de périmètre d'un autre forfait dans le secteur de la finance.

Dans ce contexte, le groupe est cependant parvenu à dégager au premier semestre un résultat opérationnel courant positif de 0,1 M€, performance qui résulte pour l'essentiel d'une réduction des charges de personnel.

Après d'autres charges opérationnelles non courantes d'un montant de 0,1 M€, le résultat opérationnel est proche de l'équilibre à -18 K€.

Le coût de l'endettement financier, composé essentiellement des charges financières du factor, a légèrement décru pour s'inscrire à 0,1 M€.

Après 0,1 M€ de charge d'impôt courant, le résultat net consolidé d'ESR s'est donc élevé à -0,2 M€ au premier semestre 2012.

Le résultat net par action de la période sous revue (avant comme après dilution potentielle) est donc ressorti à -0,04 € contre 0,10 € au premier semestre 2011.

Au 30 juin 2012, l'endettement financier brut, exclusivement constitué de l'affacturage, s'élevait à 9,5 M€. Compte tenu d'une trésorerie de 0,8 M€, la dette nette se montait à 8,7 M€.

Pour plus de détails sur les comptes semestriels, voir les comptes consolidés et les annexes en 20.1 de cette partie.

Le 26 juillet dernier, Osiatis et ESR ont annoncé la signature d'un accord définitif de rapprochement des deux groupes. Dans le cadre de celui-ci et après approbation par les actionnaires d'ESR lors de l'Assemblée Générale Mixte du 14 septembre prochain, Osiatis devrait souscrire à une augmentation de capital réservée de 4 M€. Cette opération, qui devrait intervenir mi-septembre, sera suivie d'une offre publique d'Osiatis sur la totalité des actions d'ESR.

Parallèlement, le remboursement des dettes fiscales et sociales rééchelonnées a permis de ramener le solde de celles-ci à 3,9 M€ au 30 juin 2012. A la suite de la conclusion de l'accord avec Osiatis, un nouvel échéancier a été mis en place. Il prévoit des versements de 150 K€ par mois d'août à décembre 2012 puis de 190 K€ à partir de janvier prochain. En outre, un versement additionnel de 500 K€ devra être effectué après l'augmentation de capital réalisée, et au plus tard le 31 décembre 2012.

## 9.2 RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE 2011 (EXTRAIT)

### 9.2.1 L'activité du groupe

#### Activité au cours de l'exercice écoulé

En 2011, le Groupe ESR a renoué avec la croissance, après deux années consécutives de baisse de son activité.

La croissance du chiffre d'affaires s'est établie comme suit :

| CA consolidé en M€            | 2011        | 2010        | Evolution     |
|-------------------------------|-------------|-------------|---------------|
| 1er Trimestre                 | 16,3        | 15,7        | +3,9 %        |
| 2ème Trimestre                | 16,4        | 15,8        | +3,4 %        |
| 3ème Trimestre                | 15,1        | 15,0        | +1,4 %        |
| 4ème Trimestre                | 16,6        | 15,5        | +6,4 %        |
| <b>Ensemble de l'exercice</b> | <b>64,4</b> | <b>62,1</b> | <b>+3,8 %</b> |

Le chiffre d'affaires réalisé par le groupe ESR au cours de l'exercice 2011 s'est élevé à 64,4 M€ en hausse, exclusivement organique, de 3,8%. Au quatrième trimestre, les facturations se sont inscrites à 16,6 M€ en progression de 6,4 % sur la période correspondante de 2010.

Porté par de nouveaux succès dans le secteur des télécoms et en régions, le groupe a enregistré une accélération de sa croissance en fin d'année, alors que le quatrième trimestre comportait un jour facturable de moins que l'an passé.

Par rapport au troisième trimestre, la progression séquentielle de l'activité a atteint 9,5%.

### 9.2.2 Bilan et résultat du groupe

#### 9.2.2.1 Commentaires sur le compte de résultats consolidé



## Compte de résultat synthétique

| En M€                                | 2011        | 2010        |
|--------------------------------------|-------------|-------------|
| <b>Chiffre d'affaires</b>            | <b>64,4</b> | <b>62,1</b> |
| Masse salariale                      | -52,5       | -51,7       |
| Autres charges opérationnelles       | -9,8        | -12,6       |
| <b>Résultat opérationnel courant</b> | <b>2,1</b>  | <b>-2,2</b> |
| Résultat opérationnel                | 2           | -3          |
| Résultat financier                   | -0,3        | -0,2        |
| <b>Résultat courant</b>              | <b>1,7</b>  | <b>-3,2</b> |
| Impôt sur les sociétés               | 0           | 0           |
| <b>Résultat part du Groupe</b>       | <b>1,7</b>  | <b>-3,2</b> |

### ▪ **Chiffre d'affaires 2011**

Le chiffre d'affaires réalisé en 2011 représente 64,4 M€ contre 62,0 M€ en 2010, soit une hausse de 3,8%.

ESR réalise 51% de son chiffre d'affaires en région parisienne et 49% dans les autres régions.

En région parisienne, ESR est organisé par secteur d'activité. Ces secteurs représentent une part significative du chiffre d'affaires du groupe, notamment au sein des télécoms (24% du chiffre d'affaires), ainsi que du secteur financier (12%) et de l'industrie (10%).

En 2011, la décroissance du chiffre d'affaires en Ile de France s'est ralentie (-4% au lieu de -17% l'année précédente), tandis que les régions connaissent une reprise d'activité (+11%).

La nouvelle organisation managériale et commerciale mise en place au cours du quatrième trimestre 2010 a porté ses fruits sur l'ensemble de l'année 2011.

Parallèlement, ESR a continué d'adapter tout au long de l'année sa structure de coût, tant en terme d'évolution des effectifs, que de maîtrise des charges.

### ▪ Evolution des effectifs

#### ○ **Effectifs facturables et intermissions**

L'effectif moyen du groupe est passé de 959 personnes en 2010 à 979 personnes en 2011.

En moyenne, le nombre de collaborateurs facturables (base ETP) est passé de 860 à 879 personnes (soit une augmentation de 2,2%).

Dans le même temps, le nombre de personnes en intermissions a décru, passant en moyenne de 71 à 55 personnes. Le taux d'intermission s'est amélioré à 6,3% (au lieu de 8,3%).

#### ○ **Effectifs de structure**

L'effectif de structure s'élève à 115 personnes environ sur l'exercice.

Cet effectif est représenté pour 70% par du personnel agences (direction d'agences, commerciaux, assistantes de facturation,...), et pour 30% par du personnel fonctionnel siège.

#### ○ **Effectifs sous-traitants**

Le niveau des sous-traitants a été de l'ordre de 25 personnes en moyenne (versus 17 personnes).

- **Nombre de jours facturés**

Compte tenu des éléments qui précèdent, le nombre de jours facturés en 2011 s'élève en moyenne mensuelle à 14 793 jours, contre 14 086 jours précédemment, soit une augmentation de 5%.

- **Evolution de la masse salariale**

La masse salariale s'élève à 52,5 M€, contre 51,7 M€ pour l'exercice 2010, soit une hausse de 1,5%. Cette hausse contenue de 0,8 M€ s'explique principalement par la progression des effectifs (environ 2%).

- **Evolution des autres charges opérationnelles**

Les autres charges opérationnelles s'élèvent à 9,8 M€, contre 12,6 M€ pour l'exercice 2010, soit une diminution de 2,8 M€.

Au titre de l'exercice 2010, ESR avait dû constituer des provisions pour risques et litiges pour un montant total net de 1,4 M€. En 2011, les provisions sont à contrario reprises pour un montant net de 0,6 M€, soit une variation positive globale de 2,0M€.

A noter que la part des reprises de provisions non utilisées s'élève à 0,6 M€ pour 0,5 M€ en 2010).

En outre, la diminution des charges externes a été importante pour la troisième année consécutive.

L'économie générée s'élève à 0,8 M€, et représente plus de 9% du poste de charges externes.

Les honoraires et les frais de déplacement sont notamment en baisse de respectivement 0,4 et 0,3 M€.

Par ailleurs, les autres charges opérationnelles courantes constituées des impôts et taxes, se sont accrues d'environ 0,1 M€.

Au titre de 2011, le recours à la sous-traitance ou au personnel extérieur reste le premier poste de dépenses et représente 29% des charges externes. Les frais de déplacement, les honoraires et les loyers de bureaux représentent respectivement 20%, 10% et 12% du total des dépenses externes.

- **Résultat opérationnel courant**

Le total de la masse salariale et des autres charges opérationnelles courantes diminue ainsi de 1,9 M€

Dans le même temps, le chiffre d'affaires augmentant de 2,4 M€, le résultat opérationnel courant augmente de 4,3 M€, passant d'une perte de 2,2 M€ à un gain de 2,1 M€.

- **Résultat opérationnel**

Après prise en compte de charges à caractère exceptionnel (0,1 M€ au titre de pénalités liées aux étalements de dettes fiscales et sociales), le résultat opérationnel s'élève à 2,0 M€ (versus -3,0 M€)

- **Résultat financier**

Le résultat financier s'élève à -0,3 M€ en 2011, comparable à celui de l'exercice 2010.

- **Impôt sur les sociétés**

L'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2011 s'élève à 46 K€.

- **Résultat net**

Le bénéfice net part du groupe s'élève à 1,7 M€ contre une perte de 3,2 M€ en 2010.

### 9.2.2.2 Commentaires sur le bilan consolidé

#### **Compte de bilan synthétique**

|                                 | En M€       |             |                           | En M€       |             |
|---------------------------------|-------------|-------------|---------------------------|-------------|-------------|
|                                 | 2011        | 2010        |                           | 2011        | 2010        |
| Ecart d'acquisition             | 11,0        | 11,0        | Fonds propres             | -0,7        | -2,5        |
| Immobilisations incorporelles   | 0,0         | 0,0         | Intérêts minoritaires     | 0,0         | 0,0         |
| Immobilisations corporelles     | 0,4         | 0,4         | Dettes financières LT     | 2,8         | 0,9         |
| Immobilisations financières     | 0,3         | 0,4         | Provisions pour retraites | 1,2         | 1,2         |
| Impôts différés actifs          | 0,6         | 0,6         | Impôts différés passifs   | 0,0         | 0,0         |
| <b>Actifs non courants</b>      | <b>12,3</b> | <b>12,4</b> | <b>Total</b>              | <b>3,3</b>  | <b>-0,4</b> |
| Clients                         | 16,4        | 14,9        | Dettes financières CT     | 8,5         | 9,2         |
| Autres créances                 | 2,5         | 2,5         | Provisions                | 1,1         | 2,0         |
| Actifs financiers à court terme | 0,0         | 0,0         | Fournisseurs              | 2,0         | 2,1         |
| Disponibilités                  | 1,7         | 1,6         | Autres dettes             | 18,0        | 18,5        |
| <b>Actifs courants</b>          | <b>20,6</b> | <b>19,0</b> | <b>Passifs courants</b>   | <b>29,6</b> | <b>31,8</b> |
| <b>Total</b>                    | <b>32,9</b> | <b>31,4</b> | <b>Total</b>              | <b>32,9</b> | <b>31,4</b> |

- **Actifs non courants**

Les actifs non courants ressortent à 12,3 M€ fin 2011 contre 12,4 M€ fin 2010, dont 11 M€ au titre du goodwill.

Les tests d'impairment ont été effectués et n'ont pas conduit à des dépréciations des valeurs inscrites au bilan (cf. Comptes consolidés, paragraphe 20.3.5.7).

Les impôts différés actif, d'un montant de 0,6 M€, ont été maintenus, par prudence en leur état.

Le montant des impôts différés non encore activés s'élève à 3,4 M€ à la clôture de l'exercice.

- **Actifs courants**

Les actifs courants s'élèvent à 20,6 M€ (versus 19M€).

Ce poste inclut principalement le poste clients.

Celui-ci est en augmentation à 16,4 M€, versus 14,9 M€. Cette augmentation s'explique par l'accélération de la croissance du chiffre d'affaires sur le 4<sup>e</sup> trimestre 2011 (plus 1,5 M€ HT par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre).

Par ailleurs, le délai de règlement a augmenté à 77 jours (versus 72 jours en 2010).

## ▪ Dettes financières et endettement

L'endettement financier représente 8,5 M€ au 31 décembre 2011, contre 9,2M€ fin 2010. Il s'agit du financement reçu du factor en contrepartie de la cession des créances clients.

Par ailleurs, la part estimée à moins d'un an des dettes différées s'élève à 2,4 M€ (0,675 M€ organismes de prévoyance et retraite, et 1,8 M€ CCSF), tandis que la part estimée à plus d'un an est estimée à 2,8 M€, soit un total de 5,2 M€ de dettes différées.

Compte tenu de la trésorerie figurant à l'actif du bilan, la dette nette du groupe s'élève à 6,8 M€ à la fin de l'exercice, contre 7,6 M€ fin 2010, soit une baisse de 0,8 M€.

Après prise en compte des dettes différées, le montant de la dette financière globale nette s'élève à 12,0 M€.

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 2,0 M€ (versus 2,1 M€).

Le poste Autres Dettes s'élève à 18,0 M€ (versus 185 M€).

Ce poste inclut, à la date du 31 décembre, une dette différée de 675 K€ vis-à-vis des organismes de retraite et de prévoyance. Cette dette fait l'objet d'un remboursement sur les 7 premiers mois de l'année 2012, à raison de 96 K€ par mois.

### 9.2.3 Les comptes d'ESR S.A.

#### 9.2.3.1 Evénements de l'exercice

Aucun événement particulier n'est à mentionner en dehors des difficultés de trésorerie du groupe (cf. 9.2.3.3 Continuité d'exploitation).

#### 9.2.3.2 Comparabilité des comptes

Aucun événement particulier n'affecte la comparabilité des comptes.

#### 9.2.3.3 Continuité d'exploitation

La société ESR SA est la société mère du groupe ESR (« le Groupe »).

La continuité d'exploitation de la société est liée à celle du Groupe dans son ensemble. Depuis quelques années, la situation de trésorerie du Groupe est tendue.

Le financement des besoins de trésorerie d'exploitation s'effectue quasi-exclusivement par le factoring des créances clients.

La société a en outre obtenu un étalement de certaines de ses dettes.

### Remboursement des dettes différées

Le Groupe a obtenu auprès de la CCSF, en juillet 2010, un premier étalement de dettes fiscales et sociales pour un montant de 3,5 M€. Le solde de ladette s'élevait à 2,6 M€ au 31 décembre 2010.

De nouvelles difficultés de trésorerie identifiées début 2011 ont conduit la Direction à solliciter un nouvel étalement de charges fiscales et sociales pour un montant total de 4.5 M€ à l'échelle du

Groupe, portant le passif fiscal et social gelé à un montant de 7,1 M€ (fin avril 2011).

L'échéancier, renouvelé de manière trimestriel par la CCSF, a été respecté sur 2011 et le montant restant dû s'élève à 4,5 M€ au 31 décembre 2011.

Entre le 1<sup>er</sup> janvier et la date d'arrêté des comptes, le groupe a remboursé, à la CCSF, au rythme de 150 K€ par mois, les dettes fiscales et sociales différées. A la date d'arrêté des comptes (29 juin 2012), le montant de la dette CCSF est de 3,7 M€ (versus 45 M€ au 31 décembre 2011).

La société est en attente de la confirmation par la CCSF du plan de remboursement à prévoir pour le futur. Ce plan devrait être poursuivi sur des bases sensiblement équivalentes.

Par ailleurs, dans le cadre d'accords formels conclus avec les organismes concernés, les cotisations de retraite et de mutuelle et de prévoyance dues au titre des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> trimestres 2011, ont été remboursées à raison de 216 K€ par mois. La fin du remboursement interviendra en juillet 2012. La dette, compte tenu des dates d'exigibilité, était de 675 K€ au 31 décembre 2011, de 1 162 K€ fin janvier et s'élève à 216 K€ fin juin 2012.

A la date d'arrêté des comptes (29 juin 2012), le montant total de la dette résiduelle cumulée s'élève à 3,9 M€ (versus 5,2 M€ au 31 décembre 2011).

#### **Opération de rapprochement envisagée**

ESR et Osiatis vont annoncer le 29 juin 2012 entrer en négociation exclusive en vue du rapprochement des deux groupes. Dans le cadre de cette opération, un apport en capital d'un montant de 3 M€ effectué par Osiatis, doit permettre à ESR, de lever les incertitudes pesant sur sa continuité d'exploitation.

#### *9.2.3.4 Le résultat d'ESR S.A.*

#### **Données résumées :**

| <b>Données en K€</b>                  | <b>2011</b>  | <b>2010</b>   |
|---------------------------------------|--------------|---------------|
| Chiffre d'affaires                    | 58 782       | 57 178        |
| <b>Résultat d'exploitation avant</b>  |              |               |
| <b>Dépréciation des C/C internes*</b> | <b>1 867</b> | <b>-2 082</b> |
| <b>Résultat d'exploitation</b>        | <b>176</b>   | <b>-2 082</b> |
| Résultat financier                    | 1 427        | -443          |
| <b>Résultat courant avant impôts</b>  | <b>1 603</b> | <b>-2 525</b> |
| Résultat exceptionnel                 | -197         | -236          |
| Impôt                                 | -45          | 199           |
| <b>Résultat net</b>                   | <b>1 361</b> | <b>-2 562</b> |
| (en % du chiffre d'affaires)          | 2,40%        | -4,00%        |

\* Une dépréciation du compte-courant vis-à-vis de la filiale ESR Consulting a été constituée pour un montant de 1 690 K€ à la clôture de l'exercice 2011.

Le chiffre d'affaires réalisé par ESR S.A. au cours de l'exercice 2011 s'est élevé à 58,8 M€, en progression, à périmètre comparable de 2,8%.

Les autres produits d'exploitation sont relativement stables à 0,6 M€ (versus 0,5 M€).

Les reprises de provisions sont en augmentation à 1,3 M€, versus 0,9 M€ (cf. supra).

Les achats et autres charges externes se sont élevés à 10,0 M€, soit une baisse de 0,8 M€ en valeur absolue et de 8 % en pourcentage.

La baisse est liée à l'effort général de réduction des coûts, qui a porté notamment sur la diminution des honoraires (0,5 M€) de même que les frais de déplacements (0,3M€).

Les charges de personnel s'élèvent à 45,7 M€, versus 45,3 M€, soit une hausse de 1%.

Dans le même temps, les effectifs moyens sont passés de 820 personnes en 2010 à 851 personnes en 2011.

Si l'on inclut le coût des refacturations de personnel, ainsi que le recours à la sous-traitance ou au personnel extérieur, l'ensemble des charges de personnel s'élève à 50,7 M€ (versus 50,4 M€).

La marge brute directe, calculée après déduction du recours à la sous-traitance et des frais de déplacement, s'élève à 6,7M€ soit 11% du chiffre d'affaires (versus 5,2 M€ soit 9% en 2010).

Les impôts et taxes sont stables à 2,6 M€.

Les autres charges et produits, reprises de provisions incluses, s'élèvent à +1,354M€, versus - 0,533M€.

L'année 2011 a vu le dénouement de litiges ou contentieux antérieurement provisionnés.

Compte tenu du solde net d'autres produits et charges, le résultat d'exploitation, avant dépréciation du compte-courant interne, est positif de 1,8 M€, versus une perte de 2,1 M€ en 2010.

Le compte-courant vis-à-vis de la filiale ESR Consulting et inscrit à l'actif du bilan (autres créances) a été déprécié à hauteur de 1,7 M€.

Compte tenu de cette dépréciation à caractère d'exploitation, le résultat d'exploitation s'élève à 175 K€ (versus une perte de 2,1 M€ en 2010).

Le résultat financier s'élève à +1,4 M€ (versus -0,4M€).

Il comprend des reprises de provisions sur les titres Servitique et Infodesign pour des montants respectifs de 0,9 et 0,8 M€.

Le résultat courant est positif de 1,6 M€, contre un résultat négatif de 2,5 M€ au titre de l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel s'élève à -0,2 M€ (stable) Il est principalement lié à la prise en charge de pénalités sociales et fiscales, dans le cadre de l'étalement de dettes.

Compte tenu de ces éléments, et d'un impôt sur les sociétés de 44 K€, le résultat net affiche un bénéfice de 1,4 M€ en 2011, contre une perte de 2,6M€ au titre de l'exercice précédent.

### 9.2.3.5 Le bilan d'ESR S.A.

| <b>BILAN (en K€)</b>               | <b>2 011</b>  | <b>2 010</b>  |
|------------------------------------|---------------|---------------|
| Immobilisations incorporelles      | 6 667         | 6 661         |
| Immobilisations corporelles        | 340           | 388           |
| Immobilisations financières        | 6 406         | 4 829         |
| Créances clients                   | 9 834         | 7 614         |
| Autres créances                    | 3 917         | 4 227         |
| Trésorerie                         | 1 513         | 1 215         |
| Comptes de régularisation          | 360           | 402           |
| <b>Total actif</b>                 | <b>29 037</b> | <b>25 336</b> |
| Capitaux propres                   | -1 016        | -2 377        |
| Provisions pour risques et charges | 1 787         | 2 413         |
| Emprunts et dettes                 | 134           | 136           |
| Dettes fournisseurs                | 5 447         | 5 869         |
| Dettes fiscales et sociales        | 16 572        | 15 409        |
| Autres dettes                      | 5 425         | 3 243         |
| Comptes de régularisation          | 688           | 643           |
| <b>Total passif</b>                | <b>29 037</b> | <b>25 336</b> |

#### Commentaires sur le bilan :

Le total du bilan d'ESR S.A. s'élève à 29,0 M€ à la date du 31 décembre 2011, contre 25,3 M€ précédemment, soit une augmentation de 3,7 M€.

Globalement, l'actif immobilisé s'élève à 13,4 M€ (versus 11,9 M€), du fait d'une reprise de provision sur les titres de Servitique (0,9 M€) et d'Infodesign (0,8 M€).

Les créances clients totalisent 9,8 M€ à la fin de l'exercice, contre 7,6 M€. L'augmentation du poste clients a été constatée essentiellement en fin d'exercice avec un niveau d'activité en accélération.

Le délai d'encaissement clients s'élève à 50 jours, en accroissement sur celui de l'année précédente (40 jours).

Les autres créances, à 3,9 M€, sont en diminution de 0,3 M€.

La trésorerie s'élève à 1,5 M€ (versus 1,2 M€).

Les capitaux propres présentent un solde négatif de 1,0 M€ à la fin de l'exercice contre un solde négatif de 2,4 M€ à la fin de l'exercice précédent.

Les provisions pour risques et charges sont en diminution, à 1,8 M€, contre 2,4 M€ précédemment. Les litiges dénoués l'ont été pour des valeurs globalement inférieures aux provisions constituées.

Les provisions pour risques et charges incluent pour 0,8 M€ les provisions pour indemnités de fin de carrière, comptabilisées dans les comptes sociaux depuis 2006.

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 5,4 M€ à la fin de l'exercice, contre respectivement 5,9 M€ à la fin de l'exercice précédent. Si l'on exclut les prestations internes, le poste fournisseur diminue légèrement, passant de 2,0 M€ à 1,9 M€.

Les dettes fiscales et sociales d'un montant de 16,6 M€ sont en augmentation de 1,2 M€. Au-delà de la baisse de la TVA collectée (0,8 M€), l'augmentation est principalement liée à la dette contractée (et

augmentée en 2011) auprès de la CCSF et faisant l'objet d'un plan de remboursement depuis juillet 2010 (augmentation de 1,3 M€, pour un montant résiduel de 3,9 M€ à la clôture de l'exercice). Ce poste enregistre également un accroissement de 0,4 M€ lié à la double comptabilisation de la prime de vacances (rattrapage d'un an).

Les autres dettes (5,4 M€) comprennent principalement des comptes courants internes (soit 5,2 M€).

#### 9.2.3.6 Détail des sociétés contrôlées au 31 décembre 2011

| Société                                                                                 | Désignation                                 | Capital            | Autres capitaux propres | Détention |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------|-------------------------|-----------|
| <b>Infodesign Communication (France) SAS</b><br>2, rue Paris - 92 190 Meudon            | Siret : 414 009 357<br>00032<br>APE 721Z    | 128K€              | 805K€                   | 100%      |
| <b>ESR Switzerland SA</b><br>23, rue de la Fontenette Carouge<br>1227 Genève            | CH 66013629940<br>(société sans activité)   | 400K€ /<br>500KCHF | - 4 338KCHF             | 100%      |
| <b>Servitique Network Services SAS</b><br>2, rue de Paris – 92 190 Meudon<br>APE : 721Z | Siret : 349 291 708<br>00031<br>APE : 721Z  | 96K€               | 813K€                   | 100%      |
| <b>ESR Consulting SAS</b><br>2, rue de Paris – 92 190 Meudon                            | Siret : 418 409 256<br>00041<br>APE : 721 Z | 100K€              | -2 094K€                | 100%      |

#### 9.2.3.7 Activités des filiales

##### **INFODESIGN**

L'exercice clos le 31 décembre 2011 s'est traduit par un résultat bénéficiaire de 753 K€ (versus 390 K€) et par un résultat d'exploitation de 736 K€ (versus 395 K€).

Quant au chiffre d'affaires, il s'élève à 3 673 K€ (versus 2 665 K€).

Par ailleurs, le résultat financier présente un bénéfice de 16 K€ (versus -2 K€).

Il n'y a pas de résultat exceptionnel (versus -3 K€).

Le total du bilan s'élève à 4 319 K€ (versus 3 011 K€), avec des capitaux propres de 933 K€ (versus 180 K€).

##### **SERVITIQUE NETWORK SERVICES**

L'exercice clos le 31 décembre 2011 s'est traduit par un résultat bénéficiaire de 207 K€ (versus -519 K€).

Le chiffre d'affaires s'élève à 7 174 K€ (versus 7 203 K€ à la clôture de l'exercice 2010).

Enfin, les charges d'exploitation, nettes des provisions, se sont élevées à 7 057 K€ (versus 7 848 K€).

Le résultat d'exploitation est de +191 K€ (versus -529 K€) et le résultat financier est de +16 K€.



En l'absence de résultat exceptionnel, le résultat net s'élève à 207 K€ (versus -519 K€).

Le total du bilan s'élève à 6 062K€ (versus 5 270 K€), et les capitaux propres à 909 K€ (versus 702 K€).

#### **ESR CONSULTING (anc. LYNX TECHNOLOGIES)**

L'exercice clos le 31 décembre 2011 s'est traduit par un résultat de -534 K€ (versus -909 K€) et par un résultat d'exploitation de -503 K€ (versus -937 k€)

Le chiffre d'affaires est en progression à 1 493 K€ (versus 1 180K€).

Pour ce qui est du résultat financier, il présente une perte de 31 K€.

Le résultat exceptionnel est, quant à lui, nul.

Le total de bilan s'élève à 1 328 K€, et les capitaux propres à -1 994 K€.

Les créances clients s'élèvent à 1 121 K€. Elles incluent des factures à établir intra-groupe pour un montant de 778 K€.

Le compte courant vis-à-vis d'ESR s'élève au passif à 2 238 K€.

#### **ESR Switzerland**

ESR Switzerland est une société en sommeil qui n'a plus d'activité.

L'exercice clos le 31 décembre 2011 s'est traduit par un résultat de -6,4 KCHF (versus -7,8KCHF).

Le chiffre d'affaires est nul (versus 1,26CHF).

Les charges sont de 4,2KCHF (versus 5,7KCHF).

##### *9.2.3.8 Charges non déductibles fiscalement*

Les charges réintégrées pour le calcul du résultat fiscal d'ESR S.A. s'élèvent à 187 K€ et concernent principalement :

- l'ORGANIC (C3S) pour 93 K€
- la provision pour départs à la retraite pour 51 K€.
- la TVTS pour 31 K€
- les amortissements excédentaires pour 13 K€

### 9.2.3.9 Echancier des dettes fournisseurs (ESR)

| En K€                                                    | 2011         | 2010         |
|----------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| <b>Dettes fournisseurs</b>                               | <b>5 390</b> | <b>5 869</b> |
| <u>Décomposition par période d'échéance des factures</u> |              |              |
| Factures non parvenues                                   | 4 117        | 4 573        |
| Factures échues                                          | 19           | 31           |
| Factures non échues                                      | 1 254        | 1 291        |
| de 0 à 30 jours                                          | 17           | 12           |
| de 31 à 60 jours                                         | -10          | -15          |
| à plus de 60 jours                                       | 12           | 34           |

## 9.2.4 Evènements intervenus depuis la clôture de l'exercice

### 9.2.4.1 Report de la date d'arrêté des comptes et d'Assemblée Générale

Par un communiqué du 23 avril 2012, ESR a annoncé reporter la date d'arrêté des comptes au 29 juin au plus tard (date effectivement retenue). Parallèlement, le tribunal de commerce de Nanterre a confirmé dans une ordonnance du 8 juin, le report possible de l'Assemblée Générale jusqu'au 30 septembre 2012 (au lieu du 30 juin).

### 9.2.4.2 Remboursement des dettes différées

Entre le 1<sup>er</sup> janvier et la date d'arrêté des comptes, le groupe a remboursé, à la CCSF, au rythme de 150 K€ par mois, les dettes fiscales et sociales différées. A la date d'arrêté des comptes (29 juin 2012), le montant de la dette CCSF est de 3,7 M€ (versus 45 M€ au 31 décembre 2011).

La société est en attente de la confirmation par la CCSF du plan de remboursement à prévoir pour le futur. Ce plan devrait être poursuivi sur les mêmes bases (150 K€ par mois).

Par ailleurs, dans le cadre d'accords formels conclus avec les organismes concernés, les cotisations de retraite et de mutuelle et de prévoyance dues au titre des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> trimestres 2011, ont été remboursées à raison de 216 K€ par mois. La fin du remboursement interviendra en juillet 2012. La dette, compte tenu des dates d'exigibilité, était de 675 K€ au 31 décembre 2011, de 1 162 K€ fin janvier et s'élève à 216 K€ fin juin 2012.

A la date d'arrêté des comptes (29 juin 2012), le montant total de la dette résiduelle cumulée s'élève à 3,9 M€ (versus 5,2 M€ au 31 décembre 2011).

### 9.2.4.3 Opération de rapprochement envisagée

ESR et Osiatis vont annoncer le 29 juin 2012 entrer en négociation exclusive en vue du rapprochement des deux groupes. Dans le cadre de cette opération, un apport en capital d'un montant de 3 M€ effectué par Osiatis, doit permettre à ESR, de lever les incertitudes pesant sur sa continuité d'exploitation.

## 9.2.5 Proposition d'affectation du résultat net

### 9.2.5.1 Proposition d'affectation du résultat pour 2011

Le Conseil d'Administration décide de proposer à l'Assemblée Générale des actionnaires d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'élevant à +1 361 204,50 € au poste « Report à nouveau ».

En cas d'adoption de cette proposition, le poste « Report à Nouveau » sera porté de -2 846 399,61 € à -1 485 195,11 €.

### 9.2.5.2 Distributions effectuées au cours des 3 derniers exercices

Aucun dividende versé au cours des 3 derniers exercices.

### 9.2.5.3 Tableau des résultats des 5 derniers exercices

| EN K€                                                                                                                | 2007      | 2008      | 2009      | 2010      | 2011      |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| <b>I. Capital en fin d'exercice</b>                                                                                  |           |           |           |           |           |
| Capital social                                                                                                       | 3 716     | 3 716     | 243       | 243       | 243       |
| Nombre des actions ordinaires existantes                                                                             | 4 874 542 | 4 874 542 | 4 874 542 | 4 874 542 | 4 874 542 |
| Nombre des actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote) existantes                                         |           |           |           |           |           |
| Nombre maximal d'actions futures à créer                                                                             |           |           |           |           |           |
| · Par conversion d'obligation                                                                                        |           |           |           |           |           |
| · Par exercice de droits de souscription                                                                             | 83 500    | 65 500    | 45 000    | 44 500    | 0         |
| <b>II. Opération et résultat de l'exercice</b>                                                                       |           |           |           |           |           |
| Chiffre d'affaires hors taxes                                                                                        | 42 765    | 42 744    | 45 812    | 57 178    | 58 782    |
| Résultat avant impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions                       | -606      | -889      | 2 481     | -1 334    | 873       |
| Impôts sur les bénéfices                                                                                             | -1 151    | -738      | 0         | 0         | -44       |
| Participation des salariés due au titre de l'exercice                                                                | 0         | 0         | 0         | 0         | 0         |
| Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions                      | 228       | -3 181    | 1 886     | -2 562    | 1 361     |
| Résultat distribué                                                                                                   | 0         | 0         | 0         | 0         | 0         |
| <b>III. Résultats par action</b>                                                                                     |           |           |           |           |           |
| Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotation aux amortissements et provisions               | -0,12     | -0,18     | 0,5       | -0,27     | 0,17      |
| Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions                      | 0,043     | -0,65     | 0,39      | -0,53     | 0,28      |
| Dividende attribué à chaque action                                                                                   | 0         | 0         | 0         | 0         | 0         |
| <b>IV. Personnel</b>                                                                                                 |           |           |           |           |           |
| Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice                                                              | 534       | 570       | 580       | 820       | 851       |
| Montant de la masse salariale de l'exercice                                                                          | 20 128    | 21 680    | 22 567    | 32 097    | 32 306    |
| Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales, etc ...) | 8 711     | 9 409     | 9 288     | 13 188    | 13 444    |

## 9.2.6 Capital et actionnariat d'ESR

### 9.2.6.1 Information annuelle sur l'actionnariat (31/12/2011)

Personnes physiques détenant plus de 50% des titres ou des droits de vote

| Identité des personnes physiques ou morales | Capital (nombre titres)                    | Droits de vote                         |
|---------------------------------------------|--------------------------------------------|----------------------------------------|
| Jean-Guy BARBOTEAU                          | 2 299 167 titres nominatifs<br>Soit 47,2 % | 4 598 334 droits de vote<br>Soit 64,6% |

Aucune autre personne physique ou morale ne détient plus 1/20, 1/10, 1/5, 1/3, 1/2 ou 2/3 du capital social

Il n'existe pas d'actionnariat salarié au titre des PEE ou FCP.

### 9.2.6.2 Options de souscription d'actions

Les plans non expirés au 31 décembre 2011 sont éteints suite au départ des salariés concernés.

#### Tableau récapitulatif des titres donnant accès au capital (Options de souscription d'actions)

|                                                    | OPTIONS DE SOUSCRIPTIONS D'ACTIONS |                  |                  |
|----------------------------------------------------|------------------------------------|------------------|------------------|
|                                                    | Plan d'options 3                   | Plan d'options 4 | Plan d'options 5 |
| Date Assemblée Générale                            | 08/04/1999                         | 08/04/1999       | 29/06/2004       |
| Date Conseil d'Administration                      | 08/03/2002                         | 06/01/2004       | 22/07/2005       |
| Nombre total d'actions pouvant être souscrites     | 67 500                             | 26 000           | 57 500           |
| Nombre de personnes concernées                     | 3                                  | 7                | 19               |
| Nombre de dirigeants concernés                     | 1                                  | 1                | 0                |
| Point de départ de l'exercice des options          | 08/09/2004                         | 06/07/2006       | 22/07/2007       |
| Date d'expiration                                  | 08/03/2007                         | 06/01/2009       | 22/07/2009       |
| Prix de souscription                               | 12,95 €                            | 8,79 €           | 9,47 €           |
| Nombre d'actions souscrites au 31/12/2011          | 0                                  | 0                | 0                |
| Nombre d'actions restant à souscrire au 31/12/2011 | 0                                  | 0                | 0                |
|                                                    | Plan d'options 6                   | Plan d'options 7 |                  |
| Date Assemblée Générale                            | 04/01/2006                         | 06/01/2006       |                  |
| Date Conseil d'Administration                      | 04/01/2011                         | 06/01/2011       |                  |
| Nombre total d'actions pouvant être souscrites     | 50 000                             | 5 000            |                  |
| Nombre de personnes concernées                     | 3                                  | 1                |                  |
| Nombre de dirigeants concernés                     | 0                                  | 0                |                  |
| Point de départ de l'exercice des options          | 05/01/2011                         | 06/01/2011       |                  |
| Date d'expiration                                  | 05/01/2013                         | 05/01/2013       |                  |
| Prix de souscription                               | 8,31 €                             | 8,48 €           |                  |
| Nombre d'actions souscrites au 31/12/2011          | 0                                  | 0                |                  |
| Nombre d'actions restant à souscrire au 31/12/2011 | 0                                  | 0                |                  |

### 9.2.6.3 Rachat par la société de ses propres actions

#### Autorisation d'acquisition par la Société de ses propres actions

L'AGE du 24 octobre 2005 a autorisé la société à acquérir ses propres actions à concurrence d'un montant maximal de 6,3 % du nombre des actions composant le capital social de la Société soit 305 405 actions.

Le prix minimum d'achat est de 9,21 € et le prix maximum de 13 €. Cette autorisation a été donnée pour une durée de 18 mois soit jusqu'au 24 avril 2007.

A partir du 25 octobre 2005 et pour une durée de deux ans renouvelable par tacite reconduction par périodes de un an, la société ESR a confié à la société INVEST SECURITIES, la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI du 14 mars 2005 approuvée par la décision de l'Autorité des Marchés Financiers du 22 mars 2005.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité :

- 10 000 titres ESR
- 100 000 €

Pour les nouvelles conditions de rachat, voir la huitième résolution du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 14 septembre 2012 en 5.3.2.1 de la deuxième partie du prospectus.

## **Inventaire des valeurs mobilières de placement détenues par ESR à la clôture de l'exercice**

Le nombre de titres détenus à la clôture s'élève à 100 185 actions.

| <b>Valeur (€)</b>        | <b>Prix d'acquisition</b> | <b>Valeur à la clôture</b> |
|--------------------------|---------------------------|----------------------------|
| <b>Cours de l'action</b> | 0,88                      | 0,6                        |
| <b>Valorisation</b>      | 88 852                    | 60 111                     |

### **9.2.7 Informations sur la société**

#### **Conventions visées à l'article L225-38 du Code du Commerce**

Nous vous demandons conformément à l'article L 225-40 du Code du Commerce, d'approuver les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce qui ont été régulièrement conclues et autorisées par votre Conseil d'Administration au cours de l'exercice écoulé.

Vos Commissaires aux Comptes vous les présentent et vous donnent à leur sujet toutes les informations requises dans leur rapport spécial.

#### **Convention visées à l'article L225-39 du Code du Commerce**

La liste des conventions portant sur des opérations courantes conclues à des conditions normales a été tenue à votre disposition dans les délais légaux et communiquée à vos Commissaires aux Comptes.

### **9.2.8 Informations concernant les mandataires sociaux**

#### *9.2.8.1 Informations relatives à la rémunération des dirigeants de la société*

La rémunération du Président Directeur Général, Monsieur Jean-Guy Barboteau, ne comprend qu'une partie fixe qui s'élève pour l'exercice 2011 à 196 366 euros (idem en 2010, avantages en nature inclus).

Le montant des rémunérations brutes versées aux membres du comité de direction, s'élève pour l'année 2011 à 1 275 814 €. Le Comité de Direction est constitué de 16 personnes dont le Président et Directeur Général.

Le total des rémunérations brutes versées sur 2011 aux 10 personnes les mieux rémunérées s'élève à 1 195 337 € (versus 1 336 027 €).

9.2.8.2 *Autres mandats sociaux exercés par le Président de la société*

| <b>NOM</b>                | <b>FONCTION</b>                            | <b>SOCIÉTÉ</b>                  |
|---------------------------|--------------------------------------------|---------------------------------|
| <b>Jean-Guy Barboteau</b> | Président du Conseil d'Administration      | S.A. ESR Switzerland            |
|                           | Administrateur                             | S.A. Barboteau Participations   |
|                           | Président                                  | SAS ESR Consulting              |
|                           | Représentant de la société ESR (Président) | SAS InfoDesign Communications   |
|                           | Représentant de la société ESR (Président) | SAS Servitique Network Services |
|                           | Gérant                                     | S.C.I. Hauts de Rodin           |
|                           | Gérant                                     | S.C.I. Rodin II                 |
|                           | Gérant                                     | S.C.I. Rodin III                |
| Gérant                    | S.C.I. Rodin Gestion                       |                                 |

Aucune rémunération ou avantage n'ont été perçus, de manière directe ou indirecte, au titre de ces mandats.

9.2.8.3 *Autres mandats sociaux exercés par les administrateurs*

| <b>NOM</b>           | <b>FONCTION</b> | <b>SOCIÉTÉ</b>                |
|----------------------|-----------------|-------------------------------|
| Anne-Marie Barboteau | Administrateur  | S.A. Barboteau Participations |

Aucune rémunération ou avantage n'ont été perçus, de manière directe ou indirecte, au titre de ces mandats.

## 9.2.9 Informations sociales et environnementales

### 9.2.9.1 Informations sociales 2011 de ESR SA

| ANNEE                                                                                                        | 2011      |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Effectifs total ayant perçu des salaires au cours de l'exercice</b>                                       | 1 178     |
| <b>Effectifs permanents au cours de l'exercice</b>                                                           | 624       |
| <b>Salariés sous C.D.D. y compris contrat apprenti et qualif. (1)</b>                                        | 17        |
| <b>Nombre de salariés sous contrat à durée indéterminée (1)</b>                                              | 830       |
| <b>Répartition de l'effectif total (1) selon la nationalité</b>                                              |           |
| <b>Français</b>                                                                                              | 779       |
| <b>Autres nationalités</b>                                                                                   | 68        |
| <b>Total</b>                                                                                                 | 847       |
| <b>Travailleurs extérieurs</b>                                                                               |           |
| <b>Nombre de salariés appartenant à une entreprise extérieure (1)</b>                                        | 34        |
| <b>Nombre de stagiaires (1)</b>                                                                              | 1         |
| <b>Nombre de travailleurs temporaires (1)</b>                                                                | 16        |
| <b>Handicapés</b>                                                                                            |           |
| <b>Nombre d'handicapés connus au 31 décembre 2011</b>                                                        | 13        |
| <b>Nombre d'handicapés au 31 décembre 2011 suite à accidents intervenus au sein du périmètre Groupe</b>      | 0         |
|                                                                                                              | 0         |
| <b>Rémunérations</b>                                                                                         |           |
| <b>Masse salariale (brut)</b>                                                                                | 30 722 K€ |
| <b>Rémunération brute moyenne mensuelle (1)</b>                                                              |           |
| <b>Montant des 10 rémunérations les plus élevées</b>                                                         | 1 195K€   |
| <b>Montant des versements effectués à des entreprises extérieures pour mise à disposition de personnel :</b> |           |
| <b>Entreprises de travail temporaire</b>                                                                     | 558 K€    |
| <b>Autres entreprises ou travailleurs indépendants</b>                                                       | 1 525 K€  |
|                                                                                                              |           |
| <b>Charges salariales globales</b>                                                                           |           |
| <b>Frais de personnel (A)</b>                                                                                | 45 749 K€ |
| <b>Chiffre d'affaires (B)</b>                                                                                | 58 782 K€ |
| <b>Ratio A / B</b>                                                                                           | 77,82%    |
|                                                                                                              |           |
| <b>Participation financière des salariés</b>                                                                 |           |
| <b>Montant global de la réserve de participation</b>                                                         | 0         |
| <b>Montant moyen de la participation par salarié bénéficiaire</b>                                            | 0         |
|                                                                                                              |           |
| <b>Formation Professionnelle Continue</b>                                                                    |           |
| <b>Montant des dépenses de formation (*)</b>                                                                 | 682 K€    |
| <b>Pourcentage de la masse salariale</b>                                                                     | 1,5%      |
| <b>Nombre jours de stagiaires</b>                                                                            | 369       |
| <b>Nombres d'heures de stage</b>                                                                             | 12 152    |
| <b>(*) coût pédagogique + coût salarial chargé + frais divers</b>                                            |           |
| <b>Participation financière au comité d'entreprise</b>                                                       |           |
| <b>(Euvres sociales et culturelles (0,3 % de la MS)</b>                                                      | 91 973 €  |
| <b>Budget de fonctionnement (0,2 % de la MS)</b>                                                             | 61 316 €  |
| <b>(1) Effectifs présents au 31 décembre 2011</b>                                                            |           |

### 9.2.9.2 Données environnementales

L'activité d'ESR S.A. n'entraîne pas de conséquences environnementales significatives.

### 9.2.10 Identification des principaux risques

Les principaux risques identifiés au sein du Groupe sont détaillés dans le rapport du Président sur le contrôle interne.

## 9.3 RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE 2010 (EXTRAIT)

### 9.3.1 L'activité du groupe

#### Activité au cours de l'exercice écoulé

L'activité du groupe ESR en 2010 a encore souffert de la crise économique, constatant une forte baisse de son chiffre d'affaires, qui s'est cependant nettement ralentie au fil du temps.

La décroissance du chiffre d'affaires s'est établie comme suit :

| CA consolidé en M€            | 2009        | 2010        | Evolution      |
|-------------------------------|-------------|-------------|----------------|
| 1er Trimestre                 | 18,7        | 15,7        | - 16,1 %       |
| 2ème Trimestre                | 17,4        | 15,8        | - 9,2 %        |
| 3ème Trimestre                | 15,8        | 15,0        | - 5,5 %        |
| 4ème Trimestre                | 15,8        | 15,5        | - 1,6 %        |
| <b>Ensemble de l'exercice</b> | <b>67,7</b> | <b>62,0</b> | <b>- 8,5 %</b> |

Le chiffre d'affaires réalisé par le groupe ESR au cours de l'exercice 2010 s'est élevé à 62,0 M€ en baisse de 8,5 %. Au quatrième trimestre, les facturations ont atteint 15,5 M€ en repli limité de 1,6 % sur la période correspondante de 2009 et en hausse séquentielle de 3,7 %.

L'environnement de marché du trimestre s'est un peu amélioré malgré la persistance de pressions tarifaires. Dans ce contexte, le groupe ESR est parvenu à presque stabiliser son activité au cours de la période, enregistrant une baisse limitée de son chiffre d'affaires en octobre (4,8 %) et novembre (3,9%) avant de dégager une croissance de 4,4 % en décembre (par rapport à décembre 2009), comme anticipé dans le communiqué de la mi-novembre. Plusieurs grands référencements ont été reconduits et l'activité est restée soutenue sur le secteur finance et en régions.

L'activité enregistrée en début d'exercice 2011 s'inscrit dans la continuité du mois de décembre, ce qui devrait permettre au groupe ESR de confirmer au premier trimestre cette dynamique commerciale retrouvée (publication du T1 prévue le 13 mai 2011).

### 9.3.2 Le bilan et le résultat du groupe

#### 9.3.2.1 Commentaires sur le compte de résultat consolidé



## Compte de résultat synthétique

| En M€                                | 2009         | 2010        |
|--------------------------------------|--------------|-------------|
| <b>Chiffre d'affaires</b>            | <b>67,7</b>  | <b>62,1</b> |
| Masse salariale                      | -54,7        | -51,7       |
| Autres charges opérationnelles       | -13,9        | -12,6       |
| <b>Résultat opérationnel courant</b> | <b>-0,9</b>  | <b>-2,2</b> |
| Résultat opérationnel                | -0,9         | -3          |
| Résultat financier                   | -0,38        | -0,2        |
| <b>Résultat courant</b>              | <b>-1,28</b> | <b>-3,2</b> |
| Impôt sur les sociétés               | -0,65        | 0,0         |
| Résultat des activités abandonnées   | -0,2         | 0,0         |
| <b>Résultat part du Groupe</b>       | <b>-2,09</b> | <b>-3,2</b> |

### ▪ Chiffre d'affaires 2010

Le chiffre d'affaires réalisé en 2010 représente 62,0 M€ contre 67,7 M€ en 2009, soit une baisse de 8,5%.

ESR réalise 53% de son chiffre d'affaires en région parisienne et 47% dans les autres régions.

En région parisienne, ESR est organisé par secteur d'activité. Ces secteurs représentent une part significative du chiffre d'affaires du groupe, notamment au sein des télécoms (26% du chiffre d'affaires), ainsi que du secteur financier (13%) et de l'industrie (11%).

La baisse du chiffre d'affaires en 2010, a été subie essentiellement sur la région Ile de France (pour -6,6 M€ ou -17%), alors que les régions connaissent une reprise d'activité à l'instar des autres acteurs du marché des prestations informatiques (+3,4%).

La pression exercée a été forte pour renégocier à la baisse les contrats dans le secteur des télécoms.

En outre, des problèmes au niveau de l'équipe de management de l'Ile-de-France, ont conduit ESR à mettre en place une nouvelle organisation managériale et commerciale au cours du quatrième trimestre 2010. Ce changement a commencé à porter ses fruits en fin d'année 2010 et début d'année 2011.

Dans ce contexte de difficulté, ESR a continué d'adapter tout au long de l'année sa structure de coût, tant en terme d'évolution des effectifs, que de maîtrise des charges.

En particulier, le recours à la sous-traitance externe, dont les marges sont faibles, a encore été réduit d'un tiers par rapport à l'exercice précédent.

### ▪ Evolution des effectifs

#### ○ Effectifs facturables et intermissions

L'effectif moyen du groupe est passé de 1 016 personnes en 2009 à 959 personnes en 2010.

En moyenne, le nombre de collaborateurs facturables (base ETP) est passé de 907 à 860 personnes (soit une baisse de 5,2%).

Dans le même temps, le nombre de personnes en intermissions a légèrement décliné, passant en moyenne de 75 à 71 personnes. Le taux d'intermissions est resté stable à 8,3%.

- **Effectifs de structure**

L'effectif de structure s'élève à 116 personnes environ sur l'exercice.

Cet effectif est représenté pour 70% par du personnel agences (direction d'agences, commerciaux, assistantes de facturation,...), et pour 30% par du personnel fonctionnel siège.

- **Effectifs sous-traitants**

Le niveau des sous-traitants est passé d'une moyenne de 36 personnes à 17 personnes, les coûts étant diminués d'un tiers dans le même temps.

- **Nombre de jours facturés**

Compte tenu des éléments qui précèdent, le nombre de jours facturés en 2010 s'élève en moyenne mensuelle à 15 220 jours, contre 15 774 jours précédemment, soit une baisse de 3,5%.

- **Evolution de la masse salariale**

La masse salariale s'élève à 51,7 M€, contre 54,7 M€ pour l'exercice 2009, soit une baisse de 5,6%. Cette baisse de 3,0 M€ s'explique principalement par la diminution des effectifs (2,3 M€), la diminution des variables des commerciaux (0,2 M€) dans un contexte de baisse du chiffre d'affaires.

- **Evolution des autres charges opérationnelles**

Les autres charges opérationnelles s'élèvent à 12,5 M€, contre 13,9 M€ pour l'exercice 2009, soit une diminution de 1,4 M€.

La diminution des charges externes a été importante pour la deuxième année consécutive. L'économie générée s'élève à 1,8 M€, et représente 18% du poste de charges externes.

La recours à la sous-traitance a été réduit d'un montant de 1 M€, et les loyers de bureaux pour 0,3 M€

Au titre de 2010, le recours à la sous-traitance reste le premier poste de dépenses et représente 24% des charges externes. Les frais de déplacement, les honoraires et les loyers de bureaux représentent respectivement 21%, 14% et 11% du total des dépenses externes.

A contrario, des provisions, principalement sur contentieux sociaux, ont été constituées, en accroissement de 0,7 M€.

- **Résultat opérationnel courant**

L'ensemble des produits opérationnels soit 62,0 M€ sous déduction des charges pour un montant de 64,4 M€ génère une perte opérationnelle courante de -2,2 M€ en 2010, contre une perte de 0,9 M€ en 2009.

- **Résultat opérationnel**

Après prise en compte de charges à caractère exceptionnel (0,6 M€ de charges sur exercices antérieurs au titre du litige sur les heures supplémentaires et 0,2 M€ au titre de pénalités liées aux étalements de dettes fiscales et sociales), le résultat opérationnel s'élève à -3,0 M€.

- **Résultat financier**

Le résultat financier s'élève à -0,2 M€ en 2010 contre -0,4 M€ sur l'exercice 2009.

Le résultat financier est en légère amélioration compte tenu de l'orientation à la baisse du montant des capitaux empruntés 11,1 M€ (versus 11,3 M€) et du taux Euribor 3 M.

- **Impôt sur les sociétés**

Le montant de l'impôt courant est non significatif (2 K€).

Les impôts différés figurant à l'actif du bilan en date du 31 décembre 2010, s'élèvent à 0,6 M€. Ils sont donc maintenus inchangés, par prudence, par rapport à fin 2009, quand bien même le budget 2011, offre la perspective de les apurer sur l'exercice (la société retient usuellement un horizon de 2 ans de budget).

La partie non activée des impôts différés actifs s'élève à 4,0 M€ à la fin de l'exercice.

- **Résultat net**

Le résultat net part du groupe est négatif de 3,2 M€ contre une perte de 2,1 M€ en 2009.

### 9.3.2.2 Commentaires sur le bilan consolidé

#### Compte de bilan synthétique

| En M€                           | 2010        | 2009        |                           | 2010        | 2009        |
|---------------------------------|-------------|-------------|---------------------------|-------------|-------------|
| Ecart d'acquisition             | 11,0        | 11,0        | Fonds propres             | -2,5        | 0,6         |
| Immobilisations incorporelles   | 0,0         | 0,0         | Intérêts minoritaires     | 0,0         | 0,0         |
| Immobilisations corporelles     | 0,4         | 0,5         | Dettes financières MT     | 0,9         | 0,0         |
| Immobilisations financières     | 0,4         | 0,6         | Provisions pour retraites | 1,2         | 1,1         |
| Impôts différés actifs          | 0,6         | 0,6         | Impôts différés passifs   | 0,0         | 0,0         |
| <b>Actifs non courants</b>      | <b>12,4</b> | <b>12,8</b> | <b>Total</b>              | <b>-0,4</b> | <b>1,7</b>  |
| Clients                         | 14,9        | 15,5        | Dettes financières CT     | 9,2         | 10,4        |
| Autres créances                 | 2,5         | 4,5         | Provisions                | 2,0         | 1,3         |
| Actifs financiers à court terme | 0,0         | 0,0         | Fournisseurs              | 2,1         | 2,8         |
| Disponibilités                  | 1,6         | 0,3         | Autres dettes             | 18,5        | 16,9        |
| <b>Actifs courants</b>          | <b>19,0</b> | <b>20,3</b> | <b>Passifs courants</b>   | <b>31,8</b> | <b>31,4</b> |
| <b>Total</b>                    | <b>31,4</b> | <b>33,1</b> | <b>Total</b>              | <b>31,4</b> | <b>33,1</b> |

- **Actifs non courants**

Les actifs non courants ressortent à 12,4 M€ fin 2010 contre 12,8 M€ fin 2009, dont 11 M€ au titre des goodwill.

Les tests d'impairment ont été effectués et n'ont pas conduit à des dépréciations des valeurs inscrites au bilan (cf. Comptes consolidés, chapitre 20.2.5.7 tests de perte de valeur).

Les impôts différés actif, d'un montant de 0,6 M€, ont été maintenus, par prudence en leur état. ESR estime que ces impôts seront récupérables pour un montant très supérieur, sur les bénéfices des deux prochaines années (règle usuellement retenue par ESR pour la constatation des impôts différés actifs).

Le montant des impôts différés non encore activés s'élèvent à 4 M€ à la clôture de l'exercice.

#### ▪ **Dettes financières et désendettement**

L'endettement financier représente 9,3 M€ au 31 décembre 2010, contre 10,4 fin 2009. Il s'agit essentiellement du financement reçu du factor en contrepartie de la cession des créances clients.

Compte tenu de la trésorerie figurant à l'actif du bilan, la dette nette du groupe s'élève à 7,6 M€ à la fin de l'exercice, contre 10,1 M€ fin 2009, soit une baisse de 2,5 M€.

Cette amélioration correspond en fait à l'augmentation des dettes fiscales et sociales, faisant l'objet d'un étalement sur 24 mois depuis le 20 juillet 2010 (dette CCSF d'un montant initial de 3,5 M€ et résiduel de 2,6 M€ à la date du 31 décembre 2010).

Le poste Autres Dettes s'élève à 18,5 M€ (versus 17,0 M€), en augmentation de 1,5 M€.

Parallèlement le poste clients a été ramené de 15,5 M€ à 14,9 M€. Le délai de règlement est relativement stable à 72 jours (versus 69 jours en 2009 et 105 jours en 2008).

La trésorerie est demeurée globalement tendue au cours de l'exercice. Pour faire face à des pics intra mensuels de trésorerie, une dette complémentaire de 0,76 M€ a été contractée courant novembre auprès des organismes de retraites et de prévoyance, un montant de 0,17 M€ a été remboursé au cours du second semestre 2010, conformément à l'échéancier agréé. A la date de clôture des comptes, sept échéances d'un montant de 0,85 K€, restaient à rembourser entre janvier et juillet 2011.

### **9.3.3 Les comptes d'ESR S.A.**

#### *9.3.3.1 Evénements de l'exercice*

Il n'y a pas eu d'événement particulier en dehors de l'obtention de l'étalement de dettes fiscales et sociales (cf. 9.3.3.3 Continuité d'exploitation).

#### *9.3.3.2 Comparabilité des comptes*

Faisant suite à la transmission universelle du patrimoine de sa filiale ESR Télécoms à effet au 31 décembre 2009, ESR bénéficie en 2010 des flux d'activité (chiffre d'affaires, charges de personnel,...) relatifs à l'activité ESR Télécoms.

#### *9.3.3.3 Continuité d'exploitation*

La société ESR SA est la société mère du groupe ESR (« le Groupe »).

La continuité d'exploitation de la société est liée à celle du Groupe dans son ensemble.

Depuis quelques années, la situation de trésorerie du Groupe est tendue.

Le financement des besoins de trésorerie d'exploitation s'effectue quasi-exclusivement par le factoring des créances clients.

Afin de faire face à ses échéances durant l'exercice, le Groupe a demandé et obtenu, en juillet 2010, un

premier étalement de ses dettes fiscales et sociales pour un montant de 3.5 M€ auprès de la CCSF. L'échéancier a été respecté sur 2010 et le montant restant dû s'élève à 2.6 M€ au 31 décembre 2010.

De nouvelles difficultés de trésorerie identifiées début 2011 ont conduit la Direction à solliciter un nouvel étalement du paiement d'échéances fiscales et sociales complémentaires pour un montant total de 4.5 M€ à l'échelle du Groupe, portant le passif fiscal et social gelé à un montant de 7,1 M€.

A la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration, le Groupe a reçu un accord formel des organismes concernés (CCSF, Caisse de retraite, Caisse de prévoyance) sur le nouvel échéancier de paiement demandé.

- Concernant l'échéancier accordé par la CCSF

Cet échéancier prévoit des remboursements mensuels de 300 K€. La situation sera réexaminée par cette même commission en septembre 2011. La Direction estime que les mensualités ne seront pas remises en cause de façon significative à l'issue de cette période.

- Concernant l'échéancier accordé par la caisse de retraite et prévoyance

Cet échéancier prévoit des remboursements mensuels de 85 K€ jusqu'au 15 juillet 2011.

Sur la base d'un budget prévisionnel 2011 établi par la Société à partir d'hypothèses jugées réalistes, et dont la cohérence a été vérifiée par un cabinet extérieur, la Société devrait être en mesure de financer ses besoins de trésorerie sur les douze prochains mois.

Toutefois, en raison des aléas inhérents à toute prévision, il existe toujours une incertitude quant à la capacité de la Société à faire face à ses échéances.

Dans ce contexte, le Conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 selon le principe de continuité de l'exploitation, compte tenu de l'incertitude mentionnée au paragraphe précédent.

#### 9.3.3.4 Le résultat d'ESR S.A.

##### Données résumées :

| Données en K€                        | 2009          | 2010          |
|--------------------------------------|---------------|---------------|
| Chiffre d'affaires                   | 45 812        | 57 178        |
| <b>Résultat d'exploitation</b>       | <b>-2 065</b> | <b>-2 082</b> |
| <b>(en % du chiffre d'affaires)</b>  | <b>-4,50%</b> | <b>-3,60%</b> |
| Résultat financier                   | 4 075         | -443          |
| <b>Résultat courant avant impôts</b> | <b>2 010</b>  | <b>-2 525</b> |
| Résultat exceptionnel                | -125          | -236          |
| Impôt                                | 0             | 199           |
| <b>Résultat net</b>                  | <b>1 886</b>  | <b>-2 562</b> |
| <b>(en % du chiffre d'affaires)</b>  | <b>-4,10%</b> | <b>-4,00%</b> |

Le chiffre d'affaires réalisé par ESR S.A. au cours de l'exercice 2010 s'est élevé à 57,2 M€.

A périmètre comparable, et hors refacturations internes, le chiffre d'affaires s'élève à 54,2 M€ (versus 58,6 M€), soit une baisse de 7,6%.

Les autres produits d'exploitation sont stables à 1,4 M€, et comprennent essentiellement des reprises de provisions, avec contrepartie dans le compte de charges.

Les achats et autres charges externes se sont élevés à 10,8 M€, soit une baisse de 4,1 M€ en valeur absolue et de 27 % en pourcentage.

A périmètre comparable, et hors prestations internes, les charges externes s'élèvent à 7,6 M€ (versus 9,0 M€), soit une baisse de 15,1%.

En dehors des refacturations internes, les charges externes ont donc baissé de 1,4 M€.

La baisse est liée à l'effort général de réduction des coûts, qui a porté notamment sur la diminution du recours à la sous-traitance et au personnel extérieur, en baisse de 0,8 M€, de même qu'à la diminution des loyers (0,3 M€).

Les charges de personnel s'élèvent à 45,3 M€, versus 31,9 M€. A périmètre comparable, les charges de personnel totalisent 45,3 M€, en baisse de 5% (47,7 M€ en 2009).

Dans le même temps, les effectifs sont passés de 863 personnes en 2009 (ESR Télécoms inclus), à 818 personnes en 2010.

Si l'on inclut le coût des refacturations de personnel, ainsi que le recours à la sous-traitance ou au personnel extérieur, l'ensemble des charges de personnel s'élève à 50,4 M€.

La marge brute directe, calculée après déduction du recours à la sous-traitance et des frais de déplacement, s'élève à 5,2 M€ soit 9%, contre 3 M€ soit 6,6% en 2009, mais 11% à périmètre comparable).

Cette dégradation est liée au contexte de crise qui a favorisé la renégociation à la baisse de certains contrats, ainsi que l'accroissement du taux d'intermissions.

Les impôts et taxes s'élèvent à 2,6 M€ (versus 1,7M€ en 2009 et 2,6 M€ à périmètre comparable).

Les autres charges et produits, qui s'élèvent à -0,533 K€, incluent une provision pour dépréciation du fonds de commerce lié à ESR Consulting pour 0,3 M€.

Compte tenu du solde net d'autres produits et charges de -0,533 M€ (versus 0,651 M€ au titre de l'année précédente), le résultat d'exploitation est négatif à -2,1 M€, équivalent à celui de 2009 (et zéro à périmètre comparable).

Le résultat financier s'élève à -0,4 M€.

Il est composé principalement de ;

- de dotations aux provisions sur titres pour un montant net de -0,1 M€ (soit 0,8 M€ de dépréciation sur les titres Servitique, ainsi que 0,4 M€ sur les titres ESR Consulting et reprise de provision sur les titres Infodesign +1,1 M€)

- de charges financières pour 0,3 M€.

En 2009, le résultat financier de +4,1 M€ incluait le boni de fusion relatif à la transmission universelle du patrimoine d'ESR Télécoms, soit 3,7 M€.

Le résultat courant est négatif de -2,5 M€, contre un résultat positif de 2 M€ au titre de l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel s'élève à -0,2 M€. Il est principalement lié à la prise en charge de pénalités sociales et fiscales, dans le cadre de l'étalement de dettes.

Compte tenu d'un crédit d'impôt recherche de +0,2 M€, le résultat net affiche une perte de -2,6 M€ en 2010, contre un bénéfice de +1,9 M€ au titre de l'exercice précédent.

### 9.3.3.5 Le bilan d'ESR S.A.

Données résumées en K€ :

| <b>BILAN (en K€)</b>               | <b>2 009</b>  | <b>2 010</b>  |
|------------------------------------|---------------|---------------|
| Immobilisations incorporelles      | 6 936         | 6 661         |
| Immobilisations corporelles        | 499           | 388           |
| Immobilisations financières        | 5 452         | 4 829         |
| Créances clients                   | 10 681        | 7 614         |
| Autres créances                    | 3 024         | 4 227         |
| Trésorerie                         | 344           | 1 215         |
| Comptes de régularisation          | 450           | 402           |
| <b>Total actif</b>                 | <b>27 386</b> | <b>25 336</b> |
| Capitaux propres                   | 185           | -2 377        |
| Provisions pour risques et charges | 2 044         | 2 413         |
| Emprunts et dettes                 | 358           | 136           |
| Dettes fournisseurs                | 4 873         | 5 869         |
| Dettes fiscales et sociales        | 12 030        | 15 409        |
| Autres dettes                      | 7 710         | 3 243         |
| Comptes de régularisation          | 186           | 643           |
| <b>Total passif</b>                | <b>27 386</b> | <b>25 336</b> |

#### Comparabilité des comptes :

La TUP d'ESR Télécoms, enregistrée au bilan d'ESR dès le 31 décembre 2009, n'affecte pas la comparabilité des bilans entre 2009 et 2010.

#### Commentaires sur le bilan :

Le total du bilan d'ESR S.A. s'élève à 25,3 M€ à la date du 31 décembre 2010, contre 27,4 M€ précédemment, soit une baisse de 2,1 M€.

L'évolution du bilan est principalement liée aux dépréciations effectuées sur le fonds de commerce (0,3 M€) et les titres de filiales (Servitique et ESR Consulting), pour un montant de 1,5 M€.

Ces dotations ont été partiellement compensées par la reprise de provisions sur les titres de la filiale Infodesign (+ 0,8 M€), ainsi que par la reprise de provision pour complément de passif (0,2 M€).

Au total, l'actif immobilisé est ramené de 12,9 à 11,9 M€, en diminution de 1 M€.

Par ailleurs, les créances clients totalisent 7,6 M€ à la fin de l'exercice, contre 10,7 M€ (ou 6,7 M€ nets de la dette du factor sur ESR Télécoms, et enregistrée au passif du bilan de 2009 pour 4 M€).

Le délai d'encaissement clients s'élève à 40 jours, comparable à celui de l'année précédente (42 jours).

La trésorerie s'élève à 1,2 M€ (versus 0,3 M€).

Les autres créances, à 4,2 M€, sont en augmentation de 1,2 M€ (compte courant filiale, avec contrepartie au passif).

Les capitaux propres présentent un solde négatif de 2,4 M€ à la fin de l'exercice contre un solde positif de 0,2 M€ à la fin de l'exercice précédent. Les pertes cumulées sont donc supérieures à la moitié du capital social.

Les provisions pour risques et charges sont en augmentation, à 2,4 M€, contre 2,0 M€ précédemment. Elles incluent pour 0,7 M€ les provisions pour indemnités de fin de carrière, comptabilisées dans les comptes sociaux depuis 2006.

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 5,9 M€ à la fin de l'exercice, contre respectivement 4,9 M€ à la fin de l'exercice précédent. Si l'on exclut les prestations internes, le poste fournisseur diminue, passant de 2,4 M€ à 2 M€.

Les dettes fiscales et sociales d'un montant de 15,4 M€ sont en augmentation de 3,3 M€. Au-delà de l'augmentation de la TVA collectée (plus 0,8 M€), l'augmentation est principalement liée à la dette contractée auprès de la CCSF et faisant l'objet d'un plan de remboursement depuis juillet 2010 (montant résiduel de 2,6 M€ à la clôture de l'exercice).

Les autres dettes (3,2 M€) comprennent principalement des comptes courants internes. Ce poste a été ramené de 7,7 M€ à 3,2 M€ entre 2009 et 2010, compte tenu de la dette factor de 4 M€ inscrite au passif du bilan d'ESR Télécoms à fin 2009.

#### 9.3.3.6 Détail des sociétés contrôlées au 31 décembre 2010

| Société                                                                                 | Désignation                                 | Capital            | Autres capitaux propres | Détention |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------|-------------------------|-----------|
| <b>Infodesign Communication (France) SAS</b><br>2, rue Paris - 92 190 Meudon            | Siret : 414 009 357<br>00032<br>APE 721Z    | 128K€              | 52 K€                   | 100%      |
| <b>ESR Switzerland SA</b><br>23, rue de la Fontenette Carouge<br>1227 Genève            | CH 66013629940<br>(société sans activité)   | 400K€ /<br>500KCHF | -3 463 K€               | 100%      |
| <b>Servitique Network Services SAS</b><br>2, rue de Paris – 92 190 Meudon<br>APE : 721Z | Siret : 349 291 708<br>00031<br>APE : 721Z  | 96K€               | 606K€                   | 100%      |
| <b>ESR Consulting SAS</b><br>2, rue de Paris – 92 190 Meudon                            | Siret : 418 409 256<br>00041<br>APE : 721 Z | 100K€              | -1 506K€                | 100%      |

#### 9.3.3.7 Activités des filiales

### INFODESIGN

L'exercice clos le 31 décembre 2010 s'est traduit par un résultat bénéficiaire de 389 K€ (versus 4 K€) et par un résultat d'exploitation de 395 K€ (versus 9 K€).

Quant au chiffre d'affaires, il s'élève à 2 665 K€ (versus 2 016 K€).

Par ailleurs, le résultat financier présente un déficit de 2 K€, essentiellement dû au factor.



Enfin, le résultat exceptionnel s'élève à -3 K€, et le résultat net est positif de 390 K€.

Le total du bilan s'élève à 2 967 K€ (versus 965 K€, avec des capitaux propres de 180 K€ (versus -210 K€)).

#### **SERVITIQUE NETWORK SERVICES**

L'exercice clos le 31 décembre 2010 s'est traduit par un résultat déficitaire de 544 K€ (versus 61 K€)

Le chiffre d'affaires s'élève à 7 203 K€ (versus 8665 K€ à la clôture de l'exercice 2009).

Enfin, les charges d'exploitation, nettes des provisions, se sont élevées à 7 732 K€ (versus 8 717 K€)

Le résultat d'exploitation est de -529 K€ (versus 52 K€) et le résultat financier est de +1 K€.

Compte tenu d'un résultat exceptionnel de -7K€, et d'un crédit d'impôt de 17 K€, le résultat net s'élève à -519 K€.

Le total du bilan s'élève à 5 269 K€ (versus 5 101K€), et les capitaux propres à 677 K€ (versus 1 221 K€).

Les principales variations des postes du bilan s'expliquent par les comptes intra-groupe :

- Les créances clients et autres créances s'élèvent à 5 042 K€ (stables), comprenant 4 143 K€ de créances vis-à-vis d'ESR (versus 4 046 K€),
- Les dettes fournisseurs s'élèvent à 2 389 K€ (versus 1 873 K€), l'augmentation des dettes s'expliquant par les factures non parvenues ESR pour 635 K€.

#### **ESR CONSULTING (anc. LYNX TECHNOLOGIES)**

L'exercice clos le 31 décembre 2010 s'est traduit par un résultat de -913 K€ (versus -625 K€) et par un résultat d'exploitation de -941 K€ (versus -623 k€)

Le chiffre d'affaires stable à 1 180 K€ (versus 1135K€).

Pour ce qui est du résultat financier, il présente une perte de 8 K€.

Le résultat exceptionnel est, quant à lui, nul.

Le total de bilan s'élève à 1 302 K€, et les capitaux propres à -1 465 K€.

Les créances clients s'élèvent à 1 167 K€. Elles incluent une facture à établir interne de 1 068 K€ vis-à-vis d'ESR.

Le compte courant vis-à-vis d'ESR s'élève au passif à 1 851 K€.

#### **ESR Switzerland**

ESR Switzerland est une société en sommeil qui n'a plus d'activité.

L'exercice clos le 31 décembre 2010 s'est traduit par un résultat de -7,8 KCHF (versus -9,2 KCHF).

Le chiffre d'affaires est de 1,26 CHF (versus 1,54 CHF).  
Les charges sont de 5,7 KCHF (versus 7 KCHF).

#### 9.3.3.8 Charges non déductibles fiscalement

Les charges réintégrées pour le calcul du résultat fiscal d'ESR S.A. s'élèvent à 187 K€ et concernent principalement:

- l'ORGANIC (C 3 S) pour 89 K€
- la provision pour départs à la retraite pour 46 K€.
- la TVTS pour 36 K€
- les amortissements excédentaires pour 16 K€

#### 9.3.3.9 Echancier des dettes fournisseurs(ESR)

| En K€                                                    | 2009         | 2010         |
|----------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| <b>Dettes fournisseurs</b>                               | <b>4 873</b> | <b>5 869</b> |
| <u>Décomposition par période d'échéance des factures</u> |              |              |
| Factures non parvenues                                   | 3 289        | 4 573        |
| Factures échues                                          | 497          | 31           |
| Factures non échues                                      | 1 086        | 1 291        |
| de 0 à 30 jours                                          | 377          | 12           |
| de 31 à 60 jours                                         | 28           | -15          |
| à plus de 60 jours                                       | 92           | 34           |

#### 9.3.3.10 Perspectives du groupe

Au cours de l'année 2010, ESR, après deux années de baisse, a atteint un point bas de chiffre d'affaires.

La fin de l'année 2010 témoigne d'un retournement et d'un retour à la croissance du chiffre d'affaires. La mise en place de nouvelles équipes de management et commerciales au cours du quatrième 2010 doivent permettre de confirmer l'amélioration de l'activité, et le retour progressif à des résultats positifs.

#### 9.3.4 Evénements intervenus depuis la clôture de l'exercice

Des difficultés de trésorerie rencontrées au cours de l'année 2010 et au début de l'année 2011 ont conduit le groupe à solliciter de la part de l'administration un étalement de ses charges fiscales (TVA) et sociales (URSSAF).

Le plan de remboursement accordé sur 2010 et renouvelé par périodes de 6 mois a été respecté.

A la date d'arrêté des comptes, le groupe a reçu un nouvel accord formel des organismes concernés sur un montant de 6,8 M€ (intégrant le solde du précédent plan pour un montant de 2,6 M€) et prévoyant des remboursements mensuels de 300 K€ par mois pendant une durée de 6 mois, soit jusqu'au 30 septembre 2011, date à laquelle la situation de la société sera réexaminée.

Augmenté de l'étalement de dettes de prévoyance et de retraites obtenus fin 2010, le montant total de la dette faisant l'objet d'un étalement, s'élève à 7,1 M€ début avril 2011.

### 9.3.5 Proposition d'affectation du résultat net

#### 9.3.5.1 Proposition d'affectation du résultat pour 2010

Le Conseil d'Administration décide de proposer à l'Assemblée Générale des actionnaires d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2010 s'élevant à -2 562 229,08 € au poste « Report à nouveau ».

En cas d'adoption de cette proposition, le poste « Report à Nouveau » sera porté de -284 170,53 € à -2 846 399,61 €.

#### 9.3.5.2 Distributions effectuées au cours des 3 derniers exercices

Aucune distribution lors des trois derniers exercices.

#### 9.3.5.3 Tableau des résultats des 5 derniers exercices

| EN K€                                                                                                                | 2006      | 2007      | 2008      | 2009      | 2010      |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| <b>I. Capital en fin d'exercice</b>                                                                                  |           |           |           |           |           |
| Capital social                                                                                                       | 3 716     | 3 716     | 3 716     | 243       | 243       |
| Nombre des actions ordinaires existantes                                                                             | 4 796 315 | 4 874 542 | 4 874 542 | 4 874 542 | 4 874 542 |
| Nombre des actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote) existantes                                         |           |           |           |           |           |
| Nombre maximal d'actions futures à créer                                                                             |           |           |           |           |           |
| · Par conversion d'obligation                                                                                        |           |           |           |           |           |
| · Par exercice de droits de souscription                                                                             | 134 000   | 83 500    | 0         | 45 000    | 44 500    |
| <b>II. Opération et résultat de l'exercice</b>                                                                       |           |           |           |           |           |
| Chiffre d'affaires hors taxes                                                                                        | 34 750    | 42 765    | 42 744    | 45 812    | 57 178    |
| Résultat avant impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions                       | -7 538    | -606      | -889      | 2 481     | -1 334    |
| Impôts sur les bénéfices                                                                                             | -738      | -1 151    | -738      | 0         | 0         |
| Participation des salariés due au titre de l'exercice                                                                | 0         | 0         | 0         | 0         | 0         |
| Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions                      | -7 182    | 228       | -3 181    | 1 886     | -2 562    |
| Résultat distribué                                                                                                   | 0         | 0         | 0         | 0         | 0         |
| <b>III. Résultats par action</b>                                                                                     |           |           |           |           |           |
| Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotation aux amortissements et provisions               | -1,54     | -0,12     | -0,18     | 0,5       | -0,27     |
| Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions                      | -1,47     | 0,043     | -0,65     | 0,38      | -0,53     |
| Dividende attribué à chaque action                                                                                   | 0         | 0         | 0         | 0         | 0         |
| <b>IV. Personnel</b>                                                                                                 |           |           |           |           |           |
| Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice                                                              | 513       | 534       | 570       | 580       | 820       |
| Montant de la masse salariale de l'exercice                                                                          | 21 920    | 20 128    | 21 680    | 22 567    | 32 097    |
| Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales, etc ...) | 8 962     | 8 711     | 9 409     | 9 288     | 13 188    |

### 9.3.6 Capital et actionariat d'ESR

#### 9.3.6.1 Information annuelle sur l'actionariat

| Identité des personnes physiques ou morales | Capital (nombre titres) | Droits de vote |
|---------------------------------------------|-------------------------|----------------|
|                                             |                         |                |

*Personnes physiques détenant plus de 50% des titres*

|                    |                                                                                          |                        |
|--------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|
| Jean-Guy BARBOTEAU | 2 544 604 titres nominatifs<br>soit 52,2 %<br><br>3 870 titres au porteur<br>soit 0,08 % | 5 084 472<br>soit 68 % |
|--------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|

Aucune autre personne physique ou morale ne détient plus 1/20, 1/10, 1/5, 1/3, 1/2 ou 2/3 du capital social

*9.3.6.2 Options de souscriptions d'actions*

Dans le cadre des dispositions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 avril 1999, autorisant l'attribution d'options de souscription d'actions ESR par la société à ses salariés, le Conseil d'Administration du 1<sup>er</sup> août 2000 a consenti une tranche de 50 000 options de souscription d'actions à l'ensemble de ses salariés ayant une présence dans l'entreprise d'au moins 6 mois à la date du Conseil d'Administration.

Modalités d'attribution :

- Salariés cadres : 100 options
- Salariés non cadres : 75 options
- Cours d'attribution : 16,99 €

Ce premier plan a pris fin le 1<sup>er</sup> août 2005 et aucune option n'a été exercée.

Le Conseil d'Administration du 16 janvier 2001 a consenti, au cours de 12,95 €, une nouvelle tranche de 82 000 options de souscription d'actions à certains cadres commerciaux et dirigeants ainsi qu'aux salariés ayant une présence dans l'entreprise d'au moins 6 mois au 16 janvier 2001 et qui n'avaient pas perçu d'options lors de la première tranche du 1<sup>er</sup> août 2000 (modalités de répartition entre cadres et non cadres identiques).

Au 31 décembre 2006, ce plan a pris fin et aucune option n'avait été exercée.

Le Conseil d'Administration du 6 janvier 2004 a consenti, au cours de 8,79 €, une nouvelle tranche de 49 000 options de souscription d'actions à certains cadres commerciaux et dirigeants.

Au 31 décembre 2010, le nombre d'actions pouvant être souscrites par les salariés encore présents dans l'entreprise est de zéro.

Dans le cadre des dispositions de l'Assemblée Générale Mixte du 29 juin 2004, autorisant l'attribution d'options de souscription d'actions ESR par la société à ses salariés, le Conseil d'Administration du 22 juillet 2005 a consenti, au cours de 9,47 €, une nouvelle tranche de 57 500 options de souscription d'actions à certains cadres commerciaux et dirigeants.

Au 31 décembre 2010, le nombre d'actions pouvant être souscrites par les salariés encore présents dans l'entreprise est de 4 500.

Le Conseil d'Administration du 4 janvier 2006 a consenti, au cours de 8,31 €, une nouvelle tranche de 90 000 options de souscription d'actions à certains cadres commerciaux et dirigeants.

Au 31 décembre 2010, le nombre d'actions pouvant être souscrites par les salariés encore présents dans l'entreprise est de 40 000.

Le Conseil d'Administration du 6 janvier 2006 a consenti, au cours de 8,48 €, une nouvelle tranche de

5 000 options de souscription d'actions à certains cadres commerciaux et dirigeants.  
 Au 31 décembre 2010, le nombre d'actions pouvant être souscrites par les salariés encore présents dans l'entreprise est de zéro.

**Tableau récapitulatif des titres donnant accès au capital  
 (Options de souscription d'actions)**

|                                                           | Plan d'options 3 | Plan d'options 4 | Plan d'options 5 |
|-----------------------------------------------------------|------------------|------------------|------------------|
| <b>Date Assemblée Générale</b>                            | 08/04/1999       | 08/04/1999       | 29/06/2004       |
| <b>Date Conseil d'Administration</b>                      | 08/03/2002       | 06/01/2004       | 22/07/2005       |
| <b>Nombre total d'actions pouvant être souscrites</b>     | 67 500           | 26 000           | 57 500           |
| <b>Nombre de personnes concernées</b>                     | 3                | 7                | 19               |
| <b>Nombre de dirigeants concernés</b>                     | 1                | 1                | 0                |
| <b>Point de départ de l'exercice des options</b>          | 08/09/2004       | 06/07/2006       | 22/07/2007       |
| <b>Date d'expiration</b>                                  | 08/03/2007       | 06/01/2009       | 22/07/2009       |
| <b>Prix de souscription</b>                               | 12,95 €          | 8,79 €           | 9,47 €           |
| <b>Nombre d'actions souscrites au 31/12/2010</b>          | 0                | 0                | 0                |
| <b>Nombre d'actions restant à souscrire au 31/12/2010</b> | 0                | 0                | 4 500            |

|                                                           | Plan d'options 6 | Plan d'options 7 |
|-----------------------------------------------------------|------------------|------------------|
| <b>Date Assemblée Générale</b>                            | 04/01/2006       | 06/01/2006       |
| <b>Date Conseil d'Administration</b>                      | 04/01/2011       | 06/01/2011       |
| <b>Nombre total d'actions pouvant être souscrites</b>     | 50 000           | 5 000            |
| <b>Nombre de personnes concernées</b>                     | 3                | 1                |
| <b>Nombre de dirigeants concernés</b>                     | 0                | 0                |
| <b>Point de départ de l'exercice des options</b>          | 05/01/2011       | 06/01/2011       |
| <b>Date d'expiration</b>                                  | 05/01/2013       | 05/01/2013       |
| <b>Prix de souscription</b>                               | 8,31 €           | 8,48 €           |
| <b>Nombre d'actions souscrites au 31/12/2010</b>          | 0                | 0                |
| <b>Nombre d'actions restant à souscrire au 31/12/2010</b> | 40 000           | 0                |

*9.3.6.3 Rachat par la société de ses propres actions*

a) Autorisation d'acquisition par la Société de ses propres actions

L'AGE du 24 octobre 2005 a autorisé la société à acquérir ses propres actions à concurrence d'un montant maximal de 6,3 % du nombre des actions composant le capital social de la Société soit 305 405 actions.

Le prix minimum d'achat est de 9,21 € et le prix maximum de 13 €. Cette autorisation a été donnée pour une durée de 18 mois soit jusqu'au 24 avril 2007.

A partir du 25 octobre 2005 et pour une durée de deux ans renouvelable par tacite reconduction par périodes de un an, la société ESR a confié à la société INVEST SECURITIES, la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI du 14 mars 2005 approuvée par la décision de l'Autorité des Marchés Financiers du 22 mars 2005.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité :

- 10 000 titres ESR
- 100 000 €

b) Inventaire des valeurs mobilières de placement détenues par ESR à la clôture de l'exercice

Le nombre de titres détenus à la clôture s'élève à 98 511 actions.

| Valeur (€) | Prix d'acquisition | Valeur à la clôture |
|------------|--------------------|---------------------|
|------------|--------------------|---------------------|

|                          |         |        |
|--------------------------|---------|--------|
| <b>Cours de l'action</b> | 1,7     | 0,76   |
| <b>Valorisation</b>      | 123 652 | 74 868 |

### 9.3.7 Informations sur la société

#### **Conventions visées à l'article L225-38 du Code du Commerce**

Nous vous demandons conformément à l'article L 225-40 du Code du Commerce, d'approuver les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce qui ont été régulièrement conclues et autorisées par votre Conseil d'Administration au cours de l'exercice écoulé.

Vos Commissaires aux Comptes vous les présentent et vous donnent à leur sujet toutes les informations requises dans leur rapport spécial.

#### **Convention visées à l'article L225-39 du Code du Commerce**

La liste des conventions portant sur des opérations courantes conclues à des conditions normales a été tenue à votre disposition dans les délais légaux et communiquée à vos Commissaires aux Comptes.

#### **Convention visées à l'article L225-42 du Code du Commerce**

Nous vous demandons conformément à l'article L 225-42 du Code du Commerce, d'approuver les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce qui ont été antérieurement conclues mais non autorisées préalablement par votre Conseil d'Administration.

Vos Commissaires aux Comptes vous les présentent et vous donnent à leur sujet toutes les informations requises dans leur rapport spécial.

#### **Renouvellement du mandat d'un des deux Commissaires aux Comptes titulaire et d'un suppléant**

Le mandat d'un des deux Commissaire aux Comptes titulaire, le cabinet Tuillet Audit, de même que son suppléant Monsieur Philippe Gauthier, arrivent à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2010.

Le conseil d'administration d'arrêté des comptes proposera à votre Assemblée, le renouvellement du Commissaire aux Compte titulaire, le cabinet Tuillet Audit, et la nomination de Madame Valérie Dagannaud, en tant que Commissaire aux Comptes suppléant, en remplacement de Monsieur Philippe Gauthier.

### 9.3.8 Informations concernant les mandataires sociaux

#### *9.3.8.1 Informations relatives à la rémunération des dirigeants de la société*

La rémunération du Président Directeur Général, Monsieur Jean-Guy Barboteau, ne comprend qu'une partie fixe qui s'élève pour l'exercice 2010 à 147 731,4 euros (avantages en nature inclus).

La rémunération du Directeur Général, Monsieur Florent Barboteau s'élève à 300 374,43 euros (avantages en nature et indemnité de départ inclus) au titre de l'exercice 2010.

Monsieur Florent Barboteau a été révoqué en date du 22 octobre 2010.

Le montant des rémunérations versées aux membres du comité de direction, intégrant les avantages en nature directs et indirects, s'élève pour l'année 2010 à 1 792 934 €. Le Comité de Direction est constitué de 15 personnes dont le Président et le Directeur Général.

Le total des rémunérations directes et indirectes versées sur 2010 aux 10 personnes les mieux rémunérées s'élève à 1 336 027 €.

9.3.8.2 *Informations relatives aux autres mandats sociaux exercés par le Président de la société ou les administrateurs:*

| <b>NOM</b>                | <b>FONCTION</b>                            | <b>SOCIÉTÉ</b>                  |
|---------------------------|--------------------------------------------|---------------------------------|
| <b>Jean-Guy Barboteau</b> | Président du Conseil d'Administration      | S.A. ESR Switzerland            |
|                           | Administrateur                             | S.A. Barboteau Participations   |
|                           | Représentant de la société ESR (Président) | SAS InfoDesign Communications   |
|                           | Représentant de la société ESR (Président) | SAS Servitique Network Services |
|                           | Gérant                                     | S.C.I. Hauts de Rodin           |
|                           | Gérant                                     | S.C.I. Rodin II                 |
|                           | Gérant                                     | S.C.I. Rodin III                |
|                           | Gérant                                     | S.C.I. Rodin Gestion            |

Aucune rémunération ou avantage n'ont été perçus, de manière directe ou indirecte, au titre de ces mandats.

| <b>NOM</b>                  | <b>FONCTION</b> | <b>SOCIÉTÉ</b>                |
|-----------------------------|-----------------|-------------------------------|
| <b>Anne-Marie Barboteau</b> | Administrateur  | S.A. Barboteau Participations |

Aucune rémunération ou avantage n'ont été perçus, de manière directe ou indirecte, au titre de ces mandats.

**9.3.9 Informations sociales et environnementales**

9.3.9.1 *Informations sociales 2010 de ESR SA*

|                                                                        |       |
|------------------------------------------------------------------------|-------|
| <b>Effectifs</b>                                                       |       |
| <b>Effectifs total ayant perçu des salaires au cours de l'exercice</b> | 1 106 |
| <b>Effectifs permanents au cours de l'exercice</b>                     | 622   |

|                                                                                                              |           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Salariés sous C.D.D. y compris contrat apprenti et qualif. (1)</b>                                        | 15        |
| <b>Nombre de salariés sous contrat à durée indéterminée (1)</b>                                              | 834       |
| <b>Répartition de l'effectif total (1) selon la nationalité</b>                                              |           |
| <b>Français</b>                                                                                              | 762       |
| <b>Autres nationalités</b>                                                                                   | 72        |
| <b>Total</b>                                                                                                 | 834       |
|                                                                                                              |           |
| <b>Travailleurs extérieurs</b>                                                                               |           |
| <b>Nombre de salariés appartenant à une entreprise extérieure (1)</b>                                        | 24        |
| <b>Nombre de stagiaires (1)</b>                                                                              | 1         |
| <b>Nombre de travailleurs temporaires (1)</b>                                                                | 9         |
|                                                                                                              |           |
| <b>Handicapés</b>                                                                                            |           |
| <b>Nombre d'handicapés connus au 31 décembre 2010</b>                                                        | 9         |
| <b>Nombre d'handicapés au 31 décembre 2010 suite à accidents intervenus au sein du périmètre Groupe</b>      | 0         |
|                                                                                                              |           |
| <b>Rémunérations</b>                                                                                         |           |
| <b>Masse salariale (brut)</b>                                                                                | 30 592 K€ |
| <b>Rémunération brute moyenne mensuelle (1)</b>                                                              |           |
| <b>Montant des 10 rémunérations les plus élevées</b>                                                         | 1 186K€   |
| <b>Montant des versements effectués à des entreprises extérieures pour mise à disposition de personnel :</b> |           |
| <b>Entreprises de travail temporaire</b>                                                                     | 307 K€    |
| <b>Autres entreprises ou travailleurs indépendants</b>                                                       | 1 627 K€  |
| <b>Charges salariales globales</b>                                                                           | 45 284 K€ |
| <b>Frais de personnel (A)</b>                                                                                | 47 218 K€ |
| <b>Chiffre d'affaires (B)</b>                                                                                | 57 176 K€ |
| <b>Ratio A / B</b>                                                                                           | 82,5%     |
|                                                                                                              |           |
| <b>Participation financière des salariés</b>                                                                 |           |
| <b>Montant global de la réserve de participation</b>                                                         | 0         |
| <b>Montant moyen de la participation par salarié bénéficiaire</b>                                            | 0         |
|                                                                                                              |           |
| <b>Formation Professionnelle Continue</b>                                                                    |           |
| <b>Montant des dépenses de formation (*)</b>                                                                 | 328 238 € |
| <b>Pourcentage de la masse salariale</b>                                                                     | 0,7%      |
| <b>Nombre de stagiaires</b>                                                                                  | 317       |
| <b>Nombres d'heures de stage</b>                                                                             | 6 684     |
| <b>(*) coût pédagogique + coût salarial chargé + frais divers</b>                                            |           |
|                                                                                                              |           |
| <b>Participation financière au comité d'entreprise</b>                                                       |           |
| <b>Œuvres sociales et culturelles (0,3 % de la MS)</b>                                                       | 91 775 €  |
| <b>Budget de fonctionnement (0,2 % de la MS)</b>                                                             | 61 183 €  |
| <b>(1) Effectifs présents au 31 décembre 2010</b>                                                            |           |

#### 9.3.9.2 Données environnementales

L'activité d'ESR S.A. n'entraîne pas de conséquences environnementales significatives.



## 9.4 RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE 2009 (EXTRAIT)

### 9.4.1 L'activité du groupe en 2009

#### Activité au cours de l'exercice écoulé

L'activité du groupe ESR en 2009 a subi, comme l'ensemble du secteur informatique, l'impact de la crise économique, de manière accélérée sur le second semestre 2009.

La décroissance du chiffre d'affaires s'est établie comme suit :

| CA consolidé en M€            | 2008        | 2009        | Evolution      |
|-------------------------------|-------------|-------------|----------------|
| 1 <sup>er</sup> Trimestre     | 19,1        | 18,7        | - 2,2 %        |
| 2 <sup>ème</sup> Trimestre    | 18,9        | 17,4        | - 7,9 %        |
| 3 <sup>ème</sup> Trimestre    | 17,6        | 15,8        | - 10,3 %       |
| 4 <sup>ème</sup> Trimestre    | 18,2        | 15,8        | - 13,4 %       |
| <b>Ensemble de l'exercice</b> | <b>73,9</b> | <b>67,7</b> | <b>- 8,3 %</b> |

La conjoncture économique dégradée s'est traduite par une orientation défavorable du marché des infrastructures informatiques et télécoms.

Les perspectives de long terme du marché ne sont cependant pas remises en cause et l'évolution constatée en 2009 résulte principalement d'un certain attentisme de la part des clients, conjugué aux difficultés ponctuelles du secteur de l'industrie alors que celui de la finance et l'activité en régions ont affiché une belle résistance.

Au cours de l'année 2009, ESR a renforcé sa couverture du territoire national, avec l'ouverture d'une agence dans la région nord (Lille).

En outre, l'activité de conseil a été regroupée au sein de la structure ESR Consulting (anciennement Lynx) en septembre 2009, et regroupe aujourd'hui 4 pôles d'excellence :

- la sécurité,
- la virtualisation,
- le stockage et l'archivage de données,
- le pôle réseaux et télécoms.

Par ailleurs, dans ce contexte de marché difficile, ESR s'est attaché à ajuster sa structure de coûts à la réalité du marché.

### 9.4.2 Le bilan et le résultat du groupe

#### 9.4.2.1 Commentaires sur le compte de résultat consolidé

#### Compte de résultat synthétique

| En M€                          | 2008        | 2009        |
|--------------------------------|-------------|-------------|
| <b>Chiffre d'affaires</b>      | <b>73,9</b> | <b>67,7</b> |
| Masse salariale                | -57,4       | -54,7       |
| Autres charges opérationnelles | -16,1       | -13,9       |

|                                      |              |              |
|--------------------------------------|--------------|--------------|
| <b>Résultat opérationnel courant</b> | <b>0,36</b>  | <b>-0,9</b>  |
| <b>Résultat opérationnel</b>         | <b>0,36</b>  | <b>-0,9</b>  |
| Résultat financier                   | -0,94        | -0,38        |
| Résultat courant                     | -0,65        | -1,28        |
| Impôt sur les sociétés               | -0,12        | -0,65        |
| Résultat des activités abandonnées   | 0,0          | -0,15        |
| <b>Résultat part du Groupe</b>       | <b>-0,77</b> | <b>-2,09</b> |

- **Chiffre d'affaires 2009**

Le chiffre d'affaires réalisé en 2009 représente 67.7 M€ contre 73.9 M€ en 2008, soit une baisse de 8,3%.

ESR réalise 61% de son chiffre d'affaires en région parisienne et 39% dans les autres régions.

En région parisienne, ESR est organisé par secteur d'activité. Ces secteurs représentent une part significative du chiffre d'affaires du groupe, notamment au sein des télécoms (32% du chiffre d'affaires), ainsi que du secteur financier (12%) et de l'industrie (11%).

La baisse du chiffre d'affaires en 2009, s'explique notamment par une forte pression pour la renégociation à la baisse de contrats dans le secteur des télécoms, ainsi que dans le secteur de l'industrie.

En outre, les changements d'organisation ont impacté défavorablement l'activité conseil, pour laquelle un nouveau directeur est arrivé courant 2009.

Dans ce contexte de crise, ESR a adapté tout au long de l'année sa structure de coût, tant en terme d'évolution des effectifs, que de maîtrise des charges.

En particulier, le recours à la sous-traitance externe, dont les marges sont faibles, a été réduit de plus d'un tiers par rapport à l'exercice précédent.

- Evolution des effectifs
  - **Effectifs facturables et intermissions**

L'effectif total du groupe est passé de 1 038 personnes début 2009 à 975 en fin d'exercice, les effectifs facturables (hors structure) passant de 925 à 868 personnes en fin d'année (soit une baisse de 6 %).

En moyenne, le nombre de collaborateurs facturables est passé de 931 à 910 personnes (soit une baisse de 2.3%).

Dans le même temps, et dans un contexte d'attente de la part des clients, le nombre de personnes en intermissions s'est accru, passant en moyenne de 55 à 75 personnes. Le taux d'intermissions a donc augmenté de 5.9% à 8.2% entre 2008 et 2009.

- **Effectifs de structure**

Les effectifs de structure moyens sont passés de 124 à 116 personnes entre 2008 et 2009, soit une baisse d'environ 6%.

- **Effectifs sous-traitants**

Le niveau des sous-traitants est passé d'une moyenne de 55 personnes à 36 personnes entre 2008 et 2009.

Ce niveau devrait encore baisser sur l'exercice 2010.

- **Nombre de jours facturés**

Compte tenu des éléments qui précèdent, le nombre de jours facturés en 2009 s'élève en moyenne mensuelle à 14 236 jours, contre 15 205 jours précédemment, soit une baisse de 6.4%.

- **Evolution de la masse salariale**

La masse salariale s'élève à 54,7 M€, contre 57,4 M€ pour l'exercice 2008, soit une baisse de 4,7%. Cette baisse de 2,7 M€ s'explique principalement par la diminution des effectifs (0,9 M€), la diminution des variables des commerciaux (0,6 M€) dans un contexte de baisse du chiffre d'affaires, ainsi que par un niveau exceptionnellement élevé de congés pris en 2008 (reliquat 2007).

- **Evolution des autres charges opérationnelles**

Les autres charges opérationnelles s'élèvent à 13,9 M€, contre 16,1 M€ pour l'exercice 2008, soit une diminution de 2,2 M€.

Ces charges intégraient en 2008 un montant de 0,7 M€ de charges à caractère exceptionnel, liées à la réorganisation des forces commerciales.

En 2009, les mesures prises pour adapter la structure de coûts au nouvel environnement, ont permis d'économiser 0,6 M€ sur la sous-traitance et 0,4 M€ sur les frais de déplacement. Au total, la baisse les autres charges et produits s'élève à 1,1 M€ ou 9,7% du poste.

Par ailleurs, la réduction de la masse salariale a induit une baisse de 0,2 M€ des impôts et taxes.

Le poste amortissements et provisions est également en retrait de 0,2 M€.

- **Résultat opérationnel**

L'ensemble des produits opérationnels soit 67,7 M€ sous déduction des charges pour un montant de 68.6 M€ génère une perte opérationnelle de -0,9 M€ en 2009, contre un profit de 0,4 M€ en 2008.

- **Résultat financier**

Le résultat financier s'élève à -0,4 M€ en 2009 contre -1,0 M€ sur l'exercice 2008.

L'effet conjugué de la baisse des capitaux empruntés, l'affacturage) passant de 14,1 M€ à 11,3 M€, et de la baisse des taux (Euribor 3 mois de 1,32% en moyenne sur 2009, versus 4,72%) a permis la nette réduction des coûts financiers.

- **Impôt sur les sociétés**

Le montant de l'impôt courant est non significatif (1 K€).

Les impôts différés actifs ont été, par prudence, ramenés d'une valeur de 1,26 M€ à 0,61 M€, entraînant une charge supplémentaire de 0,65 M€. La partie non activée des impôts différés actifs s'élève à 2,2 M€ à la fin de l'exercice.

- **Résultat des activités abandonnées**

Dans le cadre de la cession de Valexa, la mise en œuvre de la garantie d'actif et de passif a généré une perte de 0,15 M€ sur l'exercice.

- **Résultat net**

Le résultat net part du groupe est négatif de 2,09 M€ contre une perte de 0,8 M€ en 2008.

#### 9.4.2.2 Commentaires sur le bilan consolidé

#### Compte de bilan synthétique

| En M€                           | 2008        | 2009        |                           | 2008        | 2009        |
|---------------------------------|-------------|-------------|---------------------------|-------------|-------------|
| Ecart d'acquisition             | 11,0        | 11,0        | Fonds propres             | 2,5         | 0,6         |
| Immobilisations incorporelles   | 0,0         | 0,0         | Intérêts minoritaires     | 0,0         | 0,0         |
| Immobilisations corporelles     | 0,5         | 0,5         | Dettes financières MT     | 0,3         | 0,0         |
| Immobilisations financières     | 0,6         | 0,6         | Provisions pour retraites | 1,2         | 1,1         |
| Impôts différés actifs          | 1,3         | 0,6         | Impôts différés passifs   | 0,0         | 0,0         |
| <b>Actifs non courants</b>      | <b>13,5</b> | <b>12,8</b> | <b>Total</b>              | <b>4,0</b>  | <b>1,7</b>  |
| Clients                         | 25,8        | 15,5        | Dettes financières CT     | 17,0        | 10,4        |
| Autres créances                 | 2,2         | 4,5         | Provisions                | 1,4         | 1,3         |
| Actifs financiers à court terme | 0,0         | 0,0         | Fournisseurs              | 2,4         | 2,8         |
| Disponibilités                  | 0,4         | 0,3         | Autres dettes             | 17,1        | 16,9        |
| <b>Actifs courants</b>          | <b>28,4</b> | <b>20,3</b> | <b>Passifs courants</b>   | <b>37,9</b> | <b>31,4</b> |
| <b>Total</b>                    | <b>41,9</b> | <b>33,1</b> | <b>Total</b>              | <b>41,9</b> | <b>33,1</b> |

- **Actifs non courants**

Les actifs non courants ressortent à 12,8 M€ fin 2009 contre 13,5 M€ fin 2008.

Les impôts différés actif ont été ramenés, par prudence, d'un montant de 1,3 M€ à 0,6 M€. ESR estime que ces impôts sont récupérables sur les bénéfices des deux prochaines années.

- **Dettes financières et désendettement**

L'endettement financier représente 10,4 M€ au 31 décembre 2009, contre 17,3 M€ fin 2008. Il s'agit essentiellement du financement reçu du factor en contrepartie de la cession des créances clients.

Compte tenu de la trésorerie figurant à l'actif du bilan, la dette nette du groupe s'élève à 10,1 M€ à la fin de l'exercice, contre 16,9 M€ fin 2008, soit une baisse de 6,8 M€.

Cette diminution s'explique principalement par la baisse du poste clients, en baisse de 10,3 M€, liée à une meilleure gestion du poste clients (pour environ 8 M€) et à la baisse du chiffre d'affaires (pour 2 M€). Le délai de règlement a été ramené sur l'exercice de 105 à 69 jours de chiffre d'affaires.

La trésorerie est demeurée néanmoins tendue au cours de l'exercice. Sur la dette de 0,9 M€ contractée courant août auprès des organismes de retraites et de prévoyance, un montant de 0,3 M€ a été remboursé au cours du second semestre 2009, conformément à l'échéancier agréé. A la date de clôture des comptes, quatre échéances d'un montant de 0,151 M€, restaient à rembourser entre janvier et avril 2010.

▪ **Autres dettes moyen terme**

Les autres dettes s'élèvent à 16,9 M€, contre 17,1 M€ à fin 2008. Il s'agit des dettes fiscales et sociales.

### **9.4.3 Les comptes d'ESR S.A.**

#### *9.4.3.1 Evénements de l'exercice*

ESR S.A. a procédé au cours de l'exercice à la réduction de son capital social, le ramenant d'un montant de 3,7 M € à 0,2 M€, par réduction de la valeur nominale des actions de 0,76 euro à 0,05euro par action.

ESR SA a également bénéficié de la transmission universelle du patrimoine de sa filiale ESR Télécoms, en date du 31 décembre 2009.

Compte tenu d'un résultat net de 1,9 M€, le montant des capitaux propres à la fin de l'exercice s'élève à 0,2 M€, contre -1.7 M€ à la fin de l'exercice précédent.

ESR S.A. a donc reconstitué ses fonds propres à un niveau supérieur à la moitié de son capital social à la fin de l'exercice 2009.

#### *9.4.3.2 Comparabilité des comptes*

ESR S.A. a bénéficié de la transmission universelle du patrimoine de sa filiale ESR Télécoms à effet au 31 décembre 2009.

Cette opération se traduit dans les comptes d'ESR S.A. par un boni de fusion d'un montant de 3,7 M€, enregistré en produits financiers.

#### *9.4.3.3 Continuité d'exploitation*

La société ESR SA est la société mère du groupe ESR (« le Groupe »).

La continuité d'exploitation de la société est liée à celle du Groupe dans son ensemble.

Le Groupe continue de financer ses besoins de trésorerie d'exploitation quasi-exclusivement par le factoring de ses créances clients.

Le volume de trésorerie mobilisable par ce moyen de financement est dépendant de la capacité du Groupe à générer du chiffre d'affaires auprès de clients agréés par le factor et à facturer rapidement ce chiffre d'affaires. Par ailleurs, le factor ne couvre le risque d'insolvabilité du client que dans la limite du plafond garanti et sous réserve que les créances ne soient pas contestées.

Le tassement du chiffre d'affaires réalisé par le Groupe ces trois dernières années a limité ses possibilités de recours au factoring, pesant ainsi sur la trésorerie du Groupe qui reste tendue.

La crise économique actuelle qui touche à des degrés divers l'ensemble des acteurs économiques ajoute une difficulté supplémentaire, dans la mesure où elle affecte la capacité du Groupe à réaliser ses objectifs de croissance et d'amélioration des marges, et accroît le risque d'insolvabilité de certains de ses clients.

Les difficultés de trésorerie rencontrées par le groupe au second trimestre de l'exercice ont conduit les dirigeants à solliciter l'étalement du paiement de certaines dettes vis-à-vis des organismes de retraites et de prévoyance. Sur la dette de 904 K€ différée courant août, un montant de 301 K€ a été remboursé au cours du second semestre 2009, conformément à l'échéancier agréé. A la date de clôture des comptes, quatre échéances d'un montant de 151 K€ restaient à rembourser entre janvier et avril 2010.

Confrontée à un ralentissement de l'activité en fin d'exercice, la société ESR demandé, en début d'année 2010, l'étalement d'échéances de TVA et d'URSSAF pour un montant total de 3 290 K€. A la date d'arrêté des comptes, le Groupe n'avait pas reçu l'accord formel des organismes concernés sur l'échéancier de paiement.

Sur la base du budget et des prévisions de trésorerie établis pour l'année 2010 à partir d'hypothèses jugées prudentes et réalistes, le Groupe devrait être en mesure de financer ses besoins de trésorerie des douze prochains mois. Toutefois, en raison des aléas inhérents à toute prévision, de surcroît dans un environnement économique dégradé, il existe une incertitude quant à la capacité du Groupe à faire face à ses échéances.

#### 9.4.3.4 Le résultat d'ESR S.A.

##### Données résumées :

| Données en K€                        | 2008          | 2009          |
|--------------------------------------|---------------|---------------|
| <b>Chiffre d'affaires</b>            | <b>42 744</b> | <b>45 812</b> |
| <b>Résultat d'exploitation</b>       | <b>-1 505</b> | <b>-2 065</b> |
| (en % du chiffre d'affaires)         | <b>-3,5%</b>  | <b>-4,5%</b>  |
| Résultat financier                   | -2 461        | 4 075         |
| <b>Résultat courant avant impôts</b> | <b>-3 966</b> | <b>2 010</b>  |
| Résultat exceptionnel                | 48            | -125          |
| Impôt                                | 737           | 0             |
| <b>Résultat net</b>                  | <b>-3 181</b> | <b>1 886</b>  |
| (en % du chiffre d'affaires)         | <b>-7,44%</b> | <b>4,12%</b>  |

Le chiffre d'affaires réalisé par ESR S.A. au cours de l'exercice 2009 s'est élevé à 45,8 M€, en croissance de 7,2 %. Il comprend 10,3 M€ de refacturations internes (versus 6,7 M€). Hors refacturations internes, le chiffre d'affaires s'élève à 35,5 M€ (versus 36 M€).

Les achats et autres charges externes se sont élevés à 14,9 M€, soit une augmentation de 4,7 M€ en valeur absolue et de 46 % en pourcentage.

L'augmentation des charges externes est liée aux refacturations de personnel, qui s'élèvent à 8,4 M€, soit une augmentation de 5,2 M€.

En dehors des refacturations de personnel, les charges externes ont donc baissé de 0,5M€.

Un effort particulier a été apporté quant à la réduction du recours à la sous-traitance, qui est ramené de 1,5 à 1,3 M€) et des frais de déplacement (baissésde 1,4 à 1,2 M€).

Les charges de personnel s'élèvent à 31,9 M€, soit en retrait de 1,8% par rapport à l'exercice précédent (32,5M€). Cette baisse s'explique essentiellement par la réduction du coût des départs, en baisse de 0,4 M€.

Dans le même temps, les effectifs sont passés de 570 personnes en 2008, à 580 personnes en 2009.

Si l'on inclut le coût des refacturations de personnel, l'ensemble des charges de personnel s'élève à 40,3 M€, versus 35,7 M€, soit une augmentation de 4,6 M€ ou 12,9%.

La marge brute directe, calculée après déduction du recours à la sous-traitance et des frais de déplacement, s'élève à 3 M€ soit 6,6% contre 4,1 M€ soit 9,6% en 2008.

Cette dégradation est liée au contexte de crise qui a favorisé la renégociation à la baisse de certains contrats, ainsi que l'accroissement du taux d'intermissions.

Compte tenu d'un solde net d'autres produits et charges de 0,651 M€ (versus 0,129 M€ au titre de l'année précédente), le résultat d'exploitation est négatif à -2,1 M€, contre -1,5 M€ en 2008.

Le résultat financier s'élève à +4,1 M€.

Il est composé principalement de ;

- du boni de fusion relatif à la transmission universelle du patrimoine d'ESR Télécoms, soit 3,7 M€,
- des dividendes internes pour 1,2 M€,
- de dotations aux provisions sur titres pour 0,7M€
- de charges financières pour 0,3 M€.

Le résultat courant est positif à + 2 M€, contre une perte de -4 M€ au titre de l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel s'élève à -0,1 M€. Il est principalement lié à la prise en charge de garantie d'actif et de passif sur des structures cédées antérieurement.

Compte tenu de l'absence d'impôt (à comparer à un crédit de 0,7 M€ au titre de 2008), le résultat net affiche un bénéfice de +1,9 M€ en 2009, contre une perte de -3,2 M€ au titre de l'exercice précédent.

#### 9.4.3.5 Le bilan d'ESR S.A.

Données résumées en K€ :

| <b>BILAN (en K€)</b>               | <b>2 008</b>  | <b>2 009</b>  |
|------------------------------------|---------------|---------------|
| Immobilisations incorporelles      | 3 939         | 6 936         |
| Immobilisations corporelles        | 548           | 499           |
| Immobilisations financières        | 9 122         | 5 452         |
| Créances clients                   | 6 898         | 10 681        |
| Autres créances                    | 3 183         | 3 024         |
| Trésorerie                         | 220           | 344           |
| Comptes de régularisation          | 517           | 450           |
| <b>Total actif</b>                 | <b>24 427</b> | <b>27 386</b> |
| Capitaux propres                   | -1 701        | 185           |
| Provisions pour risques et charges | 1 795         | 2 044         |
| Emprunts et dettes                 | 618           | 358           |
| Dettes fournisseurs                | 3 489         | 4 873         |
| Dettes fiscales et sociales        | 8 419         | 12 030        |
| Autres dettes                      | 11 708        | 7 710         |
| Comptes de régularisation          | 98            | 186           |
| <b>Total passif</b>                | <b>24 426</b> | <b>27 386</b> |

Le total du bilan d'ESR S.A. s'élève à 27,4 M€ à la date du 31 décembre 2009.

L'évolution du bilan est principalement liée à la transmission universelle du patrimoine d'ESR Télécoms, filiale d'ESR S.A :

- transfert du fonds de commerce d'ESR Télécoms pour +3 M€ (immobilisations incorporelles),
- annulation de la valeur des titres d'ESR Télécoms pour -3,1 M€ (immobilisations financières).
- intégration des autres comptes d'actifs et de passif d'ESR.

Les créances clients totalisent 10,7 M€ à la fin de l'exercice, contre respectivement 6,9 M€ et 3,6 M€ pour ESR et ESR Télécoms à la fin de l'exercice précédent.

La trésorerie s'élève à 0.344 M€ (versus 0.22 M€).

Les capitaux propres présentent un solde positif de 0,2 M€ à la fin de l'exercice contre un solde négatif de 1,7 M€ à la fin de l'exercice précédent.

Les provisions pour risques et charges sont en légère augmentation, à 2 M€, contre 1,8 M€ précédemment. Elles incluent pour 0,7 M€ les provisions pour indemnités de fin de carrière, comptabilisées dans les comptes sociaux depuis 2006.

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 4,9 M€ à la fin de l'exercice, contre respectivement 4,9 M€ et 3,4 M€ pour ESR et ESR Télécoms à la fin de l'exercice précédent.

Les dettes fiscales et sociales d'un montant de 12 M€ sont principalement composées des dettes de TVA, de cotisations sociales et de congés payés.

Les autres dettes (7,7 M€) comprennent principalement des dettes au factor pour la partie des créances financées (4,0 M€) et des comptes courants internes



#### 9.4.3.6 Détail des sociétés contrôlées au 31 décembre 2009

| Société                                                                                 | Désignation                                 | Capital            | Autres capitaux propres | Détention |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------|-------------------------|-----------|
| <b>Infodesign Communication SAS</b><br>2, rue Paris - 92 190 Meudon                     | Siret : 414 009 357<br>00032<br>APE 721Z    | 128K€              | -338 K€                 | 100%      |
| <b>ESR Switzerland SA</b><br>23, rue de la Fontenette Carouge<br>1227 Genève            | CH 66013629940<br>(société sans activité)   | 400K€ /<br>500KCHF | -2 914 K€               | 100%      |
| <b>Servitique Network Services SAS</b><br>2, rue de Paris – 92 190 Meudon<br>APE : 721Z | Siret : 349 291 708<br>00031<br>APE : 721Z  | 96K€               | 1 125K€                 | 100%      |
| <b>ESR Consulting SAS</b><br>2, rue de Paris – 92 190 Meudon                            | Siret : 418 409 256<br>00041<br>APE : 721 Z | 100K€              | -651K€                  | 100%      |

#### 9.4.3.7 Activités des filiales

##### **ESR TELECOMS**

La situation établie au 31 décembre 2009, avant transmission universelle du patrimoine à ESR S.A. en cette même date, se traduit par un résultat net bénéficiaire de 1 273 K€ et par un résultat d'exploitation de 1 997 K€.

A la clôture dudit exercice, le chiffre d'affaires s'élève à 29 514 K€ (versus 27 148 K€).

De son côté, le résultat financier présente un déficit de 72 K€ (versus -131 K€).

Le résultat exceptionnel s'élève à 1 K€ (versus -208 K€), et l'impôt sur les sociétés à 653 K€.

Le total du bilan s'élève à 20 784 K€ (versus 15 816 K€). L'augmentation provient principalement des Créances clients 7 501 K€ (soit plus 3 901 K€) et des autres créances 10 126 K€ (plus 1 020 K€).

De même, au passif du bilan, les dettes fournisseurs augmentent de 5 108 K€, s'élevant à 8 506 K€.

L'augmentation de ces postes est liée aux refacturations internes.

Les postes d'actif et de passif de cette structure ont été repris au bilan d'ESR S.A. à la date du 31 décembre 2009.

##### **INFODESIGN**

L'exercice clos le 31 décembre 2009 s'est traduit par un résultat bénéficiaire de 4 K€ (versus -298 K€) et par un résultat d'exploitation de 9 K€ (versus -292 K€).

Quant au chiffre d'affaires, il s'élève à 2 016 K€ (versus 2 029 K€).

Par ailleurs, le résultat financier présente un déficit de 5 K€, essentiellement dû au factor.

Enfin, le résultat exceptionnel est quasi nul.

Le total du bilan s'élève à 965 K€ (versus 742 K€).

## **SERVITIQUE NETWORK SERVICES**

L'exercice clos le 31 décembre 2009 s'est traduit par un résultat déficitaire de 61 K€ (versus 366 K€)

Le chiffre d'affaires s'élève à 8 665 K€ (versus 10301 K€ à la clôture de l'exercice 2008).

Enfin, les charges d'exploitation, nettes des provisions, se sont élevées à 8 717 K€.

Le résultat d'exploitation est de -52 K€ et le résultat financier est de +10 K€.

Compte tenu d'un résultat exceptionnel de -19K€, le résultat net s'élève à -61 K€.

Le total du bilan s'élève à 5 101 K€ (versus 5 391K€).

## **ESR CONSULTING (anc. LYNX TECHNOLOGIES)**

L'exercice clos le 31 décembre 2009 s'est traduit par un résultat déficitaire de -625 K€ (versus +23 K€) et par un résultat d'exploitation de -623 K€ (versus 25 k€).

Le chiffre d'affaires est de 1 135 K€ (versus 1 657K€).

Pour ce qui est du résultat financier, il présente une perte de 2 K€.

Le résultat exceptionnel est, quant à lui, quasi nul.

On notera qu'à l'actif du bilan, l'actif net immobilisé représente 1 K€ et qu'il est principalement composé d'immobilisations financières. L'actif circulant s'élève à 832 K€ et est essentiellement constitué de créances clients pour 763 K€.

Le total du bilan s'élève à 833 K€ et est comparable à celui de l'exercice précédent (623 K€).

## **ESR SWITZERLAND**

ESR Switzerland est une société en sommeil qui n'a plus d'activité.

L'exercice clos le 31 décembre 2011 s'est traduit par un résultat de -9,2 KCHF (versus -11,6 KCHF).

Le chiffre d'affaires est 1,54 CHF (versus 1,88 CHF).

Les charges sont de 7 KCHF (versus 9,4 KCHF).

### *9.4.3.8 Charges non déductibles fiscalement*

Les charges réintégrées pour le calcul du résultat fiscal d'ESR S.A. s'élèvent à 174 K€ et concernent principalement :

- l'ORGANIC (C 3 S) pour 67 K€
- la provision pour départs à la retraite pour 58 K€.
- la TVTS pour 36 K€
- les amortissements excédentaires pour 6 K€

#### 9.4.3.9 Echancier des dettes fournisseurs

| En K€                                                    | ESR          | ESR T        | ESR<br>après TUP |
|----------------------------------------------------------|--------------|--------------|------------------|
| <b>Dettes fournisseurs</b>                               | <b>3 796</b> | <b>1 077</b> | <b>4 873</b>     |
| <u>Décomposition par période d'échéance des factures</u> |              |              |                  |
| Factures non parvenues                                   | 2 688        | 601          | 3 289            |
| Factures échues                                          | 300          | 198          | 497              |
| Factures non échues                                      | 808          | 278          | 1 086            |
| de 0 à 30 jours                                          | 233          | 144          | 377              |
| de 31 à 60 jours                                         | 28           | 0            | 28               |
| à plus de 60 jours                                       | 39           | 54           | 92               |

#### 9.4.3.10 Perspectives du groupe

Au-delà d'un début d'année 2010 encore impacté par l'effet embarqué de 2009, le Groupe constate une amélioration graduelle de l'activité qui, conjuguée à de nouvelles réductions de coûts, doit permettre d'améliorer sa rentabilité.

#### 9.4.4 Evénements intervenus depuis la clôture de l'exercice

Des difficultés de trésorerie sur les premiers mois de l'année 2010 ont conduit le groupe à solliciter de la part de l'administration un étalement de ses charges fiscales (TVA) et sociales (URSSAF) pour un montant total de 3 291 K€.

A la date d'arrêté des comptes, le groupe n'avait pas reçu l'accord formel des organismes concernés sur l'échéancier de paiement proposé, lequel prévoit un remboursement sur 2010 de 548 K€, le solde étant à plus d'un an.

Par ailleurs, la société a au cours du mois de janvier soldé ses engagements (garantie d'actif passif) envers la société Alyotech.

Toutes les sommes dues étaient provisionnées au 31/12/2009. Cette opération a permis à ESR de lever la caution bancaire de 209 K€ sur le mois de janvier 2010.

#### 9.4.5 Proposition d'affectation du résultat net

##### 9.4.5.1 Proposition d'affectation du résultat pour 2009

Le Conseil d'Administration décide de proposer à l'Assemblée Générale des actionnaires d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2009 s'élevant à +1 886 180,8 € au poste « Report à nouveau ».

En cas d'adoption de cette proposition, le poste « Report à Nouveau » sera porté de -2 170 351,33 € à -284 170,53 €.

#### 9.4.5.2 Distributions effectuées au cours des 3 derniers exercices

Aucun dividende distribué lors des trois derniers exercices.

#### 9.4.5.3 Tableau des résultats des 5 derniers exercices

| EN K€                                                                                                                | 2005      | 2006      | 2007      | 2008      | 2009      |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| <b>I. Capital en fin d'exercice</b>                                                                                  |           |           |           |           |           |
| Capital social                                                                                                       | 3 656     | 3 716     | 3 716     | 3 716     | 243       |
| Nombre des actions ordinaires existantes                                                                             | 4 796 315 | 4 796 315 | 4 874 542 | 4 874 542 | 4 874 542 |
| Nombre des actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote) existantes                                         |           |           |           |           |           |
| Nombre maximal d'actions futures à créer                                                                             |           |           |           |           |           |
| · Par conversion d'obligation                                                                                        |           |           |           |           |           |
| · Par exercice de droits de souscription                                                                             | 467 670   | 134 000   | 83 500    | 0         | 45 000    |
| <b>II. Opération et résultat de l'exercice</b>                                                                       |           |           |           |           |           |
| Chiffre d'affaires hors taxes                                                                                        | 33 798    | 34 750    | 42 765    | 42 744    | 45 812    |
| Résultat avant impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions                       | -794      | -7 538    | -606      | -889      | 2 481     |
| Impôts sur les bénéfices                                                                                             | -638      | -738      | -1 151    | -738      | 0         |
| Participation des salariés due au titre de l'exercice                                                                | 0         | 0         | 0         | 0         | 0         |
| Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions                      | 80        | -7 182    | 228       | -3 181    | 1 886     |
| Résultat distribué                                                                                                   | 0         | 0         | 0         | 0         | 0         |
| <b>III. Résultats par action</b>                                                                                     |           |           |           |           |           |
| Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotation aux amortissements et provisions               | -0,16     | -1,54     | -0,12     | 0,18      | 0,5       |
| Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions                      | 0,02      | -1,47     | 0,043     | 0,65      | 0,38      |
| Dividende attribué à chaque action                                                                                   | 0         | 0         | 0         | 0         | 0         |
| <b>IV. Personnel</b>                                                                                                 |           |           |           |           |           |
| Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice                                                              | 456       | 513       | 534       | 570       | 580       |
| Montant de la masse salariale de l'exercice                                                                          | 17 498    | 21 920    | 20 128    | 21 680    | 22 567    |
| Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales, etc ...) | 7 899     | 8 962     | 8 711     | 9 409     | 9 288     |

### 9.4.6 Capital et actionnariat d'ESR

#### 9.4.6.1 Information annuelle sur l'actionnariat

| Identité des personnes physiques ou morales | Capital (nombre titres) | Droits de vote |
|---------------------------------------------|-------------------------|----------------|
|---------------------------------------------|-------------------------|----------------|

#### Personnes physiques détenant plus de 50% des titres

|                    |                                                               |                          |
|--------------------|---------------------------------------------------------------|--------------------------|
| Jean-Guy BARBOTEAU | 2 808 253 titres nominatifs (pleine propriété)<br>Soit 57,6 % | 5 611 770<br>Soit 74,1 % |
|                    | 75 811 titres au porteur<br>Soit 1,6 %                        | 75 811<br>Soit 1,0 %     |

#### Personnes morales détenant plus de 1/20<sup>ème</sup> des titres

|                          |                                         |                       |
|--------------------------|-----------------------------------------|-----------------------|
| SIX SIS AG (dépositaire) | 399 509 titres au porteur<br>Soit 8,2 % | 399 421<br>Soit 5,2 % |
|--------------------------|-----------------------------------------|-----------------------|

*Aucune autre personne physique ou morale ne détient plus 1/20, 1/10, 1/5, 1/3, 1/2 ou 2/3 du capital social*

#### 9.4.6.2 Options de souscriptions d'actions

Dans le cadre des dispositions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 avril 1999, autorisant l'attribution d'options de souscription d'actions ESR par la société à ses salariés, le Conseil d'Administration du 1<sup>er</sup> août 2000 a consenti une tranche de 50 000 options de souscription d'actions à l'ensemble de ses salariés ayant une présence dans l'entreprise d'au moins 6 mois à la date du Conseil d'Administration.

Modalités d'attribution :

- Salariés cadres : 100 options
- Salariés non cadres : 75 options
- Cours d'attribution : 16,99 €

Ce premier plan a pris fin le 1<sup>er</sup> août 2005 et aucune option n'a été exercée.

Le Conseil d'Administration du 16 janvier 2001 a consenti, au cours de 12,95 €, une nouvelle tranche de 82 000 options de souscription d'actions à certains cadres commerciaux et dirigeants ainsi qu'aux salariés ayant une présence dans l'entreprise d'au moins 6 mois au 16 janvier 2001 et qui n'avaient pas perçu d'options lors de la première tranche du 1<sup>er</sup> août 2000 (modalités de répartition entre cadres et non cadres identiques).

Au 31 décembre 2006, ce plan a pris fin et aucune option n'avait été exercée.

Le Conseil d'Administration du 6 janvier 2004 a consenti, au cours de 8,79 €, une nouvelle tranche de 49 000 options de souscription d'actions à certains cadres commerciaux et dirigeants.

Au 31 décembre 2009, le nombre d'actions pouvant être souscrites par les salariés encore présents dans l'entreprise est de zéro.

Dans le cadre des dispositions de l'Assemblée Générale Mixte du 29 juin 2004, autorisant l'attribution d'options de souscription d'actions ESR par la société à ses salariés, le Conseil d'Administration du 22 juillet 2005 a consenti, au cours de 9,47 €, une nouvelle tranche de 57 500 options de souscription d'actions à certains cadres commerciaux et dirigeants.

Au 31 décembre 2009, le nombre d'actions pouvant être souscrites par les salariés encore présents dans l'entreprise est de 5 000.

Le Conseil d'Administration du 4 janvier 2006 a consenti, au cours de 8,31 €, une nouvelle tranche de 90 000 options de souscription d'actions à certains cadres commerciaux et dirigeants.

Au 31 décembre 2009, le nombre d'actions pouvant être souscrites par les salariés encore présents dans l'entreprise est de 40 000.

Le Conseil d'Administration du 6 janvier 2006 a consenti, au cours de 8,48 €, une nouvelle tranche de 5 000 options de souscription d'actions à certains cadres commerciaux et dirigeants.

Au 31 décembre 2009, le nombre d'actions pouvant être souscrites par les salariés encore présents dans l'entreprise est de zéro.

## Tableau récapitulatif des titres donnant accès au capital

|                                                    | OPTIONS DE SOUSCRIPTIONS D'ACTIONS |                  |                  |
|----------------------------------------------------|------------------------------------|------------------|------------------|
|                                                    | Plan d'options 3                   | Plan d'options 4 | Plan d'options 5 |
| Date Assemblée Générale                            | 08/04/1999                         | 08/04/1999       | 29/06/2004       |
| Date Conseil d'Administration                      | 08/03/2002                         | 06/01/2004       | 22/07/2005       |
| Nombre total d'actions pouvant être souscrites     | 67 500                             | 26 000           | 57 500           |
| Nombre de personnes concernées                     | 3                                  | 7                | 19               |
| Nombre de dirigeants concernés                     | 1                                  | 1                | 0                |
| Point de départ de l'exercice des options          | 08/09/2004                         | 06/07/2006       | 22/07/2007       |
| Date d'expiration                                  | 08/03/2007                         | 06/01/2009       | 22/07/2009       |
| Prix de souscription                               | 12,95 €                            | 8,79 €           | 9,47 €           |
| Nombre d'actions souscrites au 31/12/2009          | 25 000                             | 0                | 0                |
| Nombre d'actions restant à souscrire au 31/12/2009 | 0                                  | 0                | 5 000            |
|                                                    |                                    |                  |                  |
|                                                    | Plan d'options 6                   | Plan d'options 7 |                  |
| Date Assemblée Générale                            | 04/01/2006                         | 06/01/2006       |                  |
| Date Conseil d'Administration                      | 04/01/2011                         | 06/01/2011       |                  |
| Nombre total d'actions pouvant être souscrites     | 50 000                             | 5 000            |                  |
| Nombre de personnes concernées                     | 3                                  | 1                |                  |
| Nombre de dirigeants concernés                     | 0                                  | 0                |                  |
| Point de départ de l'exercice des options          | 05/01/2011                         | 06/01/2011       |                  |
| Date d'expiration                                  | 05/01/2013                         | 05/01/2013       |                  |
| Prix de souscription                               | 8,31 €                             | 8,48 €           |                  |

### 9.4.6.3 Rachat par la société de ses propres actions

#### a) Autorisation d'acquisition par la Société de ses propres actions

L'AGE du 24 octobre 2005 a autorisé la société à acquérir ses propres actions à concurrence d'un montant maximal de 6,3 % du nombre des actions composant le capital social de la Société soit 305 405 actions.

Le prix minimum d'achat est de 9,21 € et le prix maximum de 13 €. Cette autorisation a été donnée pour une durée de 18 mois soit jusqu'au 24 avril 2007.

A partir du 25 octobre 2005 et pour une durée de deux ans renouvelable par tacite reconduction par périodes de un an, la société ESR a confié à la société INTERNATIONAL CAPITAL BOURSE, la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI du 14 mars 2005 approuvée par la décision de l'Autorité des Marchés Financiers du 22 mars 2005.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité :

- 10 000 titres ESR
- 100 000 €

#### b) Inventaire des valeurs mobilières de placement détenues par ESR à la clôture de l'exercice

Le nombre de titres détenus à la clôture s'élève à 79 739 actions.

| Valeur (€)        | Prix d'acquisition | Valeur à la clôture |
|-------------------|--------------------|---------------------|
| Cours de l'action | 1,7012             | 1,39                |
| Valorisation      | 135 655            | 110 901             |

#### 9.4.7 Informations sur la société

##### **Conventions visées à l'article L225-38 du Code du Commerce**

Nous vous demandons conformément à l'article L 225-40 du Code du Commerce, d'approuver les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce qui ont été régulièrement conclues et autorisées par votre Conseil d'Administration au cours de l'exercice écoulé.

Vos Commissaires aux Comptes vous les présentent et vous donnent à leur sujet toutes les informations requises dans leur rapport spécial.

##### **Convention visées à l'article L225-39 du Code du Commerce**

La liste des conventions portant sur des opérations courantes conclues à des conditions normales a été tenue à votre disposition dans les délais légaux et communiquée à vos Commissaires aux Comptes.

**Renouvellement du mandat d'un des deux Commissaires aux Comptes titulaire et d'un suppléant :** le mandat d'un des deux Commissaire aux Comptes titulaire, le cabinet KPMG, de même que son suppléant Monsieur Frédéric QUELIN, arrivent à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2009.

Le conseil d'administration d'arrêté des comptes examinera les réponses reçues dans le cadre d'un appel d'offre et soumettra son choix à votre Assemblée.

#### 9.4.8 Informations concernant les mandataires sociaux

##### *9.4.8.1 Informations relatives à la rémunération des dirigeants de la société*

La rémunération du Président, Monsieur Jean-Guy Barboteau, ne comprend qu'une partie fixe qui s'élève pour l'exercice 2009 à 147 731,40 euros (avantages en nature inclus).

La rémunération du Directeur Général, Monsieur Florent Barboteau s'élève à 158 123,79 euros (avantages en nature inclus) au titre de l'exercice 2009.

Le montant des rémunérations versées aux membres du comité de direction, intégrant les avantages en nature directs et indirects, s'élève pour l'année 2009 à 1 266 383 €. Le Comité de Direction est constitué de 13 personnes dont le Président et le Directeur Général

Le total des rémunérations directes et indirectes versées sur 2009 aux 10 personnes les mieux rémunérées s'élève à 1 214 157 €.

##### *9.4.8.2 Autres mandats sociaux exercés par le Président de la société*

| <b>NOM</b>                | <b>FONCTION</b>                            | <b>SOCIÉTÉ</b>                  |
|---------------------------|--------------------------------------------|---------------------------------|
| <b>Jean-Guy Barboteau</b> | Président du Conseil d'Administration      | S.A. ESR Switzerland            |
|                           | Administrateur                             | S.A. Barboteau Participations   |
|                           | Représentant de la société ESR (Président) | SAS InfoDesign Communications   |
|                           | Représentant de la société ESR (Président) | SAS ESR Télécoms                |
|                           | Représentant de la société ESR (Président) | SAS Servitique Network Services |
|                           | Gérant                                     | S.C.I. Hauts de Rodin           |
|                           | Gérant                                     | S.C.I. Rodin II                 |
|                           | Gérant                                     | S.C.I. Rodin III                |
| Gérant                    | S.C.I. Rodin Gestion                       |                                 |

Aucune rémunération ou avantage n'ont été perçus, de manière directe ou indirecte, au titre de ces mandats.

*9.4.8.3 Autres mandats sociaux exercés par les administrateurs*

| <b>NOM</b>                  | <b>FONCTION</b> | <b>SOCIÉTÉ</b>                |
|-----------------------------|-----------------|-------------------------------|
| <b>Anne-Marie Barboteau</b> | Administrateur  | S.A. Barboteau Participations |

Aucune rémunération ou avantage n'ont été perçus, de manière directe ou indirecte, au titre de ces mandats



## 9.4.9 Informations sociales et environnementales

### 9.4.9.1 Informations sociales 2009 de ESR SA

|                                                                                                              |            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>Effectifs</b>                                                                                             |            |
| Effectifs total ayant perçu des salaires en 2009                                                             | 690        |
| Effectifs permanents 2009                                                                                    | 568        |
| Salariés sous C.D.D. y compris contrat apprenti et qualif. (1)                                               | 8          |
| Nombre de salariés sous contrat à durée indéterminée (1)                                                     | 542        |
| <b>Répartition de l'effectif total (1) selon la nationalité</b>                                              |            |
| Français                                                                                                     | 522        |
| Autres nationalités                                                                                          | 29         |
| <b>Total</b>                                                                                                 | <b>550</b> |
| <b>Travailleurs extérieurs</b>                                                                               |            |
| Nombre de salariés appartenant à une entreprise extérieure (1)                                               | 24         |
| Nombre de stagiaires (1)                                                                                     | 0          |
| Nombre de travailleurs temporaires (1)                                                                       | 9          |
| <b>Handicapés</b>                                                                                            |            |
| Nombre d'handicapés connus au 31 décembre 2009                                                               | 5          |
| Nombre d'handicapés au 31 décembre 2009 suite à accidents intervenus au sein du périmètre Groupe             | 0          |
| <b>Rémunérations</b>                                                                                         |            |
| Masse salariale (brut)                                                                                       | 21 756 K€  |
| Rémunération brute moyenne mensuelle (1)                                                                     |            |
| Montant des 10 rémunérations les plus élevées (1)                                                            | 1 214 K€   |
| <b>Montant des versements effectués à des entreprises extérieures pour mise à disposition de personnel :</b> |            |
| Entreprises de travail temporaire                                                                            | 490 K€     |
| Autres entreprises ou travailleurs indépendants                                                              | 773 K€     |
| <b>Charges salariales globales</b>                                                                           |            |
| Frais de personnel (A)                                                                                       | 33 159 K€  |
| Chiffre d'affaires (B)                                                                                       | 45 812 K€  |
| Ratio A / B                                                                                                  | 72,4%      |
| <b>Participation financière des salariés</b>                                                                 |            |
| Montant global de la réserve de participation                                                                | 0          |
| Montant moyen de la participation par salarié bénéficiaire                                                   | 0          |
| <b>Formation Professionnelle Continue</b>                                                                    |            |
| Montant des dépenses de formation (*)                                                                        | 233 907 €  |
| Pourcentage de la masse salariale                                                                            | 2.54%      |
| Nombre de stagiaires                                                                                         | 154        |
| Nombres d'heures de stage                                                                                    | 3 416      |
| (*) coût pédagogique + coût salarial chargé + frais divers                                                   |            |
| <b>Participation financière au comité d'entreprise</b>                                                       |            |
| Œuvres sociales et culturelles (0,3 % de la MS)                                                              | 65 813 €   |
| Budget de fonctionnement (0,2 % de la MS)                                                                    | 43 876 €   |
| (1) Effectifs présents au 31 décembre 2009                                                                   |            |

9.4.9.2 *Données environnementales*

L'activité d'ESR S.A. n'entraîne pas de conséquences environnementales significatives.

## CHAPITRE 10 - TRESORERIE ET CAPITAUX

### 10.1 CAPITAUX PROPRES

| En K€                   | 2011  | 2010   | 2009 |
|-------------------------|-------|--------|------|
| <b>Capitaux Propres</b> | -691  | -2 495 | 597  |
| <b>Variation</b>        | 1 804 | -3 092 | -    |

Les capitaux propres ont fortement baissé en 2010 du fait d'un exercice largement déficitaire, et, même s'ils restent négatifs à fin 2011, ont recouvré une grande partie de leur baisse grâce aux bénéfices dégagés lors de l'exercice 2011.

### 10.2 FLUX DE TRESORERIE

| En K€                                                                                | 31/12/<br>2011 | 31/12/<br>2010 | 31/12/<br>2009  |
|--------------------------------------------------------------------------------------|----------------|----------------|-----------------|
| Résultat net consolidé des activités poursuivies (intérêts minoritaires inclus)      | 1 666          | (3 220)        | (2 090)         |
| Dotations nettes aux amortissements et provisions                                    | (569)          | 1 440          | 748             |
| Autres produits et charges calculés                                                  | (72)           | (489)          | (881)           |
| Plus et moins-value de cession                                                       | (8)            | 0              | 0               |
| <i>Capacité d'autofinancement après coût endettement financier net et impôts</i>     | <i>1 018</i>   | <i>(2 268)</i> | <i>(2 153)</i>  |
| Coût de l'endettement financier net                                                  | 263            | 239            | 331             |
| Charge d'impôt (y compris impôts différés)                                           | 46             | 2              | 656             |
| <i>Capacité d'autofinancement avant coût endettement financier net et impôts</i>     | <i>1 327</i>   | <i>(2 028)</i> | <i>(1 165)</i>  |
| Impôts versés                                                                        | (5)            | (2)            | (1)             |
| Variation du BFR lié à l'activité (dettes liées aux avantages du personnel incluses) | (394)          | 4 538          | 8 447           |
| <b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>                                  | <b>928</b>     | <b>2 509</b>   | <b>7 280</b>    |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles                          | (80)           | (58)           | (68)            |
| Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles                              | 18             | 22             | 0               |
| Acquisitions d'immobilisations financières (dont titres non consolidés)              | 0              | (16)           | (22)            |
| Cessions d'immobilisations financières (dont titres non consolidés)                  | 113            | 252            | 3               |
| <b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>                    | <b>51</b>      | <b>200</b>     | <b>(90)</b>     |
| Rachat et vente d'actions propres                                                    | 35             | (16)           | 23              |
| Encaissements venant d'emprunts                                                      | 0              | 5              | 0               |
| Remboursement d'emprunts (y compris contrats de location financements)               | 0              | (274)          | (268)           |
| Intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location financements)        | (263)          | (239)          | (331)           |
| <b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>                      | <b>(228)</b>   | <b>(524)</b>   | <b>(576)</b>    |
| Incidence des variations des cours des devises                                       | 0              | 5              | 0               |
| <b>VARIATION DE TRESORERIE NETTE</b>                                                 | <b>752</b>     | <b>2 184</b>   | <b>6 613</b>    |
| <b>Trésorerie d'ouverture</b>                                                        | <b>(7 523)</b> | <b>(9 707)</b> | <b>(16 320)</b> |
| <b>Trésorerie de clôture</b>                                                         | <b>(6 771)</b> | <b>(7 523)</b> | <b>(9 707)</b>  |

### Détail de la trésorerie

| En K€                                          | 31/12/2011     | 31/12/2010     | 31/12/2009      |
|------------------------------------------------|----------------|----------------|-----------------|
| Disponibilités                                 | 1 650          | 296            | 404             |
| Concours bancaires courants                    | (7)            | (11)           | (13)            |
| Dettes factor                                  | (9 166)        | (9 992)        | (16 711)        |
| <b>Trésorerie ou équivalents à l'ouverture</b> | <b>(7 523)</b> | <b>(9 707)</b> | <b>(16 320)</b> |
| Disponibilités                                 | 1 693          | 1 650          | 296             |
| Concours bancaires courants                    | (6)            | (7)            | (11)            |
| Dettes factor                                  | (8 458)        | (9 166)        | (9 992)         |
| Trésorerie liée aux activités abandonnées      | 0              | 0              | 0               |
| <b>TRESORERIE OU EQUIVALENT A LA CLOTURE</b>   | <b>(6 771)</b> | <b>(7 523)</b> | <b>(9 707)</b>  |

### 10.3 INFORMATIONS SUR LES CONDITIONS D'EMPRUNT ET LA STRUCTURE DE FINANCEMENT

La société a recours à l'affacturage de ses créances clients, au taux Euribor trois mois augmenté de 0,9 point. L'encours moyen des créances d'affacturage est de 11.348 K€ sur 2011 et de 10.461 K€ sur le premier semestre 2012.

### 10.4 RESTRICTION A L'UTILISATION DES CAPITAUX

Il n'existe pas de restriction à l'utilisation des capitaux.

### 10.5 SOURCES DE FINANCEMENT NECESSAIRES A L'AVENIR

Dans le cadre du rapprochement avec le Groupe Osiatis, l'opération d'augmentation de capital en numéraire, d'un montant brut de 4 millions d'euros, permettra de renforcer la trésorerie du Groupe après règlement des frais liés à l'opération, soit 500.000 euros environ, et satisfaction de la demande de la CCSF d'un remboursement de 500.000 euros environ.

## **CHAPITRE 11 - RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS, LICENCES**

Il n'existe pas de brevets, licences créés par ESR.

Des travaux de recherche et développements entrepris dans le cadre de missions en clientèle ou de développement de systèmes d'information ont été entrepris sur l'exercice 2009.

Ils ont généré un crédit d'impôt recherche de 253 K€ sur l'exercice 2010.

## **CHAPITRE 12 - TENDANCES ET STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT**

### **Evolution et perspectives**

La Société a renoué avec la croissance et la profitabilité en 2011. Cependant, dans un environnement économique incertain, et face aux évolutions du secteur Télécoms (entrée d'un 4<sup>e</sup> opérateur), la société s'attend à une baisse d'activité sur l'année 2012.

Dans ce contexte, elle veillera à préserver au mieux ses marges.

Les objectifs envisagés en juillet 2012, relatifs aux exercices 2012 à 2016 sont les suivants: le chiffre d'affaires escompté présenterait une croissance globale de 11% (2,1 % en moyenne par an), passant de 64 M€ en 2011 à 71 M€ en 2016, avec un recul de l'activité à 60 M€ en 2012.

Ces chiffres restent des objectifs et ne doivent pas être assimilés à des prévisions issues d'un plan d'affaires.

### **Remboursement des dettes différées**

Le 26 juillet 2012, un accord a été conclu avec la CCSF qui prévoit un remboursement du passif fiscal et social du Groupe selon les modalités suivantes : versement de 150 000 euros d'août à décembre 2012, versement de 500 000€ lors de l'augmentation du capital d'ESR au plus tard le 31 décembre 2012, versement de 190 000€ à partir de janvier 2013 pour régler le solde du principal.

ESR a en outre obtenu de la part des organismes de retraite et de prévoyance, et après paiement intégral des dettes différées existante (216 K€ payées le 20 juillet 2012), l'étalement des sommes dues au titre du second trimestre 2012 (827 K€) à raison d'une mensualité de 165 K€ sur 5 mois à partir du mois d'août 2012.

### **Rapprochement avec Osiatis**

Le Groupe ESR connaît des difficultés financières, et se trouve dans une situation délicate, sa survie étant à risque à court terme.

Un adossement d'ESR à OSIATIS permettra via en particulier l'Augmentation de Capital Réservée l'apport à ESR par OSIATIS des capitaux nécessaires à la sortie des difficultés financières et de trésorerie rencontrées actuellement par la Société, au renforcement de ses fonds propres et au retour d'une croissance solide. Les modalités du rapprochement sont décrites en 3.3 de la deuxième partie de ce Prospectus.

## **CHAPITRE 13 - PREVISION OU ESTIMATION DE BENEFICE**

Sans objet.

**CHAPITRE 14 - ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE**

**14.1 DIRIGEANTS ET ADMINISTRATEURS**

| Nom et prénom ou dénomination sociale du membre        | Date de première nomination | Date d'échéance du mandat                                        | Fonction principale exercée dans la société | Fonction principale exercée en dehors de la société | Autres mandat et fonctions exercées dans toute société |                                        |
|--------------------------------------------------------|-----------------------------|------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|-----------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|----------------------------------------|
|                                                        |                             |                                                                  |                                             |                                                     | Mandat - Fonction                                      | Société                                |
| <b>Jean-Guy BARBOTEAU</b>                              | Nommé par voie statutaire   | l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2013 | Président                                   |                                                     | Président du Conseil d'Administration                  | ESR SA                                 |
|                                                        |                             |                                                                  |                                             |                                                     | Administrateur                                         | S.A. Barboteau Participations          |
|                                                        |                             |                                                                  |                                             |                                                     | Président                                              | SAS ESR Consulting                     |
|                                                        |                             |                                                                  |                                             |                                                     | Représentant de la société ESR (Président)             | SAS Infodesign Communications (France) |
|                                                        |                             |                                                                  |                                             |                                                     | Représentant de la société ESR (Président)             | SAS Servitique Network Services        |
|                                                        |                             |                                                                  |                                             |                                                     | Gérant                                                 | S.C.I. Hauts de Rodin                  |
|                                                        |                             |                                                                  |                                             |                                                     | Gérant                                                 | S.C.I. Rodin II                        |
|                                                        |                             |                                                                  |                                             |                                                     | Gérant                                                 | S.C.I. Rodin III                       |
|                                                        |                             |                                                                  |                                             |                                                     | Gérant                                                 | S.C.I. Rodin Gestion                   |
|                                                        |                             |                                                                  |                                             |                                                     | Président du Conseil d'Administration                  | S.A. ESR Switzerland                   |
| <b>Anne-Marie NANCEY, épouse de Jean-Guy BARBOTEAU</b> | Nommé par voie statutaire   | l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2013 | Aucune                                      |                                                     | Administrateur                                         | S.A. Barboteau Participations          |
| <b>Yvan CHAPELAIN</b>                                  | Nommé par voie statutaire   | Idem supra                                                       | Aucune                                      |                                                     |                                                        |                                        |



Les informations relatives aux mandats dans le tableau ci-dessus s'entendent pour les 5 dernières années.

A la connaissance de la Société, aucune de ces personnes, au cours des 5 dernières années :

- n'a fait l'objet de condamnation pour fraude ;
- n'a été associée en sa qualité de dirigeant ou administrateur à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation ;
- n'a fait l'objet d'une interdiction de gérer ;
- n'a fait l'objet d'incriminations ou de sanctions publiques officielles prononcées par des autorités statutaires ou réglementaires ;
- n'a été empêchée par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

#### **14.2 CONFLITS D'INTERETS AU NIVEAU DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE LA DIRECTION GENERALE**

Il n'existe pas de conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de la direction générale de la Société.

## **CHAPITRE 15 - REMUNERATIONS ET AVANTAGES**

### **15.1 REMUNERATION DES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS**

#### **15.1.1 Informations relatives à la rémunération des dirigeants de la société**

La rémunération du Président Directeur Général, Monsieur Jean-Guy Barboteau, s'élève pour l'exercice 2011 à 196 369 euros et se décompose de la manière suivante : 147 731 euros en fixe et 48 638 euros d'avantages en nature (idem en 2010, avantages en nature inclus).

Le montant des rémunérations brutes fixes versées aux membres du comité de direction, s'élève pour l'année 2011 à 1 275 814 €. Le Comité de Direction est constitué de 16 personnes dont le Président et Directeur Général.

Le total des rémunérations brutes fixes versées sur 2011 aux 10 personnes les mieux rémunérées s'élève à 1 195 337 € (versus 1 336 027 €).

#### **15.1.2 Informations relatives à la rémunération des administrateurs**

Il n'y a pas de jetons de présence ou autres rémunérations liés aux mandats d'administrateur exercés au sein de la société.

### **15.2 SOMMES PROVISIONNEES PAR LA SOCIETE AUX FINS DE VERSEMENT DE PENSIONS, RETRAITES ET AUTRES AVANTAGES AU PROFIT DES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS**

Il n'existe pas de sommes provisionnées par la société aux fins de versement de pensions, retraites et autres avantages au profit des administrateurs et dirigeants.

### **15.3 ACTIONS ATTRIBUEES GRATUITEMENT, BONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS ET OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS ATTRIBUES AUX MANDATAIRES SOCIAUX**

Néant.

## **CHAPITRE 16 - FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION**

La Société n'est pas dotée à ce jour d'un comité spécifique au sens de l'article L.823-19 du code de commerce, cette fonction étant assumée à ce jour par le Conseil d'administration avec l'assistance active de la direction financière. Toutefois, dans l'hypothèse où le retrait de la cote ne pourrait pas être mis en œuvre à la suite de l'offre publique obligatoire qui fera suite à l'Augmentation de Capital Réservée, la Société étudiera la question de la mise en place d'un comité spécifique au sens de l'article L.823-19 du Code de commerce.

### **16.1 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Les membres du Conseil d'Administration sont :

#### **Président :**

##### **Jean-Guy BARBOTEAU**

Nommé par voie statutaire. Mandat renouvelé à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle en date du 30 mai 1990 pour une durée de six années. Mandat proposé au renouvellement une quatrième fois au terme de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 7 mai 2008, pour une durée de six années, pour un mandat venant à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2013.

Le montant des rémunérations annuelles versées au Président de la société, intégrant les avantages en nature, s'élève pour l'année 2011 à 196 366 euros (Idem en 2010, avantages en nature inclus).

#### **Administrateurs :**

##### **Anne-Marie NANCEY, épouse BARBOTEAU**

Nommée par voie statutaire. Mandat renouvelé à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle en date du 30 mai 1990 pour une durée de six années. Mandat proposé au renouvellement une quatrième fois au terme de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 7 mai 2008, pour une durée de six années, pour un mandat venant à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2013.

##### **Yvan CHAPELAIN**

Nommé par voie statutaire. Mandat renouvelé à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle en date du 30 mai 1990 pour une durée de six années. Mandat proposé au renouvellement une quatrième fois au terme de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 07 mai 2008, pour une durée de six années, pour un mandat venant à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2013.

Les autres mandats et fonctions exercées par les membres du Conseil en dehors de la société sont présentés dans le rapport de gestion sur les comptes annuels 2011.

Aucune rémunération ou avantage n'a été perçu, de manière directe ou indirecte, au titre de ces mandats.

Il n'existe pas de contrats de services liant les administrateurs et dirigeants à ESR ou à l'une de ses filiales.

## **16.2 ACTIVITES DU CONSEIL EN 2011**

Au cours de l'année 2011, le Conseil d'Administration s'est réuni à trois reprises, sur les sujets suivants :

### Séance du 28 avril 2011

Arrêté des comptes au 31 décembre 2010

### Séance du 4 août 2011

Constatation de la perte de la moitié du capital social

### Séance du 29 septembre 2011

Arrêté des comptes au 30 juin 2011

## **16.3 POUVOIRS DU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL, COMPOSITION DU COMITE DE DIRECTION**

### **Pouvoir du Président Directeur Général**

Conformément aux dispositions de la loi NRE, la possibilité de dissocier les fonctions de Président du Conseil d'Administration de celles de Directeur Général a été introduite dans les statuts de la société lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 octobre 2003.

Le Conseil d'Administration d'ESR a jugé qu'il n'y avait pas lieu de procéder à une telle dissociation, Monsieur Jean-Guy BARBOTEAU assumant les fonctions de Président Directeur Général sans aucune limitation de pouvoirs.

### **Comité de Direction**

Jean-Guy Barboteau : Président Directeur Général

Christine Clerc : Directeur Administratif et Financier

Anne-Fleur Carabin : Directrice Commerciale

Nadine Michelet : Directrice des Ressources Humaines

## **16.4 ORGANISATION FONCTIONNELLE ET PROCEDURE DE CONTROLE INTERNE**

### **16.4.1 Rapport du président sur les procédures de contrôle interne et la gestion des risques**

*RAPPORT DU PRÉSIDENT  
SUR LES CONDITIONS DE PRÉPARATION ET  
D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL  
ET SUR LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE  
MISES EN PLACE PAR LA SOCIÉTÉ*

*(Articles L. 225-37 et suivants du Code du Commerce)*

*Chers actionnaires,*

*Conformément à la Loi n° 2003-706 du 1er août 2003 de Sécurité Financière qui fait désormais obligation au Président du Conseil d'Administration de rendre compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société, je vous présente le rapport établi à cet effet pour l'exercice 2011.*

*De leur côté, les Commissaires aux Comptes exposeront, dans un rapport joint à leur rapport général, leurs observations sur les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.*

## **1.0 CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL**

### **1.1. FONCTIONNEMENT ET MISSIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

*Ces dispositions sont régies par les articles 17 à 19 des statuts de la société.*

#### **Article 17 – CONSEIL D'ADMINISTRATION**

*La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins et de vingt-quatre membres au plus, sous réserve de la dérogation prévue par la loi en cas de fusion.*

*En cours de vie sociale, les administrateurs sont nommés, renouvelés ou révoqués par l'Assemblée Générale Ordinaire. Ils sont toujours rééligibles.*

*La durée des fonctions des administrateurs est de six années. Elles prennent fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire leur mandat.*

*Nul ne peut être nommé administrateur si, ayant dépassé l'âge de 80 ans, sa nomination a pour effet de porter à plus du tiers des membres du Conseil le nombre d'administrateurs ayant dépassé cet âge. Lorsque cette limite est dépassée, l'administrateur le plus âgé est réputé démissionnaire d'office à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice au cours duquel le dépassement aura lieu.*

*Les administrateurs peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales. Dans ce cas, celles-ci doivent, lors de leur nomination, désigner un représentant permanent, soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités que s'il était administrateur en son nom propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.*

*Les administrateurs personnes physiques ne peuvent appartenir simultanément à plus de huit conseils d'administration ou conseils de surveillance de Société anonyme ayant leur siège en France métropolitaine, sauf exception prévue par la loi.*

*Un salarié de la Société ne peut être nommé administrateur que si son contrat de travail correspond à un emploi effectif. Le nombre d'administrateurs liés à la Société par un contrat de travail ne peut dépasser le tiers des administrateurs en fonction.*

*Chaque administrateur doit être propriétaire d'une action.*

#### **Article 18 – ORGANISATION DU CONSEIL**

*Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres un Président qui est, à peine de nullité de la nomination, une personne physique. Il détermine sa rémunération.*

*Le président est nommé pour une durée qui ne peut excéder celle de son mandat d'administrateur. Il est rééligible. Le Conseil peut le révoquer à tout moment.*

*Nul ne peut être nommé Président s'il est âgé de plus de 75 ans. Si le Président en fonction vient à dépasser cet âge, il est réputé démissionnaire d'office.*

*Le Conseil peut également désigner un ou deux vice-présidents et un secrétaire qui peut être choisi en dehors des administrateurs et des actionnaires.*

*En cas d'absence du Président, la séance du Conseil est présidée par le vice-président le plus âgé. A défaut, le Conseil désigne, parmi ses membres, le président de séance.*

#### **Article 19 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL**

*Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, sur la convocation de son Président ou celle du tiers au moins de ses membres, si le conseil ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois.*

*Les convocations sont faites par tous moyens même verbalement.*

*La réunion a lieu soit au siège social, soit en tout autre endroit indiqué dans la convocation.*

*Le Conseil ne délibère valablement que si la moitié au moins des administrateurs sont présents. Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.*

*Le directeur général peut également demander au Président de convoquer le conseil sur un ordre du jour déterminé.*

*Le Président est lié par les demandes qui lui sont adressées en vertu des trois alinéas précédents. En cas de carence du Président, le groupe d'administrateurs ou le directeur général qui auront sollicité la convocation du Conseil d'Administration seront compétents pour procéder eux-mêmes à la convocation du Conseil et fixer l'ordre du jour.*

*En cas de partage, la voix du Président de séance est prépondérante.*

*Il est tenu un registre de présence qui est signé par les administrateurs participant à la séance du Conseil tant en leur nom personnel que comme mandataire.*

*Les délibérations du Conseil d'Administration sont constatées dans des procès-verbaux établis conformément aux dispositions légales en vigueur et signées du président de séance et d'au moins un administrateur. En cas d'empêchement du président de séance, il est signé par deux administrateurs au moins.*

#### **1.2 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

*Les membres du Conseil d'Administration sont :*

*Président :*

*Jean-Guy BARBOTEAU*

*Nommé par voie statutaire. Mandat renouvelé à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle en date du 30 mai 1990 pour une durée de six années. Mandat proposé au renouvellement une quatrième fois au terme de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 7 mai 2008, pour une durée de six années, pour un mandat venant à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2013.*

*Le montant des rémunérations annuelles versées au Président de la société, intégrant les avantages en nature, s'élève pour l'année 2011 à 196 366 euros (Idem en 2010, avantages en nature inclus).*

*Administrateurs :*

*Anne-Marie NANCEY, épouse BARBOTEAU*

*Nommée par voie statutaire. Mandat renouvelé à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle en date du 30 mai 1990 pour une durée de six années. Mandat proposé au renouvellement une quatrième fois au terme de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 7 mai 2008, pour une durée de six années, pour un mandat venant à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2013.*

*Yvan CHAPELAIN*

*Nommé par voie statutaire. Mandat renouvelé à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle en date du 30 mai 1990 pour une durée de six années. Mandat proposé au renouvellement une quatrième fois au terme de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 07 mai 2008, pour une durée de six années, pour un mandat venant à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2013.*

*Les autres mandats et fonctions exercées par les membres du Conseil en dehors de la société sont présentés dans le rapport de gestion sur les comptes annuels 2011.*

*Aucune rémunération ou avantage n'a été perçu, de manière directe ou indirecte, au titre de ces mandats.*

### *1.3 ACTIVITÉS DU CONSEIL EN 2011*

*Au cours de l'année 2011, le Conseil d'Administration s'est réuni à trois reprises, sur les sujets suivants :*

*Séance du 28 avril 2011*

*Arrêté des comptes au 31 décembre 2010*

*Séance du 4 août 2011*

*Constatation de la perte de la moitié du capital social*

*Séance du 29 septembre 2011*

*Arrêté des comptes au 30 juin 2011*

### *1.4 POUVOIRS DU PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL*

*Conformément aux dispositions de la loi NRE, la possibilité de dissocier les fonctions de Président du Conseil d'Administration de celles de Directeur Général a été introduite dans les statuts de la société lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 octobre 2003.*

*Le Conseil d'Administration d'ESR a jugé qu'il n'y avait pas lieu de procéder à une telle dissociation, Monsieur Jean-Guy BARBOTEAU assumant les fonctions de Président Directeur Général sans aucune limitation de pouvoirs.*

## 2.0 PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE

Conformément à l'article 117 de la loi 2003-706 du 1er août 2003 complétant l'article L 225-37 du Code de Commerce et aux recommandations du Groupe, cette partie du rapport est descriptive et ne comporte pas d'évaluation. Il est précisé que le format et les développements du présent rapport pourront faire l'objet de modifications, lors de prochains exercices.

### 2.1. OBJECTIFS DU CONTRÔLE INTERNE

Les procédures de contrôle interne en vigueur chez ESR ont pour objet :

- de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'Entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes de l'Entreprise ;
- de vérifier que les informations comptables, financières, et de gestion communiquées aux organes sociaux reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société.

Selon la définition retenue par la CNCC, issue des normes internationales d'audit, ces procédures impliquent :

- le respect des politiques de gestion,
- la sauvegarde des actifs,
- la prévention et la détection des fraudes et erreurs,
- l'exactitude et l'exhaustivité des enregistrements comptables,
- l'établissement en temps voulu d'informations comptables et financières fiables.

Le système de contrôle interne comprend, au-delà des questions directement liées au système comptable :

- l'environnement général de contrôle interne, c'est-à-dire l'ensemble des comportements, degrés de sensibilisation et actions de la direction concernant le système de contrôle interne et son importance dans l'entité ;
- les procédures de contrôle, qui désignent les politiques et procédures définies par la direction afin d'atteindre les objectifs spécifiques de l'entité, complémentaires à l'environnement général de contrôle interne.

L'un des objectifs du dispositif de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de la société et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptables et financiers. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

### 2.2. ORGANISATION GÉNÉRALE DU CONTRÔLE INTERNE

Le groupe ESR a pris en compte la nécessité d'un dispositif de contrôle interne depuis 1998 ; le contrôle interne fait partie intégrante de la gouvernance du groupe ESR.



*Les procédures de contrôle interne ont pour objectif de permettre à la Direction du groupe d'identifier et de maîtriser les risques inhérents à l'activité de l'entreprise.*

*Dès cette époque, il a été confié à la Direction Qualité et à la Direction Administrative et Financière du Groupe la responsabilité de veiller à la mise en place des règles et procédures garantissant le niveau de contrôle interne nécessaire dans les principaux processus identifiés comme tels par l'entreprise :*

- *Gestion des Ressources Humaines*
- *Politique Commerciale*
- *Formation*
- *Comptabilité*
- *Trésorerie*
- *Achats et Moyens Généraux*
- *Informatique*
- *Sécurité*

*Parallèlement, dans le cadre de leur mission générale, il a été demandé dès cette date aux Commissaires aux Comptes de communiquer à la Direction Générale dans un rapport spécifique, leurs recommandations portant sur l'amélioration du contrôle interne.*

*La responsabilité de la conception et de la mise en place d'un dispositif de contrôle appartient à la Direction Générale. La déclinaison, l'application et le suivi des procédures de contrôle sont de la responsabilité de la Direction Qualité et de la Direction Administrative et Financière, dans le cadre des délégations en place.*

#### **2.21 MOYENS MIS EN PLACE ACTUELLEMENT :**

- *Un système Qualité de référence a été élaboré et déployé en 1998 par la Direction Qualité dans toutes les unités du Groupe. Ce système Qualité a évolué en accord avec les évolutions du référentiel ISO 9000.*
  - *Il contient :*
    - o *La description de la mission du Groupe et de ses valeurs*
    - o *La stratégie du Groupe, la description de l'organisation dans ses principes, et sa structure globale*
    - o *La cartographie des processus dans lesquels sont définis le rôle de chaque sous-ensemble, notamment les structures opérationnelles.*

*Cette démarche s'inscrit dans une perspective dynamique : la (re) certification ISO 9001 version 2008-11 pour toute l'entreprise ESR a été obtenue le 2 août 2010 et renouvelée le 16 décembre 2011.*

- *Site Intranet*

*Depuis 2001, des moyens spécifiques, sous la forme d'un site Intranet, ont été mis en place pour permettre à chaque responsable opérationnel d'accéder aisément au Système de Référence Qualité, aux suivis d'audits et aux actions menées dans le cadre de la politique de contrôle interne.*

- *Audit Qualité et Audit Interne*

*En plus de la Direction Qualité, la Société a décidé en mai 2003 de se doter d'une structure lui permettant de s'assurer que les risques résultant de l'activité de l'entreprise, les risques d'erreurs ou de fraudes, et plus particulièrement dans le domaine comptable et financier sont connus et maîtrisés.*

*Le système de contrôle mis en place en 2003 et étoffé en 2005 vise à réduire au maximum l'exposition aux risques ; il ne peut toutefois garantir de façon absolue la non-survenance du risque.*

L'Audit Interne est rattaché hiérarchiquement au Directeur Administratif et Financier : il travaille en liaison avec la Direction Générale du Groupe, et en particulier avec la Direction Qualité qui organise trimestriellement un Comité Qualité.

Le Comité Exécutif, composé des dirigeants des principales fonctions de la Société, traite tous les sujets concernant la marche et le fonctionnement de la Société dans ses différents aspects opérationnels et financiers.

À côté de cette instance, le Comité Qualité est composé de sept membres permanents : le Directeur Général, le Directeur Administratif et Financier, les Directeurs des Opérations (et/ ou Directeur Commercial National), le Directeur des Ressources Humaines, le Directeur Technique, le Directeur d'ESR Consulting et le Responsable Qualité. La mission de ce Comité est de passer en revue les actions correctrices précédemment décidées et de s'assurer de leur mise en place effective. Ce Comité reçoit les responsables des domaines inclus dans le périmètre des contrôles ; il leur demande des comptes sur leurs réalisations du trimestre écoulé et fixe les priorités pour le trimestre à venir.

Les comptes-rendus de ces comités sont établis par la Direction Qualité.

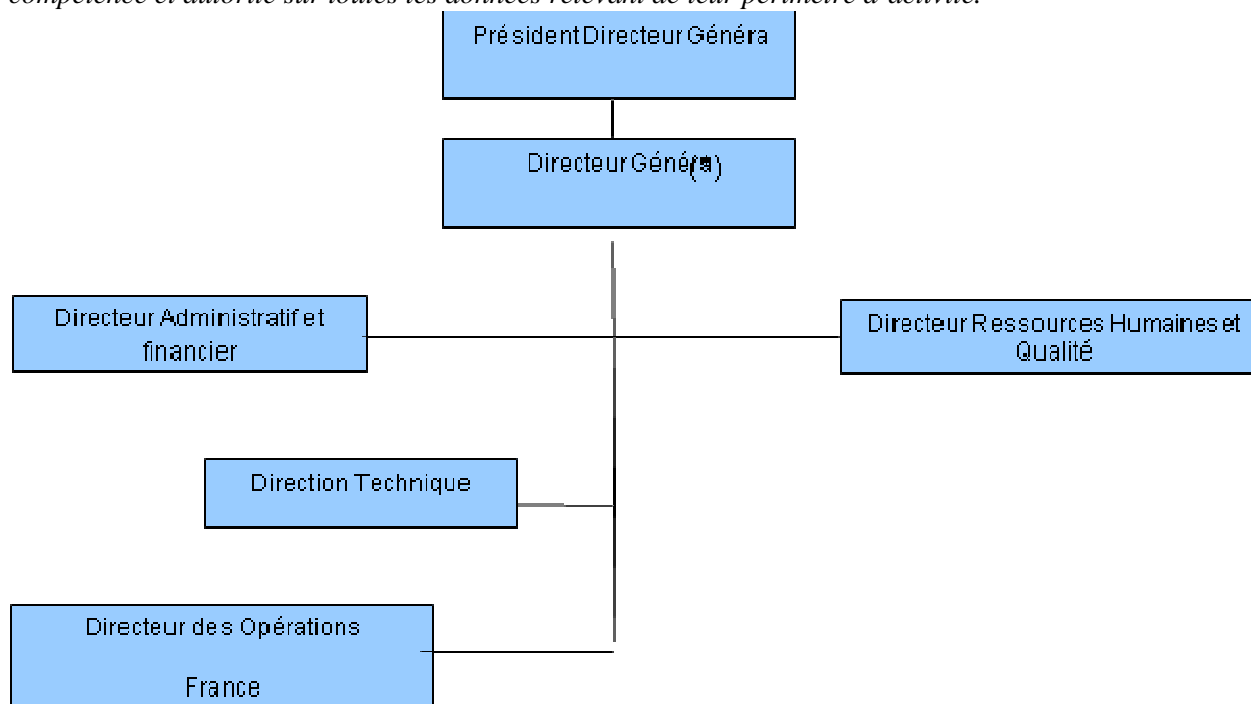
En 2006, un outil de gestion et de facturation a été mis en place. Cet outil (GIP-SSI) est un progiciel du marché, outil standard dédié aux SSII. Il permet d'augmenter les contrôles et de sécuriser les informations saisies.

Fin 2006, les outils de pilotage ont été renforcés avec la mise en place de clôtures comptables mensuelles et de prévisions commerciales de chiffre d'affaires à 2 mois.

## 2.22 CONTRÔLE INTERNE DES SOCIÉTÉS DU GROUPE

Organisation générale en vigueur au titre de l'exercice 2011

Le Groupe E.S.R est organisé par Business Unit (agences) qui sont des entités opérationnelles ayant compétence et autorité sur toutes les données relevant de leur périmètre d'activité.



(\*) les fonctions de Direction Générale ont été intégralement reprises par Monsieur Jean-Guy Barboteau, suite à la révocation du Directeur Général, en date du 22 octobre 2010.

## 2.23 CONTROLE INTERNE PAR LA DIRECTION GENERALE

### *Le Comité Exécutif*

*Ce comité, composé du Président Directeur Général, du Directeur Général et du Directeur des Opérations a pour objectif de définir la stratégie du groupe E.S.R en matière de développement commercial et de politique de recrutement et de communication.*

*Ce comité se réunit chaque mois afin de faire le suivi des actions engagées dans ces domaines.*

### *Le Comité de Direction*

*Le Comité de Direction regroupe l'équipe de management « senior » de l'entreprise. Il est composé du Directeur Général, des Directeurs d'agence et de filiales, du Directeur Administratif et Financier, du Directeur Technique, du Directeur des Ressources Humaines et du Directeur des Opérations. Placé sous la direction du Directeur Général, ce Comité est responsable de la mise en application de la stratégie et, en conséquence, prend les décisions majeures en termes d'organisation, de politique commerciale et de recrutement. Il se réunit en général une fois par mois.*

## 2.24 CONTROLE INTERNE OPERATIONNEL

*Les entités opérationnelles ou filiales :*

*Chaque entité à la responsabilité d'un budget annuel, suivi dans sa réalisation mois après mois. Les arrêtés mensuels sont établis et analysés par le contrôle de gestion. Ils sont ensuite présentés par chaque Direction d'entités à la Direction Générale lors de revues mensuelles ; chaque revue mensuelle fait l'objet d'un compte-rendu et d'actions à engager.*

*Les critères d'évaluation de la performance d'une agence sont la profitabilité, la croissance, la satisfaction client, la motivation des collaborateurs.*

*Les organisations participant au contrôle interne sont :*

- *Les entités opérationnelles (agences ou filiales) qui sont responsables de la mise en œuvre d'un contrôle interne aux normes du Groupe dans les unités qu'elles contrôlent. Cette mise en œuvre est confiée aux Directeurs de ces unités, sous l'autorité de la Direction des Opérations et de la Direction Financière.*
- *La Direction Financière dispose de contrôleurs de gestion. Ces contrôleurs appliquent sur le terrain les règles de contrôle interne, en liaison avec leurs collègues administratifs dans l'entité.*
- *Le siège du Groupe dispose de plusieurs services centraux qui traitent pour l'ensemble des entités opérationnelles les opérations les plus complexes ou les plus sensibles. Il s'agit :*
  - o des opérations d'investissement*
  - o de la trésorerie à court terme*
  - o du financement à moyen et long terme*
  - o de la gestion sociale et fiscale*
  - o des communications financières ou commerciales*
  - o des assurances*
  - o des litiges et contentieux*

## 2.25 CONTROLE INTERNE DES INFORMATIONS FINANCIERES

### *La Direction Administrative et Financière*

*Placée sous la responsabilité du Directeur Administratif et Financier, cette direction englobe les fonctions administratives, comptables et juridiques. Les fonctions de facturation et le suivi administratif des consultants sont décentralisés au niveau de chaque agence. Ces informations sont consolidées en temps réel en comptabilité grâce à la mise en place d'un E.R.P. et par le développement d'un système d'information automatisé (Intranet). Les autres fonctions comptables et financières (trésorerie, comptabilité siège, consolidation), le contrôle de gestion et les services juridiques restent centralisés au siège de la société.*

*Elle assure également le suivi budgétaire et traite le reporting destiné à la Direction Générale. Un budget annuel est établi pour chaque agence et le suivi du chiffre d'affaires et de la marge opérationnelle est réalisé mensuellement. Chacun de ces budgets est ajusté lors de chaque arrêté comptable trimestriel, si un écart significatif le justifie.*

*Tous les mois le compte de résultat et les rapports des entités opérationnelles sont examinés lors d'une réunion mensuelle par la Direction Financière.*

*Celle-ci présente à la Direction Générale une analyse mensuelle regroupée qui met l'accent sur l'évolution du chiffre d'affaires, des résultats et de la trésorerie.*

*La fonction communication financière sous la supervision du Directeur Général est chargée de la diffusion en interne et à l'extérieur de la Société des informations concernant le Groupe. L'information financière est diffusée dans le strict respect des règles de fonctionnement des marchés et du principe d'égalité de traitement des investisseurs.*

## 2.26 CONTRÔLES EXTERNES

*Chaque année, à deux reprises lors de l'arrêté semestriel et de l'arrêté annuel, les comptes sociaux de chaque entité juridique et les comptes consolidés sont audités par les Commissaires aux Comptes.*

*Dans le cadre de leur mission, les Commissaires aux Comptes formulent des recommandations portant sur l'amélioration du contrôle interne de la société.*

*Ces recommandations font l'objet d'un rapport à la Direction du Groupe pour mise en application des recommandations formulées.*

## 2.3. IDENTIFICATION DES PRINCIPAUX RISQUES

*Les principaux risques identifiés au sein du Groupe sont les suivants :*

### *Risques sociaux*

*Le groupe est engagé dans un certain nombre de procès ou de litiges. Les charges pouvant en découler, estimées probables, ont fait l'objet de provisions pour risques et charges comptabilisées à la clôture de l'exercice. Il n'existe aucun autre litige connu de la Direction, né avant la date de clôture, et comportant des risques significatifs susceptibles d'affecter le résultat ou la situation financière du Groupe, qui n'ait fait l'objet des provisions estimées nécessaires.*

### *Risques de change et risques pays*

*La société n'est pas exposée à ce type de risque de manière significative, les prestations export réalisées par les salariés d'ESR étant la plupart facturées en € auprès de clients français.*

#### *Risques de taux*

*La dette du Groupe est essentiellement constituée de l'affacturage des créances. Le coût de la dette est calculé sur le taux Euribor 3M plus une marge.*

#### *Risques clients*

*La société ESR ne travaillant quasi exclusivement qu'avec des clients grands comptes, les risques d'impayés sont très faibles. Les créances pour lesquelles il existe des risques de non-recouvrement sont provisionnées dans les comptes de la société.*

*De même, ESR s'est toujours attaché à veiller à une répartition équilibrée de son chiffre d'affaires par clients et par secteurs d'activité, ce qui limite l'exposition au risque de défaillance d'un client particulier ou d'arrêt d'un secteur d'activité de l'économie.*

*Sur 2011, le chiffre d'affaires réalisé avec le premier client représente 17 % du chiffre d'affaires global et celui réalisé avec les 10 premiers s'établit à 35,9 M€, soit 65 % du total du chiffre d'affaires. Attentif à maintenir une répartition équilibrée de son chiffre d'affaires, ESR a engagé depuis plusieurs mois une stratégie de développement commercial axée vers de nouveaux métiers et de nouveaux clients.*

#### *Risques liés à l'environnement et actions d'ESR en matière de développement durable*

*Du fait de la nature même de son activité, la prestation de service, ESR est très peu exposée à la législation et aux risques en matière environnementale. Cependant, la société s'est toujours attachée à respecter et à faire respecter les législations et réglementations applicables au niveau national, européen et international (notamment lois, directives, conventions ou traités) en matière de respect de l'environnement et du respect des droits des personnes.*

*Selon la définition figurant dans le rapport de la Commission Brundtland intitulé "Notre avenir à tous", le développement durable est un développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité de satisfaire les besoins des générations futures. Centrée au départ sur la protection de l'environnement, l'acception du concept s'est élargie à la qualité des relations entre tous les acteurs de la société. Ainsi l'équité, la cohésion sociale et des pratiques économiques saines sont devenues des composantes essentielles du développement durable.*

*Les trois règles d'ESR dans son engagement en faveur du développement durable sont les suivantes :*

- être responsable vis-à-vis de la société civile*
- être pour ses clients un partenaire efficace et fiable*
- être pour ses salariés un employeur qui valorise les compétences*

*En particulier, la satisfaction du client est constamment au centre des préoccupations de l'entreprise, avec le souci de répondre de façon très précise aux besoins exprimés. La déontologie est chez ESR un principe fondamental.*

*Au cours de l'année 2011, ESR a poursuivi ses efforts d'engagement en faveur de l'environnement dans le cadre de contrats de collaboration signés avec ses clients. Grâce aux efforts conjugués des salariés et de la direction, l'activité du comité d'entreprise a connu un nouvel essor. Un effort de formation ciblé sur les nouvelles technologies a permis de remettre à niveau les compétences d'un*

*certain nombre d'employés dont les acquis risquaient de se trouver, à court terme, en décalage avec les demandes du marché.*

*Pour 2012, l'action d'ESR comprendra la poursuite de la sensibilisation du personnel aux questions d'environnement.*

#### *Assurances et couverture des risques*

*La société ESR et ses filiales bénéficient d'une garantie couvrant sa responsabilité civile chef d'entreprise et professionnelle. Le montant maximum garanti à ce titre est de 30 000 000 € par année d'assurance.*

*La société bénéficie également d'une garantie couvrant les dommages à l'ensemble des installations informatiques à hauteur d'une valeur de remplacement à neuf hors taxe de 1 000 000 €.*

*La société n'a pas souscrit d'assurance pour pertes d'exploitation.*

*A la connaissance de la société, il n'existe pas de litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société et du groupe.*

*Jean-Guy BARBOTEAU  
Président du Conseil d'Administration*

### **16.4.2 Code de gouvernement d'entreprise**

La Société ne se réfère pas à ce jour à un code de gouvernement d'entreprise tel que visé à l'article L.225-37 du code de commerce, en raison de la taille relativement réduite de l'entreprise. Cependant, la Société est dotée d'un comité exécutif et d'un comité de direction, qui mettent en œuvre la gouvernance de l'entreprise.

Le comité exécutif, composé du Président Directeur Général et du Directeur des Opérations a pour objectif de définir la stratégie du groupe E.S.R en matière de développement commercial et de politique de recrutement et de communication. Ce comité se réunit chaque mois afin de faire le suivi des actions engagées dans ces domaines. Le Comité de Direction regroupe l'équipe de management « senior » de l'entreprise. Il est composé du Président Directeur Général, des Directeurs d'agence et de filiales, du Directeur Administratif et Financier, du Directeur Technique, du Directeur des Ressources Humaines et du Directeur des Opérations. Placé sous la direction du Directeur Général, ce Comité est responsable de la mise en application de la stratégie et, en conséquence, prend les décisions majeures en termes d'organisation, de politique commerciale et de recrutement. Il se réunit en général une fois par mois.

Cela étant, au cas où le retrait de la cote ne pourrait pas être mis en œuvre à la suite de l'offre publique obligatoire qui fera suite à l'Augmentation de Capital Réservee, la Société étudiera la question de se référer à un code de gouvernement d'entreprise.

### **16.5 OBJECTIFS DU CONTROLE INTERNE**

Les objectifs du contrôle interne sont détaillés supra dans le rapport du président en 16.4.1 au paragraphe 2.1. OBJECTIFS DU CONTROLE INTERNE.

## CHAPITRE 17 - SALARIES

### 17.1 NOMBRE DE SALARIES ET REPARTITION PAR FONCTION

#### Effectif total au 31/12

| 111  | ESR | ESR TELECOMS | INFODESIGN | ESR CONSULTING | SERVITIQUE | TOTAL |
|------|-----|--------------|------------|----------------|------------|-------|
| 2011 | 847 | -            | 8          | 22             | 95         | 972   |
| 2010 | 834 | -            | 8          | 24             | 109        | 975   |
| 2009 | 550 | 269          | 10         | 21             | 120        | 970   |

#### Effectif permanent au 31/12 (\*)

| 112  | ESR | ESR TELECOMS | INFODESIGN | ESR CONSULTING | SERVITIQUE | TOTAL |
|------|-----|--------------|------------|----------------|------------|-------|
| 2011 | 830 | -            | 8          | 18             | 94         | 950   |
| 2010 | 819 | -            | 8          | 24             | 108        | 959   |
| 2009 | 543 | 269          | 10         | 21             | 120        | 963   |

(\*) Correspond aux titulaires d'un contrat de travail en CDI, à temps plein, inscrits à l'effectif pendant toute l'année considérée

#### Nombre de salariés titulaires d'un CDD + App & Qualif au 31/12

| 113  | ESR | ESR TELECOMS | INFODESIGN | ESR CONSULTING | SERVITIQUE | TOTAL |
|------|-----|--------------|------------|----------------|------------|-------|
| 2011 | 17  | -            | -          | -              | 1          | 18    |
| 2010 | 15  | -            | -          | -              | 1          | 16    |
| 2009 | 7   | -            | -          | -              | -          | 7     |

#### Effectif moyen sur l'année considérée

| 114  | ESR | ESR TELECOMS | INFODESIGN | ESR CONSULTING | SERVITIQUE | TOTAL |
|------|-----|--------------|------------|----------------|------------|-------|
| 2011 | 848 | -            | 8          | 23             | 100        | 979   |
| 2010 | 818 | -            | 8          | 22             | 111        | 959   |
| 2009 | 583 | 280          | 12         | 17             | 124        | 1016  |

### Evolution des effectifs par statuts

#### Répartition de l'effectif total au 31/12 selon la catégorie

| 2011      | 119 | ESR | ESR TELECOMS | INFODESIGN | ESR CONSULTING | SERVITIQUE | TOTAL |
|-----------|-----|-----|--------------|------------|----------------|------------|-------|
| Cadre     |     | 398 |              | 6          | 22             | 24         | 450   |
| Non cadre |     | 449 |              | 2          |                | 71         | 522   |
|           |     | 847 |              | 8          | 22             | 95         | 972   |

| 2010      | 119 | ESR | ESR TELECOMS | INFODESIGN | ESR CONSULTING | SERVITIQUE | TOTAL |
|-----------|-----|-----|--------------|------------|----------------|------------|-------|
| Cadre     |     | 419 |              | 6          | 24             | 24         | 473   |
| Non cadre |     | 415 |              | 2          |                | 85         | 502   |
|           |     | 834 |              | 8          | 24             | 109        | 975   |

| 2009      | 119 | ESR | ESR TELECOMS | INFODESIGN | ESR CONSULTING | SERVITIQUE | TOTAL |
|-----------|-----|-----|--------------|------------|----------------|------------|-------|
| Cadre     |     | 295 | 132          | 9          | 21             | 26         | 483   |
| Non cadre |     | 256 | 137          | 1          | -              | 94         | 488   |
|           |     | 551 | 269          | 10         | 21             | 120        | 971   |

## 17.2 LA POLITIQUE DE FORMATION

Celle-ci constitue l'axe réel et essentiel de la politique d'investissement de la société et vise à optimiser de façon permanente la richesse de son potentiel humain ainsi qu'à fidéliser l'ensemble des collaborateurs sur le long terme.

Les dépenses de formation ont représenté en l'an 2011 479 milliers d'euros, soit environ 2,15% de la masse salariale brute totale. Ce chiffre représente les coûts de formation payés par ESR au cours de l'exercice et intègre les salaires versés pendant les formations. Par contre, il n'intègre pas la formation dispensée sur le terrain. Les sessions de formation ont concerné principalement les consultants.

**Pourcentage de la masse salariale consacré à la formation continue (plan de formation)**

| 511  | ESR  | ESR TELECOMS | INFODESIGN | ESR CONSULTING | SERVITIQUE | TOTAL |
|------|------|--------------|------------|----------------|------------|-------|
| 2011 | 2,84 | -            | 1,08       | 2,48           | 2,20       | 2,15% |
| 2010 | 2,26 | -            | 4,35       | 2,47           | 1,60       | 2,23% |
| 2009 | 2,54 | 2,12         | 0,59       | 1,51           | 14,58      | 2,51% |

## 17.3 LA REDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL

Un accord sur la réduction du temps de travail a été signé au 1<sup>er</sup> octobre 2000. Il se place dans le cadre de la loi AUBRY II.

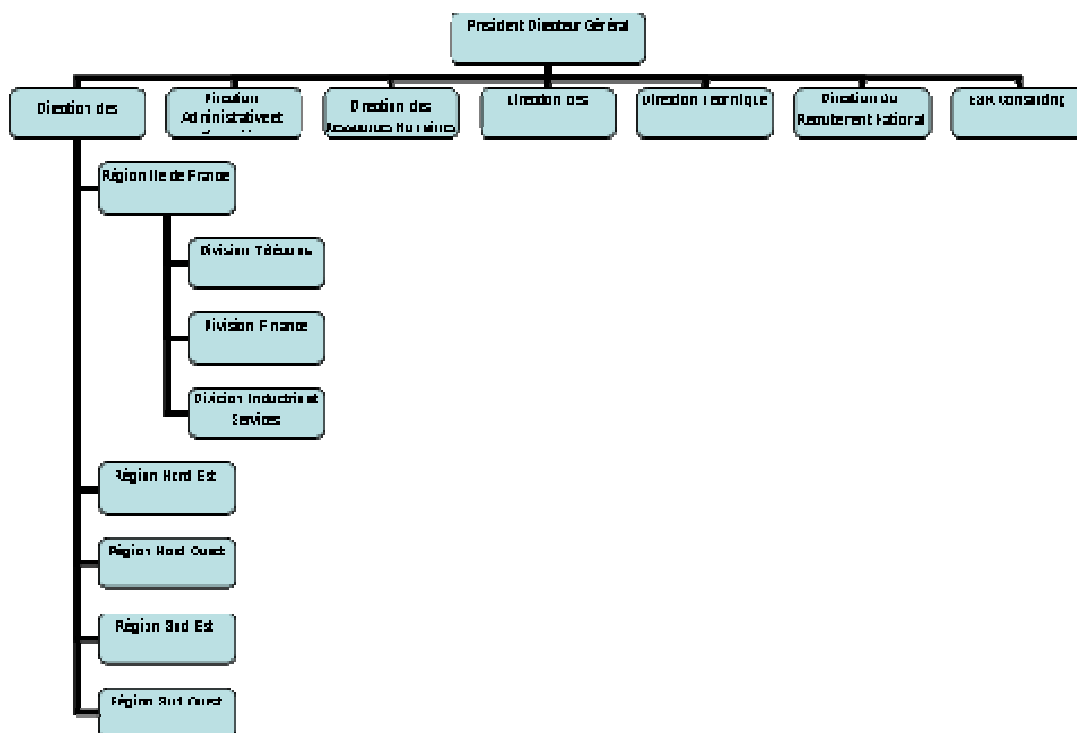
Principales modalités d'application de l'accord:

- Maintien du salaire et des avantages acquis antérieurement à la signature de l'accord,
- Durée hebdomadaire de travail: 36,5 heures,
- Octroi de 11 journées AORTT par année.

La mise en application des 35 heures a débuté en février 2000.



## 17.4 ORGANIGRAMME FONCTIONNEL



## 17.5 PARTICIPATION ET OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS DES ADMINISTRATEURS ET DES DIRIGEANTS AU 30/08/2012

| ACTIONNAIRES         | TITRES    |       | VOIX      |       |
|----------------------|-----------|-------|-----------|-------|
|                      | Nombre    | en%   | Nombre    | en%   |
| Jean-Guy Barboteau   | 2 281 131 | 46,8% | 4 472 048 | 64,1% |
| Anne-Marie Barboteau | 16 456    | 0,3%  | 32 912    | 0,5%  |
| Yvan Chapelain       | 0         | 0,0%  | 0         | 0,0%  |

Les administrateurs et dirigeants ne possèdent d'aucune option de souscription ni d'aucun droit d'achat d'actions.

## 17.6 PARTICIPATION DES SALARIES DANS LE CAPITAL DE LA SOCIETE

Il n'existe pas d'actionnariat salarié au titre des PEE ou FCP.

## 17.7 OPTIONS CONSENTIES AUX SALARIES ET DIRIGEANTS

Les plans non expirés au 31 décembre 2011 sont éteints suite au départ des salariés concernés.

## 17.8 BSPCE CONSENTIS AUX SALARIES ET DIRIGEANTS

Il n'existe pas de BSPCE consentis aux salariés ou aux dirigeants.

## **17.9 CONTRAT D'INTERESSEMENT ET DE PARTICIPATION**

Il existe un contrat de participation au niveau d'ESR SA.

Il n'y a pas d'accord d'intéressement.

## CHAPITRE 18 - PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

### 18.1 REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE AU MOMENT DU VISA EN DATE DU 30 AOUT 2012

Au moment du visa, le capital social se répartit de la manière suivante ;

| ACTIONNAIRES             | TITRES    |         | VOIX      |         |
|--------------------------|-----------|---------|-----------|---------|
|                          | Nombre    | En %    | Nombre    | En %    |
| Jean-Guy Barboteau et BP | 2 281 131 | 46,80%  | 4 472 048 | 64,09%  |
| Titres auto-détenus      | 104 206   | 2,14%   | 0         | 0,00%   |
| Oddo Asset Management    | 197 463   | 4,05%   | 197 463   | 2,83%   |
| William Wiroth           | 136 693   | 2,80%   | 136 693   | 1,96%   |
| Tocqueville Finance      | 50 000    | 1,03%   | 50 000    | 0,72%   |
| Autres titres            | 2 105 049 | 43,18%  | 2 121 861 | 30,41%  |
| Total                    | 4 874 542 | 100,00% | 6 978 065 | 100,00% |

BP détient à ce jour 41.183 actions d'ESR (33.000 au nominatif et 8.183 au porteur), soit 0,84% du capital d'ESR.

Pour l'évolution du capital ces trois dernières années, se référer au paragraphe 21.1.7 du présent Prospectus.

### 18.2 ACTIONNAIRES SIGNIFICATIFS NON REPRESENTES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Néant.

### 18.3 DROITS DES PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

Il n'existe pas de droits particuliers en dehors des droits conférés par les titres possédés, à l'exception des droits de vote double, pour les titres inscrits sous forme nominative depuis au moins quatre ans.

### 18.4 CONTROLE DE LA SOCIETE

Cf. Répartition du capital et des droits de vote au 30 juin 2012 en 18.1. La société est contrôlée comme décrite ci-dessus ; toutefois, la société estime qu'il n'y a pas de risque que le contrôle soit exercé de manière abusive.

### 18.5 ACCORD POUVANT ENTRAINER UN CHANGEMENT DE CONTROLE

La réalisation de l'Augmentation de Capital Réservée au profit du groupe Osiatis telle que prévue aux termes du Protocole d'Accord en date du 26 juillet 2012 entrainera un changement de contrôle de la Société.

Les principales étapes du rapprochement entre Osiatis et ESR sont les suivantes :

- augmentation de capital d'ESR réservée à Osiatis d'un montant de 4 millions d'euros, conduisant Osiatis à détenir environ 62,14% du capital d'ESR ;

- modification, concomitamment à la réalisation de l'augmentation de capital réservée, de la gouvernance d'ESR pour conférer une représentation majoritaire à Osiatis au conseil d'administration d'ESR, Monsieur Jean-Guy Barboteau restant président-directeur général d'ESR ;
- concomitamment à la réalisation de l'augmentation de capital réservée :
  - o apport par Monsieur Jean-Guy Barboteau de la totalité de sa participation dans ESR à la société B Participations, société anonyme au capital de 40.000 euros, dont le siège social est situé 2, rue de Paris, 92190 Meudon, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 424 778 892 (« B Participations ») contrôlée par ce dernier ; et
  - o émission par B Participations, et souscription par Osiatis, d'obligations remboursables (i) en actions ESR, puis en actions Osiatis, détenues par B Participations ou (ii) en numéraire ;
- dépôt par Osiatis d'une offre publique obligatoire simplifiée mixte, qui sera soumise au contrôle de l'AMF, assortie à titre alternatif d'une offre publique d'achat, sur ESR, qui permettra aux actionnaires d'ESR, au choix, d'apporter leurs actions en contrepartie d'espèces, sur la base d'1,30€ par action ESR apportée, ou d'une offre mixte d'espèces et d'actions Osiatis sur la base de 2,90€ en espèces et 2 actions Osiatis pour 13 actions ESR, pouvant être suivie d'un retrait obligatoire si les actionnaires minoritaires d'ESR ne représentent pas plus de 5% du capital ou des droits de vote.;
- transfert par B Participations à Osiatis de la totalité de sa participation dans ESR, représentant à cette date 17,72% du capital d'ESR, à l'option d'Osiatis, soit par apport à la branche mixte de l'offre publique, soit par cession et apport en nature de blocs, selon des proportions et des conditions identiques à celles de la branche mixte de l'offre publique ;
- mise en place d'un plan d'intéressement du management d'ESR dans le cadre du nouvel ensemble.

Il n'existe pas d'autre accord de ce type.

## **18.6 ETAT DES NANTISSEMENTS D'ACTIONS DE LA SOCIETE**

La Société n'a pas connaissance n'a pas connaissance de nantissement d'actions de la Société.

## **CHAPITRE 19 - OPERATIONS AVEC LES APPARENTES**

### **19.1 CONVENTIONS INTRA-GROUPES**

Les conventions intra-groupe sont principalement ;

- A titre réglementé ;
  - o une redevance d'assistance du Groupe, de mise à disposition de moyens du siège, assise sur le chiffre d'affaires (5,14% sur les 3 derniers exercices),
- A titre courant ;
  - o Des conventions de mise à disposition de moyens (principalement dans le cadre des opérations),
  - o Des conventions de mise à disposition de bureaux et matériels informatiques,
  - o Des conventions de rémunération de compte-courant internes (au taux Euribor 3M)

### **19.2 INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES AU TITRE DES EXERCICES 2009, 2010 ET 2011**

Les informations sur les parties liées en ce qui concerne les filiales sont mentionnées par le Groupe en annexe des comptes sociaux, en 20.2.2.4 de la première partie du Prospectus pour 2011, au paragraphe « Montants concernant les entreprises liées », en 20.4.2.4 pour 2010 et en 20.6.2.4 pour 2009.

Les informations sur les parties liées en ce qui concerne les dirigeants et administrateurs se trouvent dans les extraits des rapports de gestion, en 9.2.8 de la première partie du Prospectus pour 2011, en 9.3.8 pour 2010 et en 9.4.8 pour 2009.

#### **19.2.1 Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées – exercice 2011**

# Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés Exercice clos le 31 décembre 2011

---

ESR S.A.  
Siège social : 2, rue de Paris 92190 Meudon

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## **1. Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'Assemblée générale**

### **Absence d'avis de convention et d'engagement**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce.

## 2. Conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée générale

**Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé**

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'Assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

**Convention de redevance groupe avec les sociétés Infodesign Communication S.A.S., Servitique Network Services S.A.S. et ESR Consulting S.A.S.**

- **Nature et objet :**

Une convention de refacturation de prestation de services a été conclue entre votre société et les sociétés Infodesign Communication S.A.S., Servitique Network Services S.A.S. et ESR Consulting S.A.S. Ces services intègrent notamment l'utilisation du système informatique, l'établissement des bulletins de salaires, la gestion sociale, le contrôle de gestion, la direction générale et certaines charges de frais généraux.

En contrepartie, les sociétés Infodesign Communication S.A.S., Servitique Network Services S.A.S. et ESR Consulting S.A.S. versent à votre société une redevance correspondant à 5,14% de leur chiffre d'affaires externe H.T.

- **Modalités :** au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2011, votre société a facturé les montants suivants au titre de l'application de cette convention :

- 268 862,15 euros facturés à Servitique Network Services S.A.S. ;
- 43 330,62 euros facturés à ESR Consulting S.A.S. ;
- 167 467,32 euros facturés à Infodesign Communication S.A.S.

Paris, le 24 juillet 2012

Les Commissaires aux comptes  
ADG International  
*Membre français de Grant Thornton International*



GUY FLOCHLAY  
Associé

Tuillet Audit



LAURENT LUCIANI  
Associé

## 19.2.2 Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées – exercice 2010

### Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés Exercice clos le 31 décembre 2010

---

ESR S.A.  
Siège social : 2, rue de Paris 92190 Meudon

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.



## 1. Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'Assemblée générale

### Engagement non autorisé préalablement et non mis en conformité

En application des articles L. 225-42 et L. 823-12 du Code de commerce, nous vous signalons que l'engagement suivant n'a fait ni l'objet d'une autorisation préalable de votre Conseil d'administration ni de la mise en conformité par l'article 17 de la loi n° 2007-1223 du 21 août 2007.

Il nous appartient de vous communiquer les circonstances en raison desquelles les procédures d'autorisation et de mise en conformité n'ont pas été suivies.

### Convention avec un mandataire social

Une convention signée le 10 juillet 2005 prévoyant le versement d'une indemnité de départ forfaitaire de 150 000 euros au Directeur Général Délégué en cas de révocation par le Conseil d'administration. Votre société s'est acquittée de cette indemnité de 150.000 euros au profit du Directeur Général Délégué révoqué. Cet engagement n'a pas fait l'objet d'une autorisation préalable par votre Conseil d'administration.

Par ailleurs, cet engagement n'a pas été mis en conformité, comme prévu par l'article 17 de la loi 2007-1223 du 21 août 2007, avant le 25 février 2009. Il aurait du faire l'objet d'une procédure de régularisation au titre de l'article L.225-342 du Code de Commerce. Cet engagement n'a pas été régularisé à la date de notre rapport.

En date du 22 octobre 2010, votre Conseil d'administration de votre société a révoqué le Directeur Général Délégué, Monsieur Florent Barboteau.

## 2. Conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée générale

### Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'Assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

### Convention de redevance groupe avec les sociétés Infodesign Communication S.A.S.; Servitique Network Services S.A.S., et ESR Consulting, S.A.S.

#### • Nature et objet :

Une convention de refacturation de prestation de services a été conclue entre votre société et les sociétés Infodesign Communication S.A.S., Servitique Network Services S.A.S., et ESR Consulting, S.A.S.

Ces services intègrent notamment l'utilisation du système informatique, l'établissement des bulletins de salaires, la gestion sociale, le contrôle de gestion, la direction générale et certaines charges de frais généraux.

En contrepartie, les sociétés Infodesign Communication S.A.S., Servitique Network Services S.A.S., et ESR Consulting, S.A.S. versent à votre société une redevance correspondant à 5,14% de leur chiffre d'affaires externe H.T.

• Modalités :

Au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2010, votre société a facturé les montants suivants au titre de l'application de cette convention :

- 268 537,10 euros facturés à Servitique Network Services S.A.S. ;
- 14 770,08 euros facturés à ESR Consulting, S.A.S. ;
- 115 888,90 euros facturés à Infodesign Communication S.A.S.

Paris, le 28 avril 2011

Les Commissaires aux comptes  
ADG International  
*Membre français de Grant Thornton International*

Tuillet Audit

SERGE FOURREAU  
Associé



MICHEL DUPIN  
Associé



## 19.2.3 Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées – exercice 2009



**KPMG Audit**  
1, cours Valmy  
92923 Paris La Défense Cedex  
France

Tuillet Audit

180, boulevard Haussmann  
75008 Paris  
France

**ESR S.A.**

Siège social : 2, rue de Paris - 92190 Meudon  
Capital social : € 243 727

### **Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés**

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions et d'engagements, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions ou engagements en vue de leur approbation.

### **Absence d'avis de convention et d'engagement**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement conclu au cours de l'exercice et soumis aux dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce.

### **Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice**

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution de la convention suivante, approuvée au cours d'un exercice antérieur, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

*Convention de redevance groupe avec les sociétés Infodesign Communications S.A.S., Servitique Network Services S.A.S., ESR Télécoms S.A.S. et ESR Consulting S.A.S.*

- Nature et objet :

Une convention de refacturation de prestations de services a été conclue entre votre société et les sociétés Infodesign Communications S.A.S., Servitique Network Services S.A.S., ESR Télécoms S.A.S. et ESR Consulting S.A.S. Ces services intègrent notamment l'utilisation du système informatique, l'établissement des bulletins de salaires, la gestion sociale, le contrôle de gestion, la direction générale et certaines charges de frais généraux.

En contrepartie, les sociétés Infodesign Communications S.A.S., Servitique Network Services S.A.S., ESR Télécoms S.A.S. et ESR Consulting S.A.S. versent à votre société une redevance correspondant à 5,14% de leur chiffre d'affaires externe HT.

• **Modalités :**

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009, votre société a facturé les montants suivants :

- €. 70 073 à Infodesign Communications S.A.S. ;
- €. 368 170 à Servitique Network Services S.A.S. ;
- €. 1 190 610 à ESR Télécoms S.A.S. ;
- €. 27 783 à ESR Consulting S.A.S.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Paris La Défense, le 26 avril 2010

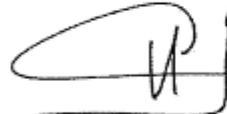
Paris, le 26 avril 2010

KPMG Audit  
*Département de KPMG S.A.*

Tuillet Audit



Guillaume Livet  
*Associé*



Michel Dupin  
*Associé*

## 19.2 INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES A ESR SA (DONNEES CHIFFREES)

Nous vous rappelons les éléments chiffrés existants au titre des parties liées vis-à-vis d'ESR SA sur les trois derniers exercices, et au 30 juin 2012 :

### Au 30 juin 2012

| En K€                                    | Servitique | Infodesign | ESR<br>Consulting | ESR<br>Switzerland |
|------------------------------------------|------------|------------|-------------------|--------------------|
| <b>BILAN</b>                             |            |            |                   |                    |
| Créances rattachées à des participations |            |            |                   |                    |
| Valeur brute                             |            |            |                   | 2 450,0            |
| Provision                                |            |            |                   | -2 450,0           |
| Valeur nette                             |            |            |                   | -                  |
| Comptes courants                         |            |            |                   |                    |
| Valeur brute                             | -2 170,5   | -4 043,0   | 2 507,9           |                    |
| Provision                                |            |            | -1 688,0          |                    |
| Valeur nette                             | -2 170,5   | -4 043,0   | 819,9             |                    |
| Clients                                  | 3 310,2    | 3 873,1    | 392,7             | 33,0               |
| Fournisseurs                             | -3 366,8   | -717,7     | -997,8            |                    |
| Autres comptes courants                  | -162,7     | -40,9      | -4,5              |                    |

|                           |        |         |        |  |
|---------------------------|--------|---------|--------|--|
| <b>COMPTE DE RESULTAT</b> |        |         |        |  |
| Production vendue         | 801,4  | 1 033,6 | 122,0  |  |
| Produits financiers       | 0      | 0       | 9,5    |  |
| Autres achats             | -911,2 | -149,8  | -200,8 |  |
| Charges financières       | -9,9   | -13,7   |        |  |

**Au 31 décembre 2011**

| En K€                                    | Servitique | Infodesign | ESR<br>Consulting | ESR<br>Switzerland |
|------------------------------------------|------------|------------|-------------------|--------------------|
| <b>BILAN</b>                             |            |            |                   |                    |
| Créances rattachées à des participations |            |            |                   |                    |
| Valeur brute                             |            |            |                   | 2 448,1            |
| Provision                                |            |            |                   | -2 448,1           |
| Valeur nette                             |            |            |                   | -                  |
| Comptes courants                         |            |            |                   |                    |
| Valeur brute                             | -2 528,6   | -2 743,1   | 2 238,3           |                    |
| Provision                                |            |            | -1 688,0          |                    |
| Valeur nette                             | -2 528,6   | -2 743,1   | 550,3             |                    |
| Clients                                  | 2 351,7    | 2 636,5    | 237,2             | 33                 |
| Fournisseurs                             | -2 267,1   | -524,9     | -757,7            |                    |
| Autres comptes courants                  | -162,7     | -40,9      | -4,5              |                    |

|                           |          |         |        |  |
|---------------------------|----------|---------|--------|--|
| <b>COMPTE DE RESULTAT</b> |          |         |        |  |
| Production vendue         | 1 966,3  | 2 204,5 | 173,0  |  |
| Produits financiers       |          |         | 30,3   |  |
| Autres achats             | -1 866,8 | -414,4  | -633,5 |  |
| Charges financières       | -34,3    | -29,2   | -30,2  |  |

**Au 31 décembre 2010**

| En K€                                    | Servitique | Infodesign | ESR<br>Consulting | ESR<br>Switzerland |
|------------------------------------------|------------|------------|-------------------|--------------------|
| <b>BILAN</b>                             |            |            |                   |                    |
| Créances rattachées à des participations |            |            |                   |                    |
| Valeur brute                             |            |            |                   | 2 245,3            |
| Provision                                |            |            |                   | -2 245,3           |
| Valeur nette                             |            |            |                   | -                  |
| Comptes courants                         |            |            |                   |                    |
| Valeur brute                             | -1 875,3   | -1 138,4   | 1 851,6           |                    |
| Provision                                |            |            | -808,0            |                    |
| Valeur nette                             | -1 875,3   | -1 138,4   | 1 043,6           |                    |
| Clients                                  | 2 338,2    | 1 801,9    | 113,9             |                    |
| Fournisseurs                             | -2 268,8   | -496,5     | -1 068,2          |                    |
| Autres comptes courants                  |            |            |                   |                    |

|                           |         |         |       |  |
|---------------------------|---------|---------|-------|--|
| <b>COMPTE DE RESULTAT</b> |         |         |       |  |
| Production vendue         | 1 955,0 | 1 506,6 | 88,4  |  |
| Produits financiers       |         |         | 8,1   |  |
| Autres achats             | 1 881,3 | 410,5   | 898,1 |  |
| Charges financières       | 18,7    | 5,6     |       |  |

**Au 31 décembre 2009**

| En K€                                    | Servitique | Infodesign | ESR<br>Consulting | ESR<br>Switzerland |
|------------------------------------------|------------|------------|-------------------|--------------------|
| <b>BILAN</b>                             |            |            |                   |                    |
| Créances rattachées à des participations |            |            |                   |                    |
| Valeur brute                             |            |            |                   | 2 440,6            |
| Provision                                |            |            |                   | -2 440,6           |
| Valeur nette                             |            |            |                   | -                  |
| Comptes courants                         |            |            |                   |                    |
| Valeur brute                             | -3 047,4   | -349,7     | 792,2             |                    |
| Provision                                |            |            | 0,0               |                    |
| Valeur nette                             | -3 047,4   | -349,7     | 792,2             |                    |
| Clients                                  | 1 786,4    | 1 017,7    | 107,7             |                    |
| Fournisseurs                             | -1 318,7   | -406,1     | -750,3            |                    |
| Autres comptes courants                  |            |            |                   |                    |

| <b>COMPTE DE RESULTAT</b> |         |       |       |  |
|---------------------------|---------|-------|-------|--|
| Production vendue         | 1 778,8 | 919,5 | 156,6 |  |
| Produits financiers       |         |       | 1,5   |  |
| Autres achats             | 1 082,2 | 528,3 | 526,9 |  |
| Charges financières       | 40,2    | 1,5   |       |  |



**CHAPITRE 20 - INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE  
PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE  
L'EMETTEUR**

**20.1 COMPTES CONSOLIDES AU 30/06/2012 (EXAMEN LIMITE)**

**20.1.1 Les comptes**

**Bilan consolidé**

| <b>ACTIFS</b>                                |       |               |               |
|----------------------------------------------|-------|---------------|---------------|
| <i>En milliers d'euros</i>                   | Notes | 30/06/2012    | 31/12/2011    |
| <b>Actifs non courants</b>                   |       |               |               |
| Goodwill                                     | 6.7   | 11 014        | 11 014        |
| Immobilisations incorporelles                | 6.7   | 26            | 33            |
| Immobilisations corporelles                  | 6.8   | 318           | 340           |
| Actifs d'impôts différés                     |       | 613           | 613           |
| Autres actifs non courants                   | 6.10  | 300           | 299           |
| <b>Total des actifs non courants</b>         |       | <b>12 271</b> | <b>12 299</b> |
| <b>Actifs courants</b>                       |       |               |               |
| Créances clients                             | 6.11  | 15 943        | 16 399        |
| Créances d'impôt sur les sociétés            |       | 31            | 31            |
| Autres créances et comptes de régularisation | 6.11  | 2 619         | 2 478         |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie      |       | 800           | 1 693         |
| <b>Total des actifs courants</b>             |       | <b>19 393</b> | <b>20 601</b> |
| <b>TOTAL ACTIFS</b>                          |       | <b>31 664</b> | <b>32 900</b> |

| <b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>                          |       |               |               |
|-------------------------------------------------------------|-------|---------------|---------------|
| <i>En milliers d'euros</i>                                  | Notes | 30/06/2012    | 31/12/2011    |
| <b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la</b> |       |               |               |
| Capital social                                              |       | 244           | 244           |
| Primes                                                      |       | -             | -             |
| Report à nouveau                                            |       | (848)         | (2 513)       |
| Écarts de conversion                                        |       | (95)          | (88)          |
| Résultat - part du groupe                                   |       | (207)         | 1 666         |
| <b>Total des capitaux propres</b>                           | 5     | <b>(907)</b>  | <b>(691)</b>  |
| <b>Passifs non courants</b>                                 |       |               |               |
| Provisions pour avantages au personnel                      |       | 1 228         | 1 229         |
| Autres dettes                                               | 6.14  | 1 116         | 2 756         |
| <b>Total des passifs non courants</b>                       |       | <b>2 344</b>  | <b>3 985</b>  |
| <b>Passifs courants</b>                                     |       |               |               |
| Emprunts portant intérêts                                   | 6.13  | 9 507         | 8 540         |
| Provisions                                                  |       | 1 118         | 1 083         |
| Dettes fournisseurs                                         |       | 1 780         | 1 982         |
| Autres dettes et comptes de régularisation                  | 6.14  | 17 821        | 18 001        |
| <b>Total des passifs courants</b>                           |       | <b>30 226</b> | <b>29 606</b> |
| <b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>                    |       | <b>31 664</b> | <b>32 900</b> |

## Compte de résultat consolidé

| <i>En milliers d'euros</i>                              | Notes | 30/06/2012    | 30/06/2011    |
|---------------------------------------------------------|-------|---------------|---------------|
| Prestations de services                                 |       | 30 385        | 32 697        |
| Autres produits de l'activité                           |       |               |               |
| <b>Produits des activités ordinaires</b>                |       | <b>30 385</b> | <b>32 697</b> |
| Achats consommés                                        |       | (44)          | (51)          |
| Charges de personnel                                    |       | (25 229)      | (26 643)      |
| Impôts & taxes                                          |       | (1 416)       | (1 439)       |
| Amortissements & provisions                             |       | (54)          | (129)         |
| Autres produits et charges                              |       | (3 592)       | (3 657)       |
| <b>Résultat opérationnel courant</b>                    |       | <b>51</b>     | <b>777</b>    |
| Autres produits et charges opérationnels                |       | (69)          | (136)         |
| <b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>                            |       | <b>(18)</b>   | <b>641</b>    |
| Coût de l'endettement financier brut                    | 6.15  | (111)         | (140)         |
| <b>Coût de l'endettement financier net</b>              |       | <b>(111)</b>  | <b>(140)</b>  |
| Autres produits et charges financiers                   | 6.15  | (8)           | (9)           |
| <b>RESULTAT AVANT IMPÔTS</b>                            |       | <b>(137)</b>  | <b>493</b>    |
| Impôts courants                                         | 6.16  | (70)          | -             |
| Impôts différés                                         | 6.16  | -             | -             |
| <b>Résultat des activités ordinaires poursuivies</b>    |       | <b>(207)</b>  | <b>493</b>    |
| <b>RESULTAT DE LA PERIODE</b>                           |       | <b>(207)</b>  | <b>493</b>    |
| Résultat par action - en euros                          | 6.12  |               |               |
| avant dilution                                          |       | (0,04)        | 0,10          |
| après dilution                                          |       | (0,04)        | 0,10          |
| Résultat par action des activités poursuivies- en euros | 6.12  |               |               |
| avant dilution                                          |       | (0,04)        | 0,10          |
| après dilution                                          |       | (0,04)        | 0,10          |

Le reclassement des charges incluses dans les postes constituant le résultat opérationnel courant vers le poste autres produits et charges opérationnels sont liées à des honoraires exceptionnels et non récurrents.

## Etat du résultat global

| <i>En milliers d'euros</i>                                                     | Notes | 30/06/2012   | 30/06/2011 |
|--------------------------------------------------------------------------------|-------|--------------|------------|
| <b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>                                    |       | <b>(207)</b> | <b>493</b> |
| Ecart de conversion                                                            |       | 8            | 5          |
| <b>Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b> | 5     | <b>8</b>     | <b>5</b>   |
| <b>Résultat global de la période</b>                                           |       | <b>(199)</b> | <b>497</b> |
| Résultat global de la période - Part du groupe                                 |       | (199)        | 497        |
| Résultat global de la période - Part des minoritaires                          |       |              |            |

## Tableau de flux consolidé

| <i>En milliers d'euros</i>                                                                  | 30/06/2012     | 30/06/2011     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|----------------|
| Résultat net consolidé des activités poursuivies (y compris les intérêts des minoritaires): | (207)          | 493            |
| Dotations nettes aux amortissements et provisions                                           | 96             | 173            |
| Autres produits et charges calculés                                                         | (4)            | (433)          |
| <b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôts</b>       | <b>(115)</b>   | <b>232</b>     |
| Coût de l'endettement financier net                                                         | 111            | 140            |
| Charge d'impôt (y compris impôts différés):                                                 | 70             | -              |
| <b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts</b>       | <b>66</b>      | <b>372</b>     |
| Impôts versés                                                                               | (44)           | -              |
| Variation du BFR lié à l'activité - y compris dettes liées aux avantages au personnel       | (1 739)        | 181            |
| <b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>                                         | <b>(1 716)</b> | <b>553</b>     |
| Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles          | (33)           | (32)           |
| Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières (dont titres non consolidés): | (1)            | 116            |
| <b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>                           | <b>(34)</b>    | <b>84</b>      |
| Décaissements de titres auto détenus                                                        | (41)           | (59)           |
| Cession de titres auto détenus                                                              | 44             | 87             |
| Intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location financements):              | (111)          | (140)          |
| <b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>                             | <b>(108)</b>   | <b>(111)</b>   |
| <b>VARIATION DE TRÉSORERIE NETTE</b>                                                        | <b>(1 859)</b> | <b>525</b>     |
| Trésorerie d'ouverture                                                                      | (6 771)        | (7 523)        |
| <b>Trésorerie de clôture</b>                                                                | <b>(8 630)</b> | <b>(6 998)</b> |

| <i>Détail de la trésorerie</i>                                             | 30/06/2012     | 30/06/2011     |
|----------------------------------------------------------------------------|----------------|----------------|
| Disponibilités                                                             | 1 693          | 1 650          |
| Concours bancaires courants                                                | (6)            | (7)            |
| Dettes factor                                                              | (8 458)        | (9 166)        |
| <b>Trésorerie ou équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice</b> | <b>(6 771)</b> | <b>(7 523)</b> |
| Disponibilités                                                             | 800            | 3 113          |
| Concours bancaires courants                                                | (6)            | (7)            |
| Dettes factor                                                              | (9 424)        | (10 104)       |
| <b>Trésorerie ou équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice</b>  | <b>(8 630)</b> | <b>(6 998)</b> |

## Tableau de variation des capitaux propres – part du groupe

| En milliers d'euros                                      | Capital | Report à nouveau | Résultat de la période | Ecart de conversion | Impact actions IPRES | Total des capitaux propres - part du groupe |
|----------------------------------------------------------|---------|------------------|------------------------|---------------------|----------------------|---------------------------------------------|
| Capitaux propres au 01/01/2011                           | 244     | 691              | (3 219)                | (89)                | (123)                | (2 496)                                     |
| Variation des écarts de conversion                       |         |                  |                        | (1)                 |                      | (1)                                         |
| Résultats reconnus directement en capitaux propres       |         |                  |                        | (1)                 |                      | (1)                                         |
| Résultat net                                             |         |                  | 493                    |                     |                      | 493                                         |
| Produits et charges comptabilisés au titre de la période |         |                  | 453                    | (1)                 |                      | 451                                         |
| Affectation du résultat antérieur                        |         | (3 219)          | 3 219                  |                     |                      |                                             |
| Opérations sur titres auto détenus                       |         | 27               |                        |                     |                      | 27                                          |
| Capitaux propres au 30/06/2011                           | 244     | (2 501)          | 493                    | (90)                | (123)                | (1 978)                                     |

| En milliers d'euros                                      | Capital | Report à nouveau | Résultat de la période | Ecart de conversion | Impact actions IPRES | Total des capitaux propres - part du groupe |
|----------------------------------------------------------|---------|------------------|------------------------|---------------------|----------------------|---------------------------------------------|
| Capitaux propres au 01/01/2012                           | 244     | (2 425)          | 1 666                  | (83)                | (89)                 | (891)                                       |
| Variation des écarts de conversion                       |         |                  |                        | (7)                 |                      | (7)                                         |
| Résultats reconnus directement en capitaux propres       |         |                  |                        | (7)                 |                      | (7)                                         |
| Résultat net                                             |         |                  | (207)                  |                     |                      | (207)                                       |
| Produits et charges comptabilisés au titre de la période |         |                  | (207)                  | (7)                 |                      | (214)                                       |
| Affectation du résultat antérieur                        |         | 1 666            | (1 666)                |                     |                      |                                             |
| Opérations sur titres auto détenus                       |         | (4)              |                        |                     | 3                    | (1)                                         |
| Capitaux propres au 30/06/2012                           | 244     | (763)            | (207)                  | (90)                | (86)                 | (807)                                       |

### 20.1.2 Les Annexes

#### 20.1.2.1 Informations générales

Le groupe ESR, acteur majeur de la gestion des infrastructures informatiques et télécoms pour les entreprises, est une société anonyme de droit français, constituée en 1987 dont le siège social se situe au 2 rue de Paris à Meudon (92190).

Les comptes semestriels consolidés résumés sont établis en euros, la monnaie fonctionnelle de la Société. Ils sont présentés en milliers d'euros, arrondis au millier d'euros le plus proche.

ESR SA est la société mère du groupe consolidé ESR qui comprend 5 sociétés au 30 juin 2012.

Le Conseil d'administration a arrêté les comptes consolidés semestriels au 30 juin 2012 en date du 28 août 2012.

Nous vous rappelons que les comptes annuels et consolidés au 31 décembre 2011 ont été arrêtés par ce même conseil en date du 29 juin 2012. Ils seront soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée Générale Mixte du 14 septembre 2012.

#### 20.1.2.2 Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été préparés en conformité avec le référentiel IFRS tel que publié par l'IASB et adopté dans l'Union Européenne et avec les interprétations des normes publiées par l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les comptes semestriels consolidés résumés sont établis sur la base des normes IFRS dans le cadre de la norme IAS 34 Information financière intermédiaire telle qu'adoptée par l'Union Européenne. Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers du groupe pour l'exercice clos au 31 décembre 2011.

#### *20.1.2.3 Modalité d'élaboration des comptes semestriels*

Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les comptes semestriels consolidés résumés sont identiques à celles utilisées dans les états financiers au 31 décembre 2011 à l'exception des dispositions directement liées à l'établissement des comptes intermédiaires décrites ci-dessous :

- Le Goodwill ne fait l'objet d'un test de dépréciation qu'en cas d'indice de pertes de valeur.
- Les provisions pour indemnités de départ à la retraite font l'objet d'une ré-estimation dans les comptes individuels semestriels.

#### **Nouveaux textes applicables au 30 juin 2012 :**

Les nouvelles normes, amendements de normes existantes et interprétations suivantes sont d'application obligatoire pour l'exercice ouvert le 1er janvier :

- Amendement à la norme IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir ».
- Amendement à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat : Recouvrement des actifs sous-jacents ».

#### **Normes IFRS et interprétations de l'IFRIC dont l'application est obligatoire après 2011 et non anticipée par le Groupe en 2012:**

Le Groupe n'a pas anticipé dans ses états financiers intermédiaires les normes et interprétations suivantes dont l'application n'est pas obligatoire en 2012 (leur impact sur les états financiers du Groupe est jugé non significatif) :

- Amendement à la norme IAS 1 « Présentation des états financiers : Présentation des autres éléments du résultat global (OCI) », applicable aux exercices annuels ouverts au 1er juillet 2012.
- Amendement à la norme IAS 19 « Avantages du personnel », applicable aux exercices annuels ouverts au 1er janvier 2013.

#### *20.1.2.4 Continuité d'exploitation*

- a) Le financement des besoins de trésorerie d'exploitation

Le Groupe continue de financer ses besoins de trésorerie d'exploitation quasi-exclusivement par le factoring de ses créances clients.

Le volume de trésorerie mobilisable par ce moyen de financement est dépendant de la capacité du Groupe à générer du chiffre d'affaires auprès de clients agréés par le factor et à facturer rapidement ce chiffre d'affaires. Par ailleurs, le factor ne couvre le risque d'insolvabilité du client que dans la limite du plafond garanti et sous réserve que les créances ne soient pas contestées.

Le tassement du chiffre d'affaires réalisé par le Groupe ces trois dernières années a limité ses possibilités de recours au factoring, pesant ainsi sur la trésorerie du Groupe qui reste tendue.

b) Remboursement des dettes différés

Le Groupe a obtenu auprès de la CCSF, en juillet 2010, un premier étalement de dettes fiscales et sociales pour un montant de 3,5 M€. Le solde de ladette s'élevait à 2,6 M€ au 31 décembre 2010.

De nouvelles difficultés de trésorerie identifiées début 2011 ont conduit la Direction à solliciter un nouvel étalement de charges fiscales et sociales pour un montant total de 4.5 M€ à l'échelle du Groupe, portant le passif fiscal et social gelé à un montant de 7,1 M€ (fin avril 2011).

L'échéancier, renouvelé de manière trimestriel par la CCSF, a été respecté et le montant restant dû s'élève à 3,7 M€ au 30 juin 2012, sachant que le groupe a remboursé cette dettes sur 2012, au rythme mensuel de 150 K€.

En date du 26 juillet 2012, la CCSF a accordé un nouvel échéancier de paiement :

- Un versement de 150 K€ par mois applicable à partir d'août 2012 et jusqu'au mois de décembre 2012.
- Un versement de 500 K€ lors de l'augmentation de capital d'ESR réservée à OSIATIS, au plus tard, le 31 décembre 2012.
- Un versement de 190 K€ par mois à compter de janvier 2013 pour régler le solde du principal.

Par ailleurs, dans le cadre d'accords formels conclus avec les organismes concernés, les cotisations de retraite et de mutuelle et de prévoyance dues au titre des 3èmes et 4èmes trimestres 2011, ont été remboursées à raison de 216 K€ par mois. La fin d'remboursement intervient en juillet 2012

A la date d'arrêté des comptes, le montant total de la dette résiduelle cumulée s'élève à 3,9 M€ (versus 5,2 M€ au 31 décembre 2011).

c) Accord OSIATIS

Le 26 juillet 2012, OSIATIS et ESR ont annoncé la signature d'un accord définitif portant sur le rapprochement des deux sociétés. L'opération envisagée comportera, après approbation des actionnaires d'ESR, la souscription par OSIATIS à une augmentation de capital d'un montant de quatre millions d'euros qui lui sera réservée, suivie d'une offre publique, initiée par OSIATIS, portant sur la totalité des actions existantes d'ESR.

Dans le cadre de cette opération, l'apport en capital effectué par OSIATIS, doit permettre à ESR, de lever les incertitudes pesant sur sa continuité d'exploitation.

*20.1.2.5 Périmètre de consolidation*

Le périmètre de consolidation du groupe ESR comprend cinq entités. La liste complète et les méthodes de consolidation y afférent, sont les suivantes :

| Nom               | Pays   | Numéro de Siren | Pourcentage d'intérêts 31/12/2011 | Pourcentage d'intérêts 30/06/2012 | Pourcentage de droit de vote 31/12/2011 | Pourcentage de droit de vote 30/06/2012 | Méthode de consolidation 31/12/2011 | Méthode de consolidation 30/06/2012 |
|-------------------|--------|-----------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------------|-----------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|
| ESR               | France | 342 504 412     | Société consolidante              | Société consolidante              | Société consolidante                    | Société consolidante                    | Intégration globale                 | Intégration globale                 |
| Infodesign France | France | 414 009 357     | 100%                              | 100%                              | 100%                                    | 100%                                    | Intégration globale                 | Intégration globale                 |
| ESR Switzerland   | Suisse | N/A             | 100%                              | 100%                              | 100%                                    | 100%                                    | Intégration globale                 | Intégration globale                 |
| Servitique        | France | 349 291 708     | 100%                              | 100%                              | 100%                                    | 100%                                    | Intégration globale                 | Intégration globale                 |
| ESR Consulting    | France | 418 409 256     | 100%                              | 100%                              | 100%                                    | 100%                                    | Intégration globale                 | Intégration globale                 |

### 20.1.2.6 Faits marquants de la période

OSIATIS et ESR ont annoncé la signature d'un accord définitif en vue du rapprochement des deux groupes. (cf. 20.1.2.4 Continuité d'exploitation).

### 20.1.2.7 Immobilisations incorporelles – Goodwill

| En milliers d'euros                 | 31/12/2011    | Acquisitions/<br>Augmentations | Cessions/<br>Diminutions | 30/06/2012    |
|-------------------------------------|---------------|--------------------------------|--------------------------|---------------|
| <b>Valeurs brutes</b>               |               |                                |                          |               |
| Goodwill                            | 11 014        | -                              | -                        | 11 014        |
| Frais de recherche et développement | 733           | 3                              | -                        | 736           |
| Concessions, brevets, licences      | 43            | -                              | -                        | 43            |
| <b>Total</b>                        | <b>11 790</b> | <b>3</b>                       | <b>-</b>                 | <b>11 793</b> |
| <b>Amortissement/Dépréciations</b>  |               |                                |                          |               |
| Goodwill                            | -             | -                              | -                        | -             |
| Frais de recherche et développement | (727)         | (10)                           | -                        | (737)         |
| Concessions, brevets, licences      | (16)          | -                              | -                        | (16)          |
| <b>Total</b>                        | <b>(743)</b>  | <b>(10)</b>                    | <b>-</b>                 | <b>-753</b>   |
| <b>Valeurs nettes comptables</b>    |               |                                |                          |               |
| Goodwill                            | 11 014        | -                              | -                        | 11 014        |
| Frais de recherche et développement | 6             | (7)                            | -                        | (1)           |
| Concessions, brevets, licences      | 27            | -                              | -                        | 27            |
| <b>Total</b>                        | <b>11 047</b> | <b>(7)</b>                     | <b>-</b>                 | <b>11 040</b> |

### 20.1.2.8 Immobilisations corporelles

| En milliers d'euros                                                  | 31/12/2011     | Acquisitions/<br>Augmentations | Cessions/<br>Diminutions | 30/06/2012     |
|----------------------------------------------------------------------|----------------|--------------------------------|--------------------------|----------------|
| <b>Valeurs brutes</b>                                                |                |                                |                          |                |
| Installations générales, agencements, aménagements des constructions | 621            | -                              | -                        | 621            |
| Matériel de bureau, mobilier et informatique                         | 924            | 30                             | -                        | 954            |
| <b>Total</b>                                                         | <b>1 545</b>   | <b>30</b>                      | <b>-</b>                 | <b>1 575</b>   |
| <b>Amortissements</b>                                                |                |                                |                          |                |
| Installations générales, agencements, aménagements des constructions | (388)          | (26)                           | -                        | (413)          |
| Matériel de bureau, mobilier et informatique                         | (818)          | (26)                           | -                        | (844)          |
| <b>Total</b>                                                         | <b>(1 205)</b> | <b>(51)</b>                    | <b>-</b>                 | <b>(1 257)</b> |
| <b>Valeurs nettes</b>                                                |                |                                |                          |                |
| Installations générales, agencements, aménagements des constructions | 233            | (26)                           | -                        | 208            |
| Matériel de bureau, mobilier et informatique                         | 106            | 4                              | -                        | 110            |
| <b>Total</b>                                                         | <b>340</b>     | <b>(22)</b>                    | <b>-</b>                 | <b>318</b>     |

### 20.1.2.9 Test de perte de valeur

Le groupe teste annuellement la dépréciation de ces actifs.

Au regard des évolutions constatées sur le premier semestre 2012, les prévisions et hypothèses utilisées pour effectuer le test de dépréciation au 31 décembre 2011 ne sont pas significativement remises en cause. De ce fait, le groupe n'a pas effectué de nouveau test de dépréciation au 30 juin 2012.

### 20.1.2.10 Autres actifs non courants

| En milliers d'euros                | 30/06/2012   |              | 31/12/2011   |              |
|------------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
|                                    | Valeur brute | Dépréciation | Valeur nette | Valeur nette |
| Titres non consolidés              | 25           | (25)         | -            | -            |
| Autres Immobilisations financières | 91           | -            | 91           | 90           |
| SICAV nanties                      | 209          | -            | 209          | 209          |
| <b>TOTAL</b>                       | <b>325</b>   | <b>(25)</b>  | <b>300</b>   | <b>299</b>   |

### 20.1.2.11 Clients et autres débiteurs

| Valeurs brutes en milliers d'euros      | 30/06/2012    | 31/12/2011    |
|-----------------------------------------|---------------|---------------|
| Clients et comptes rattachés            | 15 943        | 16 399        |
| Créances sociales                       | 135           | 90            |
| Créances fiscales (hors impôts courant) | 1 894         | 1 888         |
| Autres créances                         | 111           | 128           |
| Charges constatées d'avance             | 479           | 372           |
| <b>Total</b>                            | <b>18 561</b> | <b>18 877</b> |

Les créances ne portent pas intérêt et sont en général payables entre 30 à 90 jours. Elles n'ont pas à être actualisées.

### 20.1.2.12 Résultat par action

| En milliers d'euros                                                  | 31/12/2011     | Acquisitions/<br>Augmentations | Cessions/<br>Diminutions | 30/06/2012     |
|----------------------------------------------------------------------|----------------|--------------------------------|--------------------------|----------------|
| <b>Valeurs brutes</b>                                                |                |                                |                          |                |
| Installations générales, agencements, aménagements des constructions | 621            | -                              | -                        | 621            |
| Matériel de bureau, mobilier et informatique                         | 924            | 30                             | -                        | 954            |
| <b>Total</b>                                                         | <b>1 545</b>   | <b>30</b>                      | <b>-</b>                 | <b>1 575</b>   |
| <b>Amortissements</b>                                                |                |                                |                          |                |
| Installations générales, agencements, aménagements des constructions | (388)          | (26)                           | -                        | (413)          |
| Matériel de bureau, mobilier et informatique                         | (818)          | (26)                           | -                        | (844)          |
| <b>Total</b>                                                         | <b>(1 205)</b> | <b>(51)</b>                    | <b>-</b>                 | <b>(1 257)</b> |
| <b>Valeurs nettes</b>                                                |                |                                |                          |                |
| Installations générales, agencements, aménagements des constructions | 233            | (26)                           | -                        | 208            |
| Matériel de bureau, mobilier et informatique                         | 106            | 4                              | -                        | 110            |
| <b>Total</b>                                                         | <b>340</b>     | <b>(22)</b>                    | <b>-</b>                 | <b>318</b>     |



Le résultat par action est le suivant :

| <i>En milliers d'euros</i>                                               | 30/06/2012    | 30/06/2011  |
|--------------------------------------------------------------------------|---------------|-------------|
| Résultat net attribuable à la société mère pour la période               | (207)         | 493         |
| Résultat net pris en compte pour la détermination du résultat par action | (207)         | 493         |
| Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation                      | 4 775 865     | 4 779 059   |
| <b>Résultat en euros par action</b>                                      | <b>(0,04)</b> | <b>0,10</b> |

Le résultat dilué par action est égal au résultat par action. En effet, compte tenu du cours moyen du titre ESR en 2010 et 2011, aucune option d'achat des plans de stock-options n'est dans la monnaie sur les 2 derniers exercices.

#### 20.1.2.13 Emprunts portant intérêts

| <i>En milliers d'euros</i>                   | 31/12/2011   | Augmentation | Diminution | 30/06/2012   |
|----------------------------------------------|--------------|--------------|------------|--------------|
| <b>NON COURANT</b>                           | -            | -            | -          | -            |
| Découvert bancaire                           | 6            | 0            | -          | 6            |
| Dettes liées à la participation des salariés | 57           | -            | -          | 57           |
| Intérêts courus non échus                    | 19           | -            | -          | 19           |
| Dettes factoring                             | 8 458        | 966          | -          | 9 424        |
| <b>COURANT</b>                               | <b>8 540</b> | <b>966</b>   | -          | <b>9 507</b> |
| <b>Total</b>                                 | <b>8 540</b> | <b>966</b>   |            | <b>9 507</b> |

#### 20.1.2.14 Autres dettes et comptes de régularisation (courants et non courants)

Les dettes fiscales et sociales comprennent le montant des dettes intégrées dans le plan d'étalement CCSF.

| <i>En milliers d'euros</i>                       | 30/06/2012    | 31/12/2011    |
|--------------------------------------------------|---------------|---------------|
| Dettes fournisseurs                              | 1 780         | 1 982         |
| Dettes fiscales et sociales (hors impôt courant) | 17 911        | 19 600        |
| Autres dettes                                    | 604           | 357           |
| Produits constatés d'avance                      | 416           | 800           |
| <b>TOTAL</b>                                     | <b>18 937</b> | <b>20 757</b> |

#### 20.1.2.15 Résultat financier net

| <i>En milliers d'euros</i>                     | 30/06/2012   | 30/06/2011   |
|------------------------------------------------|--------------|--------------|
| Charges d'intérêts d'emprunts et de découverts | (111)        | (140)        |
| <b>Coût de l'endettement financier net</b>     | <b>(111)</b> | <b>(140)</b> |
| Autres                                         | (8)          | (9)          |
| <b>Autres produits et charges financiers</b>   | <b>(8)</b>   | <b>(9)</b>   |
| <b>TOTAL RESULTAT FINANCIER NET</b>            | <b>(119)</b> | <b>(149)</b> |

### 20.1.2.16 Impôts sur les résultats

| <i>En milliers d'euros</i> | 30/06/2012  | 30/06/2011 |
|----------------------------|-------------|------------|
| Impôt exigible             | (70)        | -          |
| Impôts différés            | -           | -          |
| <b>Total</b>               | <b>(70)</b> | <b>-</b>   |

Le rapprochement différé entre la charge d'impôt et le résultat avant impôt :

| <i>en milliers d'euros</i>                                                                     | 30/06/2012   |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| <b>Résultat avant impôt</b>                                                                    | <b>(137)</b> |
| Taux d'imposition normal applicable en France (%)                                              | 33,33%       |
| <b>(Charge) produit d'impôt théorique</b>                                                      | <b>46</b>    |
| Incidence des :                                                                                |              |
| - Non activation des pertes fiscales générées sur l'exercice et autres différences temporelles | (144)        |
| - Reprise des déficits antérieurs non activés                                                  | 38           |
| - Différences permanentes                                                                      | (10)         |
| <b>(Charge) produit d'impôt effectivement constaté</b>                                         | <b>(70)</b>  |
| <b>Taux d'impôt effectif (%)</b>                                                               | NA           |

Les impôts différés actifs et passifs peuvent être détaillés ainsi :

| <i>En milliers d'euros</i>                 | Actifs / Passif |            | Impact réserves | Impact résultat | 30/06/2012 |
|--------------------------------------------|-----------------|------------|-----------------|-----------------|------------|
|                                            | 30/06/2012      | 31/12/2011 |                 |                 |            |
| Organic                                    | 20              | 38         | -               | (17)            | 20         |
| Provision indemnités de départ en retraite | 409             | 406        | -               | 3               | 409        |
| Déficit reportable                         | 3 714           | 3 573      | -               | 141             | 3 714      |
| Limitation des IDA                         | (3 499)         | (3 386)    | -               | (113)           | (3 499)    |
| <b>IMPÔTS DIFFÉRÉS CALCULÉS</b>            | <b>645</b>      | <b>631</b> | <b>-</b>        | <b>14</b>       | <b>645</b> |
| Provision sur actions propres              | (10)            | (16)       | 5               | 2               | (10)       |
| Limitation des IDP                         | (22)            | (2)        | (5)             | (16)            | (22)       |
| <b>IMPÔTS DIFFÉRÉS APRES COMPENSATION</b>  | <b>613</b>      | <b>613</b> | <b>-</b>        | <b>(0)</b>      | <b>613</b> |

Les actifs d'impôts différés sur report déficitaires et différences temporelles sont reconnus à hauteur du montant estimé recouvrable à horizon de deux ans selon le business plan établi par la Direction. Cependant, compte tenu des difficultés de la société à consommer ses déficits reportables par le passé, la Direction a décidé, et par prudence, de maintenir le montant tel qu'il figurait au bilan au 31 décembre 2011, soit 613 K€.

Le stock de déficit du groupe ESR au 30 juin 2012 s'élève à 12 433 K€.

### 20.1.2.17 Instruments financiers dérivés

Le Groupe n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour gérer son exposition aux fluctuations de taux d'intérêt, de cours de change.

### 20.1.2.18 Engagements donnés ou reçus

a) Engagements donnés

Contrats de location

Le groupe ESR utilise pour ses besoins d'exploitation des locaux dans différentes implantations. L'engagement total au titre de ces principaux baux jusqu'à leur date d'échéance représente 2 249 milliers d'euros.

| Fournisseurs   | début      | fin        | montant annuel | montant restant | -1 an      | 1 à 5 ans    | +5 ans |
|----------------|------------|------------|----------------|-----------------|------------|--------------|--------|
| SCI METROPOLE  | 08/02/2010 | 06/02/2013 | 23             | 11              | 11         |              |        |
| EDISSIMMO      | 21/11/2005 | 20/11/2014 | 868            | 2 059           | 868        | 1 191 €      |        |
| SEPTIME        | 01/05/2008 | 30/04/2014 | 50             | 90              | 50         | 40 €         |        |
| ATEAC          | 01/07/2011 | 01/07/2013 | 30             | 30              | 10         | 20 €         |        |
| EUROSIC PALMER | 01/06/2008 | 30/04/2014 | 32             | 59              | 32         | 27 €         |        |
|                |            |            | <b>1 003</b>   | <b>2 249</b>    | <b>971</b> | <b>1 278</b> |        |

Par ailleurs le groupe ESR loue à la société ECS l'ensemble de son parc informatique. L'engagement du groupe au titre de ce contrat représente 44 milliers d'euros.

### Nantissements de titres

Le Groupe a levé tous ses nantissements de titres et n'a pas nanti de nouveaux titres.

### Nantissements de fonds de commerce

Le Groupe a levé tous ses nantissements de fonds de commerce et n'a nanti aucun nouveau fonds de commerce.

### Caution bancaire

| Date       | Cautionné | Bénéficiaire          | Caution          | Montant   | Echéance   |
|------------|-----------|-----------------------|------------------|-----------|------------|
| 21/11/2005 | ESR       | Seb immobilié invest. | Société Générale | 208 424 € | 30/06/2015 |

b) Engagements reçus

Néant.

#### 20.1.2.19 Catégories d'actifs et passifs financiers

Le Groupe a défini les principales natures d'actifs et de passifs financiers suivantes :

| En milliers d'euros                          | Juste valeur par résultat | Actifs disponibles à la vente | Prêts et créances | Dettes au coût amorti | Instruments dérivés | Valeur au bilan | Juste valeur  |
|----------------------------------------------|---------------------------|-------------------------------|-------------------|-----------------------|---------------------|-----------------|---------------|
| Dépôts et investissements à long terme       |                           |                               | X                 |                       |                     | 300             | 300           |
| Créances clients                             |                           |                               | X                 |                       |                     | 15 943          | 15 943        |
| Autres créances et comptes de régularisation |                           |                               | X                 |                       |                     | 2 650           | 2 650         |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie      | X                         |                               |                   |                       |                     | 800             | 800           |
| <b>Total actifs financiers</b>               | <b>0</b>                  | <b>0</b>                      | <b>0</b>          | <b>0</b>              | <b>0</b>            | <b>19 692</b>   | <b>19 692</b> |
| Autres dettes non courantes                  |                           |                               |                   | X                     |                     | 1 116           | 1 116         |
| Découverts bancaires et dettes factoring     |                           |                               |                   | X                     |                     | 9 424           | 9 424         |
| Autres dettes financières à court terme      |                           |                               |                   | X                     |                     | 82              | 82            |
| Dettes fournisseurs                          |                           |                               |                   | X                     |                     | 1 780           | 1 780         |
| Autres dettes courantes                      |                           |                               |                   | X                     |                     | 17 821          | 17 821        |
| <b>Total passifs financiers</b>              | <b>0</b>                  | <b>0</b>                      | <b>0</b>          | <b>0</b>              | <b>0</b>            | <b>30 224</b>   | <b>30 224</b> |

#### 20.1.2.20 Risques de marché

##### a) Risques de change

Le Groupe facture l'ensemble de ses prestations en euros ; ses coûts sont également libellés en euros. La seule filiale étrangère du Groupe est la société ESR Switzerland dont les activités sont en sommeil.

Le financement de cette entité est assuré par un prêt de la société ESR pour 2,4 M€. Cette dette est libellée en euro et à ce titre les différences de change concernant ce prêt intragroupe sont portées en capitaux propres.

##### b) Risque de taux

Plus de 99 % de la dette du groupe est à court terme et à taux variable. Compte tenu du faible encours de dettes à moyen terme, le Groupe n'a pas jugé nécessaire de mettre en place des produits dérivés de taux pour couvrir le risque de taux.

Le financement du groupe est assuré essentiellement par la cession de créances à un factor. Le coût de ce financement correspond à Euribor 3 mois plus une marge.

L'encours moyen de dette vis-à-vis du factor est de 10 461 K€ ; toute variation de +/- 1% en année pleine par rapport au niveau actuel de l'Euribor se traduirait par une charge ou un produit financier supplémentaire de 104 K€.

#### 20.1.2.21 Risque de crédit

Les créances d'exploitation concernent principalement les créances clients.

Le groupe estime qu'il n'est pas exposé à un risque significatif compte tenu de la solvabilité de ses clients. En effet, l'essentiel de la facturation du groupe ESR est faite à destination de groupes de premier plan qui présentent un niveau de défaillance négligeable.

De plus, la politique de cession des créances commerciales auprès d'un factor oblige le groupe à respecter des procédures rigoureuses de sélection des clients.

#### 20.1.2.22 Risque de liquidité

Le principal indicateur de liquidité suivi par la direction du groupe est le montant non utilisé des limites de crédits accordées au groupe sous diverses formes et les liquidités disponibles. Le tableau ci-après récapitule la situation d'accès à la liquidité du Groupe au 30 juin 2012 :

| En milliers d'euros |              | En-cours     | Limite        | Disponible   |
|---------------------|--------------|--------------|---------------|--------------|
| <i>Factor</i>       | Groupe       |              | 18 000        |              |
|                     | ESR          | 8 374        |               |              |
|                     | ESR TELECOMS | 0            |               |              |
|                     | InfoDesign   | 495          |               |              |
|                     | Servitique   | 555          |               |              |
| <b>Sous-total</b>   |              | <b>9 424</b> | <b>18 000</b> | <b>8 576</b> |
| <i>Découvert</i>    |              | <b>6</b>     | <b>200</b>    | <b>194</b>   |
| <b>Total</b>        |              | <b>9 430</b> | <b>18 200</b> | <b>8 770</b> |

#### *20.1.2.23 Passif éventuel, litiges*

Aucun litige non provisionné au 30 juin 2012 ne répond à la définition des passifs éventuels au sens d'IAS 37.

Les pénalités non prises en comptes dans l'étalement CCSF ne sont pas provisionnées dans les comptes (451 K€). En principe, une fois le principal réglé, la société aura la possibilité de solliciter la remise gracieuse des pénalités et majorations de retard.

#### *20.1.2.24 Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice*

En date du 29 juin 2012, ESR et OSIATIS ont annoncé être entrés en négociation exclusive en vue du rapprochement des deux groupes. Le 26 juillet 2012, ESR et OSIATIS ont annoncé la signature d'un accord définitif portant sur le rapprochement des deux sociétés.

OSIATIS devrait souscrire mi-septembre à une augmentation de capital réservée de 4 M€, lui conférant 62% des droits de vote, puis OSIATIS lancera une Offre Publique avec, au choix de l'actionnaire ESR, la possibilité d'apporter leurs actions en contrepartie d'espèces ou d'une offre mixte d'espèces et d'actions OSIATIS.

La réalisation de l'opération reste toujours soumise à un certain nombre de conditions suspensives usuelles à ce type d'opération.

Parallèlement, un accord a été conclu avec la CCSF, dont le montant de la dette s'élève à 3.7 M€ au 30 juin 2012, sur la poursuite du plan de remboursement selon les modalités suivantes ;

- mensualité de 150 K€ à partir d'août 2012 jusqu'au mois de décembre 2012,
- puis 190 K€ à compter de janvier 2013,
- remboursement ponctuel de 500 K€, postérieurement à l'augmentation de capital réservée à OSIATIS, et avant le 31 décembre 2012.

ESR a en outre obtenu de la part des organismes de retraite et de prévoyance, et après paiement intégral des dettes différées existante (216 K€ payées le 20 juillet 2012), l'étalement des sommes dues au titre du second trimestre 2012 (827 K€) à raison d'une mensualité de 165 K€ sur 5 mois à partir du mois d'août 2012.

### **20.1.3 Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle**







Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information semestrielle, période du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 30 juin 2012 : la note 6.1 mentionnée dans le rapport correspond au 20.1.2.1 du Prospectus, la note 6.4 du rapport correspond au 20.1.2.4 du Prospectus.



## 20.2 RAPPORT ANNUEL SUR LES COMPTES SOCIAUX 2011

### 20.2.1 Bilan et compte de résultat

| <b>Bilan Actif en K€</b>          | <b>Brut</b>   | <b>31/12/2011<br/>Amortisse-<br/>ments &amp;<br/>provisions</b> | <b>31/12/2011<br/>Net</b> | <b>31/12/2010<br/>Net</b> |
|-----------------------------------|---------------|-----------------------------------------------------------------|---------------------------|---------------------------|
| Immobilisations incorporelles     | 8 805         | 2 168                                                           | 6 667                     | 6 662                     |
| Immobilisations corporelles       | 1 445         | 1 105                                                           | 340                       | 389                       |
| Immobilisations financières       | 14 360        | 7 955                                                           | 6 406                     | 4 828                     |
| <b>Actif immobilisé</b>           | <b>24 610</b> | <b>11 198</b>                                                   | <b>13 412</b>             | <b>11 879</b>             |
| Clients et comptes rattachés      | 9 937         | 102                                                             | 9 834                     | 7 614                     |
| Autres créances                   | 5 605         | 1 688                                                           | 3 917                     | 4 227                     |
| VMP - Disponibilités              | 1542          | 29                                                              | 1514                      | 1214                      |
| <b>Actif circulant</b>            | <b>17 084</b> | <b>1 819</b>                                                    | <b>15 265</b>             | <b>13 056</b>             |
| Comptes de régularisation - Actif | 360           |                                                                 | 360                       | 402                       |
| <b>Total Actif</b>                | <b>42 055</b> | <b>13 017</b>                                                   | <b>29 038</b>             | <b>25 336</b>             |

| <b>Bilan Passif</b>                       | <b>31/12/2011</b> | <b>31/12/2010</b> |
|-------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| Capital Social                            | 244               | 244               |
| Autres réserves                           | 225               | 225               |
| Report à nouveau                          | -2 846            | -284              |
| Résultat de l'exercice                    | 1 361             | -2 562            |
| <b>Capitaux propres du Groupe</b>         | <b>-1 016</b>     | <b>-2 377</b>     |
| <b>Provisions pour risques et charges</b> | <b>1 787</b>      | <b>2 413</b>      |
| <b>Emprunts et dettes financières</b>     | <b>134</b>        | <b>135</b>        |
| Fournisseurs et comptes rattachés         | 5 447             | 5 870             |
| Dettes fiscales et sociales               | 16 573            | 15 410            |
| Autres dettes                             | 5 425             | 3 243             |
| Produits Constatés d'avance               | 688               | 643               |
| <b>Dettes d'exploitation</b>              | <b>28 267</b>     | <b>25 301</b>     |
| <b>Total passif</b>                       | <b>29 038</b>     | <b>25 336</b>     |

| <b>Compte de résultat en K€</b>                 | <b>31/12/2011</b> | <b>31/12/2010</b> |
|-------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| Chiffre d'Affaires                              | 58 782            | 57 178            |
| Autres produits d'exploitation                  | 649               | 562               |
| Reprises sur provisions et transfert de charges | 1 290             | 860               |
| <b>Produits d'exploitation</b>                  | <b>60 721</b>     | <b>58 599</b>     |
| Autres achats et charges externes               | 9 961             | 10 796            |
| Impôts et taxes                                 | 2 562             | 2 611             |
| Charges de personnel                            | 45 750            | 45 320            |
| Autres charges d'exploitation                   | 0                 | 0                 |
| Dotations aux amortissements et aux provisions  | 2 272             | 1 953             |
| <b>Charges d'exploitation</b>                   | <b>60 545</b>     | <b>60 681</b>     |
| <b>Résultat d'exploitation</b>                  | <b>176</b>        | <b>-2 083</b>     |
| <b>Résultat financier</b>                       | <b>1 427</b>      | <b>-443</b>       |
| <b>Résultat exceptionnel</b>                    | <b>-197</b>       | <b>-236</b>       |
| Impôt sur les sociétés                          | 44                | -200              |
| <b>Résultat net</b>                             | <b>1 361</b>      | <b>-2 562</b>     |

## 20.2.2 Annexes aux comptes sociaux

### 20.2.2.1 Préambule

L'exercice social clos le 31 décembre 2011 a une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 29 037 689 euros.

Le résultat net comptable se traduit par un bénéfice de 1 361 205 euros.

### 20.2.2.2 Faits majeurs de l'exercice

#### - Dépréciation des titres et fonds de commerce

La société a effectué un test de dépréciation sur ses titres de participation et de ses fonds de commerces.

Nous vous invitons à lire les chapitres suivants : § Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles, § Provisions pour dépréciation des immobilisations financières et § Etat des créances.

#### - Situation de trésorerie

La situation de trésorerie du Groupe est tendue (voir chapitre sur la Continuité de l'exploitation).

### 20.2.2.3 Principes et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux principes généraux d'établissement et de présentation des comptes annuels définis par le code de commerce et le règlement n° 99-03 du Comité de Règlementation Comptable, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.
- Continuité de l'exploitation

a) Continuité de l'exploitation

La société ESR SA est la société mère du groupe ESR (« le Groupe »).

La continuité d'exploitation de la société est liée à celle du Groupe dans son ensemble.

Depuis quelques années, la situation de trésorerie du Groupe est tendue.

Le financement des besoins de trésorerie d'exploitation s'effectue quasi-exclusivement par le factoring des créances clients.

La société a en outre obtenu un étalement de certaines de ses dettes.

b) Remboursement des dettes différées

Le Groupe a obtenu auprès de la CCSF, en juillet 2010, un premier étalement de dettes fiscales et sociales pour un montant de 3,5 M€. Le solde de ladette s'élevait à 2,6 M€ au 31 décembre 2010.

De nouvelles difficultés de trésorerie identifiées début 2011 ont conduit la Direction à solliciter un nouvel étalement de charges fiscales et sociales pour un montant total de 4,5 M€ à l'échelle du Groupe, portant le passif fiscal et social gelé à un montant de 7,1 M€ (fin avril 2011).

L'échéancier, renouvelé de manière trimestriel par la CCSF, a été respecté sur 2011 et le montant restant dû s'élève à 4,5 M€ au 31 décembre 2011.

Entre le 1<sup>er</sup> janvier et la date d'arrêté des comptes, le groupe a remboursé, à la CCSF, au rythme de 150 K€ par mois, les dettes fiscales et sociales différées. A la date d'arrêté des comptes (29 juin 2012), le montant de la dette CCSF est de 3,7 M€ (versus 45 M€ au 31 décembre 2011).

La société est en attente de la confirmation par la CCSF du plan de remboursement à prévoir pour le futur. Ce plan devrait être poursuivi sur des bases sensiblement équivalentes.

Par ailleurs, dans le cadre d'accords formels conclus avec les organismes concernés, les cotisations de retraite et de mutuelle et de prévoyance dues au titre des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> trimestres 2011, ont été remboursées à raison de 216 K€ par mois. La fin du remboursement interviendra en juillet 2012. La dette, compte tenu des dates d'exigibilité, était de 675 K€ au 31 décembre 2011, de 1 162 K€ fin janvier et s'élève à 216 K€ fin juin 2012.

A la date d'arrêté des comptes (29 juin 2012), le montant total de la dette résiduelle cumulée s'élève à 3,9 M€ (versus 5,2 M€ au 31 décembre 2011).

c) Opération de rapprochement envisagée

ESR et OSIATIS ont annoncé, le 29 juin 2012, entrer en négociation exclusive en vue du rapprochement des deux groupes. Dans le cadre de cette opération, un apport en capital effectué par OSIATIS, doit permettre à ESR, de lever les incertitudes pesant sur sa continuité d'exploitation.

d) Principales méthodes utilisées

- Immobilisations incorporelles et corporelles : elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de construction lorsqu'elles sont développées en interne. La valorisation des fonds de commerce est appréciée chaque année par référence à des critères d'évaluation incluant le chiffre d'affaires et la rentabilité. Une dépréciation est comptabilisée en cas de non-respect de ces critères.
- Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire sur la base de leur durée de vie économique.

- Titres de participations : Les titres de participations figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Une valeur d'utilité est déterminée au cas par cas pour chaque filiale. Cette valeur est définie en tenant compte des perspectives de résultats futurs sur la base des flux actualisés de trésorerie, ou de toute autre méthode appropriée. Une provision sur titres est constatée lorsque cette valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable des titres. Lorsque la valeur d'utilité des titres devient négative, les créances détenues sur la filiale concernée sont également dépréciées et une provision pour risques et charges complémentaire peut être également constatée si cela est nécessaire.
- Créances : elles sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale, la valeur d'inventaire étant déterminée en fonction d'éventuels problèmes de recouvrement ou de l'existence de procédures judiciaires ou contentieuses.
- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Indemnités de départ à la retraite : à leur départ en retraite, les salariés de la société reçoivent une indemnité selon les dispositions de la convention collective dont ils dépendent. Ces indemnités sont évaluées et comptabilisées en provisions pour risques et charges, (voir chapitre Indemnité de départ en retraite).

#### 20.2.2.4 Informations relatives au bilan (chiffres en K€)

##### a) Bilan actif

##### ▪ Actif immobilisé

##### Immobilisations brutes

| En K€                         | A l'ouverture   | Augmentation | Diminution   | A la clôture    |
|-------------------------------|-----------------|--------------|--------------|-----------------|
| Immobilisations incorporelles | 8 783,2         | 21,8         |              | 8 805,0         |
| Immobilisations corporelles   | 1 426,5         | 57,9         | 39,7         | 1 444,6         |
| Immobilisations financières   | 14 471,0        | 7,5          | 118,0        | 14 360,5        |
| <b>TOTAL</b>                  | <b>24 680,6</b> | <b>87,2</b>  | <b>157,7</b> | <b>24 610,1</b> |

Les augmentations sont liées à des acquisitions de logiciel et matériels informatiques.

La diminution des immobilisations corporelles est relative la cession d'un bien.

La diminution des immobilisations financières concerne une reprise de provision.

##### Amortissements et dépréciations sur immobilisations

| En K€                         | A l'ouverture   | Augmentation | Diminution     | A la clôture    |
|-------------------------------|-----------------|--------------|----------------|-----------------|
| Immobilisations incorporelles | 2 121,4         | 16,8         |                | 2 138,2         |
| Immobilisations corporelles   | 1 037,7         | 96,5         | 29,3           | 1 104,9         |
| Immobilisations financières   | 9 642,5         | 2,8          | 1 690,6        | 7 954,7         |
| <b>TOTAL</b>                  | <b>12 801,6</b> | <b>116,1</b> | <b>1 719,9</b> | <b>11 197,8</b> |

## **Immobilisations nettes**

| En K€                         | A l'ouverture   | Augmentation | Diminution      | A la clôture    |
|-------------------------------|-----------------|--------------|-----------------|-----------------|
| Immobilisations incorporelles | 6 661,8         | 5,0          |                 | 6 666,8         |
| Immobilisations corporelles   | 388,8           | -38,6        | 10,4            | 339,8           |
| Immobilisations financières   | 4 828,3         | 4,7          | -1 572,6        | 6 405,6         |
| <b>TOTAL</b>                  | <b>11 878,9</b> | <b>-28,9</b> | <b>-1 562,2</b> | <b>13 412,2</b> |

### **Détail par type d'immobilisations**

- **Immobilisations incorporelles**

#### **Valeurs brutes**

Les immobilisations incorporelles sont composées de licences, de logiciels et de développements externes et internes réalisés dans le cadre de la mise en place du système d'information de la société (intranet et sites Internet).

Le coût de production des développements internes comprend les seuls coûts salariaux (salaires bruts et charges sociales afférentes), au prorata temporis, des personnes travaillant sur les phases de conception, de programmation et d'élaboration de la documentation technique des logiciels. Aucun coût indirect, ni dépenses liées à la formation ne sont intégrés dans le coût de production.

Le coût de production des développements externes est uniquement composé des coûts d'achat directs.

La rubrique « fonds de commerce » est constituée :

- par un fonds commercial lié au rachat de Master Sécurité pour 170,4 K€,
- par le transfert des contrats clients d'ESR Consulting S.A.S. avant TUP de la société avec ESR SA pour 300 K€,
- Par le mali technique relatif à la TUP de la société E SYS SAS en 2006 pour 3 431 K€.
- Par 4 144 K€ provenant de la TUP d'ESR Télécoms (dont apport partiel d'actif à ESR SA relatif au client France Télécom pour 3 000 K€).

#### **Amortissements et dépréciations**

Un test de dépréciation a été effectué sur les fonds de commerce. Ce test a abouti en 2010 à la dépréciation du fonds de commerce « ESR Consulting » pour 300 K€, ce fond n'ayant plus d'activité et ne présentant aucun lien avec la société ESR Consulting.

| En K€                                | A l'ouverture  | Augmentation | Diminution | A la clôture   |
|--------------------------------------|----------------|--------------|------------|----------------|
| Frais d'établissement                |                |              |            |                |
| Concessions, brevets                 | 709,9          | 16,8         |            | 726,7          |
| Autres immobilisations incorporelles | 1 411,5        |              |            | 1 411,5        |
| <b>TOTAL</b>                         | <b>2 121,4</b> | <b>16,8</b>  | <b>0,0</b> | <b>2 138,2</b> |

### **Modalités d'amortissement**

Logiciels : linéaire 3 à 5 ans

Les logiciels sont amortis à compter de la date de leur mise en service effective sur la durée probable d'utilisation de ces logiciels.

- **Immobilisations corporelles :**

## Valeurs brutes

| En K€                         | A l'ouverture  | Augmentation | Diminution  | A la clôture   |
|-------------------------------|----------------|--------------|-------------|----------------|
| Matériel et outillage         | 61,0           | 3,9          |             | 64,9           |
| Installation agencement       | 555,9          |              |             | 555,9          |
| Matériel de transport         | 221,6          |              | 39,7        | 181,9          |
| Mat. Bureau et Inf., Mobilier | 580,4          | 54,0         |             | 634,4          |
| Œuvres d' art                 | 7,5            |              |             | 7,5            |
| <b>TOTAL</b>                  | <b>1 426,4</b> | <b>57,9</b>  | <b>39,7</b> | <b>1 444,6</b> |

## Amortissements et dépréciations

| En K€                         | A l'ouverture  | Augmentation | Diminution  | A la clôture   |
|-------------------------------|----------------|--------------|-------------|----------------|
| Matériel et outillage         | 55,8           | 0,9          |             | 56,7           |
| Installation agencement       | 287,6          | 43,2         |             | 330,8          |
| Matériel de transport         | 206,9          | 4,1          | 29,3        | 181,7          |
| Mat. Bureau et Inf., Mobilier | 487,3          | 48,3         |             | 535,6          |
| <b>TOTAL</b>                  | <b>1 037,6</b> | <b>96,5</b>  | <b>29,3</b> | <b>1 104,8</b> |

## Modalités d'amortissement

| Nature des biens immobilisés | Durée d'utilité | Mode     |
|------------------------------|-----------------|----------|
| Matériel et Outillage        | 5 à 10 ans      | linéaire |
| Installation agencements     | 5 à 10 ans      | linéaire |
| Matériel de transport        | 4 à 5 ans       | linéaire |
| Matériel de bureau et info   | 3 à 5 ans       | linéaire |
| Mobilier                     | 5 à 10 ans      | linéaire |
| Œuvres d'art                 | Non Amorti      |          |

### ▪ Immobilisations financières

| En k€                                    | A l'ouverture   | Augmentation | Diminution   | A la clôture    |
|------------------------------------------|-----------------|--------------|--------------|-----------------|
| Participations                           | 11 618,6        |              |              | 11 618,6        |
| Créances rattachées à des participations | 2 445,3         | 2,8          |              | 2 448,1         |
| Prêts et autres immob. Financières       | 407,0           | 4,7          | 117,9        | 293,8           |
| <b>TOTAL</b>                             | <b>14 471,0</b> | <b>7,5</b>   | <b>117,9</b> | <b>14 360,5</b> |

La diminution des autres immobilisations financière de 117,9 K€ correspond à l'annulation de la caution bancaire Métropole 19 de 69,6 K€ ainsi qu'à une diminution de 48,3 K€ des dépôts et cautionnements.

## Participations

Il s'agit des titres de participation des sociétés du groupe ESR (SERVITIQUE, ESR Consulting, Infodesign et ESR Switzerland) ainsi qu'une participation minoritaire dans la société Phénix Energy (25 K€).

## Autres immobilisations financières

Les autres titres immobilisés et immobilisations financières sont essentiellement constitués de dépôt de garantie et de SICAV nanties.

## Provisions pour dépréciation des immobilisations financières

| En K€                                    | A l'ouverture  | Augmentation | Diminution     | A la clôture   |
|------------------------------------------|----------------|--------------|----------------|----------------|
| Titres de participations                 | 7 197,2        |              | 1 690,6        | 5 506,6        |
| Créances rattachées à des participations | 2 445,3        | 2,8          |                | 2 448,1        |
| <b>TOTAL</b>                             | <b>9 642,5</b> | <b>2,8</b>   | <b>1 690,6</b> | <b>7 954,7</b> |

Une reprise de provision sur les titres de INFODESIGN à hauteur de 882 K€ ainsi que sur la société SERVITIQUE à hauteur de 808 K€ a été constatée en 2011 compte tenu des budgets et des perspectives attendues pour les années à venir.

Les Titres Phénix Energy sont totalement provisionnés.

## Liste des filiales et participations au 31 décembre 2011

| en K€                                                                                          | Capital           | autres capitaux propres | % capital détenu | valeur des titres détenus |              |       | Prêts consentis par la société (a) | CA HT 2011 | Résultat 2011 | Dividendes |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------------|------------------|---------------------------|--------------|-------|------------------------------------|------------|---------------|------------|
|                                                                                                |                   |                         |                  | Brute                     | depreciation | Nette |                                    |            |               |            |
| <b>SAS INFODESIGN</b><br>Siren 414 009 357<br>2, rue de Paris<br>92190 - MEUDON                | 128               | 804                     | 100%             | 1 683                     | 0            | 1 683 | 0                                  | 3 673      | 753           | 0          |
| <b>ESR SWITZERLAND</b><br>15 rue de la Fontenette<br>c/o Fiduciaire P Tritten<br>12 29 Carouge | 400<br>(500K CHF) | -3 552                  | 100%             | 3 505                     | 3 505        | 0     | 2 448                              | 0          | -5            | 0          |
| <b>SERVITIQUE</b><br>Siren 349 291 708<br>2, rue de Paris<br>92190 - MEUDON                    | 96                | 813                     | 100%             | 4 429                     | 0            | 4 429 | 0                                  | 7 175      | 207           | 0          |
| <b>ESR CONSULTING</b><br>Siren 418 409 256<br>2, rue de Paris<br>92190 - MEUDON                | 100               | -2 095                  | 100%             | 1 977                     | 1 977        | 0     | 0                                  | 1 493      | -534          | 0          |

(a) Le prêt vis-à-vis d'ESR SWITZERLAND est intégralement provisionné.

## Montants concernant les entreprises liées

| En K€                                        | Servitique | Infodesign | ESR Consulting | ESR Switzerland |
|----------------------------------------------|------------|------------|----------------|-----------------|
| Créances rattachées à des participations (a) |            |            |                | 2 448,1         |
| Clients                                      | 2 351,7    | 2 636,5    | 237,2          | 33,0            |
| Fournisseurs                                 | -2 267,1   | -524,9     | -757,7         |                 |
| Comptes courants (b)                         | -2 528,6   | -2 743,1   | 2 238,3        |                 |
| Autres Comptes courants                      | -162,7     | -40,9      | -4,5           |                 |
| Production vendue                            | 1 966,3    | 2 204,5    | 173,0          |                 |
| Produits financiers                          | 0,0        | 0,0        | 30,3           |                 |
| Autres achats                                | -1 866,8   | -414,4     | -633,5         |                 |
| Charges financières                          | -34,3      | -29,2      |                |                 |

(a) Les créances rattachées à des participations relatives à ESR Switzerland sont intégralement provisionnées.

(b) Le compte courant ESR Consulting est provisionné à hauteur de 1 688 K€ chez ESR.

## Etat des créances

| En K€                                    | Montant brut    | A un an         | A + un an      |
|------------------------------------------|-----------------|-----------------|----------------|
| <b>De l'actif immobilisé</b>             |                 |                 |                |
| créances rattachées à des participations | 2 448,1         |                 | 2 448,1        |
| autres immobilisations financières       | 84,5            |                 | 84,5           |
| <b>De l'actif circulant</b>              |                 |                 |                |
| créances clients                         | 9 936,8         | 9 814,3         | 122,5          |
| autres créances                          | 5 605,4         | 5 605,4         |                |
| charges constatées d'avance              | 359,9           | 359,9           |                |
| <b>TOTAL</b>                             | <b>18 434,7</b> | <b>15 779,6</b> | <b>2 655,1</b> |

## Etat des provisions pour dépréciations des créances

| en K€.                                   | Ouverture    | Augmentation | Diminution | Clôture      |
|------------------------------------------|--------------|--------------|------------|--------------|
| <b>De l'actif immobilisé</b>             |              |              |            |              |
| Créances rattachées à des participations | 2 445        | 3            | -          | 2 448        |
| Autres immobilisations financières       | -            | -            | -          | -            |
| <b>De l'actif circulant</b>              |              |              |            |              |
| Créances Clients                         | 102          | -            | -          | 102          |
| Autres créances (a)                      | 49           | 1 715        | 44         | 1 720        |
| <b>TOTAL</b>                             | <b>2 596</b> | <b>1 718</b> | <b>44</b>  | <b>4 270</b> |



(a) la société a procédé au cours de l'exercice 2011 à la dépréciation du Compte Courant ESR CONSULTING à hauteur de 1.688K€

**Montant des produits à recevoir inclus dans les postes de bilan suivants**

| K€                               | Montant        |
|----------------------------------|----------------|
| Clients et comptes rattachés (1) | 5 878,5        |
| Avoirs à recevoir                | 8,2            |
| Autres créances                  | 22,7           |
| Disponibilités                   |                |
| <b>TOTAL</b>                     | <b>5 909,4</b> |

(1) dont 653,1 K€ de Hors Groupe.

**Valeurs mobilières de placement**

Le poste valeurs mobilières de placement est uniquement composé d'actions propres.

- Inventaire des valeurs mobilières de placement détenues par ESR à la clôture de l'exercice :

|                   | 31/12/2010 | Variation | 31/12/2011 |
|-------------------|------------|-----------|------------|
| Nombre de titres  | 98 511     | 1 674     | 100 185    |
| Valeur brute en € | 123 652    | -34 800   | 88 852     |

| En €            | Prix acquisition | Prix clôture | Valorisation clôture |
|-----------------|------------------|--------------|----------------------|
| Actions propres | 0,89 €           | 0,60 €       | 60 111 €             |

**Etat des provisions pour dépréciation des valeurs mobilières de placement**

| En €                                   | A l'ouverture | Augmentation | Diminution | A la clôture |
|----------------------------------------|---------------|--------------|------------|--------------|
| Prov. Dépréciation des actions propres | 48 780        | 23 914       | 43 953     | 28 741       |

▪ **Charges constatées d'avance**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Elles ont été comptabilisées pour un montant de 360 K€.

b) Bilan passif

▪ **Capitaux propres**

**Capital social**

| Mouvements des titres                          | Nombre    | Val. Nominale<br>(en €) | Capital social<br>(en K€) |
|------------------------------------------------|-----------|-------------------------|---------------------------|
| Titres en début d'exercice                     | 4 874 542 | 0,05                    | 243,72                    |
| Titres émis<br>Titres remboursés ou<br>annulés |           |                         |                           |
| Titres en fin d'exercice                       | 4 874 542 | 0,05                    | 243,72                    |

**Capitaux propres**

| En K€                        | A l'ouverture   | Augmentation    | Diminution      | A la clôture    |
|------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Capital social               | 243,7           |                 |                 | 243,7           |
| Primes d'émission, de fusion | 0,0             |                 |                 | 0,0             |
| Réserve légale               | 0,0             |                 |                 | 0,0             |
| Autres réserves              | 225,5           |                 |                 | 225,5           |
| Report à nouveau             | -284,2          | -2 562,2        |                 | -2 846,4        |
| Résultat de l'exercice       | -2 562,2        | 1 361,2         | -2 562,2        | 1 361,2         |
| <b>TOTAL</b>                 | <b>-2 377,2</b> | <b>-1 201,0</b> | <b>-2 562,2</b> | <b>-1 016,0</b> |

▪ **Provisions pour risques et charges**

| En K€                   | A l'ouverture  | Dotations    | Reprises     |               | A la clôture   |
|-------------------------|----------------|--------------|--------------|---------------|----------------|
|                         |                |              | utilisées    | non utilisées |                |
| Provisions pour risques | 1 687,1        | 416,6        | 584,7        | 509,3         | 1 009,6        |
| Provisions pour charges | 725,7          | 51,5         |              |               | 777,3          |
| <b>TOTAL</b>            | <b>2 412,8</b> | <b>468,1</b> | <b>584,7</b> | <b>509,3</b>  | <b>1 786,9</b> |

Les provisions pour risques couvrent des risques de litiges salariaux identifiés à la clôture de l'exercice. Ces risques sont valorisés au regard des demandes et des affaires similaires en lien avec les conseils de la société. Les reprises constatées au cours de l'exercice couvrent des coûts supportés au cours de l'exercice ou des affaires non avenues sur l'exercice.

- Les provisions pour risques sont composées de:

|                      |                |
|----------------------|----------------|
| Risques prud'hommaux | 935,6          |
| Risques 35 heures    | 60,4           |
| Risque Divers        | 13,6           |
| <b>TOTAL</b>         | <b>1 009,6</b> |

- Les provisions pour charges correspondent essentiellement à la provision pour indemnités de départ à la retraite pour un montant de 777,3 K€.

## Passif éventuel

Les pénalités liées au premier étalement CODECHEF ne sont pas provisionnées dans les comptes (388,1 K€). En principe, une fois le principal réglé, la société aura la possibilité de solliciter la remise gracieuse des pénalités et majorations de retard.

### ▪ Etat des dettes

| En K€                             | Montant total   | A - 1 an        | De 1 à 5 ans | Plus de 5 ans |
|-----------------------------------|-----------------|-----------------|--------------|---------------|
| emprunts/établissement de crédit  | 5,0             | 5,0             |              |               |
| dettes financières diverses       | 129,4           | 129,4           |              |               |
| fournisseurs et comptes rattachés | 5 446,8         | 5 446,8         |              |               |
| personnel et comptes rattachés    | 2 841,0         | 2 841,0         |              |               |
| dettes fiscales et sociales       | 8 881,4         | 8 881,4         |              |               |
| autres dettes                     | 10 275,6        | 10 275,6        |              |               |
| produits constatés d'avance       | 687,5           | 687,5           |              |               |
| <b>TOTAL</b>                      | <b>28 266,7</b> | <b>28 266,7</b> | <b>0,0</b>   | <b>0,0</b>    |

Les dettes auprès d'établissements de crédit sont uniquement les intérêts courus.

Les autres dettes incluent principalement les comptes courants envers les sociétés du groupe ESR ainsi que la TVA collectée liée à l'option de TVA sur les encaissements.

Les produits constatés d'avance sont constitués de prestations facturées à terme à échoir.

## Charges à payer par postes du bilan

| En K€                            | Montant        |
|----------------------------------|----------------|
| emprunts/établissement de crédit | 5,0            |
| dettes financières diverses      | 0,0            |
| fournisseurs (1)                 | 4 117,2        |
| personnel et comptes rattachés   | 2 758,4        |
| dettes fiscales et sociales      | 2 383,6        |
| autres dettes                    | 0,0            |
| <b>TOTAL</b>                     | <b>9 264,2</b> |

(1) dont 567,7 K€ de Hors Groupe.

### ▪ Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

| En K€                                              | Montant      | Impôts      |
|----------------------------------------------------|--------------|-------------|
| <b>Accroissements</b>                              |              |             |
| Provisions réglementées                            |              |             |
| Subventions à réintégrer au résultat               |              |             |
| <b>Allègements</b>                                 |              |             |
| <u>Prov. Non déductibles l'année de dotation :</u> |              |             |
| Contribution sociale de solidarité en 2011         | 93,4         | 31,1        |
| Participation des salariés                         |              |             |
| Prov. Indemnité départ à la retraite               | 51,5         | 17,2        |
| Total des déficits exploitation reportables        | 0,0          | 0,0         |
| Total des amortissements différés                  |              |             |
| Total des moins-values à long terme                |              |             |
| <b>TOTAL</b>                                       | <b>144,9</b> | <b>48,3</b> |

### 20.2.2.5 Informations relatives au compte de résultat

- a) Informations relatives au chiffre d'affaires : Répartition du chiffre d'affaires par zones géographiques

| En K€                   | 2011            | %            | 2010            | %            |
|-------------------------|-----------------|--------------|-----------------|--------------|
| Paris Ile de France     | 25 929,0        | 44,1         | 28 719,0        | 50,2         |
| Régions                 | 29 158,0        | 49,6         | 25 468,0        | 44,5         |
| Refacturations internes | 3 694,4         | 6,3          | 2 988,0         | 5,2          |
| <b>TOTAL</b>            | <b>58 781,4</b> | <b>100,0</b> | <b>57 175,0</b> | <b>100,0</b> |

- b) Informations relatives au résultat financier

| En K€                                          | Produits financiers | Charges financières |
|------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| Dividendes reçus                               |                     |                     |
| Divers produits ou charges financières         | 0,7                 | 5,9                 |
| Produits/cessions de valeurs mobilières        | 15,0                |                     |
| Charges/cessions de valeurs mobilières         |                     | 29,6                |
| Intérêts comptes courants et comptes bancaires | 30,9                | 294,4               |
| Amortissements et dépréciations des titres     | 1 734,5             | 23,9                |
| <b>TOTAL</b>                                   | <b>1 781,1</b>      | <b>353,8</b>        |
| Résultat Financier                             |                     | -1 427,3            |

- c) Informations relatives au compte de résultat exceptionnel

|                           |             |
|---------------------------|-------------|
| Produits exceptionnels :  | 45,18 K€    |
| Charges exceptionnelles : | 242,31 K€   |
| Résultat exceptionnel :   | - 197,13 K€ |

Le résultat exceptionnel au 31 décembre 2011 est essentiellement constitué par :

|                                   |              |
|-----------------------------------|--------------|
| Pénalités et amendes Urssaf - TVA | 142,2        |
| Intérêts sur contentieux          | 89,7         |
| <b>TOTAL</b>                      | <b>231,9</b> |

- d) Ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel

| En K€                 | Solde au 31.12.2011 | Impôt dû      | Résultat net    |
|-----------------------|---------------------|---------------|-----------------|
| Résultat courant      | 1 602,75            | 0,00          | 1 602,75        |
| Résultat exceptionnel | - 197,13            | 0,00          | -197,13         |
| Impôt                 | 0,00                | - 44,41       | -44,41          |
| <b>TOTAL</b>          | <b>1 405,62</b>     | <b>-44,41</b> | <b>1 361,21</b> |

e) **Résultat par action**

|                          | <b>2011</b> | <b>2010</b> | <b>2009</b> |
|--------------------------|-------------|-------------|-------------|
| Résultat en K€           | 1 361       | - 2 562     | 1 886       |
| Nombre actions           | 4 874 542   | 4 874 542   | 4 874 542   |
| Résultat par action en € | 0,28        | - 0,53      | 0,39        |

Compte tenu du cours moyen du titre ESR en 2010 et 2011, aucune option d'achat des plans de stock-option n'est dans la monnaie sur les deux derniers exercices. Par ailleurs les plans non expirés au 31.12.2011 sont éteints suite au départ des salariés concernés.

Par conséquent, il n'y a pas lieu de calculer un résultat dilué par action.

*20.2.2.6 Autres informations*

▪ **Effectif moyen 2011**

|                       | <b>ESR SA</b> |
|-----------------------|---------------|
| <b>Effectif moyen</b> | <b>851</b>    |
| Dont hommes           | 750           |
| Dont femmes           | 101           |

▪ **Droit Individuel à la Formation (DIF) :**

Le volume d'heures acquises au titre du DIF s'élève à 45 133 heures contre 52 827 heures au 31.12.2010.

Le nombre d'heures utilisées en 2011 est de 904,5 heures.

▪ **Rémunération des dirigeants :**

Le montant des rémunérations annuelles versées aux membres du Comité de Direction, intégrant les avantages en nature directs et indirects, s'élève pour l'année 2011 à 1 275 813,45 € contre 1 792 934,11 € pour l'année 2010.

Le comité de direction est constitué de 16 personnes dont le Président Directeur Général.

▪ **Indemnité de départ en retraite :**

Selon les réglementations et usages en vigueur dans chacun des pays concernés, des avantages complémentaires peuvent être accordés au personnel. Lorsque ces avantages sont susceptibles de donner lieu à prestation future, une provision est calculée selon une méthode d'évaluation actuarielle. ESR S.A. fait appel à un actuair indépendant pour évaluer ces engagements.

Les provisions comptabilisées dans les comptes correspondent aux indemnités des départs à la retraite.

Les hypothèses actuarielles retenues pour l'année 2011 sont :

|                               |                                                       |
|-------------------------------|-------------------------------------------------------|
| Taux d'actualisation          | 4,25 %                                                |
| Taux d'inflation              | 2,00 %                                                |
| Taux d'augmentation salariale | 2,00 %                                                |
| Taux de turn-over médian      | 19,37 % pour les cadres ; 12,48 % pour les non cadres |
| Table de mortalité            | TH-TF 04/06                                           |
| Taux de charges sociales      | 45,50 %                                               |

▪ **Engagements hors bilan:**

Créances cédées dans le cadre du contrat d'affacturage non encaissées à la clôture : 9 658 K€ TTC.

▪ **Autres engagements : les nantissements et les cautions bancaires**

**NANTISSEMENT DE TITRES** (a)

| Date       | Constituant | Titres Nantis    | Créanciers       | titres nantis | Sommes garanties |
|------------|-------------|------------------|------------------|---------------|------------------|
| 13/12/2005 | ESR         | Lynx Technologie | BNP              | 100 000       | 650 000 €        |
| 19/12/2005 | ESR         | Lynx Technologie | Société Générale | 100 000       | 650 000 €        |

**NANTISSEMENT DE FONDS DE COMMERCE** (a)

| Date       | Emprunteur | Fonds Nantis | Créanciers       | Montant   | Échéance   |
|------------|------------|--------------|------------------|-----------|------------|
| 13/12/2005 | ESR        | ESR          | BNP              | 780 000 € | 13/12/2010 |
| 19/12/2005 | ESR        | ESR          | Société Générale | 650 000 € | 19/12/2010 |

**CAUTION BANCAIRE**

| Date/effet | Cautionné | Bénéficiaire          | Caution          | Montant      | Échéance   |
|------------|-----------|-----------------------|------------------|--------------|------------|
| 21/11/2005 | ESR       | Seb immobilier invest | Société Générale | 208 424,00 € | 30/06/2015 |

(a) L'intégralité des prêts consentis ayant été remboursés au 31.10.2010, les nantissements sont devenus sans objet. Les formalités de levée des nantissements sont en cours.

▪ **Les transferts de charges :**

Ce poste dans les produits d'exploitation (autres produits) représente 222 759.85 €.

Ce montant concerne des remboursements dont le détail est ci-dessous :

- 104 325,55 € remboursés par les organismes de formation (Fongécif ou Fafiec),
- 118 434,30 € reclassement suite au dénouement d'un litige prud'homal de 2009.

▪ **Informations relatives à l'intégration fiscale**

La société est tête de groupe d'intégration fiscale constituée avec les sociétés SERVITIQUE et ESR Consulting. La convention d'intégration fiscale est une convention dite de « neutralité » qui prévoit que les sociétés membres calculent leur impôt comme si elles étaient imposées séparément.

## CALCUL DE L'IMPOT GROUPE E.S.R AU 31.12.2011

| LIBELLES                          | E S R     | Servitique | ESR Consulting | TOTAL GROUPE  |
|-----------------------------------|-----------|------------|----------------|---------------|
| RESULTAT FISCAL                   | - 42.788  | 222.367    | - 534.461      | - 354.882     |
| RECTIFICATION RESULTAT D'ENSEMBLE | 1.688.000 | 0          | 0              | 1.688.000     |
| IMPUTATION DEFICIT                | - 977.504 | - 222.367  | 0              | - 1.199.871   |
| RESULTAT FISCAL GROUPE *          | 667.708   | 0          | - 534.461      | 133.247       |
| IMPOT 33.33 %                     | 0         | 0          | 0              | 44.415        |
| <b>TOTAL IMPÔT</b>                | <b>0</b>  | <b>0</b>   | <b>0</b>       | <b>44.415</b> |

|                                                                                 |             |
|---------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| DEFICITS GROUPE A REPORTER                                                      | 9.904.404 € |
| DEFICITS PROPRE A ESR SA (avant entrée dans le périmètre d'intégration fiscale) | 1.970.446 € |

\* après rectifications apportées au résultat groupe et imputation des déficits

### 20.2.2.7 Évènements postérieurs à la clôture

#### a) Remboursement des dettes différées

Entre le 1<sup>er</sup> janvier et la date d'arrêté des comptes, le groupe a remboursé, à la CCSF, au rythme de 150 K€ par mois, les dettes fiscales et sociales différées. A la date d'arrêté des comptes (29 juin 2012), le montant de la dette CCSF est de 3,7 M€ (versus 45 M€ au 31 décembre 2011).

La société est en attente de la confirmation par la CCSF du plan de remboursement à prévoir pour le futur. Ce plan devrait être poursuivi sur les mêmes bases (150 K€ par mois).

Par ailleurs, dans le cadre d'accords formels conclus avec les organismes concernés, les cotisations de retraite et de mutuelle et de prévoyance dues au titre des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> trimestres 2011, ont été remboursées à raison de 216 K€ par mois. La fin du remboursement interviendra en juillet 2012. La dette, compte tenu des dates d'exigibilité, était de 675 K€ au 31 décembre 2011, de 1 162 K€ fin janvier et s'élève à 216 K€ fin juin 2012.

A la date d'arrêté des comptes (29 juin 2012), le montant total de la dette résiduelle cumulée s'élève à 3,9 M€ (versus 5,2 M€ au 31 décembre 2011).

#### b) Opération de rapprochement envisagée

ESR et OSIATIS vont annoncer le 29 juin 2012 entrer en négociation exclusive en vue du rapprochement des deux groupes. Dans le cadre de cette opération, un apport en capital effectué par OSIATIS, doit permettre à ESR, de lever les incertitudes pesant sur sa continuité d'exploitation.

### 20.2.2.8 Information sur les risques

Les risques auxquels est soumise la société (change, taux actions) sont appréhendés dans l'annexe consolidée.

## 20.2.3 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels 2011

### Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2011

---

ESR S.A.  
Siège social : 2, rue de Paris 92190 Meudon

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société ESR S.A, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **1. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Continuité de l'exploitation » de la note 3 de l'annexe des comptes annuels « Principes et méthodes comptables » exposant l'incertitude relative à la continuité de l'exploitation.



## 2. Justification des appréciations

La crise financière qui s'est accompagnée d'une crise économique emporte de multiples conséquences pour les entreprises et notamment au plan de leur activité et de leur financement. Ces éléments ont été pris en considération par votre société pour apprécier le caractère approprié de la convention de continuité de l'exploitation retenue pour l'établissement des comptes annuels clos au 31 décembre 2011. Le manque de visibilité sur le futur crée des conditions spécifiques cette année pour la préparation des comptes annuels qui préexistait à la clôture précédente. C'est dans ce contexte que nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance en application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce.

Comme mentionné dans la première partie de ce rapport, le paragraphe « Continuité de l'exploitation » de la note 3 de l'annexe expose l'incertitude relative à la continuité de l'exploitation.

Nous avons été conduits à examiner les dispositions envisagées à cet égard. Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous estimons que l'annexe donne une information pertinente sur la situation de la société au regard de l'incertitude pesant sur la continuité de l'exploitation.

Par ailleurs la société procède, à chaque clôture, à un test de valorisation des titres de participations et des fonds de commerce selon les modalités décrites dans le paragraphe « Principales méthodes utilisées » de la note 3 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations à revoir les calculs effectués et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### 3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs de capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris, le 24 juillet 2012

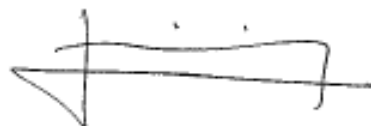
Les Commissaires aux comptes

ADG International  
*Membre français de Grant Thornton International*



GUY FLOCHLAY  
Associé

Tuillet Audit



LAURENT LUCLANI  
Associé

Rapports des CAC comptes sociaux 2011:  
La note 3 renvoie au 20.2.2.3 c) Continuité d'exploitation du présent document

## 20.3 RAPPORT ANNUEL SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS 2011

### 20.3.1 Bilan consolidé

#### ACTIFS

| En K€                                        | 31/12/2011    | 31/12/2010    | 31/12/2009    |
|----------------------------------------------|---------------|---------------|---------------|
| <i>Actif non-courants</i>                    |               |               |               |
| Goodwill                                     | 11 014        | 11 014        | 11 014        |
| Immobilisations incorporelles                | 33            | 28            | 2             |
| Immobilisations corporelles                  | 340           | 389           | 500           |
| Actifs d'impôts différés                     | 613           | 613           | 613           |
| Autres actifs non courants                   | 299           | 412           | 648           |
| <b>Total actifs non-courants</b>             | <b>12 299</b> | <b>12 456</b> | <b>12 776</b> |
| <i>Actifs courants</i>                       |               |               |               |
| Créances clients                             | 16 399        | 14 881        | 15 541        |
| Créances d'impôts sur les sociétés           | 31            | 31            | 71            |
| Autres créances et comptes de régularisation | 2 478         | 2 451         | 4 464         |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie      | 1 693         | 1 650         | 296           |
| <b>Total des actifs courants</b>             | <b>20 601</b> | <b>19 013</b> | <b>20 372</b> |
| <b>TOTAL ACTIFS</b>                          | <b>32 900</b> | <b>31 469</b> | <b>33 148</b> |

#### CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

| En K€                                                                    | 31/12/2011    | 31/12/2010     | 31/12/2009    |
|--------------------------------------------------------------------------|---------------|----------------|---------------|
| <i>Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère</i> |               |                |               |
| Capital social                                                           | 244           | 244            | 244           |
| Report à nouveau                                                         | (2 513)       | 589            | 2 525         |
| Ecart de conversion                                                      | (88)          | (89)           | (82)          |
| Résultat part du groupe                                                  | 1 666         | (3 219)        | (2 090)       |
| <b>Total des capitaux propres</b>                                        | <b>(691)</b>  | <b>(2 495)</b> | <b>597</b>    |
| <i>Passifs non courants</i>                                              |               |                |               |
| Emprunts portant intérêts                                                | 0             | 0              | 0             |
| Provisions pour avantages au personnel                                   | 1 229         | 1 173          | 1 140         |
| Autres dettes                                                            | 2 756         | 882            | 0             |
| <b>Total des passifs non courants</b>                                    | <b>3 985</b>  | <b>2 055</b>   | <b>1 140</b>  |
| <i>Passifs courants</i>                                                  |               |                |               |
| Emprunts portant intérêts                                                | 8 540         | 9 249          | 10 355        |
| Provisions                                                               | 1 082         | 1 995          | 1 342         |
| Dettes fournisseurs                                                      | 1 982         | 2 151          | 2 760         |
| Autres dettes et comptes de régularisation                               | 18 001        | 18 514         | 16 955        |
| <b>Total des passifs courants</b>                                        | <b>29 605</b> | <b>31 910</b>  | <b>31 411</b> |
| <b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>                                 | <b>32 900</b> | <b>31 469</b>  | <b>33 148</b> |

### 20.3.2 Compte de résultats consolidé

| <b>En K€</b>                                             | <b>31/12/2011</b> | <b>31/12/2010</b> | <b>31/12/2009</b> |
|----------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Prestations de services                                  | 64 419            | 62 053            | 67 692            |
| Autres produits de l'activité                            | 0                 | 0                 | 0                 |
| <b>Produits des activités ordinaires</b>                 | <b>64 419</b>     | <b>62 053</b>     | <b>67 692</b>     |
| Achats consommés                                         | (108)             | (89)              | (231)             |
| Charges externes                                         | 0                 | 0                 | 0                 |
| charges de personnel                                     | (52 462)          | (51 684)          | (54 745)          |
| Impôts et taxes                                          | (3 015)           | (2 938)           | (3 000)           |
| Amortissements et provisions                             | 585               | (1 364)           | (666)             |
| Autres produits et charges                               | (7 325)           | (8 128)           | (9 946)           |
| <b>Résultat opérationnel courant</b>                     | <b>2 095</b>      | <b>(2 151)</b>    | <b>(895)</b>      |
| Autres produits et charges opérationnels                 | (136)             | (828)             | 0                 |
| <b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>                             | <b>1 959</b>      | <b>(2 979)</b>    | <b>(895)</b>      |
| Produit de trésorerie et équivalents de trésorerie       | 0                 | 0                 | 0                 |
| Coût de l'endettement financier brut                     | (263)             | (239)             | (331)             |
| <b>Coût de l'endettement financier net</b>               | <b>(263)</b>      | <b>(239)</b>      | <b>(331)</b>      |
| Autres produits et charges financiers                    | 16                | 0                 | (57)              |
| <b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>                             | <b>1 712</b>      | <b>(3 218)</b>    | <b>(1 284)</b>    |
| Impôts courants                                          | (46)              | (2)               | (1)               |
| Impôts différés                                          | 0                 | 0                 | (655)             |
| <b>RESULTAT DE LA PERIODE</b>                            | <b>1 666</b>      | <b>(3 219)</b>    | <b>(1 940)</b>    |
|                                                          | <b>31/12/2011</b> | <b>31/12/2010</b> | <b>31/12/2009</b> |
| Résultat par action (en euros)                           |                   |                   |                   |
| Avant dilution                                           | 0,34              | (0,67)            | (0,436)           |
| Après dilution                                           | 0,34              | (0,67)            | (0,436)           |
| Résultat par action des activités poursuivies (en euros) |                   |                   |                   |
| Avant dilution                                           | 0,34              | (0,67)            | (0,405)           |
| Après dilution                                           | 0,34              | (0,67)            | (0,405)           |

### 20.3.3 Etat des produits et charges comptabilisés sur l'exercice

| <b>Notes 31/12/2011 31/12/2010</b>                                             |      |              |                |
|--------------------------------------------------------------------------------|------|--------------|----------------|
| <b>En milliers d'euros</b>                                                     |      |              |                |
| <b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>                                    |      | <b>1 666</b> | <b>(3 219)</b> |
| Ecart de conversion                                                            |      | 1            | -              |
| Variation de valeur des titres disponibles à la vente                          |      | -            | -              |
| Ecart actuariel sur les régimes à prestations définies                         | 6.14 | 131          | 148            |
| Autres                                                                         |      |              |                |
| <b>Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b> |      | <b>132</b>   | <b>148</b>     |
| <b>Résultat global de la période</b>                                           |      | <b>1 798</b> | <b>(3 071)</b> |
| Résultat global de la période - Part du groupe                                 |      | 1 798        | (3 071)        |
| Résultat global de la période - Part des minoritaires                          |      |              |                |

### 20.3.4 Tableau de financement par l'analyse des flux de trésorerie

| En K€                                                                                | 31/12/ 2011    | 31/12/ 2010    | 31/12/ 2009     |
|--------------------------------------------------------------------------------------|----------------|----------------|-----------------|
| Résultat net consolidé des activités poursuivies (intérêts minoritaires inclus)      | 1 666          | (3 220)        | (2 090)         |
| Dotations nettes aux amortissements et provisions                                    | (569)          | 1 440          | 748             |
| Autres produits et charges calculés                                                  | (72)           | (489)          | (881)           |
| Plus et moins-value de cession                                                       | (8)            | 0              | 0               |
| <i>Capacité d'autofinancement après coût endettement financier net et impôts</i>     | <i>1 018</i>   | <i>(2 268)</i> | <i>(2 153)</i>  |
| Coût de l'endettement financier net                                                  | 263            | 239            | 331             |
| Charge d'impôt (y compris impôts différés)                                           | 46             | 2              | 656             |
| <i>Capacité d'autofinancement avant coût endettement financier net et impôts</i>     | <i>1 327</i>   | <i>(2 028)</i> | <i>(1 165)</i>  |
| Impôts versés                                                                        | (5)            | (2)            | (1)             |
| Variation du BFR lié à l'activité (dettes liées aux avantages du personnel incluses) | (394)          | 4 538          | 8 447           |
| <b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>                                  | <b>928</b>     | <b>2 509</b>   | <b>7 280</b>    |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles                          | (80)           | (58)           | (68)            |
| Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles                              | 18             | 22             | 0               |
| Acquisitions d'immobilisations financières (dont titres non consolidés)              | 0              | (16)           | (22)            |
| Cessions d'immobilisations financières (dont titres non consolidés)                  | 113            | 252            | 3               |
| <b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>                    | <b>51</b>      | <b>200</b>     | <b>(90)</b>     |
| Rachat et revente d'actions propres                                                  | 35             | (16)           | 23              |
| Encaissements venant d'emprunts                                                      | 0              | 5              | 0               |
| Remboursement d'emprunts (y compris contrats de location financements)               | 0              | (274)          | (268)           |
| Intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location financements)        | (263)          | (239)          | (331)           |
| <b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>                      | <b>(228)</b>   | <b>(524)</b>   | <b>(576)</b>    |
| Incidence des variations des cours des devises                                       | 0              | 5              | 0               |
| <b>VARIATION DE TRESORERIE NETTE</b>                                                 | <b>752</b>     | <b>2 184</b>   | <b>6 613</b>    |
| <b>Trésorerie d'ouverture</b>                                                        | <b>(7 523)</b> | <b>(9 707)</b> | <b>(16 320)</b> |
| <b>Trésorerie de clôture</b>                                                         | <b>(6 771)</b> | <b>(7 523)</b> | <b>(9 707)</b>  |

#### Détail de la trésorerie

| En K€                                          | 31/12/2011     | 31/12/2010     | 31/12/2009      |
|------------------------------------------------|----------------|----------------|-----------------|
| Disponibilités                                 | 1 650          | 296            | 404             |
| Concours bancaires courants                    | (7)            | (11)           | (13)            |
| Dettes factor                                  | (9 166)        | (9 992)        | (16 711)        |
| <b>Trésorerie ou équivalents à l'ouverture</b> | <b>(7 523)</b> | <b>(9 707)</b> | <b>(16 320)</b> |
| Disponibilités                                 | 1 693          | 1 650          | 296             |
| Concours bancaires courants                    | (6)            | (7)            | (11)            |
| Dettes factor                                  | (8 458)        | (9 166)        | (9 992)         |
| Trésorerie liée aux activités abandonnées      | 0              | 0              | 0               |
| <b>TRESORERIE OU EQUIVALENT A LA CLOTURE</b>   | <b>(6 771)</b> | <b>(7 523)</b> | <b>(9 707)</b>  |

## 20.3.5 Notes annexes

### 20.3.5.1 Informations générales

Le groupe ESR, acteur majeur de la gestion des infrastructures informatiques et télécoms pour les entreprises, est une société anonyme de droit français, constituée en 1987 dont le siège social se situe au 2 rue de Paris à Meudon (92190).

Les états financiers consolidés du groupe ESR pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 sont préparés en application des normes comptables internationales IFRS en vigueur à cette date.

Les états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2011 reflètent la situation comptable de la société ESR SA et de ses filiales (ci-après « le Groupe »), ainsi que les intérêts du Groupe dans les éventuelles entreprises associées et coentreprises.

Les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 sont disponibles sur demande au siège social ou sur [www.esr.fr](http://www.esr.fr).

Le Conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011, le 29 juin 2012. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires.

Les états financiers consolidés sont établis en euro qui est la monnaie fonctionnelle de la Société mère. Ils sont présentés en milliers d'euros, arrondis au millier d'euros le plus proche.

ESR SA est la société mère du groupe consolidé ESR qui comprend cinq sociétés au 31 décembre 2011.

| En milliers d'euros                                             | Capital    | Report à nouveau | Résultat de la période | Autres               |                 | Total des capitaux propres - part du groupe |
|-----------------------------------------------------------------|------------|------------------|------------------------|----------------------|-----------------|---------------------------------------------|
|                                                                 |            |                  |                        | Ecarts de conversion | Actions propres |                                             |
| <b>Capitaux propres au 31/12/2009</b>                           | <b>244</b> | <b>2 661</b>     | <b>(2 090)</b>         | <b>(82)</b>          | <b>(135)</b>    | <b>597</b>                                  |
| Pertes et gains actuariels                                      |            | 148              |                        |                      |                 | 148                                         |
| Variation des écarts de conversion                              |            |                  |                        | (6)                  |                 | (6)                                         |
| <b>Résultats reconnus directement en capitaux propres</b>       |            | <b>148</b>       |                        | <b>(6)</b>           |                 | <b>142</b>                                  |
| Résultat net                                                    |            |                  | (3 219)                |                      |                 | (3 219)                                     |
| <b>Produits et charges comptabilisés au titre de la période</b> |            | <b>148</b>       | <b>(3 219)</b>         | <b>(6)</b>           |                 | <b>(3 077)</b>                              |
| Affectation du résultat antérieur                               |            | (2 090)          | 2 090                  |                      |                 |                                             |
| Opérations sur titres auto détenus                              |            | (28)             |                        |                      | 12              | (16)                                        |
| <b>Capitaux propres au 31/12/2010</b>                           | <b>244</b> | <b>691</b>       | <b>(3 219)</b>         | <b>(89)</b>          | <b>(123)</b>    | <b>(2 495)</b>                              |
| Pertes et gains actuariels                                      |            | 131              |                        |                      |                 | 131                                         |
| Variation des écarts de conversion                              |            |                  |                        | 1                    |                 | 1                                           |
| <b>Résultats reconnus directement en capitaux propres</b>       |            | <b>131</b>       |                        | <b>1</b>             |                 | <b>132</b>                                  |
| Résultat net                                                    |            |                  | 1 666                  |                      |                 | 1 666                                       |
| <b>Produits et charges comptabilisés au titre de la période</b> |            | <b>131</b>       | <b>1 666</b>           | <b>1</b>             |                 | <b>1 798</b>                                |
| Affectation du résultat antérieur                               |            | (3 219)          | 3 219                  |                      |                 |                                             |
| Opérations sur titres auto détenus                              |            | (28)             |                        |                      | 35              | 7                                           |
| <b>Capitaux propres au 31/12/2011</b>                           | <b>244</b> | <b>(2 425)</b>   | <b>1 666</b>           | <b>(88)</b>          | <b>(89)</b>     | <b>(691)</b>                                |



### 20.3.5.2 Méthodes comptables significatives

#### a) Référentiel comptable

En application du règlement européen CE n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 relatif à l'utilisation des normes comptables internationales, les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2011 ont été établis conformément au référentiel IFRS tel que publié par l'IASB et adopté dans l'Union européenne à cette même date. Par ailleurs ces états financiers ont également été préparés conformément aux normes IFRS émises par l'IASB (International Accounting Standards Boards). Ils sont arrêtés sur la base des comptes individuels de chaque entité constituant le Groupe et retraités pour être en conformité avec les principes comptables qu'il a retenus. Ils ont été établis selon la convention du coût historique à l'exception des actifs financiers disponibles à la vente. Sauf indication contraire, ces normes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission européenne, à l'adresse suivante : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_fr.htm#adopted-commission](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission).

La préparation des états financiers conformément aux IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables.

Les méthodes comptables sont cohérentes avec celles appliquées lors de l'exercice précédent, à l'exception des points suivants :

#### **Nouvelles normes, amendements de normes et interprétations de normes en vigueur au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2011**

- Procédure d'Amélioration des normes IFRS publiée en mai 2010.
- Amendement d'IAS 24, Information relative aux parties liées qui précise les informations à fournir au titre des engagements futurs liés à un événement particulier et relatif aux parties liées.
- Amendement d'IAS 32, Instruments financiers :
- Présentation, relatif au classement des droits de souscription émis qui sont libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de l'émetteur.
- Amendement de l'interprétation IFRIC 14, IAS 19, Plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, exigences de financement minimal et leur interaction : Paiements d'avance d'exigences de financement minimal.
- L'amendement de la norme IAS 1 « présentation des états financiers » adoptée par l'IASB mais non encore adopté par l'Union Européenne au 31 décembre 2011 n'a pas donné lieu à une application anticipée.

Aucun de ces textes n'a d'impact sur les comptes consolidés du Groupe.

#### **Normes et interprétations non encore entrées en vigueur et qui n'ont pas été adoptées par anticipation par le Groupe**

- L'amendement suivant, adopté par l'IASB ou l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) ainsi que par l'Union Européenne au 31 décembre 2011 n'a pas donné lieu à une application anticipée :

- Amendement IFRS 7 Instruments financiers : informations à fournir en annexes - Transfert d'actifs. Cet amendement complète les informations à fournir en annexes au titre des transferts d'actifs financiers, tels que des opérations de titrisation ou de cessions de créances.

Sauf indication contraire, le Groupe prévoit d'adopter les textes lorsqu'ils deviendront applicables et n'anticipe aucun impact significatif dans ses états financiers.

## b) Principes de consolidation

### **Filiales consolidées**

Les filiales sont des entreprises contrôlées par le Groupe ESR. Le contrôle existe lorsque le Groupe ESR détient le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir des avantages des activités de celle-ci.

Le contrôle est généralement présumé exister si le Groupe ESR détient plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise contrôlée. Les états financiers des filiales significatives sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister.

### **Entreprises associées**

Les entreprises associées sont celles dans lesquelles le Groupe ESR est en mesure d'exercer une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, mais dont il n'a pas le contrôle.

L'influence notable est généralement présumée exister si le Groupe ESR détient au moins 20 % des droits de vote de l'entreprise associée.

Les entreprises associées sont comptabilisées dans le bilan consolidé selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la participation du Groupe ESR dans l'entreprise associée est comptabilisée au bilan pour un montant égal à la part du Groupe dans l'actif net de l'entreprise associée.

Les états financiers des entreprises associées sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date où l'influence notable est constatée jusqu'à la date où l'influence notable cesse.

### **Transactions internes au groupe (éliminées dans les états financiers)**

Les soldes bilanciels et les transactions intra-groupes ainsi que les profits latents résultant de transactions intra-groupe sont éliminés. Les pertes latentes résultant de transactions intra-groupe ne sont éliminées qu'après vérification effective de l'absence de perte de valeur.

Les gains latents découlant des transactions avec les entreprises associées et les entités sous contrôle conjoint sont éliminés à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entité.

## c) Continuité d'exploitation

La société ESR SA est la société mère du groupe ESR (« le Groupe »).

La continuité d'exploitation de la société est liée à celle du Groupe dans son ensemble.

Depuis quelques années, la situation de trésorerie du Groupe est tendue.

Le financement des besoins de trésorerie d'exploitation s'effectue quasi-exclusivement par le factoring des créances clients.

La société a en outre obtenu un étalement de certaines de ses dettes.

### **Remboursement des dettes différées**

Le Groupe a obtenu auprès de la CCSF, en juillet 2010, un premier étalement de dettes fiscales et sociales pour un montant de 3,5 M€. Le solde de ladette s'élevait à 2,6 M€ au 31 décembre 2010.

De nouvelles difficultés de trésorerie identifiées début 2011 ont conduit la Direction à solliciter un nouvel étalement de charges fiscales et sociales pour un montant total de 4.5 M€ à l'échelle du Groupe, portant le passif fiscal et social gelé à un montant de 7,1 M€ (fin avril 2011).

L'échéancier, renouvelé de manière trimestriel par la CCSF, a été respecté sur 2011 et le montant restant dû s'élève à 4,5 M€ au 31 décembre 2011.

Entre le 1er janvier et la date d'arrêté des comptes, le groupe a remboursé, à la CCSF, au rythme de 150 K€ par mois, les dettes fiscales et sociales différées. A la date d'arrêté des comptes (29 juin 2012), le montant de la dette CCSF est de 3,7 M€ (versus 45 M€ au 31 décembre 2011).

La société est en attente de la confirmation par la CCSF du plan de remboursement à prévoir pour le futur. Ce plan devrait être poursuivi sur des bases sensiblement équivalentes.

Par ailleurs, dans le cadre d'accords formels conclus avec les organismes concernés, les cotisations de retraite et de mutuelle et de prévoyance dues au titre des 3èmes et 4èmes trimestres 2011, ont été remboursées à raison de 216 K€ par mois. La fin du remboursement interviendra en juillet 2012. La dette, compte tenu des dates d'exigibilité, était de 675 K€ au 31 décembre 2011, de 1 162 K€ fin janvier et s'élève à 216 K€ fin juin 2012.

A la date d'arrêté des comptes (29 juin 2012), le montant total de la dette résiduelle cumulée s'élève à 3,9 M€ (versus 5,2 M€ au 31 décembre 2011).

### **Opération de rapprochement envisagée**

ESR et OSIATIS vont annoncer le 29 juin 2012, entrer en négociation exclusive en vue du rapprochement des deux groupes. Dans le cadre de cette opération, un apport en capital effectué par OSIATIS, doit permettre à ESR, de lever les incertitudes pesant sur sa continuité d'exploitation.

#### d) Hypothèses et utilisation d'estimation

Les comptes consolidés sont établis en réalisant un certain nombre d'estimations et en prenant position sur des hypothèses qui peuvent avoir une incidence sur les actifs et passifs et sur les produits et charges inscrits au bilan consolidé et au compte de résultat consolidé à la date de clôture.

Ces estimations sont faites par la direction sur la base de la continuité d'exploitation en fonction d'informations disponibles à la date d'arrêté des comptes. Elles peuvent évoluer en fonction d'évènements ou informations nouveaux pouvant remettre en cause les circonstances dans lesquelles elles ont été élaborées. Les résultats réels peuvent donc être différents de ceux attendus.

Elles concernent principalement la comptabilisation d'impôts différés actifs, les tests de valeur sur les actifs et les provisions courantes et non courantes.

Les estimations comptables retenues par la direction et concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2011 ont été réalisées dans ce contexte très particulier et très volatil, notamment en ce qui concerne les tests d'impairment réalisés sur les écarts d'acquisition (cf. paragraphe 20.3.5.7).

#### e) Information sectorielle

Un secteur d'activité est une composante distincte d'une entité engagée dans la production de produits ou services liés et exposée à des risques et à une rentabilité différents de ceux des autres secteurs d'activité.

Un secteur géographique est une composante distincte d'une entité engagée dans la fourniture de produits ou services dans un environnement économique particulier et exposée à des risques et à une rentabilité différents des autres secteurs d'activité opérant dans d'autres environnements économiques.

Le Groupe opère sur un seul secteur d'activité et les risques de taux de rentabilité sont homogènes quels que soient les produits et services qu'elle offre.

La structure d'organisation interne et de gestion du Groupe ainsi que son système d'information financière interne sont établis selon ce seul secteur d'activité, considéré comme le premier niveau d'information sectorielle.

f) Méthodes de conversion

#### **Transactions libellées en devises étrangères**

Les transactions en devises étrangères sont converties en euros en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères à la date de clôture sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisées en produits ou en charges.

Les actifs et passifs non monétaires évalués au coût et libellés en devises étrangères sont enregistrés et conservés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs non monétaires évalués à la juste valeur et libellés en monnaie étrangère sont convertis en utilisant le cours de change à la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

#### **Etats financiers libellés en devises**

Les actifs et passifs des sociétés intégrées au périmètre et exprimés en devises étrangères, sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de clôture des comptes. Cette conversion s'applique à l'ensemble des éléments bilanciaux y compris les goodwill et les ajustements de juste valeur.

Les produits et les charges de ces sociétés sont convertis en euros au cours de change moyen de l'année. Ce cours moyen est une valeur approchée du cours à la date de transaction en l'absence de fluctuations significatives.

Les écarts de conversion qui en découlent sont comptabilisés directement comme une composante distincte des capitaux propres.

g) Regroupement d'entreprises - Goodwill

Les regroupements d'entreprises étaient jusqu'au 31/12/2009 comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 – Regroupement d'entreprises.

Tous les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition. Toute différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs éventuels est enregistrée en tant que goodwill à l'actif du bilan.

Les intérêts minoritaires sont comptabilisés au prorata de leur détention dans la juste valeur des actifs nets acquis.

Le goodwill est évalué à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur. Le goodwill est affecté à des unités génératrices de trésorerie et n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation annuel et chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur.

Un goodwill négatif est comptabilisé en produit lorsqu'il ne peut pas être affecté à des charges ou pertes futures identifiables.

En cas de cession d'une entreprise, le goodwill attribué à la filiale est inclus dans la détermination du résultat de cession.

Les regroupements d'entreprises à compter du 01/01/2010 sont comptabilisés conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 Révisée – Regroupement d'entreprises (phase 2).

Aucun regroupement d'entreprise n'a eu lieu, depuis cette date, au sein du groupe ESR.

#### h) Instruments financiers dérivés

Le Groupe n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques (change ou taux d'intérêts) résultant de ses activités opérationnelles, financières ou d'investissement.

#### i) Couverture

Le Groupe n'a pas mis en place d'instrument de couverture.

Cette observation est applicable à la couverture de flux de trésorerie, à la couverture d'éléments monétaires et à la couverture d'investissements nets dans une activité à l'étranger.

#### j) Immobilisations incorporelles

Conformément aux critères de la norme IAS 38 – Immobilisations incorporelles, seuls les éléments dont le coût peut être estimé de façon fiable et par lesquels il est probable que des avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations incorporelles.

Elles sont essentiellement composées de logiciels (immobilisations à durée de vie finie) qui sont amortis sur la durée d'utilité comprise en fonction de la typologie des logiciels entre 3 et 5 ans de façon linéaire et des frais de développement dès lors qu'ils remplissent l'ensemble des conditions définies par la norme IAS 38.

Les frais de développement pouvant être activés sont représentatifs des coûts qui sont encourus à partir de la date à laquelle l'immobilisation satisfait pour la première fois à tous les critères de comptabilisation présentés ci-dessous :

- La faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou en vente,
- L'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre,
- La capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle,
- La façon dont l'immobilisation générera des avantages économiques futurs probables,
- La disponibilité actuelle ou future des ressources nécessaire pour réaliser le projet,

- La capacité à mesurer de manière fiable les dépenses liées à cet actif.

Toutes les dépenses pouvant être directement attribuées ou affectées sur une base raisonnable, cohérente et permanente, à la création, la production et la préparation de l'actif en vue de l'utilisation envisagée sont immobilisées. En sont exclus les coûts de vente, coûts administratifs et frais généraux affectés indirectement par un coefficient. Elles sont amorties sur la durée d'utilité.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées selon la méthode du coût amorti (coût historique à la date de comptabilisation initiale majoré des dépenses ultérieures amortissables et diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées).

#### k) Immobilisations corporelles

##### **Principes d'évaluations (initiales et ultérieures)**

Conformément aux critères d'IAS 16, sont enregistrés en immobilisations corporelles les biens détenus soit pour être utilisés dans la production ou la fourniture de biens et services, soit pour être loués à des tiers, soit pour être utilisés à des fins administratives. Ces biens sont inscrits à l'actif s'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables à cet actif iront au Groupe et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût historique d'acquisition minoré des amortissements cumulés et des pertes de valeur éventuelles.

Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composantes significatives ayant des durées d'utilités différentes, ces dernières sont comptabilisées séparément. Les dépenses relatives au remplacement ou renouvellement d'une composante d'immobilisation corporelle sont comptabilisées comme un actif distinct, et l'actif remplacé est éliminé.

Les coûts d'entretiens et de réparations sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les autres dépenses ultérieures relatives à une immobilisation corporelle sont comptabilisées à l'actif lorsqu'elles augmentent les avantages économiques futurs de l'actif au-dessus de son niveau de performance défini à l'origine. Toutes les autres dépenses ultérieures sont comptabilisées directement en charges dès qu'encourues.

##### **Contrats de location**

Les contrats de location pour lesquels une partie significative des risques et avantages inhérents à la propriété sont effectivement conservés par le bailleur sont classés en contrat de location simple. Les paiements effectués au regard des contrats de cette nature sont comptabilisés en charges de la période dans le compte de résultat.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement lorsqu'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents y afférent. Ces contrats de location-financement sont alors comptabilisés au plus bas de la juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les paiements effectués au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir le taux d'intérêt effectif (périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque période).

##### **Amortissements**

L'amortissement est apprécié sur une base linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée de l'immobilisation corporelle ou du composant concerné.

Les principales durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Installations et agencements divers 5 à 10 ans

Matériel de transport, Matériel de bureau, informatique & Mobilier 3 à 10 ans

Concernant les contrats de location, lorsqu'il n'existe pas de certitude raisonnable que le preneur devienne propriétaire de l'actif à la fin du contrat, l'actif est amorti sur la durée la plus courte entre la durée du contrat de location et sa durée d'utilité.

Les durées d'utilité, les modes d'amortissement et les valeurs résiduelles sont reconsidérés à chaque clôture.

#### l) Dépréciation des actifs

Le goodwill, les immobilisations à durée indéterminée ou les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service, font l'objet d'une estimation systématique à la clôture de chaque exercice ou à chaque survenance d'indice de perte de valeur.

Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat.

Au 31 décembre 2011, aucune dépréciation n'est apparue nécessaire.

#### **Valeur recouvrable**

La valeur recouvrable d'un actif isolé, c'est-à-dire qui ne génère pas d'entrées de trésorerie indépendantes de celles d'autres actifs, est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est basée sur l'actualisation de flux de trésorerie futurs en fonction d'un taux d'actualisation après impôts reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques.

#### **Pertes de valeur**

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie (au groupe d'unités), puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité (du groupe d'unité) au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité (du groupe d'unité).

Les pertes de valeur minorent le résultat de l'exercice, au cours duquel elles sont constatées.

Hormis pour les goodwill, les pertes de valeur comptabilisées les années précédentes sont reprises, lorsque l'on constate un changement dans les estimations utilisées.

La valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur n'excède jamais la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette d'amortissement ou de dépréciation) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

#### m) Clients et autres débiteurs

Les créances clients et autres créances commerciales sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins

les provisions pour dépréciation.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée s'il existe une indication objective démontrant que le Groupe n'est pas en mesure de recouvrer l'ensemble des sommes initialement prévues par les termes de la créance. Le montant de la provision pour dépréciation est égal à la différence entre la valeur comptable et la juste valeur des flux de trésorerie futurs actualisés.

n) Trésorerie et équivalents

Conformément à la norme IAS 7, la trésorerie et équivalents de trésorerie figurant dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, comprend la trésorerie (fonds en caisse et dépôts à vue) ainsi que les équivalents de trésorerie (placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur et sans restriction d'utilisation).

Les placements dans des actions cotées, les placements dont l'échéance initiale est à plus de trois mois sans possibilité de sortie anticipée ainsi que les comptes bancaires faisant l'objet de restrictions (comptes bloqués) sont exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie du tableau des flux de trésorerie.

Les découverts bancaires, étant assimilés à un financement, sont également exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. Le montant figurant à l'actif du bilan dans le poste « trésorerie et équivalent de trésorerie » correspond à la trésorerie et équivalents de trésorerie tels que définis ci-dessus. La trésorerie nette figurant dans le tableau des flux de trésorerie comprend la trésorerie et équivalents de trésorerie diminuée de la dette factor et des découverts bancaires.

o) Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants incluent les éléments suivants :

**Titres de sociétés non consolidées**

Le Groupe détient des participations dans des sociétés sans exercer d'influence notable ou de contrôle. Les titres de participation dans les sociétés non consolidées sont analysés comme disponibles à la vente et sont donc comptabilisés à leur juste valeur. Si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût diminué des éventuelles pertes de valeur.

La comptabilisation des titres de sociétés non consolidées est la suivante :

- les variations de juste valeur des actifs sont comptabilisées en capitaux propres jusqu'à leur date de sortie ou de dépréciation,
- la dépréciation de ces actifs, en cas d'indication objective de diminution de la juste valeur (notamment baisse significative ou durable de la valeur de l'actif), est comptabilisée en résultat,
- dans le cas où des variations de juste valeur ont été comptabilisées antérieurement en capitaux propres, et s'il existe une indication objective de dépréciation de l'actif, ou en cas de cession des titres, alors la dépréciation ou la sortie des titres doit être comptabilisée en résultat financier et les mouvements antérieurement constatés en capitaux propres également repris.

**Prêts et dépôts de garantie**

Ils sont comptabilisés au coût amorti, diminué des éventuelles pertes de valeur.



p) Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs non courants destinés à être cédés sont évalués au montant le plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

q) Capitaux propres

**Actions propres**

En cas d'achat d'instruments de capitaux propres, et quels qu'en soient les motifs, le montant de la contrepartie payée et les coûts de transaction directement imputables sont enregistrés comme une variation de capitaux propres.

Les actions ainsi acquises sont donc déduites du total des capitaux propres, pour leur coût d'acquisition, et classées sous la rubrique « actions propres » jusqu'à leur annulation ou cession ultérieure.

Inversement, le résultat de la cession éventuelle des actions propres est imputé directement en capitaux propres pour l'effet net de l'impôt. La plus ou moins-value ainsi réalisée n'affecte donc pas le résultat de l'exercice.

**Dividendes**

Les dividendes ne sont comptabilisés en dettes que lorsque leur distribution a effectivement été approuvée par l'Assemblée Générale.

**Paiements fondés sur des actions**

Le programme d'options sur actions permet aux membres du personnel du Groupe d'acquérir des actions de la Société. Conformément à l'IFRS 2 – Paiements fondés sur des actions, la juste valeur des options attribuées est comptabilisée en charges de personnel en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

La juste valeur est évaluée à la date d'attribution et répartie linéairement sur la période au cours de laquelle les membres du personnel acquièrent les droits d'une manière définitive (« Vesting period »). La juste valeur des options est évaluée en tenant compte des termes et conditions des options définis au moment de leur attribution. La valorisation des options servant à l'évaluation de la charge de personnel complémentaire, a été réalisée sur la base du modèle de Black & Scholes.

Le montant comptabilisé en charges est ajusté pour refléter le nombre réel des options acquises sauf si les droits n'ont pas été acquis en raison d'un niveau de prix de l'action en dessous du seuil défini pour l'acquisition des droits.

r) Emprunts portant intérêts

Les emprunts portant intérêts sont comptabilisés à leur juste valeur diminuée des coûts de transaction y afférent. Ces emprunts restent, pour leur évaluation ultérieure, comptabilisés au coût amorti en fonction de leur taux d'intérêt effectif sur la durée de ces emprunts.

Ils font l'objet d'une répartition entre courant et non courant en fonction de leur échéance (-/+ 12 mois).

Le groupe dispose d'un contrat d'affacturage par lequel il finance tout ou partie de son poste client. Le contrat ne transfère pas la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif. En

conséquence, le groupe continue de comptabiliser l'actif financier (positionné en créances clients) en contrepartie d'une dette financière courante assimilée à un découvert bancaire.

s) Avantages du personnel

**Les régimes à cotisations définies**

Les régimes à cotisations définies sont les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi au titre desquels le Groupe ESR verse des cotisations définies à une société d'assurance ou fonds de pension externes. Les cotisations sont versées en contrepartie des services rendus par les salariés. Elles sont enregistrées en charges lorsqu'elles sont encourues au même titre, par exemple, que les traitements et salaires. Les régimes à cotisations définies, ne recèlent pas d'engagement futur pour le Groupe. Ils ne donnent donc pas lieu à constitution de provision.

**Les régimes à prestations définies**

Les régimes à prestations définies concernent les avantages postérieurs à l'emploi qui garantissent à certaines catégories de salariés des ressources complémentaires pour lesquelles le groupe ESR est engagé. Ces engagements font l'objet d'un calcul de provision, effectué en estimant le montant des avantages que les employés auront accumulés en contrepartie des services rendus.

Dans ce cas, le Groupe a l'obligation de payer les prestations convenues aux membres du personnel en activité et aux anciens membres du personnel.

Deux cas de figure peuvent se présenter :

- Le Groupe peut verser des cotisations à une entité distincte, mais devra payer des cotisations supplémentaires (ou payer des prestations non couvertes) si l'entité n'a pas suffisamment d'actifs pour honorer les avantages correspondant aux services rendus par le personnel.
- Le Groupe peut aussi assumer lui-même le versement des prestations et couvrir les avantages à servir par des actifs propres.

Le Groupe suit un régime à prestations définies. Dans ce cadre, il comptabilise ses engagements de retraite selon la méthode des unités de crédits projetées telle que requise par la norme IAS 19 - Avantages au personnel. Cette évaluation intègre des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projections de salaires futurs. L'évaluation de l'engagement a été faite par un actuaire indépendant.

Le Groupe applique la méthode du Sorie qui conduit à imputer en capitaux propres l'évolution de la provision pour indemnités de départ à la retraite due à des écarts actuariels.

La dette reconnue au bilan est la valeur actuelle de l'obligation à chaque date de clôture : la valeur actuelle désigne la valeur actualisée des paiements futurs attendus pour éteindre l'obligation résultant des services rendus au cours de l'exercice et des exercices antérieurs moins la juste valeur des actifs du régime.

t) Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe ESR a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière fiable, et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources représentative d'avantages économiques.

u) Fournisseurs et autres créditeurs

L'ensemble de ces dettes est enregistré initialement à la juste valeur puis au coût amorti.

Après leur comptabilisation initiale, le groupe ESR évalue au coût amorti tous les passifs financiers autres que ceux détenus à des fins de transactions.

v) Méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires

Les prestations du groupe sont valorisées dans les conditions suivantes :

**La régie** : prestations où la valorisation est fonction des moyens mis en œuvre. Le revenu est reconnu au fur et à mesure de la prestation et est égal au temps passé, justifié auprès du client, multiplié par un taux horaire ou journalier.

**Prestations de projets et d'infogérance** : le chiffre d'affaires lié aux prestations d'infogérance est reconnu au fur et à mesure de la prestation. Les méthodes de détermination du pourcentage d'avancement peuvent inclure à une date considérée :

- L'examen des travaux effectués
- Les services rendus rapportés au total des services à exécuter
- Les coûts encourus rapportés au total des coûts estimés

w) Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant correspond au résultat opérationnel avant prise en compte des coûts de restructuration, des pertes de valeur des actifs (y compris le goodwill), des plus ou moins-value de cession.

Le résultat opérationnel courant est le principal indicateur de performance du Groupe.

x) Résultat financier net

Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils sont acquis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les produits provenant des dividendes sont comptabilisés dans le compte de résultat dès que le Groupe acquiert le droit à percevoir les paiements, soit, dans le cas des titres cotés, à la date de détachement.

Le coût financier net comprend les intérêts à payer sur les emprunts calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, les intérêts à recevoir sur les placements, les produits provenant des autres dividendes, les profits et pertes de change et les profits et pertes sur les instruments de couverture qui sont comptabilisés dans le compte de résultat.

y) 4.2.6.2.25 Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres. Dans ce dernier cas, il est directement comptabilisé en capitaux propres.

L'impôt exigible correspond au montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéficiaire imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés sont calculés et pris en compte pour chaque entité fiscale, pour les différences

temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs comptabilisés et leur base fiscale correspondante.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôts dont l'application est attendue pour l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les actifs et passifs sont compensés par entité fiscale, sous la tutelle d'une seule et unique autorité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que lorsqu'il apparaît probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. Les actifs d'impôts ne sont généralement pas comptabilisés sur des sociétés ayant réalisé des pertes fiscales sur les derniers exercices. Ils peuvent toutefois l'être en cas de probabilité de recouvrement estimée suffisante.

#### z) Résultat par action

Le résultat par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion du nombre moyen des actions ordinaires achetées et détenues à titre d'autocontrôle.

Le résultat dilué par action est calculé en retenant l'ensemble des instruments donnant un accès différé au capital de la société consolidante, qu'ils soient émis par celle-ci ou par une de ses filiales.

La dilution est déterminée instrument par instrument, compte tenu des conditions existant à la date de clôture. Par ailleurs, le résultat net est ajusté afin d'éliminer les effets financiers nets d'impôt correspondant aux instruments dilutifs.

#### aa) Endettement net

L'endettement net correspond aux dettes financières à court terme et long terme, diminuées de la trésorerie, des placements à court terme, ainsi que des instruments dérivés lorsqu'ils se rapportent à des éléments sous-jacents inclus dans les autres dettes financières nettes.

### 20.3.5.3 Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation du groupe ESR comprend 5 sociétés au 31 décembre 2011. La liste complète et les méthodes de consolidation y afférent, sont les suivantes :

| Nom               | Pays   | Numéro de Siren | Pourcentage d'intérêts 31/12/2010 | Pourcentage d'intérêts 31/12/2011 | Pourcentage de droit de vote 31/12/2010 | Pourcentage de droit de vote 31/12/2011 | Méthode de consolidation 31/12/2010 | Méthode de consolidation 31/12/2011 |
|-------------------|--------|-----------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------------|-----------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|
| ESR               | France | 342 504 412     | Société consolidante              | Société consolidante              | Société consolidante                    | Société consolidante                    | Intégration globale                 | Intégration globale                 |
| Infodesign France | France | 414 009 357     | 100%                              | 100%                              | 100%                                    | 100%                                    | Intégration globale                 | Intégration globale                 |
| ESR Switzerland   | Suisse | N/A             | 100%                              | 100%                              | 100%                                    | 100%                                    | Intégration globale                 | Intégration globale                 |
| Servitique        | France | 349 219 708     | 100%                              | 100%                              | 100%                                    | 100%                                    | Intégration globale                 | Intégration globale                 |
| ESR Consulting    | France | 418 409 256     | 100%                              | 100%                              | 100%                                    | 100%                                    | Intégration globale                 | Intégration globale                 |

### 20.3.5.4 Faits marquants de l'exercice

Aucun évènement particulier n'est à mentionner en dehors des difficultés de trésorerie du Groupe (cf. 20.2.2.3.a continuité d'exploitation).

### 20.3.5.5 Immobilisations incorporelles – Goodwill

Au 31 décembre 2011, le tableau de variation des immobilisations incorporelles – goodwill se présente de la façon suivante :

| <i>En milliers d'euros</i>          | 31/12/2010    | Acquisitions/<br>Augmentatio | Cessions/<br>Diminutions | Reclassement | 31/12/2011    |
|-------------------------------------|---------------|------------------------------|--------------------------|--------------|---------------|
| <b>Valeurs brutes</b>               |               |                              |                          |              |               |
| Goodwill                            | 11 014        | -                            | -                        | -            | 11 014        |
| Frais de recherche et développement | 711           | 22                           | -                        | -            | 733           |
| Concessions, brevets, licences      | 43            | 0                            | -                        | -            | 43            |
| <b>Total</b>                        | <b>11 768</b> | <b>22</b>                    | <b>-</b>                 | <b>-</b>     | <b>11 790</b> |
| <b>Amortissement/Dépréciations</b>  |               |                              |                          |              |               |
| Goodwill                            | -             | -                            | -                        | -            | -             |
| Frais de recherche et développement | (710)         | (17)                         | -                        | -            | (727)         |
| Concessions, brevets, licences      | (16)          | 0                            | -                        | -            | (16)          |
| <b>Total</b>                        | <b>-726</b>   | <b>-17</b>                   | <b>-</b>                 | <b>-</b>     | <b>-743</b>   |
| <b>Valeurs nettes comptables</b>    |               |                              |                          |              |               |
| Goodwill                            | 11 014        | -                            | -                        | -            | 11 014        |
| Frais de recherche et développement | 1             | 5                            | -                        | -            | 6             |
| Concessions, brevets, licences      | 27            | 0                            | -                        | -            | 27            |
| <b>Total</b>                        | <b>11 042</b> | <b>5</b>                     | <b>-</b>                 | <b>-</b>     | <b>11 047</b> |

Au 31 décembre 2010, le tableau de variation des immobilisations incorporelles – goodwill se présentait de la façon suivante :

|                                     | 31/12/2009    | Acquisitions/<br>Augmentation | Cessions/<br>Diminutions | Reclassement | 31/12/2010    |
|-------------------------------------|---------------|-------------------------------|--------------------------|--------------|---------------|
| <b>Valeurs brutes</b>               |               |                               |                          |              |               |
| Goodwill                            | 11 014        | -                             | -                        | -            | 11 014        |
| Frais de recherche et développement | 704           | 34                            | -                        | (27)         | 711           |
| Concessions, brevets, licences      | 16            | (0)                           | -                        | 27           | 43            |
| <b>Total</b>                        | <b>11 734</b> | <b>34</b>                     | <b>-</b>                 | <b>-</b>     | <b>11 768</b> |
| <b>Amortissement/Dépréciations</b>  |               |                               |                          |              |               |
| Goodwill                            | -             | -                             | -                        | -            | -             |
| Frais de recherche et développement | (702)         | (8)                           | -                        | -            | (710)         |
| Concessions, brevets, licences      | (16)          | (0)                           | -                        | -            | (16)          |
| <b>Total</b>                        | <b>-718</b>   | <b>-8</b>                     | <b>-</b>                 | <b>-</b>     | <b>-726</b>   |
| <b>Valeurs nettes comptables</b>    |               |                               |                          |              |               |
| Goodwill                            | 11 014        | -                             | -                        | -            | 11 014        |
| Frais de recherche et développement | 2             | 26                            | -                        | (27)         | 1             |
| Concessions, brevets, licences      | -             | -                             | -                        | 27           | 27            |
| <b>Total</b>                        | <b>11 016</b> | <b>26</b>                     | <b>-</b>                 | <b>-</b>     | <b>11 042</b> |

### 20.3.5.6 Immobilisations corporelles

Au 31 décembre 2011, le tableau de variation des immobilisations corporelles se présente de la façon suivante :

| <i>En milliers d'euros</i>                                           | 31/12/2010     | Augment.    | Diminut.    | 31/12/2011     |
|----------------------------------------------------------------------|----------------|-------------|-------------|----------------|
| <b>Valeurs brutes</b>                                                |                |             |             |                |
| Installations générales, agencements, aménagements des constructions | 617            | 4           | -           | 621            |
| Matériel de bureau, mobilier et informatique                         | 910            | 54          | (40)        | 924            |
| <b>Total</b>                                                         | <b>1 527</b>   | <b>58</b>   | <b>(40)</b> | <b>1 545</b>   |
| <b>Amortissements</b>                                                |                |             |             |                |
| Installations générales, agencements, aménagements des constructions | (344)          | (44)        | -           | (388)          |
| Matériel de bureau, mobilier et informatique                         | (795)          | (52)        | 29          | (818)          |
| <b>Total</b>                                                         | <b>(1 138)</b> | <b>(97)</b> | <b>29</b>   | <b>(1 205)</b> |
| <b>Valeurs nettes</b>                                                |                |             |             |                |
| Installations générales, agencements, aménagements des constructions | 273            | (40)        | -           | 233            |
| Matériel de bureau, mobilier et informatique                         | 115            | 2           | (10)        | 106            |
| <b>Total</b>                                                         | <b>389</b>     | <b>(39)</b> | <b>(10)</b> | <b>340</b>     |

Au 31 décembre 2010, le tableau de variation des immobilisations corporelles se présentait de la façon suivante :

| <i>En milliers d'euros</i>                                           | 31/12/2009     | Augment.     | Diminut.    | 31/12/2010     |
|----------------------------------------------------------------------|----------------|--------------|-------------|----------------|
| <b>Valeurs brutes</b>                                                |                |              |             |                |
| Installations générales, agencements, aménagements des constructions | 611            | 6            | -           | 617            |
| Matériel de bureau, mobilier et informatique                         | 929            | 19           | (38)        | 910            |
| <b>Total</b>                                                         | <b>1 540</b>   | <b>25</b>    | <b>(38)</b> | <b>1 527</b>   |
| <b>Amortissements</b>                                                |                |              |             |                |
| Installations générales, agencements, aménagements des constructions | (284)          | (59)         | -           | (343)          |
| Matériel de bureau, mobilier et informatique                         | (756)          | (54)         | 15          | (795)          |
| <b>Total</b>                                                         | <b>(1 041)</b> | <b>(113)</b> | <b>15</b>   | <b>(1 138)</b> |
| <b>Valeurs nettes</b>                                                |                |              |             |                |
| Installations générales, agencements, aménagements des constructions | 327            | (53)         | -           | 274            |
| Matériel de bureau, mobilier et informatique                         | 172            | (35)         | (22)        | 115            |
| <b>Total</b>                                                         | <b>500</b>     | <b>(88)</b>  | <b>(22)</b> | <b>389</b>     |

### 20.3.5.7 Tests de perte de valeur

Le groupe pratique annuellement des tests de valeur.

La société opère sur un seul secteur d'activité et les risques sont homogènes sur l'ensemble des produits et services qu'elle offre. Aussi le groupe ESR correspond à une seule unité génératrice de trésorerie.

La valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie a été déterminée en utilisant la valeur d'utilité. Pour déterminer la valeur d'utilité, le groupe a projeté les flux futurs de trésorerie qu'il s'attend à obtenir de l'unité génératrice de trésorerie. Cette projection est basée sur des budgets financiers couvrant une période de cinq années (2012, 2013, 2014, 2015 et 2016). Les flux futurs de trésorerie au-delà de cinq ans sont extrapolés en tenant compte d'un taux de croissance à perpétuité (voir ci-dessous). Les flux futurs de trésorerie sont actualisés par le coût moyen pondéré du capital de la société.

Les principales hypothèses retenues pour le budget de l'année 2012 sont :

- Activité : un chiffre d'affaires de 62 200 K€
- Taux inter contrat : environ 7,1 % sur l'année 2012
- Niveau d'EBIT : environ 1,40 %

L'utilisation de ces flux futurs aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en appliquant des taux avant impôt à des flux de trésorerie non fiscalisés, comme demandé par IAS 36.

Le taux de croissance à l'infini est de 1,75%.

Le taux d'actualisation utilisé correspond au coût moyen pondéré du capital observable sur le secteur. Ce taux s'élève à 9,50 %, en 2010 il s'élevait à 10,19 %.

Les actifs testés correspondent aux capitaux employés du groupe ESR et se décomposent ainsi :

- Actifs courants et non courants, à l'exception de la trésorerie.
- Des passifs courants à l'exception des emprunts portant intérêts et de la part à plus d'un an du passif social et fiscal d'ESR S.A. étalé dans le cadre du premier CODECHEF.

La valeur d'utilité de l'UGT étant supérieure à la valeur comptable des actifs testés, aucune provision pour dépréciation n'est à constater au 31 décembre 2011.

A noter que la variation de 1 point du taux d'actualisation serait sans incidence sur la valeur de l'Unité Génératrice de Trésorerie.

La baisse de 1 point du taux de croissance perpétuel ou une baisse de 1 point du taux de marge (EBITDA / CA) serait également sans incidence sur cette valeur.

#### *20.3.5.8 Autres actifs non courants*

Au 31 décembre 2011, le groupe détient 2 216 titres de la société Phenix Energy soit une détention de 0,369 % et la totalité de ces actifs ont été dépréciés dans les comptes. Ces titres sont classés dans la catégorie des instruments financiers « disponible à la vente ». La variation de la perte de valeur est comptabilisée en capitaux propres.

| <i>En milliers d'euros</i>         | 31/12/2011   |              | 31/12/2010   |              |
|------------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
|                                    | Valeur brute | Dépréciation | Valeur nette | Valeur nette |
| Titres non consolidés              | 25           | (25)         | (0)          | -            |
| Autres Immobilisations financières | 90           | -            | 90           | 134          |
| SICAV nanties                      | 209          | -            | 209          | 279          |
| <b>TOTAL</b>                       | <b>324</b>   | <b>(25)</b>  | <b>299</b>   | <b>412</b>   |

#### 20.3.5.9 Clients et autres débiteurs

| <i>Valeurs brutes en milliers d'euros</i> | 31/12/2011    | 31/12/2010    |
|-------------------------------------------|---------------|---------------|
| Clients et comptes rattachés              | 16 399        | 14 881        |
| Créances sociales                         | 90            | 152           |
| Créances fiscales (hors impôts courant)   | 1 888         | 1 679         |
| Autres créances                           | 128           | 211           |
| Charges constatées d'avance               | 372           | 409           |
| <b>Total</b>                              | <b>18 877</b> | <b>17 332</b> |

Les créances ne portent pas intérêt et sont en général payable de 30 à 90 jours. Elles n'ont pas à être actualisées.

#### 20.3.5.10 Trésorerie et équivalents de trésorerie

|                                                                            | 31/12/2011     | 31/12/2010     |
|----------------------------------------------------------------------------|----------------|----------------|
| <b>Détail de la trésorerie</b>                                             |                |                |
| Disponibilités                                                             | 1 650          | 296            |
| Concours bancaires courants                                                | (7)            | (11)           |
| Dettes factor                                                              | (9 166)        | (9 992)        |
| <b>Trésorerie ou équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice</b> | <b>(7 523)</b> | <b>(9 707)</b> |
| Disponibilités                                                             | 1 693          | 1 650          |
| Concours bancaires courants                                                | (6)            | (7)            |
| Dettes factor                                                              | (8 458)        | (9 166)        |
| Trésorerie liée aux activités abandonnées                                  |                |                |
| <b>Trésorerie ou équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice</b>  | <b>(6 771)</b> | <b>(7 523)</b> |

#### 20.3.5.11 Capitaux émis et réserves

##### Capital social et prime d'émission

Au 31/12/2011, le capital est composé de 4 874 542 actions ordinaires, entièrement libérées et représentant 243 727,10 euros.



| <i>En milliers d'euros</i> | 31/12/2011 | 31/12/2010 |
|----------------------------|------------|------------|
| Capital                    | 244        | 244        |
| <b>TOTAL</b>               | <b>244</b> | <b>244</b> |

### Actions propres

#### Écarts de conversion

La variation des écarts de conversion correspond principalement à la fluctuation des cours des devises entre le 31 décembre 2010 et le 31 décembre 2011.

#### Plan d'attribution d'actions et de souscription d'actions

Aucun plan n'est en vigueur au 31 décembre 2011. Les plans non expirés au 31 décembre 2011 sont éteints suite au départ des salariés concernés.

|                   | 31/12/2010     | Variations      | 31/12/2011    |
|-------------------|----------------|-----------------|---------------|
| Nombre de titres  | 98 511         | 1 674           | 100 185       |
| Valeur (en euros) | 123 652        | -34 796         | 88 856        |
| <b>TOTAL</b>      | <b>123 652</b> | <b>(34 796)</b> | <b>88 856</b> |

#### 20.3.5.12 Résultat par action

#### Le résultat par action est le suivant :

Pour le calcul du résultat par action, les actions propres détenues par le groupe sont retranchées du nombre d'actions en circulation.

Le résultat dilué par action est égal au résultat par action. En effet, compte tenu du cours moyen du titre ESR en 2010 et 2011, aucune option d'achat des plans de stock-options n'est dans la monnaie sur les 2 derniers exercices.

| <i>En milliers d'euros</i>                                                                        | 31/12/2011  | 31/12/2010    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|---------------|
| Résultat net attribuable à la société mère pour la période<br>(en milliers d'euros)               | 1 666       | (3 220)       |
| Résultat net pris en compte pour la détermination du résultat par action<br>(en milliers d'euros) | 1 666       | (3 220)       |
| Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation                                               | 4 846 698   | 4 786 203     |
| <b>Résultat en euros par action</b>                                                               | <b>0,34</b> | <b>(0,67)</b> |

### 20.3.5.13 Emprunts portant intérêts

| <i>En milliers d'euros</i>                 | 31/12/2010   | Augmentation | Diminution   | 31/12/2011   |
|--------------------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| <b>NON COURANT</b>                         | -            | -            | -            | -            |
| Découvert bancaire                         | 7            |              | (1)          | 6            |
| Dette liée à la participation des salariés | 57           |              | (0)          | 57           |
| Intérêts courus non échus                  | 19           |              | (0)          | 19           |
| Dettes factoring                           | 9 166        |              | (708)        | 8 458        |
| Dettes financières diverses                | 0            |              | (0)          | -            |
| <b>COURANT</b>                             | <b>9 249</b> | <b>0</b>     | <b>(709)</b> | <b>8 540</b> |
| <b>Total</b>                               | <b>9 249</b> | <b>0</b>     | <b>(709)</b> | <b>8 540</b> |

Tous les emprunts sont libellés en euros et ont une échéance inférieure à douze mois.

#### Détail par nature de taux

- Dettes à long terme

Au 31/12/2011, le groupe ESR n'a pas de dettes à long terme.

- Instruments de couverture

En l'absence de dettes à long terme, le groupe n'a pas mis en place des produits dérivés de taux pour couvrir le risque de taux.

### 20.3.5.14 Provisions pour pensions et avantages assimilés

#### Introduction

Selon les réglementations et usages en vigueur dans chacun des pays concernés, des avantages complémentaires peuvent être accordés au personnel. Lorsque ces avantages sont susceptibles de donner lieu à prestation future pour le Groupe, une provision est calculée selon une méthode d'évaluation actuarielle. Le Groupe fait appel à un actuair indépendant pour évaluer ces engagements.

La plupart des sociétés comprises dans le périmètre du groupe ESR correspondent à des entités françaises.

Les provisions comptabilisées dans les comptes correspondent aux indemnités de départs à la retraite.

Le Groupe n'a externalisé aucun actif financier afin de couvrir ces engagements. Aussi la valeur de la provision pour pensions correspond à la valeur de l'engagement.

Le Groupe comptabilise les pertes et gains actuariels en capitaux propres.

## Information financière

| <i>En milliers d'euros</i>                                                            | 2011          | 2010          |
|---------------------------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|
| <b>Provisions renseignées au bilan</b>                                                |               |               |
| <b>Montant du passif net au début de l'exercice</b>                                   | <b>1 174</b>  | <b>1 140</b>  |
| Coût des services rendus au cours de l'exercice                                       | 135           | 138           |
| Coût financier                                                                        | 52            | 62            |
| Ecarts actuariels comptabilisés en capitaux propres                                   | -131          | -149          |
| Mouvement de périmètre                                                                |               |               |
| Prestations versées                                                                   | 0             | -18           |
| <b>Montant du passif net en fin d'exercice</b>                                        | <b>1 230</b>  | <b>1 174</b>  |
| <b>Montant reconnu au compte de résultat (opérationnel et financier)</b>              |               |               |
| Coût des services rendus au cours de l'exercice                                       | 135           | 138           |
| Charge d'intérêt                                                                      | 52            | 62            |
| <b>Montant inscrit au compte de résultat</b>                                          | <b>187</b>    | <b>200</b>    |
| Montant reconnu en dotation aux amortissements et provisions à caractère opérationnel | 187           | 200           |
| Montant reconnu en autres produits et charges financiers                              |               |               |
| <b>Montant inscrit au compte de résultat</b>                                          | <b>187</b>    | <b>200</b>    |
| <b>Hypothèses actuarielles principales (en %)</b>                                     |               |               |
| Taux d'actualisation                                                                  | <b>4,25%</b>  | <b>4,50%</b>  |
| Taux d'augmentation des salaires (moyenne)                                            | <b>2,00%</b>  | <b>2,00%</b>  |
| Taux de turnover                                                                      | <b>17,16%</b> | <b>17,16%</b> |

L'écart actuariel constaté est dû à un effet d'expérience lié aux variations du taux de turnover.

| <i>en milliers d'euros</i>                               | 2011         | 2010         |
|----------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| <b>Analyse des écarts actuariels sur les engagements</b> |              |              |
| (Gains) / Pertes générées sur l'exercice                 | <b>(131)</b> | <b>(149)</b> |
| (Gains) / Pertes sur modifications de plan               |              |              |
| Taux d'actualisation                                     | -            | -            |
| Hausse des salaires                                      | -            | -            |
| Mortalité                                                | -            | -            |
| Rotation des effectifs                                   | (131)        | (149)        |
| Autres                                                   | -            | -            |
| <b>Total (Gains)/Pertes modifications hypothèses</b>     | <b>(131)</b> | <b>(149)</b> |
| (Gains) / Pertes ajust. expérience                       | (131)        | (149)        |

### 20.3.5.15 Autres provisions

Les provisions pour litiges couvrent des risques de litiges salariaux identifiés à la clôture de l'exercice. Ces risques sont valorisés au regard des demandes et des affaires similaires en lien avec les conseils de la société.

| <i>En milliers d'euros</i>    | 31/12/2010   | Dotations  | Reprises<br>utilisées | Reprises<br>non<br>utilisées | Reclasse-<br>ment | 31/12/2011   |
|-------------------------------|--------------|------------|-----------------------|------------------------------|-------------------|--------------|
| Provision pour litiges        |              |            |                       |                              |                   | -            |
| Provision pour autres risques |              |            |                       |                              |                   | -            |
| <b>Total non courant</b>      |              |            |                       |                              |                   | -            |
| Provisions pour litiges       | 1 995        | 446        | (761)                 | (570)                        | (41)              | 1 068        |
| Provision pour autres risques |              |            | (27)                  |                              | 41                | 14           |
| <b>Total courant</b>          | 1 995        | 446        | (788)                 | (570)                        | 0                 | 1 082        |
| <b>TOTAL</b>                  | <b>1 995</b> | <b>446</b> | <b>(788)</b>          | <b>(570)</b>                 | <b>0</b>          | <b>1 082</b> |

#### 20.3.5.16 Autres dettes et comptes de régularisation (courants et non courants)

| <i>En milliers d'euros</i>                       | 31/12/2011    | 31/12/2010    |
|--------------------------------------------------|---------------|---------------|
| Dettes fiscales et sociales (hors impôt courant) | 19 600        | 17 789        |
| Autres dettes                                    | 357           | 903           |
| Produits constatés d'avance                      | 800           | 704           |
| <b>TOTAL</b>                                     | <b>20 757</b> | <b>19 396</b> |

Dans les dettes fiscales et sociales 2 756 K€ sont relatifs à du passif non courant. Ce montant correspond à la part à plus d'un an du plan d'étalement.

#### 20.3.5.17 Charges de personnel

| <i>En milliers d'euros</i>                                        | 31/12/2011    | 31/12/2010    |
|-------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|
| Salaires et traitements                                           | 37 052        | 36 344        |
| Charges sociales (dont régimes de pension à cotisations définies) | 15 410        | 15 341        |
| <b>TOTAL</b>                                                      | <b>52 462</b> | <b>51 684</b> |

#### 20.3.5.18 Autres produits et charges d'exploitation

| <i>En milliers d'euros</i>                            | 31/12/2011   | 31/12/2010   |
|-------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| Sous traitance opérationnelle et achats sur affaires  | 2 193        | 1 946        |
| Coût de l'informatique et autres moyens (dont loyers) | 2 009        | 2 049        |
| Publicité et relations publiques                      | 141          | 117          |
| Commissions et honoraires                             | 933          | 1 338        |
| Déplacements missions et réception                    | 1 505        | 1 809        |
| Divers                                                | 542          | 869          |
| <b>TOTAL</b>                                          | <b>7 325</b> | <b>8 128</b> |

#### 20.3.5.19 Autres produits et charges opérationnels

| <i>En milliers d'euros</i>     | 31/12/2011   | 31/12/2010   |
|--------------------------------|--------------|--------------|
| Autres charges opérationnelles | (136)        | (828)        |
| <b>TOTAL</b>                   | <b>(136)</b> | <b>(828)</b> |

Ce montant correspond à la comptabilisation de pénalité de TVA.

#### 20.3.5.20 Résultat financier net

| <i>En milliers d'euros</i>                      | 31/12/2011   | 31/12/2010   |
|-------------------------------------------------|--------------|--------------|
| Produits d'intérêts d'emprunts et de découverts |              |              |
| Charges d'intérêts d'emprunts et de découverts  | (263)        | (239)        |
| <b>Coût de l'endettement financier net</b>      | <b>(263)</b> | <b>(239)</b> |
| Dépréciation des actifs disponibles à la vente  | -            | -            |
| Effets de l'actualisation                       | -            | -            |
| Autres                                          | 16           | -            |
| <b>Autres produits et charges financiers</b>    | <b>16</b>    | <b>-</b>     |
| <b>TOTAL RESULTAT FINANCIER NET</b>             | <b>(247)</b> | <b>(239)</b> |

#### 20.3.5.21 Impôts sur les résultats

##### Charge d'impôts

La charge d'impôts pour les exercices clos 2010 et 2011 est principalement composée comme suit :

|                 | 31/12/2011  | 31/12/2010 |
|-----------------|-------------|------------|
| Impôt exigible  | (46)        | (2)        |
| Impôts différés | -           |            |
| <b>Total</b>    | <b>(46)</b> | <b>(2)</b> |

Le rapprochement entre la charge d'impôt et le résultat avant impôt s'analyse comme suit :

| <i>En milliers d'euros</i>                                                                         | 31/12/2011   |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| <b>Résultat avant impôt</b>                                                                        | <b>1 712</b> |
| Taux d'imposition normal applicable en France (%)                                                  | 33,33%       |
| <b>Charge d'impôt théorique</b>                                                                    | <b>(571)</b> |
| Incidence des :                                                                                    |              |
| - Economies d'impôts résultant de l'utilisation de déficits fiscaux reportables antérieurement non | 507          |
| - Non activation des pertes fiscales générées sur l'exercice et autres différences temporelles     | (200)        |
| - Crédit impôt recherche                                                                           | -            |
| - Différences permanentes                                                                          | 218          |
| <b>Charge d'impôt effectivement constaté</b>                                                       | <b>(46)</b>  |
| <b>Taux d'impôt effectif (%)</b>                                                                   | <b>NA</b>    |

Les impôts différés actifs et passifs peuvent être détaillés ainsi :

| En milliers d'euros                        | Actifs     |            | Passifs    |            | Net        |                 |                 |            |
|--------------------------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|-----------------|-----------------|------------|
|                                            | 31/12/2011 | 31/12/2010 | 31/12/2011 | 31/12/2010 | 31/12/2010 | Impact réserves | Impact résultat | 31/12/2011 |
| Organic                                    | 38         | 35         |            |            | 35         |                 | 2               | 38         |
| Provision indemnités de départ en retraite | 406        | 387        |            |            | 387        |                 | 19              | 406        |
| Activation déficit reportable              | 3 334      | 3 334      |            |            | 3 334      |                 |                 | 3 334      |
| Limitation des IDA                         | -3 149     | -3 128     |            |            | -3 128     |                 | -21             | -3 149     |
| <b>IMPÔTS DIFFÉRÉS CALCULÉS</b>            | <b>629</b> | <b>629</b> |            |            | <b>629</b> |                 | <b>0</b>        | <b>629</b> |
| Provision sur actions propres              | (16)       | (16)       |            |            | (16)       |                 |                 | (16)       |
| <b>IMPÔTS DIFFÉRÉS APRES COMPENSATION</b>  | <b>613</b> | <b>613</b> |            |            | <b>613</b> |                 | <b>0</b>        | <b>613</b> |

Les actifs d'impôts différés sur report déficitaires et différences temporelles ont été reconnus à hauteur du montant estimé recouvrable à horizon de deux ans selon le business plan établi par la Direction. Cependant, compte tenu des difficultés de la société à consommer ses déficits reportables par le passé, la Direction a décidé, et par prudence, de maintenir le montant tel qu'il figurait au bilan depuis l'exercice 2009, soit 613 K€.

#### 20.3.5.22 Résultat des activités abandonnées

Néant.

#### 20.3.5.23 Transactions avec les parties liées

Les rémunérations et avantages en nature du Président et des membres du comité exécutif se sont élevées à 325 K€.

#### 20.3.5.24 Instruments financiers dérivés

Le Groupe n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour gérer son exposition aux fluctuations de taux d'intérêt, de cours de change.

#### 20.3.5.25 Engagements donnés ou reçus

### **Engagements donnés**

**Nantissements de titres \***

| Date       | Constituant | Titres nantis  | Créanciers       | Nombre de titres nantis | Somme garantie |
|------------|-------------|----------------|------------------|-------------------------|----------------|
| 13/12/2005 | ESR         | ESR Consulting | BNP              | 100 000                 | 650 000 €      |
| 19/12/2005 | ESR         | ESR Consulting | Société Générale | 100 000                 | 650 000 €      |

**Nantissements de fonds de commerce \***

| Date       | Constituant | Fonds nantis | Créanciers       | Montant   | Échéance   |
|------------|-------------|--------------|------------------|-----------|------------|
| 21/12/2005 | ESR         | ESR          | BNP              | 780 000 € | 13/12/2010 |
| 19/12/2005 | ESR         | ESR          | Société Générale | 650 000 € | 19/12/2010 |

**Caution bancaire \***

| Date       | Cautionné | Bénéficiaire           | Caution          | Montant   | Echéance   |
|------------|-----------|------------------------|------------------|-----------|------------|
| 21/11/2005 | ESR       | Seb immobilier invest. | Société Générale | 208 424 € | 30/06/2015 |

L'intégralité des prêts consentis ayant été remboursés au 31 octobre 2010, les nantissements sont devenus sans objet. Les formalités de levée des nantissements sont en cours.

**Contrats de location (montants exprimés en euros) :**

| Fournisseurs                     | début      | fin        | montant annuel | montant restant  | -1 an          | 1 à 5 ans        | +5 ans        |
|----------------------------------|------------|------------|----------------|------------------|----------------|------------------|---------------|
| Global PROPERTY                  | 08/02/2010 | 06/02/2019 | 23 252 €       | 167 479 €        | 23 252 €       | 116 260 €        | 27 967 €      |
| EDISSIMMO                        | 21/11/2005 | 19/11/2014 | 836 000 €      | 2 445 300 €      | 836 000 €      | 1 609 300 €      |               |
| SEPTIME                          | 01/05/2008 | 29/04/2017 | 47 196 €       | 254 990 €        | 47 196 €       | 207 794 €        |               |
| ELYSEE MONCEAU                   | 01/07/2011 | 01/07/2020 | 9 700 €        | 116 400 €        | 9 700 €        | 38 800 €         | 67 900 €      |
| Foncière Ariane - Eurosic Palmer | 15/05/2008 | 13/05/2017 | 31 960 €       | 173 916 €        | 31 960 €       | 141 955 €        |               |
|                                  |            |            | <b>948 108</b> | <b>3 158 084</b> | <b>948 108</b> | <b>2 114 109</b> | <b>95 867</b> |

Le groupe ESR utilise pour ses besoins d'exploitation des locaux dans différentes implantations. L'engagement total au titre de ces baux jusqu'à leur date d'échéance représente 3 158 K€.

Par ailleurs le groupe ESR loue à la société ECS l'ensemble de son parc informatique. L'engagement du groupe au titre de ce contrat sur un an représente 56 K€.

**Données exprimées en euros :**

Numéro de contrat : 20082829

Loyer prévisionnel <1an : 55 957€

**Engagements reçus**

Néant.

*20.3.5.26 Passifs éventuels, litiges*

Aucun litige non provisionné à la clôture 2011 ne répond à la définition des passifs éventuels au sens d'IAS 37.

Les pénalités non prises en comptes dans le premier étalement CODECHEF, ne sont pas provisionnées dans les comptes (388 K€). En principe, une fois le principal réglé, la société aura la possibilité de solliciter la remise gracieuse des pénalités et majorations de retard.

#### 20.3.5.27 Catégories d'actifs et de passifs financiers

Le Groupe a défini les principales natures d'actifs et de passifs financiers suivantes :

| En milliers d'euros                      | Juste valeur par résultat | Actifs disponibles à la vente | Prêts et créances | Dettes au coût amorti | Instruments dérivés | Valeur au bilan | Juste valeur  |
|------------------------------------------|---------------------------|-------------------------------|-------------------|-----------------------|---------------------|-----------------|---------------|
| Titres de sociétés non consolidées       |                           | X                             |                   |                       |                     | 0               | 0             |
| Dépôts et investissements à long terme   |                           |                               | X                 |                       |                     | 299             | 299           |
| Autres actifs non courants               |                           |                               | X                 |                       |                     |                 |               |
| Clients                                  |                           |                               | X                 |                       |                     | 16 399          | 16 399        |
| Autres créances courantes                |                           |                               | X                 |                       |                     | 2 509           | 2 509         |
| Placements à court terme                 | X                         |                               |                   |                       |                     |                 | 0             |
| Banques                                  | X                         |                               |                   |                       |                     | 1 693           | 1 693         |
| <b>Total actifs financiers</b>           | <b>0</b>                  | <b>0</b>                      | <b>0</b>          | <b>0</b>              | <b>0</b>            | <b>20 900</b>   | <b>20 900</b> |
| Emprunts                                 |                           |                               |                   | X                     |                     | 0               | 0             |
| Découverts bancaires et dettes factoring |                           |                               |                   | X                     |                     | 8 458           | 8 458         |
| Autres dettes financières à court terme  |                           |                               |                   | X                     |                     | 82              | 82            |
| Dettes fournisseurs                      |                           |                               |                   | X                     |                     | 1 982           | 1 982         |
| Autres dettes courantes                  |                           |                               |                   | X                     |                     | 18 001          | 18 001        |
| <b>Total passifs financiers</b>          | <b>0</b>                  | <b>0</b>                      | <b>0</b>          | <b>0</b>              | <b>0</b>            | <b>28 523</b>   | <b>28 523</b> |

#### 20.3.5.28 Risques de marché

##### Risques de change

Le Groupe facture l'ensemble de ses prestations en euros ; ses coûts sont également libellés en euros. La seule filiale étrangère du Groupe est la société Info design Suisse dont les activités sont en sommeil.

Le financement de cette entité est assuré par un prêt de la société ESR pour 2.4 M€. Cette dette est libellée en euro et à ce titre les différences de change concernant ce prêt intragroupe sont portées en capitaux propres.

##### Risque de taux

100% de la dette du groupe est à court terme et à taux variable. Compte tenu du faible encours de dettes à moyen terme, le Groupe n'a pas jugé nécessaire de mettre en place des produits dérivés de taux pour couvrir le risque de taux.

Le financement du groupe est assuré essentiellement par la cession de créances à un factor. Le coût de ce financement correspond à Euribor 3 mois plus une marge.

L'encours moyen brut de dette vis-à-vis du factor est de 11 348 K€ ; toute variation de +/- 1% en année pleine, par rapport au niveau actuel de l'Euribor, se traduirait par une charge ou un produit financier supplémentaire de 113 K€.

#### 20.3.5.29 Risque de crédit

Les créances d'exploitation concernent principalement les créances clients.

Le groupe estime qu'il n'est pas exposé à un risque significatif compte tenu de la solvabilité de ses clients. En effet, l'essentiel de la facturation du groupe ESR est faite à destination de groupes de premier plan qui présentent un niveau de défaillance négligeable.

De plus, la politique de cession des créances commerciales auprès d'un factor oblige le groupe à respecter des procédures rigoureuses de sélection des clients.



### 20.3.5.30 Risque de liquidité

Le principal indicateur de liquidité suivi par la direction du groupe est le montant non utilisé des limites de crédits accordées au groupe sous diverses formes et les liquidités disponibles.

Le tableau ci-après récapitule la situation d'accès à la liquidité du Groupe au 31 décembre 2011 :

| En K€             | Entité       | Encours      | Limite        | Disponible   |
|-------------------|--------------|--------------|---------------|--------------|
| Factor            | Groupe       | 0            | 18 000        |              |
|                   | ESR          | 7 751        |               |              |
|                   | ESR Telecoms | 0            |               |              |
|                   | Infodesign   | 388          |               |              |
|                   | Servitique   | 319          |               |              |
| <b>Sous-total</b> |              | <b>8 458</b> | <b>18 000</b> | <b>9 542</b> |
| Découvert         |              | 6            | 200           | 194          |
| <b>Total</b>      |              | <b>8 464</b> | <b>18 200</b> | <b>9 736</b> |

Sur le sujet, nous vous invitons à lire les chapitres suivants : 20.2.2.3.a « continuité de l'exploitation » et le paragraphe ci-après « Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice ».

### 20.3.5.31 Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

#### **Remboursement des dettes différées**

Entre le 1er janvier et la date d'arrêté des comptes, le groupe a remboursé, à la CCSF, au rythme de 150 K€ par mois, les dettes fiscales et sociales différées. A la date d'arrêté des comptes (29 juin 2012), le montant de la dette CCSF est de 3,7 M€ (versus 45 M€ au 31 décembre 2011).

La société est en attente de la confirmation par la CCSF du plan de remboursement à prévoir pour le futur. Ce plan devrait être poursuivi sur les mêmes bases (150 K€ par mois).

Par ailleurs, dans le cadre d'accords formels conclus avec les organismes concernés, les cotisations de retraite et de mutuelle et de prévoyance dues au titre des 3èmes et 4èmes trimestres 2011, ont été remboursées à raison de 216 K€ par mois. La fin du remboursement interviendra en juillet 2012. La dette, compte tenu des dates d'exigibilité, était de 675 K€ au 31 décembre 2011, de 1 162 K€ fin janvier et s'élève à 216 K€ fin juin 2012.

A la date d'arrêté des comptes (29 juin 2012), le montant total de la dette résiduelle cumulée s'élève à 3,9 M€ (versus 5,2 M€ au 31 décembre 2011).

#### **Opération de rapprochement envisagée**

ESR et OSIATIS ont annoncé le 29 juin 2012 entrer en négociation exclusive en vue du rapprochement des deux groupes. Dans le cadre de cette opération, un apport en capital effectué par OSIATIS, doit permettre à ESR, de lever les incertitudes pesant sur sa continuité d'exploitation.

### 20.3.5.32 Autres informations.

#### **Honoraires des commissaires aux Comptes.**

Ils sont rappelés au chapitre 2.5.

### Chiffre d'affaires

Sur 2011, le chiffre d'affaires réalisé avec le premier client représente 17% du chiffre d'affaires global, et celui réalisé avec les 10 premiers clients s'établit à 35,9 M€, soit 65% du total du chiffre d'affaires.

### **20.3.6 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés 2011**

# Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés Exercice clos le 31 décembre 2011

---

ESR S.A.  
Siège social : 2, rue de Paris 92190 Meudon

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société ESR, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## 1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude relative à la continuité de l'exploitation exposée dans le paragraphe 6.2.3 « Continuité de l'exploitation » de la note 6.2 de l'annexe des comptes consolidés intitulée « Méthodes comptables significatives ».

## 2. Justification des appréciations

La crise financière qui s'est accompagnée d'une crise économique emporte de multiples conséquences pour les entreprises et notamment au plan de leur activité et de leur financement. Ces éléments ont été pris en considération par votre société pour apprécier le caractère approprié de la convention de continuité de l'exploitation retenue pour l'établissement des comptes annuels clos au 31 décembre 2011. Le manque de visibilité sur le futur crée des conditions spécifiques cette année pour la préparation des comptes annuels. C'est dans ce contexte que nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance en application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce.

Comme mentionné dans la première partie de notre rapport, le paragraphe 6.2.3 de la note 6.2 de l'annexe expose l'incertitude relative à la continuité d'exploitation.

Nous avons été conduits à examiner les dispositions envisagées à cet égard. Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous estimons que la note de l'annexe donne une information appropriée sur la situation de la société au regard de l'incertitude, mentionnée ci-dessus, pesant sur la continuité d'exploitation.

La société procède, à chaque clôture, à un test de perte de valeur du goodwill selon les modalités décrites dans le paragraphe 6.2.12 de la note 6.2 et la note 6.7 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies par la société, à revoir les calculs effectués et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction et nous avons vérifié que l'annexe donnait une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## 3. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

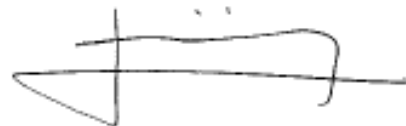
Paris, le 24 juillet 2012

Les Commissaires aux comptes  
ADG International  
*Membre français de Grant Thornton International*



GUY FLOCHAY  
Associé

Tuillet Audit



LAURENT LUCIANI  
Associé

Rapports des CAC comptes consolidés 2011:

Le 6.2.3 renvoie au 20.3.5.2 c) du présent document

Le 6.2.12 renvoie au 20.3.5.2 l) Dépréciation des actifs du présent document

Le 6.7. renvoie au 20.3.5.2 g) Méthodes comptables significatives du présent document

## 20.4 RAPPORT ANNUEL SUR LES COMPTES SOCIAUX 2010

### 20.4.1 Bilan et compte de résultat

| <b>Bilan Actif en K€</b>          | <b>Brut</b>   | <b>31/12/2010<br/>Amortisse-<br/>ments &amp;<br/>provisions</b> | <b>31/12/2010<br/>Net</b> | <b>31/12/2009<br/>Net</b> |
|-----------------------------------|---------------|-----------------------------------------------------------------|---------------------------|---------------------------|
| Immobilisations incorporelles     | 8 783         | 2 121                                                           | 6 662                     | 6 935                     |
| Immobilisations corporelles       | 1 426         | 1 038                                                           | 389                       | 500                       |
| Immobilisations financières       | 14 471        | 9 643                                                           | 4 828                     | 5 451                     |
| <b>Actif immobilisé</b>           | <b>24 681</b> | <b>12 802</b>                                                   | <b>11 879</b>             | <b>12 886</b>             |
| Clients et comptes rattachés      | 7 717         | 102                                                             | 7 614                     | 10681                     |
| Autres créances                   | 4 227         |                                                                 | 4 227                     | 3024                      |
| VMP - Disponibilités              | 1263          | 49                                                              | 1214                      | 343                       |
| <b>Actif circulant</b>            | <b>13 207</b> | <b>151</b>                                                      | <b>13 056</b>             | <b>14049</b>              |
| Comptes de régularisation - Actif | 402           |                                                                 | 402                       | 450                       |
| <b>Total Actif</b>                | <b>38 289</b> | <b>12 953</b>                                                   | <b>25 336</b>             | <b>27 386</b>             |

| <b>Bilan Passif</b>                   | <b>31/12/2010</b> | <b>31/12/2009</b> |
|---------------------------------------|-------------------|-------------------|
| Capital Social                        | 244               | 244               |
| Autres réserves                       | 225               | 225               |
| Report à nouveau                      | -284              | -2 170            |
| Résultat de l'exercice                | -2 562            | 1 886             |
| <b>Capitaux propres du Groupe</b>     | <b>-2 377</b>     | <b>185</b>        |
| Provisions pour risques et charges    | 2 413             | 2 044             |
| <b>Emprunts et dettes financières</b> | <b>135</b>        | <b>358</b>        |
| Fournisseurs et comptes rattachés     | 5 870             | 4 873             |
| Dettes fiscales et sociales           | 15 410            | 12 030            |
| Autres dettes                         | 3 243             | 7 710             |
| Produits Constatés d'avance           | 643               | 186               |
| <b>Dettes d'exploitation</b>          | <b>25 301</b>     | <b>25 157</b>     |
| <b>Total passif</b>                   | <b>25 336</b>     | <b>27 386</b>     |

| <b>Compte de résultat en K€</b>                 | <b>31/12/2010</b> | <b>31/12/2009</b> |
|-------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| Chiffre d'Affaires                              | 57 178            | 45 812            |
| Autres produits d'exploitation                  | 562               | 404               |
| Reprises sur provisions et transfert de charges | 860               | 973               |
| <b>Produits d'exploitation</b>                  | <b>58 599</b>     | <b>47 189</b>     |
| Autres achats et charges externes               | 10 796            | 14 890            |
| Impôts et taxes                                 | 2 611             | 1 742             |
| Charges de personnel                            | 45 320            | 31 896            |
| Autres charges d'exploitation                   | 0                 | 0                 |
| Dotations aux amortissements et aux provisions  | 1 953             | 725               |
| <b>Charges d'exploitation</b>                   | <b>60 681</b>     | <b>49 253</b>     |
| <b>Résultat d'exploitation</b>                  | <b>-2 083</b>     | <b>-2 065</b>     |
| <b>Résultat financier</b>                       | <b>-443</b>       | <b>4 075</b>      |
| <b>Résultat exceptionnel</b>                    | <b>-236</b>       | <b>-125</b>       |
| Impôt sur les sociétés                          | -200              | 0                 |
| <b>Résultat net</b>                             | <b>-2 562</b>     | <b>1 886</b>      |

## 20.4.2 Annexes

### 20.4.2.1 Préambule

L'exercice social clos le 31 décembre 2010 a une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 25 336 444 euros.

Le résultat net comptable se traduit par une perte de 2 562 229 euros.

### 20.4.2.2 Faits majeurs de l'exercice

- Dépréciation des titres et fonds de commerce

La société a effectué un test de dépréciation sur ses titres de participation et de ses fonds de commerces, sur la base de flux de trésorerie actualisé. Ce test a abouti pour chacune des sociétés a une situation particulière.

Nous vous invitons à lire les chapitres suivants : § Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et § Provisions pour dépréciation des immobilisations financières

- Situation de trésorerie

La situation de trésorerie du Groupe est tendue (voir chapitre sur la Continuité de l'exploitation)

### 20.4.2.3 Principes et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux principes généraux d'établissement et de présentation des comptes annuels définis par le code de commerce et le règlement n° 99-03 du Comité de Règlementation Comptable, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

- Indépendance des exercices.
- Continuité de l'exploitation

a) Continuité de l'exploitation

Depuis quelques années, la situation de trésorerie du Groupe est tendue.

Le financement des besoins de trésorerie d'exploitation s'effectue quasi-exclusivement par le factoring des créances clients.

Afin de faire face à ses échéances durant l'exercice, le Groupe a demandé et obtenu, en juillet 2010, un premier étalement de ses dettes fiscales et sociales pour un montant de 3.5 M€ auprès de la CCSF. L'échéancier a été respecté sur 2010 et le montant restant dû s'élève à 2.6 M€ au 31 décembre 2010.

De nouvelles difficultés de trésorerie identifiées début 2011 ont conduit la Direction à solliciter un nouvel étalement du paiement d'échéances fiscales et sociales complémentaires pour un montant total de 4.5 M€ à l'échelle du Groupe, portant le passif fiscal et social gelé à un montant de 7,1 M€.

A la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration, le Groupe a reçu un accord formel des organismes concernés (CCSF, Caisse de retraite, Caisse de prévoyance) sur le nouvel échéancier de paiement demandé.

- Concernant l'échéancier accordé par la CCSF

Cet échéancier prévoit des remboursements mensuels de 300 K€. La situation sera réexaminée par cette même commission en septembre 2011. La Direction estime que les mensualités ne seront pas remises en cause de façon significative à l'issue de cette période.

- Concernant l'échéancier accordé par la caisse de retraite et prévoyance

Cet échéancier prévoit des remboursements mensuels de 85 K€ jusqu'au 15 juillet 2011.

Sur la base d'un budget prévisionnel 2011 établi par la Société à partir d'hypothèses jugées réalistes, et dont la cohérence a été vérifiée par un cabinet extérieur, la Société devrait être en mesure de financer ses besoins de trésorerie sur les douze prochains mois.

Toutefois, en raison des aléas inhérents à toute prévision, il existe toujours une incertitude quant à la capacité de la Société à faire face à ses échéances.

Dans ce contexte, le Conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 selon le principe de continuité de l'exploitation, compte tenu de l'incertitude mentionnée au paragraphe précédent.

b) Principales méthodes utilisées :

- Immobilisations incorporelles et corporelles : elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de construction lorsqu'elles sont développées en interne.
- Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire sur la base de leur durée de vie économique.

- Titres de participations : Les titres de participations figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Une valeur d'utilité est déterminée au cas par cas pour chaque filiale. Cette valeur est définie en tenant compte des perspectives de résultats futurs sur la base des flux actualisés de trésorerie. Une provision sur titres est constatée lorsque cette valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable des titres. Lorsque la valeur d'utilité des titres devient négative, les créances détenues sur la filiale concernée sont également dépréciées et une provision pour risques et charges complémentaire peut être également constatée si cela est nécessaire.
- Créances : elles sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale, la valeur d'inventaire étant déterminée en fonction d'éventuels problèmes de recouvrement ou de l'existence de procédures judiciaires ou contentieuses.
- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Indemnités de départ à la retraite : à leur départ en retraite, les salariés de la société reçoivent une indemnité selon les dispositions de la convention collective dont ils dépendent. Ces indemnités sont évaluées et comptabilisées en provisions pour risques et charges, (voir chapitre Indemnité de départ en retraite).

#### 20.4.2.4 Informations relatives au bilan (chiffres exprimés en K€)

##### a) Bilan Actif

##### ▪ Actif immobilisé

##### Immobilisations brutes

| En K€                         | A l'ouverture   | Augmentation | Diminution   | A la clôture    |
|-------------------------------|-----------------|--------------|--------------|-----------------|
| Immobilisations incorporelles | 8 749,3         | 33,9         |              | 8 783,2         |
| Immobilisations corporelles   | 1 439,7         | 24,4         | 37,6         | 1 426,5         |
| Immobilisations financières   | 14 702,2        | 20,3         | 251,5        | 14 471,0        |
| <b>TOTAL</b>                  | <b>24 891,1</b> | <b>78,6</b>  | <b>289,1</b> | <b>24 680,6</b> |

Les augmentations sont liées à des acquisitions de logiciel et matériels informatiques. La diminution des immobilisations financière concerne pour 200 K€ l'annulation de la caution VALEXA.

##### Amortissements et dépréciations sur immobilisations

| En K€                         | A l'ouverture   | Augmentation   | Diminution   | A la clôture    |
|-------------------------------|-----------------|----------------|--------------|-----------------|
| Immobilisations incorporelles | 1 813,7         | 307,7          |              | 2 121,4         |
| Immobilisations corporelles   | 940,1           | 113,0          | 15,4         | 1 037,7         |
| Immobilisations financières   | 9 250,7         | 1 191,8        | 800,0        | 9 642,5         |
| <b>TOTAL</b>                  | <b>12 004,5</b> | <b>1 612,5</b> | <b>815,4</b> | <b>12 801,6</b> |



## Immobilisations nettes

| En K€                         | A l'ouverture   | Augmentation | Diminution     | A la clôture    |
|-------------------------------|-----------------|--------------|----------------|-----------------|
| Immobilisations incorporelles | 6 935,6         |              | 273,8          | 6 661,8         |
| Immobilisations corporelles   | 499,6           |              | 110,8          | 388,8           |
| Immobilisations financières   | 5 451,3         |              | 623,0          | 4 828,3         |
| <b>TOTAL</b>                  | <b>12 886,5</b> | <b>0,0</b>   | <b>1 007,6</b> | <b>11 878,9</b> |

### Détail par type d'immobilisations

- **Immobilisations incorporelles**

### Valeurs brutes

| En K€                                | A l'ouverture  | Augmentation | Diminution | A la clôture   |
|--------------------------------------|----------------|--------------|------------|----------------|
| Frais d'établissement                | 0,0            |              |            | 0,0            |
| Concessions et brevets               | 703,9          | 33,9         |            | 737,8          |
| Autres immobilisations incorporelles | 0,0            |              |            | 0,0            |
| Fonds de commerce                    | 8 045,4        | 0,0          |            | 8 045,4        |
| <b>TOTAL</b>                         | <b>8 749,3</b> | <b>33,9</b>  | <b>0,0</b> | <b>8 783,2</b> |

Les immobilisations incorporelles sont composées de licences, de logiciels et de développements externes et internes réalisés dans le cadre de la mise en place du système d'information de la société (intranet et sites Internet).

Le coût de production des développements internes comprend les seuls coûts salariaux (salaires bruts et charges sociales afférentes), au prorata temporis, des personnes travaillant sur les phases de conception, de programmation et d'élaboration de la documentation technique des logiciels. Aucun coût indirect, ni dépenses liées à la formation ne sont intégrés dans le coût de production.

Le coût de production des développements externes est uniquement composé des coûts d'achat directs.

La rubrique « fonds de commerce » est constituée :

- par un fonds commercial lié au rachat de Master Sécurité pour 170,4 K€,
- par le transfert des contrats clients d'ESR Consulting S.A.S. avant TUP de la société avec ESR SA pour 300 K€,
- Par le mali technique relatif à la TUP de la société E SYS SAS en 2006 pour 3 431 K€.
- Par 4 144 K€ provenant de la TUP ESR Télécoms sont qui sont constitués pour l'essentiel par un apport partiel d'actif ESR sa relatif au client France Télécom pour 3 000 K€.

### Amortissements et dépréciations

Un test de dépréciation a été effectué sur les fonds de commerce sur la base de flux de trésorerie actualisé. Ce test a abouti à la dépréciation du fonds de commerce « ESR consulting » pour 300 K€, ce fond n'ayant plus d'activité et ne présentant aucun lien avec la société ESR Consulting.

| En K€                                | A l'ouverture  | Augmentation | Diminution | A la clôture   |
|--------------------------------------|----------------|--------------|------------|----------------|
| Frais d'établissement                |                |              |            |                |
| Concessions, brevets                 | 702,2          | 7,7          |            | 709,9          |
| Autres immobilisations incorporelles | 1 111,5        | 300,0        |            | 1 411,5        |
| <b>TOTAL</b>                         | <b>1 813,7</b> | <b>307,7</b> | <b>0,0</b> | <b>2 121,4</b> |

### Modalités d'amortissement :

Logiciels : linéaire 3 à 5 ans

Les logiciels sont amortis à compter de la date de leur mise en service effective sur la durée probable d'utilisation de ces logiciels.

#### ▪ Immobilisations corporelles :

### Valeurs brutes

| En K€                         | A l'ouverture  | Augmentation | Diminution  | A la clôture   |
|-------------------------------|----------------|--------------|-------------|----------------|
| Matériel et outillage         | 55,4           | 5,6          |             | 61,0           |
| Installation agencement       | 555,9          |              |             | 555,9          |
| Matériel de transport         | 259,2          |              | 37,6        | 221,6          |
| Mat. Bureau et Inf., Mobilier | 561,7          | 18,7         |             | 580,4          |
| Œuvres d' art                 | 7,5            |              |             | 7,5            |
| <b>TOTAL</b>                  | <b>1 439,7</b> | <b>24,3</b>  | <b>37,6</b> | <b>1 426,4</b> |

### Amortissements et dépréciations

| En K€                         | A l'ouverture | Augmentation | Diminution  | A la clôture   |
|-------------------------------|---------------|--------------|-------------|----------------|
| Matériel et outillage         | 54,0          | 1,8          |             | 55,8           |
| Installation agencement       | 230,1         | 57,5         |             | 287,6          |
| Matériel de transport         | 214,5         | 7,9          | 15,5        | 206,9          |
| Mat. Bureau et Inf., Mobilier | 441,5         | 45,8         | 0,0         | 487,3          |
| <b>TOTAL</b>                  | <b>940,1</b>  | <b>113,0</b> | <b>15,5</b> | <b>1 037,6</b> |

### Modalités d'amortissement

| Nature des biens immobilisés | Durée d'utilité | Mode     |
|------------------------------|-----------------|----------|
| Matériel et Outillage        | 5 à 10 ans      | linéaire |
| Installation agencements     | 5 à 10 ans      | linéaire |
| Matériel de transport        | 4 à 5 ans       | linéaire |
| Matériel de bureau et info   | 3 à 5 ans       | linéaire |
| Mobilier                     | 5 à 10 ans      | linéaire |
| Œuvres d'art                 | Non Amorti      |          |

#### ▪ Immobilisations financières

| En k€                                    | A l'ouverture   | Augmentation | Diminution   | A la clôture    |
|------------------------------------------|-----------------|--------------|--------------|-----------------|
| Participations                           | 11 618,6        | 0,0          |              | 11 618,6        |
| Créances rattachées à des participations | 2 440,6         | 4,7          |              | 2 445,3         |
| Prêts et autres immob. Financières       | 642,9           | 15,6         | 251,5        | 407,0           |
| <b>TOTAL</b>                             | <b>14 702,2</b> | <b>20,3</b>  | <b>251,5</b> | <b>14 471,0</b> |

La diminution des autres immobilisations financière de 251,5 K€ correspond à l'annulation de la caution VALEXA pour 200 k€ ainsi qu'à une diminution de 51 K€ des dépôts et cautionnements sur métropole 19.

## Participations

Il s'agit des titres de participation des sociétés du groupe ESR (SERVITIQUE, ESR Consulting, Infodesign et ESR Switzerland) ainsi qu'une participation minoritaire dans la société Phénix Energy.

## Autres immobilisations financières

Les autres titres immobilisés et immobilisations financières sont essentiellement constitués de dépôt de garantie et de SICAV nanties.

## Provisions pour dépréciation des immobilisations financières

| En K€                                    | A l'ouverture  | Augmentation   | Diminution   | A la clôture   |
|------------------------------------------|----------------|----------------|--------------|----------------|
| Titres de participations                 | 6 826,2        | 1 171,0        | 800,0        | 7 197,2        |
| Créances rattachées à des participations | 2 424,5        | 20,8           |              | 2 445,3        |
| <b>TOTAL</b>                             | <b>9 250,7</b> | <b>1 191,8</b> | <b>800,0</b> | <b>9 642,5</b> |

Une dépréciation complémentaire des immobilisations financières a été constatée en 2010 compte tenu des budgets et des perspective attendues pour les années à venir.

Les titres de ESR Consulting (ex : LYNX TECHNOLOGIES) ont été dépréciés à hauteur de 323 K€ et les titres SERVITIQUE.de 808 K€.

Concernant les titres de INFODESIGN une reprise a été effectuée pour 800 K€.

Les Titres Phénix Energy sont totalement provisionnés.

## Liste des filiales et participations au 31 décembre 2010

| en K€                                                                                          | Capital          | autres capitaux propres | % capital détenu | valeur des titres détenus |       | Prêts consentis par la société | CA HT 2010 | Résultat 2010 | Dividendes |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|-------------------------|------------------|---------------------------|-------|--------------------------------|------------|---------------|------------|
|                                                                                                |                  |                         |                  | Brute                     | Nette |                                |            |               |            |
| <b>SAS INFODESIGN</b><br>Siren 414 009 357<br>2, rue de Paris<br>92190 - MEUDON                | 128              | 52                      | 100%             | 1 683                     | 800   | 0                              | 2 665      | 390           | 0          |
| <b>ESR SWITZERLAND</b><br>15 rue de la Fontenette<br>c/o Fiduciaire P Tritten<br>12 29 Carouge | 400<br>(500KFCH) | -3 463                  | 100%             | 3 505                     | 0     | 2 445                          | 0          | -4            | 0          |
| <b>SERVITIQUE</b><br>Siren 349 291 708<br>2, rue de Paris<br>92190 - MEUDON                    | 96               | 606                     | 100%             | 4 429                     | 3 621 | 0                              | 7 203      | -519          | 0          |
| <b>ESR CONSULTING</b><br>Siren 418 409 256<br>2, rue de Paris<br>92190 - MEUDON                | 100              | -1 506                  | 100%             | 1 977                     | 0     | 0                              | 1 180      | -909          | 0          |

## Montants concernant les entreprises liées

| En K€                                    | Servitique | Infodesign | ESR Consulting | ESR Switzerland |
|------------------------------------------|------------|------------|----------------|-----------------|
| Créances rattachées à des participations |            |            |                | 2 245,3         |
| Clients                                  | 2 338,2    | 1 801,9    | 113,9          |                 |
| Fournisseurs                             | -2 268,8   | -496,5     | -1 068,2       |                 |
| Comptes courants                         | -1 875,3   | -1 138,4   | 1 851,6        |                 |
| Production vendue                        | 1 955,0    | 1 506,6    | 88,4           |                 |
| Produits financiers                      | 0,0        | 0,0        | 8,1            |                 |
| Autres achats                            | 1 881,3    | 410,5      | 898,1          |                 |
| Charges financières                      | 18,7       | 5,6        |                |                 |

## Etat des créances

| En K€                                    | Montant brut    | A un an         | A + un an      |
|------------------------------------------|-----------------|-----------------|----------------|
| <b>De l'actif immobilisé</b>             |                 |                 |                |
| créances rattachées à des participations | 2 445,4         |                 | 2 445,4        |
| autres immobilisations financières       | 128,2           |                 | 128,2          |
| <b>De l'actif circulant</b>              |                 |                 |                |
| créances clients                         | 7 716,9         | 7 594,4         | 122,5          |
| autres créances                          | 4 226,6         | 4 226,6         |                |
| charges constatées d'avance              | 401,9           | 401,9           |                |
| <b>TOTAL</b>                             | <b>14 919,0</b> | <b>12 222,9</b> | <b>2 696,1</b> |

## Montant des produits à recevoir inclus dans les postes de bilan suivants :

| K€                               | Montant        |
|----------------------------------|----------------|
| Clients et comptes rattachés (1) | 4 451,7        |
| Avoirs à recevoir                | 38,7           |
| Autres créances                  | 104,7          |
| Disponibilités                   |                |
| <b>TOTAL</b>                     | <b>4 595,2</b> |

(1) dont 197,7 K€ de Hors Groupe.

### ▪ Valeurs mobilières de placement

Le poste valeurs mobilières de placement est uniquement composé d'actions propres.

- Inventaire des valeurs mobilières de placement détenues par ESR à la clôture de l'exercice :

|                  | 31/12/2009 | Variation | 31/12/2010 |
|------------------|------------|-----------|------------|
| Nombre de titres | 79 739     | 18 772    | 98 511     |
| Valeurs en €     | 135 655    | -12 003   | 123 652    |

| En €            | Prix acquisition | Prix clôture | Valorisation clôture |
|-----------------|------------------|--------------|----------------------|
| Actions propres | 1,70 €           | 0,76 €       | 74 868,36 €          |

- Etat des provisions pour dépréciation des valeurs mobilières de placement:

| En K€                                  | A l'ouverture | Augmentation | Diminution | A la clôture |
|----------------------------------------|---------------|--------------|------------|--------------|
| Prov. Dépréciation des actions propres | 24,75         | 24,03        |            | 48,78        |

- **Charges constatées d'avance**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Elles ont été comptabilisées pour un montant de 401.9 K€.

b) Bilan passif

- **Capitaux propres**

**Capital social**

| Mouvements des titres        | Nombre    | Val. Nominale (en €) | Capital social (en K€) |
|------------------------------|-----------|----------------------|------------------------|
| Titres en début d'exercice   | 4 874 542 | 0,05                 | 243,72                 |
| Titres émis                  |           |                      |                        |
| Titres remboursés ou annulés |           |                      |                        |
| Titres en fin d'exercice     | 4 874 542 | 0,05                 | 243,72                 |

**Capitaux propres**

| En K€                        | A l'ouverture | Augmentation | Diminution | A la clôture |
|------------------------------|---------------|--------------|------------|--------------|
| Capital social               | 243,7         |              |            | 243,7        |
| Primes d'émission, de fusion | 0,0           |              |            | 0,0          |
| Réserve légale               | 0,0           |              |            | 0,0          |
| Autres réserves              | 225,5         |              |            | 225,5        |
| Report à nouveau             | -2 170,3      | 1 886,1      |            | -284,2       |
| Résultat de l'exercice       | 1 886,1       | -2 562,2     | 1 886,1    | -2 562,2     |
| <b>TOTAL</b>                 | 185,0         | -676,1       | 1 886,1    | -2 377,2     |

- **Provisions pour risques et charges**

| En K€                   | A l'ouverture | Dotations | Reprises  |               | A la clôture |
|-------------------------|---------------|-----------|-----------|---------------|--------------|
|                         |               |           | utilisées | non utilisées |              |
| Provisions pour risques | 1 138,3       | 1 406,1   | 610,0     | 247,5         | 1 686,9      |
| Provisions pour charges | 905,6         | 45,7      |           | 225,7         | 725,6        |
| <b>TOTAL</b>            | 2 043,9       | 1 451,8   | 610,0     | 473,2         | 2 412,5      |

Les provisions pour risques couvrent des risques de litiges salariaux identifiés à la clôture de l'exercice. Ces risques sont valorisés au regard des demandes et des affaires similaires en lien avec les conseils de la société. Les reprises constatées au cours de l'exercice couvrent des coûts supportés au cours de l'exercice ou des affaires non avenues sur l'exercice.

**- Les provisions pour risques sont composées de:**

|                      |                |
|----------------------|----------------|
| Risques prud'hommaux | 1 308,6        |
| Risques 35 heures    | 337,5          |
| Risque Divers        | 40,8           |
| <b>TOTAL</b>         | <b>1 686,9</b> |

Les provisions pour charges correspondent essentiellement à la provision pour indemnités de départ à la retraite pour un montant de 725.7 K€.

La reprise sur l'exercice concerne la provision pour comblement de passif de la société INFODESIGN Communications pour un montant de 214,1 K€.

**Passif éventuel**

Les pénalités non prises en comptes dans le premier étalement CODECHEF, ne sont pas provisionnées dans les comptes (388,1 K€). En principe, une fois le principal réglé, la société aura la possibilité de solliciter la remise gracieuse des pénalités et majorations de retard.

▪ **Etat des dettes**

| En K€                             | Montant total   | A - 1 an        | De 1 à 5 ans | Plus de 5 ans |
|-----------------------------------|-----------------|-----------------|--------------|---------------|
| emprunts/établissement de crédit  | 5,7             | 5,7             |              |               |
| dettes financières diverses       | 129,6           | 129,6           |              |               |
| fournisseurs et comptes rattachés | 5 869,7         | 5 869,7         |              |               |
| personnel et comptes rattachés    | 2 530,3         | 2 530,3         |              |               |
| dettes fiscales et sociales       | 7 339,1         | 6 457,1         | 882,0        |               |
| autres dettes                     | 8 783,0         | 8 783,0         |              |               |
| produits constatés d'avance       | 643,4           | 643,4           |              |               |
| <b>TOTAL</b>                      | <b>25 300,8</b> | <b>24 418,8</b> | <b>882,0</b> | <b>0,0</b>    |

Les dettes auprès d'établissements de crédit sont uniquement les intérêts courus .ESR à solder ses d'emprunt auprès des établissements de crédit, la BNP et la SOCIETE GENERALE en 2010.

Les autres dettes incluent principalement les comptes courants envers les sociétés du groupe ESR ainsi que la TVA collectée liée à l'option de TVA sur les encaissements.

Les produits constatés d'avance sont constitués de prestations facturées à terme à échoir.

## Charges à payer par postes du bilan:

| En K€                            | Montant        |
|----------------------------------|----------------|
| emprunts/établissement de crédit | 25,2           |
| dettes financières diverses      | 0,0            |
| fournisseurs (1)                 | 4 546,6        |
| personnel et comptes rattachés   | 2 360,0        |
| dettes fiscales et sociales      | 2 368,0        |
| autres dettes                    | 0,0            |
| <b>TOTAL</b>                     | <b>9 299,8</b> |

(1) dont 713.3 K€ de Hors Groupe.

### ▪ Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

| En K€                                       | Montant      | Impôts      |
|---------------------------------------------|--------------|-------------|
| <b>Accroissements</b>                       |              |             |
| Provisions réglementées                     |              |             |
| Subventions à réintégrer au résultat        |              |             |
| <b>Allègements</b>                          |              |             |
| Prov. Non déductibles l'année de dotation : |              |             |
| Contribution sociale de solidarité en 2010  | 89,8         | 29,9        |
| Participation des salariés                  |              |             |
| Prov. Indemnité départ à la retraite        | 45,7         | 15,2        |
| Total des déficits exploitation reportables | 0,0          | 0,0         |
| Total des amortissements différés           |              |             |
| Total des moins-values à long terme         |              |             |
| <b>TOTAL</b>                                | <b>135,5</b> | <b>45,2</b> |

### 20.4.2.5 Informations relatives au compte de résultat

## Comparabilité des comptes

Faisant suite à la Transmission Universelle de Patrimoine de sa filiale ESR Télécom à effet au 31 décembre 2009, ESR bénéficie en 2010 des flux d'activité (Chiffres d'affaires, charges de personnels...) relatif à l'activité d'ESR Télécom.

## Informations relatives au chiffre d'affaires

### Répartition du chiffre d'affaires par zones géographiques :

| En K€                   | 2010            | %            | 2009            | %            |
|-------------------------|-----------------|--------------|-----------------|--------------|
| Paris Ile de France     | 28 719,0        | 50,2         | 15 987,4        | 34,6         |
| Régions                 | 25 468,0        | 44,5         | 19 485,0        | 42,2         |
| Refacturations internes | 2 988,0         | 5,2          | 10 743,8        | 23,2         |
| <b>TOTAL</b>            | <b>57 175,0</b> | <b>100,0</b> | <b>46 216,2</b> | <b>100,0</b> |

### Informations relatives au résultat financier

| En K€                                          | Produits financiers | Charges financières |
|------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| Dividendes reçus                               | 0,0                 |                     |
| Divers produits ou charges financières         | 0,6                 | 7,1                 |
| Produits/cessions de valeurs mobilières        | 0,0                 |                     |
| Charges/cessions de valeurs mobilières         |                     | 27,7                |
| Intérêts comptes courants et comptes bancaires | 8,8                 | 236,7               |
| Amortissements et dépréciations des titres     | 1 014,0             | 1 195,0             |
| <b>TOTAL</b>                                   | <b>1 023,4</b>      | <b>1 466,5</b>      |
| Résultat Financier                             |                     | 443,1               |

### Informations relatives au compte de résultat exceptionnel

|                                |                    |
|--------------------------------|--------------------|
| Produits exceptionnels :       | 146,60 K€          |
| Charges exceptionnelles :      | 382,80 K€          |
| <b>Résultat exceptionnel :</b> | <b>- 236,20 K€</b> |

Le résultat exceptionnel au 31 décembre 2010 est essentiellement constitué par :

|                                   |              |
|-----------------------------------|--------------|
| Pénalités et amendes Urssaf - TVA | 236,4        |
| <b>TOTAL</b>                      | <b>236,4</b> |

### Ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel :

| En K€                 | Solde au 31.12.2010 | Impôt dû      | Résultat net      |
|-----------------------|---------------------|---------------|-------------------|
| Résultat courant      | - 2 525,70          | 0,00          | - 2 525,70        |
| Résultat exceptionnel | - 236,20            | 0,00          | - 236,20          |
| Impôt (CIR)           | 0,00                | 199,60        | 199,60            |
| <b>TOTAL</b>          | <b>- 2 761,90</b>   | <b>199,60</b> | <b>- 2 562,30</b> |

### Résultat par action

|                          | 2010      | 2009      | 2008      |
|--------------------------|-----------|-----------|-----------|
| Résultat en K€           | - 2 562   | 1 886     | - 3 181   |
| Nombre actions           | 4 874 542 | 4 874 542 | 4 874 542 |
| Résultat par action en € | - 0.53    | 0.39      | - 0.65    |

Compte tenu du cours moyen du titre ESR en 2009 et 2010, aucune option d'achat des plans de stock-option n'est dans la monnaie sur les deux derniers exercices. Il n'y a pas lieu de calculer un résultat dilué par action.

#### 20.4.2.6 Autres informations

- **Effectif moyen 2010**



|                       | <b>ESR SA</b> |
|-----------------------|---------------|
| <b>Effectif moyen</b> | <b>834</b>    |
| Dont hommes           | 732           |
| Dont femmes           | 102           |

▪ **Droit Individuel à la Formation (DIF) :**

Le volume d'heures acquises au titre du DIF s'élève à 52 827,44 heures contre 43 886,7 heures au 31.12.2009.

Le nombre d'heures utilisées en 2010 est de 4 020 heures.

▪ **Rémunération des dirigeants :**

Le montant des rémunérations annuelles versées aux membres du Comité de Direction, intégrant les avantages en nature directs et indirects, s'élève pour l'année 2010 à 1 792 934,11 contre 1 266 383,19 € pour l'année 2009.

Le comité de direction est constitué de 13 personnes dont le Président et le Directeur Général.

▪ **Indemnité de départ en retraite :**

Selon les réglementations et usages en vigueur dans chacun des pays concernés, des avantages complémentaires peuvent être accordés au personnel. Lorsque ces avantages sont susceptibles de donner lieu à prestation future, une provision est calculée selon une méthode d'évaluation actuarielle. ESR S.A. fait appel à un actuaire indépendant pour évaluer ces engagements.

Les provisions comptabilisées dans les comptes correspondent aux indemnités des départs à la retraite.

Les hypothèses actuarielles retenues pour l'année 2010 sont :

|                               |                                                        |
|-------------------------------|--------------------------------------------------------|
| Taux d'actualisation          | 4,50 %                                                 |
| Taux d'inflation              | 2,00 %                                                 |
| Taux d'augmentation salariale | 2,00 %                                                 |
| Taux de turn-over médian      | 19,37 % pour les cadres et 12,48 % pour les non cadres |
| Table de mortalité            | TH-TF 04/06                                            |
| Taux de charges sociales      | 45,50 %                                                |

▪ **Engagements hors bilan:**

Créances cédées dans le cadre du contrat d'affacturage non encaissées à la clôture : 9 929 K€ TTC.

▪ **Autres engagements : les nantissements et les cautions bancaires**

**NANTISSEMENT DE TITRES**

| Date       | Constituant | Titres Nantis    | Créanciers       | titres nantis | Sommes garanties |
|------------|-------------|------------------|------------------|---------------|------------------|
| 13/12/2005 | ESR         | Lynx Technologie | BNP              | 100 000       | 650 000 €        |
| 19/12/2005 | ESR         | Lynx Technologie | Société Générale | 100 000       | 650 000 €        |

**NANTISSEMENT DE FONDS DE COMMERCE**

| Date       | Emprunteur | Fonds Nantis | Créanciers       | Montant   | Échéance   |
|------------|------------|--------------|------------------|-----------|------------|
| 13/12/2005 | ESR        | ESR          | BNP              | 780 000 € | 13/12/2010 |
| 19/12/2005 | ESR        | ESR          | Société Générale | 650 000 € | 19/12/2010 |

**CAUTION BANCAIRE**

| Date/effet | Cautionné | Bénéficiaire          | Caution          | Montant      | Échéance   |
|------------|-----------|-----------------------|------------------|--------------|------------|
| 21/11/2005 | ESR       | Seb immobilier invest | Société Générale | 208 424,00 € | 30/06/2015 |
| 08/02/2004 | ESR       | Keter                 | BNP              | 69 000,00 €  | 08/02/2010 |

▪ **Les transferts de charges :**

Ce poste dans les produits d'exploitation (autres produits) représente 92 625,42 €. Ce montant concerne des remboursements de salaires selon le détail ci-dessous :

112 687,54 €, remboursés par les organismes de formation (Fongécif ou Fafiec),  
 5 400,08 € annulation de chèques  
 <25 462,20 €> de provision formation

▪ **Informations relatives à l'intégration fiscale**

La société est tête de groupe d'intégration fiscale constituée avec les sociétés SERVITIQUE, ESR Consulting.

La convention d'intégration fiscale est une convention dite de « neutralité » qui prévoit que les sociétés membres calculent leur impôt comme si elles étaient imposées séparément.

**CALCUL DE L'IMPOT GROUPE E.S.R AU 31.12.2010**

| LIBELLES           | E S R       | Servitique  | ESR Consulting | TOTAL GROUPE |
|--------------------|-------------|-------------|----------------|--------------|
| RESULTAT FISCAL    | - 1 845 672 | - 516 279   | - 898 149      | - 3 260 099  |
| IMPOT 33.33 %      | 0           | 0           | 0              | 0.00         |
| <b>TOTAL IMPÔT</b> | <b>0.00</b> | <b>0.00</b> | <b>0.00</b>    | <b>0.00</b>  |

|                     |                     |
|---------------------|---------------------|
| DEFICITS A REPORTER | <b>11 104 274 €</b> |
|---------------------|---------------------|

#### *20.4.2.7 Evénements postérieurs à la clôture*

Des difficultés de trésorerie persistante sur la fin d'année 2010 et sur les premiers mois de l'année 2011 ont conduit la société à solliciter de la part de l'administration un nouvel étalement de ses charges fiscales (TVA) et sociales (URSSAF) pour un montant total de 4,5 millions d'euros. Cette nouvelle demande s'ajoute au premier étalement dont le solde était de 2,2 millions d'euros à fin mars 2011.

En date du 12 avril 2011, la société a reçu l'accord formel des organismes concernés, pour une durée de six mois, un plan de règlement du passif avec des mensualités de 300 K€ s'étalant du 20 avril au 20 septembre 2011.

La situation sera réexaminée par cette même commission en septembre 2011. La direction estime que les mensualités ne seront pas remises en cause de façon significative à l'issue de cette période (voir chapitre sur la Continuité de l'exploitation).

### **20.4.3 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels 2010**

# Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2010

---

ESR S.A.  
Siège social : 2, rue de Paris 92190 Meudon

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

le contrôle des comptes annuels de la société ESR S.A, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

la justification de nos appréciations ;

les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## 1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels, au regard des règles et principes comptables français, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Continuité de l'exploitation » de la note 3 de l'annexe des comptes annuels « Principes et méthodes comptables » exposant l'incertitude relative à la continuité de l'exploitation.

## 2. Justification des appréciations

La crise financière qui s'est accompagnée d'une crise économique emporte de multiples conséquences pour les entreprises et notamment au plan de leur activité et de leur financement. Ces éléments ont été pris en considération par votre société pour apprécier le caractère approprié de la convention de continuité de l'exploitation retenue pour l'établissement des comptes annuels clos au 31 décembre 2010 (cf. note 3 de l'annexe paragraphe « Continuité de l'exploitation »). Le manque de visibilité sur le futur crée des conditions spécifiques cette année pour la préparation des comptes annuels qui préexistait à la clôture précédente. C'est dans ce contexte que nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance en application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce.

La société procède, à chaque clôture, à un test de valorisation des titres de participations selon les modalités décrites dans les notes 3 de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies par la société, à revoir les calculs effectués et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## 3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-103-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs de capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

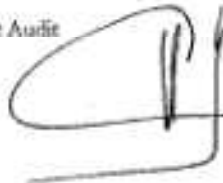
Paris, le 28 avril 2011

Les Commissaires aux comptes  
ADG International  
*Membre français de Grant Thornton International*



SERGE FOURREAU  
Associé

Tuillet Audif



MICHEL DUPIN  
Associé

Rapports des CAC comptes sociaux 2010:  
La note 3 renvoie au 20.4.2.3 a) Continuité d'exploitation du présent document

## 20.5 RAPPORT ANNUEL SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS 2010

### 20.5.1 Les comptes

#### Bilan

| <b>ACTIFS</b>                                |       |               |               |
|----------------------------------------------|-------|---------------|---------------|
|                                              | Notes | 31/12/2010    | 31/12/2009    |
| <i>En milliers d'euros</i>                   |       |               |               |
| <b>Actifs non courants</b>                   |       |               |               |
| Goodwill                                     | 6.5   | 11 014        | 11 014        |
| Immobilisations incorporelles                | 6.5   | 28            | 2             |
| Immobilisations corporelles                  | 6.6   | 389           | 500           |
| Actifs d'impôts différés                     |       | 613           | 613           |
| Autres actifs non courants                   | 6.8   | 412           | 648           |
| <b>Total des actifs non courants</b>         |       | <b>12 456</b> | <b>12 776</b> |
| <b>Actifs courants</b>                       |       |               |               |
| Créances clients                             | 6.9   | 14 881        | 15 541        |
| Créances d'impôt sur les sociétés            |       | 31            | 71            |
| Autres créances et comptes de régularisation | 6.9   | 2 451         | 4 464         |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie      | 6.10  | 1 650         | 296           |
| <b>Total des actifs courants</b>             |       | <b>19 013</b> | <b>20 372</b> |
| <b>TOTAL ACTIFS</b>                          |       | <b>31 469</b> | <b>33 148</b> |

| <b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>                                       |       |                |               |
|--------------------------------------------------------------------------|-------|----------------|---------------|
|                                                                          | Notes | 31/12/2010     | 31/12/2009    |
| <i>En milliers d'euros</i>                                               |       |                |               |
| <b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère</b> |       |                |               |
| Capital social                                                           | 6.11  | 244            | 244           |
| Primes                                                                   |       | -              | -             |
| Report à nouveau                                                         |       | 568            | 2 525         |
| Écarts de conversion                                                     |       | (88)           | (82)          |
| Résultat - part du groupe                                                | 6.12  | (3 219)        | (2 090)       |
| <b>Total des capitaux propres</b>                                        |       | <b>(2 495)</b> | <b>597</b>    |
| <b>Passifs non courants</b>                                              |       |                |               |
| Emprunts portant intérêts                                                | 6.13  | -              | -             |
| Provisions pour avantages au personnel                                   | 6.14  | 1 173          | 1 140         |
| Autres dettes                                                            | 6.16  | 882            |               |
| <b>Total des passifs non courants</b>                                    |       | <b>2 055</b>   | <b>1 140</b>  |
| <b>Passifs courants</b>                                                  |       |                |               |
| Emprunts portant intérêts                                                | 6.13  | 9 249          | 10 355        |
| Provisions                                                               | 6.15  | 1 995          | 1 342         |
| Dettes fournisseurs                                                      |       | 2 151          | 2 760         |
| Autres dettes et comptes de régularisation                               | 6.16  | 18 514         | 16 955        |
| <b>Total des passifs courants</b>                                        |       | <b>31 910</b>  | <b>31 411</b> |
| <b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>                                 |       | <b>31 469</b>  | <b>33 148</b> |

## Compte de résultat

|                                                         | Notes | 31/12/2010     | 31/12/2009     |
|---------------------------------------------------------|-------|----------------|----------------|
| <b>En milliers d'euros</b>                              |       |                |                |
| Prestations de services                                 |       | 62 053         | 67 692         |
| Autres produits de l'activité                           |       |                |                |
| <b>Produits des activités ordinaires</b>                |       | <b>62 053</b>  | <b>67 692</b>  |
| Achats consommés                                        |       | (89)           | (231)          |
| Charges externes                                        |       |                |                |
| Charges de personnel                                    | 6.17  | (51 684)       | (54 745)       |
| Impôts & taxes                                          |       | (2 938)        | (3 000)        |
| Amortissements & provisions                             |       | (1 364)        | (666)          |
| Autres produits et charges                              | 6.18  | (8 128)        | (9 946)        |
| <b>Résultat opérationnel courant</b>                    |       | <b>(2 151)</b> | <b>(895)</b>   |
| Autres produits et charges opérationnels                | 6.19  | (828)          | -              |
| <b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>                            |       | <b>(2 979)</b> | <b>(895)</b>   |
| Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie     |       | -              | -              |
| Coût de l'endettement financier brut                    | 6.20  | (239)          | (331)          |
| <b>Coût de l'endettement financier net</b>              |       | <b>(239)</b>   | <b>(331)</b>   |
| Autres produits et charges financiers                   | 6.20  | 0              | (57)           |
| <b>RESULTAT AVANT IMPÔTS</b>                            |       | <b>(3 218)</b> | <b>(1 284)</b> |
| Impôts courants                                         |       | (2)            | (1)            |
| Impôts différés                                         | 6.21  | -              | (655)          |
| <b>Résultat des activités ordinaires poursuivies</b>    |       | <b>(3 219)</b> | <b>(1 940)</b> |
| <b>Résultat des activités abandonnées</b>               |       | <b>-</b>       | <b>(150)</b>   |
| <b>RESULTAT DE LA PERIODE</b>                           |       | <b>(3 219)</b> | <b>(2 090)</b> |
| Résultat par action - en euros                          | 6.12  |                |                |
| avant dilution                                          |       | (0,673)        | (0,436)        |
| après dilution                                          |       | (0,673)        | (0,436)        |
| Résultat par action des activités poursuivies- en euros | 6.12  |                |                |
| avant dilution                                          |       | (0,673)        | (0,405)        |
| après dilution                                          |       | (0,673)        | (0,405)        |



## Produits et charges comptabilisés dans l'exercice

| <i>En milliers d'euros</i>                                                     | Notes | 31/12/2010     | 31/12/2009     |
|--------------------------------------------------------------------------------|-------|----------------|----------------|
| <b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>                                    |       | <b>(3 219)</b> | <b>(2 090)</b> |
| Ecarts de conversion                                                           |       | -              |                |
| Variation de valeur des titres disponibles à la vente                          |       |                | (8)            |
| Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies                       | 6.14  | 148            | 165            |
| Autres                                                                         |       |                |                |
| <b>Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b> |       | <b>148</b>     | <b>157</b>     |
| <b>Résultat global de la période</b>                                           |       | <b>(3 071)</b> | <b>(1 934)</b> |
| Résultat global de la période - Part du groupe                                 |       | (3 071)        | (1 934)        |
| Résultat global de la période - Part des minoritaires                          |       |                |                |

## Tableau de financement

| <i>En milliers d'euros</i>                                                                      | 31/12/2010     | 31/12/2009     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|----------------|
| Résultat net consolidé des activités poursuivies (y compris les intérêts des minoritaires)      | (3 219)        | (2 090)        |
| Dotations nettes aux amortissements et provisions                                               | 1 440          | 748            |
| Charges et produits liés aux stock-options et assimilés                                         |                |                |
| Autres produits et charges calculés                                                             | (489)          | (811)          |
| Plus et moins values de cession                                                                 |                |                |
| <b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôts</b>           | <b>(2 268)</b> | <b>(2 153)</b> |
| Coût de l'endettement financier net                                                             | 239            | 331            |
| Charge d'im pôt (y compris impôts différés)                                                     | 2              | 656            |
| <b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts</b>           | <b>(2 028)</b> | <b>(1 165)</b> |
| Impôts versés                                                                                   | (2)            | (1)            |
| Variation du BFR liée à l'activité - y compris dettes liées aux avantages au personnel          | 4 538          | 8 447          |
|                                                                                                 |                | (0)            |
| <b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>                                             | <b>2 509</b>   | <b>7 280</b>   |
| Décaissements liés aux acquisitions d'im mobilisations corporelles et incorporelles             | (58)           | (68)           |
| Encaissements liés aux cessions d'im mobilisations corporelles et incorporelles                 | 22             |                |
| Décaissements liés aux acquisitions d'im mobilisations financières (dont titres non consolidés) | (16)           | (22)           |
| Encaissements liés aux cessions d'im mobilisations financières (dont titres non consolidés)     | 252            | 3              |
| Encaissements sur cessions de titres consolidés, nets de la trésorerie cédée                    |                |                |
| <b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>                               | <b>200</b>     | <b>(90)</b>    |
| Sommes reçues lors de l'exercice de stock-options                                               |                |                |
| Rachats et reventes d'actions propres                                                           | (16)           | 23             |
| Encaissements liés aux nouveaux emprunts et dettes financières                                  | 5              |                |
| Remboursements d'emprunts (y compris contrats de location financements)                         | (274)          | (268)          |
| Intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location financements)                   | (239)          | (331)          |
| Augmentation de capital                                                                         |                |                |
| <b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>                                 | <b>(524)</b>   | <b>(576)</b>   |
| Incidence des variations des cours des devises                                                  |                |                |
| <b>VARIATION DE TRESORERIE NETTE</b>                                                            | <b>2 184</b>   | <b>6 613</b>   |
| Trésorerie d'ouverture                                                                          | (9 707)        | (16 320)       |
| <b>Trésorerie de clôture</b>                                                                    | <b>(7 523)</b> | <b>(9 707)</b> |

| Détail de la trésorerie                                                    | 31/12/2010     | 31/12/2009      |
|----------------------------------------------------------------------------|----------------|-----------------|
| Autres actifs non courants                                                 |                |                 |
| Disponibilités                                                             | 296            | 404             |
| Concours bancaires courants                                                | (11)           | (13)            |
| Dettes factor                                                              | (9 992)        | (16 711)        |
| <b>Trésorerie ou équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice</b> | <b>(9 707)</b> | <b>(16 320)</b> |
| Disponibilités                                                             | 1 650          | 296             |
| Concours bancaires courants                                                | (7)            | (11)            |
| Dettes factor                                                              | (9 166)        | (9 992)         |
| Trésorerie liée aux activités abandonnées                                  |                |                 |
| <b>Trésorerie ou équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice</b>  | <b>(7 523)</b> | <b>(9 707)</b>  |

## Variation des capitaux propres part du groupe

| En milliers d'euros                                             | Capital | Primes  | Report à nouveau | Résultat de la période | Autres               |                 | Total des capitaux propres - part du groupe |
|-----------------------------------------------------------------|---------|---------|------------------|------------------------|----------------------|-----------------|---------------------------------------------|
|                                                                 |         |         |                  |                        | Ecarts de conversion | Actions propres |                                             |
| <b>Capitaux propres au 31/12/2008</b>                           | 3 716   | 6 062   | (6 247)          | (768)                  | (82)                 | (173)           | 2 507                                       |
| Pertes et gains actuariels                                      |         |         | 165              |                        |                      |                 | 165                                         |
| Variation des écarts de conversion                              |         |         | (8)              |                        |                      |                 | 8                                           |
| <b>Résultats reconnus directement en capitaux propres</b>       |         |         | 157              |                        |                      |                 | 157                                         |
| Résultat net                                                    |         |         |                  | (2 090)                |                      |                 | 2 090                                       |
| <b>Produits et charges comptabilisés au titre de la période</b> |         |         | 157              | (2 090)                |                      |                 | 1 933                                       |
| Affectation du résultat antérieur                               |         |         | (768)            | 768                    |                      |                 | -                                           |
| Augmentation de capital                                         | (3 472) | (6 062) | 9 534            |                        |                      |                 | -                                           |
| Opérations sur titres auto détenus                              |         |         | (15)             |                        |                      | 38              | 23                                          |
| <b>Capitaux propres au 31/12/2009</b>                           | 244     |         | 2 661            | (2 090)                | (82)                 | (135)           | 597                                         |
| Pertes et gains actuariels                                      |         |         | 148              |                        |                      |                 | 148                                         |
| Variation des écarts de conversion                              |         |         |                  |                        | (6)                  |                 | (6)                                         |
| <b>Résultats reconnus directement en capitaux propres</b>       |         |         | 148              |                        | (6)                  |                 | 142                                         |
| Résultat net                                                    |         |         |                  | (3 219)                |                      |                 | (3 219)                                     |
| <b>Produits et charges comptabilisés au titre de la période</b> |         |         | 148              | (3 219)                | (6)                  |                 | (3 078)                                     |
| Affectation du résultat antérieur                               |         |         | (2 090)          | 2 090                  |                      |                 | -                                           |
| Opérations sur titres auto détenus                              |         |         | (28)             |                        |                      | 12              | (15)                                        |
| <b>Capitaux propres au 31/12/2010</b>                           | 244     |         | 691              | (3 219)                | (89)                 | (123)           | (2 496)                                     |

### 20.5.2 Les annexes

#### 20.5.2.1 Informations générales

Le groupe ESR, acteur majeur de la gestion des infrastructures informatiques et télécoms pour les entreprises, est une société anonyme de droit français, constituée en 1987 dont le siège social se situe au 2 rue de Paris à Meudon (92190).

Les états financiers consolidés du groupe ESR pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 sont préparés en application des normes comptables internationales IFRS en vigueur à cette date.

Les états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2010 reflètent la situation comptable de la société ESR SA et de ses filiales (ci-après « le Groupe »), ainsi que les intérêts du Groupe dans les éventuelles entreprises associées et coentreprises.

Les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 sont disponibles sur demande au siège social ou sur [www.esr.fr](http://www.esr.fr).

Le Conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010, le 28 avril 2011. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires.

Les états financiers consolidés sont établis en euros qui est la monnaie fonctionnelle de la Société mère. Ils sont présentés en milliers d'euros, arrondis au millier d'euros le plus proche.

ESR SA est la société mère du groupe consolidé ESR qui comprend cinq sociétés au 31 décembre 2010.

#### 20.5.2.2 Méthodes comptables significatives

##### a) Référentiel comptable

En application du règlement européen CE n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 relatif à l'utilisation des normes comptables internationales, les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2010 ont été établis conformément au référentiel IFRS tel que publié par l'IASB et adopté dans l'Union européenne à cette même date. Par ailleurs ces états financiers ont également été préparés conformément aux normes IFRS émises par l'IASB (International Accounting Standards Boards). Ils

sont arrêtés sur la base des comptes individuels de chaque entité constituant le Groupe et retraités pour être en conformité avec les principes comptables qu'il a retenus. Ils ont été établis selon la convention du coût historique à l'exception des actifs financiers disponibles à la vente. Sauf indication contraire, ces normes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission européenne, à l'adresse suivante : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_fr.htm#adopted-commission](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission).

La préparation des états financiers conformément aux IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables

Les méthodes comptables sont cohérentes avec celles appliquées lors de l'exercice précédent, à l'exception des points suivants :

***Nouvelles normes entrées en vigueur en 2010 et sans incidence sur les états financiers consolidés du Groupe***

- **IFRS 3 Révisée** « Regroupement d'entreprise (phase 2) » et **IAS 27 Amendée** « Etats financiers consolidés et individuels ».
- **IAS 39 – Amendement** relatif aux « Eléments éligibles à une opération de couverture ».
- **Améliorations 2008 - Amendement IFRS 5**
- **IFRS 1 Réorganisée**
- **Amendement à IFRS 2** « Transactions intragroupe dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie »
- **Améliorations aux IFRS – Avril 2009 :**
- **IFRIC 12** « Accords de concession de services »,
- **IFRIC 15** « Contrats de construction de biens immobiliers »,
- **IFRIC 16** « Couverture d'un investissement net »,
- **IFRIC 17** « Distribution d'actifs non monétaires aux propriétaires »
- **IFRIC 18** « Transferts d'actifs provenant de clients ».

***Normes et interprétations adoptées par l'union européenne en 2009 et 2010 non encore entrées en vigueur et qui n'ont pas été adoptées par anticipation par le Groupe***

- **Amendement** « Classement des émissions de droits » à **IAS 32** « Instruments financiers : présentation » adopté par l'Union européenne le 24 décembre 2009 et dont l'application est obligatoire au plus tard à la date d'ouverture du premier exercice commençant après le 31 janvier 2010.
- **IFRIC 19** « Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres » adoptée par l'union européenne le 24 juillet 2010 et dont l'application est obligatoire au plus

tard à la date d'ouverture de la première période annuelle commençant après le 31 décembre 2010.

- **Amendements** « Paiements anticipés des exigences de financement minimal » à **IFRIC 14** adopté par l'Union européenne le 20 juillet 2010 et dont l'application est obligatoire au plus tard à la date d'ouverture du premier exercice commençant après le 31 décembre 2010.

#### **Normes et interprétations endossées par l'union européenne et qui ne peuvent être adoptées par anticipation par le Groupe**

- **Amendement IAS 24** « Information aux parties liées » révisée adoptée par l'Union européenne le 20 juillet 2010 et dont l'application est obligatoire au plus tard à la date d'ouverture du premier exercice commençant après le 31 décembre 2010.
- **Amendements** « Exemption limitée à la présentation d'informations comparatives relatives à IFRS 7 par les premiers adoptants » à **IFRS 1** adoptés par l'Union européenne le 1er juillet 2010.
- **Améliorations aux IFRS – Mai 2010**

#### **Normes et interprétations qui devraient faire l'objet d'une approbation par l'union européenne au plus tôt en 2011**

- **Amendement IFRS 7** « Instruments financiers : Informations à fournir »
- Enfin, dans le cadre du projet de refonte d'IAS 39, l'IASB a adopté une nouvelle norme IFRS 9 « Instruments financiers – Phase 1 Classification et évaluation » en novembre 2009.

Sauf indication contraire, le Groupe prévoit d'adopter les textes lorsqu'ils deviendront applicables et n'anticipe aucun impact significatif dans ses états financiers.

#### b) Principes de consolidation

##### **Filiales consolidées**

Les filiales sont des entreprises contrôlées par le Groupe ESR. Le contrôle existe lorsque le Groupe ESR détient le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir des avantages des activités de celle-ci.

Le contrôle est généralement présumé exister si le Groupe ESR détient plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise contrôlée. Les états financiers des filiales significatives sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister.

##### **Entreprises associées**

Les entreprises associées sont celles dans lesquelles le Groupe ESR est en mesure d'exercer une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, mais dont il n'a pas le contrôle. L'influence notable est généralement présumée exister si le Groupe ESR détient au moins 20 % des

droits de vote de l'entreprise associée.

Les entreprises associées sont comptabilisées dans le bilan consolidé selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la participation du Groupe ESR dans l'entreprise associée est comptabilisée au bilan pour un montant égal à la part du Groupe dans l'actif net de l'entreprise associée.

Les états financiers des entreprises associées sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date où l'influence notable est constatée jusqu'à la date où l'influence notable cesse.

Le périmètre du groupe figure en note 20.5.2.3.

### **Transactions internes au groupe (éliminées dans les états financiers)**

Les soldes bilanciels et les transactions intra-groupes ainsi que les profits latents résultant de transactions intra-groupe sont éliminés. Les pertes latentes résultant de transactions intra-groupe ne sont éliminées qu'après vérification effective de l'absence de perte de valeur.

Les gains latents découlant des transactions avec les entreprises associées et les entités sous contrôle conjoint sont éliminés à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entité.

#### c) Continuité d'exploitation

Depuis quelques années, la situation de trésorerie du Groupe est tendue.

Le financement des besoins de trésorerie d'exploitation s'effectue quasi-exclusivement par le factoring des créances clients.

Afin de faire face à ses échéances durant l'exercice, le Groupe a demandé et obtenu, en juillet 2010, un premier étalement de ses dettes fiscales et sociales pour un montant de 3.5 M€ auprès de la CCSF. L'échéancier a été respecté sur 2010 et le montant restant dû s'élève à 2.6 M€ au 31 décembre 2010.

De nouvelles difficultés de trésorerie identifiées début 2011 ont conduit la Direction à solliciter un nouvel étalement du paiement d'échéances fiscales et sociales complémentaires pour un montant total de 4.5 M€ à l'échelle du Groupe, portant le passif fiscal et social gelé à un montant de 7,1 M€.

A la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration, le Groupe a reçu un accord formel des organismes concernés (CCSF, Caisse de retraite, Caisse de prévoyance) sur le nouvel échéancier de paiement demandé.

#### - Concernant l'échéancier accordé par la CCSF

Cet échéancier prévoit des remboursements mensuels de 300 K€. La situation sera réexaminée par cette même commission en septembre 2011. La Direction estime que les mensualités ne seront pas remises en cause de façon significative à l'issue de cette période.

#### - Concernant l'échéancier accordé par la caisse de retraite et prévoyance

Cet échéancier prévoit des remboursements mensuels de 85 K€ jusqu'au 15 juillet 2011.

Sur la base d'un budget prévisionnel 2011 établi par le Groupe à partir d'hypothèses jugées réalistes, et dont la cohérence a été vérifiée par un cabinet extérieur, le Groupe devrait être en mesure de financer ses besoins de trésorerie sur les douze prochains mois.

Toutefois, en raison des aléas inhérents à toute prévision, il existe toujours une incertitude quant à la capacité de la Société à faire face à ses échéances.

Dans ce contexte, le Conseil d'administration a arrêté les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010 selon le principe de continuité de l'exploitation, compte tenu de l'incertitude mentionnée au paragraphe précédent.

d) Hypothèses et utilisation d'estimation

Les comptes consolidés sont établis en réalisant un certain nombre d'estimations et en prenant position sur des hypothèses qui peuvent avoir une incidence sur les actifs et passifs et sur les produits et charges inscrits au bilan consolidé et au compte de résultat consolidé à la date de clôture. Ces estimations sont faites par la direction sur la base de la continuité d'exploitation en fonction d'informations disponibles à la date d'arrêt des comptes. Elles peuvent évoluer en fonction d'évènements ou informations nouveaux pouvant remettre en cause les circonstances dans lesquelles elles ont été élaborées. Les résultats réels peuvent donc être différents de ceux attendus. Elles concernent principalement la comptabilisation d'impôts différés actifs, les tests de valeur sur les actifs et les provisions courantes et non courantes.

Les estimations comptables retenues par la Direction et concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2010 ont été réalisées dans ce contexte très particulier et très volatil, notamment en ce qui concerne les tests d'impairment réalisés sur les écarts d'acquisition (cf. paragraphe 6.7)

e) Information sectorielle

Un secteur d'activité est une composante distincte d'une entité engagée dans la production de produits ou services liés et exposée à des risques et à une rentabilité différents de ceux des autres secteurs d'activité.

Un secteur géographique est une composante distincte d'une entité engagée dans la fourniture de produits ou services dans un environnement économique particulier et exposée à des risques et à une rentabilité différents des autres secteurs d'activité opérant dans d'autres environnements économiques. Le Groupe opère sur un seul secteur d'activité et les risques de taux de rentabilité sont homogènes quels que soient les produits et services qu'elle offre.

La structure d'organisation interne et de gestion du Groupe ainsi que son système d'information financière interne sont établis selon ce seul secteur d'activité, considéré comme le premier niveau d'information sectorielle.

f) Méthodes de conversion

**Transactions libellées en devises étrangères**

Les transactions en devises étrangères sont converties en euros en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères à la date de clôture sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisées en produits ou en charges.

Les actifs et passifs non monétaires évalués au coût et libellés en devises étrangères sont enregistrés et conservés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs non monétaires évalués à la juste valeur et libellés en monnaie étrangère sont convertis en utilisant le cours de change à la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

**Etats financiers libellés en devises**

Les actifs et passifs des sociétés intégrées au périmètre et exprimés en devises étrangères, sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de clôture des comptes. Cette conversion s'applique à l'ensemble des éléments bilanciaux y compris les goodwill et les ajustements de juste valeur.

Les produits et les charges de ces sociétés sont convertis en euros au cours de change moyen de l'année. Ce cours moyen est une valeur approchée du cours à la date de transaction en l'absence de fluctuations significatives.

Les écarts de conversion qui en découlent sont comptabilisés directement comme une composante distincte des capitaux propres.

g) Regroupement d'entreprises - Goodwill

Les regroupements d'entreprises jusqu'au 31/12/2009 sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 – Regroupement d'entreprises-.

Tous les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition.

Toute différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs éventuels est enregistrée en tant que goodwill à l'actif du bilan.

Les intérêts minoritaires sont comptabilisés au prorata de leur détention dans la juste valeur des actifs nets acquis.

Le goodwill est évalué à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur. Le goodwill est affecté à des unités génératrices de trésorerie et n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation annuel et chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur.

Un goodwill négatif est comptabilisé en produit lorsqu'il ne peut pas être affecté à des charges ou pertes futures identifiables.

En cas de cession d'une entreprise, le goodwill attribué à la filiale est inclus dans la détermination du résultat de cession.

Les regroupements d'entreprises à compter du 01/01/2010 sont comptabilisés conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 Révisée – Regroupement d'entreprises (phase 2).

h) Instruments financiers dérivés

Le Groupe n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques (change ou taux d'intérêts) résultant de ses activités opérationnelles, financières ou d'investissement.

i) Couverture

Le Groupe n'a pas désigné d'instrument de couverture.

Cette observation est applicable à la couverture de flux de trésorerie, à la couverture d'éléments monétaires et à la couverture d'investissements nets dans une activité à l'étranger.

j) Immobilisations incorporelles

Conformément aux critères de la norme IAS 38 – Immobilisations incorporelles, seuls les éléments dont le coût peut être estimé de façon fiable et par lesquels il est probable que des avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations incorporelles.

Elles sont essentiellement composées de logiciels (immobilisations à durée de vie finie) qui sont amortis sur la durée d'utilité comprise en fonction de la typologie des logiciels entre 3 et 5 ans de façon linéaire et des frais de développement dès lors qu'ils remplissent l'ensemble des conditions



définies par la norme IAS 38.

Les frais de développement pouvant être activés sont représentatifs des coûts qui sont encourus à partir de la date à laquelle l'immobilisation satisfait pour la première fois à tous les critères de comptabilisation présentés ci-dessous :

- La faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou en vente,
- L'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre,
- La capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle,
- La façon dont l'immobilisation générera des avantages économiques futurs probables,
- La disponibilité actuelle ou future des ressources nécessaire pour réaliser le projet,
- La capacité à mesurer de manière fiable les dépenses liées à cet actif.

Toutes les dépenses pouvant être directement attribuées ou affectées sur une base raisonnable, cohérente et permanente, à la création, la production et la préparation de l'actif en vue de l'utilisation envisagée sont immobilisées. En sont exclus les coûts de vente, coûts administratifs et frais généraux affectés indirectement par un coefficient. Elles sont amorties sur la durée d'utilité.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées selon la méthode du coût amorti (coût historique à la date de comptabilisation initiale majoré des dépenses ultérieures amortissables et diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées).

#### k) Immobilisations corporelles

##### **Principes d'évaluations (initiales et ultérieures)**

Conformément aux critères d'IAS 16, sont enregistrés en immobilisations corporelles les biens détenus soit pour être utilisés dans la production ou la fourniture de biens et services, soit pour être loués à des tiers, soit pour être utilisés à des fins administratives. Ces biens sont inscrits à l'actif s'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables à cet actif iront au Groupe et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût historique d'acquisition minoré des amortissements cumulés et des pertes de valeur éventuelles.

Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composantes significatives ayant des durées d'utilités différentes, ces dernières sont comptabilisées séparément. Les dépenses relatives au remplacement ou renouvellement d'une composante d'immobilisation corporelle sont comptabilisées comme un actif distinct, et l'actif remplacé est éliminé.

Les coûts d'entretiens et de réparations sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les autres dépenses ultérieures relatives à une immobilisation corporelle sont comptabilisées à l'actif lorsqu'elles augmentent les avantages économiques futurs de l'actif au-dessus de son niveau de performance défini à l'origine. Toutes les autres dépenses ultérieures sont comptabilisées directement en charges dès qu'encourues.

##### **Contrats de location**

Les contrats de location pour lesquels une partie significative des risques et avantages inhérents à la

propriété sont effectivement conservés par le bailleur sont classés en contrat de location simple. Les paiements effectués au regard des contrats de cette nature sont comptabilisés en charges de la période dans le compte de résultat.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement lorsqu'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents y afférent. Ces contrats de location-financement sont alors comptabilisés au plus bas de la juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les paiements effectués au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir le taux d'intérêt effectif (périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque période).

### **Amortissements**

L'amortissement est apprécié sur une base linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée de l'immobilisation corporelle ou du composant concerné.

Les principales durées d'utilité estimées sont les suivantes :

|                                                                    |            |
|--------------------------------------------------------------------|------------|
| Installations et agencements divers                                | 5 à 10 ans |
| Matériel de transport, Matériel de bureau, informatique & Mobilier | 5 à 10 ans |

Concernant les contrats de location, lorsqu'il n'existe pas de certitude raisonnable que le preneur devienne propriétaire de l'actif à la fin du contrat, l'actif est amorti sur la durée la plus courte entre la durée du contrat de location et sa durée d'utilité.

Les durées d'utilité, les modes d'amortissement et les valeurs résiduelles sont reconsidérés à chaque clôture.

#### 1) Dépréciation des actifs

Le goodwill, les immobilisations à durée indéterminée ou les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service, font l'objet d'une estimation systématique à la clôture de chaque exercice ou à chaque survenance d'indice de perte de valeur.

Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat.

Au 31 décembre 2010, aucune dépréciation n'est apparue nécessaire.

### **Valeur recouvrable**

La valeur recouvrable d'un actif isolé, c'est-à-dire qui ne génère pas d'entrées de trésorerie indépendantes de celles d'autres actifs, est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est basée sur l'actualisation de flux de trésorerie futurs en fonction d'un taux d'actualisation après impôts reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques.

### **Pertes de valeur**

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie est affectée d'abord à la

réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie (au groupe d'unités), puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité (du groupe d'unités) au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité (du groupe d'unités).

Les pertes de valeur minorent le résultat de l'exercice, au cours duquel elles sont constatées.

Hormis pour les goodwill, les pertes de valeur comptabilisées les années précédentes sont reprises, lorsque l'on constate un changement dans les estimations utilisées.

La valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur n'excède jamais la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette d'amortissement ou de dépréciation) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

m) Clients et autres débiteurs

Les créances clients et autres créances commerciales sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins les provisions pour dépréciation.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée s'il existe une indication objective démontrant que le Groupe n'est pas en mesure de recouvrer l'ensemble des sommes initialement prévues par les termes de la créance. Le montant de la provision pour dépréciation est égal à la différence entre la valeur comptable et la juste valeur des flux de trésorerie futurs actualisés.

o) Trésorerie et équivalents

Conformément à la norme IAS 7, la trésorerie et équivalents de trésorerie figurant dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, comprend la trésorerie (fonds en caisse et dépôts à vue) ainsi que les équivalents de trésorerie (placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur et sans restriction d'utilisation).

Les placements dans des actions cotées, les placements dont l'échéance initiale est à plus de trois mois sans possibilité de sortie anticipée ainsi que les comptes bancaires faisant l'objet de restrictions (comptes bloqués) sont exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie du tableau des flux de trésorerie.

Les découverts bancaires, étant assimilés à un financement, sont également exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. Le montant figurant à l'actif du bilan dans le poste « trésorerie et équivalent de trésorerie » correspond à la trésorerie et équivalents de trésorerie tels que définis ci-dessus. La trésorerie nette figurant dans le tableau des flux de trésorerie comprend la trésorerie et équivalents de trésorerie diminuée de la dette factor et des découverts bancaires.

p) Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants incluent les éléments suivants :

**Titres de sociétés non consolidées**

Le Groupe détient des participations dans des sociétés sans exercer d'influence notable ou de contrôle. Les titres de participation dans les sociétés non consolidées sont analysés comme disponibles à la vente et sont donc comptabilisés à leur juste valeur. Si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût diminué des éventuelles pertes de valeur.

La comptabilisation des titres de sociétés non consolidées est la suivante :

- les variations de juste valeur des actifs sont comptabilisées en capitaux propres jusqu'à leur date de sortie ou de dépréciation,
- la dépréciation de ces actifs, en cas d'indication objective de diminution de la juste valeur (notamment baisse significative ou durable de la valeur de l'actif), est comptabilisée en résultat,
- dans le cas où des variations de juste valeur ont été comptabilisées antérieurement en capitaux propres, et s'il existe une indication objective de dépréciation de l'actif, ou en cas de cession des titres, alors la dépréciation ou la sortie des titres doit être comptabilisée en résultat financier et les mouvements antérieurement constatés en capitaux propres également repris.

### **Prêts et dépôts de garantie**

Ils sont comptabilisés au coût amorti diminué des éventuelles pertes de valeur.

q) Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs non courants destinés à être cédés sont évalués au montant le plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

r) Capitaux propres

### **Actions propres**

En cas d'achat d'instruments de capitaux propres, et quels qu'en soient les motifs, le montant de la contrepartie payée et les coûts de transaction directement imputables sont enregistrés comme une variation de capitaux propres.

Les actions ainsi acquises sont donc déduites du total des capitaux propres, pour leur coût d'acquisition, et classées sous la rubrique « actions propres » jusqu'à leur annulation ou cession ultérieure.

Inversement, le résultat de la cession éventuelle des actions propres est imputé directement en capitaux propres pour l'effet net de l'impôt. La plus ou moins-value ainsi réalisée n'affecte donc pas le résultat de l'exercice.

### **Dividendes**

Les dividendes ne sont comptabilisés en dettes que lorsque leur distribution a effectivement été approuvée par l'Assemblée Générale.

### **Paievements fondés sur des actions**

Le programme d'options sur actions permet aux membres du personnel du Groupe d'acquérir des actions de la Société. Conformément à l'IFRS 2 – Paiements fondés sur des actions, la juste valeur des options attribuées est comptabilisée en charges de personnel en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

La juste valeur est évaluée à la date d'attribution et répartie linéairement sur la période au cours de laquelle les membres du personnel acquièrent les droits d'une manière définitive (« Vesting period »). La juste valeur des options est évaluée en tenant compte des termes et conditions des options définis au moment de leur attribution. La valorisation des options servant à l'évaluation de la charge de personnel complémentaire, a été réalisée sur la base du modèle de Black & Scholes.

Le montant comptabilisé en charges est ajusté pour refléter le nombre réel des options acquises sauf si les droits n'ont pas été acquis en raison d'un niveau de prix de l'action en dessous du seuil défini pour l'acquisition des droits.

s) Emprunts portant intérêts

Les emprunts portant intérêts sont comptabilisés à leur juste valeur diminuée des coûts de transaction y afférent. Ces emprunts restent, pour leur évaluation ultérieure, comptabilisés au coût amorti en fonction de leur taux d'intérêt effectif sur la durée de ces emprunts.

Ils font l'objet d'une répartition entre courant et non courant en fonction de leur échéance (-/+ 12 mois).

Le groupe dispose d'un contrat d'affacturation par lequel il finance tout ou partie de son poste client. Le contrat ne transfère pas la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif. En conséquence, le groupe continue de comptabiliser l'actif financier (positionné en créances clients) en contrepartie d'une dette financière courante assimilée à un découvert bancaire.

t) Avantages du personnel

**Les régimes à cotisations définies**

Les régimes à cotisations définies sont les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi au titre desquels le Groupe ESR verse des cotisations définies à une société d'assurance ou fonds de pension externes. Les cotisations sont versées en contrepartie des services rendus par les salariés. Elles sont enregistrées en charges lorsqu'elles sont encourues au même titre, par exemple, que les traitements et salaires. Les régimes à cotisations définies, ne recèlent pas d'engagement futur pour le Groupe. Ils ne donnent donc pas lieu à constitution de provision.

**Les régimes à prestations définies**

Les régimes à prestations définies concernent les avantages postérieurs à l'emploi qui garantissent à certaines catégories de salariés des ressources complémentaires pour lesquelles le groupe ESR est engagé. Ces engagements font l'objet d'un calcul de provision, effectué en estimant le montant des avantages que les employés auront accumulés en contrepartie des services rendus.

Dans ce cas, le Groupe a l'obligation de payer les prestations convenues aux membres du personnel en activité et aux anciens membres du personnel.

Deux cas de figure peuvent se présenter :

- Le Groupe peut verser des cotisations à une entité distincte, mais devra payer des cotisations supplémentaires (ou payer des prestations non couvertes) si l'entité n'a pas suffisamment d'actifs pour honorer les avantages correspondant aux services rendus par le personnel.
- Le Groupe peut aussi assumer lui-même le versement des prestations et couvrir les avantages à servir par des actifs propres.

Le Groupe suit un régime à prestations définies. Dans ce cadre, il comptabilise ses engagements de retraite selon la méthode des unités de crédits projetées telle que requise par la norme IAS 19 - Avantages au personnel. Cette évaluation intègre des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projections de salaires futurs. L'évaluation de l'engagement a été faite par un actuair indépendant.

Le Groupe applique la méthode du Sorie qui conduit à imputer en capitaux propres l'évolution de la provision pour indemnités de départ à la retraite due à des écarts actuariels.

La dette reconnue au bilan est la valeur actuelle de l'obligation à chaque date de clôture : la valeur actuelle désigne la valeur actualisée des paiements futurs attendus pour éteindre l'obligation résultant des services rendus au cours de l'exercice et des exercices antérieurs moins la juste valeur des actifs du régime.

u) Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe ESR a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière fiable, et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources représentative d'avantages économiques.

v) Fournisseurs et autres créditeurs

L'ensemble de ces dettes est enregistré initialement à la juste valeur puis au coût amorti. Après leur comptabilisation initiale, le groupe ESR évalue au coût amorti tous les passifs financiers autres que ceux détenus à des fins de transactions.

w) Méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires

Les prestations du groupe sont valorisées dans les conditions suivantes :

**La régie** : prestations où la valorisation est fonction des moyens mis en œuvre. Le revenu est reconnu au fur et à mesure de la prestation et est égal au temps passé, justifié auprès du client, multiplié par un taux horaire ou journalier.

**Prestations de projets et d'infogérance** : le chiffre d'affaires lié aux prestations d'infogérance est reconnu au fur et à mesure de la prestation. Les méthodes de détermination du pourcentage d'avancement peuvent inclure à une date considérée :

- L'examen des travaux effectués
- Les services rendus rapportés au total des services à exécuter
- Les coûts encourus rapportés au total des coûts estimés

x) Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant correspond au résultat opérationnel avant prise en compte des coûts de restructuration, des pertes de valeur des actifs (y compris le goodwill), des plus ou moins-value de cession.

Le résultat opérationnel courant est le principal indicateur de performance du Groupe.

y) Résultat financier net

Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils sont acquis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les produits provenant des dividendes sont comptabilisés dans le compte de résultat dès que le Groupe acquiert le droit à percevoir les paiements, soit, dans le cas des titres cotés, à la date de détachement.

Le coût financier net comprend les intérêts à payer sur les emprunts calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, les intérêts à recevoir sur les placements, les produits provenant des autres dividendes, les profits et pertes de change et les profits et pertes sur les instruments de couverture qui sont comptabilisés dans le compte de résultat.

z) Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres. Dans ce dernier cas, il est directement comptabilisé en capitaux propres.

L'impôt exigible correspond au montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés sont calculés et pris en compte pour chaque entité fiscale, pour les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs comptabilisés et leur base fiscale correspondante.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôts dont l'application est attendue pour l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les actifs et passifs sont compensés par entité fiscale, sous la tutelle d'une seule et unique autorité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que lorsqu'il apparaît probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. Les actifs d'impôts ne sont généralement pas comptabilisés sur des sociétés ayant réalisé des pertes fiscales sur les derniers exercices. Ils peuvent toutefois l'être en cas de probabilité de recouvrement estimée suffisante.

aa) Résultat par action

Le résultat par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion du nombre moyen des actions ordinaires achetées et détenues à titre d'autocontrôle.

Le résultat dilué par action est calculé en retenant l'ensemble des instruments donnant un accès différé au capital de la société consolidante, qu'ils soient émis par celle-ci ou par une de ses filiales.

La dilution est déterminée instrument par instrument, compte tenu des conditions existant à la date de clôture. Par ailleurs, le résultat net est ajusté afin d'éliminer les effets financiers nets d'impôt correspondant aux instruments dilutifs.

bb) Endettement net

L'endettement net correspond aux dettes financières à court terme et long terme, diminuées de la trésorerie, des placements à court terme, ainsi que des instruments dérivés lorsqu'ils se rapportent à des éléments sous-jacents inclus dans les autres dettes financières nettes.

### 20.5.2.3 Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation du groupe ESR comprend 5 sociétés au 31 décembre 2010. La liste complète et les méthodes de consolidation y afférent, sont les suivantes :

| Nom               | Pays   | Numéro de Siren | Pourcentage d'intérêts 31/12/2009 | Pourcentage d'intérêts 31/12/2010 | Pourcentage de droit de vote 31/12/2009 | Pourcentage de droit de vote 31/12/2010 | Méthode de consolidation 31/12/2009 | Méthode de consolidation 31/12/2010 |
|-------------------|--------|-----------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------------|-----------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|
| ESR               | France | 342 504 412     | Société consolidante              | Société consolidante              | Société consolidante                    | Société consolidante                    | Intégration globale                 | Intégration globale                 |
| Infodesign France | France | 414 009 357     | 100%                              | 100%                              | 100%                                    | 100%                                    | Intégration globale                 | Intégration globale                 |
| ESR Switzerland   | Suisse | N/A             | 100%                              | 100%                              | 100%                                    | 100%                                    | Intégration globale                 | Intégration globale                 |
| Servitique        | France | 349 219 708     | 100%                              | 100%                              | 100%                                    | 100%                                    | Intégration globale                 | Intégration globale                 |
| ESR Consulting    | France | 418 409 256     | 100%                              | 100%                              | 100%                                    | 100%                                    | Intégration globale                 | Intégration globale                 |

#### 20.5.2.4 Faits marquants de l'exercice

Aucun évènement particulier n'est à mentionner en dehors des difficultés de trésorerie du Groupe et des demandes d'étalement de dettes fiscales et sociales (cf. paragraphe sur la continuité d'exploitation).

#### 20.5.2.5 Immobilisations incorporelles – Goodwill

Au 31 décembre 2010, le tableau de variation des immobilisations incorporelles – goodwill se présente de la façon suivante :

|                                     | 31/12/2009    | Acquisitions/<br>Augmentations | Cessions/<br>Diminutions | Reclassement | 31/12/2010    |
|-------------------------------------|---------------|--------------------------------|--------------------------|--------------|---------------|
| <b>Valeurs brutes</b>               |               |                                |                          |              |               |
| Goodwill                            | 11 014        | -                              | -                        | -            | 11 014        |
| Frais de recherche et développement | 704           | 34                             | -                        | (27)         | 711           |
| Concessions, brevets, licences      | 16            | (0)                            | -                        | 27           | 43            |
| <b>Total</b>                        | <b>11 734</b> | <b>34</b>                      | <b>-</b>                 | <b>-</b>     | <b>11 768</b> |
| <b>Amortissement/Dépréciations</b>  |               |                                |                          |              |               |
| Goodwill                            | -             | -                              | -                        | -            | -             |
| Frais de recherche et développement | (702)         | (8)                            | -                        | -            | (710)         |
| Concessions, brevets, licences      | (16)          | (0)                            | -                        | -            | (16)          |
| <b>Total</b>                        | <b>-718</b>   | <b>-8</b>                      | <b>-</b>                 | <b>-</b>     | <b>-726</b>   |
| <b>Valeurs nettes comptables</b>    |               |                                |                          |              |               |
| Goodwill                            | 11 014        | -                              | -                        | -            | 11 014        |
| Frais de recherche et développement | 2             | 26                             | -                        | (27)         | 1             |
| Frais d'établissement               | -             | -                              | -                        | -            | -             |
| Concessions, brevets, licences      | -             | (0)                            | -                        | 27           | 27            |
| <b>Total</b>                        | <b>11 016</b> | <b>26</b>                      | <b>-</b>                 | <b>-</b>     | <b>11 042</b> |



Au 31 décembre 2009, le tableau de variation des immobilisations incorporelles – goodwill se présentait de la façon suivante :

|                                     | 31/12/2008    | Acquisitions/<br>Augmentations | Cessions/<br>Diminutions | Reclassement | 31/12/2009    |
|-------------------------------------|---------------|--------------------------------|--------------------------|--------------|---------------|
| <b>Valeurs brutes</b>               |               |                                |                          |              |               |
| Goodwill                            | 11 014        | -                              | -                        | -            | 11 014        |
| Frais de recherche et développement | 704           | -                              | -                        | -            | 704           |
| Concessions, brevets, licences      | 16            | -                              | -                        | -            | 16            |
| <b>Total</b>                        | <b>11 734</b> | <b>-</b>                       | <b>-</b>                 | <b>-</b>     | <b>11 734</b> |
| <b>Amortissement/Dépréciations</b>  |               |                                |                          |              |               |
| Goodwill                            | -             | -                              | -                        | -            | -             |
| Frais de recherche et développement | (666)         | -                              | -                        | (37)         | (702)         |
| Concessions, brevets, licences      | (16)          | (37)                           | -                        | 37           | (16)          |
| <b>Total</b>                        | <b>-682</b>   | <b>-37</b>                     | <b>-</b>                 | <b>-</b>     | <b>-718</b>   |
| <b>Valeurs nettes comptables</b>    |               |                                |                          |              |               |
| Goodwill                            | 11 014        | -                              | -                        | -            | 11 014        |
| Frais de recherche et développement | 38            | -                              | -                        | (37)         | 2             |
| Concessions, brevets, licences      | -             | (37)                           | -                        | 37           | -             |
| <b>Total</b>                        | <b>11 052</b> | <b>-37</b>                     | <b>-</b>                 | <b>-</b>     | <b>11 016</b> |

#### 20.5.2.6 Immobilisations corporelles

Au 31 décembre 2010, le tableau de variation des immobilisations corporelles se présente de la façon suivante :

|                                                                                       | 31/12/2009     | Augment.     | Diminut.    | Reclassement | 31/12/2010     |
|---------------------------------------------------------------------------------------|----------------|--------------|-------------|--------------|----------------|
| <b>Valeurs brutes</b>                                                                 |                |              |             |              |                |
| Installations générales, agencements,<br>Matériel de bureau, mobilier et informatique | 611<br>929     | 6<br>19      | -<br>(38)   | -<br>-       | 617<br>910     |
| <b>Total</b>                                                                          | <b>1 540</b>   | <b>24</b>    | <b>(38)</b> | <b>-</b>     | <b>1 527</b>   |
| <b>Amortissements</b>                                                                 |                |              |             |              |                |
| Installations générales, agencements,<br>Matériel de bureau, mobilier et informatique | (284)<br>(756) | (59)<br>(54) | -<br>15     | -<br>-       | (344)<br>(795) |
| <b>Total</b>                                                                          | <b>(1 041)</b> | <b>(113)</b> | <b>15</b>   | <b>-</b>     | <b>(1 138)</b> |
| <b>Valeurs nettes</b>                                                                 |                |              |             |              |                |
| Installations techniques, mat. & out.<br>Matériel de bureau, mobilier et informatique | 327<br>172     | (54)<br>(35) | -<br>(22)   | -<br>-       | 273<br>115     |
| <b>Total</b>                                                                          | <b>500</b>     | <b>(89)</b>  | <b>(22)</b> | <b>-</b>     | <b>389</b>     |

Au 31 décembre 2009, le tableau de variation des immobilisations corporelles se présentait de la façon suivante :

|                                              | 31/12/2008   | Augment.     | Diminut.    | Reclasse-<br>ment | 31/12/2009     |
|----------------------------------------------|--------------|--------------|-------------|-------------------|----------------|
| <b>Valeurs brutes</b>                        |              |              |             |                   |                |
| Installations générales, agencements,        | 611          | -            | -           | -                 | 611            |
| Installations techniques et machines         | -            | -            | -           | -                 | -              |
| Matériel de bureau, mobilier et informatique | 928          | 68           | (67)        | -                 | 929            |
| <b>Total</b>                                 | <b>1 540</b> | <b>68</b>    | <b>(67)</b> | <b>-</b>          | <b>1 540</b>   |
| <b>Amortissements</b>                        |              |              |             |                   |                |
| Installations générales, agencements,        | (222)        | (4)          | -           | (58)              | (284)          |
| Instal, mat. & out. en crédit-bail           | -            | -            | -           | -                 | -              |
| Matériel de bureau, mobilier et informatique | (769)        | (112)        | 67          | 58                | (756)          |
| <b>Total</b>                                 | <b>(991)</b> | <b>(117)</b> | <b>67</b>   | <b>-</b>          | <b>(1 041)</b> |
| <b>Valeurs nettes</b>                        |              |              |             |                   |                |
| Installations techniques, mat. & out.        | 389          | (4)          | -           | (58)              | 327            |
| Instal, mat. & out. en crédit-bail           | -            | -            | -           | -                 | -              |
| Matériel de bureau, mobilier et informatique | 159          | (44)         | -           | 58                | 172            |
| <b>Total</b>                                 | <b>548</b>   | <b>(49)</b>  | <b>-</b>    | <b>-</b>          | <b>500</b>     |

#### 20.5.2.7 Tests de perte de valeur

Le groupe pratique annuellement des tests de valeur.

La société opère sur un seul secteur d'activité et les risques sont homogènes sur l'ensemble des produits et services qu'elle offre. Aussi le groupe ESR correspond à une seule unité génératrice de trésorerie.

La valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie a été déterminée en utilisant la valeur d'utilité. Pour déterminer la valeur d'utilité, le groupe a projeté les flux futurs de trésorerie qu'il s'attend à obtenir de l'unité génératrice de trésorerie. Cette projection est basée sur des budgets financiers couvrant une période de cinq années (2011, 2012, 2013, 2014 et 2015). Les flux futurs de trésorerie au-delà de cinq ans sont extrapolés en tenant compte d'un taux de croissance à perpétuité (voir ci-dessous). Les flux futurs de trésorerie sont actualisés par le coût moyen pondéré du capital de la société.

Les principales hypothèses retenues pour le budget de l'année 2011 sont :

- Activité : un chiffre d'affaires de 70 763 K€
- Taux inter contrat : environ 5.5 % sur l'année 2011
- Niveau d'EBIT : environ 2,7 %

L'utilisation de ces flux futurs aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en appliquant des taux avant impôt à des flux de trésorerie non fiscalisés, comme demandé par IAS 36.

Le taux de croissance à l'infini est de 1,75%.

Le taux d'actualisation utilisé correspond au coût moyen pondéré du capital observable sur le secteur. Ce taux s'élève à 10,19 % et n'a que très peu évolué par rapport à l'exercice 2009 (10,36 % au 31 décembre 2009). Il est basé sur un taux sans risque de 3.40 % et une prime de risque de 9 %.

Les actifs testés correspondent aux capitaux employés du groupe ESR et se décomposent ainsi :

- Actifs courants et non courants, à l'exception de la trésorerie.
- Des passifs courants à l'exception des emprunts portant intérêts et de la part à plus d'un an du passif social et fiscal d'ESR S.A. étalé dans le cadre du premier CODECHEF.

La valeur d'utilité de l'UGT étant supérieure à la valeur comptable des actifs testés, aucune provision pour dépréciation n'est à constater au 31 décembre 2010.

A noter que la variation de 1 point du taux d'actualisation serait sans incidence sur la valeur de l'Unité Génératrice de Trésorerie.

La baisse de 1 point du taux de croissance perpétuel ou une baisse de 1 point du taux de marge (EBITDA / CA) serait également sans incidence sur cette valeur.

#### 20.5.2.8 Autres actifs non courants

| <i>En milliers d'euros</i>         | 31/12/2010   |              |              | 31/12/2009   |
|------------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
|                                    | Valeur brute | Dépréciation | Valeur nette | Valeur nette |
| Titres non consolidés              | 25           | (25)         | (0)          | -            |
| Autres Immobilisations financières | 134          | -            | 134          | 169          |
| SICAV nanties                      | 279          | -            | 279          | 479          |
| <b>TOTAL</b>                       | <b>437</b>   | <b>(25)</b>  | <b>412</b>   | <b>648</b>   |

Au 31 décembre 2010, le groupe ne détient plus que 2 216 titres de la société Phenix Energy soit une détention de 0,369 % et la totalité de ces actifs ont été dépréciés dans les comptes. Ces titres sont classés dans la catégorie des instruments financiers « disponible à la vente ». La variation de la perte de valeur est comptabilisée en capitaux propres.

#### 20.5.2.9 Clients et autres débiteurs

| <i>Valeurs brutes en milliers d'euros</i> | 31/12/2010    | 31/12/2009    |
|-------------------------------------------|---------------|---------------|
| Clients et comptes rattachés              | 14 881        | 15 541        |
| Créances sociales                         | 152           | 166           |
| Créances fiscales (hors impôts courant)   | 1 679         | 3 629         |
| Autres créances                           | 211           | 203           |
| Charges constatées d'avance               | 409           | 466           |
| <b>Total</b>                              | <b>17 332</b> | <b>20 005</b> |

Les créances ne portent pas intérêt et sont en général payable de 30 à 90 jours. Elles n'ont pas à être actualisées.

### 20.5.2.10 Trésorerie et équivalents de trésorerie

| Détail de la trésorerie                                                    | 31/12/2010     | 31/12/2009      |
|----------------------------------------------------------------------------|----------------|-----------------|
| Autres actifs non courants                                                 |                |                 |
| Disponibilités                                                             | 296            | 404             |
| Concours bancaires courants                                                | (11)           | (13)            |
| Dettes factor                                                              | (9 992)        | (16 711)        |
| <b>Trésorerie ou équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice</b> | <b>(9 707)</b> | <b>(16 320)</b> |
| Disponibilités                                                             | 1 650          | 296             |
| Concours bancaires courants                                                | (7)            | (11)            |
| Dettes factor                                                              | (9 166)        | (9 992)         |
| Trésorerie liée aux activités abandonnées                                  |                |                 |
| <b>Trésorerie ou équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice</b>  | <b>(7 523)</b> | <b>(9 707)</b>  |

### 20.5.2.11 Capitaux émis et réserves

#### Capital social et prime d'émission

Au 31/12/2010, le capital est composé de 4 874 542 actions ordinaires, entièrement libérées et représentant 243 727,10 euros.

| En milliers d'euros | 31/12/2010 | 31/12/2009 |
|---------------------|------------|------------|
| Capital             | 244        | 244        |
| <b>TOTAL</b>        | <b>244</b> | <b>244</b> |

#### Actions propres

|                   | 31/12/2009     | Variations      | 31/12/2010     |
|-------------------|----------------|-----------------|----------------|
| Nombre de titres  | 79 739         | 18 772          | 98 511         |
| Valeur (en euros) | 135 655        | -12 003         | 123 652        |
| <b>TOTAL</b>      | <b>135 655</b> | <b>(12 003)</b> | <b>123 652</b> |

#### Ecarts de conversion

La variation des écarts de conversion correspond principalement à la baisse du cours du Franc Suisse contre l'Euro.

## Plan d'attribution d'actions et de souscription d'actions

Les charges liées aux paiements fondés sur des actions se présentent ainsi :

| Date d'assemblée générale          | Plan 29/06/2004   | Plan 04/01/2006   | Plan 06/01/2006   |
|------------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Prix d'exercice ( en euros)        | 9,47              | 8,31              | 8,48              |
| Date d'attribution                 | 22/07/2005        | 04/01/2006        | 06/01/2006        |
| Date d'échéance                    | 22/07/2010        | 04/01/2011        | 06/01/2011        |
| Condition d'acquisition des droits | 2 ans de présence | 2 ans de présence | 2 ans de présence |

|                                                      | Nombre d'options | Prix moyen pondéré d'exercice | Nombre d'options | Prix moyen pondéré d'exercice | Nombre d'options | Prix moyen pondéré d'exercice |
|------------------------------------------------------|------------------|-------------------------------|------------------|-------------------------------|------------------|-------------------------------|
| En circulation au 1er janvier 2010                   | 5 000            | 9,47                          | 50 000           | 8,31                          | -                | 8,48                          |
| Options attribuées pendant la période                |                  |                               |                  |                               |                  |                               |
| Options auxquelles il est renoncé pendant la période | 500              |                               | 10 000           |                               | -                |                               |
| Options exercées pendant la période                  |                  |                               |                  |                               |                  |                               |
| Options expirées pendant la période                  |                  |                               |                  |                               |                  |                               |
| <b>En circulation au 31 décembre 2010</b>            | <b>4 500</b>     |                               | <b>40 000</b>    |                               | <b>-</b>         |                               |
| Exerçable en fin de période                          |                  |                               |                  |                               |                  |                               |
| Durée de vie contractuelle résiduelle                | 6,7              |                               | 12,1             |                               | 12,2             |                               |

Les hypothèses de valorisation de la juste valeur des options attribuées lors des exercices précédents sont les suivantes :

|                                                                     | 2009            | 2010            |
|---------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|
| Méthode                                                             | Black & Scholes | Black & Scholes |
| Taux d'intérêt sans risque                                          | 3%              | 3%              |
| Volatilité attendue                                                 | 25%             | 25%             |
| Juste valeur moyenne pondérée des options (en euros pour une unité) | 2,36 et 2,84    | 2,36 et 2,84    |

### 20.5.2.12 Résultat par action

#### Le résultat par action est le suivant :

Pour le calcul du résultat par action, les actions propres détenues par le groupe sont retranchées du nombre d'actions en circulation.

| En milliers d'euros                                                                                           | 31/12/2010    | 31/12/2009    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|
| Résultat net attribuable à la société mère pour la période                                                    | (3 219)       | (2 090)       |
| Résultat net pris en compte pour la détermination du résultat dilué par action                                | (3 219)       | (2 090)       |
| Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation retenu pour la détermination du résultat dilué par action | 4 786 203     | 4 791 727     |
| <b>Résultat dilué en euros par action</b>                                                                     | <b>(0,67)</b> | <b>(0,44)</b> |

\* Le résultat dilué par action est égal au résultat par action. En effet, compte tenu du cours moyen du titre ESR en 2009 et 2010, aucune option d'achat des plans de stock-options n'est dans la monnaie sur les 2 derniers exercices.

### 20.5.2.13 Emprunts portant intérêts

| Total emprunts et dettes financières         | 31/12/2009    | Augmentation | Diminution     | 31/12/2010   |
|----------------------------------------------|---------------|--------------|----------------|--------------|
| <b>NON COURANT</b>                           | -             | -            | -              | -            |
| Dettes envers les établissements de crédit   | 274           |              | (274)          |              |
| Découvert bancaire                           | 11            |              | (4)            | 7            |
| Dettes liées à la participation des salariés | 58            |              | (1)            | 57           |
| Intérêts courus non échus                    | 20            |              | (0)            | 19           |
| Dettes factoring                             | 9 992         |              | (827)          | 9 166        |
| <b>COURANT</b>                               | <b>10 355</b> | <b>0</b>     | <b>(1 105)</b> | <b>9 249</b> |
| <b>Total</b>                                 | <b>10 355</b> | <b>0</b>     | <b>(1 105)</b> | <b>9 249</b> |

Tous les emprunts sont libellés en euros et ont une échéance inférieure à douze mois.

#### Détail par nature de taux

- Dettes à long terme

Les intérêts sur les dettes à taux variable sont indexés sur des références monétaires, essentiellement Euribor et Libor.

|                     | 31/12/2010 | 31/12/2009 |
|---------------------|------------|------------|
| Total taux fixe     | -          | -          |
| Total taux variable | 0          | 274        |
| <b>Total</b>        | <b>-</b>   | <b>274</b> |

- Instruments de couverture

Compte tenu du faible encours de dettes à long terme, le Groupe n'a pas jugé nécessaire à ce stade de mettre en place des produits dérivés de taux pour couvrir le risque de taux.

### 20.5.2.14 Provisions pour pensions et avantages assimilés

#### Introduction

Selon les réglementations et usages en vigueur dans chacun des pays concernés, des avantages complémentaires peuvent être accordés au personnel. Lorsque ces avantages sont susceptibles de donner lieu à prestation future pour le Groupe, une provision est calculée selon une méthode d'évaluation actuarielle. Le Groupe fait appel à un actuair indépendant pour évaluer ces engagements. La plupart des sociétés comprises dans le périmètre du groupe ESR correspondent à des entités françaises.

Les provisions comptabilisées dans les comptes correspondent aux indemnités de départs à la retraite. Le Groupe n'a externalisé aucun actif financier afin de couvrir ces engagements. Aussi la valeur de la provision pour pensions correspond à la valeur de l'engagement.

Le Groupe comptabilise les pertes et gains actuariels en capitaux propres.

## Information financière

| En milliers d'euros                                                                   | 2010          | 2009          |
|---------------------------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|
| <b>Provisions renseignées au bilan</b>                                                |               |               |
| <b>Montant du passif net au début de l'exercice</b>                                   | <b>1 140</b>  | <b>1 182</b>  |
| Coût des services rendus au cours de l'exercice                                       | 138           | 140           |
| Coût financier                                                                        | 62            | 64            |
| Ecart actuariels comptabilisés en capitaux propres                                    | -149          | -165          |
| Mouvement de périmètre                                                                |               |               |
| Prestations versées                                                                   | -18           | -82           |
| <b>Montant du passif net en fin d'exercice</b>                                        | <b>1 174</b>  | <b>1 140</b>  |
| <b>Montant reconnu au compte de résultat (opérationnel et financier)</b>              |               |               |
| Coût des services rendus au cours de l'exercice                                       | 138           | -140          |
| Charge d'intérêt                                                                      | 62            | -64           |
| <b>Montant inscrit au compte de résultat</b>                                          | <b>200</b>    | <b>-204</b>   |
| Montant reconnu en dotation aux amortissements et provisions à caractère opérationnel | 200           | -204          |
| Montant reconnu en autres produits et charges financiers                              |               |               |
| <b>Montant inscrit au compte de résultat</b>                                          | <b>200</b>    | <b>-204</b>   |
| <b>Hypothèses actuarielles principales (en %)</b>                                     |               |               |
| Taux d'actualisation                                                                  | <b>4,5%</b>   | <b>5,5%</b>   |
| Taux d'augmentation des salaires (moyenne)                                            | <b>2,0%</b>   | <b>2,0%</b>   |
| Taux de turnover                                                                      | <b>17,16%</b> | <b>17,16%</b> |

L'écart actuariel constaté est dû à un effet d'expérience lié aux variations du taux de turnover.

| en milliers d'euros                                      | 2010         | 2009         |
|----------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| <b>Analyse des écarts actuariels sur les engagements</b> |              |              |
| (Gains) / Pertes générées sur l'exercice                 | <b>(149)</b> | <b>(165)</b> |
| (Gains) / Pertes sur modifications de plan               |              |              |
| Taux d'actualisation                                     | -            | -            |
| Hausse des salaires                                      | -            | -            |
| Mortalité                                                | -            | -            |
| Rotation des effectifs                                   | (149)        | (165)        |
| Autres                                                   | -            | -            |
| <b>Total (Gains)/Pertes modifications hypothèses</b>     | <b>(149)</b> | <b>(165)</b> |
| (Gains) / Pertes ajust. expérience                       | (149)        | (146)        |

### 20.5.2.15 Autres provisions

Les provisions pour litiges couvrent des risques de litiges salariaux identifiés à la clôture de l'exercice. Ces risques sont valorisés au regard des demandes et des affaires similaires en lien avec les conseils de la société.

| En milliers d'euros           | 31/12/2009     | Dotations      | Reprises utilisées | Reprises non utilisées | Reclassement | 31/12/2010     |
|-------------------------------|----------------|----------------|--------------------|------------------------|--------------|----------------|
| Provision pour litiges        |                |                |                    |                        |              | -              |
| Provision pour autres risques |                |                |                    |                        |              | -              |
| <b>Total non courant</b>      |                |                |                    |                        |              | -              |
| Provisions pour litiges       | (1 171)        | (1 614)        | 545                | 285                    | 148          | (1 995)        |
| Provision pour autres risques | (170)          |                |                    | 214                    | (148)        | -              |
| <b>Total courant</b>          | <b>(1 342)</b> | <b>(1 614)</b> | <b>545</b>         | <b>499</b>             | <b>-</b>     | <b>(1 995)</b> |
| <b>TOTAL</b>                  | <b>(1 342)</b> | <b>(1 614)</b> | <b>545</b>         | <b>499</b>             | <b>-</b>     | <b>(1 995)</b> |

#### 20.5.2.16 Autres dettes et comptes de régularisation (courants et non courants)

Dans les dettes fiscales et sociales 882 K€ sont relatif à du passif non courant. Ce montant correspond à la part à plus d'un an du premier plan d'étalement.

| <i>En milliers d'euros</i>                       | 31/12/2010    | 31/12/2009    |
|--------------------------------------------------|---------------|---------------|
| Dettes fiscales et sociales (hors impôt courant) | 17 789        | 16 244        |
| Autres dettes                                    | 903           | 492           |
| Produits constatés d'avance                      | 704           | 220           |
| <b>TOTAL</b>                                     | <b>19 396</b> | <b>16 955</b> |

#### 20.5.2.17 Charges de personnel

| <i>En milliers d'euros</i>                                        | 31/12/2010    | 31/12/2009    |
|-------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|
| Salaires et traitements                                           | 36 344        | 38 646        |
| Charges sociales (dont régimes de pension à cotisations définies) | 15 341        | 16 099        |
| Paiement en actions                                               | -             | -             |
| <b>TOTAL</b>                                                      | <b>51 684</b> | <b>54 745</b> |

#### 20.5.2.18 Autres produits et charges d'exploitation

| <i>En milliers d'euros</i>                            | 31/12/2010   | 31/12/2009   |
|-------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| Sous traitance opérationnelle et achats sur affaires  | 1 946        | 2 980        |
| Coût de l'informatique et autres moyens (dont loyers) | 2 049        | 2 366        |
| Publicité et relations publiques                      | 117          | 268          |
| Commissions et honoraires                             | 1 338        | 1 185        |
| Déplacements missions et réception                    | 1 809        | 1 903        |
| Divers                                                | 869          | 1 243        |
| <b>TOTAL</b>                                          | <b>8 128</b> | <b>9 946</b> |

#### 20.5.2.19 Autres produits et charges opérationnelles

Ce montant inclut les coûts relatifs à des arrières d'heures supplémentaires sur la période 2006-2009 (592 K€) ainsi que des pénalités relatives à des retards de paiements URSSAF et TVA (236 K€).

#### 20.5.2.20 Résultat financier net



| <i>En milliers d'euros</i>                      | 31/12/2010   | 31/12/2009   |
|-------------------------------------------------|--------------|--------------|
| Produits d'intérêts d'emprunts et de découverts |              |              |
| Charges d'intérêts d'emprunts et de découverts  | (239)        | (331)        |
| <b>Coût de l'endettement financier net</b>      | <b>(239)</b> | <b>(331)</b> |
| Dépréciation des actifs disponibles à la vente  |              |              |
| Effets de l'actualisation                       |              |              |
| Autres                                          | 0            | (57)         |
| <b>Autres produits et charges financiers</b>    | <b>0</b>     | <b>(57)</b>  |
| <b>TOTAL RESULTAT FINANCIER NET</b>             | <b>(239)</b> | <b>(388)</b> |

#### 20.5.2.21 Impôts sur les résultats

#### Charge d'impôts

La charge d'impôts pour les exercices clos 2009 et 2010 est principalement composée comme suit :

|                        | 31/12/2010 | 31/12/2009 |
|------------------------|------------|------------|
| <b>Impôt exigible</b>  | 2          | 1          |
| <b>Impôts différés</b> |            | 655        |
| <b>Total</b>           | <b>2</b>   | <b>656</b> |

Le rapprochement entre la charge d'impôt et le résultat avant impôt s'analyse comme suit :

| <i>en milliers d'euros</i>                                                                                  | 30/12/2010     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| <b>Résultat avant impôt</b>                                                                                 | <b>(3 218)</b> |
| Taux d'imposition normal applicable en France (%)                                                           | 33,33%         |
| <b>Produit d'impôt théorique</b>                                                                            | <b>1 073</b>   |
| Incidence des :                                                                                             |                |
| - Economies d'impôts résultant de l'utilisation de déficits fiscaux reportables antérieurement non reconnus | 130            |
| - Non activation des pertes fiscales générées sur l'exercice et autres différences temporelles              | (1 136)        |
| - Crédit impôt recherche                                                                                    | -              |
| - Différences permanentes                                                                                   | (68)           |
| <b>Charge d'impôt effectivement constaté</b>                                                                | <b>(2)</b>     |
| <b>Taux d'impôt effectif (%)</b>                                                                            | NA             |

Les impôts différés actifs et passifs peuvent être détaillés ainsi :

| En milliers d'euros                        | Actifs     |            | Passifs    |            | Net        |                 |                 | 31/12/2010 |
|--------------------------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|-----------------|-----------------|------------|
|                                            | 31/12/2010 | 31/12/2009 | 31/12/2010 | 31/12/2009 | 31/12/2009 | Impact réserves | Impact résultat |            |
| Organic                                    | 35         | 44         |            |            | 44         |                 | -9              | 35         |
| Provision non déductible                   |            |            |            |            |            |                 |                 |            |
| Provision indemnités de départ en retraite | 387        | 380        |            |            | 380        | -49             | 57              | 387        |
| Activation déficit reportable              | 3 334      | 2 378      |            |            | 2 378      |                 | 956             | 3 334      |
| Autres                                     |            |            |            |            |            |                 |                 |            |
| Limitation des IDA                         | -3 128     | -2 181     |            |            | -2 181     | 49              | -996            | -3 128     |
| <b>IMPÔTS DIFFÉRÉS CALCULÉS</b>            | <b>629</b> | <b>621</b> |            |            | <b>621</b> |                 | <b>8</b>        | <b>629</b> |
| Provision sur actions propres              | (16)       | (8)        |            |            | (8)        |                 | (8)             | (16)       |
| <b>IMPÔTS DIFFÉRÉS APRES COMPENSATION</b>  | <b>613</b> | <b>613</b> |            |            | <b>613</b> |                 | <b>0</b>        | <b>613</b> |

Les actifs d'impôts différés sur report déficitaires et différences temporelles ont été reconnus à hauteur du montant estimé recouvrable à horizon de deux ans selon le business plan établi par la Direction. Cependant, compte tenu des difficultés de la société à consommer ses déficits reportables par le passé, la Direction a décidé pour cet exercice et par prudence de maintenir le montant tel qu'il figurait au bilan de l'exercice 2009, soit 613 K€.

#### 20.5.2.22 Résultat des activités abandonnées

Néant.

#### 20.5.2.23 Transactions avec les parties liées

Les rémunérations et avantages en nature du Président et des membres du comité exécutif se sont élevées à 448 K€.

#### 20.5.2.24 Instruments financiers dérivés

Le Groupe n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour gérer son exposition aux fluctuations de taux d'intérêt, de cours de change.

#### 20.5.2.25 Engagements donnés ou reçus

a) Engagements donnés

#### Nantissements de titres

| Date       | Constituant | Titres nantis  | Créanciers       | Nombre de titres nantis | Somme garantie |
|------------|-------------|----------------|------------------|-------------------------|----------------|
| 13/12/2005 | ESR         | ESR Consulting | BNP              | 100 000                 | 650 000 €      |
| 19/12/2005 | ESR         | ESR Consulting | Société Générale | 100 000                 | 650 000 €      |

#### Nantissements de fonds de commerce

| Date       | Constituant | Fonds nantis | Créanciers       | Montant   | Echéance   |
|------------|-------------|--------------|------------------|-----------|------------|
| 21/12/2005 | ESR         | ESR          | BNP              | 780 000 € | 13/12/2010 |
| 19/12/2005 | ESR         | ESR          | Société Générale | 650 000 € | 19/12/2010 |

#### Caution bancaire

| Date       | Cautionné | Bénéficiaire           | Caution          | Montant   | Echéance   |
|------------|-----------|------------------------|------------------|-----------|------------|
| 21/11/2005 | ESR       | Seb immobilier invest. | Société Générale | 208 424 € | 30/06/2015 |

#### Caution

| Date       | Cautionné | Bénéficiaire | Caution | Montant  | Echéance   |
|------------|-----------|--------------|---------|----------|------------|
| 08/02/2004 | ESR       | KETER        | BNP     | 69 000 € | 08/02/2010 |

Au 31 décembre 2010, le groupe a soldé ses engagements bancaires vis-à-vis de la BNP et Société Générale.

Cette opération doit permettre à ESR de lever les nantissements de titres et de fonds de commerce en 2011.

La caution KETER n'a plus lieu d'exister. Le groupe est en train de lever cette caution sur 2011.

#### Contrats de location

| Fournisseurs      | début      | fin        | montant annuel | montant restant | -1 an      | 1 à 5 ans    | +5 ans    |
|-------------------|------------|------------|----------------|-----------------|------------|--------------|-----------|
| SCI METROPOLE     | 08/02/2010 | 06/02/2019 | 23             | 191             | 23         | 116          | 52        |
| EDISSIMMO         | 21/11/2005 | 19/11/2014 | 836            | 3 293           | 836        | 2 457        |           |
| HSBC FRENCH OFFI. | 01/05/2008 | 29/04/2017 | 47             | 303             | 47         | 236          | 20        |
| IP ENERGY         | 01/08/2008 | 30/06/2011 | 16             | 8               | 8          |              |           |
| Fonciere Ariane   | 15/05/2008 | 13/05/2017 | 32             | 206             | 32         | 160          | 15        |
|                   |            |            | <b>955</b>     | <b>4 001</b>    | <b>946</b> | <b>2 969</b> | <b>86</b> |

Le groupe ESR utilise pour ses besoins d'exploitation des locaux dans différentes implantations. L'engagement total au titre de ces baux jusqu'à leur date d'échéance représente 4 001 K€.

Par ailleurs le groupe ESR loue à la société ECS l'ensemble de son parc informatique. L'engagement du groupe au titre de ce contrat sur un an représente 133 K€.

| N° contrat | Loyer prévisionnel <1 ans | Loyer prévisionnel 1-2 ans |
|------------|---------------------------|----------------------------|
| 20082829   | 132 624                   | 55 957                     |
|            | <b>132 624</b>            | <b>55 957</b>              |

b) Engagements reçus

Néant.

20.5.2.26 Passifs éventuels, litiges

Aucun litige non provisionné à la clôture 2010 ne répond à la définition des passifs éventuels au sens d'IAS 37.

Les pénalités non prises en comptes dans le premier étalement CODECHEF, ne sont pas provisionnées dans les comptes (388 K€). En principe, une fois le principal réglé, la société aura la possibilité de solliciter la remise gracieuse des pénalités et majorations de retard.

20.5.2.27 Catégories d'actifs et de passifs financiers

Le Groupe a défini les principales natures d'actifs et de passifs financiers suivantes :

| Au 31/12/ 2010 (en milliers d'euros)     | Juste valeur par résultat | Actifs disponibles à la vente | Prêts et créances | Dettes au coût amorti | Instruments dérivés | Valeur au bilan | Juste valeur  |
|------------------------------------------|---------------------------|-------------------------------|-------------------|-----------------------|---------------------|-----------------|---------------|
| Titres de sociétés non consolidées       |                           | X                             |                   |                       |                     | 0               | 0             |
| Dépôts et investissements à long terme   |                           |                               | X                 |                       |                     | 412             | 412           |
| Autres actifs non courants               |                           |                               | X                 |                       |                     |                 |               |
| Clients                                  |                           |                               | X                 |                       |                     | 14 881          | 14 881        |
| Autres créances courantes                |                           |                               | X                 |                       |                     | 2 482           | 2 482         |
| Placements à court terme                 | X                         |                               |                   |                       |                     |                 | 0             |
| Banques                                  | X                         |                               |                   |                       |                     | 1 650           | 1 650         |
| <b>Total actifs financiers</b>           | <b>0</b>                  | <b>0</b>                      | <b>0</b>          | <b>0</b>              | <b>0</b>            | <b>19 425</b>   | <b>19 425</b> |
| Emprunts                                 |                           |                               |                   | X                     |                     | 0               | 0             |
| Découverts bancaires et dettes factoring |                           |                               |                   | X                     |                     | 9 173           | 9 173         |
| Autres dettes financières à court terme  |                           |                               |                   | X                     |                     | 77              | 77            |
| Dettes fournisseurs                      |                           |                               |                   | X                     |                     | 2 151           | 2 151         |
| Autres dettes courantes                  |                           |                               |                   | X                     |                     | 18 514          | 18 514        |
| <b>Total passifs financiers</b>          | <b>0</b>                  | <b>0</b>                      | <b>0</b>          | <b>0</b>              | <b>0</b>            | <b>29 915</b>   | <b>29 915</b> |

20.5.2.28 Risques de marché

a) Risques de change

Le Groupe facture l'ensemble de ses prestations en euros ; ses coûts sont également libellés en euros. La seule filiale étrangère du Groupe est la société Info design Suisse dont les activités sont en sommeil.

Le financement de cette entité est assuré par un prêt de la société ESR pour 2.4 M€. Cette dette est libellée en euro et à ce titre les différences de change concernant ce prêt intragroupe sont portées en capitaux propres.

b) Risque de taux

Plus de 99 % de la dette du groupe est à court terme et à taux variable. Compte tenu du faible encours de dettes à moyen terme, le Groupe n'a pas jugé nécessaire de mettre en place des produits dérivés de taux pour couvrir le risque de taux.

Le financement du groupe est assuré essentiellement par la cession de créances à un factor. Le coût de ce financement correspond à Euribor 3 mois plus une marge.

L'encours moyen de dette vis-à-vis du factor est de 12 528 K€ ; toute variation de +/- 1% en année pleine par rapport au niveau actuel de l'Euribor se traduirait par une charge ou un produit financier supplémentaire de 125 K€.

### 20.5.2.29 Risque de crédit

Les créances d'exploitation concernent principalement les créances clients.

Le groupe estime qu'il n'est pas exposé à un risque significatif compte tenu de la solvabilité de ses clients. En effet, l'essentiel de la facturation du groupe ESR est faite à destination de groupes de premier plan qui présentent un niveau de défaillance négligeable.

De plus, la politique de cession des créances commerciales auprès d'un factor oblige le groupe à respecter des procédures rigoureuses de sélection des clients.

| <i>En milliers d'euros</i> |                                           | En-cours                             | Limite                          | Disponible               |
|----------------------------|-------------------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------|--------------------------|
| Factor                     | Groupe<br>ESR<br>InfoDesign<br>Servitique | 8 912<br>-255<br>508<br><b>9 165</b> | 18 000<br><br><br><b>18 000</b> | <br><br><br><b>8 835</b> |
| Emprunt                    | ESR - BNP<br>ESR - SG<br>ESR - BNP        | <br><br><b>0</b>                     | <br><br><b>0</b>                | <br><br><b>0</b>         |
| Découvert                  |                                           | 7                                    | 200                             | 193                      |
| <b>Total</b>               |                                           | <b>9 172</b>                         | <b>18 200</b>                   | <b>9 028</b>             |
| Liquidités disponibles     |                                           |                                      |                                 |                          |

### 20.5.2.30 Risque de liquidité

Le principal indicateur de liquidité suivi par la direction du groupe est le montant non utilisé des limites de crédits accordées au groupe sous diverses formes et les liquidités disponibles.

Le tableau ci-après récapitule la situation d'accès à la liquidité du Groupe au 31 décembre 2010 :

Sur le sujet, nous vous invitons à lire les chapitres suivants : 20.5.2.2 c) continuité de l'exploitation et 20.5.2.31 Evènements post-clôture

**AU 31/12/10**

| <i>En milliers d'euros</i> |                                           | En-cours                             | Limite                          | Disponible               |
|----------------------------|-------------------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------|--------------------------|
| Factor                     | Groupe<br>ESR<br>InfoDesign<br>Servitique | 8 912<br>-255<br>508<br><b>9 165</b> | 18 000<br><br><br><b>18 000</b> | <br><br><br><b>8 835</b> |
| Emprunt                    | ESR - BNP<br>ESR - SG<br>ESR - BNP        | <br><br><b>0</b>                     | <br><br><b>0</b>                | <br><br><b>0</b>         |
| Découvert                  |                                           | 7                                    | 200                             | 193                      |
| <b>Total</b>               |                                           | <b>9 172</b>                         | <b>18 200</b>                   | <b>9 028</b>             |
| Liquidités disponibles     |                                           |                                      |                                 |                          |

Au 31/12/2009

| <i>En milliers d'euros</i> |              | En-cours      | Limite        | Disponible   |
|----------------------------|--------------|---------------|---------------|--------------|
| Factor                     | Groupe       |               | 18 000        |              |
|                            | ESR          | 5 368         |               |              |
|                            | ESR TELECOMS | 3 650         |               |              |
|                            | InfoDesign   | 285           |               |              |
|                            | Servitique   | 688           |               |              |
|                            |              | <b>9 991</b>  | <b>18 000</b> | <b>8 009</b> |
| Emprunt                    | ESR - BNP    | 144           | 144           |              |
|                            | ESR - SG     | 130           | 130           |              |
|                            | ESR - BNP    |               |               |              |
|                            |              | <b>274</b>    | <b>274</b>    | <b>0</b>     |
| Découvert                  |              | 11            | 200           | 189          |
| <b>Total</b>               |              | <b>10 276</b> | <b>18 474</b> | <b>8 198</b> |
| Liquidités disponibles     |              |               |               |              |

### 20.5.2.31 Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Des difficultés de trésorerie persistante sur la fin d'année 2010 et sur les premiers mois de l'année 2011 ont conduit la société à solliciter de la part de l'administration un nouvel étalement de ses charges fiscales (TVA) et sociales (URSSAF) pour un montant total de 4,5 millions d'euros. Cette nouvelle demande s'ajoute au premier étalement dont le solde était de 2,2 millions d'euros à fin mars 2011.

En date du 12 avril 2011, la société a reçu l'accord formel des organismes concernés, pour une durée de six mois, un plan de règlement du passif avec des mensualités de 300 K€ s'étalant du 20 avril au 20 septembre 2011.

La situation sera réexaminée par cette même commission en septembre 2011. La direction estime que les mensualités ne seront pas remises en cause de façon significative à l'issue de cette période (voir chapitre sur la Continuité de l'exploitation).

### 20.5.2.32 Autres informations

Honoraires des commissaires aux comptes

|                                                                                             | ADG        |     |      |      | TUILLET    |     |      |      | KPMG       |     |      |      |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|------------|-----|------|------|------------|-----|------|------|------------|-----|------|------|
|                                                                                             | Montant HT |     | %    |      | Montant HT |     | %    |      | Montant HT |     | %    |      |
|                                                                                             | N          | N-1 | N    | N-1  | N          | N-1 | N    | N-1  | N          | N-1 | N    | N-1  |
| <b>Audit</b>                                                                                |            |     |      |      |            |     |      |      |            |     |      |      |
| Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés       |            |     |      |      |            |     |      |      |            |     |      |      |
| Emetteur                                                                                    | 67         |     | 89%  |      | 74         | 75  | 93%  | 100% | 24         | 106 | 109% | 60%  |
| Filiales intégrées globalement                                                              | 8          |     | 11%  |      | 6          |     | 7%   |      | 2          | 71  | -9%  | 40%  |
| Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissariat aux comptes |            |     |      |      |            |     |      |      |            |     |      |      |
| Emetteur                                                                                    |            |     |      |      |            |     |      |      |            |     |      |      |
| Filiales intégrées globalement                                                              |            |     |      |      |            |     |      |      |            |     |      |      |
| <b>Sous-Total</b>                                                                           | 75         | -   | 100% | 100% | 80         | 75  | 100% | 100% | 22         | 177 | 100% | 100% |
| <b>Audit</b>                                                                                |            |     |      |      |            |     |      |      |            |     |      |      |
| Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement               |            |     |      |      |            |     |      |      |            |     |      |      |
| Juridique, fiscal, social                                                                   |            |     |      |      |            |     |      |      |            |     |      |      |
| Autres                                                                                      |            |     |      |      |            |     |      |      |            |     |      |      |
| <b>Sous-Total</b>                                                                           |            |     |      |      |            |     |      |      |            |     |      |      |
| <b>Total</b>                                                                                | 75         | -   | 100% | 100% | 80         | 75  | 100% | 100% | 22         | 177 | 100% | 100% |

## 20.5.3 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés 2010

### Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés Exercice clos le 31 décembre 2010

---

ESR S.A.  
Siège social : 7, rue de Paris 92190 Meudon

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société ESR, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### 1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude relative à la continuité de l'exploitation exposée dans le paragraphe « Continuité de l'exploitation » de la note 6.2.3 de l'annexe des comptes consolidés « Méthodes comptables significatives » et sur la note 6.31 de l'annexe des comptes consolidés « Evénements postérieurs à la clôture » relative aux nouvelles échéances obtenues par votre groupe dans le cadre d'une demande d'étalement de son passif fiscal et social.

## 2. Justification des appréciations

La crise financière qui s'est accompagnée d'une crise économique emporte de multiples conséquences pour les entreprises et notamment au plan de leur activité et de leur financement. Ces éléments ont été pris en considération par votre société pour apprécier le caractère approprié de la convention de continuité de l'exploitation retenue pour l'établissement des comptes annuels clos au 31 décembre 2010 (cf. note 6.2.3 de l'annexe paragraphe « Continuité de l'exploitation »). Le manque de visibilité sur le futur crée des conditions spécifiques cette année pour la préparation des comptes annuels. C'est dans ce contexte que nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance en application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce.

La société procède, à chaque clôture, à un test de perte de valeur du goodwill selon les modalités décrites dans les notes 6.2.12 et 6.7 de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies par la société, à revoir les calculs effectués et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction et nous avons vérifié que l'annexe donnait une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## 3. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris, le 28 avril 2011

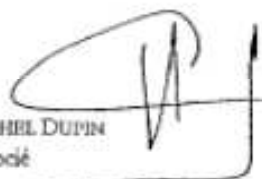
Les Commissaires aux comptes  
ADG International  
*Membre français de Grant Thornton International*

SERGE FOURREAU  
Associé



Tullet Audit

MICHEL DUPIN  
Associé



TULLET AUDIT - ADG INTERNATIONAL



Rapports des CAC comptes consolidés 2010:

Le 6.2.3 renvoie au 20.5.2.2 c) Continuité d'exploitation du présent document

Le 6.31 renvoie au 20.5.2.31 Evénements post-clôture du présent document

Le 6.2.12 renvoie au 20.5.2.2 1) Dépréciation des actifs du présent document

Le 6.7. renvoie au 20.5.2.7 Tests de perte de valeur du présent document

## 20.6 RAPPORT ANNUEL SUR LES COMPTES SOCIAUX 2009

### 20.6.1 Bilan et compte de résultat

| <b>Bilan Actif en K€</b>          | <b>Brut</b>   | <b>31/12/2009<br/>Amortisse-<br/>ments &amp;<br/>provisions</b> | <b>31/12/2009<br/>Net</b> |
|-----------------------------------|---------------|-----------------------------------------------------------------|---------------------------|
| Immobilisations incorporelles     | 8 749         | 1 814                                                           | 6 935                     |
| Immobilisations corporelles       | 1 440         | 940                                                             | 500                       |
| Immobilisations financières       | 14 702        | 9 251                                                           | 5 451                     |
| <b>Actif immobilisé</b>           | <b>24 891</b> | <b>12 005</b>                                                   | <b>12 886</b>             |
| Clients et comptes rattachés      | 10 746        | 64                                                              | 10 681                    |
| Autres créances                   | 3 024         |                                                                 | 3 024                     |
| VMP - Disponibilités              | 368           | 25                                                              | 343                       |
| <b>Actif circulant</b>            | <b>14 138</b> | <b>89</b>                                                       | <b>14 049</b>             |
| Comptes de régularisation - Actif | 450           |                                                                 | 450                       |
| <b>Total Actif</b>                | <b>39 479</b> | <b>12 094</b>                                                   | <b>27 386</b>             |

| <b>Bilan Passif</b>                       | <b>31/12/2009</b> |
|-------------------------------------------|-------------------|
| Capital Social                            | 244               |
| Autres réserves                           | 225               |
| Report à nouveau                          | -2 170            |
| Résultat de l'exercice                    | 1 886             |
| <b>Capitaux propres du Groupe</b>         | <b>185</b>        |
| <b>Provisions pour risques et charges</b> | <b>2 044</b>      |
| <b>Emprunts et dettes financières</b>     | <b>358</b>        |
| Fournisseurs et comptes rattachés         | 4 873             |
| Dettes fiscales et sociales               | 12 030            |
| Autres dettes                             | 7 710             |
| Produits Constatés d'avance               | 186               |
| <b>Dettes d'exploitation</b>              | <b>25 157</b>     |
| <b>Total passif</b>                       | <b>27 386</b>     |

| <b>Compte de résultat en K€</b>                 | <b>31/12/2009</b> |
|-------------------------------------------------|-------------------|
| Chiffre d'Affaires                              | 45 812            |
| Autres produits d'exploitation                  | 404               |
| Reprises sur provisions et transfert de charges | 973               |
| <b>Produits d'exploitation</b>                  | <b>47 189</b>     |
| Autres achats et charges externes               | 14 890            |
| Impôts et taxes                                 | 1 742             |
| Charges de personnel                            | 31 896            |
| Autres charges d'exploitation                   | 0                 |
| Dotations aux amortissements et aux provisions  | 725               |
| <b>Charges d'exploitation</b>                   | <b>49 253</b>     |
| <b>Résultat d'exploitation</b>                  | <b>-2 065</b>     |
| Résultat financier                              | 4 075             |
| <b>Résultat exceptionnel</b>                    | <b>-125</b>       |
| Impôt sur les sociétés                          | 0                 |
| <b>Résultat net</b>                             | <b>1 886</b>      |

## 20.6.2 Annexes

### 20.6.2.1 Préambule

L'exercice social clos le 31 décembre 2009 a une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 27 385 724 euros.

Le résultat net comptable se traduit par un bénéfice de 1 886 181 euros.

### 20.6.2.2 Faits majeurs de l'exercice

#### ▪ Réduction du capital

Au terme d'une Assemblée générale en date du 21 décembre 2009, la société ESR SA a décidé de réduire le capital social de 3 715 559,90 euros à 243 727,10 euros par résorption à due concurrence du report à nouveau déficitaire tel qu'il apparaît dans les comptes annuels de l'exercice 2008 dûment approuvé, et ce afin d'assainir la situation.

Cette réduction de capital a été réalisée par réduction de la valeur nominal des 4 874 542 actions qui de soixante-seize centimes vingt-deux d'euros (0,7622 €) est ramenée à cinq centimes d'euros (0,05 €). Concomitamment à l'opération, le compte « primed'émission » a été imputé sur le compte « report à nouveau » d'une somme de 6 062 321,56 euros ainsi que le compte « réserve légale » qui a été imputé sur le compte « report à nouveau » d'une somme de 193 568,33 euros.

Les capitaux propres sont supérieurs, au 31 décembre 2009, à la moitié du capital social.

#### ▪ Transmission universelle de patrimoine au profit de la société ESR

La société ESR Télécoms, détenue à 100 % par ESR SA, a fait l'objet d'une dissolution par transmission universelle de patrimoine au profit d'ESR SA en date du 31 décembre 2009. Cette TUP traduit la volonté du groupe de simplifier son organigramme juridique.

Cette opération a été réalisée en valeur comptable et a généré un boni de fusion de 3 739 K€ avant impôt, inscrit en résultat financier au 31 décembre 2009. Les flux de compte de résultat d'ESR

Télécoms n'ont donc pas impacté le compte de résultat d'ESR SA sur l'exercice 2009 en dehors du boni de fusion.

Nous vous rappelons également qu'ESR Télécoms était dans le périmètre d'intégration fiscale d'ESR SA.

Sur l'exercice 2009, la société ESR Télécoms a réalisé un chiffre d'affaires annuel d'environ 30 millions d'euros.

### *20.6.2.3 Principes et méthodes comptables*

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux principes généraux d'établissement et de présentation des comptes annuels définis par le code de commerce et le règlement n° 99-03 du Comité de Règlementation Comptable, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
  - Indépendance des exercices.
  - Continuité de l'exploitation
- Continuité de l'exploitation

La société ESR SA est la société mère du groupe ESR (« le Groupe »).

La continuité d'exploitation de la société est liée à celle du Groupe dans son ensemble.

Le Groupe continue de financer ses besoins de trésorerie d'exploitation quasi-exclusivement par le factoring de ses créances clients.

Le volume de trésorerie mobilisable par ce moyen de financement est dépendant de la capacité du Groupe à générer du chiffre d'affaires auprès de clients agréés par le factor et à facturer rapidement ce chiffre d'affaires. Par ailleurs, le factor ne couvre le risque d'insolvabilité du client que dans la limite du plafond garanti et sous réserve que les créances ne soient pas contestées.

Le tassement du chiffre d'affaires réalisé par le Groupe ces trois dernières années a limité ses possibilités de recours au factoring, pesant ainsi sur la trésorerie du Groupe qui reste tendue.

La crise économique actuelle qui touche à des degrés divers l'ensemble des acteurs économiques ajoute une difficulté supplémentaire, dans la mesure où elle affecte la capacité du Groupe à réaliser ses objectifs de croissance et d'amélioration des marges, et accroît le risque d'insolvabilité de certains de ses clients.

Les difficultés de trésorerie rencontrées par le groupe au second trimestre de l'exercice ont conduit les dirigeants à solliciter l'étalement du paiement de certaines dettes vis-à-vis des organismes de retraites et de prévoyance. Sur la dette de 904 K€ différée courant août, un montant de 301 K€ a été remboursé au cours du second semestre 2009, conformément à l'échéancier agréé. A la date de clôture des comptes, quatre échéances d'un montant de 151 K€ restaient à rembourser entre janvier et avril 2010.

Confrontée à un ralentissement de l'activité en fin d'exercice, la société ESR demandé, en début d'année 2010, l'étalement d'échéances de TVA et d'URSSAF pour un montant total de 3 290 K€. A la date d'arrêté des comptes, le Groupe n'avait pas reçu l'accord formel des organismes concernés sur l'échéancier de paiement.

Sur la base du budget et des prévisions de trésorerie établis pour l'année 2010 à partir d'hypothèses

jugées prudentes et réalistes, le Groupe devrait être en mesure de financer ses besoins de trésorerie des douze prochains mois. Toutefois, en raison des aléas inhérents à toute prévision, de surcroît dans un environnement économique dégradé, il existe une incertitude quant à la capacité du Groupe à faire face à ses échéances.

Principales méthodes utilisées :

- Immobilisations incorporelles et corporelles : elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de construction lorsqu'elles sont développées en interne.
- Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire sur la base de leur durée de vie économique.
- Titres de participations : Les titres de participations figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire des participations est inférieure à leur valeur d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire d'une participation correspond à sa valeur d'utilité. ESR apprécie la valeur d'utilité des titres de participation par la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés, ou bien en fonction de leur valeur probable de réalisation lorsque leur cession est envisagée.
- Créances : elles sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale, la valeur d'inventaire étant déterminée en fonction d'éventuels problèmes de recouvrement ou de l'existence de procédures judiciaires ou contentieuses.
- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Indemnités de départ à la retraite : à leur départ en retraite, les salariés de la société reçoivent une indemnité selon les dispositions de la convention collective dont ils dépendent. Ces indemnités sont évaluées et comptabilisées en provisions pour risques et charges.

*20.6.2.4 Informations relatives au bilan (chiffres exprimés en k€)*

a) Bilan Actif

▪ **Actif immobilisé**

**Immobilisations brutes**

| En K€                         | A l'ouverture   | tup            | Augmentation | Diminution | A la clôture    |
|-------------------------------|-----------------|----------------|--------------|------------|-----------------|
| Immobilisations incorporelles | 4 605,3         | 4 144,0        |              |            | 8 749,3         |
| Immobilisations corporelles   | 1 367,0         | 4,6            | 68,1         |            | 1 439,7         |
| Immobilisations financières   | 17 720,8        | -3 025,4       | 11,2         | 4,4        | 14 702,2        |
| <b>TOTAL</b>                  | <b>23 693,0</b> | <b>1 123,2</b> | <b>79,3</b>  | <b>4,4</b> | <b>24 891,1</b> |

Les augmentations et les diminutions des immobilisations sont liées à la TUP de ESR Télécoms dans ESR SA. La diminution de 3 025 K€ correspond principalement à l'élimination des titres ESR Télécoms au titre de la TUP.

### Amortissements et provisions sur immobilisations

| En K€                         | A l'ouverture   | tup            | Augmentation | Diminution | A la clôture    |
|-------------------------------|-----------------|----------------|--------------|------------|-----------------|
| Immobilisations incorporelles | 665,6           | 1 111,5        | 36,6         |            | 1 813,7         |
| Immobilisations corporelles   | 818,7           | 4,6            | 120,2        | 3,4        | 940,1           |
| Immobilisations financières   | 8 600,3         | 25,1           | 625,5        |            | 9 250,9         |
| <b>TOTAL</b>                  | <b>10 084,5</b> | <b>1 141,2</b> | <b>782,3</b> | <b>3,4</b> | <b>12 004,6</b> |

### Immobilisations nettes

| En K€                         | A l'ouverture   | tup          | Augmentation  | Diminution | A la clôture    |
|-------------------------------|-----------------|--------------|---------------|------------|-----------------|
| Immobilisations incorporelles | 3 939,7         | 3 032,5      | -36,6         |            | 6 935,6         |
| Immobilisations corporelles   | 548,3           | 0,0          | -52,1         | -3,4       | 499,6           |
| Immobilisations financières   | 9 120,5         | -3 050,5     | -614,3        | 4,4        | 5 451,3         |
| <b>TOTAL</b>                  | <b>13 608,5</b> | <b>-18,0</b> | <b>-703,0</b> | <b>1,0</b> | <b>12 886,5</b> |

### Détail par type d'immobilisations

- **Immobilisations incorporelles**

### Valeurs brutes

| En K€                                | A l'ouverture  | tup            | Augmentation | Diminution | A la clôture   |
|--------------------------------------|----------------|----------------|--------------|------------|----------------|
| Frais d'établissement                | 0,0            |                |              |            | 0,0            |
| Concessions et brevets               | 703,9          |                |              |            | 703,9          |
| Autres immobilisations incorporelles | 0,0            |                |              |            | 0,0            |
| Fonds de commerce                    | 3 901,4        | 4 144,0        | 0,0          |            | 8 045,4        |
| <b>TOTAL</b>                         | <b>4 605,3</b> | <b>4 144,0</b> | <b>0,0</b>   | <b>0,0</b> | <b>8 749,3</b> |

Les immobilisations incorporelles sont composées de licences, de logiciels et de développements externes et internes réalisés dans le cadre de la mise en place du système d'information de la société (intranet et sites Internet).

Le coût de production des développements internes comprend les seuls coûts salariaux (salaires bruts et charges sociales afférentes), au prorata temporis, des personnes travaillant sur les phases de conception, de programmation et d'élaboration de la documentation technique des logiciels. Aucun coût indirect, ni dépenses liées à la formation ne sont intégrés dans le coût de production.

Le coût de production des développements externes est uniquement composé des coûts d'achat directs.

La rubrique « fonds de commerce » est constituée :

- par un fonds commercial lié au rachat de Master Sécurité pour 170,4 K€,
- par le transfert des contrats clients d'ESR Consulting S.A.S. avant TUP de la société avec ESR SA pour 300 K€,
- Par le mali technique relatif à la TUP de la société E SYS SAS en 2006 pour 3 431 K€.

- Par 4 144 K€ provenant de la TUP ESR Télécoms sont qui sont constitués pour l'essentiel par un apport partiel d'actif ESR sa relatif au client France Télécom pour 3 000 K€.

### Amortissements

| En K€                                | A l'ouverture | tup            | Augmentation | Diminution | A la clôture   |
|--------------------------------------|---------------|----------------|--------------|------------|----------------|
| Frais d'établissement                |               |                |              |            |                |
| Concessions, brevets                 | 665,6         |                | 36,6         |            | 702,2          |
| Autres immobilisations incorporelles |               | 1 111,5        |              |            | 1 111,5        |
| <b>TOTAL</b>                         | <b>665,6</b>  | <b>1 111,5</b> | <b>36,6</b>  | <b>0,0</b> | <b>1 813,7</b> |

### Modalités d'amortissement

Logiciels : linéaire 3 à 5 ans

Les logiciels sont amortis à compter de la date de leur mise en service effective sur la durée probable d'utilisation de ces logiciels.

- **Immobilisations corporelles :**

### Valeurs brutes

| En K€                         | A l'ouverture  | tup        | Augmentation | Diminution | A la clôture   |
|-------------------------------|----------------|------------|--------------|------------|----------------|
| Matériel et outillage         | 55,4           |            |              |            | 55,4           |
| Installation agencement       | 555,9          |            |              |            | 555,9          |
| Matériel de transport         | 259,2          |            |              |            | 259,2          |
| Mat. Bureau et Inf., Mobilier | 488,9          | 4,6        | 68,2         |            | 561,7          |
| Œuvres d' art                 | 7,5            |            |              |            | 7,5            |
| <b>TOTAL</b>                  | <b>1 366,9</b> | <b>4,6</b> | <b>68,2</b>  | <b>0,0</b> | <b>1 439,7</b> |

L'augmentation des valeurs brutes est liée à l'effet de la TUP ESR Télécoms.

### Amortissements et provisions

| En K€                         | A l'ouverture | tup        | Augmentation | Diminution | A la clôture |
|-------------------------------|---------------|------------|--------------|------------|--------------|
| Matériel et outillage         | 49,8          |            | 4,2          |            | 54,0         |
| Installation agencement       | 172,6         |            | 57,5         |            | 230,1        |
| Matériel de transport         | 198,0         |            | 16,5         |            | 214,5        |
| Mat. Bureau et Inf., Mobilier | 398,5         | 4,6        | 41,8         | 3,4        | 441,5        |
| <b>TOTAL</b>                  | <b>818,9</b>  | <b>4,6</b> | <b>120,0</b> | <b>3,4</b> | <b>940,1</b> |

### Modalités d'amortissement

| Nature des biens immobilisés | Durée d'utilité | Mode     |
|------------------------------|-----------------|----------|
| Matériel et Outillage        | 5 à 10 ans      | linéaire |
| Installation agencements     | 5 à 10 ans      | linéaire |
| Matériel de transport        | 4 à 5 ans       | linéaire |
| Matériel de bureau et info   | 3 à 5 ans       | linéaire |
| Mobilier                     | 5 à 10 ans      | linéaire |
| Œuvres d'art                 | Non Amorti      |          |

▪ **Immobilisations financières**

| En k€                                    | A l'ouverture   | tup             | Augmentation | Diminution | A la clôture    |
|------------------------------------------|-----------------|-----------------|--------------|------------|-----------------|
| Participations                           | 14 676,2        | -3 057,6        | 0,0          |            | 11 618,6        |
| Créances rattachées à des participations | 2 435,3         |                 | 5,3          |            | 2 440,6         |
| Prêts et autres immob. Financières       | 609,2           | 32,4            | 5,7          | 4,4        | 642,9           |
| <b>TOTAL</b>                             | <b>17 720,8</b> | <b>-3 025,2</b> | <b>11,0</b>  | <b>4,4</b> | <b>14 702,2</b> |

La diminution de 3 057,6 K€ dans la colonne TUP concerne essentiellement l'annulation des titres ESR Télécoms pour un montant de 3 082,9 K€ et compensé par la dépréciation des titres Phoenix Energy pour 25 K€.

**Participations**

Les mouvements de l'exercice concernent principalement la société ESR Télécoms qui a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine le 31 décembre 2009, en faveur de la société ESR SA.

**Autres immobilisations financières**

Les autres titres immobilisés et immobilisations financières sont essentiellement constitués de dépôt de garantie et de SICAV nanties.

**Provisions pour dépréciation des immobilisations financières**

| En K€                                    | A l'ouverture  | tup         | Augmentation | Diminution | A la clôture   |
|------------------------------------------|----------------|-------------|--------------|------------|----------------|
| Titres de participations                 | 6 175,6        | 25,3        | 625,3        |            | 6 826,2        |
| Créances rattachées à des participations | 2 424,5        |             |              |            | 2 424,5        |
| <b>TOTAL</b>                             | <b>8 600,1</b> | <b>25,3</b> | <b>625,3</b> | <b>0,0</b> | <b>9 250,7</b> |

Une dépréciation complémentaire des immobilisations financières a été constatée pour les titres de ESR Consulting (ex : LYNX TECHNOLOGIES) a été constatée en 2009 à hauteur de 625 K€ compte tenu du budget et des perspective attendues pour les années à venir.

La provision provenant de la TUP concerne les Titres Phénix Energy qui sont totalement provisionnés.



### Liste des filiales et participations au 31 décembre 2009

| en K€                                                                                                         | Capital          | autres capitaux propres | % capital détenu | valeur des titres détenus |       | Prêts consentis par la société | CA HT 2009 | Résultat 2009 | Dividendes |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|-------------------------|------------------|---------------------------|-------|--------------------------------|------------|---------------|------------|
|                                                                                                               |                  |                         |                  | Brute                     | Nette |                                |            |               |            |
| <b>SAS INFODESIGN</b><br>Siret 414 009 357<br>2, rue de Paris<br>92190 - MEUDON                               | 128              | -338                    | 100%             | 1 683                     | 0     | 0                              | 2 016      | 4             | 0          |
| <b>ESR SWITZERLAND</b><br>109, chemin du<br>Pont du centenaire<br>CH-1228<br>Plan-les-ouates<br>GENEVE        | 344<br>(500KFCH) | -2 914                  | 100%             | 3 505                     | 0     | 2 445                          | 0          | -6            | 0          |
| <b>SERVITIQUE</b><br>Siret 349 291 708<br>2, rue de Paris<br>92190 - MEUDON                                   | 96               | 1 125                   | 100%             | 4 429                     | 4 429 | 0                              | 8 665      | -61           | 366        |
| <b>ESR CONSULTING<br/>EX :LYNX<br/>TECHNOLOGIES</b><br>Siret 418 409 256<br>2, rue de Paris<br>92190 - MEUDON | 100              | -552                    | 100%             | 1 977                     | 363   | 0                              | 1 136      | -625          | 0          |

### Montants concernant les entreprises liées

Hors montant provenant de la TUP ESR Télécoms.

| En K€                                    | Servitique | Infodesign | ESR Consulting | Infodesign Suisse |
|------------------------------------------|------------|------------|----------------|-------------------|
| Créances rattachées à des participations |            |            |                | 2 440,6           |
| Clients                                  | 1 786,4    | 1 017,7    | 107,7          |                   |
| Fournisseurs                             | -1 318,7   | -406,1     | -750,3         |                   |
| Comptes courants                         | -3 047,4   | -349,7     | 792,2          |                   |
| Production vendue                        | 1 778,8    | 919,5      | 156,6          |                   |
| Produits financiers                      |            |            | 1,5            |                   |
| Autres achats                            | 1 082,2    | 528,3      | 526,9          |                   |
| Charges financières                      | 40,2       | 1,5        |                |                   |

### Etat des créances

| En K€                                    | Montant brut    | A un an         | A + un an      |
|------------------------------------------|-----------------|-----------------|----------------|
| <b>De l'actif immobilisé</b>             |                 |                 |                |
| créances rattachées à des participations | 2 440,6         |                 | 2 440,6        |
| autres immobilisations financières       | 164,1           |                 | 164,1          |
| <b>De l'actif circulant</b>              |                 |                 |                |
| créances clients                         | 10 745,6        | 10 745,6        |                |
| autres créances                          | 3 024,0         | 3 024,0         |                |
| charges constatées d'avance              | 449,9           | 449,9           |                |
| <b>TOTAL</b>                             | <b>16 824,2</b> | <b>14 219,5</b> | <b>2 604,7</b> |

**Montant des produits à recevoir inclus dans les postes de bilan suivants :**

| K€                               | Montant        |
|----------------------------------|----------------|
| Clients et comptes rattachés (1) | 3 355,9        |
| Avoirs à recevoir                | 56,7           |
| Autres créances                  | 137,0          |
| Disponibilités                   |                |
| <b>TOTAL</b>                     | <b>3 549,6</b> |

(1) dont 444,4 K€ de Hors Groupe.

▪ **Valeurs mobilières de placement**

**Portefeuille titres :**

**Inventaire des valeurs mobilières de placement détenues par ESR à la clôture de l'exercice :**

|                  | 31/12/2008 | Variation | 31/12/2009 |
|------------------|------------|-----------|------------|
| Nombre de titres | 92 354     | -12 615   | 79 739     |
| Valeurs en €     | 173 902    | -38 247   | 135 655    |

| En K€           | Prix acquisition | Prix clôture | Valorisation clôture |
|-----------------|------------------|--------------|----------------------|
| Actions propres | 1,70 €           | 1,39 €       | 110 901,00 €         |

**Etat des provisions pour dépréciation des valeurs mobilières de placement:**

| En K€                                  | A l'ouverture | Augmentation | Diminution | A la clôture |
|----------------------------------------|---------------|--------------|------------|--------------|
| Prov. Dépréciation des actions propres | 95,4          | 24,7         | 95,4       | 24,7         |

▪ **Charges constatées d'avance**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Elles ont été comptabilisées pour un montant de 449,9 K€.

b) Bilan passif

▪ **Capitaux propres**

## Capital social

| Mouvements des titres        | Nombre    | Val. Nominale<br>(en €) | Capital social<br>(en K€) |
|------------------------------|-----------|-------------------------|---------------------------|
| Titres en début d'exercice   | 4 874 542 | 0,05                    | 243,72                    |
| Titres émis                  |           |                         |                           |
| Titres remboursés ou annulés |           |                         |                           |
| Titres en fin d'exercice     | 4 874 542 | 0,05                    | 243,72                    |

## Capitaux propres

| En K€                        | A l'ouverture   | Augmentation    | Diminution      | A la clôture |
|------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|--------------|
| Capital social               | 3 715,6         |                 | 3 471,9         | 243,7        |
| Primes d'émission, de fusion | 6 062,3         |                 | 6 062,3         | 0,0          |
| Réserve légale               | 193,5           |                 | 193,5           | 0,0          |
| Autres réserves              | 225,5           |                 |                 | 225,5        |
| Report à nouveau             | -8 717,5        | -3 180,5        | -9 727,7        | -2 170,3     |
| Résultat de l'exercice       | -3 180,5        | 1 886,1         | -3 180,5        | 1 886,1      |
| <b>TOTAL</b>                 | <b>-1 701,1</b> | <b>-1 294,4</b> | <b>-3 180,5</b> | <b>185,0</b> |

### ▪ Provisions pour risques et charges

| En K€                   | A l'ouverture  | tup          | Dotations    | Reprises     |               | A la clôture   |
|-------------------------|----------------|--------------|--------------|--------------|---------------|----------------|
|                         |                |              |              | utilisées    | non utilisées |                |
| Provisions pour risques | 1 067,3        | 186,8        | 633,0        | 305,0        | 443,8         | 1 138,3        |
| Provisions pour charges | 727,9          | 197,0        | 62,6         | 77,0         | 4,9           | 905,6          |
| <b>TOTAL</b>            | <b>1 795,2</b> | <b>383,8</b> | <b>695,6</b> | <b>382,0</b> | <b>448,7</b>  | <b>2 043,9</b> |

Les provisions pour risques couvrent des risques de litiges salariaux identifiés à la clôture de l'exercice. Ces risques sont valorisés au regard des demandes et des affaires similaires. Les reprises constatées au cours de l'exercice couvrent des coûts supportés au cours de l'exercice ou des affaires non venues sur l'exercice.

### Les provisions pour risques sont composées de:

|                                                |                |
|------------------------------------------------|----------------|
| Risques prud'homaux                            | 968,0          |
| Risque sur garantie actif passif Alyotech      | 124,0          |
| Risque divers                                  | 40,8           |
| Risques sur les loyers des locaux Métropole 19 | 5,5            |
| <b>TOTAL</b>                                   | <b>1 138,3</b> |

Les provisions pour charges correspondent aux provisions pour indemnités de départ à la retraite pour un montant de 691,6 K€ et à une provision pour comblement de passif de la société INFODESIGN Communications pour un montant de 214,1 K€.

### ▪ Etat des dettes

| En K€                             | Montant total   | A - 1 an        | De 1 à 5 ans | Plus de 5 ans |
|-----------------------------------|-----------------|-----------------|--------------|---------------|
| emprunts/établissement de crédit  | 280,7           | 280,7           |              |               |
| dettes financières diverses       | 77,1            | 77,1            |              |               |
| fournisseurs et comptes rattachés | 4 872,6         | 4 872,6         |              |               |
| personnel et comptes rattachés    | 2 741,6         | 2 741,6         |              |               |
| dettes fiscales et sociales       | 9 288,6         | 9 288,6         |              |               |
| autres dettes                     | 7 709,8         | 7 709,8         |              |               |
| produits constatés d'avance       | 185,7           | 185,7           |              |               |
| <b>TOTAL</b>                      | <b>25 156,1</b> | <b>25 156,1</b> | <b>0,0</b>   | <b>0,0</b>    |

Les dettes auprès d'établissements de crédit sont uniquement composées d'emprunt auprès des établissements de crédit, la BNP et la SOCIETE GENERALE qui ont une échéance à moins d'un an.

Les autres dettes incluent principalement les comptes courants envers les sociétés du groupe ESR.

Les produits constatés d'avance sont constitués de prestations facturées à terme à échoir.

#### Charges à payer par postes du bilan:

| En K€                            | Montant        |
|----------------------------------|----------------|
| emprunts/établissement de crédit | 25,9           |
| dettes financières diverses      | 0,0            |
| fournisseurs (1)                 | 3 262,0        |
| avoirs à établir                 | 174,9          |
| dettes fiscales et sociales      | 5 055,0        |
| autres dettes                    | 0,0            |
| <b>TOTAL</b>                     | <b>8 517,8</b> |

(1) dont 787,1 K€ de Hors Groupe.

#### ▪ Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

| En K€                                              | Montant      | Impôts      |
|----------------------------------------------------|--------------|-------------|
| <b>Accroissements</b>                              |              |             |
| Provisions réglementées                            |              |             |
| Subventions à réintégrer au résultat               |              |             |
| <b>Allègements</b>                                 |              |             |
| <u>Prov. Non déductibles l'année de dotation :</u> |              |             |
| Contribution sociale de solidarité en 2009         | 66,7         | 22,2        |
| Participation des salariés                         |              |             |
| Prov. Indemnité départ à la retraite               | 57,7         | 19,2        |
| Total des déficits exploitation reportables        | 0,0          | 0,0         |
| Total des amortissements différés                  |              |             |
| Total des moins-values à long terme                |              |             |
| <b>TOTAL</b>                                       | <b>124,4</b> | <b>41,5</b> |

#### 20.6.2.5 Informations relatives au compte de résultat

La société ESR Télécom a été tupée au 31 décembre 2009. De ce fait, les flux du compte de résultat de cette entité ne sont pas retranscrits dans le compte de résultat d'ESR SA pour l'exercice 2009 en dehors du boni de fusion comptabilisé en résultat financier.

## Informations relatives au chiffre d'affaires

Répartition du chiffre d'affaires par zones géographiques :

| En K€                   | 2009            | %            |
|-------------------------|-----------------|--------------|
| Paris Ile de France     | 15 987,4        | 34,6         |
| Régions                 | 19 485,0        | 42,2         |
| Refacturations internes | 10 743,8        | 23,2         |
| <b>TOTAL</b>            | <b>46 216,2</b> | <b>100,0</b> |

Informations relatives au résultat financier

| En K€                                          | Produits financiers | Charges financières |
|------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| Dividendes reçus                               | 1 233,0             |                     |
| Intérêts sur participations                    |                     |                     |
| Divers produits ou charges financières         | 2,7                 | 126,7               |
| Boni de TUP                                    | 3 739,6             |                     |
| Produits/cessions de valeurs mobilières        | 16,0                |                     |
| Charges/cessions de valeurs mobilières         |                     | 30,7                |
| Intérêts comptes courants et comptes bancaires | 0,0                 | 203,7               |
| Amortissements et dépréciations des titres     | 95,4                | 650,1               |
| <b>TOTAL</b>                                   | <b>5 086,7</b>      | <b>1 011,2</b>      |

Informations relatives au compte de résultat exceptionnel

|                           |            |
|---------------------------|------------|
| Produits exceptionnels :  | 10,0 K€    |
| Charges exceptionnelles : | 134,6 K€   |
| Résultat exceptionnel :   | - 124,6 K€ |

**Le résultat exceptionnel au 31 décembre 2009 est essentiellement constitué par :**

|                                   |               |
|-----------------------------------|---------------|
| Pénalités et amendes              | -8,4          |
| Remboursements salaires /mutuelle | 10,0          |
| Contôle fiscal VALEXA/ ALYOTEC    | -85,3         |
| Provisions diverses               | -40,8         |
| <b>TOTAL</b>                      | <b>-124,5</b> |

Ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel :

| En K€                       | Solde au 31.12.2009 | Impôt dû   | Résultat net   |
|-----------------------------|---------------------|------------|----------------|
| Résultat courant            | 2 010,7             | - 670,2    |                |
| Résultat exceptionnel       | -124,5              | 41,5       |                |
| Impôt (intégration fiscale) |                     | 628,7      |                |
| <b>TOTAL</b>                | <b>1 886,1</b>      | <b>0,0</b> | <b>1 886,1</b> |

### 20.6.2.6 Autres informations

- **Effectif moyen 2009**

|                       | <b>ESR SA</b> | <b>ESR Télécoms</b> | <b>ESR après fusion</b> |
|-----------------------|---------------|---------------------|-------------------------|
| <b>Effectif moyen</b> | <b>580</b>    | <b>285</b>          | <b>865</b>              |
| Dont hommes           | 497           | 250                 | 747                     |
| Dont femmes           | 83            | 35                  | 118                     |

▪ **Droit Individuel à la Formation (DIF) :**

Le volume d'heures acquises au titre du DIF (ESR et ESR Télécoms) s'élève à 43 886,7 heures au 31.12.2009.

Le nombre d'heures utilisées en 2009 est de 2 876.

▪ **Rémunération des dirigeants :**

Le montant des rémunérations annuelles versées aux membres du Comité de Direction, intégrant les avantages en nature directs et indirects, s'élève pour l'année 2009 à 1 266 383.19 €.

Le comité de direction est constitué de 13 personnes dont le Président et le Directeur Général.

▪ **Indemnité de départ en retraite :**

Selon les réglementations et usages en vigueur dans chacun des pays concernés, des avantages complémentaires peuvent être accordés au personnel. Lorsque ces avantages sont susceptibles de donner lieu à prestation future, une provision est calculée selon une méthode d'évaluation actuarielle. ESR S.A. fait appel à un actuinaire indépendant pour évaluer ces engagements.

Les provisions comptabilisées dans les comptes correspondent aux indemnités des départs à la retraite.

Les hypothèses actuarielles retenues pour l'année 2009 sont identiques à celles de l'année 2008 :

|                              |          |
|------------------------------|----------|
| Taux d'actualisation         | 5.50 %   |
| Taux d'augmentation salaires | 2.00 %   |
| Taux de turn-over median     | 20.00 %. |

▪ **Engagements hors bilan:**

Créances cédées dans le cadre du contrat d'affacturage non encaissées à la clôture : 10 084 K€ TTC.

▪ **Autres engagements : les nantissements et les cautions bancaires**

**NANTISSEMENT DE TITRES**

| Date       | Constituant | Titres Nantis    | Créanciers       | titres nantis | Sommes garanties |
|------------|-------------|------------------|------------------|---------------|------------------|
| 13/12/2005 | ESR         | Lynx Technologie | BNP              | 100 000       | 650 000 €        |
| 19/12/2005 | ESR         | Lynx Technologie | Société Générale | 100 000       | 650 000 €        |

**NANTISSEMENT DE FONDS DE COMMERCE**

| Date       | Emprunteur | Fonds Nantis | Créanciers       | Montant   | Échéance   |
|------------|------------|--------------|------------------|-----------|------------|
| 13/12/2005 | ESR        | ESR          | BNP              | 780 000 € | 13/12/2010 |
| 19/12/2005 | ESR        | ESR          | Société Générale | 650 000 € | 19/12/2010 |

**CAUTION BANCAIRE**

| Date/effet | Cautionné | Bénéficiaire          | Caution          | Montant      | Échéance   |
|------------|-----------|-----------------------|------------------|--------------|------------|
| 21/11/2005 | ESR       | Seb immobilier invest | Société Générale | 208 424,00 € | 30/06/2015 |
| 10/09/2007 | ESR       | Alyotech              | Palatine         | 200 000,00 € | 31/12/2010 |
| 08/02/2004 | ESR       | Keter                 | BNP              | 69 000,00 €  | 08/02/2010 |

- **Immobilisations détenues en crédit-bail :**

- **Location du parc informatique**

Un nouveau contrat regroupant tous les anciens contrats a été signé pour l'année 2009 avec la société de location (ECS).

- **Les transferts de charges :**

Ce poste dans les produits d'exploitation (autres produits) représente 67 327,54 €.

Ce montant concerne des remboursements de salaires selon le détail ci-dessous :

- 72 398,45 €, remboursés par les organismes de formation (Fongécif ou Fafiec),
- 10 400,00 €, remboursés par la mutuelle GMC.
- 1 500,00 €, prime embauche
- <16 970,91 €> de provision formation

- **Informations relatives à l'intégration fiscale**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, un groupe d'intégration fiscale a été constitué. Au 31 décembre 2005, faisaient partie de ce groupe la société ESR SA et la société ESR Télécoms. Au 31 décembre 2006, les sociétés SERVITIQUE et LYNX Technologie ont été intégrées à ce groupe.

**CALCUL DE L'IMPOT GROUPE E.S.R AU 31.12.2009**

| LIBELLES        | E S R          | Servitique  | ESR Consulting | TOTAL GROUPE |
|-----------------|----------------|-------------|----------------|--------------|
| BENEFICE FISCAL | 2 996 618      | - 74 151    | - 631 641      | 2 290 826    |
| IMPOT 33.33 %   | 998 873        |             |                | 0.00         |
| <b>TOTAL</b>    | <b>998 873</b> | <b>0.00</b> | <b>0.00</b>    | <b>0.00</b>  |

|                     |                     |
|---------------------|---------------------|
| DEFICITS A REPORTER | <b>8 225 363,00</b> |
|---------------------|---------------------|

La rubrique « Impôts sur les bénéfices » est égal à 0 €.

En fait, aucun produit d'impôt n'a été dégagé chez ESR du fait des pertes de Servitique et/ou d'ESR Consulting.

#### *20.6.2.7 Evènements postérieurs à la clôture*

Des difficultés de trésorerie sur les premiers mois de l'année 2010 ont conduit la société à solliciter de la part de l'administration un étalement de ses charges fiscales (TVA) et sociales (URSSAF) pour un montant total de 3 290 723 euros.

A la date d'arrêté des comptes, la société n'avait pas reçu l'accord formel des organismes concernés sur l'échéancier de paiement proposé, lequel prévoit un remboursement sur 2010 de 548 453 euros, le solde étant à plus d'un an.

Par ailleurs, la société a au cours du mois de janvier soldé ses engagements (garantie d'actif passif) envers la société Alyotech.

Toutes les sommes dues étaient provisionnées au 31/12/2009. Cette opération a permis à ESR de lever la caution bancaire de 209 K€ sur le mois de janvier 2010.



## 20.6.3 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels 2009



**KPMG Audit**  
1, cours Valmy  
92923 Paris La Défense Cedex  
France

Tuillet Audit

160, boulevard Haussmann  
75008 Paris  
France

**ESR S.A.**

Siège social : 2, rue de Paris - 92190 Meudon  
Capital social : € 243 727

### **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société ESR S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **1 Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude relative à la continuité d'exploitation exposée dans la note 3 de l'annexe.

## **2 Justification des appréciations**

La crise financière qui s'est accompagnée d'une crise économique emporte de multiples conséquences pour les entreprises et notamment au plan de leur activité et de leur financement. Ces éléments ont été pris en considération par votre société pour apprécier le caractère approprié de la convention de continuité d'exploitation retenue pour l'établissement des comptes annuels au 31 décembre 2009 (cf. note 3 de l'annexe). Le manque de visibilité sur le futur crée des conditions spécifiques cette année pour la préparation des comptes annuels. C'est dans ce contexte que nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance en application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce.

La note 3 de l'annexe expose la méthode retenue pour déterminer la valeur d'inventaire des titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de cette méthode et nous sommes assurés de sa correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **3 Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.



Tuillet Audit

*ESR S.A.*  
*Rapport des commissaires aux comptes*  
*sur les comptes annuels*

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris La Défense, le 26 avril 2010

Paris, le 26 avril 2010

KPMG Audit  
*Département de KPMG S.A.*

Tuillet Audit

Guillaume Livet  
*Associé*

Michel Dupin  
*Associé*

Rapports des CAC comptes sociaux 2009:

La note 3 renvoie au 20.6.2.3 a) Continuité d'exploitation du présent document

## 20.7 RAPPORT ANNUEL SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS 2009

### 20.7.1 Les comptes

#### Bilan Consolidé

| <b>ACTIFS</b>                                |       |               |               |
|----------------------------------------------|-------|---------------|---------------|
|                                              | Notes | 31/12/2009    | 31/12/2008    |
| <i>En milliers d'euros</i>                   |       |               |               |
| <b>Actifs non courants</b>                   |       |               |               |
| Goodwill                                     | 6.5   | 11 014        | 11 014        |
| Immobilisations incorporelles                | 6.5   | 2             | 38            |
| Immobilisations corporelles                  | 6.6   | 500           | 548           |
| Actifs d'impôts différés                     | 6.21  | 613           | 1 268         |
| Autres actifs non courants                   | 6.8   | 648           | 633           |
| <b>Total des actifs non courants</b>         |       | <b>12 776</b> | <b>13 502</b> |
| <b>Actifs courants</b>                       |       |               |               |
| Créances clients                             | 6.9   | 15 541        | 25 798        |
| Créances d'impôt sur les sociétés            |       | 71            | 71            |
| Autres créances et comptes de régularisation | 6.9   | 4 464         | 2 177         |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie      | 6.10  | 296           | 404           |
| <b>Total des actifs courants</b>             |       | <b>20 372</b> | <b>28 451</b> |
| <b>TOTAL ACTIFS</b>                          |       | <b>33 148</b> | <b>41 953</b> |

| <b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>                                       |       |               |               |
|--------------------------------------------------------------------------|-------|---------------|---------------|
|                                                                          | Notes | 31/12/2009    | 31/12/2008    |
| <i>En milliers d'euros</i>                                               |       |               |               |
| <b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère</b> |       |               |               |
| Capital social                                                           | 6.11  | 244           | 3 716         |
| Primes                                                                   |       | -             | 6 062         |
| Report à nouveau                                                         |       | 2 525         | (6 421)       |
| Écarts de conversion                                                     |       | (82)          | (82)          |
| Résultat - part du groupe                                                |       | (2 090)       | (768)         |
| Participations ne donnant pas le contrôle                                |       | 0             | 0             |
| <b>Total des capitaux propres</b>                                        |       | <b>597</b>    | <b>2 507</b>  |
| <b>Passifs non courants</b>                                              |       |               |               |
| Emprunts portant intérêts                                                | 6.13  | -             | 285           |
| Provisions pour avantages au personnel                                   | 6.14  | 1 140         | 1 182         |
| <b>Total des passifs non courants</b>                                    |       | <b>1 140</b>  | <b>1 467</b>  |
| <b>Passifs courants</b>                                                  |       |               |               |
| Emprunts portant intérêts                                                | 6.13  | 10 355        | 17 061        |
| Provisions                                                               | 6.15  | 1 342         | 1 408         |
| Dettes fournisseurs                                                      |       | 2 760         | 2 420         |
| Autres dettes et comptes de régularisation                               | 6.16  | 16 955        | 17 089        |
| <b>Total des passifs courants</b>                                        |       | <b>31 411</b> | <b>37 978</b> |
| <b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>                                 |       | <b>33 148</b> | <b>41 953</b> |

## Compte de résultat consolidé

|                                                         | Notes | 31/12/2009     | 31/12/2008    |
|---------------------------------------------------------|-------|----------------|---------------|
| <b>En milliers d'euros</b>                              |       |                |               |
| Prestations de services                                 |       | 67 692         | 73 863        |
| <b>Produits des activités ordinaires</b>                |       | <b>67 692</b>  | <b>73 863</b> |
| Achats consommés                                        |       | (231)          | (131)         |
| Charges de personnel                                    | 6.17  | (54 745)       | (57 448)      |
| Impôts & taxes                                          |       | (3 000)        | (3 242)       |
| Amortissements & provisions                             |       | (666)          | (903)         |
| Autres produits et charges                              | 6.18  | (9 946)        | (11 029)      |
| <b>Résultat opérationnel courant</b>                    |       | <b>(895)</b>   | <b>1 109</b>  |
| Autres produits et charges opérationnels                | 6.19  | -              | (744)         |
| <b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>                            |       | <b>(895)</b>   | <b>365</b>    |
| Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie     |       |                |               |
| Coût de l'endettement financier brut                    |       | (331)          | (942)         |
| <b>Coût de l'endettement financier net</b>              | 6.20  | <b>(331)</b>   | <b>(942)</b>  |
| Autres produits et charges financiers                   | 6.20  | (57)           | (71)          |
| <b>RESULTAT AVANT IMPÔTS</b>                            |       | <b>(1 284)</b> | <b>(648)</b>  |
| Impôts courants                                         | 6.21  | (1)            | (120)         |
| Impôts différés                                         | 6.21  | (655)          | 0             |
| <b>Résultat des activités ordinaires poursuivies</b>    |       | <b>(1 940)</b> | <b>(768)</b>  |
| <b>Résultat des activités abandonnées</b>               | 6.22  | <b>(150)</b>   |               |
| <b>RESULTAT DE LA PERIODE</b>                           |       | <b>(2 090)</b> | <b>(768)</b>  |
| Résultat par action - en euros                          | 6.12  |                |               |
| avant dilution                                          |       | (0,43600)      | (0,15964)     |
| après dilution                                          |       | (0,43600)      | (0,15964)     |
| Résultat par action des activités poursuivies- en euros | 6.12  |                |               |
| avant dilution                                          |       | (0,40471)      | (0,15964)     |
| après dilution                                          |       | (0,40471)      | (0,15964)     |

## Etat des produits et charges comptabilisés dans l'exercice

|                                                                                | Notes | 31/12/2009     | 31/12/2008   |
|--------------------------------------------------------------------------------|-------|----------------|--------------|
| <b>En milliers d'euros</b>                                                     |       |                |              |
| <b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>                                    |       | <b>(2 090)</b> | <b>(768)</b> |
| Ecart de conversion                                                            |       | -              | (8)          |
| Variation de valeur des titres disponibles à la vente                          |       | (8)            |              |
| Ecart actuariels sur les régimes à prestations définies                        | 6.14  | 165            | 146          |
| Autres                                                                         |       |                | -            |
| <b>Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b> |       | <b>157</b>     | <b>138</b>   |
| <b>Résultat global de la période</b>                                           |       | <b>(1 934)</b> | <b>(630)</b> |
| Résultat global de la période - Part du groupe                                 |       | (1 934)        | (630)        |
| Résultat global de la période - Part des minoritaires                          |       |                |              |

## Tableau de financement par l'analyse des flux de trésorerie

| <i>En milliers d'euros</i>                                                                     | 31/12/2009     | 31/12/2008      |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|-----------------|
| Résultat net consolidé des activités poursuivies (y compris les intérêts des minoritaires)     | (2 090)        | (768)           |
| Résultat net consolidé des activités abandonnées (y compris les intérêts des minoritaires)     |                |                 |
| Dotations nettes aux amortissements et provisions                                              | 748            | 1 469           |
| Charges et produits liés aux stock-options et assimilés                                        |                | 1               |
| Autres produits et charges calculés                                                            | (811)          | (648)           |
| Plus et moins values de cession                                                                |                | (9)             |
| <b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôts</b>          | <b>(2 153)</b> | <b>45</b>       |
| Coût de l'endettement financier net                                                            | 331            | 1 020           |
| Charge d'impôt (y compris impôts différés)                                                     | 656            | 1               |
| <b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts</b>          | <b>(1 165)</b> | <b>1 066</b>    |
| Impôts versés                                                                                  | (1)            | (1)             |
| Variation du BFR lié à l'activité - y compris dettes liées aux avantages au personnel          | 8 447          | (3 366)         |
| <b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>                                            | <b>7 280</b>   | <b>(2 301)</b>  |
| Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles             | (68)           | (144)           |
| Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles                 |                | 9               |
| Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (dont titres non consolidés) | (22)           | (22)            |
| Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières (dont titres non consolidés)     | (0)            |                 |
| Encaissements sur cessions de titres consolidés, nets de la trésorerie cédée                   |                | 16              |
| <b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>                              | <b>(90)</b>    | <b>(141)</b>    |
| Rachats et reventes d'actions propres                                                          | 23             | (42)            |
| Remboursements d'emprunts (y compris contrats de location financements)                        | (268)          | (1 586)         |
| Intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location financements)                  | (331)          | (1 020)         |
| <b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>                                | <b>(576)</b>   | <b>(2 648)</b>  |
| Incidence des variations des cours des devises                                                 | (0)            |                 |
| <b>VARIATION DE TRESORERIE NETTE</b>                                                           | <b>6 613</b>   | <b>(5 090)</b>  |
| Trésorerie d'ouverture                                                                         | (16 320)       | (11 230)        |
| <b>Trésorerie de clôture</b>                                                                   | <b>(9 707)</b> | <b>(16 320)</b> |

| Détail de la trésorerie                                                    | 31/12/2009      | 31/12/2008      |
|----------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|
| Disponibilités                                                             | 404             | 1 297           |
| Concours bancaires courants                                                | (13)            | (35)            |
| Dettes factor                                                              | (16 711)        | (12 492)        |
| <b>Trésorerie ou équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice</b> | <b>(16 320)</b> | <b>(11 230)</b> |
| Disponibilités                                                             | 296             | 404             |
| Concours bancaires courants                                                | (11)            | (13)            |
| Dettes factor                                                              | (9 992)         | (16 711)        |
| <b>Trésorerie ou équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice</b>  | <b>(9 707)</b>  | <b>(16 320)</b> |

## Variation des capitaux propres – part du groupe

| En milliers d'euros                                                  | Capital      | Primes       | Report à nouveau | Résultat de la période | Autres              |                 | Total des capitaux propres - part du groupe |
|----------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|------------------|------------------------|---------------------|-----------------|---------------------------------------------|
|                                                                      |              |              |                  |                        | Ecart de conversion | Actions propres |                                             |
| <b>Capitaux propres au 31/12/2007</b>                                | <b>3 716</b> | <b>6 062</b> | <b>(8 823)</b>   | <b>2 519</b>           | <b>(74)</b>         | <b>(222)</b>    | <b>3 178</b>                                |
| Pertes et gains actuariels                                           |              |              | 146              |                        |                     |                 | 146                                         |
| Variation des écarts de conversion                                   |              |              |                  |                        | (8)                 |                 | 8                                           |
| <b>Résultats reconnus directement en capitaux propres</b>            |              |              | <b>146</b>       |                        | <b>(8)</b>          |                 | <b>138</b>                                  |
| Résultat net                                                         |              |              |                  | (768)                  |                     |                 | 768                                         |
| <b>Produits et charges comptabilisés au titre de la période</b>      |              |              | <b>146</b>       | <b>(768)</b>           | <b>(8)</b>          |                 | <b>630</b>                                  |
| Affectation du résultat antérieur                                    |              |              | 2 519            | (2 519)                |                     |                 | -                                           |
| Augmentation de capital                                              |              |              |                  |                        |                     |                 | -                                           |
| Paiements fondés sur des actions et attributions gratuites d'actions |              |              | 1                |                        |                     |                 | 1                                           |
| Variation des écarts de conversion                                   |              |              |                  |                        |                     |                 | -                                           |
| Opérations sur titres auto détenus                                   |              |              | (90)             |                        |                     | 49              | 41                                          |
| <b>Capitaux propres au 31/12/2008</b>                                | <b>3 716</b> | <b>6 062</b> | <b>(6 247)</b>   | <b>(768)</b>           | <b>(82)</b>         | <b>(173)</b>    | <b>2 507</b>                                |
| Pertes et gains actuariels                                           |              |              | 165              |                        |                     |                 | 165                                         |
| Variation des écarts de conversion                                   |              |              |                  |                        |                     |                 | -                                           |
| Variation de valeur des titres disponibles à la vente                |              |              | (8)              |                        |                     |                 | (8)                                         |
| <b>Résultats reconnus directement en capitaux propres</b>            |              |              | <b>157</b>       |                        |                     |                 | <b>157</b>                                  |
| Résultat net                                                         |              |              |                  | (2 090)                |                     |                 | (2 090)                                     |
| <b>Produits et charges comptabilisés au titre de la période</b>      |              |              | <b>157</b>       | <b>(2 090)</b>         |                     |                 | <b>(1 934)</b>                              |
| Affectation du résultat antérieur                                    |              |              | (768)            | 768                    |                     |                 | -                                           |
| Variation de capital                                                 | (3 472)      | (6 062)      | 9 534            |                        |                     |                 | 0                                           |
| Paiements fondés sur des actions et attributions gratuites d'actions |              |              |                  |                        |                     |                 | -                                           |
| Variation des écarts de conversion                                   |              |              |                  |                        |                     |                 | -                                           |
| Opérations sur titres auto détenus                                   |              |              | (15)             |                        |                     | 38              | 23                                          |
| <b>Capitaux propres au 31/12/2009</b>                                | <b>244</b>   | <b>-</b>     | <b>2 661</b>     | <b>(2 090)</b>         | <b>(82)</b>         | <b>(135)</b>    | <b>597</b>                                  |

Au terme d'une assemblée générale extraordinaire en date du 21 décembre 2009, le capital de la société mère ESR sa a été réduit à 244 K€ par apurement à due concurrence des pertes.

### 20.7.2 Les annexes

#### 20.7.2.1 Informations générales

Le groupe ESR, acteur majeur de la gestion des infrastructures informatiques et télécoms pour les entreprises, est une société anonyme de droit français, constituée en 1987 dont le siège social se situe au 2 rue de Paris à Meudon (92190).

Les états financiers consolidés du groupe ESR pour l'exercice clos le 31 décembre 2009 sont préparés en application des normes comptables internationales IFRS en vigueur à cette date.

Les états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2009 reflètent la situation comptable de la société ESR SA et de ses filiales (ci-après « le Groupe »), ainsi que les intérêts du Groupe dans les éventuelles entreprises associées et coentreprises.

Les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2009 sont disponibles sur demande au siège social ou sur [www.esr.fr](http://www.esr.fr).

Le Conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009 le 14 avril 2010. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires.

Les états financiers consolidés sont établis en euros qui est la monnaie fonctionnelle de la Société mère. Ils sont présentés en milliers d'euros, arrondis au millier d'euros le plus proche.

ESR SA est la société mère du groupe consolidé ESR qui comprend cinq sociétés au 31 décembre 2009, suite à la TUP de ESR Télécoms à ESR SA.

### 20.7.2.2 Méthodes comptables significatives

#### a) Référentiel comptable

Les états financiers consolidés ont été préparés en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne et avec les interprétations des normes publiées par l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

#### **Nouveaux textes applicables au 31 décembre 2009**

Les nouvelles normes, amendements de normes existantes et interprétations suivantes sont d'application obligatoire pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2009 :

- IFRS 8 – Secteurs opérationnels ;
- IAS 1 révisée - Présentation des états financiers, applicable aux exercices ouverts à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009 ;
- Amendement à IAS 23 – Coûts d'emprunt ;
- Amendement à IAS 32 et IAS 1 – Instruments financiers remboursables par anticipation à la juste valeur et obligations liées à la liquidation, d'application obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2009 ;
- Amendements à IFRS 2 – Paiement fondé sur des actions : conditions d'acquisition des droits et annulations, applicable aux exercices ouverts à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009 ;
- Amendements à IFRS 7 – Amélioration des informations à fournir sur les instruments financiers, applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 ;
- Améliorations des IFRS – Recueil d'amendements aux IFRS, applicable aux exercices ouverts à partir du 1er janvier 2009, sauf IFRS 5 et IFRS1 applicables au 1er juillet 2009 ;
- IFRIC 11 - IFRS 2- Actions propres et transactions intra-groupe, d'application obligatoire au 1er janvier 2009 ;
- IFRIC 13 – Programmes de fidélisation clients ;
- IFRIC 14 – IAS 19 Limitation de l'actif au titre de prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction.

Les normes, amendements et interprétations susvisés, lorsqu'ils trouvent à s'appliquer, n'ont pas eu d'impacts significatifs sur les comptes du groupe ESR.

#### **Textes non encore applicables**

Le Groupe a choisi de n'appliquer par anticipation aucune norme, amendement de norme ou interprétation dont la date d'application obligatoire est postérieure au 1 janvier 2009 :

- Amendement à IAS 39 - Éléments couverts éligibles, applicable aux exercices ouverts à partir du 1er juillet 2009 ;
- IFRS 3 révisée – Rapprochements d'entreprises, applicable aux exercices ouverts à partir du 1er juillet 2009 ;
- Amendement à IFRS 5, applicable aux exercices ouverts à partir du 1er juillet 2009 ;



- Amendement à IFRIC 9 et IAS 39 – Dérivés incorporés, applicable aux exercices ouverts à partir du 30 juin 2009 ;
- IFRIC 16 – Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger, applicable aux exercices ouverts à partir du 1er juillet 2009.
- IFRIC 17 – Distributions en nature aux actionnaires, applicable aux exercices ouverts à partir du 1er juillet 2009 ;
- IFRIC 18 – Transfert d'actifs des clients, applicable aux exercices ouverts à partir du 1er juillet 2009.
- IFRIC 12 - Accords de concession de services, applicable aux exercices ouverts à partir du 29 mars 2009 ;
- IFRIC 15 – Accords pour la construction d'un bien immobilier, applicable aux exercices ouverts à partir du 1er janvier 2010.

b) Principes de consolidation

**Filiales consolidées**

Les filiales sont des entreprises contrôlées par le Groupe ESR. Le contrôle existe lorsque le Groupe ESR détient le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir des avantages des activités de celle-ci.

Le contrôle est généralement présumé exister si le Groupe ESR détient plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise contrôlée. Les états financiers des filiales significatives sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister.

**Entreprises associées**

Les entreprises associées sont celles dans lesquelles le Groupe ESR est en mesure d'exercer une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, mais dont il n'a pas le contrôle. L'influence notable est généralement présumée exister si le Groupe ESR détient au moins 20 % des droits de vote de l'entreprise associée.

Les entreprises associées sont comptabilisées dans le bilan consolidé selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la participation du Groupe ESR dans l'entreprise associée est comptabilisée au bilan pour un montant égal à la part du Groupe dans l'actif net de l'entreprise associée.

Les états financiers des entreprises associées sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date où l'influence notable est constatée jusqu'à la date où l'influence notable cesse.

Le périmètre du groupe figure en 20.7.2.3.

**Transactions internes au groupe (éliminées dans les états financiers)**

Les soldes bilantiels et les transactions intra-groupes ainsi que les profits latents résultant de transactions intra-groupe sont éliminés. Les pertes latentes résultant de transactions intra-groupe ne sont éliminées qu'après vérification effective de l'absence de perte de valeur.

Les gains latents découlant des transactions avec les entreprises associées et les entités sous contrôle conjoint sont éliminés à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entité.

c) Continuité d'exploitation

Le Groupe continue de financer ses besoins de trésorerie d'exploitation quasi-exclusivement par le

factoring de ses créances clients.

Le volume de trésorerie mobilisable par ce moyen de financement est dépendant de la capacité du Groupe à générer du chiffre d'affaires auprès de clients agréés par le factor et à facturer rapidement ce chiffre d'affaires. Par ailleurs, le factor ne couvre le risque d'insolvabilité du client que dans la limite du plafond garanti et sous réserve que les créances ne soient pas contestées.

Le tassement du chiffre d'affaires réalisé par le Groupe ces trois dernières années a limité ses possibilités de recours au factoring, pesant ainsi sur la trésorerie du Groupe qui reste tendue.

La crise économique actuelle qui touche à des degrés divers l'ensemble des acteurs économiques ajoute une difficulté supplémentaire, dans la mesure où elle affecte la capacité du Groupe à réaliser ses objectifs de croissance et d'amélioration des marges, et accroît le risque d'insolvabilité de certains de ses clients.

Les difficultés de trésorerie rencontrées par le groupe au second trimestre de l'exercice ont conduit les dirigeants à solliciter l'étalement du paiement de certaines dettes vis-à-vis des organismes de retraites et de prévoyance. Sur la dette de 904 K€ différée courant août, un montant de 301 K€ a été remboursé au cours du second semestre 2009, conformément à l'échéancier agréé. A la date de clôture des comptes, quatre échéances d'un montant de 151 K€ restaient à rembourser entre janvier et avril 2010. Confrontée à un ralentissement de l'activité en fin d'exercice, la société ESR a demandé, en début d'année 2010, l'étalement d'échéances de TVA et d'URSSAF pour un montant total de 3 290 K€. A la date d'arrêt des comptes, le Groupe n'avait pas reçu l'accord formel des organismes concernés sur l'échéancier de paiement.

Sur la base du budget et des prévisions de trésorerie établis pour l'année 2010 à partir d'hypothèses jugées prudentes et réalistes, le Groupe devrait être en mesure de financer ses besoins de trésorerie des douze prochains mois. Toutefois, en raison des aléas inhérents à toute prévision, de surcroît dans un environnement économique dégradé, il existe une incertitude quant à la capacité du Groupe à faire face à ses échéances.

Dans ce contexte, le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009 selon le principe de la continuité de l'exploitation.

#### d) Hypothèses et utilisation d'estimation

Les comptes consolidés sont établis en réalisant un certain nombre d'estimations et en prenant position sur des hypothèses qui peuvent avoir une incidence sur les actifs et passifs et sur les produits et charges inscrits au bilan consolidé et au compte de résultat consolidé à la date de clôture. Ces estimations sont faites par la direction sur la base de la continuité d'exploitation en fonction d'informations disponibles à la date d'arrêt des comptes. Elles peuvent évoluer en fonction d'événements ou informations nouveaux pouvant remettre en cause les circonstances dans lesquelles elles ont été élaborées. Les résultats réels peuvent donc être différents de ceux attendus. Elles concernent principalement la comptabilisation d'impôts différés actifs, les tests de valeur sur les actifs et les provisions courantes et non courantes.

La crise économique et financière qui a débuté en 2008 a créé une période d'incertitude dont il est difficile d'évaluer l'issue et les conséquences à court et moyen terme.

Les estimations comptables retenues par la Direction et concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2009 ont été réalisées dans ce contexte très particulier et très volatil, notamment en ce qui concerne les tests d'impairment réalisés sur les écarts d'acquisition.

e) Information sectorielle

Un secteur d'activité est une composante distincte d'une entité engagée dans la production de produits ou services liés et exposée à des risques et à une rentabilité différents de ceux des autres secteurs d'activité.

Un secteur géographique est une composante distincte d'une entité engagée dans la fourniture de produits ou services dans un environnement économique particulier et exposée à des risques et à une rentabilité différents des autres secteurs d'activité opérant dans d'autres environnements économiques.

Le Groupe opère sur un seul secteur d'activité et les risques de taux de rentabilité sont homogènes quels que soient les produits et services qu'elle offre.

La structure d'organisation interne et de gestion du groupe ainsi que son système d'information financière interne sont établis selon ce seul secteur d'activité, considéré comme le premier niveau d'information sectorielle.

f) Méthodes de conversion

**Transactions libellées en devises étrangères**

Les transactions en devises étrangères sont converties en euros en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères à la date de clôture sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisées en produits ou en charges.

Les actifs et passifs non monétaires évalués au coût et libellés en devises étrangères sont enregistrés et conservés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs non monétaires évalués à la juste valeur et libellés en monnaie étrangère sont convertis en utilisant le cours de change à la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

**Etats financiers libellés en devises**

Les actifs et passifs des sociétés intégrées au périmètre et exprimés en devises étrangères, sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de clôture des comptes. Cette conversion s'applique à l'ensemble des éléments bilanciaux y compris les goodwill et les ajustements de juste valeur.

Les produits et les charges de ces sociétés sont convertis en euros au cours de change moyen de l'année. Ce cours moyen est une valeur approchée du cours à la date de transaction en l'absence de fluctuations significatives.

Les écarts de conversion qui en découlent sont comptabilisés directement comme une composante distincte des capitaux propres.

g) Regroupement d'entreprises - Goodwill

Tous les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition. Toute différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs éventuels est enregistrée en tant que goodwill à l'actif du bilan. Les intérêts minoritaires sont comptabilisés au prorata de leur détention dans la juste valeur des actifs nets acquis.

Le goodwill est évalué à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur. Le goodwill est affecté à

des unités génératrices de trésorerie et n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation annuel et chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur.

Un goodwill négatif est comptabilisé en produit lorsqu'il ne peut pas être affecté à des charges ou pertes futures identifiables.

En cas de cession d'une entreprise, le goodwill attribué à la filiale est inclus dans la détermination du résultat de cession.

#### h) Instruments financiers dérivés

Le Groupe n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques (change ou taux d'intérêts) résultant de ses activités opérationnelles, financières ou d'investissement.

#### i) Couverture

Le Groupe n'a pas désigné d'instrument de couverture.

Cette observation est applicable à la couverture de flux de trésorerie, à la couverture d'éléments monétaires et à la couverture d'investissements nets dans une activité à l'étranger.

#### j) Immobilisations incorporelles

Conformément aux critères de la norme IAS 38 – Immobilisations incorporelles, seuls les éléments dont le coût peut être estimé de façon fiable et par lesquels il est probable que des avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations incorporelles.

Elles sont essentiellement composées de logiciels (immobilisations à durée de vie finie) qui sont amortis sur la durée d'utilité comprise en fonction de la typologie des logiciels entre 3 et 5 ans de façon linéaire et des frais de développement dès lors qu'ils remplissent l'ensemble des conditions définies par la norme IAS 38.

Les frais de développement pouvant être activés sont représentatifs des coûts qui sont encourus à partir de la date à laquelle l'immobilisation satisfait pour la première fois à tous les critères de comptabilisation présentés ci-dessous :

- La faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou en vente,
- L'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre,
- La capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle,
- La façon dont l'immobilisation générera des avantages économiques futurs probables,
- La disponibilité actuelle ou future des ressources nécessaire pour réaliser le projet,
- La capacité à mesurer de manière fiable les dépenses liées à cet actif.

Toutes les dépenses pouvant être directement attribuées ou affectées sur une base raisonnable, cohérente et permanente, à la création, la production et la préparation de l'actif en vue de l'utilisation envisagée sont immobilisées. En sont exclus les coûts de vente, coûts administratifs et frais généraux affectés indirectement par un coefficient. Elles sont amorties sur la durée d'utilité.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées selon la méthode du coût amorti (coût historique à la date de comptabilisation initiale majoré des dépenses ultérieures amortissables et diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées).

#### k) Immobilisations corporelles

##### **Principes d'évaluations (initiales et ultérieures)**

Conformément aux critères d'IAS 16, sont enregistrés en immobilisations corporelles les biens détenus soit pour être utilisés dans la production ou la fourniture de biens et services, soit pour être

loués à des tiers, soit pour être utilisés à des fins administratives. Ces biens sont inscrits à l'actif s'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables à cet actif iront au Groupe et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût historique d'acquisition minoré des amortissements cumulés et des pertes de valeur éventuelles.

Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composantes significatives ayant des durées d'utilités différentes, ces dernières sont comptabilisées séparément. Les dépenses relatives au remplacement ou renouvellement d'une composante d'immobilisation corporelle sont comptabilisées comme un actif distinct, et l'actif remplacé est éliminé.

Les coûts d'entretiens et de réparations sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les autres dépenses ultérieures relatives à une immobilisation corporelle sont comptabilisées à l'actif lorsqu'elles augmentent les avantages économiques futurs de l'actif au-dessus de son niveau de performance défini à l'origine. Toutes les autres dépenses ultérieures sont comptabilisées directement en charges dès qu'encourues.

### **Contrats de location**

Les contrats de location pour lesquels une partie significative des risques et avantages inhérents à la propriété sont effectivement conservés par le bailleur sont classés en contrat de location simple. Les paiements effectués au regard des contrats de cette nature sont comptabilisés en charges de la période dans le compte de résultat.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement lorsqu'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents y afférent. Ces contrats de location-financement sont alors comptabilisés au plus bas de la juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les paiements effectués au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir le taux d'intérêt effectif (périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque période).

### **Amortissements**

L'amortissement est apprécié sur une base linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée de l'immobilisation corporelle ou du composant concerné.

Les principales durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Installations et agencements divers : 5 à 10 ans

Matériel de transport, Matériel de bureau, informatique & Mobilier : 5 à 10 ans

Concernant les contrats de location, lorsqu'il n'existe pas de certitude raisonnable que le preneur devienne propriétaire de l'actif à la fin du contrat, l'actif est amorti sur la durée la plus courte entre la durée du contrat de location et sa durée d'utilité.

Les durées d'utilité, les modes d'amortissement et les valeurs résiduelles sont reconsidérés à chaque clôture.

#### 1) Dépréciation des actifs

Le goodwill, les immobilisations à durée indéterminée ou les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service, font l'objet d'une estimation systématique à la clôture de chaque exercice ou à chaque survenance d'indice de perte de valeur.

Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat.

Au 31 décembre 2009, aucune dépréciation n'est apparue nécessaire.

m) Valeur recouvrable

La valeur recouvrable d'un actif isolé, c'est-à-dire qui ne génère pas d'entrées de trésorerie indépendantes de celles d'autres actifs, est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est basée sur l'actualisation de flux de trésorerie futurs en fonction d'un taux d'actualisation avant impôts reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques.

**Pertes de valeur**

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie (au groupe d'unités), puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité (du groupe d'unité) au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité (du groupe d'unité).

Les pertes de valeur minorent le résultat de l'exercice, au cours duquel elles sont constatées.

Hormis pour le goodwill, les pertes de valeur comptabilisées les années précédentes sont reprises, lorsque l'on constate un changement dans les estimations utilisées.

La valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur n'excède jamais la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette d'amortissement ou de dépréciation) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

n) Clients et autres débiteurs

Les créances clients et autres créances commerciales sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins les provisions pour dépréciation.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée s'il existe une indication objective démontrant que le Groupe n'est pas en mesure de recouvrer l'ensemble des sommes initialement prévues par les termes de la créance. Le montant de la provision pour dépréciation est égal à la différence entre la valeur comptable et la juste valeur des flux de trésorerie futurs actualisés.

o) Trésorerie et équivalents

Conformément à la norme IAS 7, la trésorerie et équivalents de trésorerie figurant dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, comprend la trésorerie (fonds en caisse et dépôts à vue) ainsi que les équivalents de trésorerie (placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur et sans restriction d'utilisation).

Les placements dans des actions cotées, les placements dont l'échéance initiale est à plus de trois mois

sans possibilité de sortie anticipée ainsi que les comptes bancaires faisant l'objet de restrictions (comptes bloqués) sont exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie du tableau des flux de trésorerie.

Les découverts bancaires, étant assimilés à un financement, sont également exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. Le montant figurant à l'actif du bilan dans le poste « trésorerie et équivalent de trésorerie » correspond à la trésorerie et équivalents de trésorerie tels que définis ci-dessus. La trésorerie nette figurant dans le tableau des flux de trésorerie comprend la trésorerie et équivalents de trésorerie diminuée de la dette factor et des découverts bancaires.

p) Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants incluent les éléments suivants :

### **Titres de sociétés non consolidées**

Le Groupe détient des participations dans des sociétés sans exercer d'influence notable ou de contrôle. Les titres de participation dans les sociétés non consolidées sont analysés comme disponibles à la vente et sont donc comptabilisés à leur juste valeur. Si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût diminué des éventuelles pertes de valeur.

La comptabilisation des titres de sociétés non consolidées est la suivante :

- les variations de juste valeur des actifs sont comptabilisées en capitaux propres jusqu'à leur date de sortie ou de dépréciation,
- dépréciation de ces actifs, en cas d'indication objective de diminution de la juste valeur (notamment baisse significative ou durable de la valeur de l'actif), est comptabilisée en résultat,
- le cas où des variations de juste valeur ont été comptabilisées antérieurement en capitaux propres, et s'il existe une indication objective de dépréciation de l'actif, ou en cas de cession des titres, alors la dépréciation ou la sortie des titres doit être comptabilisée en résultat financier et les mouvements antérieurement constatés en capitaux propres également repris.

### **Prêts et dépôts de garantie**

Ils sont comptabilisés au coût amorti diminué des éventuelles pertes de valeur.

q) Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs non courants destinés à être cédés sont évalués au montant le plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

r) Capitaux propres

### **Actions propres**

En cas d'achat d'instruments de capitaux propres, et quels qu'en soient les motifs, le montant de la contrepartie payée et les coûts de transaction directement imputables sont enregistrés comme une variation de capitaux propres.

Les actions ainsi acquises sont donc déduites du total des capitaux propres, pour leur coût d'acquisition, et classées sous la rubrique « actions propres » jusqu'à leur annulation ou cession ultérieure.

Inversement, le résultat de la cession éventuelle des actions propres est imputé directement en capitaux propres pour l'effet net de l'impôt. La plus ou moins-value ainsi réalisée n'affecte donc pas le résultat de l'exercice.

### **Dividendes**

Les dividendes ne sont comptabilisés en dettes que lorsque leur distribution a effectivement été approuvée par l'Assemblée Générale.

### **Paiements fondés sur des actions**

Le programme d'options sur actions permet aux membres du personnel du Groupe d'acquérir des actions de la Société. Conformément à l'IFRS 2 – Paiements fondés sur des actions, la juste valeur des options attribuées est comptabilisée en charges de personnel en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

La juste valeur est évaluée à la date d'attribution et répartie linéairement sur la période au cours de laquelle les membres du personnel acquièrent les droits d'une manière définitive (« Vesting period »).

La juste valeur des options est évaluée en tenant compte des termes et conditions des options définis au moment de leur attribution. La valorisation des options servant à l'évaluation de la charge de personnel complémentaire, a été réalisée sur la base du modèle de Black & Scholes.

Le montant comptabilisé en charges est ajusté pour refléter le nombre réel des options acquises sauf si les droits n'ont pas été acquis en raison d'un niveau de prix de l'action en dessous du seuil défini pour l'acquisition des droits.

#### s) Emprunts portant intérêts

Les emprunts portant intérêts sont comptabilisés à leur juste valeur diminuée des coûts de transaction y afférent. Ces emprunts restent, pour leur évaluation ultérieure, comptabilisés au coût amorti en fonction de leur taux d'intérêt effectif sur la durée de ces emprunts.

Ils font l'objet d'une répartition entre courant et non courant en fonction de leur échéance (-/+ 12 mois).

Le groupe dispose d'un contrat d'affacturage par lequel il finance tout ou partie de son poste client. Le contrat ne transfère pas la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif. En conséquence, le groupe continue de comptabiliser l'actif financier (positionné en créances clients) en contrepartie d'une dette financière courante assimilée à un découvert bancaire.

#### t) Avantages du personnel

### **Les régimes à cotisations définies**

Les régimes à cotisations définies sont les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi au titre desquels le Groupe ESR verse des cotisations définies à une société d'assurance ou fonds de pension externes. Les cotisations sont versées en contrepartie des services rendus par les salariés. Elles sont enregistrées en charges lorsqu'elles sont encourues au même titre, par exemple, que les traitements et salaires. Les régimes à cotisations définies, ne recèlent pas d'engagement futur pour le Groupe. Ils ne donnent donc pas lieu à constitution de provision.

### **Les régimes à prestations définies**

Les régimes à prestations définies concernent les avantages postérieurs à l'emploi qui garantissent à certaines catégories de salariés des ressources complémentaires pour lesquelles le groupe ESR est engagé. Ces engagements font l'objet d'un calcul de provision, effectué en estimant le montant des avantages que les employés auront accumulés en contrepartie des services rendus.



Dans ce cas, le Groupe a l'obligation de payer les prestations convenues aux membres du personnel en activité et aux anciens membres du personnel.

Deux cas de figure peuvent se présenter :

- Le Groupe peut verser des cotisations à une entité distincte, mais devra payer des cotisations supplémentaires (ou payer des prestations non couvertes) si l'entité n'a pas suffisamment d'actifs pour honorer les avantages correspondant aux services rendus par le personnel.
- Le Groupe peut aussi assumer lui-même le versement des prestations et couvrir les avantages à servir par des actifs propres.

Le Groupe suit un régime à prestations définies. Dans ce cadre, il comptabilise ses engagements de retraite selon la méthode des unités de crédits projetées telle que requise par la norme IAS 19 - Avantages au personnel. Cette évaluation intègre des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projections de salaires futurs. L'évaluation de l'engagement a été faite par un actuaire indépendant.

Le Groupe applique la méthode du Sorie qui conduit à imputer en capitaux propres l'évolution de la provision pour indemnités de départ à la retraite due à des écarts actuariels.

La dette reconnue au bilan est la valeur actuelle de l'obligation à chaque date de clôture : la valeur actuelle désigne la valeur actualisée des paiements futurs attendus pour éteindre l'obligation résultant des services rendus au cours de l'exercice et des exercices antérieurs moins la juste valeur des actifs du régime.

u) Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe ESR a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière fiable, et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources représentative d'avantages économiques.

v) Fournisseurs et autres créditeurs

L'ensemble de ces dettes est enregistré initialement à la juste valeur puis au coût amorti. Après leur comptabilisation initiale, le groupe ESR évalue au coût amorti tous les passifs financiers autres que ceux détenus à des fins de transactions.

w) Méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires

Les prestations du groupe sont valorisées dans les conditions suivantes :

**La régie** : prestations où la valorisation est fonction des moyens mis en œuvre. Le revenu est reconnu au fur et à mesure de la prestation et est égal au temps passé, justifié auprès du client, multiplié par un taux horaire ou journalier.

**Prestations de projets et d'infogérance** : le chiffre d'affaires lié aux prestations d'infogérance est reconnu au fur et à mesure de la prestation. Les méthodes de détermination du pourcentage d'avancement peuvent inclure à une date considérée :

- L'examen des travaux effectués
- Les services rendus rapportés au total des services à exécuter
- Les coûts encourus rapportés au total des coûts estimés

x)            Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant correspond au résultat opérationnel avant prise en compte des coûts de restructuration, des pertes de valeur des actifs (y compris le goodwill), des plus ou moins-value de cession.

Le résultat opérationnel courant est le principal indicateur de performance du Groupe.

y)            Résultat financier net

Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils sont acquis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les produits provenant des dividendes sont comptabilisés dans le compte de résultat dès que le Groupe acquiert le droit à percevoir les paiements, soit, dans le cas des titres cotés, à la date de détachement.

Le coût financier net comprend les intérêts à payer sur les emprunts calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, les intérêts à recevoir sur les placements, les produits provenant des autres dividendes, les profits et pertes de change et les profits et pertes sur les instruments de couverture qui sont comptabilisés dans le compte de résultat.

z)            Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend l'impôt exigible et l'impôt différé.

L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres. Dans ce dernier cas, il est directement comptabilisé en capitaux propres.

L'impôt exigible correspond au montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés sont calculés et pris en compte pour chaque entité fiscale, pour les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs comptabilisés et leur base fiscale correspondante.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôts dont l'application est attendue pour l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les actifs et passifs sont compensés par entité fiscale, sous la tutelle d'une seule et unique autorité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que lorsqu'il apparaît probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. Les actifs d'impôts ne sont généralement pas comptabilisés sur des sociétés ayant réalisé des pertes fiscales sur les derniers exercices. Ils peuvent toutefois l'être en cas de probabilité de recouvrement estimée suffisante.

aa)           Résultat par action

Le résultat par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion du nombre moyen des actions ordinaires achetées et détenues à titre d'autocontrôle.

Le résultat dilué par action est calculé en retenant l'ensemble des instruments donnant un accès différé au capital de la société consolidante, qu'ils soient émis par celle-ci ou par une de ses filiales.

La dilution est déterminée instrument par instrument, compte tenu des conditions existant à la date de clôture. Par ailleurs, le résultat net est ajusté afin d'éliminer les effets financiers nets d'impôt correspondant aux instruments dilutifs.

#### bb) Endettement net

L'endettement net correspond aux dettes financières à court terme et long terme, diminuées de la trésorerie, des placements à court terme, ainsi que des instruments dérivés lorsqu'ils se rapportent à des éléments sous-jacents inclus dans les autres dettes financières nettes.

#### 20.7.2.3 Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation du groupe ESR comprend 5 sociétés au 31/12/2009 et il comprenait 6 sociétés au 31/12/2008. La liste complète et les méthodes de consolidation y afférent, sont les suivantes :

| Nom               | Pays   | Numéro de Siren | Pourcentage d'intérêts 31/12/2008 | Pourcentage d'intérêts 31/12/2009 | Pourcentage de droit de vote 31/12/2008 | Pourcentage de droit de vote 31/12/2009 | Méthode de consolidation 31/12/2008 | Méthode de consolidation 31/12/2009 |
|-------------------|--------|-----------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------------|-----------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|
| ESR               | France | 342 504 412     | Société consolidante              | Société consolidante              | Société consolidante                    | Société consolidante                    | Intégration globale                 | Intégration globale                 |
| ESR Télécoms      | France | 407 499 144     | 99,99%                            | TUP                               | 99,99%                                  | TUP                                     | Intégration globale                 | TUP                                 |
| Infodesign France | France | 414 009 357     | 100%                              | 100%                              | 100%                                    | 100%                                    | Intégration globale                 | Intégration globale                 |
| ESR Switzerland   | Suisse | N/A             | 100%                              | 100%                              | 100%                                    | 100%                                    | Intégration globale                 | Intégration globale                 |
| Servitique        | France | 349 219 708     | 100%                              | 100%                              | 100%                                    | 100%                                    | Intégration globale                 | Intégration globale                 |
| ESR Consulting    | France | 418 409 256     | 100%                              | 100%                              | 100%                                    | 100%                                    | Intégration globale                 | Intégration globale                 |

#### 20.7.2.4 Faits marquants de l'exercice

##### Réduction de capital

Au terme d'une assemblée générale extraordinaire en date du 21 décembre 2009, le capital de la société mère ESR SA a été réduit à 243 727,10 euros par apurement à due concurrence des pertes.

##### Transmission Universelle de Patrimoine de la société ESR TELECOMS

La société ESR TELECOMS, filiale détenue à 100% par ESR SA, a fait l'objet d'une dissolution par transmission universelle de patrimoine au profit d'ESR SA, à la date du 31 décembre 2009. Cette TUP traduit la volonté de simplifier l'organigramme juridique du groupe ESR.

#### 20.7.2.5 Immobilisations incorporelles – Goodwill

Au 31 décembre 2009, le tableau de variation des immobilisations incorporelles – goodwill se présente de la façon suivante :

|                                     | 31/12/2008    | Acquisitions/<br>Augmentations | Cessions/<br>Diminutions | Reclassement | 31/12/2009    |
|-------------------------------------|---------------|--------------------------------|--------------------------|--------------|---------------|
| <b>Valeurs brutes</b>               |               |                                |                          |              |               |
| Goodwill                            | 11 014        | -                              | -                        | -            | 11 014        |
| Frais de recherche et développement | 704           | -                              | -                        | -            | 704           |
| Concessions, brevets, licences      | 16            | -                              | -                        | -            | 16            |
| <b>Total</b>                        | <b>11 734</b> | <b>-</b>                       | <b>-</b>                 | <b>-</b>     | <b>11 734</b> |
| <b>Amortissement/Dépréciations</b>  |               |                                |                          |              |               |
| Goodwill                            | -             | -                              | -                        | -            | -             |
| Frais de recherche et développement | (666)         | -                              | -                        | (37)         | (702)         |
| Concessions, brevets, licences      | (16)          | (37)                           | -                        | 37           | (16)          |
| <b>Total</b>                        | <b>-682</b>   | <b>-37</b>                     | <b>-</b>                 | <b>-</b>     | <b>-718</b>   |
| <b>Valeurs nettes comptables</b>    |               |                                |                          |              |               |
| Goodwill                            | 11 014        | -                              | -                        | -            | 11 014        |
| Frais de recherche et développement | 38            | -                              | -                        | (37)         | 2             |
| Concessions, brevets, licences      | -             | (37)                           | -                        | 37           | -             |
| <b>Total</b>                        | <b>11 052</b> | <b>-37</b>                     | <b>-</b>                 | <b>-</b>     | <b>11 016</b> |

Au 31 décembre 2008, le tableau de variation des immobilisations incorporelles – goodwill se présentait de la façon suivante :

| <i>En milliers d'euros</i>            | 31/12/2007    | Acquisitions/<br>Augmentations | Cessions/<br>Diminutions | Reclassement | 31/12/2008    |
|---------------------------------------|---------------|--------------------------------|--------------------------|--------------|---------------|
| <b>Valeurs brutes</b>                 |               |                                |                          |              |               |
| Goodwill                              | 11 014        |                                |                          |              | 11 014        |
| Frais de développement                | 704           |                                |                          |              | 704           |
| Brevets et licences                   | 16            |                                |                          |              | 16            |
| <b>Total</b>                          | <b>11 734</b> |                                |                          |              | <b>11 734</b> |
| <b>Amortissements / Dépréciations</b> |               |                                |                          |              |               |
| Goodwill                              |               |                                |                          |              |               |
| Frais de développement                | (522)         | (144)                          |                          |              | (666)         |
| Brevets et licences                   | (16)          |                                |                          |              | (16)          |
| <b>Total</b>                          | <b>-538</b>   | <b>-144</b>                    |                          |              | <b>-682</b>   |
| <b>Valeurs nettes comptables</b>      |               |                                |                          |              |               |
| Goodwill                              | 11 014        |                                |                          |              | 11 014        |
| Frais de développement                | 182           | (144)                          |                          |              | 38            |
| Brevets et licences                   | (0)           |                                |                          |              | (0)           |
| <b>Total</b>                          | <b>11 196</b> | <b>-144</b>                    |                          |              | <b>11 052</b> |

#### 20.7.2.6 Immobilisations corporelles

Au 31 décembre 2009, le tableau de variation des immobilisations corporelles se présente de la façon suivante :

|                                              | 31/12/2008   | Augment.     | Diminut.    | Reclasse-<br>ment | 31/12/2009     |
|----------------------------------------------|--------------|--------------|-------------|-------------------|----------------|
| <b>Valeurs brutes</b>                        |              |              |             |                   |                |
| Installations générales, agencements,        | 611          | -            | -           | -                 | 611            |
| Installations techniques et machines         | -            | -            | -           | -                 | -              |
| Matériel de bureau, mobilier et informatique | 928          | 68           | (67)        | -                 | 929            |
| <b>Total</b>                                 | <b>1 540</b> | <b>68</b>    | <b>(67)</b> | <b>-</b>          | <b>1 540</b>   |
| <b>Amortissements</b>                        |              |              |             |                   |                |
| Installations générales, agencements,        | (222)        | (4)          | -           | (58)              | (284)          |
| Instal. mat. & out. en crédit-bail           | -            | -            | -           | -                 | -              |
| Matériel de bureau, mobilier et informatique | (769)        | (112)        | 67          | 58                | (756)          |
| <b>Total</b>                                 | <b>(991)</b> | <b>(117)</b> | <b>67</b>   | <b>-</b>          | <b>(1 041)</b> |
| <b>Valeurs nettes</b>                        |              |              |             |                   |                |
| Installations techniques, mat. & out.        | 389          | (4)          | -           | (58)              | 327            |
| Instal. mat. & out. en crédit-bail           | -            | -            | -           | -                 | -              |
| Matériel de bureau, mobilier et informatique | 159          | (44)         | -           | 58                | 172            |
| <b>Total</b>                                 | <b>548</b>   | <b>(49)</b>  | <b>-</b>    | <b>-</b>          | <b>500</b>     |

Au 31 décembre 2008, le tableau de variation des immobilisations corporelles se présentait de la façon suivante :

| <i>En milliers d'euros</i>                   | 31/12/2007   | Augment.    | Diminut. | Reclasse-<br>ment | 31/12/2008   |
|----------------------------------------------|--------------|-------------|----------|-------------------|--------------|
| <b>Valeurs brutes</b>                        |              |             |          |                   |              |
| Installations générales, agencements,        | 523          | 88          |          |                   | 611          |
| Matériel de bureau, mobilier et informatique | 871          | 57          |          |                   | 928          |
| <b>Total</b>                                 | <b>1 395</b> | <b>145</b>  |          |                   | <b>1 540</b> |
| <b>Amortissements &amp; Dépréciations</b>    |              |             |          |                   |              |
| Installations générales, agencements,        | (157)        | (66)        |          |                   | (222)        |
| Matériel de bureau, mobilier et informatique | (694)        | (75)        |          |                   | (769)        |
| <b>Total</b>                                 | <b>-851</b>  | <b>-141</b> |          |                   | <b>-991</b>  |
| <b>Valeurs nettes comptables</b>             |              |             |          |                   |              |
| Installations générales, agencements,        | 365          | 23          |          |                   | 389          |
| Matériel de bureau, mobilier et informatique | 177          | (18)        |          |                   | 159          |
| <b>Total</b>                                 | <b>543</b>   | <b>4</b>    |          |                   | <b>548</b>   |

#### 20.7.2.7 Tests de perte de valeur

Le groupe pratique annuellement des tests de valeur.

La société opère sur un seul secteur d'activité et les risques sont homogènes quels que soient les produits et services qu'elle offre. Aussi le groupe ESR correspond à une seule unité génératrice de trésorerie.

La valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie a été déterminée en utilisant la valeur d'utilité. Pour déterminer la valeur d'utilité, le groupe a projeté les flux futurs de trésorerie qu'il s'attend à obtenir de l'unité génératrice de trésorerie. Cette projection est basée sur des budgets financiers couvrant une période de cinq années (2010, 2011, 2012, 2013 et 2014). Les flux futurs de trésorerie au-delà de cinq ans sont extrapolés en tenant compte d'un taux de croissance à perpétuité (voir ci-dessous). Les flux futurs de trésorerie sont actualisés par le coût moyen pondéré du capital de la société.

Leur utilisation aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en appliquant des taux avant impôt à des flux de trésorerie non fiscalisés, comme demandé par IAS 36.

Le taux de croissance à l'infini est de 1,75%.

Le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital observable sur le secteur. Ce taux s'élève à 10,36 % et n'a que très peu évolué par rapport à l'exercice 2008 (10,99 % au 31 décembre 2008).

Les actifs testés correspondent aux capitaux employés du groupe ESR et se décomposent ainsi :

- Actifs courants et non courants, à l'exception de la trésorerie.
- Des passifs courants à l'exception des emprunts portant intérêt.

La valeur d'utilité de l'UGT étant supérieure à la valeur comptable des actifs testés, aucun « impairment » n'est à constater au 31 décembre 2009.

A noter que la variation de 1 point du taux d'actualisation serait sans incidence sur la charge d'impairment de l'exercice.

Une baisse de 1 point du taux de croissance perpétuel ou une baisse de 1 point du taux de marge (EBITDA / CA) serait également sans incidence sur la charge d'impairment de l'exercice.

#### 20.7.2.8 Autres actifs non courants

| <i>En milliers d'euros</i>         | 31/12/2009   |              |              | 31/12/2008   |
|------------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
|                                    | Valeur brute | Dépréciation | Valeur nette | Valeur nette |
| Titres non consolidés              | 25           | (25)         | -            | 7            |
| Autres Immobilisations financières | 169          | -            | 169          | 148          |
| SICAV nanties                      | 479          | -            | 479          | 479          |
| <b>TOTAL</b>                       | <b>673</b>   | <b>(25)</b>  | <b>648</b>   | <b>633</b>   |

Au 31 décembre 2009, le groupe ne détient plus que 2 216 titres de la société Phenix Energy soit une détention de 0.369 % et la totalité de ces actifs ont été dépréciés dans les comptes. Ces titres sont classés dans la catégorie des instruments financiers « disponible à la vente ». La variation de la juste valeur est comptabilisée en capitaux propres et apparaît dans l'état des produits et charges comptabilisés dans l'exercice en 20.7.1.

#### 20.7.2.9 Clients et autres débiteurs

| <i>Valeurs brutes en milliers d'euros</i> | 31/12/2009    | 31/12/2008    |
|-------------------------------------------|---------------|---------------|
| Clients et comptes rattachés              | 15 541        | 25 798        |
| Créances sociales                         | 166           | 238           |
| Créances fiscales (hors impôts courant)   | 3 629         | 1 247         |
| Autres créances                           | 203           | 152           |
| Charges constatées d'avance               | 466           | 539           |
| <b>Total</b>                              | <b>20 005</b> | <b>27 975</b> |

Les créances ne portent pas intérêt et sont en général payable de 30 à 90 jours. Elles n'ont pas à être actualisées.

#### 20.7.2.10 Trésorerie et équivalents de trésorerie

| Détail de la trésorerie                        | 31/12/2009     | 31/12/2008      |
|------------------------------------------------|----------------|-----------------|
| Trésorerie                                     | 296            | 404             |
| Equivalent de trésorerie                       | -              | -               |
| <b>Trésorerie ou équivalents de trésorerie</b> | <b>296</b>     | <b>404</b>      |
| Concours bancaires courants                    | (11)           | (13)            |
| Dettes factor                                  | (9 992)        | (16 712)        |
| <b>Total Trésorerie nette</b>                  | <b>(9 707)</b> | <b>(16 321)</b> |

#### 20.7.2.11 Capitaux émis et réserves

##### Capital social et prime d'émission

Au 31/12/2009, le capital est composé de 4 874 542 actions ordinaires, entièrement libérées et représentant 243 727,10 euros.

| En milliers d'euros | 31/12/2009 | 31/12/2008   |
|---------------------|------------|--------------|
| Capital             | 244        | 3 716        |
| <b>TOTAL</b>        | <b>244</b> | <b>3 716</b> |

##### Actions propres

|                   | 31/12/2008     | Variations      | 31/12/2009     |
|-------------------|----------------|-----------------|----------------|
| Nombre de titres  | 92 354         | (12 615)        | 79 739         |
| Valeur (en euros) | 173 902        | (38 247)        | 135 655        |
| <b>TOTAL</b>      | <b>173 902</b> | <b>(38 247)</b> | <b>135 655</b> |

##### Écarts de conversion

La variation des écarts de conversion correspond principalement à la baisse du cours du Franc Suisse contre l'Euro.

##### Plan d'attribution d'actions et de souscription d'actions

| Date d'assemblée générale          | Plan 29/06/2004   | Plan 04/01/2006   | Plan 06/01/2006   |
|------------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Prix d'exercice ( en euros)        | 9,47              | 8,31              | 8,48              |
| Date d'attribution                 | 22/07/2005        | 04/01/2006        | 06/01/2006        |
| Date d'échéance                    | 22/07/2010        | 04/01/2011        | 06/01/2011        |
| Condition d'acquisition des droits | 2 ans de présence | 2 ans de présence | 2 ans de présence |

|                                                      | Nombre d'options | Prix moyen pondéré d'exercice | Nombre d'options | Prix moyen pondéré d'exercice | Nombre d'options | Prix moyen pondéré d'exercice |
|------------------------------------------------------|------------------|-------------------------------|------------------|-------------------------------|------------------|-------------------------------|
| En circulation au 1er janvier 2009                   | 15 500           | 9,47                          | 50 000           | 8,31                          | -                | 8,48                          |
| Options attribuées pendant la période                |                  |                               |                  |                               |                  |                               |
| Options auxquelles il est renoncé pendant la période | 10 500           |                               | 10 000           |                               | -                |                               |
| Options exercées pendant la période                  |                  |                               |                  |                               |                  |                               |
| Options expirées pendant la période                  |                  |                               |                  |                               |                  |                               |
| <b>En circulation au 31 décembre 2009</b>            | <b>5 000</b>     |                               | <b>40 000</b>    |                               | <b>-</b>         | <b>8</b>                      |

|                             |  |  |  |  |  |  |
|-----------------------------|--|--|--|--|--|--|
| Exercable en fin de période |  |  |  |  |  |  |
|-----------------------------|--|--|--|--|--|--|

|                                       |     |  |      |  |      |  |
|---------------------------------------|-----|--|------|--|------|--|
| Durée de vie contractuelle résiduelle | 6,7 |  | 12,1 |  | 12,2 |  |
|---------------------------------------|-----|--|------|--|------|--|

Les charges liées aux paiements fondés sur des actions se présentent ainsi :

|                                      | 2009 | 2008 |
|--------------------------------------|------|------|
| Charge liée aux paiements en actions | -    | 1    |

Les hypothèses de valorisation de la juste valeur des options attribuées lors des exercices précédents sont les suivantes :

|                                                                     | 2009            |
|---------------------------------------------------------------------|-----------------|
| Méthode                                                             | Black & Scholes |
| Taux d'intérêt sans risque                                          | 3%              |
| Volatilité attendue                                                 | 25%             |
| Juste valeur moyenne pondérée des options (en euros pour une unité) | 2,36 et 2,84    |

#### 20.7.2.12 Résultat par action

Le résultat par action est le suivant :

Pour le calcul du résultat par action, les actions propres détenues par le groupe sont retranchées du nombre d'actions en circulation.

| En milliers d'euros                                                      | 31/12/2009    | 31/12/2008    |
|--------------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|
| Résultat net attribuable à la société mère pour la période               | (2 090)       | (768)         |
| Résultat net pris en compte pour la détermination du résultat par action | (2 090)       | (768)         |
| Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation                      | 4 874 542     | 4 809 844     |
| <b>Résultat en euros par action</b>                                      | <b>(0,43)</b> | <b>(0,16)</b> |

\* Le résultat dilué par action est égal au résultat par action. En effet, compte tenu du cours moyen du titre ESR en 2008 et 2009, aucune option d'achat des plans de stock-options n'est dans la monnaie sur les 2 derniers exercices.



### 20.7.2.13 Emprunts portant intérêts

| Total emprunts et dettes financières         | 31/12/2008    | Augmentation | Diminution     | 31/12/2009    |
|----------------------------------------------|---------------|--------------|----------------|---------------|
| Dettes auprès des établissements de crédit   | 285           |              | (285)          |               |
| <b>NON COURANT</b>                           | <b>285</b>    |              | <b>(285)</b>   |               |
| Dettes envers les établissements de crédit   | 258           | 16           |                | 274           |
| Découvert bancaire                           | 13            |              | (2)            | 11            |
| Dettes liées à la participation des salariés | 59            |              | (1)            | 58            |
| Intérêts courus non échus                    | 20            |              | (0)            | 20            |
| Dettes factoring                             | 16 712        |              | (6 720)        | 9 992         |
| <b>COURANT</b>                               | <b>17 061</b> | <b>16</b>    | <b>(6 720)</b> | <b>10 355</b> |
| <b>Total</b>                                 | <b>17 346</b> | <b>16</b>    | <b>(7 005)</b> | <b>10 355</b> |

Tous les emprunts sont libellés en euros et ont une échéance inférieure à douze mois.

#### Détail par nature de taux

- Dettes à long terme

Les intérêts sur les dettes à taux variable sont indexés sur des références monétaires, essentiellement Euribor et Libor.

|                     | 31/12/2008 | 31/12/2009 |
|---------------------|------------|------------|
| Total taux fixe     | -          | -          |
| Total taux variable | 634        | 274        |
| <b>Total</b>        | <b>634</b> | <b>362</b> |

- Instruments de couverture

Compte tenu du faible encours de dettes à long terme, le Groupe n'a pas jugé nécessaire à ce stade de mettre en place des produits dérivés de taux pour couvrir le risque de taux.

### 20.7.2.14 Provisions pour pensions et avantages assimilés

#### Introduction

Selon les réglementations et usages en vigueur dans chacun des pays concernés, des avantages complémentaires peuvent être accordés au personnel. Lorsque ces avantages sont susceptibles de donner lieu à prestation future pour le Groupe, une provision est calculée selon une méthode d'évaluation actuarielle. Le Groupe fait appel à un actuair indépendant pour évaluer ces engagements. La plupart des sociétés comprises dans le périmètre du groupe ESR correspondent à des entités françaises.

Les provisions comptabilisées dans les comptes correspondent aux indemnités de départs à la retraite. Le Groupe n'a externalisé aucun actif financier afin de couvrir ces engagements. Aussi la valeur de la provision pour pensions correspond à la valeur de l'engagement. Le Groupe comptabilise les pertes et gains actuariels en capitaux propres.

## Information financière

| En milliers d'euros                                                      | 31/12/2009   | 31/12/2008   |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| <b>Provisions renseignées au bilan</b>                                   |              |              |
| <b>Montant du passif net au début de l'exercice</b>                      | <b>1 182</b> | <b>1 124</b> |
| Coût des services rendus au cours de l'exercice                          | 140          | 141          |
| Coût financier                                                           | 64           | 62           |
| Ecarts actuariels comptabilisés en capitaux propres                      | -165         | -146         |
| Mouvement de périmètre                                                   |              |              |
| Prestations versées                                                      | -82          |              |
| <b>Montant du passif net en fin d'exercice</b>                           | <b>1 139</b> | <b>1 182</b> |
| <b>Montant reconnu au compte de résultat (opérationnel et financier)</b> |              |              |
| Coût des services rendus au cours de l'exercice                          | -140         | -141         |
| Charge d'intérêt                                                         | -64          | -62          |
| <b>Montant inscrit au compte de résultat</b>                             | <b>-204</b>  | <b>-204</b>  |
| provisions à caractère opérationnel                                      | -204         | -204         |
| Montant reconnu en autres produits et charges financiers                 |              |              |
| <b>Montant inscrit au compte de résultat</b>                             | <b>-204</b>  | <b>-204</b>  |
| <b>Variation des provisions au bilan</b>                                 |              |              |
| Taux d'actualisation                                                     | <b>5,5%</b>  | <b>5,5%</b>  |
| Taux d'augmentation des salaires (moyenne)                               | <b>2,0%</b>  | <b>2,0%</b>  |
| Taux de turnover                                                         | <b>20%</b>   | <b>20%</b>   |

L'écart actuariel constaté est dû à un effet d'expérience lié aux variations du taux de turnover.

| en milliers d'euros                                      | 2009         | 2008  |
|----------------------------------------------------------|--------------|-------|
| <b>Analyse des écarts actuariels sur les engagements</b> |              |       |
| (Gains) / Pertes générées sur l'exercice                 | (165)        | (146) |
| (Gains) / Pertes sur modifications de plan               |              |       |
| Taux d'actualisation                                     | -            |       |
| Hausse des salaires                                      | -            |       |
| Mortalité                                                | -            |       |
| Rotation des effectifs                                   | (165)        |       |
| Autres                                                   | -            |       |
| <b>Total (Gains)/Pertes modifications hypothèses</b>     | <b>(165)</b> | -     |
| (Gains) / Pertes ajust. expérience                       | (146)        | (146) |

### 20.7.2.15 Autres provisions

Les provisions pour litiges concernent essentiellement des litiges prud'homaux.

| En milliers d'euros           | 31/12/2008     | Dotations    | Reprises utilisées | Reprises non utilisées | Reclassement | 31/12/2009     |
|-------------------------------|----------------|--------------|--------------------|------------------------|--------------|----------------|
| Provision pour litiges        | -              |              |                    |                        |              | -              |
| Provision pour autres risques | -              |              |                    |                        |              | -              |
| <b>Total non courant</b>      | <b>-</b>       |              |                    |                        |              | <b>-</b>       |
| Provisions pour litiges       | (1 337)        | (836)        | 734                | 269                    |              | (1 171)        |
| Provision pour autres risques | (70)           | (135)        |                    | 307                    | (272)        | (170)          |
| <b>Total courant</b>          | <b>(1 407)</b> | <b>(971)</b> | <b>734</b>         | <b>575</b>             | <b>(272)</b> | <b>(1 342)</b> |
| <b>TOTAL</b>                  | <b>(1 407)</b> | <b>(971)</b> | <b>734</b>         | <b>575</b>             | <b>(272)</b> | <b>(1 342)</b> |

20.7.2.16 *Autres dettes et comptes de régularisation (courants et non courants)*

| <i>En milliers d'euros</i>                       | <b>31/12/2009</b> | <b>31/12/2008</b> |
|--------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| Dettes fiscales et sociales (hors impôt courant) | 16 244            | 16 206            |
| Autres dettes                                    | 492               | 604               |
| Produits constatés d'avance                      | 220               | 279               |
| <b>TOTAL</b>                                     | <b>16 955</b>     | <b>17 089</b>     |

20.7.2.17 *Charges de personnel*

| <i>En milliers d'euros</i>                                        | <b>31/12/2009</b> | <b>31/12/2008</b> |
|-------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| Salaires et traitements                                           | 38 646            | 40 396            |
| Charges sociales (dont régimes de pension à cotisations définies) | 16 099            | 17 051            |
| Paiement en actions                                               | -                 | 1                 |
| <b>TOTAL</b>                                                      | <b>54 745</b>     | <b>57 448</b>     |

20.7.2.18 *Autres produits et charges d'exploitation*

| <i>En milliers d'euros</i>                            | <b>31/12/2009</b> | <b>31/12/2008</b> |
|-------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| Sous traitance opérationnelle et achats sur affaires  | 2 980             | 3 706             |
| Coût de l'informatique et autres moyens (dont loyers) | 2 366             | 2 470             |
| Publicité et relations publiques                      | 268               | 296               |
| Commissions et honoraires                             | 1 185             | 1 304             |
| Déplacements missions et réception                    | 1 903             | 2 305             |
| Divers                                                | 1 243             | 939               |
| <b>TOTAL</b>                                          | <b>9 946</b>      | <b>11 020</b>     |

20.7.2.19 *Autres produits et charges opérationnelles*

| <i>En milliers d'euros</i>     | <b>31/12/2009</b> | <b>31/12/2008</b> |
|--------------------------------|-------------------|-------------------|
| Autres charges opérationnelles | -                 | 744               |
| <b>TOTAL</b>                   |                   | <b>744</b>        |

Les autres charges opérationnelles au 31 décembre 2008 correspondaient aux coûts de restructuration de la Direction Commerciale.

### 20.7.2.20 Résultat financier net

| <i>En milliers d'euros</i>                      | 31/12/2009   | 31/12/2008     |
|-------------------------------------------------|--------------|----------------|
| Produits d'intérêts d'emprunts et de découverts |              |                |
| Charges d'intérêts d'emprunts et de découverts  | (331)        | (942)          |
| <b>Coût de l'endettement financier net</b>      | <b>(331)</b> | <b>(942)</b>   |
| Dépréciation des actifs disponibles à la vente  |              |                |
| Effets de l'actualisation                       |              |                |
| Autres                                          | (57)         | (71)           |
| <b>Autres produits et charges financiers</b>    | <b>(57)</b>  | <b>(71)</b>    |
| <b>TOTAL RESULTAT FINANCIER NET</b>             | <b>(388)</b> | <b>(1 013)</b> |

### 20.7.2.21 Impôts sur les résultats

#### Charge d'impôts

La charge d'impôts pour les exercices clos 2008 et 2009 est principalement composée comme suit :

|                        | 31/12/2009 | 31/12/2008 |
|------------------------|------------|------------|
| <b>Impôt exigible</b>  | 1          | 120        |
| <b>Impôts différés</b> | 655        | -          |
| <b>Total</b>           | <b>656</b> | <b>120</b> |

Le rapprochement entre la charge d'impôt et le résultat avant impôt s'analyse comme suit :

| <i>en milliers d'euros</i>                                    | 31/12/2009     |
|---------------------------------------------------------------|----------------|
| <b>Résultat avant impôt</b>                                   | <b>(1 434)</b> |
| Taux d'imposition normal applicable en France (%)             | 33,33%         |
| <b>(Charge) produit d'impôt théorique</b>                     | <b>478</b>     |
| Incidence des :                                               |                |
| - Non activation des pertes fiscales générées sur l'exercice  | (467)          |
| - Reprise d'impôts différés d'actifs sur déficits reportables | (655)          |
| - Différences permanentes                                     | (12)           |
| <b>(Charge) produit d'impôt effectivement constaté</b>        | <b>(656)</b>   |
| <b>Taux d'impôt effectif (%)</b>                              |                |

Les impôts différés actifs et passifs peuvent être détaillés ainsi :

| En milliers d'euros                        | Actifs     |              | Passifs    |            | Net          |                 |            |
|--------------------------------------------|------------|--------------|------------|------------|--------------|-----------------|------------|
|                                            | 31/12/2009 | 31/12/2008   | 31/12/2009 | 31/12/2008 | 31/12/2008   | Impact résultat | 31/12/2009 |
| Organic                                    | 44         | 47           |            |            | 47           | 3               | 44         |
| Provision non déductible                   |            |              |            | 32         | -32          | -32             |            |
| Provision indemnités de départ en retraite | 380        | 406          |            |            | 406          | 26              | 380        |
| Activation déficit reportable              | 2 378      | 3 033        |            |            | 3 033        | 655             | 2 378      |
| Autres                                     |            |              |            |            |              |                 |            |
| Limitation des IDA                         | -2 181     | -2 186       |            |            | -2 186       | -5              | -2 181     |
| <b>IMPÔTS DIFFÉRÉS CALCULÉS</b>            | <b>621</b> | <b>1 300</b> |            | <b>32</b>  | <b>1 268</b> | <b>647</b>      | <b>621</b> |
| Provision sur actions propres              | (8)        | (32)         |            |            | (32)         | 8               | (8)        |
| <b>IMPÔTS DIFFÉRÉS APRES COMPENSATION</b>  | <b>613</b> | <b>1 268</b> |            | <b>32</b>  | <b>1 236</b> | <b>655</b>      | <b>613</b> |

Les actifs d'impôt différé sur reports déficitaires et différences temporelles ont été reconnus à hauteur du montant estimé recouvrable à horizon de deux ans, selon le business plan établi par les dirigeants du groupe, soit 613 K€.

Dans le cadre du remplacement de la taxe professionnelle par la Contribution Economique Territoriale (CET) à compter de 2010, le Groupe devrait décider de faire entrer la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) dans le champ d'application d'IAS 12. A ce titre, la CVAE serait donc classée sur la ligne « Impôts sur les bénéfices » du compte du résultat dans les états financiers consolidés 2010.

Au titre de l'exercice 2009, cette décision aurait dû entraîner la comptabilisation d'impôts différés. Compte tenu des montants d'impôts différés non activés, aucun impôt différé passif n'a été comptabilisé au 31/12/2009. De plus, cet impôt différé n'aurait pas été significatif car il ne porte que sur les immobilisations amortissables.

#### 20.7.2.22 Résultat des activités abandonnées

Au cours de l'exercice 2009, la mise en œuvre d'une clause de garantie de passif liée à la cession d'une ancienne filiale a conduit le groupe à constater une charge de 150 K€. Dans les comptes de l'exercice 2007, le résultat de cession de cette filiale avait été présenté en résultat des activités abandonnées. La même présentation a donc été retenue pour la charge enregistrée en 2009 au titre de la garantie de passif liée à cette cession.

#### 20.7.2.23 Transactions avec les parties liées

Les rémunérations et avantages en nature du Président et des membres du comité exécutif se sont élevées à 305,8 K€.

#### 20.7.2.24 Instruments financiers dérivés

Le Groupe n'utilise pas des instruments financiers dérivés pour gérer son exposition aux fluctuations de taux d'intérêt, de cours de change.

### 20.7.2.25 Engagements donnés ou reçus

#### a) Engagements donnés

| Date       | Constituant | Titres nantis     | Créanciers       | Nombre de titres nantis | Somme garantie |
|------------|-------------|-------------------|------------------|-------------------------|----------------|
| 13/12/2005 | ESR         | Lynx technologies | BNP              | 100 000                 | 650 000 €      |
| 19/12/2005 | ESR         | Lynx technologies | Société Générale | 100 000                 | 650 000 €      |

#### Nantissements de fonds de commerce

| Date       | Constituant | Fonds nantis | Créanciers       | Montant   | Echéance   |
|------------|-------------|--------------|------------------|-----------|------------|
| 13/12/2005 | ESR         | ESR          | BNP              | 780 000 € | 13/12/2010 |
| 19/12/2005 | ESR         | ESR          | Société Générale | 650 000 € | 19/12/2010 |

#### Caution bancaire

| Date       | Cautionné | Bénéficiaire           | Caution          | Montant   | Echéance   |
|------------|-----------|------------------------|------------------|-----------|------------|
| 21/11/2005 | ESR       | Seb immobilier invest. | Société Générale | 208 424 € | 30/06/2015 |
| 10/09/2007 | ESR       | Alyotech               | Palatine         | 200 000 € | 31/12/2010 |

#### Caution

| Date       | Cautionné | Bénéficiaire | Caution | Montant  | Echéance   |
|------------|-----------|--------------|---------|----------|------------|
| 08/02/2004 | ESR       | KETER        | BNP     | 69 000 € | 08/02/2010 |

#### Contrats de location

|                   | Début      | Fin        | Montant annuel | Montant restant | -1an       | 1 à 5 ans    | +5ans     |
|-------------------|------------|------------|----------------|-----------------|------------|--------------|-----------|
| G.P.M             |            | 07/02/2010 | 130            | 11              | 11         | -            |           |
| EDISSIMMO         | 21/11/2005 | 20/11/2014 | 697            | 3 426           | 697        | 2 729        | -         |
| HSBC FRENCH OFFL. | 01/05/2008 | 30/04/2011 | 49             | 40              | 40         |              |           |
| IP ENERGY         | 01/08/2008 | 30/06/2011 | 5              | 42              | 5          | 25           | 12        |
| FONCIERE ARIANE   | 01/06/2008 | 31/05/2017 | 31             | 264             | 31         | 155          | 78        |
| <b>TOTAL</b>      |            |            | <b>912</b>     | <b>3 783</b>    | <b>784</b> | <b>2 909</b> | <b>90</b> |

Le groupe ESR utilise pour ses besoins d'exploitation des locaux dans différentes implantations. L'engagement total au titre de ces baux jusqu'à leur date d'échéance représente 3 783 milliers d'euros. Par ailleurs le groupe ESR loue à la société ECS l'ensemble de son parc informatique. L'engagement du groupe au titre de ce contrat jusqu'à son échéance représente 309 milliers d'euros.

| N° contrat | Loyer prévisionne |             |
|------------|-------------------|-------------|
|            | I < 1 ans         | I 1 à 2 ans |
| 20082829   | 132               | 177         |

#### b) Engagements reçus

Néant.

### 20.7.2.26 Passifs éventuels, litiges

Aucun litige non provisionné à la clôture 2009 ne répond à la définition des passifs éventuels au sens d'IAS 37.

### 20.7.2.27 Catégories d'actifs et de passifs financiers

Le Groupe a défini les principales natures d'actifs et de passifs financiers suivantes :

| Au 31 décembre 2009 (en milliers d'euros) | Juste valeur par résultat | Actifs disponibles à la vente | Prêts et créances | Dettes au coût amorti | Instruments dérivés | Valeur au bilan | Juste valeur  |
|-------------------------------------------|---------------------------|-------------------------------|-------------------|-----------------------|---------------------|-----------------|---------------|
| Titres de sociétés non consolidées        |                           | X                             |                   |                       |                     | 0               | 0             |
| Dépôts et investissements à long terme    |                           |                               | X                 |                       |                     | 648             | 648           |
| Autres actifs non courants                |                           |                               | X                 |                       |                     |                 |               |
| Clients                                   |                           |                               | X                 |                       |                     | 15 541          | 15 541        |
| Autres créances courantes                 |                           |                               | X                 |                       |                     | 4 535           | 4 535         |
| Placements à court terme                  | X                         |                               |                   |                       |                     |                 | 0             |
| Banques                                   | X                         |                               |                   |                       |                     | 296             | 296           |
| <b>Total actifs financiers</b>            | <b>0</b>                  | <b>0</b>                      | <b>0</b>          | <b>0</b>              | <b>0</b>            | <b>21 020</b>   | <b>21 020</b> |
| Emprunts                                  |                           |                               |                   | X                     |                     | 274             | 274           |
| Découverts bancaires et dettes factoring  |                           |                               |                   | X                     |                     | 10 003          | 10 003        |
| Autres dettes financières à court terme   |                           |                               |                   | X                     |                     | 77              | 77            |
| Dettes fournisseurs                       |                           |                               |                   | X                     |                     | 2 760           | 2 760         |
| Autres dettes courantes                   |                           |                               |                   | X                     |                     | 16 955          | 16 955        |
| <b>Total passifs financiers</b>           | <b>0</b>                  | <b>0</b>                      | <b>0</b>          | <b>0</b>              | <b>0</b>            | <b>30 069</b>   | <b>30 069</b> |

Au 31 décembre 2008, les actifs et passifs financiers se présentaient de la façon suivante :

| Au 31 décembre (en milliers d'euros)              | Juste valeur par résultat | Actifs disponibles à la vente | Prêts et créances | Dettes au coût amorti | Instruments dérivés | Valeur au bilan | Juste valeur  |
|---------------------------------------------------|---------------------------|-------------------------------|-------------------|-----------------------|---------------------|-----------------|---------------|
| Titres de sociétés non consolidées                |                           | X                             |                   |                       |                     | 7               | 7             |
| Dépôts et investissements à long terme            |                           |                               | X                 |                       |                     | 626             | 626           |
| Autres actifs non courants                        |                           |                               | X                 |                       |                     |                 |               |
| Clients                                           |                           |                               | X                 |                       |                     | 25 798          | 25 798        |
| Autres créances courantes                         |                           |                               | X                 |                       |                     | 2 248           | 2 248         |
| Placements à court terme                          | X                         |                               |                   |                       |                     |                 | 0             |
| Banques                                           | X                         |                               |                   |                       |                     | 404             | 404           |
| <b>Total actifs financiers</b>                    | <b>0</b>                  | <b>0</b>                      | <b>0</b>          | <b>0</b>              | <b>0</b>            | <b>29 084</b>   | <b>29 084</b> |
| Emprunts                                          |                           |                               |                   | X                     |                     | 543             | 543           |
| Dettes liées aux contrats de location-financement |                           |                               |                   |                       |                     |                 |               |
| Autres dettes financières à long terme            |                           |                               |                   |                       |                     |                 |               |
| Autres dettes financières non courantes           |                           |                               |                   |                       |                     |                 |               |
| Découverts bancaires                              |                           |                               |                   | X                     |                     | 16 725          | 16 725        |
| Autres dettes financières à court terme           |                           |                               |                   | X                     |                     | 78              | 78            |
| Dettes fournisseurs                               |                           |                               |                   | X                     |                     | 2 420           | 2 420         |
| Autres dettes courantes                           |                           |                               |                   | X                     |                     | 17 089          | 17 089        |
| <b>Total passifs financiers</b>                   | <b>0</b>                  | <b>0</b>                      | <b>0</b>          | <b>0</b>              | <b>0</b>            | <b>36 855</b>   | <b>36 855</b> |

### 20.7.2.28 Risques de marché

#### a) Risques de change

Le Groupe facture l'ensemble de ses prestations en euros ; ses coûts sont également libellés en euros. La seule filiale étrangère du Groupe est la société Info design Suisse dont les activités sont en sommeil.

Le financement de cette entité est assuré par un prêt de la société ESR pour 2.4 M€. Cette dette est libellée en euro et à ce titre les différences de change concernant ce prêt intragroupe sont portées en capitaux propres.

b) Risque de taux

Plus de 99 % de la dette du groupe est à court terme et à taux variable. Compte tenu du faible encours de dettes à moyen terme, le Groupe n'a pas jugé nécessaire de mettre en place des produits dérivés de taux pour couvrir le risque de taux.

Le financement du groupe est assuré essentiellement par la cession de créances à un factor. Le coût de ce financement correspond à Euribor 3 mois plus une marge.

L'encours moyen de dette vis-à-vis du factor est de 11 253 K€ ; toute variation de +/- 1% en année pleine par rapport au niveau actuel de l'Euribor se traduirait par une charge ou un produit financier supplémentaire de 112 K€.

*20.7.2.29 Risque de crédit*

Les créances d'exploitation concernent principalement les créances clients.

Le groupe estime qu'il n'est pas exposé à un risque significatif compte tenu de la solvabilité de ses clients. En effet, l'essentiel de la facturation du groupe ESR est faite à destination de groupes de premier plan qui présentent un niveau de défaillance négligeable.

De plus, la politique de cession des créances commerciales auprès d'un factor oblige le groupe à respecter des procédures rigoureuses de sélection des clients.

*20.7.2.30 Risque de liquidité*

Le principal indicateur de liquidité suivi par la direction du groupe est le montant non utilisé des limites de crédits accordées au groupe sous diverses formes et les liquidités disponibles. Le tableau ci-après récapitule la situation d'accès à la liquidité du Groupe au 31 décembre 2009.

| <i>En milliers d'euros</i> |              | <b>En-cours</b> | <b>Limite</b> | <b>Disponible</b> |
|----------------------------|--------------|-----------------|---------------|-------------------|
| Factor                     | Groupe       |                 | 18 000        |                   |
|                            | ESR          | 5 368           |               |                   |
|                            | ESR TELECOMS | 3 650           |               |                   |
|                            | InfoDesign   | 285             |               |                   |
|                            | Servitique   | 688             |               |                   |
|                            |              | <b>9 991</b>    | <b>18 000</b> | <b>8 009</b>      |
| Emprunt                    | ESR - BNP    | 144             | 144           |                   |
|                            | ESR - SG     | 130             | 130           |                   |
|                            | ESR - BNP    |                 |               |                   |
|                            |              | <b>274</b>      | <b>274</b>    | <b>0</b>          |
| Découvert                  |              | <b>11</b>       | <b>200</b>    | <b>189</b>        |
| <b>Total</b>               |              | <b>10 276</b>   | <b>18 474</b> | <b>8 198</b>      |
| Liquidités disponibles     |              |                 |               |                   |

Les échéanciers de liquidité pour les passifs financiers sont présentés en 20.7.2.13.



### 20.7.2.31 Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Des difficultés de trésorerie sur les premiers mois de l'année 2010 ont conduit le groupe à solliciter de la part de l'administration un étalement de ses charges fiscales (TVA) et sociales (URSSAF) pour un montant total de 3 290 K€.

A la date d'arrêté des comptes, le groupe n'avait pas reçu l'accord formel des organismes concernés sur l'échéancier de paiement proposé, lequel prévoit un remboursement sur 2010 de 548 K€, le solde étant à plus d'un an.

Par ailleurs, la société a au cours du mois de janvier soldé ses engagements (garantie d'actif passif) envers la société Alyotech.

Toutes les sommes dues étaient provisionnées au 31/12/2009. Cette opération a permis à ESR de lever la caution bancaire de 209 K€ sur le mois de janvier 2010.

### 20.7.2.32 Autres informations

Honoraires des Commissaires aux comptes :

|                                                                                             | KPMG       |     |      |      | TUILLET    |     |      |      |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|------------|-----|------|------|------------|-----|------|------|
|                                                                                             | Montant HT |     | %    |      | Montant HT |     | %    |      |
|                                                                                             | N          | N-1 | N    | N-1  | N          | N-1 | N    | N-1  |
| <b>Audit</b>                                                                                |            |     |      |      |            |     |      |      |
| Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés       |            |     |      |      |            |     |      |      |
| Emetteur                                                                                    | 106        | 87  | 58%  | 58%  | 75         | 63  | 100% | 100% |
| Filiales intégrées globalement                                                              | 70         | 63  | 42%  | 42%  |            |     |      |      |
| Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissariat aux comptes |            |     |      |      |            |     |      |      |
| Emetteur                                                                                    |            |     |      |      |            |     |      |      |
| Filiales intégrées globalement                                                              |            |     |      |      |            |     |      |      |
| <b>Sous-Total</b>                                                                           | 176        | 150 | 100% | 100% | 75         | 63  | 100% | 100% |
| <b>Audit</b>                                                                                |            |     |      |      |            |     |      |      |
| Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement               |            |     |      |      |            |     |      |      |
| Juridique, fiscal, social                                                                   |            |     |      |      |            |     |      |      |
| Autres                                                                                      |            |     |      |      |            |     |      |      |
| <b>Sous-Total</b>                                                                           |            |     |      |      |            |     |      |      |
| <b>Total</b>                                                                                | 176        | 150 | 100% | 100% | 75         | 63  | 100% | 100% |

## 20.7.3 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés 2009



**KPMG Audit**  
1, cours Valmy  
92923 Paris La Défense Cedex  
France

Tuillet Audit

160, boulevard Haussmann  
75008 Paris  
France

**ESR S.A.**

Siège social : 2, rue de Paris - 92190 Meudon  
Capital social : € 243 727

### **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société ESR S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **1 Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude relative à la continuité d'exploitation exposée dans la note 6.2.3 de l'annexe.

## 2 Justification des appréciations

La crise financière qui s'est accompagnée d'une crise économique emporte de multiples conséquences pour les entreprises et notamment au plan de leur activité et de leur financement. Ces éléments ont été pris en considération par votre société pour apprécier le caractère approprié de la convention de continuité d'exploitation retenue pour l'établissement des comptes consolidés au 31 décembre 2009 (cf. note 6.2.3 de l'annexe). Le manque de visibilité sur le futur crée des conditions spécifiques cette année pour la préparation des comptes, particulièrement au regard des estimations comptables qui sont requises en application des principes comptables. C'est dans ce contexte que nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance en application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce.

- La société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de perte de valeur du goodwill selon les modalités décrites dans les notes 6.2.12. et 6.7 de l'annexe. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de perte de valeur ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et les hypothèses utilisées et nous avons vérifié que l'annexe donnait une information appropriée ;
- Les notes 6.2.25 et 6.21 de l'annexe exposent les modalités de reconnaissance des impôts différés actifs. Nous avons vérifié la cohérence d'ensemble des données et hypothèses sur lesquelles se fonde l'évaluation des actifs d'impôts différés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## 3 Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

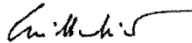
Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 26 avril 2010

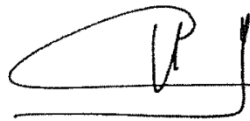
Paris, le 26 avril 2010

KPMG Audit  
Département de KPMG S.A.

Tuillet Audit



Guillaume Livet  
Associé



Michel Dupin  
Associé

Rapports des CAC comptes consolidés 2009:

Le 6.2.3 renvoie au 20.6.2.2 c) Continuité d'exploitation du présent document

Le 6.2.12 renvoie au 20.6.2.2 l) Dépréciation des actifs du présent document

Le 6.2.25 renvoie au 20.6.2.2 z) Impôt sur le résultat du présent document

Le 6.7. renvoie au 20.6.2.2 g) Regroupement d'entreprises - goodwill

Le 6.21 renvoie au 20.6.2.2 v) Fournisseurs et autres débiteurs

## **20.8 POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES**

Il n'y a pas eu de dividendes distribuables au cours de trois dernières années.

## **20.9 PROCEDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE**

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du groupe.

Voir plus le paragraphe 4.2.1 sur les risques sociaux.

## **20.10 CHANGEMENT SIGNIFICATIF DE LA SITUATION FINANCIERE OU COMMERCIALE**

L'activité du deuxième trimestre 2012 a été réduite, compte tenu de la réduction de périmètre sur un forfait dans le secteur bancaire, de même que l'arrêt d'un forfait dans le domaine des Télécoms.

L'impact sur le CA des pertes de contrat dans les domaines bancaire et télécoms au 30/06/2012, est le suivant :

- Domaine bancaire : 543 K€
- Domaine Télécom : 618 K€

## CHAPITRE 21 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### 21.1 CAPITAL SOCIAL

#### 21.1.1 Montant du capital social

Le capital social s'élève à 243 727, 10€ soit 4 874 542 actions de 0,05 € nominal. Les actions sont de même catégorie et entièrement libérées.

#### 21.1.2 Titres non représentatifs du capital

Néant.

#### 21.1.3 Acquisition par la Société de ses propres actions

La Société a conclu le 25 octobre 2005 un contrat de liquidité avec INVEST SECURITIES. Ce contrat est conforme à la charte de déontologie de l'Association française des marchés financiers. Au 30 juin 2012 et dans le cadre de ce contrat de liquidité, 104.206 actions propres détenues par la Société (d'une valeur nominale totale de 5 210,3 euros, et d'une valeur comptable totale de 56 271,24) étaient affectés à l'objectif d'animation du titre,

#### 21.1.4 Capital potentiel

Il n'existe pas de capital potentiel, les plans de stock-options en cours étant éteints du fait du départ des salariés concernés. Aucun autre instrument dilutif existant n'est émis par la Société.

#### 21.1.5 Capital autorisé

Il n'existe pas de capital autorisé non appelé ou non souscrit.

#### 21.1.6 Informations sur le capital de tout membre de la Société faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option

Il n'existe pas d'accord d'option ou accord conditionnel.

#### 21.1.7 Historique du capital social

##### 21.1.7.1 Evolution du capital social

##### Evolution du capital social depuis 2007

| En K€                                               | 2007      | 2008      | 2009      | 2010      | 2011      |
|-----------------------------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| <b>Capital social</b>                               | 3 716     | 3 716     | 244       | 244       | 244       |
| <b>Actions ordinaires existantes</b>                | 4 874 542 | 4 874 542 | 4 874 542 | 4 874 542 | 4 874 542 |
| <b>Actions à dividendes prioritaires existantes</b> | 0         | 0         | 0         | 0         | 0         |
| <b>Nombre maximal d'actions futures à créer</b>     |           |           |           |           |           |
| <b>Par conversion d'obligation</b>                  | 0         | 0         | 0         | 0         | 0         |
| <b>Par exercice de droits de souscription</b>       | 83 500    | 65 500    | 45 000    | 44 500    | 0         |

21.1.7.2 Evolution de la répartition du capital et des droits de vote de la Société depuis le 31 décembre 2009

|                            | A la date du Prospectus |        | Au 31/12/2011 |        | Au 31/12/2010 |        | Au 31/12/2009 |        |
|----------------------------|-------------------------|--------|---------------|--------|---------------|--------|---------------|--------|
|                            | Actions                 | Votes  | Actions       | Votes  | Actions       | Votes  | Actions       | Votes  |
| <b>Actionnariat</b>        |                         |        |               |        |               |        |               |        |
| <b>Jean-Guy Barboteau*</b> | 46,80%                  | 64,09% | 47,20%        | 64,80% | 52%           | 68,00% | 59,20%        | 75,10% |
| <b>Autres titres**</b>     | 51,07%                  | 35,91% | 52,80%        | 35,20% | 46%           | 32,00% | 39,20%        | 24,90% |
| <b>Titres auto-détenus</b> | 2,14%                   | 0,00%  | 0%            | 0%     | 2%            | 0,00%  | 1,60%         | 0,00%  |
| <b>Total</b>               | 100%                    | 100%   | 100%          | 100%   | 100%          | 100%   | 100%          | 100%   |

\* y inclus les titres détenus par Barboteau Participations (BP), société holding de M Jean-Guy Barboteau, c'est-à-dire 41.183 actions d'ESR (33.000 au nominatif et 8.183 au porteur), soit 0,84% du capital d'ESR.

\*\* dont 50.000 titres et droits de vote détenus au 24 août 2012 par Tocqueville Finance, soit 1,03% du capital et 0,72% des droits de vote ; 136 693 actions et droits de vote détenus au 24 août 2012 par William Wiroth, soit 2,80% du capital et 1,96% des droits de vote ; 197 463 actions et droits de vote détenus par Oddo Asset Management au 24 août 2012, soit 4,05% du capital et 2,83% des droits de vote.

## 21.2 ACTE CONSTITUTIF ET STATUTS

### 21.2.1 Objet social (article 2 des statuts)

La société a pour objet d'assurer, directement ou indirectement, en France ou à l'étranger, toutes prestations de services dans le domaine de l'informatique, la formation du personnel qualifié pour ces opérations et en particulier, toute prestation liée à l'activité de réseaux de téléinformatique. Et, plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à cet objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

La prise de participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit et quel que soit le secteur d'activité.

### 21.2.2 Organes de direction et de surveillance

#### 21.2.2.1 Conseil d'administration

##### **Président :**

##### **Jean-Guy BARBOTEAU**

Nommé par voie statutaire. Mandat renouvelé à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle en date du 30 mai 1990 pour une durée de six années. Mandat proposé au renouvellement une quatrième fois au terme de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 7 mai 2008, pour une durée de six années, pour un mandat venant à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2013.

Le montant des rémunérations annuelles versées au Président de la société, intégrant les avantages en nature, s'élève pour l'année 2011 à 196 366 euros (Idem en 2010, avantages en nature inclus).

##### **Administrateurs :**

##### **Anne-Marie NANCEY, épouse BARBOTEAU**

Nommée par voie statutaire. Mandat renouvelé à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle en date du 30 mai 1990 pour une durée de six années. Mandat proposé au renouvellement une quatrième fois au terme de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 7 mai 2008, pour une durée de six années, pour un mandat venant à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2013.

#### **Yvan CHAPELAIN**

Nommé par voie statutaire. Mandat renouvelé à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle en date du 30 mai 1990 pour une durée de six années. Mandat proposé au renouvellement une quatrième fois au terme de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 07 mai 2008, pour une durée de six années, pour un mandat venant à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2013.

Les autres mandats et fonctions exercées par les membres du Conseil en dehors de la société sont présentés dans le rapport de gestion sur les comptes annuels 2011.

Aucune rémunération ou avantage n'a été perçu, de manière directe ou indirecte, au titre de ces mandats.

#### *21.2.2.2 Direction générale*

Monsieur Jean-Guy BARBOTEAU assume les fonctions de Président Directeur Général depuis la fondation de la Société sans aucune limitation de pouvoirs.

### **21.3 DISPOSITIONS STATUTAIRES RELATIVES AUX ORGANES D'ADMINISTRATION**

Ces dispositions sont régies par les articles 17 à 19 des statuts de la société.

#### *Article 17 – Conseil d'administration*

La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins et de vingt-quatre membres au plus, sous réserve de la dérogation prévue par la loi en cas de fusion.

En cours de vie sociale, les administrateurs sont nommés, renouvelés ou révoqués par l'Assemblée Générale Ordinaire. Ils sont toujours rééligibles.

La durée des fonctions des administrateurs est de six années. Elles prennent fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire leur mandat.

Nul ne peut être nommé administrateur si, ayant dépassé l'âge de 80 ans, sa nomination a pour effet de porter à plus du tiers des membres du Conseil le nombre d'administrateurs ayant dépassé cet âge. Lorsque cette limite est dépassée, l'administrateur le plus âgé est réputé démissionnaire d'office à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice au cours duquel le dépassement aura lieu.

Les administrateurs peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales. Dans ce cas, celles-ci doivent, lors de leur nomination, désigner un représentant permanent, soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités que s'il était administrateur en son nom propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

Les administrateurs personnes physiques ne peuvent appartenir simultanément à plus de huit conseils d'administration ou conseils de surveillance de Société anonyme ayant leur siège en France métropolitaine, sauf exception prévue par la loi.

Un salarié de la Société ne peut être nommé administrateur que si son contrat de travail correspond à un emploi effectif. Le nombre d'administrateurs liés à la Société par un contrat de travail ne peut dépasser le tiers des administrateurs en fonction.  
Chaque administrateur doit être propriétaire d'une action.

#### *Article 18 – Organisation du Conseil*

Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres un Président qui est, à peine de nullité de la nomination, une personne physique. Il détermine sa rémunération.

Le président est nommé pour une durée qui ne peut excéder celle de son mandat d'administrateur. Il est rééligible. Le Conseil peut le révoquer à tout moment.

Nul ne peut être nommé Président s'il est âgé de plus de 75 ans. Si le Président en fonction vient à dépasser cet âge, il est réputé démissionnaire d'office.

Le Conseil peut également désigner un ou deux vice-présidents et un secrétaire qui peut être choisi en dehors des administrateurs et des actionnaires.

En cas d'absence du Président, la séance du Conseil est présidée par le vice-président le plus âgé. A défaut, le Conseil désigne, parmi ses membres, le président de séance.

#### *Article 19 – Délibération du conseil*

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, sur la convocation de son Président ou celle du tiers au moins de ses membres, si le conseil ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois.

Les convocations sont faites par tous moyens même verbalement.

La réunion a lieu soit au siège social, soit en tout autre endroit indiqué dans la convocation.

Le Conseil ne délibère valablement que si la moitié au moins des administrateurs sont présents. Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

Le directeur général peut également demander au Président de convoquer le conseil sur un ordre du jour déterminé.

Le Président est lié par les demandes qui lui sont adressées en vertu des trois alinéas précédents. En cas de carence du Président, le groupe d'administrateurs ou le directeur général qui auront sollicité la convocation du Conseil d'Administration seront compétents pour procéder eux-mêmes à la convocation du Conseil et fixer l'ordre du jour.

En cas de partage, la voix du Président de séance est prépondérante.

Il est tenu un registre de présence qui est signé par les administrateurs participant à la séance du Conseil tant en leur nom personnel que comme mandataire.

Les délibérations du Conseil d'Administration sont constatées dans des procès-verbaux établis conformément aux dispositions légales en vigueur et signées du président de séance et d'au moins un administrateur. En cas d'empêchement du président de séance, il est signé par deux administrateurs au moins.



## **21.4 DROITS, PRIVILEGES ET RESTRICTIONS ATTACHES AUX ACTIONS DE LA SOCIETE**

### *21.4.1.1 Droits de vote*

#### **Accès aux assemblées -pouvoirs - droit de vote (art 29 des statuts)**

Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations personnellement ou par mandataire, sur simple justification de son identité et accomplissement des formalités mentionnées dans les avis de convocation pour justifier de la propriété de ses actions, sans toutefois que la date avant laquelle ces formalités doivent être accomplies puisse être antérieure de plus de cinq jours à la date de l'assemblée.

Toutefois, il faut posséder 10 actions au moins pour participer aux Assemblées Générales Ordinaires. Plusieurs actionnaires peuvent se réunir pour atteindre le minimum prévu.

Tout actionnaire ne peut se faire représenter que par son conjoint ou par un autre actionnaire; à cet effet, le mandataire doit justifier de son mandat.

Les représentants légaux d'actionnaires juridiquement incapables et les personnes physiques représentant des personnes morales actionnaires prennent part aux assemblées, qu'ils soient actionnaires ou non.

Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire établi et adressé à la Société selon les conditions fixées par la loi et les règlements; ce formulaire doit parvenir à la Société trois jours avant la date de l'assemblée pour être pris en compte.

Chaque membre de l'assemblée a droit à autant de voix qu'il possède ou représente d'actions sans limitation, sous réserve des dispositions légales ou statutaires pouvant restreindre l'exercice de ce droit.

Un droit de vote double est toutefois accordé aux titulaires d'actions nominatives entièrement libérées lorsque ces actions sont inscrites depuis quatre ans au moins au nom d'un même actionnaire. Il est également conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles ce dernier bénéficiait déjà de ce droit.

Le droit de vote double cesse de plein droit pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert de propriété sous réserve des exceptions prévues par la loi.

### *21.4.1.2 Droits aux dividendes et profits*

#### **Affectation et répartition des bénéfices (article 36 des statuts)**

Le compte de résultat qui récapitule les produits et charges de l'exercice fait apparaître par différence, après déduction des amortissements et des provisions, le bénéfice de l'exercice.

Sur le bénéfice de l'exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé cinq pour cent au moins pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint le dixième du capital social.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et des sommes à porter en réserve, en application de la loi et des statuts, et augmenté du report bénéficiaire.

Sur ce bénéfice, l'Assemblée Générale peut prélever toutes sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la

dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou de reporter à nouveau.

Le solde, s'il en existe, est réparti par l'Assemblée entre tous les actionnaires proportionnellement au nombre d'actions appartenant à chacun d'eux.

En outre, l'Assemblée Générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, en indiquant expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, les dividendes sont prélevés par priorité sur les bénéfices de l'exercice.

Hors le cas de réduction du capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient à la suite de celle-ci, inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer. L'écart de réévaluation n'est pas distribuable. Il peut être incorporé en tout ou partie au capital.

Les pertes, s'il en existe, sont après l'approbation des comptes par l'Assemblée Générale, reportées à nouveau, pour être imputées sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

### **Paiement des dividendes - acomptes (art 37 des statuts)**

Lorsqu'un bilan établi au cours ou à la fin de l'exercice et certifié par un Commissaire aux Comptes fait apparaître que la Société, depuis la clôture de l'exercice précédent, après constitution des amortissements et provisions nécessaires et déduction faite s'il y a lieu des pertes antérieures ainsi que des sommes à porter en réserve, en application de la loi ou des statuts, a réalisé un bénéfice, il peut être distribué des acomptes sur dividende avant l'approbation des comptes de l'exercice. Le montant de ces acomptes ne peut excéder le montant du bénéfice ainsi défini.

L'Assemblée Générale peut accorder aux actionnaires pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividende, une option entre le paiement du dividende en numéraire ou en actions dans les conditions légales.

Les modalités de mise en paiement des dividendes en numéraire sont fixées par l'Assemblée Générale, ou à défaut par le Conseil d'Administration.

La mise en paiement des dividendes en numéraire doit avoir lieu dans un délai maximal de neuf mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par autorisation de justice.

Aucune répétition de dividende ne peut être exigée des actionnaires sauf lorsque la distribution a été effectuée en violation des dispositions légales et que la Société établit que les bénéficiaires avaient connaissance du caractère irrégulier de cette distribution au moment de celle-ci ou ne pouvaient l'ignorer compte tenu des circonstances. Le cas échéant, l'action en répétition est prescrite trois ans après la mise en paiement de ces dividendes.

Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur mise en paiement sont prescrits.

#### *21.4.1.3 Délai de prescription de dividendes*

Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur mise en paiement sont prescrits.

#### *21.4.1.4 Droit au boni de liquidation*

Chaque action donne droit dans le boni de liquidation à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.

#### *21.4.1.5 Droit préférentiel de souscription*

Chaque action donne droit à un droit préférentiel de souscription proportionnel à la quotité du capital qu'elle représente.

#### *21.4.1.6 Limitation des droits de vote*

Outre le respect de l'obligation légale d'informer la société de la détention de certaines fractions du capital et les droits de vote attachés, toute personne physique ou morale qui, seule ou de concert, vient à détenir ou cesse de détenir, de quelque manière que ce soit, une fraction égale à 1/100<sup>e</sup> des droits de vote ou un multiple de cette fraction, est tenue d'informer la société, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée de quinze jours à compter du franchissement de l'un de ces seuils, du nombre d'actions et du nombre de droits de vote qu'elle détient.

Cette personne doit, dans les mêmes conditions, informer la société du nombre de titres qu'elle détient et qui donnent accès à terme au capital, ainsi que du nombre de droits de vote qui y sont attachés.

A défaut d'avoir été déclarées dans ces conditions, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarées sont privées du droit de vote dans les assemblées d'actionnaires si, à l'occasion d'une assemblée, le défaut de déclaration a été constaté et si un ou plusieurs actionnaires détenant ensemble cinq pour cent au moins du capital ou des droits de vote en font la demande lors de cette assemblée.

Dans les mêmes conditions, les droits de vote qui n'ont pas été régulièrement déclarés ne peuvent être exercés. La privation du droit de vote s'applique pour toute assemblée d'actionnaires se tenant jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la déclaration.

#### *21.4.1.7 Titres au porteur identifiables*

Les titres au porteur identifiables, peuvent être éventuellement demandés auprès d'Euroclear.

#### *21.4.1.8 Rachat par la Société de ses propres actions*

La Société a conclu le 25 octobre 2005 un contrat de liquidité avec INVEST SECURITIES. Ce contrat est conforme à la charte de déontologie de l'Association française des marchés financiers. Au 30 juin 2012 et dans le cadre de ce contrat de liquidité, 104.206 actions propres détenues par la Société étaient affectés à l'objectif d'animation du titre.

### **21.4.2 Modalités de modification des droits des actionnaires**

En dehors de l'attribution d'un droit de vote double aux actions inscrites au nominatif depuis au moins quatre ans, il n'existe pas d'autres modalités de modification des droits des actionnaires dans les Statuts.

Les éventuelles modifications des droits des actionnaires obéissent ainsi aux règles de la législation en vigueur.

### **21.4.3 Assemblées générales d'actionnaires**

#### **Convocation (art 27 et 28 des statuts)**

Les assemblées générales sont convoquées par le Conseil d'Administration. A défaut, elles peuvent être convoquées soit par les Commissaires aux Comptes, soit par un mandataire désigné en justice

dans les conditions prévues par la loi.

Les réunions ont lieu au siège social ou en tout autre endroit indiqué dans la convocation.

La convocation est effectuée par insertion d'un avis dans un journal d'annonces légales du département du lieu du siège social, et en outre si la société vient à être réputée faire appel public à l'épargne par une insertion dans le BALO, quinze jours au moins avant la date de l'assemblée sur première convocation et six jours à l'avance sur convocation suivante à défaut de quorum.

La convocation donne lieu également à l'envoi d'une lettre dans le même délai à tous les actionnaires titulaires d'actions nominatives depuis un mois au moins à la date de l'insertion de l'avis. Toutefois, si toutes les actions sont nominatives, l'insertion peut être remplacée par une convocation faite dans le même délai, par lettre simple ou recommandée adressée à chaque actionnaire.

Si la société vient à recourir publiquement à l'épargne, il est publié avant la réunion de toute assemblée un avis de réunion dans le BALO portant connaissance de l'ordre du jour et des projets de résolutions. L'assemblée ne peut être tenue moins de trente jours après la publication de l'avis.

L'ordre du jour des assemblées est arrêté par l'auteur de la convocation.

Un ou plusieurs actionnaires ont la faculté de requérir l'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour des assemblées dans les conditions légales et réglementaires.

L'assemblée ne peut délibérer sur une question qui n'est pas à l'ordre du jour. Elle peut cependant, en toutes circonstances, révoquer un ou plusieurs administrateurs et procéder à leur remplacement.

### **Accès aux assemblées**

En ce qui concerne l'accès aux assemblées, se référer plus haut au paragraphe 21.4.1.1.

#### **21.4.4 Dispositifs permettant de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle**

Il n'existe pas de dispositif spécifique permettant de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle.

#### **21.4.5 Franchissements de seuils statutaires (article 14 al.4 des statuts)**

Outre le respect de l'obligation légale d'informer la société de la détention de certaines fractions du capital et les droits de vote attachés, toute personne physique ou morale qui, seule ou de concert, vient à détenir ou cesse de détenir, de quelque manière que ce soit, une fraction égale à 1/100<sup>e</sup> des droits de vote ou un multiple de cette fraction, est tenue d'informer la société, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée de quinze jours à compter du franchissement de l'un de ces seuils, du nombre d'actions et du nombre de droits de vote qu'elle détient.

#### **21.4.6 Stipulations particulières régissant les modifications du capital**

Néant.

### **21.5 NANTISSEMENT D' ACTIONS DE LA SOCIETE**

Les nantisements sur titres ESR sont détaillés au chapitre 18.6.

## **CHAPITRE 22 - CONTRATS IMPORTANTS**

Il n'existe pas de contrat important, autre que ceux conclus dans le cadre normal des affaires, et liant la société ou l'une de ses filiales, à un tiers ou à un membre du groupe, entraînant un engagement important pour la société.

**CHAPITRE 23 - INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS  
D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERET**

Sans objet.

## **CHAPITRE 24 - DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC**

L'ensemble des documents sociaux de la Société devant être mis à la disposition des actionnaires est consultable au siège de la Société.

Peuvent notamment être consultés :

- (a) l'acte constitutif et les statuts de la Société ;
- (b) tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques, évaluations et déclarations établies par un expert à la demande de la Société, dont une partie est incluse ou visée dans le présent Prospectus ;
- (c) les informations financières historiques de la Société pour chacun des deux exercices précédant la publication du prospectus.

Des exemplaires du présent prospectus sont disponibles sans frais au siège social de la Société. Le présent Prospectus peut également être consulté sur le site Internet de la Société ([www.esr.fr](http://www.esr.fr)) et sur le site Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

Conformément à l'article 221-3 du RGAMF, l'information réglementée au sens de l'article 221-1 du RGAMF est disponible sur le site internet de la société ([www.esr.fr](http://www.esr.fr)).

## CHAPITRE 25 - INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

### 25.1 DONNEES CHIFFREES

| en K€                                                                                   | Capital          | Autres capitaux propres | % Capital détenu | Valeur des titres détenus |           |       | Prêts consentis par la société (a) | CA HT 2011 | Résultat 2011 | Dividendes |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|------------------|-------------------------|------------------|---------------------------|-----------|-------|------------------------------------|------------|---------------|------------|
|                                                                                         |                  |                         |                  | Brut                      | Provision | Net   |                                    |            |               |            |
| SAS INFODESIGN<br>Siren 414 009 357<br>2, rue de Paris<br>92190 - MEUDON                | 128              | 804                     | 100%             | 1 683                     | 0         | 1 683 | 0                                  | 3 673      | 753           | 0          |
| ESR SWITZERLAND<br>15 rue de la Fontenette<br>c/o Fiduciaire P Tritten<br>12 29 Carouge | 400<br>(500KFCH) | -3 552                  | 100%             | 3 505                     | 3 505     | 0     | 2 448                              | 0          | -5            | 0          |
| SERVITIQUE<br>Siren 349 291 708<br>2, rue de Paris<br>92190 - MEUDON                    | 96               | 813                     | 100%             | 4 429                     | 0         | 4 429 | 0                                  | 7 175      | 207           | 0          |
| ESR CONSULTING<br>Siren 418 409 256<br>2, rue de Paris<br>92190 - MEUDON                | 100              | -2 095                  | 100%             | 1 977                     | 1 977     | 0     | 0                                  | 1 493      | -534          | 0          |

### 25.2 PRESENTATION DES FILIALES

#### 25.2.1 ESR CONSULTING

ESR Consulting est une société de Conseil et d'Ingénierie intervenant dans deux grands domaines :

- La recherche et développement (logiciels applicatifs et logiciels temps réel) adaptée aux secteurs du transport, de la défense, des télécoms, et de la TV numérique;
- Le conseil orienté systèmes industriels pour les constructeurs / équipementiers (définition système, conception et réalisation, intégration du système), pour les opérateurs (conseil, design, assistance à la maîtrise d'œuvre, qualification d'équipements), et pour les entreprises utilisatrices (support, déploiement)

#### 25.2.2 INFODESIGN COMMUNICATION

Le cœur de métier d'Infodesign est la conception et la mise en œuvre de solutions e-business.

Infodesign constitue pour le Groupe ESR un pôle de compétences dans les technologies web, les EAI et l'internet mobile.

#### 25.2.3 SERVITIQUE NETWORK SERVICES

La société Servitique, spécialisée dans les prestations d'infogérance, compte actuellement environ 185 personnes, dont 9 commerciaux et 22 personnes dédiées aux différentes structures de fonctionnement. Ces effectifs sont principalement regroupés au sein de l'implantation parisienne, environ 20 personnes au sein de l'implantation lyonnaise et 15 personnes au sein de l'implantation bordelaise. Cette répartition vient compléter l'offre d'ESR en province au travers de ces bureaux déjà existants. Servitique dispose d'une offre reconnue sur les domaines de l'infogérance, avec en particulier plusieurs activités liées aux métiers du service aux utilisateurs dont l'offre est complémentaire à celle d'ESR.



#### **25.2.4 ESR SWITZERLAND**

Société en sommeil, plus d'activité.

## **DEUXIEME PARTIE**

## **1. PERSONNES RESPONSABLES**

### **1.1 RESPONSABLE DU PROSPECTUS**

Monsieur Jean-Guy BARBOTEAU, Président Directeur Général.

### **1.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU PROSPECTUS**

cf paragraphe 1.2 de la première partie du Prospectus

### **1.3 Responsable de l'information financière**

**Jean-Guy Barboteau**

Président Directeur Général en charge de la communication financière

#### **ESR SA**

Immeuble les Montalets

2 rue de Paris

92196 Meudon Cedex

Tél. : 01 47 65 14 00

Fax : 01 41 08 84 20

E-mail : communication@esr.fr

## 2. FACTEURS DE RISQUE

Les facteurs de risque relatifs à la Société et à son activité sont décrits dans le présent Prospectus (chap.4 – partie I). En complément de ces facteurs de risque, les investisseurs sont invités, avant de prendre leur décision d'investissement, à se référer aux facteurs de risque suivants relatifs aux valeurs mobilières émises.

### **Risques liés à l'Augmentation de Capital Réservée :**

#### **a) Les actionnaires verront leur participation dans le capital de la Société sensiblement diluée**

Dans la mesure où les actionnaires ne bénéficient pas de droits préférentiels de souscription, leur quote-part de capital et de droits de vote de la Société sera sensiblement diminuée. (Voir le paragraphe 9 ci-dessous).

#### **b) La volatilité et la liquidité des actions de la Société pourraient fluctuer significativement**

Les marchés boursiers ont connu ces dernières années d'importantes fluctuations qui ont souvent été sans rapport avec les résultats des sociétés dont les actions sont négociées sur ces marchés.

Les fluctuations de marché et la conjoncture économique pourraient accroître la volatilité des actions de la Société. Le prix de marché des actions de la Société pourrait fluctuer significativement, en réaction à différents facteurs et événements, parmi lesquels peuvent figurer :

- les variations des résultats du Groupe ou de ceux de ses concurrents d'une période à l'autre ;
- les différences entre les résultats du Groupe et ceux attendus par les investisseurs ;
- la mise en œuvre de mesures de restructurations sociales ;
- les facteurs de risque décrits dans le présent Prospectus au chapitre 4 (partie I) ; et
- la liquidité du marché des actions de la Société.

Cette volatilité du cours des actions de la Société pourrait faire courir un risque de pertes immédiates et brutales aux actionnaires.

#### **c) La souscription d'Osiatis à l'Augmentation de Capital Réservée peut ne pas se réaliser dans les cas où tout ou partie des conditions suspensives stipulées à son bénéfice ne seraient pas satisfaites et qu'Osiatis n'y aurait pas renoncées pour autant qu'elle y soit légalement autorisée.**

A la date du présent Prospectus, la souscription d'Osiatis à l'Augmentation de Capital Réservée reste soumise à la satisfaction des conditions suspensives suivantes :

- la confirmation par la CCSF de ce que la dette d'ESR auprès des créanciers publics CCSF n'est pas supérieure à un montant en principal de 3.279.755,83 euros au 1<sup>er</sup> juillet 2012 ;
- l'autorisation expresse sans engagement ou par approbation tacite de la Transaction par l'Autorité de la Concurrence en Phase 1, conformément aux articles L. 430-1 et suivants du Code de commerce ;
- la délivrance du rapport établi par BMA en qualité d'expert indépendant conformément aux articles 261-1 et suivants du Règlement général de l'AMF, lequel conclura sans réserve au caractère équitable, du point de vue financier, de l'Augmentation de Capital Réservée, de l'Offre Publique et du Retrait Obligatoire éventuel, et n'aura pas été modifié ou retiré à la date de réalisation de l'Assemblée Générale Mixte d'ESR prévue pour se tenir le 14 septembre 2012 ;

- l'approbation, sans modification, par l'Assemblée Générale Mixte, de l'ensemble des résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Mixte dont celles relatives notamment à l'Augmentation de Capital Réservée et à la nomination de deux nouveaux administrateurs proposés par Osiatis, Monsieur Jean-Guy BARBOTEAU s'étant engagé à voter en faveur de l'ensemble de ces résolutions (à l'exception de la 12<sup>ème</sup> résolution);
- l'absence d'une violation significative des engagements consentis par Monsieur Jean-Guy Barboteau à Osiatis, ou de survenance d'un évènement nouveau significatif défavorable pour ESR, ses actifs, activités, résultats ou sa situation financière ;
- l'absence de cessation des paiements au sens de l'article L. 631-1 du Code de commerce d'ESR ou d'une filiale d'ESR, ni de procédure collective engagée contre ESR ou une filiale d'ESR à la date de réalisation de l'Assemblée Générale Mixte d'ESR prévue pour se tenir le 14 septembre 2012 ;
- que les déclarations et garanties d'ESR visés dans le Protocole d'Accord soient exactes à la date de réalisation de l'Augmentation de Capital Réservée comme si elles avaient été réitérées à cette date.

L'ensemble de ces conditions devront être satisfaites le 14 septembre 2012 en vue de la tenue de l'Assemblée Générale du même jour, appelée à autoriser la présente opération d'augmentation de capital réservée à Osiatis.

### 3. INFORMATIONS DE BASE

#### 3.1 DECLARATIONS SUR LE FONDS DE ROULEMENT NET

La Société atteste que, de son point de vue, le fonds de roulement net du groupe, avant l'augmentation de capital faisant l'objet du présent Prospectus, ne permet pas à la société d'être en mesure de faire face à ses échéances au-delà de mi-septembre.

Sur la base des prévisions d'exploitation et de trésorerie du groupe hors remboursement des dettes différées, le besoin de financement maximum identifié sur les 12 prochains mois (aout 12-aout 2013) serait de 1 million d'euros en position fin de mois avec un pic intra-mensuel au maximum estimé à 1,3 million euros.

Après prise en compte du remboursement des dettes différées (dettes CCSF et retraite-prévoyance), le besoin de financement maximum identifié sur les douze prochains mois serait de 2.5 millions d'euros en position fin de mois avec un pic intra-mensuel maximum estimé à 3 millions d'euros.

La Société atteste ainsi qu'à l'issue de la réalisation de l'opération objet du présent Prospectus, son fonds de roulement net sera suffisant au regard de ses obligations et de ses besoins de trésorerie d'exploitation au cours des douze prochains mois à compter de la date du prospectus.

#### 3.2 CAPITAUX PROPRES ET ENDETTEMENT CONSOLIDES

Conformément au paragraphe 127 des recommandations du CESR, les tableaux ci-dessous présentent la situation, objet d'un examen limité, des capitaux propres consolidés au 30 juin 2012, et de l'endettement financier net consolidé au 30 juin 2012, établie selon le référentiel IFRS.

| en K€                                              | 30/06/2012<br>(examen limité) |
|----------------------------------------------------|-------------------------------|
| <b>CAPITAUX PROPRES ET ENDETTEMENT</b>             |                               |
| <b>Capitaux propres part du groupe<sup>4</sup></b> | <b>149</b>                    |
| Capital social                                     | 244                           |
| Réserve légale                                     | 0                             |
| Autres réserves                                    | (95)                          |
| <b>Total des dettes financières courantes</b>      | <b>(9 507)</b>                |
| Faisant l'objet de garanties                       | 0                             |
| Faisant l'objet de nantissements                   | 0                             |
| Sans garanties ni nantissements                    | (9 507)                       |
| <b>Total des dettes financières non courantes</b>  | <b>0</b>                      |
| Faisant l'objet de garanties                       | 0                             |
| Faisant l'objet de nantissements                   | 0                             |
| Sans garanties ni nantissements                    | 0                             |
| <b>Total</b>                                       | <b>(9 358)</b>                |

<sup>4</sup> Total des capitaux propres part du groupe incluant les écarts de conversion sur les postes du bilan, excluant le résultat et le report à nouveau de la période du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 30 juin 2012 ainsi que les autres éléments du résultat global.

| en K€                                                                  | <b>30/06/2012</b><br>(examen limité) |
|------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|
| <b>ENDETTEMENT FINANCIER NET</b>                                       |                                      |
| A. Trésorerie                                                          | 800                                  |
| B. Equivalent de trésorerie                                            | 0                                    |
| C. Titres de placement                                                 | 0                                    |
| <b>D. Liquidités (A + B + C)</b>                                       | <b>800</b>                           |
| <b>E. Créances financières à court terme</b>                           | <b>6</b>                             |
| F. Dettes bancaires à court terme                                      | 0                                    |
| G. Part à moins d'un an des dettes à moyen et long termes              | 76                                   |
| H. Autres dettes financières à court terme                             | 9 424                                |
| <b>I. Dettes financières courantes à Court Terme (F + G +H)</b>        | <b>9 507</b>                         |
| <b>J. Endettement financier net à Court Terme (I – E – D)</b>          | <b>8 707</b>                         |
| K. Emprunts bancaires à plus d'un an                                   | 0                                    |
| L. Obligations émises                                                  | 0                                    |
| M. Autres emprunts à plus d'un an                                      | <b>0</b>                             |
| <b>N. Endettement financier net à Moyen et Long Termes (K + L + M)</b> | <b>0</b>                             |
| <b>O. Endettement financier net (J + M)</b>                            | <b>8 707</b>                         |

Au 30 juin 2012, les dettes indirectes ou conditionnelles de la Société sont principalement constituées par des engagements financiers liés à des contrats de location simple.

Il est précisé que les capitaux propres et l'endettement financier net tels que décrits ci-dessus n'ont pas subi de modification substantielle entre le 30 juin 2012 et la date du présent Prospectus.

### **3.3 INTERET DES PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES PARTICIPANT A L'EMISSION DES ACTIONS NOUVELLES**

Le Groupe ESR connaît des difficultés financières, et se trouve dans une situation délicate, sa survie étant à risque à court terme.

Un adossement d'ESR à OSIATIS permettra via en particulier l'Augmentation de Capital Réservée l'apport à ESR par OSIATIS des capitaux nécessaires à la sortie des difficultés financières et de trésorerie rencontrées actuellement par la société, au renforcement de ses fonds propres et au retour d'une croissance solide.

La fixation des modalités du rapprochement entre OSIATIS et ESR fait suite à une série d'échanges entre Osiatis, ESR et Monsieur Jean-Guy Barboteau, Président-Directeur Général et principal actionnaire d'ESR, qui détenait avant les opérations décrites ci-après environ 47% du capital et environ 64% des droits de vote d'ESR.

Le 29 juin 2012 dernier, les sociétés OSIATIS et ESR ont ainsi concomitamment annoncé être rentrées en négociation exclusive en vue du rapprochement des deux groupes. Le communiqué de presse commun relatif à cette annonce est disponible sur les sites internet d'OSIATIS ([www.osiatis.com](http://www.osiatis.com)) et d'ESR ([www.esr.fr](http://www.esr.fr)).

La conclusion d'un accord définitif était soumise à la levée de certaines conditions préalables prévues au bénéfice d'Osiatis, dont les principales étaient la conduite par Osiatis d'un audit confirmatoire sur le groupe ESR et l'accord de certains créanciers d'ESR. Au vu des résultats de l'audit conduit par Osiatis sur le groupe ESR et des termes de l'accord trouvé avec la CCSF le 26 juillet 2012, la Société et Osiatis sont convenues d'adapter les termes et conditions du projet de rapprochement annoncé au marché le 29 juin 2012.

Ainsi, et après avoir conduit les procédures requises auprès des instances représentatives du personnel concernées du groupe OSIATIS et du groupe ESR, OSIATIS, OSIATIS FRANCE (société par actions simplifiée contrôlée par OSIATIS au capital de 3.675.000 euros, dont le siège social est situé 1, rue du Petit Clamart, 78140 Vélizy-Villacoublay, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Versailles sous le numéro 414 967 984 (« OSIATIS France »)), ESR et Monsieur Jean-Guy Barboteau ont conclu le 26 juillet 2012 un protocole d'accord définitif (le « Protocole d'Accord») définissant les termes et conditions du rapprochement (la « Transaction »), dont les principales étapes sont :

- augmentation de capital d'ESR réservée à Osiatis d'un montant de 4 millions d'euros, conduisant Osiatis à détenir environ 62,14% du capital d'ESR ;
- modification, concomitamment à la réalisation de l'augmentation de capital réservée, de la gouvernance d'ESR pour conférer une représentation majoritaire à Osiatis au conseil d'administration d'ESR, Monsieur Jean-Guy Barboteau restant président-directeur général d'ESR ;
- concomitamment à la réalisation de l'augmentation de capital réservée :
  - o apport par Monsieur Jean-Guy Barboteau de la totalité de sa participation dans ESR à la société B Participations, société anonyme au capital de 40.000 euros, dont le siège social est situé 2, rue de Paris, 92190 Meudon, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 424 778 892 (« B Participations ») contrôlée par ce dernier ; et
  - o émission par B Participations, et souscription par Osiatis, d'obligations remboursables (i) en actions ESR, puis en actions Osiatis, détenues par B Participations ou (ii) en numéraire ;
- dépôt par Osiatis d'une offre publique obligatoire simplifiée mixte, qui sera soumise au contrôle de l'AMF, assortie à titre alternatif d'une offre publique d'achat, sur ESR, qui permettra aux actionnaires d'ESR, au choix, d'apporter leurs actions en contrepartie d'espèces, sur la base d'1,30€ par action ESR apportée, ou d'une offre mixte d'espèces et d'actions Osiatis sur la base de 2,90€ en espèces et 2 actions Osiatis pour 13 actions ESR, pouvant être suivie d'un retrait obligatoire si les actionnaires minoritaires d'ESR ne représentent pas plus de 5% du capital ou des droits de vote. ;
- transfert par B Participations à Osiatis de la totalité de sa participation dans ESR, représentant à cette date 17,72% du capital d'ESR, à l'option d'Osiatis, soit par apport à la branche mixte de l'offre publique, soit par cession et apport en nature de blocs, selon des proportions et des conditions identiques à celles de la branche mixte de l'offre publique ;
- mise en place d'un plan d'intéressement du management d'ESR dans le cadre du nouvel ensemble.

La conclusion du Protocole d'Accord a fait l'objet d'un communiqué de presse commun à OSIATIS et ESR le 26 juillet 2012, disponible sur les sites internet d'OSIATIS ([www.osiatis.com](http://www.osiatis.com)) et d'ESR ([www.esr.fr](http://www.esr.fr)).

### **3.4 RAISON DE L'EMISSION ET UTILISATION DU PRODUIT**

L'Augmentation de Capital Réservée de 4 millions d'euros est réalisée dans le but de permettre à la Société de :

- (i) renforcer durablement ses fonds propres de sorte à faire face à ses échéances court et moyen terme et notamment de pouvoir procéder au remboursement programmé des dettes fiscales et sociales de la Société ayant fait l'objet d'un étalement. Après prise en compte du remboursement des dettes différées (dettes CCSF et retraite-prévoyance), le besoin de financement maximum identifié sur les douze prochains mois serait de 2.5 millions d'euros en position fin de mois avec un pic intra-mensuel maximum estimé à 3 millions d'euros ; ainsi dans les 12 mois qui viennent, l'augmentation de capital permettra de couvrir le remboursement des dettes différées à hauteur de 2,7 M€, le solde



alimentant la trésorerie courante d'ESR. Voir la déclaration sur le fonds de roulement en 3.1 de la deuxième partie du Prospectus.

- (ii) retrouver une croissance solide en pouvant faire face à ses besoins de trésorerie d'exploitation et grâce à des investissements notamment dans du matériel informatique.

L'Augmentation de Capital Réservée donnera lieu au passage de 50% du capital par Osiatis et déclenchera le lancement d'une offre publique d'achat à un prix de d'1,30€ par action ESR apportée, ou d'une offre mixte d'espèces et d'actions Osiatis sur la base de 2,90€ en espèces et 2 actions Osiatis pour 13 actions ESR, pouvant être suivie d'un retrait obligatoire si les actionnaires minoritaires d'ESR ne représentent pas plus de 5% du capital ou des droits de vote.

## **4. INFORMATION SUR LES VALEURS MOBILIERES DEVANT ETRE ADMISES A LA NEGOCIATION SUR EURONEXT PARIS**

### **4.1 NATURE, CATEGORIE ET JOUISSANCE DES VALEURS MOBILIERES OFFERTES ET ADMISES A LA NEGOCIATION**

Les actions nouvelles émises dans le cadre de l'Augmentation de Capital Réservée sont des actions ordinaires de même catégories que les actions existantes de la Société auxquelles elles seront entièrement assimilées. Elles porteront jouissance courante et donneront droit, à compter de leur émission, à toutes les distributions décidées par la Société à compter de cette date.

Les actions nouvelles seront admises aux négociations sur le compartiment C du marché réglementé Euronext Paris de NYSE Euronext sous le code Isin FR0000072969. Elles seront immédiatement assimilées aux actions existantes de la Société déjà négociées sur Euronext Paris (compartiment C) et négociables sur la même ligne de cotation que ces actions sous le même code ISIN FR0000072969.

### **4.2 DROIT APPLICABLE ET TRIBUNAUX COMPETENTS**

Les actions nouvelles seront émises dans le cadre de la législation française et les tribunaux compétents en cas de litige sont ceux du siège social de la Société lorsque la Société est défenderesse et sont désignés en fonction de la nature des litiges, sauf disposition contraire du Code de procédure civile.

### **4.3 FORME ET MODE D'INSCRIPTION EN COMPTE DES ACTIONS**

Les actions nouvelles pourront revêtir la forme nominative ou au porteur, au choix des souscripteurs. Conformément à l'article L. 211-3 du Code monétaire et financier, elles seront, obligatoirement inscrites en compte-titres tenu, selon le cas, par la Société ou un intermédiaire habilité.

En conséquence, les droits des titulaires seront représentés par une inscription sur un compte-titres ouvert à leur nom dans les livres :

- de CACEIS Corporate Trust, CACEIS, 14, rue Rouget de Lisle - 92130 ISSY LES MOULINEAUX, mandaté par la Société, pour les actions conservées sous la forme nominative pure ;
- d'un intermédiaire habilité de leur choix et de CACEIS Corporate Trust, CACEIS, 14, rue Rouget de Lisle - 92130 ISSY LES MOULINEAUX, mandaté par la Société, pour les actions conservées sous la forme nominative administrée ;
- d'un intermédiaire habilité de leur choix pour les actions conservées sous la forme au porteur.

Conformément aux articles L. 211-15 et L. 211-17 du Code monétaire et financier, les actions se transmettent par virement de compte à compte et le transfert de propriété des actions nouvelles résultera de leur inscription au compte-titres du souscripteur.

Les actions nouvelles feront l'objet d'une demande d'admission aux opérations d'Euroclear France qui assurera la compensation des actions entre teneurs de compte-conservateurs.

Selon le calendrier indicatif de l'augmentation de capital, il est prévu que les actions nouvelles émises dans le cadre de l'Augmentation de Capital Réservée soient inscrites en compte-titres et négociables le 14 septembre 2012.

### **4.4 DEVISE D'EMISSION**

L'émission des actions nouvelles est réalisée en euro.

#### **4.5 DROITS ATTACHES AUX ACTIONS NOUVELLES**

Les actions nouvelles seront, dès leur création, soumises à toutes les stipulations des statuts de la Société. En l'état actuel de la législation française et des statuts de la Société, les principaux droits attachés aux actions nouvelles sont décrits ci-après :

##### **4.5.1 Droit à dividendes – Droit de participation aux bénéfices de l'émetteur**

Les actions nouvelles émises donneront droit aux dividendes dans les conditions décrites au paragraphe 4.1.

Les actionnaires de la Société ont droit aux bénéfices dans les conditions définies par les articles L. 232-10 et suivants du Code de commerce.

L'assemblée générale, statuant sur les comptes de l'exercice, peut accorder un dividende à l'ensemble des actionnaires (article L. 232-12 du Code de commerce).

Il peut également être distribué des acomptes sur dividendes avant l'approbation des comptes de l'exercice (article L. 232-12 du Code de commerce).

L'assemblée générale peut proposer à tous les actionnaires, pour tout ou partie du dividende ou des acomptes sur dividende mis en distribution, une option entre le paiement du dividende ou des acomptes sur dividende, soit en numéraire, soit en actions émises par la Société (articles L. 232-18 et suivants du Code de commerce).

La mise en paiement des dividendes doit avoir lieu dans un délai maximal de neuf mois après la clôture de l'exercice. La prolongation de ce délai peut être accordée par décision de justice.

Toutes actions contre la Société en vue du paiement des dividendes dus au titre des actions seront prescrites à l'issue d'un délai de cinq ans à compter de leur date d'exigibilité. Par ailleurs, les dividendes seront également prescrits au profit de l'Etat à l'issue d'un délai de cinq ans à compter de leur date d'exigibilité.

##### **4.5.2 Droit de vote (article 15.1 et 29 des statuts)**

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix (article L. 225-122 du Code de commerce).

Par exception, un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative d'au moins quatre ans, au nom du même titulaire.

Sans préjudice des obligations d'informer la Société et l'AMF en cas de franchissement de seuils de détention fixés par la loi et le Règlement général de l'AMF, toute personne, physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui vient à posséder, directement ou indirectement au sens des articles L. 233-9 et L. 233-10 du Code de commerce, une fraction égale à 1 % du capital ou des droits de vote ou un multiple de cette fraction, doit, au moyen d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception, télécopie ou télex dans un délai de quatre jours de bourse à compter du franchissement de l'un de ces seuils, en informer la Société en indiquant si les actions ou les droits de vote sont ou non détenus pour le compte, sous le contrôle ou de concert avec d'autres personnes physiques ou morales.

En cas d'inobservation de l'obligation de déclaration prévue ci-dessus, l'actionnaire pourra être, dans les conditions et limites définies par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur, privé du droit de vote afférent aux actions dépassant le seuil considéré.

### 4.5.3 Droit préférentiel de souscription de titres de même catégorie

Les actions comportent un droit préférentiel de souscription aux augmentations de capital. Les actionnaires ont, proportionnellement au montant de leurs actions, un droit de préférence à la souscription des actions de numéraire émises pour réaliser une augmentation de capital immédiate ou à terme. Pendant la durée de la souscription, ce droit est négociable lorsqu'il est détaché d'actions elles-mêmes négociables. Dans le cas contraire, il est cessible dans les mêmes conditions que l'action elle-même. Les actionnaires peuvent renoncer à titre individuel à leur droit préférentiel de souscription (articles L. 225-132 et L. 228-91 à L. 228-93 du Code de commerce).

L'assemblée générale qui décide ou autorise une augmentation de capital immédiate ou à terme peut supprimer le droit préférentiel de souscription pour la totalité de l'augmentation de capital ou pour une ou plusieurs tranches de cette augmentation et peut prévoir ou autoriser un délai de priorité de souscription en faveur des actionnaires (article L. 225-135 du Code de commerce).

L'émission sans droit préférentiel de souscription peut être réalisée, soit par offre au public, soit dans la limite de 20 % du capital social par an, par une offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier (offre à des investisseurs qualifiés ou à un cercle restreint d'investisseurs agissant pour compte propre) et le prix d'émission est au moins égal à la moyenne pondérée des cours des trois dernières séances de bourse précédant sa fixation, éventuellement diminuée d'une décote maximale de 5 % (articles L. 225-136 1° 1er alinéa et 3° et R. 225-119 du Code de commerce). Toutefois, dans la limite de 10 % du capital social par an, l'assemblée générale peut autoriser le Conseil d'administration à fixer le prix d'émission selon des modalités qu'elle détermine (article L. 225-136 1° 2ème alinéa du Code de commerce).

L'assemblée générale peut également supprimer le droit préférentiel de souscription lorsque la Société procède à une augmentation de capital :

- réservée à une ou plusieurs personnes nommément désignées ou à des catégories de personnes répondant à des caractéristiques qu'elle fixe. Le prix d'émission ou les conditions de fixation de ce prix sont déterminés par l'assemblée générale extraordinaire sur rapport du Conseil d'administration et sur rapport spécial du commissaire aux comptes (article L. 225-138 du Code de commerce) ;
- à l'effet de rémunérer des titres financiers apportés à une offre publique d'échange sur des titres financiers d'une société dont les actions sont admises aux négociations sur un marché réglementé d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen ou membre de l'Organisation de coopération et de développement économique. Dans ce cas, les commissaires aux comptes doivent se prononcer sur les conditions et conséquences de l'émission (article L. 225-148 du Code de commerce).

Par ailleurs, l'assemblée générale peut décider de procéder à une augmentation de capital :

- en vue de rémunérer des apports en nature. La valeur des apports est soumise à l'appréciation d'un ou plusieurs commissaires aux apports. L'assemblée générale peut déléguer au Conseil d'administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de procéder à une augmentation de capital, dans la limite de 10 % du capital social, en vue de rémunérer des apports en nature constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital (article L. 225-147 du Code de commerce) ;
- réservée aux adhérents (salariés de la Société ou des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce) d'un plan d'épargne d'entreprise (article L. 225-138-1 du Code de commerce). Le prix de souscription ne peut être inférieur de plus de 20 % à la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le jour de la

décision fixant la date d'ouverture de la souscription (article L. 3332-19 du Code du travail) ;

- par voie d'attribution gratuite d'actions aux membres du personnel salarié de la Société ou de sociétés du groupe auquel elle appartient, de certaines catégories d'entre eux, ou de leurs mandataires sociaux, dans la limite de 10 % du capital de la Société (articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce).

Enfin, la Société peut attribuer des options de souscriptions d'actions aux membres du personnel salarié de la Société ou de sociétés du groupe auquel elle appartient, de certaines catégories d'entre eux, ou de leurs mandataires sociaux, dans la limite du tiers du capital de la Société (articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce).

#### **4.5.4 Droit de participation à tout excédent en cas de liquidation**

Le partage des capitaux propres subsistant après remboursement du nominal des actions est effectué entre les actionnaires dans les mêmes proportions que leur participation au capital social (article L. 237-29 du Code de commerce).

#### **4.5.5 Clauses de rachat - Clauses de conversion**

Les statuts ne prévoient pas de clause de rachat particulière ou de conversion des actions.

#### **4.5.6 Autres**

La Société est en droit de demander à tout moment, contre rémunération à sa charge, au dépositaire central qui assure la tenue du compte émission de ses titres de capital, selon le cas, le nom ou la dénomination, la nationalité, l'année de naissance ou l'année de constitution et l'adresse des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres assemblées d'actionnaires ainsi que la quantité de titres de capital détenue par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont lesdits titres peuvent être frappés.

La Société, au vu de la liste transmise par le dépositaire central, a la faculté de demander, soit par l'entremise de ce dépositaire central soit directement, dans les mêmes conditions et sous peine des sanctions, aux personnes figurant sur cette liste et dont la Société estime qu'elles pourraient être inscrites pour compte de tiers l'identité des propriétaires des titres ainsi que la quantité de titres détenue par chacun d'eux.

Aussi longtemps que la Société estime que certains détenteurs dont l'identité lui a été communiquée le sont pour le compte de tiers propriétaires des titres, elle est en droit de demander à ces détenteurs de révéler l'identité des propriétaires de ces titres, ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux (articles L. 228-2 et suivants du Code de commerce).

### **4.6 AUTORISATIONS**

#### **4.6.1 Assemblée générale appelée à autoriser l'émission**

Dixième résolution (Augmentation de capital par émission d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires). — L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes et constaté que le capital social est intégralement libéré :

1. décide, conformément aux dispositions du Code de commerce et notamment de ses articles L. 225-129 et L. 225-138, sous réserve de l'adoption de la onzième résolution, d'augmenter le capital de la Société d'un montant de 400.000 euros, pour le porter de 243.727,10 euros à 643.727,10 euros, par

émission de 8.000.000 d'actions nouvelles de cinq centimes d'euros (0,05 euro) de valeur nominale chacune ;

2. décide que les actions nouvelles seront émises au prix unitaire de 0,50 euro, soit avec une prime d'émission de 0,45 euro par action ;

3. décide que les actions nouvelles seront libérées intégralement à la souscription, soit par versements d'espèces soit par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la Société ;

4. décide que les actions nouvelles porteront jouissance immédiate, quelle que soit la date de réalisation de l'augmentation de capital, et seront, dès leur création, complètement assimilées aux actions existantes et soumises à toutes les dispositions des statuts et aux décisions de l'Assemblée Générale, et donneront droit, à compter de leur émission, à toutes les distributions décidées par la Société à compter de cette date ;

5. confère tous pouvoirs au Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation, à l'effet de réaliser l'augmentation de capital dans les délais requis par la loi, et notamment, sans que cela soit limitatif :

- (i) constater la réalisation de la condition suspensive prévue dans la présente résolution ;
- (ii) constater la souscription et la libération des actions émises et le montant du capital social en résultant, et apporter aux statuts de la Société les modifications corrélatives ;
- (iii) prendre toutes mesures et procéder à toutes formalités requises en vue de l'admission aux négociations sur le marché réglementé Euronext Paris de NYSE Euronext des actions nouvelles émises ;
- (iv) à sa seule initiative, imputer les frais de l'augmentation de capital sur le montant de la prime d'émission y afférente et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour doter la réserve légale ;  
et
- (v) accomplir tous actes et formalités, notamment de publicité, nécessaires à la réalisation de la présente augmentation du capital.

Onzième résolution (Suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une personne nommément désignée). — L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, décide, conformément aux dispositions de l'article L. 225-138 du Code de commerce, sous réserve de l'adoption de la dixième résolution, de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires au titre de l'augmentation de capital visée dans la dixième résolution, et de réserver la souscription de ladite augmentation de capital à Osiatis, société anonyme au capital de 15.300.000 euros dont le siège social est situé 1, rue du Petit Clamart, 78140 Vélizy-Villacoublay, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Versailles sous le numéro 326 242 419.

#### **4.6.2 Décision du Conseil d'administration**

Si les résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale d'ESR en date du 14 septembre 2012 sont adoptées le Conseil d'Administration de la Société ESR se réunira à l'issue de ladite Assemblée pour réaliser l'Augmentation de Capital Réservée.

#### **4.6.3 Date prévue d'émission des actions nouvelles**

La date prévue pour l'émission des actions nouvelles est le 14 septembre 2012 pour les actions nouvelles émises dans le cadre de l'Augmentation de Capital Réservée.

#### **4.7 RESTRICTIONS A LA LIBRE NEGOCIABILITE DES ACTIONS NOUVELLES**

Aucune clause statutaire ne limite la libre négociation des actions composant le capital de la Société.

#### **4.8 REGLEMENTATION FRANÇAISE EN MATIERE D'OFFRES PUBLIQUES**

La Société est soumise aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France relatives aux offres publiques obligatoires, aux offres publiques de retrait et au retrait obligatoire.

##### **4.8.1 Offre publique obligatoire**

L'article L. 433-3 du Code monétaire et financier et les articles 234-1 et suivants du Règlement général de l'AMF fixent les conditions dans lesquelles toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert,

- qui vient à détenir, directement ou indirectement, plus de 30 % des titres de capital ou des droits de vote d'une société dont les actions sont admises aux négociations sur un marché réglementé,
- qui détient, directement ou indirectement, un nombre compris entre 30 % et la moitié du nombre total des titres de capital ou des droits de vote d'une société dont les actions sont admises aux négociations sur un marché réglementé et qui, en moins de 12 mois consécutifs, augmente cette détention, en capital ou en droit de vote, d'au moins 2 % du nombre total des titres de capital ou des droits de vote de la société,

est tenue de déposer un projet d'offre publique visant la totalité des titres de capital et des titres donnant accès au capital ou aux droits de vote de cette société et libellé à des conditions telles qu'il puisse être déclaré conforme par l'AMF.

##### **4.8.2 Offre publique de retrait et retrait obligatoire**

L'article L. 433-4 du Code monétaire et financier et les articles 236-1 et suivants (offre publique de retrait), 237-1 et suivants (retrait obligatoire à l'issue d'une offre publique de retrait) et 237-14 et suivants (retrait obligatoire à l'issue de toute offre publique) du Règlement général de l'AMF prévoient les conditions de dépôt d'une offre publique de retrait et de mise en œuvre d'une procédure de retrait obligatoire des actionnaires minoritaires d'une société dont les actions sont admises aux négociations sur un marché réglementé.

#### **4.9 OFFRES PUBLIQUES D'ACQUISITION LANCEES PAR DES TIERS SUR LE CAPITAL DE L'EMETTEUR DURANT LE DERNIER EXERCICE ET L'EXERCICE EN COURS**

Aucune offre publique d'acquisition émanant de tiers n'a été lancée sur le capital de la Société durant le dernier exercice et l'exercice en cours. Il est toutefois prévu que la Société Osiatis SA dépose un projet d'offre publique simplifiée obligatoire à l'issue de la réalisation de la présente augmentation de capital réservée à son attention.

#### **4.10 RETENUE A LA SOURCE SUR LES DIVIDENDES VERSES A DES NON-RESIDENTS**

Non applicable à la présente émission

## **5. CONDITIONS DE L'OFFRE**

### **5.1 CONDITIONS, STATISTIQUES DE L'OFFRE, CALENDRIER PREVISIONNEL ET MODALITES D'UNE DEMANDE DE SOUSCRIPTION**

#### **5.1.1 Conditions de l'offre**

Sous réserve de l'adoption par l'Assemblée Générale 2012 des résolutions mentionnées au paragraphe 4.6.1 ci-dessus, l'Augmentation de Capital Réservée sera réalisée avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au bénéfice de la société Osiatis SA.

Osiatis SA, est une des principales SSII françaises, est reconnue comme un acteur de référence des services aux infrastructures (conseil en architecture, ingénierie d'outils et de transformation vers le Cloud, infogérance de production et des environnements de travail, maintenance critique des systèmes et réseaux). Et dans le monde des applications, comme un spécialiste des solutions connexes aux infrastructures (portails, collaboration, nomadisme, BI...). Avec un chiffre d'affaires 2011 de 280,1M€, le Groupe, qui compte plus de 3 600 collaborateurs, est implanté en France, Autriche, Benelux, Espagne et au Brésil.

A la date du présent Prospectus, Osiatis SA ne détient pas de titres de la Société.

#### **Nombres d'actions nouvelles à émettre**

8 000 000 actions. Un actionnaire détenant 1 % du capital social de la Société préalablement à l'Augmentation de Capital Réservée (à laquelle il ne peut pas souscrire, celle-ci étant réservée à Osiatis SA) détiendrait 0,379 % du capital social de la Société, après réalisation de cette augmentation (soit une dilution de 62,1%).

#### **Prix de souscription**

0,5 euro par action (0,05 euro de nominal et 0,45 euro de prime d'émission). Le prix de souscription résulte de l'accord conclu entre la Société et Osiatis SA. Il représente une décote de 10% par rapport au dernier cours de clôture de l'action ESR précédant l'annonce de l'opération, objet du présent Prospectus (0,55 euro au 28 juin 2012) et une décote 60,63% par rapport au dernier cours de clôture précédant la date d'attribution du visa du présent Prospectus (1,27 euros au 29 août 2012).

Le Conseil d'administration de la Société a décidé, pour se conformer en tant que besoin aux dispositions de l'article 261-2 du Règlement Général de l'AMF, de désigner Monsieur Pierre Béal, du Cabinet Bellot Mullenbach & Associés, en qualité d'expert indépendant, à l'effet de se prononcer sur les conditions financières de l'Augmentation de Capital Réservée. Monsieur Pierre Béal a conclu au caractère équitable du prix de souscription de l'Augmentation de Capital Réservée. Une copie du rapport de l'expert indépendant figure au paragraphe 10.3 du présent Prospectus.

#### **5.1.2 Montant de l'émission**

Le montant total de l'Augmentation de Capital Réservée est estimé à 4.000.000 euros (dont 400.000 euros de nominal et 3.600.000 euros de prime d'émission) correspondant au produit du nombre d'actions nouvelles émises, soit 8.000.000 actions nouvelles, multiplié par le prix de souscription d'une action nouvelle, soit 0,5 euro (0,05 euro de nominal et 0,45 euro de prime d'émission).

#### **5.1.3 Période et procédure de souscription**

Sous réserve, d'une part, de l'adoption par l'Assemblée Générale 2012 des résolutions mentionnées au paragraphe 4.6 ci-dessus et, d'autre part, de la satisfaction ou de la renonciation aux conditions suspensives mentionnées au paragraphe 10.6 ci-dessous, les actions nouvelles émises dans le cadre de



L'Augmentation de Capital Réservee seront intégralement souscrites le 14 septembre 2012 par Osiatis SA.

#### **Calendrier indicatif :**

|                   |                                                                                                                   |
|-------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 30 août 2012      | Visa de l'AMF sur le prospectus relatif à l'Augmentation de Capital Réservee                                      |
| 14 septembre 2012 | Assemblée Générale 2012 d'E.S.R. délibérant notamment sur l'Augmentation de Capital Réservee                      |
| 14 septembre 2012 | Réalisation de l'Augmentation de Capital Réservee                                                                 |
| 14 septembre 2012 | Diffusion d'un communiqué de presse de la Société annonçant la réalisation de l'Augmentation de Capital Réservee. |
| 14 septembre 2012 | Diffusion par NYSE Euronext de l'avis d'émission et d'admission relatif à l'Augmentation de Capital Réservee      |

#### **5.1.4 Révocation/Suspension de l'offre**

Néant.

#### **5.1.5 Réduction de la souscription**

Non applicable.

#### **5.1.6 Montant minimum et/ou maximum d'une souscription**

Sous réserve de la satisfaction ou de la renonciation aux conditions suspensives mentionnées au paragraphe 10.6 ci-dessous, Osiatis souscrira à l'intégralité de l'Augmentation de Capital Réservee.

#### **5.1.7 Révocation des ordres de souscription**

Les ordres de souscriptions sont irrévocables.

#### **5.1.8 Versement des fonds et modalités de délivrance des actions**

Osiatis SA, qui souscrira l'intégralité de l'Augmentation de Capital Réservee (sous réserve de la satisfaction ou de la renonciation aux conditions suspensives mentionnées au paragraphe 10.6 ci-dessous), libérera dès la souscription la totalité du montant de sa souscription. Les fonds ainsi versés à l'appui de la souscription d'Osiatis SA seront reçus par CACEIS Corporate Trust, CACEIS, 14, rue Rouget de Lisle - 92130 ISSY LES MOULINEAUX, qui établira le certificat du dépositaire prévu à l'article L. 225-146 du Code de commerce.

La date de règlement-livraison prévue des actions nouvelles émises dans le cadre de l'Augmentation de Capital Réservee est le 14 septembre 2012.

#### **5.1.9 Publication des résultats**

Le 14 septembre 2012, à l'issue de la souscription et de la libération intégrale de la totalité des actions nouvelles émises dans le cadre de l'Augmentation de Capital Réservee, un communiqué de presse de la Société annonçant la réalisation de l'Augmentation de Capital Réservee sera diffusé et mis en ligne sur le site Internet de la Société.

Par ailleurs, Euronext Paris diffusera un avis relatif à l'émission et l'admission des actions nouvelles émises dans le cadre de l'Augmentation de Capital Réservee le 14 septembre 2012.

#### **5.1.10 Procédure d'exercice et négociabilité des droits préférentiels de souscription**

Non applicable.

### **5.2 PLAN DE DISTRIBUTION ET ALLOCATION DES VALEURS MOBILIERES**

#### **5.2.1 Catégorie d'investisseurs potentiels - Pays dans lesquels l'offre sera ouverte - Restrictions applicables à l'offre**

##### **Catégorie d'investisseurs potentiels**

L'Augmentation de Capital Réservee sera exclusivement souscrite par Osiatis.

##### **Pays dans lesquels l'offre sera ouverte**

L'offre sera ouverte uniquement en France.

##### **Restrictions applicables à l'offre**

La diffusion du présent Prospectus, la vente des actions, des droits préférentiels de souscription et la souscription des actions nouvelles peuvent, dans certains pays, y compris les États-Unis d'Amérique, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession du présent Prospectus doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer. Les intermédiaires habilités ne pourront accepter aucune souscription aux actions nouvelles ni aucun exercice de droits préférentiels de souscription émanant de clients ayant une adresse située dans un pays ayant instauré de telles restrictions et les ordres correspondants seront réputés être nuls et nonavenus.

#### **5.2.2 Engagements de souscription des principaux actionnaires de la Société ou des membres de ses organes d'administration, de direction ou de surveillance**

L'Augmentation de Capital Réservee est exclusivement réservée à Osiatis.

#### **5.2.3 Information pré-allocation**

Non applicable.

#### **5.2.4 Notification aux souscripteurs**

Non applicable.

#### **5.2.5 Surrallocation et rallonge**

Non applicable

### **5.3 PRIX DE SOUSCRIPTION**

### 5.3.1 Prix de souscription de l'Augmentation de Capital Réservée

Le prix de souscription est de 0,5 euro par action (0,05 euro de nominal et 0,45 euro de prime d'émission).

Le prix de souscription résulte de l'accord conclu entre la Société et Osiatis SA. Il représente une décote de 1,4% par rapport à la moyenne mensuelle des cours de clôture de l'action ESR précédant l'annonce de l'opération, objet du présent Prospectus (0,54 euros au 30 juin 2012) et une décote de 60,63% par rapport au dernier cours de clôture précédant la date d'attribution du visa du présent Prospectus (1,27 euros au 29 août 2012).

### 5.3.2 Eléments d'appréciation du prix de l'augmentation de capital réservée

#### 5.3.2.1 Rapport du Conseil d'administration

##### **ESR**

**Société anonyme au capital de 243 727 ,10 euros**

**Siège social : 2 rue de Paris- 92190 – Meudon**

**RCS Nanterre B 342 504 412**

#### **RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES DU 14 SEPTEMBRE 2012**

*Mesdames, Messieurs,*

*Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte pour soumettre à votre approbation des projets de résolution ayant pour objet :*

- *pour ce qui est de la 1<sup>ère</sup> à la 3<sup>ème</sup> et de la 6<sup>ème</sup> à la 7<sup>ème</sup> résolution, l'adoption des résolutions ordinaires annuelles de la Société ;*
- *pour ce qui est de la 8<sup>ème</sup> résolution, d'autoriser votre Conseil d'administration à acheter un nombre d'actions ordinaires de la Société ne pouvant excéder 10% du nombre total des actions ordinaires composant le capital social à la date l'Assemblée Générale ;*
- *pour ce qui est des 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 10<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> résolutions, l'adoption des résolutions prévues dans les accords d'investissement conclus par la Société avec la société Osiatis en vue de son entrée au capital de la Société, et annoncés par les deux sociétés dans des communiqué de presse communs des 29 juin et 26 juillet 2012 (les « Accords ») ;*
- *pour ce qui est de la 12<sup>ème</sup> résolution, de conférer au Conseil d'administration de votre Société les autorisations lui permettant de procéder à des augmentations de capital réservées aux adhérents à un plan d'épargne du groupe ESR ;*
- *pour ce qui est de la 13<sup>ème</sup> résolution, de modifier l'article 22 des statuts afin de porter la limite d'âge pour être Directeur Général de la Société de 65 ans à 70 ans ; et*
- *pour ce qui est de la 14<sup>ème</sup> résolution, d'autoriser le Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital par annulation d'actions ordinaires.*

*L'objet du présent rapport est de vous informer sur la marche des affaires sociales de la Société et de vous fournir toutes informations utiles sur les projets de résolutions sur lesquels vous êtes appelés à vous prononcer, ainsi que sur les Accords conclus entre la Société et Osiatis.*

A titre liminaire, le Conseil d'administration attire votre attention sur le fait que la souscription par Osiatis à l'augmentation de capital réservée (10<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> résolutions) reste, à la date d'émission de ce rapport, soumise à la réalisation d'un certain nombre de conditions suspensives (voir point VI b ci-après) notamment l'adoption de l'ensemble des résolutions soumises à la présente Assemblée (à l'exception toutefois de la 12<sup>ème</sup> résolution relative à des augmentations de capital réservées aux adhérents à un plan d'épargne du groupe ESR).

Par conséquent, la souscription d'Osiatis à l'augmentation de capital réservée pourrait ne pas se réaliser dans les cas où tout ou partie des conditions suspensives stipulées à son bénéfice ne seraient pas satisfaites et qu'Osiatis n'y aurait pas renoncées pour autant qu'elle y soit légalement autorisée.

## **I- Marche des Affaires sociales**

En ce qui concerne la marche des affaires sociales au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, nous vous renvoyons au Rapport Annuel 2011 de la Société disponible sur son site Internet.

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2012 est en diminution de 7 % à 30,4 M€ par rapport au premier semestre 2011, en raison de la perte de deux contrats importants et d'un nombre de journées travaillées en baisse à compter du mois de mai. La Société dégage par ailleurs une légère perte opérationnelle pour le premier semestre qui s'explique par un taux d'inter-contrat élevé au cours des mois de mai et juin.

## **II- Approbation des comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011 et affectation du résultat. (1<sup>ère</sup> à 3<sup>ème</sup> résolutions)**

Les premiers points de l'ordre du jour portent sur l'approbation des comptes annuels (**1<sup>ère</sup> résolution**) et des comptes consolidés (**2<sup>ème</sup> résolution**) de l'exercice clos le 31 décembre 2011 de la Société.

Pour de plus amples informations concernant les comptes 2011 de la Société ainsi que la marche des affaires sociales au cours de l'exercice 2011 et depuis le début de l'exercice 2012, votre Conseil d'administration vous invite à vous reporter au rapport de gestion du Conseil d'administration inclus dans le rapport annuel et mis à votre disposition conformément aux dispositions légales et réglementaires, notamment sur le site Internet de la Société.

La **3<sup>ème</sup> résolution** a pour objet de décider l'affectation du résultat de l'exercice 2011 qui fait ressortir un résultat de 1.361.204,50 €.

Votre Conseil d'administration vous propose d'affecter ce résultat au report à nouveau, ce qui permettrait de réduire le montant du report à nouveau négatif de 2.846.399,61 € à 1.485.195,11 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, est rappelé, dans le tableau figurant ci-après, le montant des dividendes, des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % et des revenus non éligibles à l'abattement au titre des trois exercices précédents.

| <i>Exercice</i> | <i>Dividende</i> | <i>Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %</i> | <i>Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %</i> |
|-----------------|------------------|------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|
| 2008            | Néant            | Néant                                                                  | Néant                                                                      |
| 2009            | Néant            | Néant                                                                  | Néant                                                                      |
| 2010            | Néant            | Néant                                                                  | Néant                                                                      |

### **III- Nomination de deux nouveaux administrateurs. (4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> résolutions)**

*Par les 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> résolutions, en application des Accords et sous réserve de la réalisation de l'augmentation de capital visée à la 10<sup>ème</sup> résolution, votre Conseil d'administration vous propose de nommer, en qualité d'administrateurs, pour une durée de 6 ans qui expirera le jour de l'assemblée générale appelée à statuer en 2018 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 :*

1) *la société Osiatis, société anonyme au capital de 15.300.000 euros, ayant son siège social situé 1, rue du Petit Clamart – 78140 Vélizy-Villacoublay, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Versailles sous le numéro 326 242 419,*

2) *la société Osiatis France, société par actions simplifiée au capital social de 3.675.000 euros, dont le siège social est situé 1 rue du Petit Clamart – 78140 Vélizy-Villacoublay, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Versailles sous le numéro 414 967 984 et contrôlée par Osiatis.*

*Il s'agit ainsi, conformément aux Accords, de permettre à Osiatis d'être représentée au Conseil d'administration de la Société suite à l'augmentation de capital prévue à la 10<sup>ème</sup> résolution.*

*Il est également précisé que Madame Anne-Marie Barboteau et Monsieur Yves Chapelain démissionneront de leurs fonctions d'administrateurs de la Société avec effet à l'issue de la prise d'effet de la nomination d'Osiatis et Osiatis France en qualité d'administrateur de la Société.*

### **IV- Approbation des dépenses visées à l'article 39.4 du CGI et des conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce (6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> résolutions)**

*Par la 6<sup>ème</sup> résolution, il vous est demandé d'approuver les dépenses visées à l'article 39.4 du Code Général des Impôts et rapportées au sein du rapport de gestion de la Société.*

*La 7<sup>ème</sup> résolution a pour objet de soumettre à votre approbation, après audition du rapport spécial des Commissaires aux comptes, les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce.*

*Ces conventions ont été transmises aux Commissaires aux comptes qui présenteront leur rapport spécial à l'Assemblée générale des actionnaires d'ESR, ce rapport étant inclus dans le chapitre 19.2.1 du Prospectus qui sera visé par l'Autorité des marchés financiers dans le cadre de l'opération de rapprochement entre la Société et Osiatis (et qui sera disponible sur les sites internet d'ESR et de l'AMF).*

*Il convient de noter qu'aucune convention nouvelle n'a été conclue au titre de l'exercice 2011, mais qu'une convention ancienne s'est poursuivie, à savoir l'existence d'un accord de redevance groupe entre la Société et ses filiales contrôlées à 100%.*

### **V- Autorisation à consentir au Conseil d'administration en vue de l'achat, de la conservation et du transfert par la Société de ses propres actions. (8<sup>ème</sup> résolution)**

*Par la 8<sup>ème</sup> résolution, votre Conseil d'administration vous demande de bien vouloir l'autoriser, pour une durée maximum de 18 mois, à acheter un nombre d'actions ordinaires de la Société ne pouvant excéder 10 % du nombre total des actions ordinaires composant le capital social à la date l'Assemblée Générale.*

*Le prix maximum d'achat ne devrait pas excéder 2 euros par action, étant précisé qu'en cas d'opérations sur le capital, notamment par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites, et/ou de division ou de regroupement des actions, ce prix sera ajusté en conséquence.*

*A titre indicatif, sans tenir compte des actions déjà détenues, le montant maximal théorique que la Société pourrait consacrer à des achats d'actions ordinaires dans le cadre de la présente résolution serait de 974.908 euros, correspondant à 487.454 actions ordinaires acquises au prix nominal unitaire, hors frais, de 2 euros décidé ci-dessus et sur la base du capital social statutaire au 31 décembre 2011.*

*Ces achats d'actions pourront être effectués en vue de toute affectation permise par la loi, les finalités de ce programme de rachat d'actions étant :*

- de réaliser des opérations d'achat ou de vente dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement, dans les conditions prévues par les autorités de marché ;*
- de réduire le capital de la Société par annulation d'actions, sous réserve de l'adoption de la 14<sup>ème</sup> résolution soumise à votre Assemblée ; et*
- plus généralement, de réaliser toute autre opération autorisée ou qui viendrait à être autorisée par la loi ou toute autre pratique de marché admise ou qui viendrait à être admise par les autorités de marché, étant précisé que, dans une telle hypothèse, la Société informerait ses actionnaires par voie de communiqué.*

*Enfin, par la 9<sup>ème</sup> résolution, votre Conseil d'administration sollicite de votre assemblée générale les pouvoirs nécessaires pour accomplir toutes formalités de publicité et de dépôt inhérentes aux résolutions précédemment indiquées.*

*Votre Conseil d'administration vous recommande donc l'adoption des neuf premières résolutions.*

#### **VI- Augmentation du capital social en numéraire avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de la société Osiatis (10<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> résolution)**

*Les 10<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> résolutions ont pour objet de soumettre à votre approbation, après audition du rapport spécial des Commissaires aux comptes, un projet d'augmentation du capital social réservée au profit de la société Osiatis (l'« **Augmentation de Capital Réservee** »), conformément aux Accords conclus avec Osiatis et ayant fait l'objet des communiqués de presse des 29 juin et 26 juillet 2012.*

##### *a) Motifs de l'augmentation de capital*

*Le Groupe ESR connaît des difficultés financières, et se trouve dans une situation délicate, sa survie étant à risque à court terme.*

*L'Augmentation de Capital Réservee est réalisée dans le but de permettre à votre Société de (i) renforcer durablement ses fonds propres de sorte à faire face à ses échéances court et moyen terme et notamment de pouvoir procéder au remboursement programmé des dettes fiscales et sociales de la Société ayant fait l'objet d'un étalement ainsi que de (ii) retrouver une croissance solide.*

##### *b) Accords avec Osiatis*

*La fixation des modalités du rapprochement entre OSIATIS et ESR fait suite à une série d'échanges entre Osiatis, ESR et Monsieur Jean-Guy Barboteau, Président-Directeur Général et principal actionnaire d'ESR, qui détenait avant les opérations décrites ci-après environ 47% du capital et environ 64% des droits de vote d'ESR.*

*Le 29 juin 2012 dernier, les sociétés OSIATIS et ESR ont ainsi concomitamment annoncé être rentrées en négociation exclusive en vue du rapprochement des deux groupes. Le communiqué de presse commun relatif à cette annonce est disponible sur les sites internet d'OSIATIS ([www.osiatis.com](http://www.osiatis.com)) et d'ESR ([www.esr.fr](http://www.esr.fr)).*

*La conclusion d'un accord définitif était soumise à la levée de certaines conditions préalables prévues au bénéfice d'Osiatis, dont les principales étaient la conduite par Osiatis d'un audit confirmatoire sur le groupe ESR et l'accord de certains créanciers d'ESR. Au vu des résultats de l'audit conduit par Osiatis sur le groupe ESR et des termes de l'accord trouvé avec la CCSF le 26 juillet 2012, la Société et Osiatis sont convenues d'adapter les termes et conditions du projet de rapprochement annoncé au marché le 29 juin 2012.*

*Ainsi, et après avoir conduit les procédures requises auprès des instances représentatives du personnel concernées du groupe OSIATIS et du groupe ESR, OSIATIS, OSIATIS FRANCE (société par actions simplifiée contrôlée par OSIATIS), ESR et Monsieur Jean-Guy Barboteau ont conclu le 26 juillet 2012 un protocole d'accord définitif (le « Protocole d'Accord») définissant les termes et conditions du rapprochement (la « Transaction »), dont les principales étapes sont :*

*- augmentation de capital d'ESR réservée à Osiatis d'un montant de 4 millions d'euros, conduisant Osiatis à détenir environ 62,14% du capital d'ESR ;*

*- modification, concomitamment à la réalisation de l'augmentation de capital réservée, de la gouvernance d'ESR pour conférer une représentation majoritaire à Osiatis au conseil d'administration d'ESR, Monsieur Jean-Guy Barboteau restant président-directeur général d'ESR ;*

*- concomitamment à la réalisation de l'augmentation de capital réservée :*

*o apport par Monsieur Jean-Guy Barboteau de la totalité de sa participation dans ESR à la société B Participations, société anonyme au capital de 40.000 euros, dont le siège social est situé 2, rue de Paris, 92190 Meudon, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 424 778 892 (« B Participations ») contrôlée par ce dernier ; et*

*o émission par B Participations, et souscription par Osiatis, d'obligations remboursables (i) en actions ESR, puis en actions Osiatis, détenues par B Participations ou (ii) en numéraire ;*

*- dépôt par Osiatis d'une offre publique obligatoire simplifiée mixte, assortie à titre alternatif d'une offre publique d'achat, sur ESR ;*

*- transfert par B Participations à Osiatis de la totalité de sa participation dans ESR, représentant à cette date 17,72% du capital d'ESR, à l'option d'Osiatis, soit par apport à la branche mixte de l'offre publique, soit par cession et apport en nature de blocs, selon des proportions et des conditions identiques à celles de la branche mixte de l'offre publique ;*

*- mise en place d'un plan d'intéressement du management d'ESR dans le cadre du nouvel ensemble.*

*La conclusion du Protocole d'Accord a fait l'objet d'un communiqué de presse commun à OSIATIS et ESR le 26 juillet 2012, disponible sur les sites internet d'OSIATIS ([www.osiatis.com](http://www.osiatis.com)) et d'ESR ([www.esr.fr](http://www.esr.fr))*

*A la date d'émission du présent rapport, la souscription d'Osiatis à l'Augmentation de Capital Réservée reste soumise à la satisfaction de chacune des principales conditions suspensives suivantes :*

- la levée du nantissement au bénéfice du Trésor Public sur 487.301 actions (dont 411.490 au nominatif et 75.811 au porteur) ESR détenues par Monsieur Jean-Guy Barboteau, dont Monsieur Jean-Guy Barboteau s'engage à obtenir la levée dans les meilleurs délais à compter de la signature du Protocole ;*
- la confirmation par la CCSF de ce que la dette d'ESR auprès des créanciers publics CCSF n'est pas supérieure à un montant en principal de 3.279.755,83 euros au 1<sup>er</sup> juillet 2012 ;*
- l'autorisation expresse sans engagement ou par approbation tacite de la Transaction par l'Autorité de la Concurrence en Phase 1, conformément aux articles L. 430-1 et suivants du Code de commerce ;*

- la délivrance de l'Attestation d'Equité par l'Expert Indépendant, laquelle conclura sans réserve au caractère équitable, du point de vue financier, de l'Augmentation de Capital Réservée, de l'Offre Publique et du Retrait Obligatoire éventuel, et n'aura pas été modifiée ou retirée à la date de réalisation ;
- l'approbation, sans modification, par l'Assemblée Générale de l'ensemble des résolutions relatives notamment à l'Augmentation de Capital Réservée et à la nomination de deux nouveaux administrateurs proposés par Osiatis;
- l'obtention du visa de l'AMF sur le Prospectus ;
- l'absence de recommandation ou d'approbation par ESR et/ou Monsieur Jean-Guy Barboteau d'une proposition ou d'une offre émanant d'une tierce personne et portant sur une acquisition ;
- l'absence d'annonce par ESR et/ou Monsieur Jean-Guy Barboteau d'une intention de conclure un accord sur une acquisition ;
- l'absence d'une violation significative des engagements consentis par Monsieur Jean-Guy Barboteau à Osiatis, ou de survenance d'un évènement nouveau significatif défavorable pour ESR, ses actifs, activités, résultats ou sa situation financière ;
- l'absence de cessation des paiements au sens de l'article L. 631-1 du Code de commerce d'ESR ou d'une filiale, ni de procédure collective engagée contre ESR ou une filiale à la date de réalisation ;
- les déclarations et garanties d'ESR visés dans le Protocole d'Accord soient exactes à la date de réalisation de l'Augmentation de Capital Réservée comme si elles avaient été réitérées à cette date.

L'ensemble de ces conditions devront être réunies au plus tard le 14 septembre 2012, date de l'Assemblée générale.

c) *Motifs de la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription*

La suppression du droit préférentiel de souscription est nécessaire afin de mettre en œuvre le projet d'investissement d'Osiatis au capital de la Société conformément aux Accords.

d) *Principales caractéristiques de l'Augmentation de Capital Réservée*

L'Augmentation de Capital Réservée soumise à votre approbation consiste en une augmentation de capital en numéraire avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires réservée à la société Osiatis consistant en l'émission de 8.000.000 d'actions ordinaires nouvelles d'ESR (les « **Actions Nouvelles** ») pour un prix de souscription de 0,50 euro par Action Nouvelle (correspondant à 0,05 euro de valeur nominale et à 0,45 euro de prime d'émission) représentant un apport en numéraire d'un montant total (prime d'émission incluse) de 4.000.000 euros.

Sous réserve de la réalisation des conditions suspensives rappelées ci-avant, Osiatis souscrirait les Actions Nouvelles et paierait le prix de souscription, soit 4.000.000 euros.

Les Actions Nouvelles seraient des actions ordinaires de même catégorie que les actions ordinaires préalablement émises et composant le capital social d'ESR. Elles porteraient jouissance courante et donneraient droit, à compter de leur émission, à toutes les distributions décidées par ESR à compter de cette date. Elles seraient entièrement libérées et émises libres de toute sûreté.



*Les Actions Nouvelles seraient admises aux négociations sur le marché réglementé Euronext Paris de NYSE Euronext, dès la Date de Réalisation, sur la même ligne de cotation que les actions ordinaires préalablement émises et composant le capital social d'ESR (code ISIN FR0000072969). ESR s'engagerait à faire le nécessaire auprès des autorités compétentes, en particulier NYSE Euronext, pour obtenir cette admission aux négociations.*

*Le Conseil d'administration de la Société a décidé, pour se conformer en tant que besoin aux dispositions de l'article 261-2 du Règlement Général de l'AMF, de désigner Monsieur Pierre Béal, du Cabinet Bellot Mullenbach & Associés, en qualité d'expert indépendant, à l'effet de se prononcer sur les conditions financières de l'Augmentation de Capital Réservée. Le rapport de l'expert indépendant ainsi que ses conclusions vous seront communiqués dans les délais légaux.*

*e) Prix de souscription de l'Augmentation de Capital Réservée*

*Le prix de souscription unitaire de 0,50 euro résulte de l'accord conclu entre la Société et Osiatis.*

*Ce prix représente :*

- Une décote de 1,6 % par rapport au cours moyen des 20 derniers jours de bourse au 29 juin 2012 (date de l'annonce du rapprochement) ;*
- une décote de 10% par rapport au dernier cours de clôture de l'action ESR précédant l'annonce de l'opération, objet du présent Prospectus (0,55 euro au 28 juin 2012), et*
- une décote de 60% par rapport au dernier cours de clôture en date du 22 août 2012 (1,26 euros), après annonce de l'opération de rapprochement et du lancement ultérieur d'une offre publique alternative simplifiée, avec une branche numéraire au prix de 1,3 euro par action ESR.*

*En conséquence, le Conseil d'administration considère que le prix de souscription (0,5 euro par action) proposé dans le cadre de l'Augmentation de Capital Réservée à Osiatis est justifié d'un point de vue financier dès lors que, s'il est vrai que le rapprochement attendu avec Osiatis SA devrait permettre à la Société de retrouver une croissance solide, le Groupe ESR se trouve actuellement dans une situation délicate, sa survie étant à risque à court terme, ce qui pourrait induire pour l'actionnaire un risque de voir la valeur de l'action proche de zéro, aucune autre solution n'ayant par ailleurs pu être trouvée.*

*f) Incidence de l'Augmentation de Capital Réservée sur la situation de l'actionnaire*

**Incidence de l'émission sur la quote-part des capitaux propres**

*A titre indicatif, l'incidence de l'émission sur la quote-part des capitaux propres consolidés part du groupe par action (sur la base d'un nombre d'actions composant le capital social de la Société de 4.874.542 actions) serait la suivante :*

**Pro-forma sur les capitaux propres consolidés au 30 juin 2012**

| A la date du 30 juin 2012<br>(En euros) | Quote-part des capitaux propres |              |
|-----------------------------------------|---------------------------------|--------------|
|                                         | Base non diluée                 | Base diluée* |
| <i>Avant augmentation de capital</i>    |                                 |              |
| <i>Nombre d'actions totales</i>         |                                 |              |
|                                         | 4 874 542                       | 4 874 542    |
| <i>Capitaux propres consolidés</i>      |                                 |              |
|                                         | -907 000                        | -907 000     |
| <i>Quote-part par action</i>            |                                 |              |
|                                         | -0,186                          | -0,186       |
| <i>Après augmentation de capital</i>    |                                 |              |
| <i>Nombre d'actions totales</i>         |                                 |              |
|                                         | 12 874 542                      | 12 874 542   |
| <i>Capitaux propres consolidés</i>      |                                 |              |
|                                         | 3 093 000                       | 3 093 000    |
| <i>Quote-part par action</i>            |                                 |              |
|                                         | 0,240                           | 0,240        |

\* Les plans d'options de souscription d'actions (55 000 titres) sont réputés éteints du fait du départ de l'entreprise des salariés concernés.

A titre indicatif, l'incidence de l'émission sur la quote-part des capitaux propres sociaux par du groupe par action (sur la base d'un nombre d'actions composant le capital social de la Société de 4.874.542 actions) serait la suivante :

**Pro-forma sur les capitaux propres sociaux au 30 juin 2012**

| A la date du 30 juin 2012<br>(En euros) | Quote-part des capitaux propres |              |
|-----------------------------------------|---------------------------------|--------------|
|                                         | Base non diluée                 | Base diluée* |
| <i>Avant augmentation de capital</i>    |                                 |              |
| <i>Nombre d'actions totales</i>         | 4 874 542                       | 4 874 542    |
| <i>Capitaux propres</i>                 | -1 086 629                      | -1 086 629   |
| <i>Par action</i>                       | -0,223                          | -0,223       |
| <i>Après augmentation de capital</i>    |                                 |              |
| <i>Nombre d'actions totales</i>         | 12 874 542                      | 12 874 542   |
| <i>Capitaux propres</i>                 | 2 913 371                       | 2 913 371    |
| <i>Par action</i>                       | 0,226                           | 0,226        |

\* Les plans d'options de souscription d'actions (55 000 titres) sont réputés éteints du fait du départ de l'entreprise des salariés concernés.

*Incidence théorique de l'émission sur la valeur boursière des actions*

A titre indicatif, la valeur de l'action ESR (telle qu'elle résulte de la moyenne des 20 séances de bourse précédant le 23 août 2012) s'élève à **1,25** euro. L'impact théorique de l'Augmentation de Capital Réservée sur cette valeur s'analyse comme suit :

|                                                                  |            |
|------------------------------------------------------------------|------------|
| <i>Nombre d'actions avant l'émission</i>                         | 4 874 542  |
| <i>Valeur boursière avant l'émission (en euros)</i>              | 6 093 177  |
| <i>Cours moyen de l'action avant émission (en euros)</i>         | 1,25       |
| <i>Nombre d'actions après l'émission</i>                         | 12 874 542 |
| <i>Valeur boursière théorique après l'émission (en euros)</i>    | 10 093 177 |
| <i>Valeur théorique de l'action après l'émission (en euros)*</i> | 0.78       |

\* La valeur théorique de l'action après émission est calculée en divisant, d'une part, la somme du produit du nombre d'actions en circulation avant émission par le cours moyen de l'action avant émission (4 874 542 actions x 1,25) et du produit du nombre d'actions nouvelles en circulation après émission par le prix d'émission (8 000 000 actions x 0.50 euro) par, d'autre part, le nombre total d'actions après émission (12 874 542 actions).

Cet impact nous paraît purement théorique dans la mesure où la valeur moyenne de l'action ESR des 20 séances de bourse précédant le 23 août 2012 est en réalité exclusivement impactée par l'annonce faite au marché d'une offre publique obligatoire simplifiée mixte, assortie à titre alternatif d'une offre publique d'achat sur ESR valorisant l'action ESR à 1,30 euro.

Incidence de l'émission sur la situation d'un actionnaire

A titre indicatif, l'incidence de l'émission sur la participation dans le capital d'un actionnaire détenant 1% du capital social de la Société préalablement à l'augmentation de capital réservée et ne souscrivant pas à celle-ci (calculs effectués sur la base du nombre d'actions composant le capital de la Société de 4.874.542 actions) sera la suivante :

**Pro-forma au 30 juin 2012**

(dernière mise à jour de la répartition du capital social)

| A la date du 30 juin 2012<br>(En euros) | Participation de l'actionnaire |              |
|-----------------------------------------|--------------------------------|--------------|
|                                         | Base non diluée                | Base diluée* |
| <i>Avant augmentation de capital</i>    |                                |              |
| Nombre d'actions totales                | 4 874 542                      | 4 874 542    |
| Nombre d'actions de l'actionnaire       | 48 745                         | 48 745       |
| En %                                    | 1,000%                         | 1,000%       |
| <i>Après augmentation de capital</i>    |                                |              |
| Nombre d'actions totales                | 12 874 542                     | 12 874 542   |
| Nombre d'actions de l'actionnaire       | 48 745                         | 48 745       |
| En %                                    | 0,379%                         | 0,379%       |

\* Les plans d'options de souscription d'actions (55 000 titres) sont réputés éteints du fait du départ de l'entreprise des salariés concernés.

Votre Conseil vous recommande l'adoption des 10<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> résolutions.

**VII- Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des augmentations de capital réservées aux adhérents à un plan d'épargne du groupe ESR (12<sup>ème</sup> résolution)**

Par la 12<sup>ème</sup> résolution, votre Conseil d'administration sollicite de votre assemblée générale, après audition du rapport spécial des commissaires aux comptes, l'autorisation de procéder à des augmentations de capital réservées aux salariés de l'entreprise.

Votre Assemblée délèguerait ainsi au Conseil d'administration, pour une durée de 18 mois à compter du jour de l'Assemblée Générale, sa compétence pour décider d'augmenter le capital social par l'émission d'actions ordinaires de la Société ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions

*ordinaires existantes ou à émettre de la Société réservée aux salariés de la Société et des sociétés ou groupements français ou étrangers qui lui sont liés au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce, adhérents à un plan d'épargne du groupe ESR, ou encore par l'attribution gratuite d'actions ordinaires de la Société ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires existantes ou à émettre de la Société, notamment par l'incorporation au capital de réserves, bénéfiques ou primes.*

*Le plafond du montant nominal d'augmentation de capital de la Société, immédiat ou à terme, résultant de l'ensemble des émissions réalisées en vertu de la présente délégation (y compris par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes dans les conditions et limites fixées par les articles du Code du travail susvisés) serait fixé à 2.437,3 euros (soit 1% du capital social de la Société à la date de la présente Assemblée Générale), étant précisé que ce plafond est fixé de façon autonome et distincte des plafonds d'augmentations de capital résultant des émissions d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières autorisées par une quelconque autre résolution soumise à la présente Assemblée Générale.*

*Il vous est demandé de supprimer au profit de ces salariés le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions ordinaires ou valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires à émettre dans le cadre de la présente délégation, et de renoncer à tout droit aux actions ou autres valeurs mobilières attribuées gratuitement sur le fondement de la présente délégation.*

*Il vous est également demandé de décider :*

- *que le prix de souscription des actions nouvelles sera égal à la moyenne des premiers cours cotés lors des vingt séances de bourse précédant le jour de la décision fixant la date d'ouverture de la souscription, diminuée de la décote maximale prévue par la loi au jour de la décision du Conseil d'administration, étant précisé que le Conseil d'administration pourra réduire cette décote s'il le juge opportun, notamment en cas d'offre aux adhérents à un plan d'épargne d'entreprise de titres sur le marché international et/ou à l'étranger afin de satisfaire les exigences des droits locaux applicables ; le Conseil d'administration pourra également substituer tout ou partie de la décote par l'attribution d'actions ou d'autres valeurs mobilières en application des dispositions ci-dessous ;*
- *que le Conseil d'administration pourra prévoir, dans la limite des dispositions légales et réglementaires applicables, l'attribution, à titre gratuit, d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires de la Société.*

*Le Conseil d'administration disposerait de tous pouvoirs à l'effet de mettre en œuvre cette résolution et notamment pour :*

- *décider que les émissions pourront avoir lieu directement au profit des bénéficiaires ou par l'intermédiaire d'organismes collectifs ;*
- *arrêter, dans les conditions légales, la liste des sociétés, ou groupements, dont les salariés pourront souscrire aux actions ordinaires ou valeurs mobilières émises et, le cas échéant, recevoir les actions ordinaires ou valeurs mobilières attribuées gratuitement ;*
- *arrêter les caractéristiques, montant et modalités de toute émission ou attribution gratuite de titres ;*
- *déterminer la nature et les modalités de l'augmentation de capital, les caractéristiques des actions et, le cas échéant, des autres valeurs mobilières, déterminer le prix de souscription calculé selon la méthode définie à la présente résolution, arrêter les dates d'ouverture et de clôture des souscriptions et les dates de jouissance, et fixer les dates et les modalités de libération des actions souscrites ;*

- *fixer les conditions d'ancienneté que devront remplir les bénéficiaires des actions ordinaires ou valeurs mobilières nouvelles à provenir de la ou des augmentations de capital ou des titres objet de chaque attribution gratuite, objet de la présente résolution ;*
- *constater la réalisation de l'augmentation de capital ;*
- *déterminer, s'il y a lieu, la nature des titres attribués à titre gratuit, ainsi que les conditions et modalités de cette attribution ;*
- *déterminer, s'il y a lieu, le montant des sommes à incorporer au capital dans la limite ci-dessus fixée, le ou les postes des capitaux propres sur lesquels lesdites sommes sont prélevées ainsi que la date de jouissance des actions ainsi créées ;*
- *s'il le juge opportun, imputer les frais des augmentations de capital sur le montant des primes afférentes à ces augmentations et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour doter la réserve légale ; et*
- *prendre toute mesure pour la réalisation des augmentations de capital, procéder aux formalités consécutives à celles-ci, notamment celles relatives à la cotation des titres créés, et apporter aux statuts les modifications corrélatives à ces augmentations de capital, et généralement faire le nécessaire.*

*Le Conseil d'administration pourra, dans les limites qu'il aura préalablement fixées, déléguer au directeur général ou, en accord avec ce dernier, à un ou plusieurs directeurs généraux délégués le pouvoir qui lui est conféré au titre de la présente résolution.*

*Votre Conseil vous recommande le rejet de la douzième résolution.*

#### **VIII- - Modification de l'article 22 des statuts de la Société ESR (13<sup>ème</sup> résolution)**

*Par cette 13<sup>ème</sup> résolution, il vous est proposé que la limite d'âge pour exercer les fonctions de directeur général de la Société, et qui est à ce jour de 65 ans selon l'article 22 des statuts de la Société, soit prolongée de 65 ans à 70 ans.*

*Votre Conseil vous recommande l'adoption de la treizième résolution.*

#### **IX- - Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de réduire le capital par annulation d'actions ordinaires (14<sup>ème</sup> résolution)**

*Par cette 14<sup>ème</sup> résolution, votre Conseil d'administration sollicite de votre assemblée générale, après audition du rapport spécial des commissaires aux comptes, l'autorisation de réduire le capital par annulation d'actions ordinaires.*

*Votre Assemblée délèguerait ainsi au Conseil d'administration pour une durée de 18 mois à compter de la date de l'Assemblée tous pouvoirs à l'effet de procéder à l'annulation, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10% du capital de la Société par périodes de 24 mois, tout ou partie des actions ordinaires de la Société acquises dans le cadre du programme d'achat d'actions autorisé par la huitième résolution soumise à l'Assemblée générale mixte ou encore de programmes d'achat d'actions autorisés antérieurement ou postérieurement, étant rappelé que cette limite de 10% s'appliquerait à un nombre d'actions ajusté, le cas échéant, en fonction des opérations pouvant affecter le capital social postérieurement à la date de l'Assemblée.*

*Le Conseil pourrait décider que l'excédent du prix d'achat des actions ordinaires sur leur valeur nominale sera imputé sur le poste « primes d'émission » ou sur tout poste de réserves disponibles, y compris la réserve légale, celle-ci dans la limite de 10% de la réduction de capital réalisée.*

*Votre Assemblée donnerait également tous pouvoirs au Conseil d'administration, avec faculté de délégation dans les conditions légales, pour :*

- procéder à la réduction de capital résultant de l'annulation des actions ordinaires ;*
- arrêter le montant définitif de la réduction de capital ;*
- en fixer les modalités et en constater la réalisation ;*
- imputer la différence entre la valeur comptable des actions annulées et leur montant nominal sur le poste « primes d'émission » ou sur tout poste de réserves disponibles ;*
- modifier en conséquence les statuts et accomplir toutes formalités requises.*

*Votre Conseil vous recommande l'adoption de la quatorzième résolution.*

*Enfin, par la 15<sup>ème</sup> résolution, votre Conseil d'administration sollicite de votre assemblée générale les pouvoirs nécessaires pour accomplir toutes formalités de publicité et de dépôt inhérentes à la partie extraordinaire de votre assemblée générale du 14 septembre 2012.*

\* \* \*  
\*

*Votre Conseil d'administration reste à votre disposition pour vous donner tous renseignements ou explications complémentaires que vous estimeriez nécessaires.*

*Nous vous invitons après la lecture des rapports des cabinets TUILLET AUDIT et ADG International, co-commissaires aux comptes de la Société, à adopter les résolutions soumises à votre vote et recommandées par votre Conseil.*

## **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **5.3.2.2 Conclusions de l'Expert Indépendant**

Le Conseil d'administration de la Société a décidé, pour se conformer en tant que besoin aux dispositions de l'article 261-2 du Règlement Général de l'AMF, de désigner Monsieur Pierre Béal, du Cabinet Bellot Mullenbach & Associés, en qualité d'expert indépendant, à l'effet de se prononcer sur les conditions financières de l'Augmentation de Capital Réservée. Monsieur Pierre Béal a conclu au caractère équitable du prix de souscription de l'Augmentation de Capital Réservée. Une copie du rapport de l'expert indépendant figure au paragraphe 10.3 du présent Prospectus.

## **5.4 PLACEMENT ET PRISE FERME**

### **5.4.1 Coordonnées des intermédiaires habilités chargés du dépôt des fonds des souscriptions et du service financier des actions**

Les fonds versés à l'appui des souscriptions seront reçus par CACEIS Corporate Trust, CACEIS, 14, rue Rouget de Lisle - 92130 ISSY LES MOULINEAUX, qui établira le certificat de dépôt des fonds constatant la réalisation de l'augmentation de capital.

Le service des titres (inscription des actions au nominatif, conversion des actions au porteur) et le service financier des actions de la Société sont assurés par CACEIS Corporate Trust, CACEIS, 14, rue Rouget de Lisle - 92130 ISSY LES MOULINEAUX.

#### **5.4.2 Garantie - Engagement d'abstention ou de conservation**

**Garantie** : Néant.

**Engagement d'abstention ou de conservation** : Néant



## **6. ADMISSION AUX NEGOCIATION ET MODALITES DE NEGOCIATION**

### **6.1 ADMISSION AUX NEGOCIATIONS DES TITRES EMIS DANS LE CADRE DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE**

Les actions nouvelles émises au bénéfice d'Osiatis feront l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur le compartiment C d'Euronext.

Elles seront admises aux négociations sur ce marché dans les meilleurs délais après l'augmentation de capital réservée. Elles seront immédiatement assimilées aux actions existantes de la Société et seront négociées sur la même ligne de cotation sous le code ISIN FR0000072969.

Ces actions nouvelles seront des actions ordinaires, toutes de même catégorie que les actions existantes auxquelles elles seront entièrement assimilées dès leur émission.

Selon le calendrier indicatif, l'admission aux négociations sur Euronext Paris (compartiment C) est prévue le 14 septembre 2012.

### **6.2 PLACE DE COTATION**

Les actions nouvelles seront admises aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext.

### **6.3 OFFRES SIMULTANEEES D' ACTIONS DE LA SOCIETE**

Non applicable.

### **6.4 CONTRAT DE LIQUIDITE**

La Société a conclu le 25 octobre 2005 un contrat de liquidité avec INVEST SECURITIES. Ce contrat est conforme à la charte de déontologie de l'Association française des marchés financiers. Au 30 juin 2012 et dans le cadre de ce contrat de liquidité, 104.206 actions propres détenues par la Société étaient affectées à l'objectif d'animation du titre.

Ce contrat de liquidité est suspendu depuis l'ouverture de la période de pré-offre.

### **6.5 STABILISATION - INTERVENTIONS SUR LE MARCHE**

Aucune opération de stabilisation ou intervention sur le marché n'est envisagée.

## **7. DÉTENTEURS DE VALEURS MOBILIÈRES SOUHAITANT LES VENDRE**

Non applicable eu égard à l'opération.

## **8. DÉPENSES LIÉES À L'ÉMISSION**

### **Produits et charges relatifs à l'augmentation de capital**

Le produit brut de l'émission s'élèvera à 4.000.000 euros et le produit net à 3,5 millions d'euros environ.

Le produit brut correspond au produit du nombre d'actions nouvelles à émettre et du prix de souscription unitaire des actions nouvelles. Le produit net correspond au produit brut diminué des charges (rémunération des intermédiaires financiers et frais juridiques et administratifs).

À titre indicatif, le produit brut et l'estimation du produit net de l'émission, résultant de l'Augmentation de Capital Réservee seraient les suivants :

- produit brut : 4.000.000 euros ;
- rémunération des intermédiaires financiers et frais juridiques et administratifs : environ 0,5 million d'euros ;
- produit net estimé : environ 3,5 millions d'euros.

## 9. DILUTION

Le capital social est fixé à la date du présent Prospectus à 243.727,10 euros divisé en 4.874.542 actions, dont 104.206 actions auto détenues.

Il est précisé qu'à la connaissance de la Société, aucun autre actionnaire que ceux figurant dans les tableaux ci-après, ne détient plus de 5% du capital ou des droits de vote de la Société.

### 9.1 INCIDENCE DE L'EMISSION SUR L'ACTIONNARIAT DE LA SOCIETE

#### (i) Répartition du capital et des droits de vote au moment du visa, avant l'Augmentation de Capital Réservee

| ACTIONNAIRES              | TITRES           |                | VOIX             |                |
|---------------------------|------------------|----------------|------------------|----------------|
|                           | Nombre           | En %           | Nombre           | En %           |
| Jean-Guy Barboteau et BP* | 2 281 131        | 46,80%         | 4 472 048        | 64,09%         |
| Titres auto-détenus       | 104 206          | 2,14%          | 0                | 0,00%          |
| Autres titres**           | 2 489 205        | 51,07%         | 2 506 017        | 35,91%         |
| <b>Total</b>              | <b>4 874 542</b> | <b>100,00%</b> | <b>6 978 065</b> | <b>100,00%</b> |

\*Barboteau Participations (BP) est une société holding de M Jean-Guy Barboteau. BP détient à ce jour 41.183 actions d'ESR (33.000 au nominatif et 8.183 au porteur), soit 0,84% du capital d'ESR.

\*\* A titre d'information : dont 50.000 titres et droits de vote détenus au 24 août 2012 par Tocqueville Finance, soit 1,03% du capital et 0,72% des droits de vote ; 136 693 actions et droits de vote détenus au 24 août 2012 par William Wiroth, soit 2,80% du capital et 1,96% des droits de vote ; 197 463 actions et droits de vote détenus par Oddo Asset Management au 24 août 2012, soit 4,05% du capital et 2,83% des droits de vote.

#### (ii) Répartition du capital et des droits de vote pro-forma consécutivement à l'Augmentation de Capital Réservee

| ACTIONNAIRES              | TITRES            |                | VOIX              |                |
|---------------------------|-------------------|----------------|-------------------|----------------|
|                           | Nombre            | En %           | Nombre            | En %           |
| Osiatis                   | 8 000 000         | 62,14%         | 8 000 000         | 53,41%         |
| Jean-Guy Barboteau et BP* | 2 281 131         | 17,72%         | 4 472 048         | 29,86%         |
| Titres auto-détenus       | 104 206           | 0,81%          | 0                 | 0,00%          |
| Autres titres             | 2 489 205         | 19,33%         | 2 506 017         | 16,73%         |
| <b>Total</b>              | <b>12 874 542</b> | <b>100,00%</b> | <b>14 978 065</b> | <b>100,00%</b> |

\*Barboteau Participations (BP) est une société holding de M Jean-Guy Barboteau

(iii) **Répartition du capital et des droits de vote consécutivement à l'Augmentation de Capital Réservée et à l'apport des titres de Jean-Guy Barboteau à B Participations\***

| ACTIONNAIRES              | TITRES            |                | VOIX              |                |
|---------------------------|-------------------|----------------|-------------------|----------------|
|                           | Nombre            | En %           | Nombre            | En %           |
| Osiatis                   | 8 000 000         | 62,14%         | 8 000 000         | 62,40%         |
| Barboteau Participations* | 2 281 131         | 17,72%         | 2 314 131         | 18,05%         |
| Titres auto-détenus       | 104 206           | 0,81%          | 0                 | 0,00%          |
| Autres titres             | 2 489 205         | 19,33%         | 2 506 017         | 19,55%         |
| <b>Total</b>              | <b>12 874 542</b> | <b>100,00%</b> | <b>12 820 148</b> | <b>100,00%</b> |

\*Barboteau Participations (BP) est une société holding de M Jean-Guy Barboteau

## 9.2 DILUTION

### 9.2.1 Incidence de l'émission sur la quote-part des capitaux propres

A titre indicatif, l'incidence de l'émission sur la quote-part des capitaux propres consolidés part du groupe par action, et du nombre d'actions composant le capital social de la Société à la date d'obtention du visa de l'AMF (soit 4.874.542 actions) serait la suivante :

#### Pro-forma sur les capitaux propres au 30 juin 2012

| A la date du 30 juin 2012<br>(En euros) | Quote-part des capitaux propres |              |
|-----------------------------------------|---------------------------------|--------------|
|                                         | Base non diluée                 | Base diluée* |
| Avant augmentation de capital           |                                 |              |
| Nombre d'actions totales                | 4 874 542                       | 4 874 542    |
| Capitaux propres consolidés             | -907 000                        | -907 000     |
| Quote-part par action                   | -0,186                          | -0,186       |
| Après augmentation de capital           |                                 |              |
| Nombre d'actions totales                | 12 874 542                      | 12 874 542   |
| Capitaux propres consolidés             | 3 093 000                       | 3 093 000    |
| Quote-part par action                   | 0,240                           | 0,240        |

\* Les plans d'options de souscription d'actions (55 000 titres) sont réputés éteints du fait du départ de l'entreprise des salariés concernés.

### 9.2.2 Incidence de l'émission sur la situation de l'actionnaire

A titre indicatif, l'incidence de l'émission sur la participation dans le capital d'un actionnaire détenant 1% du capital social de la Société préalablement à l'augmentation de capital réservée et ne souscrivant pas à celle-ci (calculs effectués sur la base du nombre d'actions composant le capital de la Société à la date d'obtention du visa de l'AMF (soit 4.874.542 actions) sera la suivante :

#### Pro-forma au 30 juin 2012

(dernière mise à jour de la répartition du capital social)

| A la date du 30 juin 2012<br>(En euros) | Participation de l'actionnaire |              |
|-----------------------------------------|--------------------------------|--------------|
|                                         | Base non diluée                | Base diluée* |
| <b>Avant augmentation de capital</b>    |                                |              |
| Nombre d'actions totales                | 4 874 542                      | 4 874 542    |
| Nombre d'actions de l'actionnaire       | 48 745                         | 48 745       |
| En %                                    | 1,000%                         | 1,000%       |
| <b>Après augmentation de capital</b>    |                                |              |
| Nombre d'actions totales                | 12 874 542                     | 12 874 542   |
| Nombre d'actions de l'actionnaire       | 48 745                         | 48 745       |
| En %                                    | 0,379%                         | 0,379%       |

\* Les plans d'options de souscription d'actions (55 000 titres) sont réputés éteints du fait du départ de l'entreprise des salariés concernés.

L'Augmentation de Capital Réservee donnera lieu au passage de 50% du capital par Osiatis et déclenchera le lancement d'une offre publique d'achat à un prix de d'1,30€ par action ESR apportée, ou d'une offre mixte d'espèces et d'actions Osiatis sur la base de 2,90€ en espèces et 2 actions Osiatis pour 13 actions ESR, pouvant être suivie d'un retrait obligatoire si les actionnaires minoritaires d'ESR ne représentent pas plus de 5% du capital ou des droits de vote.

## **10. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

### **10.1 CONSEILLERS AYANT UN LIEN AVEC L'OFFRE**

Non applicable.

### **10.2 RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES**

#### **10.2.1 Commissaires aux comptes titulaires**

##### **TUILLET AUDIT**

Monsieur Laurent LUCIANI  
160, boulevard Haussmann  
75008 PARIS

Nommé lors de l'assemblée générale de la Société du 23 juin 2011 pour une durée de six exercices soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2017 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

##### **ADG International**

Monsieur Guy FLOCHLAY  
100, rue Courcelles  
75017 PARIS

Nommé lors de l'assemblée générale de la Société du 24 juin 2010 pour une durée de six exercices soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2016 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

#### **10.2.2 Commissaire aux comptes suppléants**

Monsieur Philippe GAUTIER  
117 Bureaux De La Colline  
92 210 St CLOUD

Monsieur Michel JOLLY  
100, rue de Courcelles  
75 017 PARIS

### **10.3 RAPPORT D'EXPERT**

*ATTESTATION DE L'EXPERT INDEPENDANT DANS LE CADRE DU PROJET  
D'AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE ET  
D'OFFRE PUBLIQUE ALTERNATIVE SIMPLIFIEE  
VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE  
E.S.R.*

## 1. Contexte de l'opération

Le groupe de services informatiques E.S.R. (ci-après « ESR » ou la « Société ») étant confronté à des difficultés financières récurrentes, dont l'évolution récente était susceptible de remettre en cause la continuité d'exploitation, Monsieur Jean-Guy Barboteau, son principal actionnaire et dirigeant, a initié début 2011 un processus de recherche d'un partenaire industriel ou financier en vue de l'adossement de la Société.

Cette démarche a conduit, le 26 juillet 2012, à la signature d'un Protocole d'Accord (ci-après le « Protocole ») entre ESR et Osiatis (ci-après « Osiatis » ou l'« Initiateur ») définissant les modalités et les étapes du rapprochement entre les deux groupes.

Ainsi, afin de doter la Société des moyens financiers nécessaires pour assurer ses échéances à compter de septembre 2012, Osiatis souscrira à une augmentation de capital réservée, décidée par l'Assemblée générale mixte d'ESR programmée le 14 septembre 2012, consistant en l'émission de 8 000 000 d'actions ordinaires nouvelles ESR au prix de souscription unitaire de 0,50 €, représentant un apport en numéraire de 4 000 000 €. Cette augmentation de capital confèrera le contrôle d'ESR à Osiatis qui détiendra alors plus de 62 % du capital et entrera au conseil d'administration d'ESR avec deux membres sur les trois qui composent le conseil.

Concomitamment à l'augmentation de capital réservée, Monsieur Jean-Guy Barboteau fera apport de la totalité de sa participation dans ESR à la valeur de 1,20 €<sup>5</sup> par action ESR, à la société holding Barboteau Participations (ci-après « B Participations ») dont il est l'actionnaire quasi-unique. Parallèlement à cet apport, B Participations émettra 1 846 154 obligations remboursables en actions ESR (ou sa contrepartie en actions Osiatis, cf. ci-après) ou en numéraire (ci-après les « ORAN »), d'une valeur nominale de 1,30 €, soit un montant total de 2 400 000 €. Ces ORAN dont l'échéance est fixée au 30 septembre 2015, seront intégralement souscrites par Osiatis (ou sa filiale Osiatis France SAS) qui bénéficiera à titre de garantie d'un nantissement sur un nombre équivalent d'actions ESR (ou sa contrepartie en actions Osiatis), et produiront un intérêt capitalisé au taux de 4% l'an.

Enfin, Monsieur Jean-Guy Barboteau s'est engagé irrévocablement à ce que B Participations apporte l'intégralité de sa participation dans ESR à l'Offre Mixte au premier jour de l'Offre Publique, ou, à la demande d'Osiatis, de céder un bloc de 391 431 actions ESR à 1,30 € et de faire apport en nature du solde (soit 1 889 700 actions ESR), le tout au bénéfice d'Osiatis.

A l'issue de l'ensemble de ces opérations, le capital d'ESR sera contrôlé à près de 80% par Osiatis, comme présenté dans le tableau ci-dessous :

| Actionnariat                      | Situation avant opérations |                | Opérations pré-offre |                         | Situation pré-offre |                | Offre Publique <sup>(2)</sup> |                   |
|-----------------------------------|----------------------------|----------------|----------------------|-------------------------|---------------------|----------------|-------------------------------|-------------------|
|                                   | Nombre d'actions           | %              | Apports à B Part.    | Aug. de Cap. sept. 2012 | Nombre d'actions    | %              | Engagement d'apport/cession   | Nombre d'actions  |
| - Jean-Guy Barboteau              | 2 239 948                  | 45,95%         | (2 239 948)          |                         | -                   | 0,00%          |                               | -                 |
| - B Participations <sup>(1)</sup> | 41 183                     | 0,84%          | 2 239 948            |                         | 2 281 131           | 17,72%         | (2 281 131)                   | -                 |
| Sous-total Jean-Guy Barboteau     | 2 281 131                  | 46,80%         | -                    |                         | 2 281 131           | 17,72%         | (2 281 131)                   | -                 |
| - Osiatis                         |                            | 0,00%          |                      | 8 000 000               | 8 000 000           | 62,14%         | 2 281 131                     | 10 281 131        |
| - Autodétention                   | 104 260                    | 2,14%          |                      |                         | 104 260             | 0,81%          |                               | 104 260           |
| - Public                          | 2 489 151                  | 51,06%         |                      |                         | 2 489 151           | 19,33%         |                               | 2 489 151         |
| <b>Total</b>                      | <b>4 874 542</b>           | <b>100,00%</b> | <b>-</b>             | <b>8 000 000</b>        | <b>12 874 542</b>   | <b>100,00%</b> | <b>-</b>                      | <b>12 874 542</b> |

<sup>(1)</sup> Société holding contrôlée par Monsieur Jean-Guy Barboteau

<sup>(2)</sup> ou alternativement, cession et apport de blocs

Détenant plus de 30 % du capital d'ESR, Osiatis, en application de la réglementation en vigueur, est tenue de déposer une offre visant la totalité du capital d'ESR. Ainsi, Osiatis propose aux actionnaires d'ESR

<sup>5</sup> Cette opération d'apport est sans incidence sur les autres opérations envisagées et consiste à regrouper l'ensemble des actions détenues directement et indirectement par Jean-Guy Barboteau dans la société B Participations. La valeur d'apport de 1,20 € / action a été retenue par prudence compte tenu du cours actuel des actions Osiatis remises en échange.



d'apporter leurs actions dans le cadre d'une Offre Publique Alternative Simplifiée (ci-après l' « Offre ») en contrepartie, au choix de l'actionnaire :

- soit d'espèces, sur la base d'un prix de 1,30 € par action ESR (ci-après l' « Offre d'Achat ») ;
- soit d'une remise d'une somme de 2,90 € en espèces et 2 actions Osiatis, contre 13 actions ESR (ci-après l' « Offre Mixte »).

A l'issue de l'Offre, si les actionnaires minoritaires d'ESR ne représentent pas plus de 5% du capital ou des droits de vote, l'Initiateur prévoit la mise en œuvre d'une procédure de retrait obligatoire à un prix identique à celui proposé à l'occasion de l'Offre d'Achat, soit 1,30 €. Si à l'issue de l'Offre, l'Initiateur détient au moins 95 % des droits de vote, et où un retrait obligatoire ne serait pas mis en œuvre dans les conditions visées ci-avant, il se réserve la faculté de déposer un projet d'offre publique de retrait, éventuellement suivie d'une procédure de retrait obligatoire. Afin de simplifier l'organisation du groupe, Osiatis n'exclut pas dans les 12 mois à venir la possibilité de réaliser, une fusion-absorption d'ESR par Osiatis. Enfin, dans l'hypothèse où la liquidité des actions ESR serait fortement réduite à l'issue de l'Offre, l'Initiateur se réserve la possibilité de demander à NYSE Euronext la radiation des actions ESR du marché réglementé de NYSE Euronext Paris.

Dans ce contexte, notre cabinet a été nommé en qualité d'expert indépendant par le président directeur général d'ESR, Monsieur Jean-Guy Barboteau, confirmé par le conseil d'administration d'ESR en date du 26 juillet 2012. En application des articles 261-1 I 1°, 2°, 4° et II du règlement général de l'AMF et en tant que de besoin, de l'article 261-2 du règlement général de l'AMF, le rôle de l'expert indépendant consiste à :

- déterminer si le prix de 0,50 € par action ESR proposé dans le cadre de l'augmentation de capital réservée est équitable ;
- apprécier le caractère équitable de l'Offre proposée y compris dans l'éventualité de la mise en œuvre d'une procédure de retrait obligatoire dans l'hypothèse où celle-ci interviendrait dans un délai de trois mois au terme de l'Offre ;
- s'assurer que les opérations connexes prévues, i.e. l'émission d'ORAN par B Participations au profit d'Osiatis et le plan d'intéressement consenti à Monsieur Jean-Guy Barboteau et à certains managers d'ESR, ne sont pas de nature à porter atteinte à l'égalité entre les actionnaires.

La présente attestation ne constitue pas une recommandation de souscrire ou non à l'Offre.

## **2. Présentation de l'expert indépendant**

### **2.1 Présentation du cabinet Bellot Mullenbach & Associés**

Le cabinet Bellot Mullenbach & Associés, ci-après BM&A, est une société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France et membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris. BM&A compte 80 collaborateurs, dont 15 associés personnes physiques détenant, directement ou indirectement, l'intégralité du capital.

Le cabinet est constitué sous forme de société anonyme au capital d'un million deux cents mille euros. Son siège social est situé 11, rue de Laborde à Paris 8<sup>ème</sup>.

BM&A développe plusieurs activités : audit comptable et financier, évaluation financière et expertise indépendante, consolidation et reporting, prévention et restructuration, transaction services et risques, process et systèmes d'information. Chaque activité, animée par un ou plusieurs associés, dispose d'une équipe dédiée, spécialisée dans son domaine.

Le cabinet jouit d'une expérience reconnue dans les opérations requérant une appréciation indépendante de l'équité entre actionnaires. Il est membre de l'Association Professionnelle des Experts Indépendants (APEI). BM&A est doté d'une charte déontologique propre aux missions d'expertise indépendante, téléchargeable sur son site Internet [www.bma-paris.com](http://www.bma-paris.com), qui présente également le rapport de transparence au titre de l'exercice clos au 30 juin 2011 en application de l'article R. 823-21 du Code de commerce.

## 2.2 Missions d'expertise indépendante réalisées au cours des 24 derniers mois

Au cours des 24 derniers mois, le cabinet a produit des attestations d'équité dans le cadre des offres publiques suivantes :

| Date    | AMF <sup>(1)</sup> | Opération                                                 | Cible              | Initiateur/Bénéficiaire | Banque présentatrice              |
|---------|--------------------|-----------------------------------------------------------|--------------------|-------------------------|-----------------------------------|
| sept-10 | sept-10            | Offre Publique d'Achat Simplifiée                         | LVL Médical Groupe | LVL Médical Groupe      | Oddo Corporate Finance            |
| mars-11 | avr-11             | Offre Publique d'Echange Simplifiée                       | Cl Areva           | CEA                     | Société Générale                  |
| juin-11 | juin-11            | Offre Publique d'Achat                                    | Schaeffer-Dufour   | H.G.D. Participations   | Neufilze OBC Corporate            |
| juin-11 | juin-11            | Offre Publique Alternative                                | Modelabs           | Bigben Interactive      | Natixis                           |
| juin-11 | juil-11            | Offre Publique de Retrait suivie d'un Retrait Obligatoire | Intercall          | Financière LR           | Oddo Corporate Finance            |
| oct-11  | nov-11             | Offre Publique d'Achat                                    | Maesa              | F&B Group               | CM-CIC Securities                 |
| nov-11  | nov-11             | Offre Publique d'Achat Simplifiée                         | Novagali           | Santen                  | Goldman Sachs                     |
| mars-12 | avr-12             | Offre Publique d'Echange (action) et d'Achat (ORNANE)     | Silic              | Icade                   | BNP Paribas & Crédit Agricole CIB |
| juin-12 | juil-12            | Offre Publique d'Achat Simplifiée                         | Metrologic Group   | Tridimension Holding    | Bryan Garnier                     |

## 2.3 Déclaration d'indépendance

En application de l'article 261-4 du règlement général de l'AMF, nous attestons que notre cabinet, et les signataires de la présente, ne se trouvent pas, vis-à-vis des sociétés ESR et Osiatis, de leurs conseils et de leurs actionnaires, dans une des situations de conflits d'intérêts décrites dans l'instruction n°2006-08 du 25 juillet 2006, susceptibles d'affecter notre indépendance et l'objectivité de notre jugement.

En particulier, nous attestons que le cabinet ou ses associés :

- n'entretiennent aucun lien juridique ou en capital avec les sociétés concernées par l'Offre, ou leur conseils, susceptibles d'affecter leur indépendance ;
- n'ont procédé à aucune évaluation de la société visée par l'Offre ou qui réalise l'Offre au cours des 18 mois précédant la date de désignation ;
- ne détiennent aucun intérêt financier dans la réussite de l'Offre, une créance ou une dette sur l'une des sociétés concernées par l'Offre ou toute personne contrôlée par ces sociétés.
- n'a pas conseillé l'une des sociétés concernées par l'Offre ou toute personne que ces sociétés contrôlent au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce au cours des dix-huit derniers mois.

## 2.4 Rémunération de l'expert indépendant

La rémunération perçue par BM&A au titre de la présente opération s'élève à 96 000 €, hors taxes et débours.

## 2.5 Diligences effectuées par l'expert

La présente mission est placée sous la responsabilité de Pierre Béal et Eric Blache, associés signataires, assistés de Laurent Peny, directeur de mission spécialisé en évaluation financière, et des collaborateurs nécessaires à sa bonne exécution. La revue indépendante a été effectuée par Pascal de Rocquigny, associé.

Nous avons effectué nos diligences conformément aux dispositions des articles 262-1 et suivants du règlement général de l'AMF, de son instruction d'application du 25 juillet 2006 et de la recommandation de l'AMF du 28 septembre 2006, modifiée le 19 octobre 2006 et le 27 juillet 2010.

Notre intervention s'est déroulée du 12 juillet 2012 au 30 août 2012, étant précisé que notre cabinet a été nommé en qualité d'expert indépendant par le président directeur général d'ESR, Monsieur Jean-Guy Barboteau. Cette nomination a été confirmée par le conseil d'administration d'ESR en date du 26 juillet 2012.

Au cours de nos travaux, nous nous sommes principalement entretenus avec les personnes suivantes :

| Société                                                                    | Personnes rencontrées/contactées                  |                                                                                                            |
|----------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>ESR</b>                                                                 | Jean-Guy Barboteau<br>Christine Clerc             | Président directeur général<br>Directeur administratif et financier                                        |
| <b>TMB Finance</b><br>Conseil financier d'ESR                              | Thierry Martinez-Bonnal                           | Dirigeant                                                                                                  |
| <b>Cabinet Binisti</b><br>Avocat conseil d'ESR                             | Jacques Binisti                                   | Avocat                                                                                                     |
| <b>Osiatis</b>                                                             | Jean-Maurice Fritsch<br>Arnaud Beraud-Sudreau     | Président du directoire<br>Directeur financier                                                             |
| <b>Groupe Butler Capital Partners</b><br>Actionnaire de contrôle d'Osiatis | Laurent Parquet                                   | Partner                                                                                                    |
| <b>Bryan Garnier</b><br>Banque conseil d'Osiatis<br>& banque présentatrice | Virginie Lazès<br>Christian Finan<br>Pauline Roux | Managing partner, head of Corporate Finance<br>Director equity capital market<br>Corporate finance analyst |
| <b>Gide Loyrette Nouel</b><br>Avocat conseil d'Osiatis                     | Antoine Tézenas du Montcel<br>Antoine Bonnasse    | Avocat<br>Avocat                                                                                           |

Nos travaux ont principalement consisté à :

- i) prendre connaissance de l'activité d'ESR et d'Osiatis ;
- ii) analyser le contexte général de l'augmentation de capital d'ESR réservée à Osiatis et de l'Offre ;
- iii) prendre connaissance de la documentation et des informations, principalement juridiques et financières, qui nous ont été communiquées notamment le Protocole d'Accord du 26 juillet 2012 ;
- iv) analyser la formation du chiffre d'affaires et des marges historiques des sociétés et étudier l'évolution de leur situation financière ;
- v) analyser les données financières prévisionnelles d'ESR telles qu'elles ressortent du plan d'affaires qui nous a été remis par le management de la Société ;
- vi) analyser les données financières prévisionnelles d'Osiatis telles qu'elles ressortent du consensus des analystes ;
- vii) mettre en œuvre les méthodes d'évaluation jugées pertinentes au cas d'espèce ;
- viii) déterminer la valeur des actions ESR et Osiatis par référence à l'ensemble de ces travaux ;
- ix) prendre connaissance des travaux d'évaluation réalisés par Brian Garnier & Co, établissement présentateur de l'Offre d'Osiatis et en réaliser un examen critique.

Pour accomplir notre mission, nous avons notamment utilisé les documents et informations qui nous ont été communiqués par la direction d'ESR et par l'Initiateur, en particulier :

- les états financiers des sociétés parties à l'opération au titre des cinq précédents exercices ;
- les projets de comptes semestriels clos au 30 juin 2012 ;
- un plan d'affaires 2012 - 2016 établi par le management d'ESR ;
- les prévisions de trésorerie d'ESR pour les prochains mois ;
- le rapport d'évaluation établi par Bryan Garnier & Co ;
- le rapport de due diligence d'ESR établi par la société Accuracy ;
- le protocole d'accord signé entre ESR et Osiatis en date du 26 juillet 2012 ;
- la Promesse de Vente Conditionnelle entre Osiatis et Jean-Guy Barboteau en date du 29 juin 2012 ;
- le rapport d'évaluation de la société Accuracy relatif à la Promesse de Vente Conditionnelle du 10 juillet 2012 ;

- le projet de note d'information et la note en réponse relatifs à l'Offre ;
- d'une manière générale, l'ensemble des informations et documents concernant la Société et son environnement.

Au-delà de la documentation et des informations qui nous ont été transmises par les sociétés parties à l'Offre, nous avons utilisé les bases de données financières Thomson Reuters, Datastream et EMat. Afin de compléter nos analyses, nous avons également collecté toute information de source publique dont l'exploitation nous a semblé pertinente. En particulier, nous avons examiné les comptes disponibles relatifs aux sociétés que nous avons étudiées dans le cadre de la recherche d'un échantillon de sociétés comparables.

Nos travaux ne consistaient pas à réaliser un audit ou un examen limité des comptes annuels ou des situations comptables qui nous ont été présentés. S'agissant des prévisions financières de la Société, dont nous avons pu discuter avec son management et ses conseils, il nous a été affirmé qu'elles avaient été établies au mieux de leur connaissance, et qu'à la date d'émission de notre rapport, la direction d'ESR n'a connaissance d'aucun élément susceptible de les remettre en cause. Un plan d'affaires d'Osiatis a été établi sur la base du consensus d'analystes. La direction de la société nous a affirmé qu'il reflétait correctement ses anticipations, notamment en termes d'activité et de taux de marge.

Conformément à la pratique en matière d'expertise indépendante, nous n'avons pas cherché à valider les données historiques et prévisionnelles utilisées, dont nous nous sommes limités à vérifier la vraisemblance et la cohérence. Notre opinion est nécessairement fondée sur les conditions de marché, économiques et autres, telles qu'elles existent et telles qu'elles peuvent être actuellement anticipées, et sur les informations mises à notre disposition.

### **3. Présentation des sociétés ESR et Osiatis**

#### **3.1 Présentation de la société ESR**

##### **3.1.1 Principales caractéristiques de la Société**

ESR (Expertise Systèmes Réseaux) est une société anonyme à conseil d'administration dont le siège social est situé 2, rue de Paris à Meudon (92), enregistrée au registre du commerce sous le numéro 342 504 412. Au 31 décembre 2011, son capital social s'élevait à 243 727 € ; il est composé de 4 874 542 actions d'un montant nominal de 0,05 €.

Introduite en bourse en 1999, l'action ESR est aujourd'hui cotée au compartiment C d'Euronext Paris (FR0000072969-ESRP). La capitalisation boursière de la Société atteignait 2,6 M€ sur la base du cours de clôture de 0,54 € relevé le 29 juin 2012.

Fondée en 1987 par Monsieur Jean-Guy Barboteau, ESR est une SSII<sup>6</sup> spécialisée dans la gestion des infrastructures informatiques et télécoms en France.

En 2011, ESR employait 979 personnes dont 879 salariés opérationnels qui s'organisaient autour de trois secteurs d'activités :

- Télécoms : conception et ingénierie de réseaux, élaboration de plates-formes de tests d'équipements, prestations de maintenance et de contrôle technique, etc...

---

<sup>6</sup> Société de services en ingénierie informatique dont l'objet est de mettre en relation un informaticien qualifié et une entreprise qui externalise tout ou partie d'un projet IT.

- *Réseaux et Systèmes : conception d'architecture de systèmes et réseaux, intégration et gestion des infrastructures informatiques, prestations d'interconnexion, d'infogérance, de migration d'applications, de support technique, etc...*
- *Internet : mise en place et exploitation de systèmes de communication Intranet et groupware (ensemble de technologies et de méthodes de travail permettant à un groupe engagé dans un travail collaboratif le partage de l'information sur un support numérique), conception et gestion de la messagerie, etc...*

ESR dispose d'une implantation régionale forte au travers de sept agences locales (Nantes, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Strasbourg et Lille) qui représentent 49% du chiffre d'affaires. L'activité réalisée pour moitié via une facturation dite au « forfait<sup>7</sup> », s'effectue auprès de clients grands comptes concentrés sur les secteurs des télécoms et de la banque (les dix premiers clients d'ESR représentent 65% du chiffre d'affaires 2011).

Le tableau ci-dessous montre la dégradation des principaux indicateurs d'activité depuis 2008 :

|                                                                     | 31 déc. 2008<br>(12 mois) | 31 déc. 2009<br>(12 mois) | 31 déc. 2010<br>(12 mois) | 31 déc. 2011<br>(12 mois) | Evolution<br>2008-2011 |
|---------------------------------------------------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|------------------------|
| Effectif moyen (A)                                                  | 1 072                     | 1 016                     | 959                       | 979                       |                        |
| Nombre de collaborateurs facturables (base ETP) (B)                 | 931                       | 910                       | 860                       | 879                       |                        |
| Nombre de personnes en intermissions (C)                            | 55                        | 75                        | 71                        | 55                        |                        |
| % de personnes en intermissions (= C / B)                           | 5,9%                      | 8,2%                      | 8,3%                      | 6,3%                      |                        |
| Effectif sous-traitants                                             | 55                        | 36                        | 17                        | 25                        |                        |
| en % de l'effectif moyen                                            | 5,1%                      | 3,5%                      | 1,8%                      | 2,6%                      |                        |
| Chiffre d'affaires (en M€) (D)                                      | 73,9                      | 67,7                      | 62,1                      | 64,4                      |                        |
| Nombre de jours facturés (moyenne mensuelle) (E)                    | 15 205                    | 14 236                    | 14 086                    | 14 793                    |                        |
| Taux journalier moyen (en €) (= D * 10 <sup>6</sup> / (E * 12) )    | 404,8                     | 396,2                     | 367,1                     | 362,9                     |                        |
| Chiffre d'affaires par collaborateurs facturables (en K€) (= D / B) | 79,3                      | 74,4                      | 72,2                      | 73,3                      |                        |
| Charges de personnel (en M€) (F)                                    | 57,4                      | 54,7                      | 51,7                      | 52,5                      |                        |
| Salaire moyen chargé (en K€) ( F / A * 1000)                        | 53,6                      | 53,9                      | 53,9                      | 53,6                      |                        |

Source : rapports annuels ESR

### 3.1.2 Performances financières historiques

Au cours des quatre derniers exercices, la Société a enregistré un recul annuel moyen de 4,5 % de son chiffre d'affaires. Cette contreperformance s'explique par deux années difficiles, 2009 et 2010, liées à des problèmes de management qui ont conduit à un recul de 8 % du chiffre affaires par an sur ces deux périodes, lié à la fois à la baisse du volume de jours facturés (hausse de l'intermission<sup>8</sup> et turnover élevé entraînant des effectifs en baisse), et un recul du taux journalier moyen (ci-arpès « TJM »). En revanche, sur le dernier exercice clos, la reconstitution des équipes opérationnelles a permis un redressement de l'activité.

S'agissant des coûts opérationnels, par nature, les charges de personnel constituent le premier poste de dépense de la Société (81% en moyenne sur la période) impliquant un point mort se situant à un niveau élevé. Les achats et charges externes, qui se composent principalement de charges de sous-

<sup>7</sup> La SSII s'engage à fournir un produit en un nombre de jours donné, en cas de dépassement elle peut être amenée à payer des pénalités de retard.

<sup>8</sup> Lorsqu'un employé de SSII a terminé une mission et que la SSII ne lui a pas encore trouvé une autre mission, on dit qu'il est en « intercontrat » ou « intermission ». Pendant l'intercontrat, l'employé continue d'être payé.

traitance et de coûts informatiques, diminuent significativement entre 2008 et 2011, permettant d'alléger la structure de coûts d'environ 3 % du chiffre d'affaires sur cette période.

En 2009 et 2010, la chute de l'activité se traduit par des pertes opérationnelles de respectivement 0,9 M€ et 3 M€, avec au cours de l'année 2010 des provisions pour litiges sociaux significatives partiellement reprises en 2011. Lors de ce dernier exercice, ESR a renoué avec un résultat opérationnel positif grâce à un accroissement du chiffre d'affaires et à une diminution de certains postes de coûts fixes comme le montre le tableau ci-après :

| Compte de résultat (en K€)                    | 31 déc. 2008<br>(12 mois) | 31 déc. 2009<br>(12 mois) | 31 déc. 2010<br>(12 mois) | 31 déc. 2011<br>(12 mois) | 30 juin 2012<br>(6 mois) |
|-----------------------------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|--------------------------|
| <b>Chiffre d'affaires</b>                     | <b>73 863</b>             | <b>67 692</b>             | <b>62 053</b>             | <b>64 419</b>             | <b>30 385</b>            |
| Taux de croissance                            | -3,4%                     | -8,4%                     | -8,3%                     | 3,8%                      | n.a                      |
| Charges de personnel                          | (57 448)                  | (54 745)                  | (51 684)                  | (52 462)                  | (25 229)                 |
| en pourcentage du chiffre d'affaires          | -77,8%                    | -80,9%                    | -83,3%                    | -81,4%                    | -83,0%                   |
| Achats et charges externes                    | (11 161)                  | (10 176)                  | (8 217)                   | (7 431)                   | (3 636)                  |
| Impôts et taxes (y.c. CVAE)                   | (3 242)                   | (3 000)                   | (2 938)                   | (3 015)                   | (1 416)                  |
| <b>Excédent brut d'exploitation</b>           | <b>2 012</b>              | <b>(229)</b>              | <b>(786)</b>              | <b>1 511</b>              | <b>104</b>               |
| en pourcentage du chiffre d'affaires          | 2,7%                      | -0,3%                     | -1,3%                     | 2,3%                      | 0,3%                     |
| Dotations aux amortissements                  | (285)                     | (154)                     | (121)                     | (114)                     | (54)                     |
| Dotations aux provisions nettes des reprises  | (618)                     | (512)                     | (1 243)                   | 699                       | (69)                     |
| Autres produits et charges opérationnels      | (744)                     | -                         | (828)                     | (136)                     | (69)                     |
| <b>Résultat opérationnel</b>                  | <b>365</b>                | <b>(895)</b>              | <b>(2 978)</b>            | <b>1 960</b>              | <b>(19)</b>              |
| en pourcentage du chiffre d'affaires          | 0%                        | -1%                       | -5%                       | 3%                        | 0%                       |
| Résultat financier                            | (1 013)                   | (388)                     | (239)                     | (247)                     | (119)                    |
| Impôt                                         | (120)                     | (656)                     | (2)                       | (46)                      | (70)                     |
| Résultat des activités abandonnées            | -                         | (150)                     | -                         | -                         | -                        |
| <b>Résultat net après activité abandonnée</b> | <b>(768)</b>              | <b>(2 089)</b>            | <b>(3 219)</b>            | <b>1 667</b>              | <b>(208)</b>             |
| en pourcentage du chiffre d'affaires          | -1,0%                     | -3,1%                     | -5,2%                     | 2,6%                      | -0,7%                    |

Lors du premier semestre 2012, le chiffre d'affaires recule de 7 % (30,4 M€) par rapport au premier semestre 2011, en raison de la perte de deux contrats importants et d'un nombre de journées travaillées en baisse à compter du mois de mai. S'agissant de la rentabilité, la Société a dégagé une légère perte opérationnelle qui s'explique par un intercontrat élevé au cours des mois de mai et juin.

Après prise en compte des charges financières principalement imputables au coût du factor, ESR dégage un résultat net négatif sur trois des quatre derniers exercices. Le résultat de l'exercice 2011, qui s'établit à 1,7 M€, n'a pas permis à la Société de reconstituer des fonds propres positifs et de rétablir sa situation de trésorerie.

ESR présente des fonds propres comptables négatifs à hauteur de 0,9 M€, et des fonds propres « tangibles » (i.e. hors écarts d'acquisition) négatifs de 11,9 M€. Au 30 juin 2012<sup>9</sup>, son financement est donc uniquement assuré par la mobilisation des créances, la Société n'ayant plus accès au financement bancaire. La Société présente ainsi une dette financière nette en cours de mobilisation

<sup>9</sup> Sur la base du projet de compte semestriel non audité.

compris de 8,4 M€, et des dettes d'exploitation rééchelonnées d'un montant de 3,3 M€<sup>10</sup>, soit un total de 11,7 M€. Enfin, les provisions pour risques et charges sont constituées des indemnités de départ en retraite et des provisions pour litiges.

Le bilan fonctionnel d'ESR est présenté dans le tableau ci-après :

| Bilan (en K€)                                     | 31 déc. 2008<br>(12 mois) | 31 déc. 2009<br>(12 mois) | 31 déc. 2010<br>(12 mois) | 31 déc. 2011<br>(12 mois) | 30 juin 2012<br>(6 mois) |
|---------------------------------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|--------------------------|
| Ecart d'acquisition                               | 11 014                    | 11 014                    | 11 014                    | 11 014                    | 11 014                   |
| Actifs non courants                               | 586                       | 502                       | 417                       | 373                       | 344                      |
| Impôts différés                                   | 1 268                     | 613                       | 613                       | 613                       | 613                      |
| Besoin en fonds de roulement (BFR)                | 8 537                     | 965                       | -                         | 1 400                     | 1 532                    |
| Excédent de fonds de roulement (EFR)              | -                         | -                         | (860)                     | -                         | -                        |
| <b>Actif d'exploitation</b>                       | <b>21 405</b>             | <b>13 094</b>             | <b>11 184</b>             | <b>13 400</b>             | <b>13 503</b>            |
| Capitaux propres                                  | 2 507                     | 597                       | (2 495)                   | (691)                     | (906)                    |
| Provisions pour R&C                               | 2 590                     | 2 482                     | 3 168                     | 2 311                     | 2 347                    |
| Position financière nette (hors dettes différées) | 16 309                    | 9 411                     | 7 187                     | 6 548                     | 8 407                    |
| Dettes différées                                  | -                         | 604                       | 3 324                     | 5 231                     | 3 656                    |
| <b>Capitaux engagés</b>                           | <b>21 405</b>             | <b>13 094</b>             | <b>11 184</b>             | <b>13 400</b>             | <b>13 503</b>            |

Source : Etats financiers consolidés d'ESR

Les actifs d'exploitation d'ESR sont essentiellement composés des écarts d'acquisition d'E-Sys et de Lynx Technologies (9,4 M€) acquis en 2005. Le besoin en fonds de roulement retraité des dettes différées s'établit à 1,4 M€ au 31 décembre 2011, soit 2,1 % du chiffre d'affaires. Il évolue de manière erratique sur la période, avec un EFR en 2010 qui s'explique par le reclassement d'une partie des dettes fiscales et sociales en dettes différées. Il convient de noter la diminution significative du BFR entre 2009 et 2008, qui découle de la baisse des créances clients, le délai de paiement ayant été réduit de 36 jours (de 105 à 69 jours de chiffre d'affaires) à partir de cette date grâce à la loi LME.

Il résulte des éléments présentés ci-avant, une génération de flux de trésorerie opérationnels négatifs excepté en 2008, en raison de l'impact de la LME sur le délai de règlement des clients. Ces mauvaises performances financières ont conduit la Société à décaler le paiement d'échéances sociales et fiscales :

<sup>10</sup> Les dettes rééchelonnées, ou dettes différées, sont constituées de (i) dettes auprès de la CCSF pour 3,4 M€ au 30 juin 2012, remboursables à hauteur de 1,4 M€ au second semestre 2012 puis de 190 K€ / mois (suite à un accord trouvé avec la CCSF en juillet 2012) et (ii) de dettes auprès des caisses de retraites et de mutuelles pour 216 K€ remboursées en juillet 2012.



| Flux de trésorerie (en K€)                                        | 31 déc. 2008<br>(12 mois) | 31 déc. 2009<br>(12 mois) | 31 déc. 2010<br>(12 mois) | 31 déc. 2011<br>(12 mois) | 30 juin 2012<br>(6 mois) |
|-------------------------------------------------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|--------------------------|
| Capacité d'autofinancement                                        | 1 065                     | (1 167)                   | (2 029)                   | 1 321                     | (48)                     |
| Variation BFR                                                     | (1 649)                   | 7 843                     | 1 692                     | (2 119)                   | 226                      |
| <b>Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles</b> | <b>(584)</b>              | <b>6 676</b>              | <b>(337)</b>              | <b>(798)</b>              | <b>178</b>               |
| Acquisition d'immobilisations                                     | (135)                     | (68)                      | (36)                      | (62)                      | (33)                     |
| Autres                                                            | (6)                       | (22)                      | 236                       | 113                       | (1)                      |
| <b>Flux de trésorerie nets lié aux investissements</b>            | <b>(141)</b>              | <b>(90)</b>               | <b>200</b>                | <b>51</b>                 | <b>(34)</b>              |
| Variation des dettes financières (y compris factor)               | (2 606)                   | (599)                     | (508)                     | (263)                     | (111)                    |
| Dettes différées nettes des remboursements                        | (1 717)                   | 604                       | 2 846                     | 1 725                     | (1 895)                  |
| Autres                                                            | (42)                      | 23                        | (16)                      | 35                        | 3                        |
| <b>Flux de trésorerie nets lié aux financements</b>               | <b>(4 365)</b>            | <b>28</b>                 | <b>2 322</b>              | <b>1 497</b>              | <b>(2 003)</b>           |
| <b>Variation de trésorerie</b>                                    | <b>(5 090)</b>            | <b>6 614</b>              | <b>2 185</b>              | <b>750</b>                | <b>(1 859)</b>           |

Source : Etats financiers consolidés ESR

Enfin, sur une base consolidée, la Société dispose de déficits reportables cumulés de l'ordre de 11 M€ non activés<sup>11</sup> dans les derniers états financiers du 31 décembre 2011.

En conclusion, la rentabilité d'ESR repose sur sa capacité à limiter l'intercontrat en optimisant le coût de sa masse salariale. La Société n'a pas été en mesure de contrôler ces éléments lors des périodes de diminution d'activité qui ont eu pour conséquence une accumulation de pertes qui n'ont pu être financées que par les organismes sociaux, conduisant la Société à une impasse financière.

### 3.1.3 Plan d'affaires 2012-2016

Compte tenu des éléments développés ci-dessus, le plan d'affaires communiqué par le management d'ESR, tient pour acquise la résolution des difficultés de trésorerie à court terme et, par conséquent, la réalisation de l'augmentation de capital réservée (cf. infra).

Un plan d'affaires, a été établi en juillet 2012, pour les besoins de l'opération, à partir d'objectifs de la Société, couvrant les exercices 2012 à 2016. Sur cette période, le chiffre d'affaires présente une croissance globale de 11% (2,1% en moyenne par an), passant de 64 M€ en 2011 à 71 M€ en 2016, avec un recul de l'activité à 60 M€ en 2012. La croissance des revenus repose notamment sur :

- une augmentation de 10 % du nombre de jours facturés, laquelle s'appuie sur une hausse des effectifs de consultants de 7% (de 879 collaborateurs à 942 en 2016) et une amélioration du taux d'intercontrat à 6,3% ;
- une hausse du TJM de 1,5% par rapport au taux constaté en 2011 (+ 3,3% par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2012).

Cette croissance de l'activité permet une meilleure couverture des charges fixes, notamment de personnel qui représente 78,6% du chiffre d'affaires à l'issue du plan d'affaires contre 81,4% en 2011. Le salaire moyen chargé évolue peu avec une revalorisation de l'ordre de 2% sur l'ensemble du plan d'affaires. S'agissant des charges externes, le management prévoit des économies de l'ordre de 100 points de marge (1 %) avec un moindre recours à la sous-traitance.

Les éléments présentés ci-avant conduisent à une progression du taux d'EBE, passant de 2,3% sur le dernier exercice clos, à 6,3% à l'issue du plan d'affaires.

<sup>11</sup> En raison du risque de continuité d'exploitation les impôts différés actifs ont été limités à 613 K€ dans les états financiers consolidés clos au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010.



*En résumé, après une année 2012 en deçà des performances 2011, le plan d'affaires prévoit une progression continue de l'activité et de la profitabilité de 2013 à 2016.*

*S'agissant des investissements, le management en estime le montant à 75 K€ par an, niveau conforme à la moyenne constatée au cours des quatre derniers exercices mais qui nous semblent faibles au regard des investissements réalisés dans le secteur. Ils sont principalement constitués de matériel informatique.*

*Enfin, le besoin en fonds de roulement est estimé à 2,2% du chiffre d'affaires, un niveau comparable à celui du dernier exercice clos hors dettes différées.*

*Ce plan d'affaires, qui constitue selon ESR un objectif, nous paraît volontariste dans la mesure où :*

- il repose sur une croissance ininterrompue de l'activité et de la profitabilité alors que la Société a toujours connu des épisodes de recul de ses revenus sur une période moyen terme, et doit faire face à une conjoncture incertaine ;*
- les résultats du premier semestre 2012 sont en deçà des prévisions, avec une perte opérationnelle contre un bénéfice de 0,4 M€ anticipé sur l'ensemble de l'exercice.*

## *3.2 Présentation de la société Osiatis*

### *3.2.1 Principales caractéristiques de la Société*

*Osiatis est une société anonyme à directoire et conseil de surveillance dont le siège social est situé 1, rue du Petit Clamart à Vélizy-Villacoublay (78), enregistrée au registre du commerce sous le numéro 326 242 419. Au 31 décembre 2011, son capital social s'élevait à 15 300 000 € ; il est composé de 15 300 000 actions d'un montant nominal de 1 €.*

*Cotée depuis le 1<sup>er</sup> semestre 2005 et la fusion par absorption du Groupe Focal, l'action Osiatis s'échange au compartiment C d'Euronext Paris (FR0004044337-OSA). La capitalisation boursière de la Société atteignait 77 M€ sur la base du cours de clôture de 5,05 € relevé le 29 juin 2012.*

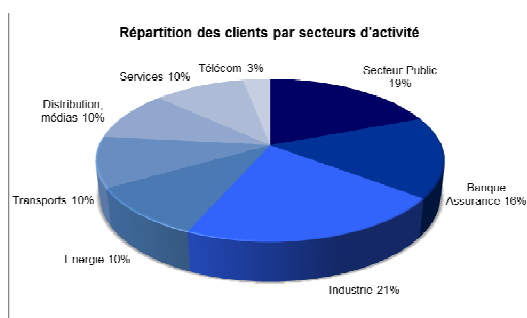
*Osiatis est une société de services informatiques fondée en 1998 par l'acquisition des principaux actifs du groupe Thomainfor par WB Finance & Partenaires qui détient, au 31 décembre 2011, 45,62% du capital d'Osiatis. Osiatis s'est d'abord développée par croissance externe de 1998 à 2004, constituée par une douzaine de petites acquisitions qui lui ont permis d'élargir son offre et sa clientèle. En 2005, Osiatis a procédé à l'acquisition du Groupe Focal qui lui a permis de doubler de taille et d'accéder aux marchés financiers. Depuis, elle a poursuivi son développement par croissance externe avec l'acquisition de cibles de différentes tailles et a notamment acheté, en 2011, six sociétés ou fonds de commerce.*

*Aujourd'hui Osiatis s'est spécialisée dans deux métiers :*

- les services aux infrastructures (87% du chiffre d'affaires 2011) : infogérance, maintenance et ingénierie d'infrastructures ;*
- les développements de nouvelles technologies (13% du chiffre d'affaires 2011) : développement applicatif et tierce, maintenance applicative.*

*Le 31 décembre 2011, l'effectif de la société s'élevait à 3 630 salariés, dont 3 388 opérationnels. Osiatis dispose de 28 agences réparties dans toute la France où la société réalise 88% de son chiffre d'affaires. Elle possède également des filiales en Autriche, en Hongrie, en Belgique, en Slovaquie, en Espagne, aux Pays-Bas et au Brésil.*

La clientèle de la société est composée de grands comptes, publics ou privés, ainsi que d'entreprises de taille moyenne. Les 15 premiers clients représentent 34,3% du chiffre d'affaires. La répartition des clients par secteur d'activité est la suivante :



Les principaux indicateurs de l'activité d'Osiatis se résument ainsi :

|                                               | 31 déc. 2008<br>(12 mois) | 31 déc. 2009<br>(12 mois) | 31 déc. 2010<br>(12 mois) | 31 déc. 2011<br>(12 mois) | Evolution<br>2008-2011 |
|-----------------------------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|------------------------|
| Effectif moyen total (A) <sup>1</sup>         | 3 104                     | 3 011                     | 3 008                     | 3 482                     |                        |
| % de personnes en intermissions <sup>2</sup>  | 5,4%                      | 5,5%                      | 3,2%                      | 2,7%                      |                        |
| Effectif sous-traitants France                | 358                       | 289                       | 398                       | 349                       |                        |
| % de sous-traitance                           | 12%                       | 9,6%                      | 13,2%                     | 10,0%                     |                        |
| Chiffre d'affaires (en M€) (D)                | 239,5                     | 232,8                     | 243,6                     | 280,1                     |                        |
| Taux journalier moyen (en €)                  | NC                        | NC                        | NC                        | NC                        |                        |
| Charges de personnel (en M€) (E)              | 145,5                     | 143,0                     | 146,1                     | 168,9                     |                        |
| Salaires moyen chargé (en K€) ( E / A * 1000) | 46,9                      | 47,5                      | 48,6                      | 48,5                      |                        |

<sup>(1)</sup> Osiatis publie uniquement ses effectifs totaux

<sup>(2)</sup> Le taux d'intermission ne comprend pas les congés payés, maladie et autres, il n'est donc pas comparable au taux d'intermission d'ESR

Source : rapports annuels Osiatis

Même s'il n'est pas directement comparable à celui d'ESR, le taux d'intermission d'Osiatis est en constante amélioration sur la période contrairement.

### 3.2.2 Performances financières historiques

Au cours des quatre derniers exercices, la Société a enregistré une progression annuelle moyenne de son chiffre d'affaires de 5,4%, représentant une augmentation de 40,6 M€, répartie en 28 M€ de croissance organique et 12,5 M€ de croissance externe. Cette performance a été réalisée essentiellement en 2011, avec une hausse de 17% de l'activité réalisée en France.

| Compte de résultat (en K€)                   | 31 déc. 2008<br>(12 mois) | 31 déc. 2009<br>(12 mois) | 31 déc. 2010<br>(12 mois) | 31 déc. 2011<br>(12 mois) | 30 juin 2012<br>(6 mois) |
|----------------------------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|--------------------------|
| <b>Chiffre d'affaires</b>                    | <b>239 542</b>            | <b>232 819</b>            | <b>243 627</b>            | <b>280 093</b>            | <b>145 634</b>           |
| Taux de croissance                           | 1,4%                      | -2,8%                     | 4,6%                      | 15,0%                     | n.a                      |
| Charges de personnel                         | (145 532)                 | (143 040)                 | (146 148)                 | (168 935)                 | (90 937)                 |
| en pourcentage du chiffre d'affaires         | -60,8%                    | -61,4%                    | -60,0%                    | -60,3%                    | -62,4%                   |
| Achats et charges externes                   | (74 075)                  | (69 264)                  | (75 322)                  | (83 271)                  | (40 587)                 |
| Impôts et taxes (y.c. CVAE)                  | (5 440)                   | (5 506)                   | (5 666)                   | (6 675)                   | (3 535)                  |
| <b>Excédent brut d'exploitation</b>          | <b>14 495</b>             | <b>15 009</b>             | <b>16 491</b>             | <b>21 212</b>             | <b>10 575</b>            |
| en pourcentage du chiffre d'affaires         | 6,1%                      | 6,4%                      | 6,8%                      | 7,6%                      | 7,3%                     |
| Dotations aux amortissements                 | (1 838)                   | (1 741)                   | (1 698)                   | (2 219)                   | (1 166)                  |
| Dotations aux provisions nettes des reprises | (694)                     | (569)                     | (390)                     | (1 310)                   | (616)                    |
| Autres produits et charges opérationnels     | (3 145)                   | (2 157)                   | (1 016)                   | (2 330)                   | (748)                    |
| <b>Résultat opérationnel</b>                 | <b>8 818</b>              | <b>10 542</b>             | <b>13 387</b>             | <b>15 353</b>             | <b>8 045</b>             |
| en pourcentage du chiffre d'affaires         | 3,7%                      | 4,5%                      | 5,5%                      | 5,5%                      | 5,5%                     |
| Résultat financier                           | (2 854)                   | 42                        | 313                       | (458)                     | (391)                    |
| Impôt                                        | (1 269)                   | (2 674)                   | (4 136)                   | (3 992)                   | (2 587)                  |
| QP des sociétés MEE                          | -                         | -                         | -                         | 33                        | 4                        |
| Intérêts ne conférant pas le contrôle        | (53)                      | (68)                      | (73)                      | 36                        | (28)                     |
| <b>Résultat net part du groupe</b>           | <b>4 642</b>              | <b>7 842</b>              | <b>9 491</b>              | <b>10 972</b>             | <b>5 043</b>             |
| en pourcentage du chiffre d'affaires         | 1,9%                      | 3,4%                      | 3,9%                      | 3,9%                      | 3,5%                     |

La CVAE est comptabilisée en Impôts et Taxes chez ESR, mais en impôts sur les sociétés chez Osiatis. Pour des raisons de comparabilité nous l'avons donc retraitée dans les impôts et taxes pour Osiatis.

*Les charges de personnel sont restées relativement stables sur la période comparées au chiffre d'affaires. Elles fluctuent entre 60,0% et 61,4% du chiffre d'affaires. La forte hausse en valeur de ces charges intervenue en 2011 (+16%), résulte d'une augmentation de l'effectif de 474 personnes afin de faire face à la croissance de l'activité.*

*L'évolution du poste achats et charges externes est plus irrégulière, et comprend notamment l'intérim et la sous-traitance, qui permettent d'amortir les variations d'activité (les effectifs sous-traitants ont représenté jusqu'à 13% du personnel au cours de l'exercice 2010).*

*Sur la période, le taux de marge d'EBE après réintégration de la CVAE<sup>12</sup> progresse régulièrement pour atteindre 7,6% du chiffre d'affaires en 2011, en hausse de 1,5 point par rapport à 2008. En valeur, l'EBE a progressé en moyenne de 13,5% sur la période.*

*Les dotations aux amortissements portent sur les immobilisations incorporelles pour 0,7 M€ et les immobilisations corporelles pour 1,5 M€ en 2011. Les dotations aux provisions d'un montant de 1,3 M€ sont liées à l'accroissement de l'activité et des effectifs sur la période.*

*Le résultat opérationnel a progressé de 6,3 M€ (+74%) de 2008 à 2011, soit une croissance annuelle moyenne de 20,3%, fondée sur une hausse du chiffre d'affaires et une maîtrise des achats et charges externes. Les résultats du premier semestre 2012 sont de la même nature, avec un chiffre d'affaires de 145,6 M€ et un résultat opérationnel de 8 M€ (soit 52% du résultat annuel 2011).*

<sup>12</sup> La CVAE est comptabilisée en Impôts et taxes chez ESR, mais en impôts sur les sociétés chez Osiatis

Le bilan fonctionnel d'Osiatis reflète sa politique de croissance externe avec des actifs d'exploitation principalement constitués d'écarts d'acquisition, comme exposé dans le tableau ci-après :

| Bilan (en K€)                         | 31 déc. 2008<br>(12 mois) | 31 déc. 2009<br>(12 mois) | 31 déc. 2010<br>(12 mois) | 31 déc. 2011<br>(12 mois) | 30 juin 2012<br>(6 mois) |
|---------------------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|--------------------------|
| Ecart d'acquisition                   | 53 798                    | 54 148                    | 57 043                    | 60 467                    | 62 767                   |
| Actifs non courants                   | 7 391                     | 4 960                     | 5 696                     | 10 251                    | 9 661                    |
| Impôts différés                       | 6 583                     | 4 435                     | 2 107                     | 3 096                     | 2 901                    |
| Besoin en fonds de roulement (BFR)    | 7 682                     | 8 571                     | 9 285                     | 6 451                     | 6 667                    |
| Position financière nette (hors ORAN) | 264                       | 5 721                     | 6 318                     | 7 771                     | 6 412                    |
| <b>Actif d'exploitation</b>           | <b>75 718</b>             | <b>77 835</b>             | <b>80 449</b>             | <b>88 036</b>             | <b>88 408</b>            |
| Capitaux propres                      | 56 961                    | 62 300                    | 65 340                    | 72 038                    | 71 309                   |
| Provisions pour IDR et R&C            | 8 853                     | 5 587                     | 5 135                     | 6 024                     | 7 125                    |
| ORAN                                  | 9 904                     | 9 948                     | 9 974                     | 9 974                     | 9 974                    |
| <b>Capitaux engagés</b>               | <b>75 718</b>             | <b>77 835</b>             | <b>80 449</b>             | <b>88 036</b>             | <b>88 408</b>            |

Au 30 juin 2012<sup>13</sup>, Osiatis présente des fonds propres comptables de 71 M€ et des « fonds propres tangibles » de 8,5 M€. La dette financière nette de l'Initiateur s'élève à 3,6 M€, y compris 10 M€ d'ORAN comptabilisées à leur valeur nominale, remboursables en décembre 2012<sup>14</sup>.

Le besoin en fonds de roulement diminue fortement en 2011 après deux années de progression en raison d'une hausse importante des dettes fiscales et sociales. Il s'établit en moyenne à 3,3% du chiffre d'affaires sur la période. Enfin, les provisions d'un montant de 6 M€, sont constituées de provisions pour risques et charges et de provisions pour indemnités de retraite.

Il résulte des éléments présentés ci-avant une génération de flux de trésorerie opérationnels en forte croissance en 2011. Ces performances financières ont permis à la société de réaliser des investissements conséquents, notamment la prise de participation à hauteur de 19% dans Interadapt pour un montant de 2,6 M€ en 2011 :

| Flux de trésorerie (en K€)                                        | 31 déc. 2008<br>(12 mois) | 31 déc. 2009<br>(12 mois) | 31 déc. 2010<br>(12 mois) | 31 déc. 2011<br>(12 mois) | 30 juin 2012<br>(6 mois) |
|-------------------------------------------------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|--------------------------|
| Capacité d'autofinancement                                        | 14 165                    | 10 083                    | 13 216                    | 15 687                    | 5 977                    |
| Variation BFR                                                     | (3 714)                   | (3)                       | (1 338)                   | 966                       | 910                      |
| <b>Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles</b> | <b>10 451</b>             | <b>10 080</b>             | <b>11 878</b>             | <b>16 653</b>             | <b>6 887</b>             |
| Acquisition d'immobilisations                                     | (1 915)                   | (1 164)                   | (2 425)                   | (3 542)                   | (794)                    |
| Variation de périmètre                                            | (1 564)                   | (350)                     | (2 913)                   | (6 228)                   | (1 290)                  |
| Autres                                                            | (8)                       | (1 642)                   | 4                         | (764)                     | 12                       |
| <b>Flux de trésorerie nets liés aux investissements</b>           | <b>(3 487)</b>            | <b>(3 156)</b>            | <b>(5 334)</b>            | <b>(10 534)</b>           | <b>(2 072)</b>           |
| Variation des dettes financières (y compris factor)               | (2 050)                   | 3 372                     | (4 427)                   | 12 275                    | (2 874)                  |
| Dividendes                                                        | -                         | -                         | (4 509)                   | (2 560)                   | (3 491)                  |
| Autres                                                            | (245)                     | (98)                      | (552)                     | (1 518)                   | (2 305)                  |
| <b>Flux de trésorerie nets liés aux financements</b>              | <b>(2 295)</b>            | <b>3 274</b>              | <b>(9 488)</b>            | <b>8 197</b>              | <b>(8 670)</b>           |
| <b>Variation de trésorerie</b>                                    | <b>4 669</b>              | <b>10 198</b>             | <b>(2 944)</b>            | <b>14 316</b>             | <b>(3 855)</b>           |

Source : Etats financiers consolidés Osiatis

<sup>13</sup> Sur la base du projet de compte semestriel non audité.

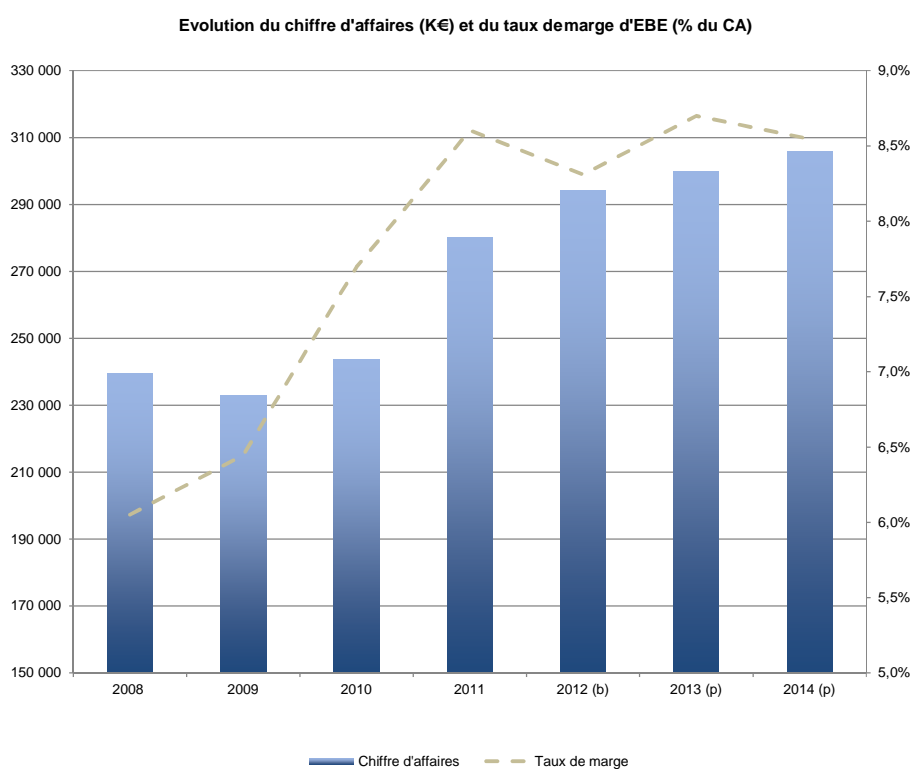
<sup>14</sup> 1 333 400 ORAN remboursables en numéraire ou en actions avec un prix d'exercice de 7,5 € par action.

### 3.2.3 Plan d'affaires 2012-2014

Le management d'Osiatis ne nous a pas communiqué de plan d'affaires. En revanche, il nous a indiqué que les prévisions établies par les analystes reflétaient correctement ses anticipations relatives aux exercices 2012 à 2014. En conséquence, nous retenons dans nos travaux le consensus établi notamment sur la base des prévisions réalisées par les analystes qui suivent la valeur (ci-après « le plan d'affaires »)

Sur l'horizon explicite du plan, le chiffre d'affaires présente une croissance globale de 9,2% (3,0% en moyenne par an), passant de 280 M€ en 2011 à 306 M€ en 2014. Le taux de marge d'EBE fluctue entre 8,31% et 8,70% pour s'établir à 8,55% en 2014, soit le taux moyen utilisé par les analystes pour la détermination du flux normatif.

Ainsi, le chiffre d'affaires et le taux d'EBE évoluent comme suit :



Le principal poste de charges reste les frais de personnel qui représentent environ 60% du chiffre d'affaires progressant de 16,7 M€ entre 2011 et 2014. Les achats de sous-traitance et les autres charges progressent respectivement de 3,5 M€ et 3,2 M€ et fluctuent entre 29,7% et 29,4% du chiffre d'affaires sur l'horizon de prévision.

Le taux de marge opérationnelle (résultat opérationnel avant autres produits et charges opérationnelles et après CVAE) ressort ainsi à 6,3% en 2012, puis à 6,5% par la suite. En valeur, la marge opérationnelle progresse de 2,4 M€, soit +13% au total de 2011 à 2014.

Les autres hypothèses structurantes des prévisions sont :

- un taux d'IS de 33,9% issu du rapport annuel de l'Initiateur ;
- un niveau de BFR fixé à 2,3% du chiffre d'affaires conforme au taux constaté en 2011, stable sur la période de prévision ;

- des investissements de 3,9 M€ en 2012, 4,3 M€ en 2013 puis 4,7 M€ en 2014, contre 2,3 M€ en moyenne sur les quatre derniers exercices.

#### **4. Evaluation des sociétés ESR et Osiatis**

Conformément au règlement général de l'AMF en matière d'expertise indépendante et à ses recommandations, le prix d'une offre ou la parité s'apprécie en fonction d'un ensemble de références et de valeurs déterminées par la mise en œuvre d'une approche d'évaluation multicritères.

Préalablement, nous avons analysé le prix de souscription de 0,50 € retenu pour l'augmentation de capital réservée, i.e. dans un contexte de difficulté de trésorerie avéré pouvant remettre en cause la continuité d'exploitation.

##### **4.1 Risque de continuité et augmentation de capital réservée**

Les principales caractéristiques de la Société mettent en évidence l'insuffisance de sa capacité d'autofinancement actuelle afin de répondre aux échéances de trésorerie de l'exercice 2012.

Dans ce contexte, l'arrêté des comptes 2011 par le conseil d'administration a été reporté le 30 avril 2012 en raison « d'incertitudes sur la continuité d'exploitation ». En sus, préalablement à l'annonce du rapprochement entre ESR et Osiatis, il existait des doutes sur la prorogation des conditions de financement accordées par la Commission des Chefs des Services Financiers (ci-après la « CCSF ») pouvant aboutir à une exigibilité immédiate du passif différé qui aurait conduit ESR à la cessation des paiements.

Enfin, les prévisions de trésorerie communiquées par la Société indiquent une impasse de trésorerie significative dès septembre 2012, la capacité d'autofinancement étant insuffisante pour faire face au paiement des charges fixes et au règlement des échéances mensuelles des dettes d'exploitation différées.

Dans ce contexte, le dirigeant et principal actionnaire d'ESR s'est résolu à adosser la Société à un groupe industriel apte à lui procurer les ressources nécessaires à la poursuite de son activité (cf. 4.3.5).

Monsieur Jean-Guy Barboteau avait initié début 2011 un processus de recherche d'un partenaire industriel ou financier en vue de l'adossement de la Société. Cette démarche a conduit le 26 juillet 2012 à la signature d'un Protocole entre ESR et Osiatis définissant les modalités et les étapes du rapprochement entre les deux groupes. Avant la signature de ce protocole, la direction d'ESR, qui nous l'a affirmé, n'avait pas reçu d'autre marque d'intérêt ferme, et ce, alors qu'une vingtaine d'industriels et de partenaires financiers avait été contactés (cf. partie 4).

Ainsi, afin de doter la Société des moyens financiers nécessaires pour assurer les échéances à compter de septembre 2012, Osiatis souscrira à une augmentation de capital réservée, décidée par l'Assemblée générale mixte d'ESR programmée le 14 septembre 2012, consistant en l'émission de 8 000 000 d'actions ordinaires nouvelles d'ESR au prix de souscription unitaire de 0,50 € représentant un apport en numéraire de 4 000 000 €. Cette augmentation de capital confèrera le contrôle d'ESR à Osiatis qui détiendra alors plus de 62% du capital.

Le prix de souscription unitaire de 0,50 € est basé sur le cours moyen des 20 derniers jours de bourse au 29 juin 2012 (date de l'annonce du rapprochement). Sur la base du plan d'affaires d'ESR présenté en partie 3, et de paramètres de valorisations identiques (cf. infra), ce prix suppose implicitement un taux d'actualisation de l'ordre de 17%, soit une prime d'environ 5% par rapport à notre taux court

terme de 12,4% (cf section 4.3.2 ci-après). Or, le maintien des agrégats du plan d'affaires<sup>15</sup> post augmentation de capital nous semble constituer une hypothèse optimiste. Or, il nous semble que le risque d'exécution de ce plan en l'absence de recapitalisation n'est pas complètement appréhendé par cette prime de 5 %.

Le prix de souscription unitaire de 0,50 € nous paraît ainsi constituer un maximum dans la mesure où :

- le risque de cessation de paiement avéré de la Société (cf. ci-avant) pourrait se réaliser dès le mois de septembre 2012 ;
- eu égard à la sous-capitalisation de la Société et de l'importance du passif, la valeur revenant à l'actionnaire serait probablement proche de zéro ;
- aucune autre solution financièrement viable n'a émergé au cours des 18 derniers mois, selon la direction financière de la Société et ses conseils ;
- la prime de risque implicite liée au risque de faillite reste limitée.

## 4.2 Méthodes et critères écartés

### 4.2.1 Actif net comptable

L'actif net comptable (ou situation nette) est la différence entre le montant des actifs et l'endettement total figurant au bilan de la Société. Ce critère de valorisation est généralement écarté dans la mesure où il ne tient pas compte de la capacité d'une société à générer des profits dans le futur. Dans le cas d'ESR, ce biais est renforcé par la situation de retournement dans laquelle se trouve la Société.

A titre d'information, l'actif net comptable consolidé d'ESR, sur la base d'un nombre de 4 774 357 actions (hors actions d'autocontrôle), ressort à -0,2 € par action au 30 juin 2012. En ajustant ce dernier de l'augmentation de capital en numéraire prévue dans la présente Opération, sur la base de 12 774 357 actions, l'actif net à fin juin ressort à + 0,24 €.

Concernant Osiatis, l'actif net comptable consolidé sur la base d'un nombre de 14 099 408 actions, ressort à 5,06 € par action au 30 juin 2012.

### 4.2.2 Capitalisation des dividendes et dividendes historiques

Cette méthode d'évaluation consiste à actualiser les dividendes prévisionnels. Toutefois, il n'existe pas, à notre connaissance, d'estimation fiable de l'exigence de rendement des titres cotés pour l'actionnaire minoritaire qui serait établie à partir des dividendes anticipés.

Dès lors, le mode d'évaluation le plus usuel pour déterminer la valeur d'une société se fonde moins sur les dividendes que sur la totalité de la capacité distributive de la Société, ce qu'appréhende la méthode des flux futurs de trésorerie.

Par ailleurs, ESR n'a pas versé de dividende dans un passé récent et l'Initiateur ne distribue des dividendes que depuis 3 ans<sup>16</sup> et, bien qu'affichant une volonté de distribution régulière, Osiatis se réserve le droit de suspendre sa politique de distribution en cas d'investissements importants.

A titre d'information, l'historique de la distribution de dividendes d'Osiatis depuis 2005, date de sa fusion avec le Groupe Focal, est présenté dans le tableau ci-dessous :

<sup>15</sup> Aucune projection n'a été réalisée sans l'augmentation de capital, et donc hors amélioration de la situation financière.

<sup>16</sup> Dans un communiqué du 5 mai 2010, l'Initiateur a déclaré : « Osiatis souhaite initier une politique régulière de dividende qui représentera entre 25 et 35% du résultat net, sauf acquisitions ou investissements importants »

| Osiatis                                       | 2005<br>31 -dec | 2006<br>31 -dec | 2007<br>31 -dec | 2008<br>31 -dec | 2009<br>31 -dec | 2010<br>31 -dec | 2011<br>31 -dec |
|-----------------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Résultat net consolidé en M€ (A)              | 3,04            | 4,00            | 6,94            | 4,64            | 7,84            | 9,49            | 10,97           |
| Distribution de dividende en M€ (B)           | 0,00            | 0,00            | 0,00            | 0,00            | 4,44            | 3,12            | 3,58            |
| Dividende exceptionnel en M€                  | 0,00            | 0,00            | 0,00            | 0,00            | 0,00            | 0,00            | 0,00            |
| Distribution de dividende normalisé en M€ (B) | 0,00            | 0,00            | 0,00            | 0,00            | 4,44            | 3,12            | 3,58            |
| Taux de distribution (B / A)                  | 0%              | 0%              | 0%              | 0%              | 57%             | 33%             | 33%             |

## 4.3 Méthodes et critères retenus

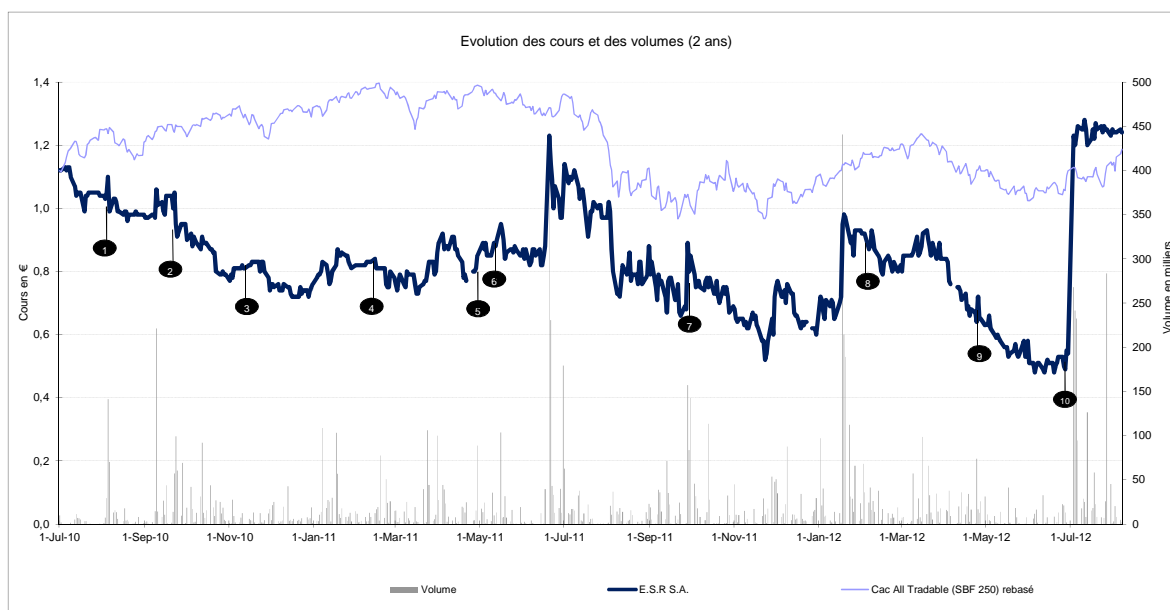
### 4.3.1 Le cours de bourse

S'agissant du critère du cours de bourse, nous retenons la date de référence du 29 juin 2012, soit la veille de l'annonce du rapprochement entre ESR et Osiatis.

#### 4.3.1.1 Évolution du cours de bourse d'ESR

Introduite en bourse en mai 1999 à 17 €, l'action ESR est cotée au Compartiment C d'Euronext Paris. Le titre entre notamment dans la composition de l'indice Cac Software et Computer Services (0,01%).

L'évolution du cours à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010 est retracée par le graphique ci-dessous :



| Renvois | Dates       | Evènements                                                 |
|---------|-------------|------------------------------------------------------------|
| 1       | 5-août-10   | CA S1 2010 en recul de 12,8%                               |
| 2       | 22-sept.-10 | Résultats S1 2010 en recul, perte opérationnelle de 2,3 M€ |
| 3       | 15-nov.-10  | CA T3 2010 en baisse de 5,5%                               |
| 4       | 10-févr.-11 | CA 2010 en recul de 8,5% à 62 M€                           |
| 5       | 28-avr.-11  | Résultats 2010, perte nette de 3,2 M€                      |
| 6       | 13-mai-11   | CA T1 2011 en croissance de 3,9%                           |
| 7       | 29-sept.-11 | Résultats S1 2011, résultat opérationnel positif à 0,6 M€  |
| 8       | 8-févr.-12  | CA 2011 en hausse 3,8%                                     |
| 9       | 23-avr.-12  | Report de la date d'arrêtés des comptes                    |
| 10      | 29-juin-12  | Annonce de négociations exclusives avec Osiatis            |

Au cours des 24 derniers mois, le titre a décroché passant d'un cours de 1,10 € en juillet 2010 à 0,5 € à la veille de l'annonce du rapprochement, avec un bref rebond en juillet 2011.



De manière plus détaillée, l'action s'est d'abord repliée au second semestre 2010 à la suite de publications de résultats décevants (annonce d'une perte opérationnelle semestrielle le 22 septembre 2010, chiffre d'affaires en recul au troisième trimestre le 15 novembre puis au quatrième trimestre le 10 février 2011).

A partir de mars 2011, l'action marque une brève phase de hausse, le management étant alors rassurant sur les perspectives de la Société et notamment sur ses difficultés de trésorerie. Mais la chute des marchés à l'été 2011, liée aux inquiétudes sur les dettes souveraines européennes, entraîne l'action à nouveau sous les 0,8 €.

Les différentes publications relatives aux résultats 2011 permettent un bref redressement des cours lors de leur annonce (résultats semestriels 2011 le 28 septembre 2011 et publication du chiffre d'affaires annuel le 8 février 2012) mais sont rapidement suivies par des prises de bénéfices.

A partir d'avril 2012, période à laquelle les difficultés de trésorerie se font de nouveau jour, le cours commence à décrocher pour se stabiliser début juin autour de 0,50 € jusqu'à l'annonce des négociations exclusives entre ESR et Osiatis le 29 juin 2012, date à laquelle le cours s'établit largement en deçà du prix d'offre provisoirement annoncé à 1,50 €.

Dans ce contexte, nous avons analysé les différentes moyennes pondérées du cours de l'action, ainsi que les cours de clôture et les volumes échangés entre le 1<sup>er</sup> juillet 2010 et le 29 juin 2012 :

| Prix et volume quotidien | Haut | Bas  | Cours moyen pondéré | Volume échangé | Moyenne quotidienne | % capital échangé | % capital échangé (flottant) | Jours de cotation |
|--------------------------|------|------|---------------------|----------------|---------------------|-------------------|------------------------------|-------------------|
| 36 mois                  | 2,15 | 0,47 | 1,04                | 12 377 113     | 15 828              | 253,9%            | 497,8%                       | 99,9%             |
| 24 mois                  | 1,34 | 0,47 | 0,87                | 9 696 368      | 18 540              | 198,9%            | 390,0%                       | 100,0%            |
| 12 mois                  | 1,21 | 0,47 | 0,82                | 5 115 025      | 19 523              | 104,9%            | 205,7%                       | 100,0%            |
| 6 mois                   | 1,10 | 0,47 | 0,83                | 2 810 301      | 21 453              | 57,6%             | 113,0%                       | 100,0%            |
| 3 mois                   | 0,84 | 0,47 | 0,63                | 668 213        | 10 124              | 13,7%             | 26,9%                        | 100,0%            |
| 20 jours de bourse       | 0,58 | 0,47 | 0,50                | 160 201        | 8 010               | 3,3%              | 6,4%                         | 100,0%            |
| Spot                     | 0,54 | 0,54 | 0,54                | 1              | 1                   | 0,0%              | 0,0%                         |                   |

Comme indiqué dans le tableau ci-dessus, le cours de l'action ESR a fait l'objet, au cours des 6 derniers mois, de volumes d'échange d'environ 21 000 titres en moyenne par jour, soit 58% du capital ou encore 113% du flottant (qui représente environ 51% du capital en moyenne sur la période).

S'agissant du critère du cours cible des analystes, la Société n'est suivie par aucun bureau d'analyse. ESR dispose d'un contrat de liquidité avec Invest Securities, qui ne publie pas d'analyse du titre.

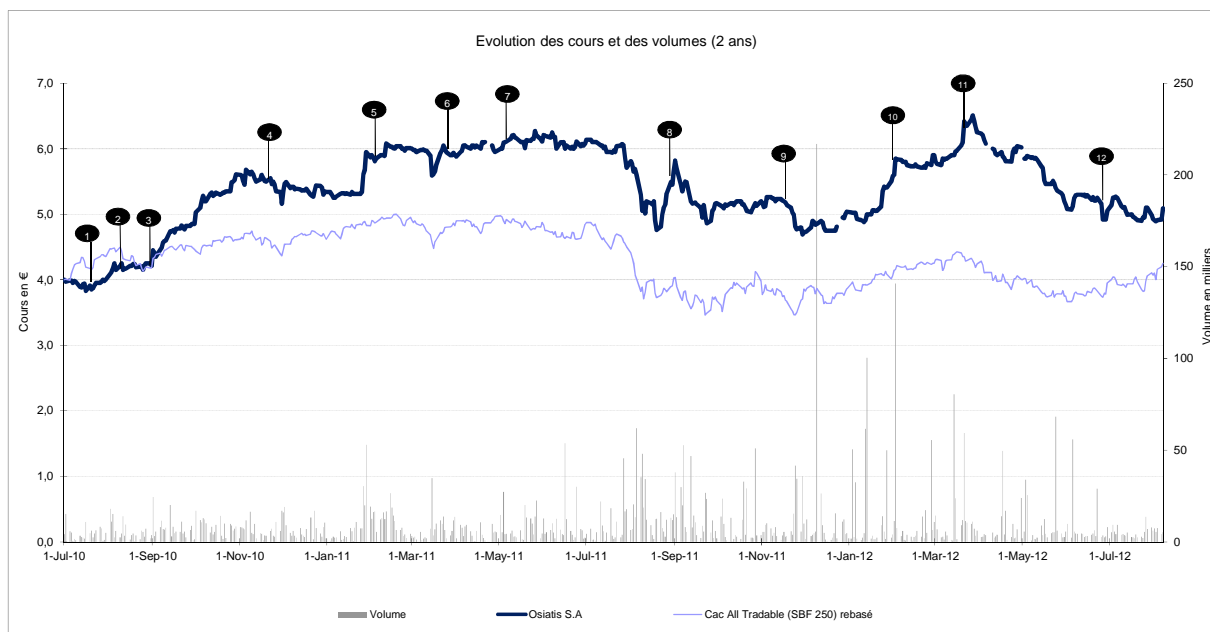
Le cours de bourse d'ESR reflète la valorisation de l'entreprise pré-augmentation de capital. Il n'appréhende donc pas l'apport de trésorerie qui doit venir consolider les fonds propres et lever l'incertitude sur la continuité d'exploitation à court terme. Pour ces raisons, il ne constitue pas un critère de valorisation pertinent dans le cadre de l'opération. Pour autant, il reste, pour l'actionnaire minoritaire, un indicateur de référence pour apprécier l'Offre.

Le prix de l'Offre d'Achat de 1,30 € fait ressortir une prime par rapport au cours moyen pondéré 3 mois de 107 % et de 141 % par rapport au cours de 0,54 € constaté avant l'annonce de l'opération et que nous retenons à titre d'information compte tenu des réserves évoquées.

#### 4.3.1.2 Évolution du cours de bourse d'Osiatis

Admise en bourse en janvier 2005 à la suite de la fusion absorption du Groupe Focal, l'action Osiatis est cotée au Compartiment C d'Euronext Paris. Le titre entre notamment dans la composition de l'indice Cac Software and Computer Services (0,17%).

L'évolution du cours à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010 est retracée par le graphique suivant :



| Renvois | Dates       | Evènements                                                                  |
|---------|-------------|-----------------------------------------------------------------------------|
| 1       | 22-juil.-10 | CA S1 2010                                                                  |
| 2       | 9-août-10   | Acquisition des activités gestion des infrastructures Ile de France d'Astek |
| 3       | 31-août-10  | Résultats S1 2010 en progression                                            |
| 4       | 9-nov.-10   | CA T3 2010 en hausse de 6,2%                                                |
| 5       | 1-févr.-11  | CA 2010 en hausse de 4,6%                                                   |
| 6       | 22-mars-11  | Résultat net 2010 en progression de 21%                                     |
| 7       | 3-mai-11    | CA T1 2011 en croissance de 12%                                             |
| 8       | 31-août-11  | Résultats S1 2011                                                           |
| 9       | 15-nov.-11  | Acquisition d'une participation dans la société Interadapt                  |
| 10      | 1-févr.-12  | CA 2011 en progression de 15%                                               |
| 11      | 20-mars-12  | Résultat net 2011 en hausse de 15%                                          |
| 12      | 29-juin-12  | Annnonce de négociations exclusives avec ESR                                |

Au cours des 24 derniers mois, le titre a évolué au gré des différentes annonces de résultats et opérations de croissance externe communiquées au marché.

De 4,0 € le 1<sup>er</sup> juillet 2010, le cours du titre Osiatis progresse modérément durant l'été 2010 avec l'annonce du chiffre d'affaires du premier semestre, le 22 juillet, puis l'annonce le 9 août de l'acquisition des activités de gestion d'infrastructures d'Astek en Ile de France, ce qui amène l'action sur les 4,20 €.

La publication des résultats du premier semestre 2010, le 31 août, permet au titre d'entamer une phase de hausse rapide vers les 5,68 €, atteint le 5 novembre, quelques jours avant l'annonce du CA du troisième trimestre 2010, en hausse de 6,2%. Le titre consolide ensuite légèrement pour revenir à 5,31 € le 21 janvier 2011.

Les anticipations du marché sur la publication du chiffre d'affaires annuel 2010 pousse le titre de 5,31 € à 5,95 €, atteint le 28 janvier 2011, juste avant la publication du 1<sup>er</sup> février. A partir de cette date, le cours fluctue autour de 6 € malgré l'annonce d'un résultat net en progression de 21%, le 22 mars, et d'un chiffre d'affaires en hausse de 12% sur le premier trimestre, le 3 mai. A cette date, l'action Osiatis surperforme significativement son indice de référence le Cac All Tradable, avec une progression de +50% sur la période contre +24%.

La baisse généralisée des marchés financiers intervenue à l'été 2011, en raison de l'inquiétude sur les dettes souveraines en Europe entraîne le cours Osiatis à la baisse. Il recule ainsi jusqu'à 4,81 € le 22 août, soit une baisse de 20% en un mois identique à celle de son indice de référence.

Le titre rebondit sur les 5,82 € lors de l'annonce le 31 août de ses résultats du premier semestre 2011, soit une hausse de 20% depuis le 22 août. Dans un contexte de marché toujours défavorable, l'action repasse dès le 20 septembre sous les 5 €. Le titre oscille ensuite autour de ce cours jusqu'à l'annonce de la prise de participation dans la société brésilienne Interadapt le 15 novembre 2011.

Dans un contexte de nouvelle baisse des indices boursiers, cette annonce n'entraîne pas de hausse immédiate du titre. Celle-ci intervient un mois plus tard, en décembre 2011. Le titre progresse alors jusqu'au 2 février 2012 et l'annonce d'un chiffre d'affaires en hausse de 15% sur l'année 2011. Le cours marque alors une légère pause avant de dépasser la barre des 6,0 € lors de l'annonce des résultats annuels 2011, le 20 mars 2012. Le titre atteint un plus haut à 6,45 € le 26 mars 2012.

A partir de cette date, le titre se replie régulièrement jusqu'à atteindre 5,05 € le 29 juin 2012, lors de l'annonce de l'entrée en négociations exclusives d'Osiatis avec ESR.

Les différentes moyennes du cours de l'action, calculées le 29 juin 2012, ainsi que le cours de clôture à cette date et les volumes échangés sont présentés dans le tableau ci-après :

| Prix et volume quotidien | Haut | Bas  | Cours moyen pondéré | Volume échangé | Moyenne quotidienne | % capital échangé | % capital échangé (flottant) | Jours de cotation |
|--------------------------|------|------|---------------------|----------------|---------------------|-------------------|------------------------------|-------------------|
| 36 mois                  | 6,53 | 1,77 | 4,85                | 7 203 751      | 9 212               | 47,1%             | 150,9%                       | 99,9%             |
| 24 mois                  | 6,53 | 3,80 | 5,42                | 5 118 720      | 9 787               | 33,5%             | 107,2%                       | 100,0%            |
| 12 mois                  | 6,53 | 4,45 | 5,39                | 3 175 064      | 12 119              | 20,8%             | 66,5%                        | 100,0%            |
| 6 mois                   | 6,53 | 4,75 | 5,60                | 1 482 672      | 11 318              | 9,7%              | 31,1%                        | 100,0%            |
| 3 mois                   | 6,31 | 4,90 | 5,57                | 543 370        | 8 233               | 3,6%              | 11,4%                        | 100,0%            |
| 20 jours de bourse       | 5,37 | 4,90 | 5,18                | 156 823        | 7 841               | 1,0%              | 3,3%                         | 100,0%            |
| Spot                     | 5,07 | 4,90 | 5,05                | 7 961          | 7 961               | 0,1%              | 0,2%                         |                   |

Comme indiqué dans le tableau ci-dessus, le cours de l'action Osiatis a fait l'objet, au cours des 12 derniers mois, de volumes d'échange d'environ 11 000 titres en moyenne par jour, soit 9,7% du capital ou encore 66,5% du flottant (qui représente environ 31% du capital).

Sur la base de l'ensemble des éléments développés ci-avant, nous retenons le critère du cours de bourse à titre principal dans la mesure où le titre fait l'objet d'échanges continus et significatifs, avec un suivi régulier de 4 analystes.

Les recommandations sur le titre se résument comme suit sur les 12 derniers mois :

| Analyste                           | CM-CIC                | Gilbert-Dupont        | Euroland        | ODDO       |
|------------------------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------|------------|
| Nombre d'analyses                  | 10                    | 5                     | 7               | 10         |
| Recommandation sur la période      | Achat sur les 12 mois | Achat sur les 12 mois | Achat ou neutre | Achat      |
| Objectif de cours                  |                       |                       |                 |            |
| Date de la dernière recommandation | 2-juil.-12            | 2-juil.-12            | 3-juil.-12      | 2-juil.-12 |
| Dernière recommandation            | 7,50 €                | 6,70 €                | 7,50 €          | 7,50 €     |
| Minimum                            | 7,30 €                | 6,60 €                | 7,50 €          | 7,50 €     |
| Maximum                            | 8,00 €                | 7,40 €                | 8,00 €          | 7,50 €     |
| Moyenne sur 12 mois                | 7,49 €                | 7,02 €                | 7,58 €          | 7,50 €     |

Il ressort un objectif de cours moyen des analystes à 7,30 € que nous retenons comme une référence secondaire de valorisation.

#### 4.3.2 Actualisation des flux futurs de trésorerie ou DCF

*L'évaluation d'ESR et d'Osiatis par cette approche a été mise en œuvre à partir des plans d'affaires présentés en partie 3.*

*S'agissant d'ESR, les prévisions reposent sur des hypothèses de continuité de l'exploitation, de progression du chiffre d'affaires et des marges, dont la réalisation suppose, à minima, que soient surmontées les difficultés de financement actuelles.*

*Nous avons retenu le même taux d'actualisation pour les deux sociétés alors même que la structure financière et la volatilité plus marquée des résultats d'ESR lui donne un profil de risque plus élevé que celui d'Osiatis. Nous ne sommes pas en mesure d'estimer une telle décote postérieurement à l'augmentation de capital, sachant qu'elle devrait s'atténuer significativement. Ce biais consistant à ne retenir aucune prime de risque supplémentaire pour ESR est favorable à l'actionnaire minoritaire.*

##### **Taux d'actualisation**

*Les flux prévisionnels de trésorerie sur lesquels repose l'évaluation des deux entités sont issus de l'exploitation (ou cash-flows d'exploitation) et sont calculés après impôt normatif, variation de BFR et investissements. Ces flux, rémunérant à la fois les actionnaires et les créanciers, sont actualisés au coût moyen pondéré du capital (CMPC) qui se compose du rendement exigé par les investisseurs en fonds propres (ou coût des fonds propres) et de celui exigé par les créanciers (ou coût de la dette), en tenant compte de l'économie d'impôt qui résulte de la déductibilité des charges d'intérêt. La moyenne entre ces deux taux est pondérée en fonction du poids relatif assigné aux fonds propres et aux dettes dans la valeur de l'entreprise (VE).*

*A l'issue de son plan d'affaires, ESR présentera une situation nette de trésorerie excédentaire et Osiatis affiche au 31 décembre 2011 une trésorerie nette positive hors dette d'acquisition. En outre, le secteur des SSII françaises affiche en moyenne une position de trésorerie nette excédentaire structurelle. En conséquence, nous avons retenu un levier d'endettement cible nul. Ainsi, le CMPC est égal au coût des fonds propres.*

*Afin de déterminer le taux d'actualisation, nous avons eu recours aux services du cabinet Fairness Finance. Selon les éléments communiqués, ce taux s'établit en juillet 2012 à 12,4%<sup>17</sup> en retenant les hypothèses suivantes :*

- *une prime de risque de 7,7% égale à la moyenne mensuelle des primes de risque estimées des sociétés du SBF 120 depuis les 3 derniers mois (source : Fairness Finance).*
- *un taux sans risque de 2,65% égal à la moyenne mensuelle de l'OAT 10 ans sur les 3 derniers mois.*
- *le coefficient de risque systématique (bêta) moyen pondéré par les coefficients de détermination ( $r^2$ ) d'un échantillon de 11 sociétés cotées (ne prenant pas en compte les deux sociétés sous revue dans la mesure où le bêta désendetté d'ESR ne nous paraît pas pertinent). Toutefois, il convient de noter qu'un calcul incluant ESR et Osiatis conduirait à un bêta sensiblement identique ; sur la base d'historiques de cours relevés sur 3 ans, le bêta cible s'établit ainsi à 0,94 €; ce dernier est retraité de l'endettement et suppose négligeable le bêta de la dette, celle-ci étant pour l'essentiel intermédiaire ;*
- *nous avons enfin retenu une prime de risque spécifique de 2,5% afin de tenir compte de la taille modeste des deux entités.*

<sup>17</sup> A titre d'information, la prise en compte de données reposant sur des moyennes 6 mois aurait conduit à un taux d'actualisation identique à celui retenu.

Par ailleurs eu égard à l'objectif de l'opération, i.e. la mise en œuvre d'une procédure de retrait obligatoire, du niveau de détention du capital d'ESR atteint par l'Initiateur<sup>18</sup> préalablement à l'Offre et des engagements de transfert à Osiatis du solde de la participation détenue indirectement par Monsieur Barboteau dans ESR, et du contexte économique et financier actuel qui se caractérise par une importante aversion au risque, nous avons également déterminé un taux d'actualisation reposant sur des agrégats long terme. Afin de limiter l'incidence des crises financières qui ont frappé les marchés financiers depuis septembre 2008 et ont entraîné une augmentation sensible du niveau de la prime de risque de marché, il a été tenu compte de la moyenne sur 10 ans au 2<sup>ème</sup> trimestre 2012 des primes publiées par Associés en Finance, soit 6,04%, et corrélativement, de la moyenne sur 10 ans du rendement de l'OAT TEC 10, soit 3,78%, ainsi que le coefficient Bêta et la prime de risque spécifique déterminée précédemment. L'ensemble de ces éléments conduit à un taux d'actualisation de 11,98%.

Le détail des éléments composant les deux taux est présenté ci-dessous :

| Taux d'actualisation                 | 3 mois        | Long terme    |
|--------------------------------------|---------------|---------------|
| Taux sans risque                     | 2,65%         | 3,78%         |
| Prime de risque                      | 7,65%         | 6,04%         |
| Bêta                                 | 0,94          | 0,94          |
| <b>Coût des fonds propres</b>        | <b>9,87%</b>  | <b>9,48%</b>  |
| Prime de taille / illiquidité        | 2,50%         | 2,50%         |
| <b>Coût des fonds propres ajusté</b> | <b>12,37%</b> | <b>11,98%</b> |

#### 4.3.2.1 Evaluation d'ESR par la méthode des DCF

L'évaluation par actualisation des flux futurs de trésorerie, ou DCF, se fonde sur le plan d'affaires établi par le management pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 31 décembre 2016 et sur le taux d'actualisation présenté ci-avant. Ce plan d'affaires présente une croissance continue de l'activité et de la rentabilité, à l'exception de l'exercice 2012.

Dans la mesure où la Société a publié ses résultats semestriels au 30 juin 2012, l'évaluation a été réalisée à cette date ; le premier flux prévisionnel est donc celui du second semestre fiscal de la Société, du 1<sup>er</sup> juillet 2012 au 31 décembre 2012.

Pour le calcul de la valeur terminale à fin 2016, il est établi un calcul de rente à l'infini à partir d'un flux de trésorerie normatif. A cette fin, il est maintenu la rentabilité dégagée sur la dernière année de prévision qui, selon le management, repose sur des conditions moyennes de TJM et de taux d'intermission. Dans ces conditions, le taux d'EBE est fixé à 6,3% en année normative. Enfin, il est tenu compte d'un taux de croissance normatif de l'activité de 1,5% par an qui constitue une anticipation de croissance identique à celle actuellement retenue pour les sociétés françaises.

Compte tenu de ce qui précède, il ressort selon nos calculs une valeur d'entreprise (VE) de 20,8 M€. Le passage de la valeur d'entreprise à la valeur de l'action ESR est synthétisé par le tableau ci-après :

<sup>18</sup> Osiatis détiendra près de 80 % d'ESR après l'augmentation de capital réservé et les engagements d'apports / cession de Monsieur Barboteau.

| Calcul de la valeur des fonds propres      | en M€       |
|--------------------------------------------|-------------|
| Valeur d'entreprise                        | 20,8        |
| Position financière nette au 30 juin 2012  | (8,4)       |
| Provisions pour risques et charges         | (1,6)       |
| Valeur actualisée des dettes différées     | (3,2)       |
| Valeur actualisée des reports déficitaires | 2,5         |
| Augmentation de capital                    | 4,0         |
| <b>Valeur des fonds propres</b>            | <b>14,1</b> |
| Nombre d'actions x000                      | 12 774      |
| <b>Valeur en € par action</b>              | <b>1,10</b> |

Il est retranché à la VE le montant de l'endettement financier net au 30 juin 2012, il est tenu compte de la valeur actualisée des reports, soit 12 M€. Enfin, les dettes différées ont été évaluées en déterminant leur montant actualisé avec un taux d'actualisation identique à celui utilisé pour la méthode du DCF, selon l'échéancier évoqué supra, le risque des créanciers pouvant être assimilé à celui des actionnaires de la Société.

Après prise en compte de la dilution induite par l'augmentation de capital et après autocontrôle, il ressort une valeur centrale de l'action ESR de 1,10 €.

Compte tenu des développements précédents relatifs à la détermination du taux d'actualisation, nous avons réalisé des analyses de sensibilité reposant, en valeur centrale, sur un taux d'actualisation 3 mois.

| Valeur en € / action          |      | Taux d'actualisation |        |        |
|-------------------------------|------|----------------------|--------|--------|
|                               |      | 12,0%                | 12,4%  | 12,8%  |
| Taux de croissance à l'infini | 1,0% | 1,11 €               | 1,04 € | 0,98 € |
|                               | 1,5% | 1,18 €               | 1,10 € | 1,03 € |
|                               | 2,0% | 1,25 €               | 1,17 € | 1,09 € |

Nous avons également développé une analyse de sensibilité sur la base des variations de certains paramètres d'exploitation jugés structurants, tels que le taux de marge normatif et les performances financières 2012. En effet, eu égard aux résultats du 1<sup>er</sup> semestre en-deçà du budget 2012, nous avons examiné la sensibilité de l'évaluation à un scénario dégradé pour l'exercice en cours<sup>19</sup>.

| Valeur en € / action       |  | Taux de marge d'EBE normatif |        |        |
|----------------------------|--|------------------------------|--------|--------|
|                            |  | 5,8%                         | 6,3%   | 6,8%   |
| Plan d'affaires dégradé    |  | 0,93 €                       | 1,02 € | 1,12 € |
| Plan d'affaires management |  | 1,00 €                       | 1,10 € | 1,20 € |

Ainsi, en privilégiant les bornes hautes de nos analyses de sensibilité, il ressort par l'approche DCF une valeur centrale de l'action ESR de 1,18 € dans une fourchette comprise entre 1,11 € à 1,25 €. Le prix de l'Offre d'Achat de 1,3 € fait ressortir une prime de 11 % sur la valeur centrale, comprise dans une fourchette de 17 % à 4 %.

#### 4.3.2.2 Evaluation d'Osiatis par la méthode des DCF

L'évaluation par actualisation des flux futurs de trésorerie de l'Initiateur se fonde sur le plan d'affaires issu du consensus d'analyste, approuvé par le management d'Osiatis, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 31 décembre 2014.

<sup>19</sup> Chiffre d'affaires en recul de 2% par rapport au budget initial et une perte opérationnelle de l'ordre de 0,5 M€ en 2012, en ligne avec le premier semestre.

Dans la mesure où l'Initiateur a publié ses résultats semestriels au 30 juin 2012, l'évaluation a été réalisée à cette date ; tout comme ESR le premier flux prévisionnel est donc celui du second semestre fiscal, soit du 1<sup>er</sup> juillet 2012 au 31 décembre 2012.

Pour le calcul de la valeur terminale à fin 2014, il est établi un calcul de rente à l'infini à partir d'un flux de trésorerie normatif. A cette fin, nous maintenons le taux de marge opérationnelle hors CVAE fixé à 7,5 % en année normative (6,5 % après prise en compte de la CVAE). Enfin, il est tenu compte d'un taux de croissance normatif de l'activité de 1,5 %, identique à celui d'ESR.

Nous calculons sur ces bases une valeur d'entreprise (VE) avant endettement et ajustements de 94,5 M€. Le passage de la valeur d'entreprise à la valeur de l'action Osiatis est synthétisé par le tableau ci-après :

| Calcul de la valeur des fonds propres     | en M€       |
|-------------------------------------------|-------------|
| Valeur d'entreprise                       | 94,5        |
| Position financière nette au 30 juin 2012 | (3,6)       |
| Titres financiers                         | 1,1         |
| Report déficitaire                        | 0,5         |
| Provisions pour risques et charges        | (5,4)       |
| Titres mis en équivalence                 | 2,8         |
| <b>Valeur des fonds propres</b>           | <b>90,0</b> |
| Nombre d'actions x000                     | 14 099      |
| <b>Valeur en € par action</b>             | <b>6,38</b> |

Comme indiqué, il est retranché à la VE (Valeur d'Entreprise) le montant de l'endettement financier net<sup>20</sup> au 30 juin 2012 ainsi que les provisions. Après prise en compte de la valeur des titres mis en équivalence<sup>21</sup>, il ressort une valeur centrale de l'action Osiatis de 6,38 €.

Nous avons mené une analyse de sensibilité sur le taux d'actualisation et le taux de croissance à l'infini :

| Valeur en € / action          |      | Taux d'actualisation |        |        |
|-------------------------------|------|----------------------|--------|--------|
|                               |      | 12,0%                | 12,4%  | 12,8%  |
| Taux de croissance à l'infini | 1,0% | 6,39 €               | 6,14 € | 5,92 € |
|                               | 1,5% | 6,65 €               | 6,38 € | 6,14 € |
|                               | 2,0% | 6,93 €               | 6,64 € | 6,38 € |

Nous avons également développé une analyse de sensibilité sur le taux de marge opérationnelle avant CVAE sur le flux normatif :

<sup>20</sup> Les ORAN ont été maintenues en dette nette dans la mesure où elles sont comptabilisées intégralement en dettes financières à court terme, la composante "capitaux propres" de ces instruments composés étant considérée nulle dans les états financiers consolidés.

<sup>21</sup> Valeur issue du projet de rapport annuel du 30 juin 2012 pour les titres de la société Interadapt acquis en 2011.



| Valeur en € / action         |      | Taux d'actualisation |        |        |
|------------------------------|------|----------------------|--------|--------|
|                              |      | 12,0%                | 12,4%  | 12,8%  |
| Taux de marge d'EBE normatif | 7,0% | 6,04 €               | 5,80 € | 5,58 € |
|                              | 7,5% | 6,65 €               | 6,38 € | 6,14 € |
|                              | 8,0% | 7,25 €               | 6,96 € | 6,70 € |

Ainsi, il ressort par l'approche DCF une valeur centrale de l'action Osiatis de 6,65 €, située à l'intérieur d'une fourchette d'évaluation comprise entre 6,04 € et 7,25 €.

#### 4.3.3 Les comparables boursiers

Cette approche consiste à déterminer la valeur des fonds propres d'une société en appliquant à ses agrégats financiers les plus pertinents, des multiples de valorisation observés sur un échantillon de sociétés cotées comparables.

ESR et Osiatis sont toutes les deux des SSII françaises dont l'activité est tournée vers les grands comptes. À notre connaissance et après discussion avec le management d'ESR et d'Osiatis, il n'existe pas de SSII qui propose exactement les mêmes services et auprès des mêmes secteurs industriels. A défaut, nous avons constitué un échantillon de dix SSII françaises de taille moyenne<sup>22</sup>, présentées en annexe.

Les principaux agrégats financiers des sociétés de cet échantillon se présentent comme suit :

| Société               | Devise | (en M)     |            | CA (en M)  |            | EBITDA (en M) |           | EBITDA / CA |             | EBIT (en M) |           | EBIT / CA   |             |
|-----------------------|--------|------------|------------|------------|------------|---------------|-----------|-------------|-------------|-------------|-----------|-------------|-------------|
|                       |        | Capi.      | VE         | 2011       | 2012       | 2011          | 2012      | 2011        | 2012        | 2011        | 2012      | 2011        | 2012        |
| Groupe Steria S.C.A.  | EUR    | 435        | 711        | 1 748      | 1 808      | 151           | 152       | 8,7%        | 8,4%        | 125         | 116       | 7,2%        | 6,4%        |
| Alten S.A.            | EUR    | 681        | 639        | 1 057      | 1 169      | 116           | 123       | 11,0%       | 10,5%       | 108         | 113       | 10,2%       | 9,6%        |
| Sopra Group S.A.      | EUR    | 547        | 594        | 1 050      | 1 189      | 106           | 117       | 10,1%       | 9,9%        | 93          | 103       | 8,8%        | 8,7%        |
| Gfi Informatique S.A. | EUR    | 204        | 289        | 618        | 636        | 26            | 42        | 4,2%        | 6,7%        | 34          | 31        | 5,6%        | 4,9%        |
| Devoteam S.A.         | EUR    | 99         | 84         | 528        | 513        | 35            | 25        | 6,7%        | 5,0%        | 29          | 19        | 5,5%        | 3,8%        |
| Ausy S.A.             | EUR    | 86         | 124        | 294        | 331        | 20            | 25        | 6,9%        | 7,6%        | 19          | 24        | 6,5%        | 7,2%        |
| Neurones S.A.         | EUR    | 217        | 143        | 283        | 311        | 29            | 31        | 10,4%       | 10,0%       | 26          | 29        | 9,3%        | 9,2%        |
| Groupe Open S.A.      | EUR    | 48         | 48         | 255        | 257        | 15            | 16        | 5,8%        | 6,2%        | 13          | 14        | 4,9%        | 5,4%        |
| SII                   | EUR    | 95         | 79         | 222        | 260        | 17            | 20        | 7,5%        | 7,9%        | 14          | 17        | 6,4%        | 6,4%        |
| Aubay S.A.            | EUR    | 76         | 78         | 186        | 189        | 16            | 16        | 8,6%        | 8,5%        | 15          | 15        | 8,1%        | 7,9%        |
| <b>Moyenne</b>        |        | <b>249</b> | <b>279</b> | <b>624</b> | <b>666</b> | <b>53</b>     | <b>57</b> | <b>8,0%</b> | <b>8,1%</b> | <b>48</b>   | <b>48</b> | <b>7,2%</b> | <b>6,9%</b> |

Source rapports annuels - Thomson Reuters

Capitalisation et valeur d'entreprise sur la base des cours moyens pondérés 3 mois au 29 juin 2012

Ces entreprises ont un niveau d'activité globalement supérieur à celui des deux sociétés parties à l'Offre, avec un chiffre d'affaires moyen de 624 M€, mais présentent des taux de marges d'Ebitda et d'Ebit comparables<sup>23</sup> (pour l'année normative concernant ESR).

À partir des prévisions disponibles, des caractéristiques opérationnelles des comparables et des marges attendues pour ESR et Osiatis, nous avons sélectionné les multiples de chiffre d'affaires<sup>24</sup> (VE/CA), d'Ebitda (VE/Ebitda) et le multiple de résultat opérationnel (VE/Ebit) sur les exercices 2012, 2013 et 2014. Sur la base des cours moyens pondérés 3 mois, ces multiples sont détaillés ci-dessous :

<sup>22</sup> Nous avons exclu Cap Gemini et Atos dont le chiffre d'affaires dépasse les 5 milliards d'euros.

<sup>23</sup> L'ensemble des sociétés de l'échantillon présente des états financiers dans lesquels la CVAE est classé en IS, nous comparons donc les agrégats avant CVAE.

<sup>24</sup> La valeur d'entreprise se calcule comme la somme de la capitalisation boursière, de la dette nette, intérêts minoritaires et des provisions pour risques et charges.



| VE/CA                 | déc.-12 | déc.-13 | déc.-14 | VE/EBITDA             | déc.-12 | déc.-13 | déc.-14 | VE/EBIT               | déc.-12 | déc.-13 | déc.-14 |
|-----------------------|---------|---------|---------|-----------------------|---------|---------|---------|-----------------------|---------|---------|---------|
| Groupe Steria S.C.A.  | 0,39x   | 0,38x   | 0,37x   | Groupe Steria S.C.A.  | 4,68x   | 4,31x   | 3,98x   | Groupe Steria S.C.A.  | 6,15x   | 5,51x   | 4,98x   |
| Alten S.A.            | 0,55x   | 0,52x   | 0,48x   | Alten S.A.            | 5,20x   | 4,84x   | 4,38x   | Alten S.A.            | 5,67x   | 5,27x   | 4,72x   |
| Sopra Group S.A.      | 0,50x   | 0,48x   | 0,46x   | Sopra Group S.A.      | 5,07x   | 4,72x   | 4,39x   | Sopra Group S.A.      | 5,74x   | 5,31x   | 4,91x   |
| Gfi Informatique S.A. | 0,45x   | 0,44x   | 0,45x   | Gfi Informatique S.A. | 6,81x   | 6,14x   | 6,02x   | Gfi Informatique S.A. | 9,34x   | 8,10x   | 7,52x   |
| Devoteam S.A.         | 0,16x   | 0,16x   | 0,16x   | Devoteam S.A.         | 3,30x   | 2,72x   | 2,25x   | Devoteam S.A.         | 4,36x   | 3,35x   | 2,70x   |
| Ausy S.A.             | 0,38x   | 0,35x   | 0,33x   | Ausy S.A.             | 4,93x   | 4,12x   | 3,82x   | Ausy S.A.             | 5,20x   | 4,33x   | 3,98x   |
| Neurones S.A.         | 0,46x   | 0,43x   | 0,40x   | Neurones S.A.         | 4,60x   | 4,17x   | 3,73x   | Neurones S.A.         | 5,00x   | 4,56x   | 4,15x   |
| Groupe Open S.A.      | 0,19x   | 0,18x   | 0,18x   | Groupe Open S.A.      | 3,02x   | 2,84x   | 2,80x   | Groupe Open S.A.      | 3,47x   | 3,10x   | 3,05x   |
| Sii                   | 0,29x   | 0,28x   | 0,28x   | Sii                   | 3,81x   | 3,71x   | 3,66x   | Sii                   | 4,67x   | 4,55x   | 4,48x   |
| Aubay S.A.            | 0,41x   | 0,42x   | 0,40x   | Aubay S.A.            | 4,88x   | 4,88x   | 4,59x   | Aubay S.A.            | 5,20x   | 5,20x   | 4,88x   |
| Moyenne               | 0,38x   | 0,36x   | 0,35x   | Moyenne               | 4,63x   | 4,24x   | 3,96x   | Moyenne               | 5,48x   | 4,93x   | 4,54x   |
| Médiane               | 0,40x   | 0,40x   | 0,38x   | Médiane               | 4,78x   | 4,24x   | 3,90x   | Médiane               | 5,20x   | 4,88x   | 4,60x   |

Dans la mesure où les sociétés de l'échantillon communiquent sur des EBITDA et des EBIT avant CVAE nous avons appliqué les multiples issus des prévisions des analystes aux agrégats d'ESR et d'Osiatis avant prise en compte de la CVAE.

Par cette approche, et après application d'une décote d'illiquidité de 10% afin de tenir compte de la taille plus importante des sociétés composant l'échantillon, il ressort les valeurs d'ESR et d'Osiatis présentées ci-dessous :

| Synthèse en € / action | ESR    | Osiatis |
|------------------------|--------|---------|
| Maximum                | 1,28 € | 7,27 €  |
| Moyenne                | 0,64 € | 6,55 €  |
| Minimum                | n.a    | 5,83 €  |

S'agissant d'ESR, la valeur issue des comparables boursiers est significativement inférieure à celle découlant de l'approche DCF car cette méthodologie repose sur des agrégats de la Société en retournement. En effet, l'application des multiples d'Ebitda et d'Ebit aux années 2012 et 2013 aboutit à une valeur des fonds propres quasi nulle (avant CVAE), soulignant le risque d'exécution du plan d'affaires. En revanche l'application du multiple de chiffre d'affaires aux agrégats 2012, 2013 et 2014 abouti à une valeur moyenne de 1,28 €.

La méthode des comparables étant peu applicable aux caractéristiques actuelles d'ESR, ces résultats ne sont présentés qu'à titre secondaire. La valeur centrale de l'action ESR de 0,64 €, qui résulte de la moyenne entre la fourchette basse et la fourchette haute, extériorise une prime de 103 % par rapport à l'Offre d'Achat

#### 4.3.4 Transactions comparables

Cette approche consiste à déterminer la valeur des fonds propres d'une société en appliquant à ses agrégats financiers les plus pertinents des multiples de valorisation observés sur un échantillon de transactions réalisées sur des sociétés comparables.

La pertinence de la méthode nécessite de disposer d'informations fiables relatives à des transactions portant sur le capital de sociétés comparables. Outre le fait que les sociétés faisant l'objet de la transaction doivent être comparables en termes d'activités et de rentabilité, la pertinence de la méthode est également liée au caractère comparable du contexte de la transaction.

Au cas présent, l'Initiateur réalise régulièrement des acquisitions. Au cours de l'année 2011, Osiatis a acquis 6 sociétés ou fonds de commerce. En retenant les transactions significatives (soit 4 opérations

supérieures à 1 M€), les multiples médians ressortent s'agissant du chiffre d'affaire à 0,44 x, et à 9,7 x s'agissant du résultat d'exploitation (y compris Interadapt qui opère sur le marché Brésilien).

Par ailleurs, nous avons analysé 13 transactions dans le secteur des services informatiques et en avons retenu 7 portant sur des cibles ayant une activité de SSII en lien avec celle des sociétés parties à l'Offre :

- en juillet 2012, l'acquisition de Lodestone Management Consultants par Infosys : Lodestone Management Consultants fournit des services de conseil concernant la technologie des informations à des entreprises dans les domaines de la finance, pharmacie et des entreprises de biens de consommation ;
- en mai 2012, l'acquisition de Capula par Royal Imtech : Capula fournit des services de stratégie informatique et de conseil techniques, d'assistance, et de configuration de systèmes ;
- en mai 2012, l'acquisition de Logica par CGI Group, Logica est une entreprise anglaise de services en informatique, spécialisée dans le conseil, l'intégration de systèmes et l'outsourcing (l'externalisation) ;
- en avril 2012, l'acquisition d'eLINIA par Adapt Group : eLINIA est une société spécialisée dans l'externalisation des infrastructures informatiques (infogérance) ;
- en septembre 2011, l'acquisition de Proservia par Manpower France Holdings, Proservia est une société de services spécialisée dans le domaine de la gestion d'infrastructures informatiques (services d'entretien opérationnels de système d'information pour des clients, surveillance, opérations, administration et services de validation) ;
- en juillet 2011, l'acquisition de Themis Conseil par ITS Group, Themis propose à la fois du conseil en système d'information et du conseil en gestion, ces domaines d'expertises incluent la gouvernance des systèmes d'information et de gestion ainsi que le management de gestion de projet informatique ;
- en janvier 2011, l'acquisition d'Aura par Umanis, Aura est spécialisée dans la gestion des réseaux et l'externalisation de services informatiques par les filiales suivantes : Aura Ingénierie (conseil, audit, évaluation gestion de projet...) et Infrastructures d'Aura (opération et production, et solutions de sécurité) ;

Il résulte des éléments présentés ci-avant, les multiples suivants :

| Multiple avant décote de minoritaire | VE/ CA | VE/ EBITDA | VE/ EBIT |
|--------------------------------------|--------|------------|----------|
| Opérations Osiatis                   | 0,44x  | n.a        | 9,72x    |
| Proservia                            | 0,58x  | 11,50x     | 14,50x   |
| Aura                                 | 0,58x  | 7,00x      | 7,10x    |
| Themis conseil                       | 0,64x  | n.a        | 2,60x    |
| Lodestone Management C               | 1,43x  | n.a        | n.a      |
| Capula                               | 1,13x  | n.a        | n.a      |
| Logica                               | 0,55x  | 6,40x      | 7,40x    |
| eLINIA                               | 1,30x  | 7,90x      | 10,00x   |
| Moyenne                              | 0,83x  | 8,20x      | 8,55x    |
| Médiane                              | 0,61x  | 7,45x      | 8,56x    |

Nous avons appliqué les multiples médians aux agrégats historiques 2011 et prévisionnels 2012 issus des plans d'affaires (après CVAE en raison du manque d'informations). S'agissant d'Osiatis, nous avons appliqué une décote de minoritaire de 25%, l'Offre mixte ne conduisant pas à un changement de contrôle de cette société.

Par cette approche, il ressort les valeurs d'ESR et d'Osiatis indiquées ci-dessous :

| Synthèse en € / action | ESR           | Osiatis       |
|------------------------|---------------|---------------|
| Maximum                | n.a           | 9,00 €        |
| <b>Moyenne</b>         | <b>0,92 €</b> | <b>8,12 €</b> |
| Minimum                | n.a           | 7,24 €        |

Comme évoqué supra s'agissant de la méthode des comparables boursiers, cette approche nous semble moins pertinente que celle du DCF pour ESR dans la mesure où elle repose sur des agrégats d'une société en retournement. Nous retenons donc cette méthode à titre secondaire qui conduit à une valeur centrale de l'action ESR de 0,92 € et extériorise une prime de 41 % par rapport à l'Offre d'Achat.

#### 4.3.5 Transactions sur le capital d'ESR et autres éléments d'appréciation du prix

##### a) Processus ayant conduit à la cession de la participation de Monsieur Jean-Guy Barboteau

Après un exercice 2009 marqué par la crise économique, ESR a connu un repli de son activité et de ses résultats en 2010, contraignant la Société à négocier un nouvel étalement de ses dettes fiscales et sociales avec la Commission des Chefs des Services Financiers (CCSF) au début du second semestre de cet exercice. En dépit de l'amélioration de sa situation opérationnelle en 2011, la situation de trésorerie d'ESR a poursuivi sa dégradation en début d'exercice, conduisant la Société à demander un nouveau rééchelonnement de ses charges fiscales et sociales à la CCSF.

La direction d'ESR a recherché dès le premier trimestre 2011 des solutions permettant d'assurer la pérennité de la Société. A cet effet, les conseils juridique et financier d'ESR ainsi que son président ont entamé des démarches auprès de services des affaires spéciales d'établissements financiers, de fonds d'investissement spécialisés en restructuring et d'industriels, principalement dans le secteur des services informatiques.

A la fin du second trimestre 2011, alors que la solution d'un adossement d'ESR s'imposait, la majeure partie de la douzaine de fonds de restructuring contactés avait déjà fait part de leur absence d'intérêt pour le dossier, notamment en raison du secteur et de la taille de l'entreprise. De ce fait, les discussions se sont poursuivies avec les seuls acteurs industriels au nombre de 6, dont l'un est absent du secteur des services informatiques. Les négociations ont continué jusqu'en juin 2012 avec 4 sociétés, et aboutissent le 29 juin 2012 à l'ouverture d'une période de négociations exclusives par la signature d'un term sheet entre ESR et Osiatis. Selon le management de la Société, ce dernier a été le seul à formuler une offre ferme et à proposer un plan industriel cohérent.

##### b) Conditions de la cession de la participation de Monsieur Jean-Guy Barboteau

Les opérations portant sur la participation de Monsieur Jean-Guy Barboteau dans ESR et l'émission des ORAN doivent être considérées comme formant un tout. En effet, comme indiqué en partie 1 et concomitamment à l'augmentation de capital réservée, le processus devant conduire au dépôt de l'Offre implique l'apport de la participation directe de Monsieur Jean-Guy Barboteau à la société B Participations qu'il contrôle. Cette opération a pour but l'émission d'ORAN par B Participations pour un montant total de 2,4 M€ souscrite par Osiatis devant permettre le remboursement immédiat

*d'une dette personnelle de Monsieur Jean-Guy Barboteau et corrélativement, la levée d'un nantissement sur les titres ESR qu'il détient et, par conséquent, de rendre possible leur échange contre des titres Osiatis.*

*S'agissant de ce dernier point, le Protocole stipule que Monsieur Jean-Guy Barboteau s'engage irrévocablement à ce que B Participations apporte la totalité des titres ESR qu'elle détient, soit 2 281 131 actions (représentant 46,80% du capital pré-augmentation de capital et 17,72% post augmentation de capital) à l'Offre Mixte.*

*Alternativement, l'Initiateur peut demander le transfert de ces actions à Osiatis par cession de 391 431 actions ESR à un prix unitaire de 1,30 €, et par apport de bloc pour 1 889 700 actions ESR dans un rapport d'échange de 13 actions Osiatis pour 70 actions ESR, conduisant à une répartition numéraire/titres Osiatis équivalente à celle de l'Offre Mixte.*

*A l'issue de cet apport à l'Offre (ou de ce transfert), B Participations percevra donc :*

- *un montant en espèces de 509 K€ ;*
- *un total de 350 943 actions Osiatis, dont 342 857, soit 97,7%, sont nanties au profit d'Osiatis à titre de garantie du remboursement des ORAN.*

*Les principales caractéristiques des ORAN sont les suivantes :*

- *Nombre d'obligations émises et valeur nominale : 1 846 154 ORAN à 1,30 € de valeur nominale, soit un produit d'émission de 2,4 M€ ;*
- *Date d'émission : 14 septembre 2012 ;*
- *Date d'échéance : 15 septembre 2015, soit une durée de 3 ans ;*
- *Rémunération : intérêt annuel de 4% capitalisé, payé à la date d'échéance ;*
- *Remboursement : à l'initiative de l'émetteur, soit par anticipation en numéraire uniquement, soit à la date d'échéance en actions Osiatis toujours à l'initiative de l'émetteur (voir ci-dessous) ;*
- *Garantie : nantissement de 1 846 154 actions ESR, ou, post Offre, 342 857 actions Osiatis (sur la base de 70 actions ESR pour 13 actions Osiatis) ; dividendes nantis dans la limite des intérêts dus à la date d'échéance.*

*Afin de déterminer si ces opérations connexes (apport à B Participations des actions ESR, apport à l'Offre ou transfert de ces actions à Osiatis et émission des ORAN) à l'Offre conféraient un avantage à B Participations, et donc à Monsieur Jean-Guy Barboteau, nous avons dans un premier temps recherché sans succès des émissions d'obligations susceptibles d'être comparées avec celle envisagée, laquelle présente la particularité d'inclure une sûreté réelle sur des titres non liés à l'émetteur, étant précisé que les conditions d'apport à l'Offre (ou de transfert à Osiatis) sont identiques à celles proposées aux autres actionnaires apportant à l'Offre Mixte. Nous avons cependant pu apprécier le taux retenu pour l'ORAN à l'aune d'un financement de même montant et de même durée que pourrait obtenir Osiatis, soit 3,65%, inférieur à celui auquel est soumise B Participations.*

*Nous avons toutefois cherché à déterminer par une approche de valorisation financière la situation de Monsieur Jean-Guy Barboteau, si on l'assimilait, en raison de l'option dont il bénéficie de rembourser en numéraire ou en titres, à celle d'un titulaire d'options d'achat et de vente. En partant du principe que le taux d'intérêt retenu pour l'ORAN est proche d'un taux de marché pour un emprunt assorti d'une garantie, il résulterait de notre analyse, que ces opérations équivalent à faire bénéficier B Participations :*

- *d'une option d'achat (ou call) de type américain à 3 ans sur les actions Osiatis qu'il détient, avec un prix d'exercice de 7 €, dans la mesure où, entre la date d'émission des ORAN et la veille de leur date d'échéance, B Participations a la possibilité de les rembourser en numéraire, ce qui n'est économiquement pertinent que si le cours de l'action Osiatis atteint ou dépasse 7 €.*

- d'une option de vente (ou put) de type européen à 3 ans sur les actions Osiatis qu'il détient, avec un prix d'exercice de 7 €, dans la mesure où, à la date d'échéance B Participations aura l'occasion de se libérer de sa dette moyennant la restitution des actions Osiatis qu'elle possède et données en nantissement au souscripteur de ORAN, et ce, quel que soit le cours de l'action Osiatis.

L'Offre propose à l'actionnaire minoritaire, à son choix, d'apporter ses actions ESR soit à l'Offre Mixte, soit à l'Offre d'Achat. En supposant que l'actionnaire minoritaire apporte à l'Offre d'Achat un nombre de titres ESR équivalent à celui dont dispose B Participations pour garantir les ORAN, soit 1 846 154 actions, celui-ci disposerait d'un patrimoine de 2,4 M€ (1 846 154 x 1,30 €). Afin de déterminer cette valeur, il convient donc de comparer ce patrimoine de 2,4 M€ à celui de B Participations, composé de 342 857 actions Osiatis d'une valeur d'environ 5 €, selon les derniers cours relevés au début du mois d'août 2012, et des deux options évoquées ci-avant portant sur le même nombre de titres. Cette analyse requiert donc la valorisation des deux options.

Pour ce faire, nous retenons les hypothèses centrales suivantes :

- Valeur du sous-jacent (action Osiatis) : 5 € ;
- Prix d'exercice : 7 € ;
- Durée à l'échéance : 3 ans ;
- Taux sans risque à 3 ans : 0,80% ;
- Taux de volatilité : 21%, étant précisé que ce taux est identique à celui retenu par l'expert indépendant pour la valorisation de la Promesse de Vente Inconditionnelle consentie à Monsieur Jean-Guy Barboteau (cf. infra).

Sur ces bases et selon cette approche de valorisation, la valeur unitaire d'un call selon le modèle Black & Scholes ressortirait à 0,23 € et celle d'un put à 2,06 €, soit un patrimoine total détenu par B Participations estimé à 2,5 M€ [342 857 actions Osiatis x (5 €+0,23 €+2,06 €)]. Comparé à 2,4 M€ pour un actionnaire minoritaire disposant au départ du même nombre d'actions ESR, l'option conférée à B Participations aurait une valeur estimée à environ 100 K€. Cette valeur dépend principalement du taux de volatilité retenu ; nous présentons donc ci-après la sensibilité de celle-ci à la variation du taux de volatilité :

| Volatilité    | Option d'achat | Option de vente | Nombre de titres Osiatis | Valeur du patrimoine de B. Part. | Valeur patrim. de l'actionnaire minoritaire | Différence     |
|---------------|----------------|-----------------|--------------------------|----------------------------------|---------------------------------------------|----------------|
| 18,00%        | 0,15 €         | 1,98 €          | 342 857                  | 2 447 508 €                      | 2 400 000 €                                 | 47508 €        |
| 19,00%        | 0,18 €         | 2,01 €          | 342 857                  | 2 464 847 €                      | 2 400 000 €                                 | 64847 €        |
| 20,00%        | 0,21 €         | 2,04 €          | 342 857                  | 2 483 032 €                      | 2 400 000 €                                 | 83032 €        |
| <b>21,00%</b> | <b>0,23 €</b>  | <b>2,06 €</b>   | <b>342 857</b>           | <b>2 501 971 €</b>               | <b>2 400 000 €</b>                          | <b>10971 €</b> |
| 22,00%        | 0,26 €         | 2,09 €          | 342 857                  | 2 521 583 €                      | 2 400 000 €                                 | 121583 €       |
| 23,00%        | 0,29 €         | 2,12 €          | 342 857                  | 2 541 798 €                      | 2 400 000 €                                 | 141798 €       |
| 24,00%        | 0,33 €         | 2,15 €          | 342 857                  | 2 562 550 €                      | 2 400 000 €                                 | 162550 €       |

Sur la base des hypothèses centrales, la valeur de cette option, rapportée à une action ESR ressortirait à 0,055 €, soit 4,25% (entre 1,98% et 6,77% aux bornes de l'analyse de sensibilité).

On relèvera par ailleurs que Monsieur Jean-Guy Barboteau est soumis à des contraintes que n'ont pas les autres actionnaires d'ESR. En effet, contrairement aux autres actionnaires qui peuvent librement arbitrer un apport à l'Offre d'Achat ou à l'Offre Mixte, sans limitation, Monsieur Jean-Guy Barboteau est tenu contractuellement d'apporter ses titres à l'Offre Mixte. En outre, Monsieur Jean-Guy Barboteau est le seul à consentir un management certificate qui peut conduire à le priver de tout ou partie de sa rémunération en actions Osiatis attribuées au titre de ses fonctions managériales dans le groupe, alors même que ces Promesses ont fait l'objet d'un paiement de sa part (voir infra).

*Ainsi, l'avantage financier accordé à Monsieur Jean-Guy Barboteau au titre de l'émission des ORAN qui pourrait être constaté dans le cadre de l'approche de valorisation que nous avons effectuée, dont le montant est peu significatif, nous semble être, en tout état de cause, compensé par le risque financier relatif aux garanties accordées par Monsieur Jean-Guy Barboteau à l'Initiateur, contrainte que ne connaît pas l'actionnaire minoritaire. L'analyse de l'ensemble de ces éléments nous conduit à conclure que les conditions financières de cession de la participation de Monsieur Jean-Guy Barboteau ne sont pas de nature à remettre en cause l'égalité de traitement des actionnaires.*

*c) Autres éléments d'appréciation du prix d'Offre*

*A l'issue de l'opération de rapprochement, Monsieur Jean-Guy Barboteau restera Président directeur général d'ESR et membre de l'équipe dirigeante d'Osiatis. A ce titre, sa rémunération en tant que mandataire social non salarié, il percevra à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 :*

- une rémunération annuelle totale brute fixe (y compris avantage en nature) de 250 000 € ;*
- une rémunération annuelle totale brute variable maximum de 50 000 € en fonction de la réalisation d'objectifs à définir (atteinte d'un ROC avant CVAE de 1,75 M€ pour ESR en 2012) ;*

*En outre, en cas de cessation de ses fonctions à l'initiative d'Osiatis et en absence de faute lourde de la part de Monsieur Jean-Guy Barboteau, ce dernier percevra sous conditions d'atteinte de performance par ESR une indemnité de départ égale à la partie fixe de sa rémunération qui lui aurait été attribuée entre la date de cessation de ses fonctions et le 30 juin 2015. Par ailleurs, Monsieur Jean-Guy Barboteau est soumis à une clause de non concurrence d'une durée de 5 ans sans contrepartie à la charge d'Osiatis.*

*Ces éléments de rémunération sont à comparer à la rémunération perçue par Monsieur Jean-Guy Barboteau pour les exercices 2010 et 2011 au titre de ses fonctions chez ESR, soit 196 K€ par an, et à celles des membres du directoire d'Osiatis, soit environ 330 K€ par an en 2011, lesquels bénéficient également d'un régime d'indemnités susceptibles d'être dues à raison de la cessation ou du changement de fonction.*

*Enfin, en raison de son rôle futur au sein du groupe Osiatis, Monsieur Jean-Guy Barboteau bénéficie d'un plan d'intéressement lui permettant d'acquérir au maximum 500 000 actions Osiatis dont les conditions et modalités sont établies par une Promesse de Vente Conditionnelle (ci-après la Promesse) qui ne prendra effet qu'à la date à laquelle Osiatis détiendra plus de 75% du capital d'ESR.*

*Cette Promesse ne sera exerçable qu'en cas :*

- d'offre publique visant le capital d'Osiatis avant le 15 octobre 2015 ; et/ou*
- de l'atteinte de certaines moyennes pondérées sur 120 jours de bourse du cours de l'action Osiatis entre juin 2013 et le 31 décembre 2016 ; et/ou*
- de l'atteinte d'agrégats financiers en 2013 ou 2014.*

*Ces conditions sont globalement similaires à celles imposées pour l'exercice des Bons de Souscription d'actions accordés aux membres du directoire et aux principaux cadres d'Osiatis, les paramètres de marché retenus (cf. infra) tenant bien entendu compte de l'évolution des marchés.*

*La proportion d'actions qui pourra effectivement être acquise par le bénéficiaire dépendra du prix de l'éventuelle offre publique ou de la moyenne de cours atteinte. Le nombre d'actions qui pourra être acquis peut également être réduit en cas de révocation pour faute grave ou de décès (situation de medium leaver), voire ramené à zéro en cas de démission ou de révocation pour faute lourde (situation de bad leaver). En tout état de cause, la Promesse sera caduque le 31 décembre 2016 ou le*

trentième jour suivant la clôture d'une éventuelle offre sur les actions Osiatis. Enfin, la plus-value éventuelle tirée de la cession des actions remises dans le cadre de la Promesse peut se voir réduite en cas d'inexactitude dans les déclarations et garanties données par Monsieur Jean-Guy Barboteau à Osiatis dans le cadre du management certificate signé le 26 juillet 2012.

Le prix de la Promesse a été fixé à 81,5 K€ pour 500 000 actions, soit 0,163 € par action sous promesse, cette somme restant définitivement acquise par Osiatis, a été déterminée par la société Accuracy qui a remis son rapport d'expert indépendant le 10 juillet 2012, sur la base des paramètres structurants suivants :

- un prix d'exercice de 5,20 € ;
- une valeur du sous-jacent de 5,18 € correspondant à la moyenne des 20 derniers jours de cours de bourse du titre Osiatis au 30 juin 2012 ;
- une volatilité à long terme de 21,1% reposant sur l'analyse de la volatilité historique et calculée en effectuant la moyenne de la volatilité à 1 an (24,2%) et la volatilité EWMA - Exponentially Weighted Moving Average - (18%), justifiée par le fait que la volatilité sur une période plus longue « est nettement biaisée par les effets de la crise boursière et bancaire récente ».

S'agissant de ce plan d'intéressement, nous notons que Monsieur Jean-Guy Barboteau bénéficie d'une Promesse portant sur un volume d'actions légèrement inférieur à celui octroyé à Monsieur Bruno Grossi, membre du directoire et co-président d'Osiatis, soit 550 000 BSA. Par ailleurs, nous relevons que la volatilité retenue se situe en bas de fourchette de la volatilité historique observée sur l'action Osiatis abstraction faite de la période 2008-2011, influant à la baisse le prix de la Promesse.

Ainsi, autant que nous puissions en juger, il ne nous semble pas que les conditions de rémunération de Monsieur Jean-Guy Barboteau soient susceptibles de remettre en cause le principe de l'égalité de traitement entre actionnaires dans la mesure où :

- elles sont alignées sur celles dont bénéficient les autres membres du directoire ;
- le relèvement de la volatilité n'aurait pas d'impact significatif sur les conditions financières globales de l'Offre (coût à la charge de Monsieur Jean-Guy Barboteau de 30 K€ supplémentaires pour une volatilité de 24% contre 21,1%).

## **5. Analyse critique des travaux de L'EVALUATEUR**

Conformément à l'instruction 2006-08 de l'AMF en date du 25 juillet 2006, nous avons conduit une analyse critique des travaux d'évaluation réalisés par la banque présentatrice, Bryan, Garnier & Co (ci-après « Bryan Garnier » ou « la Banque »).

### **5.1 Choix des méthodes et des critères d'évaluation**

Pour les deux sociétés, la Banque a écarté, comme nous-mêmes, la référence à l'actif net comptable. Elle a également exclu l'approche par l'actualisation des flux de dividendes au motif que le taux de distribution n'est pas déterminable.

Faute de suivi de bureaux d'analyse financière couvrant le titre ESR, la Banque, comme nous-mêmes, n'a pas mis en œuvre cette approche pour évaluer la Société. En revanche, Bryan Garnier a retenu cette référence à titre indicatif pour Osiatis, critère que nous avons également développé à titre secondaire.



Enfin, la Banque exclut la méthode des transactions comparables en estimant que les opérations à sa disposition se sont déroulées dans des contextes non comparables. Pour notre part, nous avons développé cette méthode à titre secondaire en nous fondant sur les transactions réalisées par Osiatis au cours de l'année 2011, ainsi que sur les opérations portant sur des SSI effectuées au cours des 18 derniers mois.

S'agissant des critères et méthodes retenus, la Banque retient, pour les deux sociétés et à titre principal, les méthodes de l'actualisation des flux futurs de trésorerie et des comparables boursiers et, à titre secondaire, l'analyse du cours de bourse, approches que nous avons également développées.

## 5.2 Analyse des résultats des critères et méthodes utilisés

Le tableau ci-dessous présente le résultat des méthodes et critères mis en œuvre conjointement par la Banque et par nous-mêmes pour l'évaluation d'ESR :

| Comparaison de l'Offre d'Achat au prix par action d'ESR en fonction des critères utilisés | BM&A                       |                  | Banque                     |                  |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|------------------|----------------------------|------------------|
|                                                                                           | Valeur centrale par action | Prime / (décote) | Valeur centrale par action | Prime / (décote) |
| <b>Approche à titre principal</b>                                                         |                            |                  |                            |                  |
| Actualisation des flux futurs de trésorerie                                               | 1,18 €                     | 11%              | 0,97 €                     | 34%              |
| <b>Approche à titre secondaire</b>                                                        |                            |                  |                            |                  |
| Cours de bourse                                                                           |                            |                  |                            |                  |
| 6 mois                                                                                    | 0,83 €                     | 57%              | 0,82 €                     | 59%              |
| 3 mois                                                                                    | 0,63 €                     | 107%             | 0,63 €                     | 106%             |
| 20 jours                                                                                  | 0,50 €                     | 158%             | 0,51 €                     | 155%             |
| Cours au 29 juin 2012                                                                     | 0,54 €                     | 141%             | 0,55 €                     | 136%             |
| Comparables boursiers                                                                     | 0,64 €                     | 103%             | 1,27 €                     | 3%               |

Nos résultats respectifs relatifs à la valeur d'Osiatis sont présentés dans le tableau ci-dessous :

| Comparaison de la valeur par action d'Osiatis en fonction des critères utilisés | Valeur centrale par action |        |
|---------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|--------|
|                                                                                 | BM&A                       | Banque |
| <b>Approche à titre principal</b>                                               |                            |        |
| Actualisation des flux futurs de trésorerie                                     | 6,65 €                     | 8,20 € |
| Comparables boursiers                                                           | 6,55 €                     | 7,02 € |
| <b>Approche à titre secondaire</b>                                              |                            |        |
| Cours de bourse                                                                 |                            |        |
| 6 mois                                                                          | 5,60 €                     | 5,60 € |
| 3 mois                                                                          | 5,57 €                     | 5,60 € |
| 20 jours                                                                        | 5,18 €                     | 5,20 € |
| Cours au 29 juin 2012                                                           | 5,05 €                     | 4,90 € |
| Consensus d'analystes                                                           | 7,30 €                     | 7,30 € |

Les résultats obtenus par la Banque et nous-mêmes ne présentent pas de divergences significatives sur les méthodes retenues à titre de recoupement (cours de bourse et consensus d'analyste). En revanche, nos résultats diffèrent quelques peu s'agissant des méthodes des flux futurs de trésorerie et des comparables boursiers.

### 5.2.1 Méthode du DCF



*A titre liminaire, il convient de préciser que nos travaux ainsi que ceux de la Banque reposent sur le plan d'affaires établi par le management pour ESR et sur le consensus d'analystes pour Osiatis. Toutefois, dans sa présentation, Bryan Garnier considère la CVAE comme une partie intégrante de l'impôt alors que nous l'avons considérée comme une charge opérationnelle. Cette nuance a pour conséquence d'afficher un excédent brut d'exploitation différent alors que nos flux de trésorerie sur l'horizon explicite sont identiques.*

*Les principales divergences, hormis le taux d'actualisation, portent sur les points suivants :*

- *s'agissant d'ESR la Banque a prolongé le plan d'affaires du management sur cinq exercices supplémentaires afin de modéliser une période de ralentissement de la croissance annuelle avant l'année normative, étant entendu que Bryan Garnier retient un taux de croissance à l'infini égal à 1,5% puis 1% au-delà de 2031. Pour notre part, nous retenons un taux de croissance à l'infini de 1,5% ; nous avons considéré que l'atterrissage de croissance entre l'année 2016 (+4% de chiffre d'affaires) et l'année normative ne nécessitait pas le prolongement du plan d'affaires dans la mesure où nous interprétons cet exercice comme un retour au niveau d'activité atteint en 2008.  
Par ailleurs, à l'horizon du plan d'affaires de la Société, la Banque retient un taux de marge d'EBE de 7,5% du chiffre d'affaires. De notre côté, nous basons nos travaux sur un taux de marge d'EBE de 6,2% après CVAE, soit un taux de marge d'excédent brut d'exploitation comparable de 7,8%, supérieur de 0,2% à celui de la Banque.*
- *concernant Osiatis, le seul écart susceptible d'être relevé porte sur la situation financière nette. Bryan Garnier considère que les ORAN seront remboursées en titres alors que nous avons retenu leur valeur de remboursement nominale.*

*S'agissant enfin du taux d'actualisation de 13,2% utilisé par Banque pour ESR et de 10,3% pour Osiatis, qui diffère par le bêta, nous avons privilégié un taux d'actualisation identique entre les deux sociétés, dans la mesure où le bêta d'ESR post augmentation de capital n'est pas déterminable à partir des paramètres de marché actuels. Toutefois, compte tenu des performances historiques d'ESR et d'Osiatis, le risque d'exécution du plan d'affaires des deux sociétés n'est effectivement pas identique et ce même si les deux sociétés dégagent des marges comparables à l'issue de leurs plans d'affaires. Mais cette différence est difficilement mesurable dans un contexte où l'incertitude sur la continuité d'exploitation d'ESR est levée. Ce biais positif profite à l'actionnaire d'ESR dans la détermination de la parité. Par ailleurs, nous avons utilisé un taux d'actualisation long terme dans nos analyses de sensibilité.*

*La Banque estime une valeur centrale de 0,97 € par action ESR, inférieure à notre fourchette de valeurs, de 1,11 € à 1,25 €, intégrant des éléments de détermination du taux d'actualisation long terme. S'agissant d'Osiatis, Bryan Garnier estime une valeur centrale de 8,2 € par action, supérieure à la borne haute de 7,25 € de notre fourchette de valorisation.*

### **5.2.2 Méthode des comparables boursiers**

*Pour la mise en œuvre de cette méthode, la différence majeure tient à l'échantillon retenu. Hormis les six sociétés communes à nos travaux, Sopra Group, Groupe Steria, Neurones, GFI Informatique, Devoteam et Groupe Open, Bryan Garnier a inclus Econocom Group. Par ailleurs, la Banque n'a pas retenu Ausy, SII, Aubay et Alten qui nous semblent répondre aux besoins du marché en matière de SI, même si elles peuvent évoluer sur des segments de marché quelque peu différents.*

*Bryan Garnier, tout comme nous, a retenu les multiples de chiffre d'affaires, d'Ebitda et de résultat d'exploitation pour Osiatis mais a considéré uniquement les multiples de chiffre d'affaires pour ESR. Sur ce point, et comme évoqué ci-avant, il nous semble que les valeurs négatives de la Société issues des multiples d'Ebitda et de résultat d'exploitation extériorisent le risque d'exécution du plan*

d'affaires. La Banque applique ses multiples aux agrégats 2012 et 2013, approche que nous retenons également et que nous avons étendue aux agrégats 2014.

Enfin, de notre côté nous retenons une décote de taille de 10% sur les multiples issus de l'échantillon, aboutissant aux multiples suivants :

|                                          | BM&A         |              | Banque |
|------------------------------------------|--------------|--------------|--------|
|                                          | Avant décote | Après décote |        |
| Valeur d'entreprise / chiffre d'affaires |              |              |        |
| 2 012                                    | 0,40x        | 0,36x        | 0,40x  |
| 2 013                                    | 0,40x        | 0,36x        | 0,38x  |
| 2 014                                    | 0,38x        | 0,34x        | n.a    |
| Valeur d'entreprise / EBITDA             |              |              |        |
| 2 012                                    | 4,78x        | 4,30x        | 4,50x  |
| 2 013                                    | 4,24x        | 3,82x        | 4,10x  |
| 2 014                                    | 3,90x        | 3,51x        | n.a    |
| Valeur d'entreprise / EBIT               |              |              |        |
| 2 012                                    | 5,20x        | 4,68x        | 5,10x  |
| 2 013                                    | 4,88x        | 4,39x        | 4,60x  |
| 2 014                                    | 4,60x        | 4,14x        | n.a    |

Les travaux de la Banque relatifs aux comparables boursiers conduisent à une fourchette de valeurs comprises entre 1,24 € et 1,29 € pour ESR, contre une valeur centrale de 0,64 € selon nos analyses dans la mesure où nous retenons également les multiples de profitabilité. S'agissant d'Osiatis, Bryan Garnier parvient à une fourchette de 6,1 € à 7,7 € contre 5,8 € à 7,3 € pour notre part.

## 6. Conclusion

Nos diligences avaient pour objectif d'apprécier le caractère équitable, d'un point de vue financier, des prix par action ESR proposés dans le cadre de l'augmentation de capital réservée à Osiatis, et dans celui de l'Offre Publique Alternative Simplifiée qui devra lui succéder.

Compte tenu de la situation de difficulté financière que rencontre actuellement ESR, nous avons mené deux approches : l'une ne tenant pas compte de l'augmentation de capital, afin d'apprécier le caractère équitable du prix de 0,50 € par action ESR de cette opération ; l'autre intégrant l'apport en numéraire généré par l'augmentation de capital réservée, cette dernière permettant à la Société de lever les réserves pesant sur la continuité de son exploitation, afin d'apprécier le caractère équitable du prix de 1,30 € par action ESR proposé dans le cadre de l'Offre d'Achat, ou de la remise d'une somme de 2,90 € en espèces et 2 actions Osiatis, contre 13 actions ESR proposée dans le cadre de l'Offre Mixte.

S'agissant de l'augmentation de capital réservée, le prix de 0,50 € par action a été fixé sur la base de la moyenne pondérée des 3 et des 20 derniers cours de clôture précédant l'annonce du rapprochement d'ESR avec Osiatis. Le prix par action proposé dans le cadre de l'augmentation de capital réservée est donc en ligne avec la valeur boursière de la Société. Compte tenu de sa liquidité, le cours de bourse de la Société pourrait constituer une référence de valorisation pré-augmentation de capital réservée, mais il n'appréhende pas la totalité des difficultés d'ESR, notamment les plus récentes, et par conséquent le risque de faillite pesant sur la Société en l'absence d'opération de recapitalisation. Dans un tel cas, compte tenu de la nature de l'activité, du niveau d'endettement et en l'absence d'actifs tangibles susceptibles d'être cédés, la valeur par action que peut espérer retrouver un actionnaire serait probablement inférieure à ce prix, voire nulle. Afin de corroborer cette appréciation nous avons déterminé un taux d'actualisation implicite de 17 % qui, appliqué au plan d'affaires utilisé dans nos travaux dans le cadre de l'Offre, permet d'atteindre la valeur par action ESR de 0,50 €. Ce coût du risque nous paraît peu élevé eu égard à la situation de la Société, et par conséquent, le prix de 0,50 € nous semble constituer un maximum.

Concernant le prix proposé dans le cadre de l'Offre d'Achat, la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, que nous retenons à titre principal en raison de la situation de retournement anticipée par le plan d'affaires d'ESR, conduit à une fourchette de valeurs comprises entre 1,11 € et 1,25 €, extériorisant des

primes comprises entre 4,3 % et 17 %. Les valeurs issues des autres méthodes et critères retenus sont synthétisés dans le tableau suivant :

| Méthodes / Critères   | Méthode de l'actualisation des flux de trésorerie (au 30-juin.2012) |                       |                      | Cours de bourse (Cours moyen pondéré au 29 juin 2012) |        |                    |                         | Méthode des comparables boursiers |          |         | Transactions comparables |          |         |
|-----------------------|---------------------------------------------------------------------|-----------------------|----------------------|-------------------------------------------------------|--------|--------------------|-------------------------|-----------------------------------|----------|---------|--------------------------|----------|---------|
|                       | Minimum <sup>1</sup>                                                | Centrale <sup>1</sup> | Maximum <sup>1</sup> | 6 mois                                                | 3 mois | 20 jours de bourse | clôture au 29 juin 2012 | Minimum                           | Centrale | Maximum | Minimum                  | Centrale | Maximum |
| Valeur par action ESR | 1,11 €                                                              | 1,18 €                | 1,25 €               | 0,83 €                                                | 0,63 € | 0,50 €             | 0,54 €                  | n.a                               | 0,64 €   | 1,28 €  | n.a                      | 0,92 €   | n.a     |
| Prime / décote        | 17,0%                                                               | 10,6%                 | 4,3%                 | 56,5%                                                 | 107,3% | 158,2%             | 140,7%                  | n.a                               | 102,8%   | 1,4%    | n.a                      | 41,0%    | n.a     |

<sup>(1)</sup> Critère ou méthode retenus à titre principal pour l'action ESR

S'agissant de l'Offre Mixte, compte tenu de la part en numéraire, nous avons calculé les primes et décotes en reconstituant une valeur d'échange de 2,90 € plus 2 actions Osiatis par rapport à 13 actions ESR, les actions des deux sociétés étant valorisées à méthode ou critère identique lorsque cela est possible. Dans la mesure où l'actionnaire peut choisir sans restriction entre l'Offre d'Achat et l'Offre Mixte, nous avons également comparé cette même valeur d'échange par rapport à 13 actions ESR d'une valeur de 1,30 €.

| Méthodes / Critères                                       | Méthode de l'actualisation des flux de trésorerie (au 30-juin.2012) |          |         | Cours de bourse (Cours moyen pondéré au 29 juin 2012) |        |                    |                         | Méthode des comparables boursiers |          |         | Transactions comparables |          |         | Cours cible des analystes |
|-----------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|----------|---------|-------------------------------------------------------|--------|--------------------|-------------------------|-----------------------------------|----------|---------|--------------------------|----------|---------|---------------------------|
|                                                           | Minimum                                                             | Centrale | Maximum | 6 mois                                                | 3 mois | 20 jours de bourse | clôture au 29 juin 2012 | Minimum                           | Centrale | Maximum | Minimum                  | Centrale | Maximum | Jun - juillet 2012        |
| Valeur par action Osiatis                                 | 6,04 €                                                              | 6,65 €   | 7,25 €  | 5,60 €                                                | 5,57 € | 5,18 €             | 5,05 €                  | 5,83 €                            | 6,55 €   | 7,27 €  | 7,24 €                   | 8,12 €   | 9,06 €  | 7,30 €                    |
| Contre valeur action ESR (A)                              | 1,15 €                                                              | 1,25 €   | 1,34 €  | 1,08 €                                                | 1,08 € | 1,02 €             | 1,00 €                  | 1,12 €                            | 1,23 €   | 1,34 €  | 1,34 €                   | 1,47 €   | 1,61 €  | 1,35 €                    |
| Valeur par action ESR (B) (cf tabx. précédent)            | 1,11 €                                                              | 1,18 €   | 1,25 €  | 0,83 €                                                | 0,63 € | 0,50 €             | 0,54 €                  | n.a                               | 0,64 €   | 1,28 €  | n.a                      | 0,92 €   | n.a     | n.a                       |
| Prime / décote (= A/B - 1) à méthode identique            | 3,7%                                                                | 6,0%     | 7,4%    | 30,6%                                                 | 72,2%  | 102,5%             | 85,2%                   | n.a                               | 91,9%    | 4,6%    | n.a                      | 59,8%    | n.a     | n.a                       |
| Prix de l'offre d'achat (C)                               | 1,30 €                                                              | 1,30 €   | 1,30 €  | 1,30 €                                                | 1,30 € | 1,30 €             | 1,30 €                  | 1,30 €                            | 1,30 €   | 1,30 €  | 1,30 €                   | 1,30 €   | 1,00 €  | 1,30 €                    |
| Prime / décote (= C/B - 1) sur le prix de l'Offre d'Achat | -11,3%                                                              | -4,2%    | 3,0%    | -16,6%                                                | -16,9% | -21,6%             | -23,1%                  | -13,9%                            | -5,3%    | 3,2%    | 2,8%                     | 13,3%    | 23,6%   | 3,6%                      |

A méthodes et critères identiques, l'Offre Mixte présente globalement des primes, quoique moins élevées que l'Offre d'Achat, notamment pour la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie retenue à titre principal, qui présente même une légère décote sur la valeur centrale. Compte tenu d'une valeur d'ESR de 1,30 € par action proposée par l'Offre d'Achat, la valeur d'échange est nettement moins favorable à l'actionnaire d'ESR, ce qui est normal puisque l'Offre Mixte a été élaborée en fixant la valeur de l'action Osiatis à 7,00 €, alors que la plupart des critères et méthodes conduisent à une valeur d'Osiatis inférieure, en particulier le critère du cours de bourse. Par conséquent, il serait rationnel de la part d'un actionnaire d'ESR désireux d'accompagner le rapprochement des deux sociétés, d'apporter ses actions à l'Offre d'Achat, puis d'utiliser tout ou partie du produit de la vente pour acquérir des titres Osiatis sur le marché dont le cours s'établit actuellement à environ 5,40 €. Toutefois, mise en œuvre massivement, cette stratégie d'arbitrage pourrait se révéler inopérante en raison d'une hausse importante du cours d'Osiatis.

Par ailleurs, nous avons analysé les conditions dans lesquelles s'est réalisé le rapprochement entre les deux sociétés, ainsi que les opérations connexes à l'Offre auxquelles Monsieur Jean-Guy Barboteau est associé. Il convient de relever que le rapprochement entre ESR et Osiatis est l'aboutissement d'un processus de recherche qui a conduit la direction de la Société et ses conseils à entrer en contact avec une vingtaine de partenaires potentiels, financiers et industriels, parmi lesquels seul Osiatis a formulé une offre ferme et proposé un plan industriel. Concernant les opérations connexes, nous n'avons pas identifié d'éléments

*susceptibles d'impacter les conditions de l'Offre appréciée globalement et, partant, remettre en cause le principe de l'égalité de traitement entre les actionnaires.*

*Compte tenu de l'ensemble de ce qui précède, notre opinion est que, d'une part, le prix de 0,50 € proposé dans le cadre de l'augmentation de capital réservée à Osiatis est équitable d'un point de vue financier, et que, d'autre part les termes de l'Offre Publique Alternative Simplifiée proposant :*

- un prix de 1,30 € par action ESR dans le cadre de l'Offre d'Achat,*
- ou*
- la remise d'une somme de 2,90 € en espèces et 2 actions Osiatis, contre 13 actions ESR dans le cadre de l'Offre Mixte,*

*sont équitables du point de vue financier pour les actionnaires d'ESR.*

*Dans le cas où l'Initiateur serait en mesure de mettre en œuvre une procédure de retrait obligatoire dans les 3 mois suivant l'Offre, conformément aux dispositions de l'article 237-14 du règlement général de l'AMF, notre opinion est que le prix de 1,30 € par action ESR proposé dans ce cadre serait équitable, d'un point de vue financier, pour les actionnaires de la Société.*

*Fait à Paris, le 30 août 2012*

*Bellot Mullenbach & Associés*

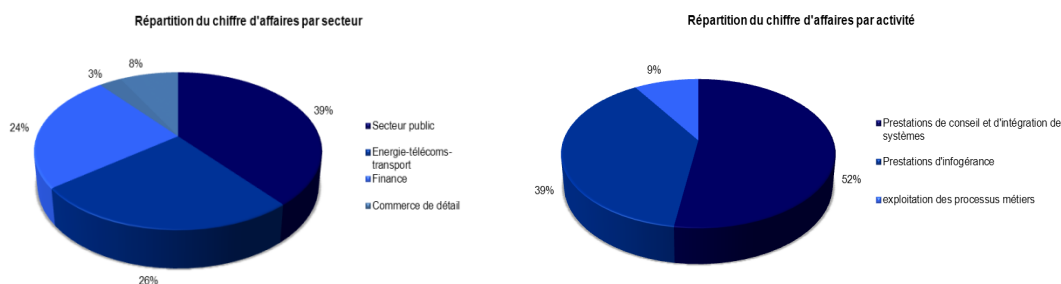
*Pierre Béal*

*Eric Blache*

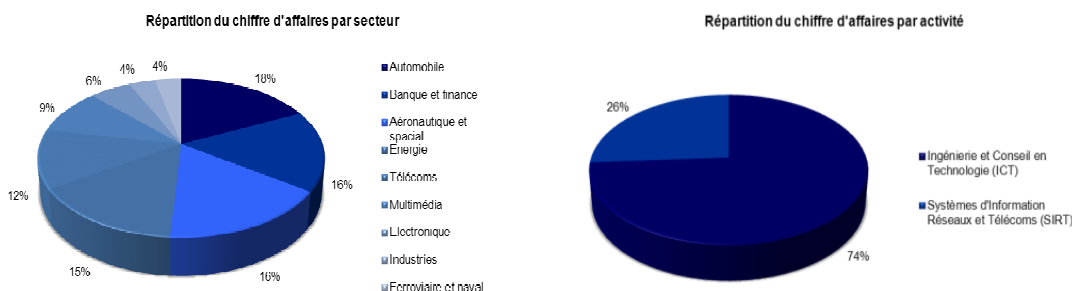
*Associés*

## Annexe : Les comparables boursiers (1/5)

- **Groupe Steria S.C.A. :** La société est l'une des principales sociétés de services informatiques françaises avec près de 20 000 collaborateurs répartis dans 16 pays (68% du chiffre d'affaires à l'international). Le groupe a deux cœurs de métier : services gérés (maintenance applicative, gestion des infrastructures informatiques, externalisation des processus d'affaires) et services d'Intégration de systèmes (conseil en SI, intégration de systèmes). Groupe Steria SCA fournit ses services aux secteurs de la banque (aux opérations de banque), de l'assurance, de la défense, de l'énergie, et aux secteurs gouvernementaux et de la santé.

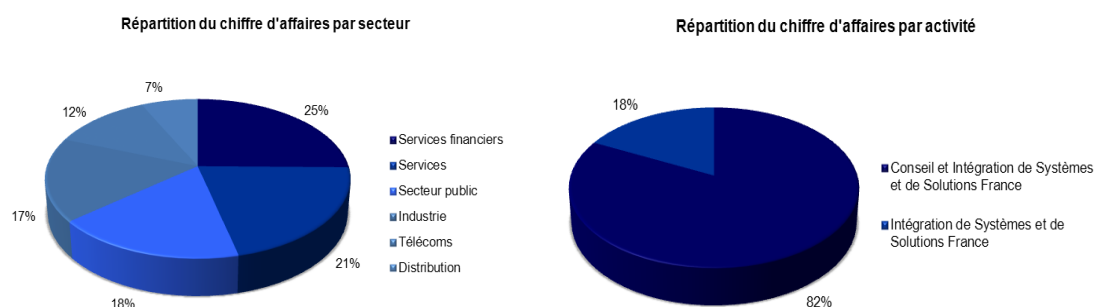


- **Alten S.A. :** Créée en 1988 par trois ingénieurs, la société compte aujourd'hui près de 15 500 collaborateurs présents dans 14 pays (33% du chiffre d'affaires à l'international) avec un positionnement sur les métiers de l'ingénieur. Les activités de la société incluent ainsi aussi bien la conception, le développement des systèmes, que la fourniture de services liés à l'installation, la restructuration de systèmes d'information et l'entretien des plates-formes. Les clients principaux de la société sont des fabricants d'équipement de télécommunication, d'équipements électriques et électroniques, des sociétés dans l'aviation, l'aérospatiale, la défense, le transport, le processus et des industries de services.

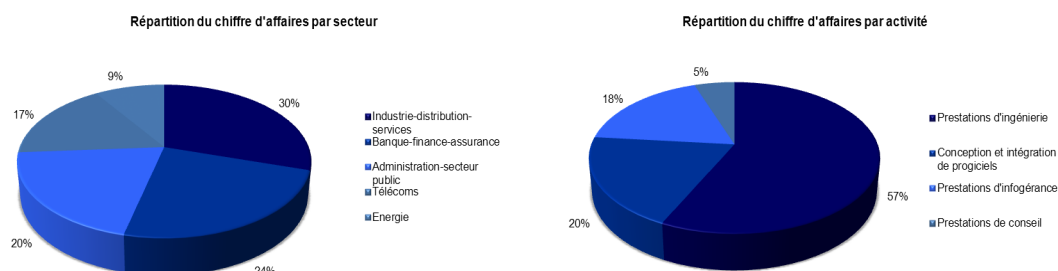


## Annexe : Les comparables boursiers (2/5)

- **Sopra Groupe S.A.** : Sopra compte 12 600 collaborateurs et réalise 77% de son chiffre d'affaires en France. L'activité du groupe s'organise autour de 2 pôles : (i) intégration de solutions et de systèmes et (ii) prestations de conseil. Ses services incluent le conseil, la mise en place de ressource d'entreprise, la gestion de la relation client (CRM), le génie logiciel de site, et la veille économique (BI)... La Société est présente en France, le Benelux, le Maroc, l'Allemagne, l'Inde, l'Irlande, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, le Royaume-Uni et la Suisse, En juin 2011, le groupe a procédé à la scission de l'activité intégration de solutions d'échanges entre applications hétérogènes (Axway).

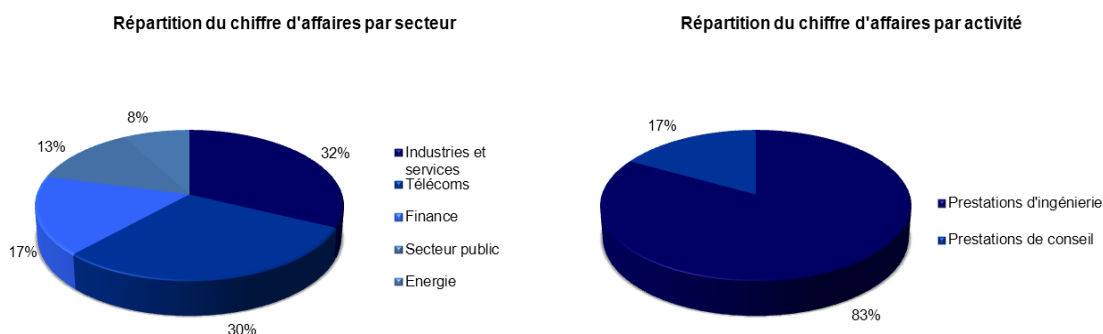


- **GFI Informatique S.A.** : GFI Informatique SA est une société spécialisée dans la technologie de l'information et la communication. La société a quatre activités économiques principales : conseil, intégration, externalisation et logiciel. Le groupe réalise 79% de son chiffre d'affaires en France et emploie 9 600 personnes.

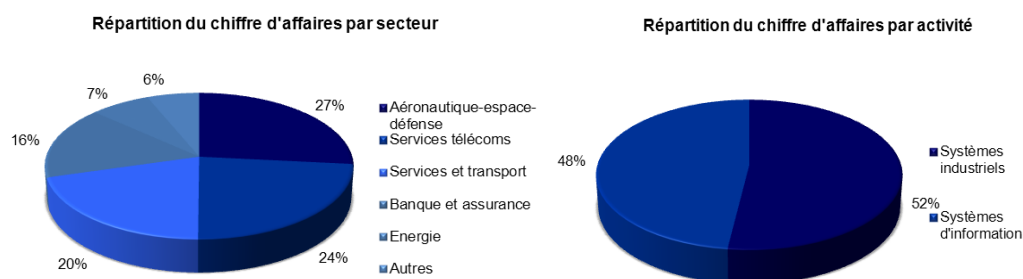


## Annexe : Les comparables boursiers (3/5)

- **Devoteam S.A.** : SSII tournée vers le conseil dédié aux infrastructures réseaux, aux systèmes informatiques (la solution et l'intégration de système, la gestion de projet, le développement d'application, la mise en œuvre et l'assistance client) et à la sécurité de l'information. Devoteam compte plus de 4 800 collaborateurs et réalise 55% de son chiffre d'affaires en France. Les clients principaux de la Société incluent des opérateurs dans l'industrie, la distribution, le secteur bancaire et le secteur public.



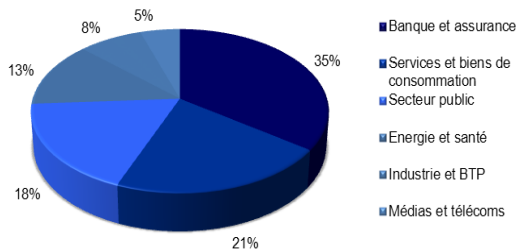
- **Ausy S.A.** : SSI organisée autour de deux domaines d'activités : les systèmes industriels complexes et les systèmes d'information et réseaux. Ausy est spécialisée dans les domaines de technologie de l'information, l'assistance, l'électronique des systèmes d'information, des réseaux et des services de conseil liés aux systèmes d'information et des télécommunications. Ausy compte environ 3 600 collaborateurs, et réalise 79% de son chiffre d'affaires en France.



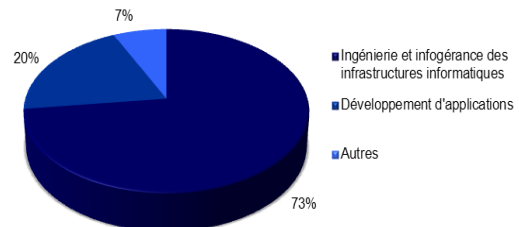
**Annexe : Les comparables boursiers (4/5)**

- **Neurones S.A.** : SSII généraliste créée en 1985, elle compte environ 3 500 collaborateurs. L'entreprise propose à la fois une offre d'infogérance, activité récurrente, et du conseil en France. Plus précisément, la typologie des activités est la suivante : (i) ingénierie et infogérance des infrastructures informatiques (conception et intégration de systèmes réseaux, de systèmes de sécurité informatique et de supervision à distance, gestion de serveurs et de postes de travail...) et (ii) développement d'applications (prestations de conseil, développement de progiciels, déploiement d'applications de pilotage, réalisation de sites Intranets, Extranets et de portails, prestations de maintenance et de formation).

Répartition du chiffre d'affaires par secteur

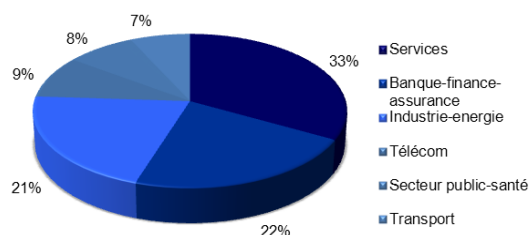


Répartition du chiffre d'affaires par activité

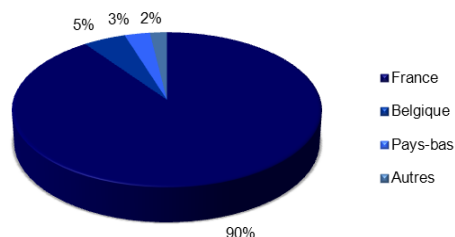


- **Groupe Open S.A.** : principalement présente en France (90% du chiffre d'affaires), la société propose à la fois du conseil en système d'information au travers de sa filiale Teamlog et de la gestion de SI, d'infrastructure au travers de sa filiale Syllis. Le groupe emploie près de 3 100 professionnels en 2011.

Répartition du chiffre d'affaires par secteur



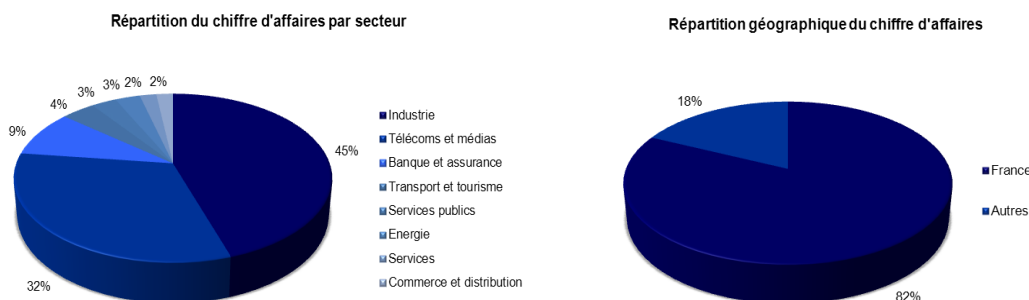
Répartition géographique du chiffre d'affaires



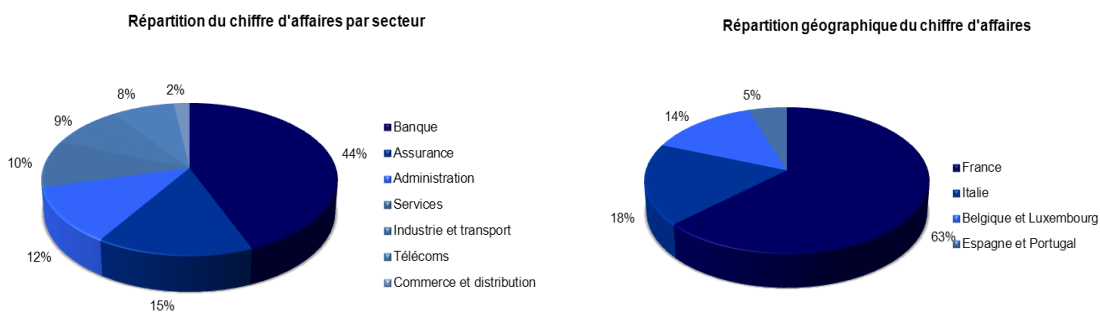


**Annexe : Les comparables boursiers (5/5)**

**- Société Pour l'Informatique Industrielle SII S.A. :** est une société de services informatiques organisée autour de deux pôles d'activités : la recherche et développement externe dans le traitement de données et télécommunications et l'intégration de systèmes dans le traitement de données techniques et réseaux. Le 9 janvier 2012, SII S.A a acquis la société de services informatiques basée à Lyon, OEVO, qui est spécialisée dans le développement de sites Web complexes et fournit l'aide pour les opérations d'infrastructures. Le chiffre d'affaires est réalisé à hauteur de 82% en France.



**- Aubay S.A. :** SSI dont l'activité s'organise autour de 4 pôles : prestations de conseil technologique, prestations d'ingénierie, prestations de maintenance et prestations d'infogérance. La société conçoit l'architecture de systèmes d'information, développe et facilite la gestion de contenu, conçoit et développe les réseaux. La société réalise 63% de son chiffre d'affaires en France.



## **10.4 INFORMATIONS CONTENUES DANS LE PROSPECTUS PROVENANT D'UNE TIERCE PARTIE**

Non applicable.

## **10.5 GOUVERNANCE DE LA SOCIETE**

### **10.5.1 Direction Générale**

Monsieur Jean-Guy Barboteau sera nommé directeur général d'ESR à la Date de Réalisation.

Un directeur général délégué d'ESR sera désigné par Osiatis en accord avec Monsieur Jean-Guy Barboteau, dans les 3 mois suivant la Date de Réalisation.

### **10.5.2 Composition du conseil d'administration à l'issue de l'Assemblée Générale 2012**

A la Date de Réalisation, la composition du conseil d'administration sera modifiée pour refléter la nouvelle structure actionnariale d'ESR, le conseil d'administration étant composé de 3 membres, à savoir :

- Monsieur Jean-Guy Barboteau, qui conserva la fonction de président du conseil d'administration d'ESR
- Osiatis, nommée lors de l'Assemblée Générale Mixte ;
- Osiatis France, nommée lors de l'Assemblée Générale Mixte.

### **10.5.3 Equivalence d'information**

Il est précisé que les informations communiquées par la Société à Osiatis l'ont été conformément à la position-recommandation AMF n°2003-01 du 1<sup>er</sup> août 2012 sur les data room et que Osiatis n'a pas eu accès dans ce cadre à d'autres informations significatives que celles qui sont mentionnées dans le présent Prospectus.

### **10.5.4 Accords conclus entre la Société, Monsieur Jean-Guy Barboteau et Osiatis**

La fixation des modalités du rapprochement entre OSIATIS et ESR fait suite à une série d'échanges entre Osiatis, ESR et Monsieur Jean-Guy Barboteau, président-directeur général et principal actionnaire d'ESR, qui détenait avant les opérations décrites ci-après environ 47% du capital et environ 64% des droits de vote d'ESR.

Le 29 juin 2012 dernier, les sociétés OSIATIS et ESR ont ainsi concomitamment annoncé être rentrées en négociation exclusive en vue du rapprochement des deux groupes. Le communiqué de presse commun relatif à cette annonce est disponible sur les sites internet d'OSIATIS ([www.osiatis.com](http://www.osiatis.com)) et d'ESR ([www.esr.fr](http://www.esr.fr)).

A la suite de la levée de conditions suspensives dont les principales étaient un audit confirmatoire et l'accord de certains créanciers d'ESR, et la conduite des procédures requises auprès des instances représentatives du personnel concernées d'OSIATIS et d'ESR, OSIATIS, OSIATIS FRANCE (société par actions simplifiée contrôlée par OSIATIS au capital de 3.675.000 euros, dont le siège social est situé 1, rue du Petit Clamart, 78140 Vélizy-Villacoublay, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Versailles sous le numéro 414 967 984 (« OSIATIS FRANCE »)), ESR et Monsieur Jean-Guy Barboteau ont conclu le 26 juillet 2012 un protocole d'accord définitif (le « Protocole d'Accord »).

La conclusion du Protocole d'Accord a fait l'objet d'un communiqué de presse commun à OSIATIS et ESR le 26 juillet 2012, disponible sur les sites internet d'OSIATIS ([www.osiatis.com](http://www.osiatis.com)) et d'ESR ([www.esr.fr](http://www.esr.fr)).

Conformément au Protocole d'Accord, une Offre Publique fera suite à la réalisation des étapes décrites ci-après. Cette offre constituant la dernière étape du rapprochement entre Osiatis et ESR à savoir le lancement d'une offre publique d'achat à un prix de d'1,30€ par action ESR apportée, ou d'une offre mixte d'espèces et d'actions Osiatis sur la base de 2,90€ en espèces et 2 actions Osiatis pour 13 actions ESR, pouvant être suivie d'un retrait obligatoire si les actionnaires minoritaires d'ESR ne représentent pas plus de 5% du capital ou des droits de vote.

a) Augmentation de capital d'ESR réservée à OSIATIS

L'assemblée générale mixte d'ESR se prononcera, le [14 septembre] 2012 sur une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires réservée à OSIATIS consistant en l'émission de 8.000.000 d'actions ordinaires nouvelles d'ESR, pour un prix de souscription de 0,50 euro par action nouvelle (correspondant à 0,05 euro de valeur nominale et à 0,45 euro de prime d'émission) (l'« Augmentation de Capital Réservee »), en ligne avec le cours de bourse historique d'ESR au moment de l'annonce de l'opération le 29 juin 2012, représentant un apport en numéraire d'un montant total (prime d'émission incluse) de 4.000.000 euros.

OSIATIS devrait souscrire le [14 septembre] 2012 les 8.000.000 d'actions nouvelles ESR pour un montant de 4.000.000 d'euros.

L'Augmentation de Capital Réservee fait l'objet du présent Prospectus en raison de l'admission aux négociations sur le marché Euronext Paris de NYSE Euronext, prévu le [14 septembre] 2012, des 8.000.000 actions nouvelles ESR souscrites par OSIATIS dans ce cadre.

b) Modification de la gouvernance d'ESR

Concomitamment à la réalisation de l'Augmentation de Capital Réservee, le gouvernement d'entreprise d'ESR sera modifié le [14 septembre] 2012, pour conférer une représentation majoritaire à OSIATIS au conseil d'administration d'ESR.

c) Apport par Monsieur Jean-Guy Barboteau de 2.239.948 actions ESR à B Participations

Concomitamment à la réalisation de l'Augmentation de Capital Réservee, et conformément au pré-accord de principe convenu avec OSIATIS le 29 juin 2012 et au Protocole d'Accord, Monsieur Jean-Guy Barboteau apportera à B Participations, société anonyme contrôlée par ce dernier, dont le siège social est situé 2, rue de Paris, 92190 Meudon, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 424 778 892 (« B Participations »), la pleine et entière propriété de 2.239.948 actions ESR, représentant à l'issue de l'Augmentation de Capital Réservee environ 17,4% du capital et environ 29,36% des droits de vote d'ESR, libres de toute sûreté.

Les actions ESR apportées à B Participations le seront pour une valeur globale de l'apport de 2.687.937,60 euros (soit une valeur unitaire de 1,20 euro).

Cette opération d'apport entraînera la perte de droits de vote double par Monsieur Jean-Guy Barboteau.

d) Emission d'ORAN par B Participations souscrites par OSIATIS ou par OSIATIS FRANCE

Concomitamment à la réalisation de l'Augmentation de Capital Réservee et après réalisation de l'apport par Monsieur Jean-Guy Barboteau à B Participations de la pleine et entière propriété de

2.239.948 actions ESR, OSIATIS ou OSIATIS FRANCE souscrira, pour un montant de 2,4 millions d'euros, à 1.846.154 obligations remboursables en actions existantes de la société ESR détenues par B Participations ou en numéraire (les « ORAN »), ceci afin de permettre le remboursement d'une dette personnelle de Monsieur Jean-Guy Barboteau et la levée corrélative d'un nantissement consenti au profit de son créancier sur une part substantielle de sa participation dans ESR.

Cet emprunt est remboursable au plus tard le 30 septembre 2015.

Les ORAN produiront un intérêt annuel capitalisé au taux de 4%, qui sera dû indépendamment du remboursement en actions ou en numéraire.

Le remboursement des ORAN sera garanti par un nantissement accordé par B Participations à OSIATIS sur 1.846.154 actions ESR détenues par B Participations, puis à l'issue de l'Offre, sur 342.857 actions OSIATIS.

Cette garantie sera par ailleurs réduite à proportion, le cas échéant, des ORAN remboursées par anticipation.

A la date d'échéance et à défaut de remboursement en numéraire avant cette date, les ORAN seront remboursées en actions détenues directement ou indirectement par B Participations à concurrence d'un nombre d'actions calculé sur la base d'une évaluation d'une action ESR à un 1,3 euro.

e) Transfert de la participation dans ESR détenue par B Participations à OSIATIS

Monsieur Jean-Guy Barboteau, tant en son nom qu'au nom de B Participations, s'est engagé à l'égard d'OSIATIS, conformément au Protocole d'Accord, à ce que B Participations transfère à OSIATIS la totalité de sa participation dans ESR, soit un total de 2.281.131 actions ESR à la date du présent Prospectus (représentant à cette date 46,8% du capital et 64,09% des droits de vote d'ESR), à l'option d'OSIATIS : soit par apport à l'Offre Mixte ; ou soit (i) par cession de blocs à concurrence de 17,16%, soit 391.431 actions d'ESR, par cession de bloc pour un prix unitaire de 1,30 euro par action ESR ; et à concurrence de 82,84%, soit 1.889.700 actions d'ESR, par apport en nature de bloc selon un rapport d'échange de 13 actions Osiatis pour 70 actions ESR.

Dans l'hypothèse où OSIATIS opterait pour la cession de blocs et l'apport de blocs en nature, OSIATIS utiliserait la délégation de compétence qui lui a été conférée par l'assemblée générale des actionnaires d'OSIATIS en date du 6 juin 2012 au titre de la 20ème résolution (Autorisation au directoire à l'effet de procéder à une augmentation de capital en vue de rémunérer des apports en nature).

## **10.6 CONDITIONS SUSPENSIVES A L'AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE**

A la date du présent Prospectus, la souscription d'Osiatis à l'Augmentation de Capital Réservee reste soumise à la satisfaction des conditions suspensives suivantes :

- la confirmation par la CCSF de ce que la dette d'ESR auprès des créanciers publics CCSF n'est pas supérieure à un montant en principal de 3.279.755,83 euros au 1<sup>er</sup> juillet 2012 ;
- l'autorisation expresse sans engagement ou par approbation tacite de la Transaction par l'Autorité de la Concurrence en Phase 1, conformément aux articles L. 430-1 et suivants du Code de commerce ;
- la délivrance du rapport établi par BMA en qualité d'expert indépendant conformément aux articles 261-1 et suivants du Règlement général de l'AMF, lequel conclura sans réserve au caractère équitable, du point de vue financier, de l'Augmentation de Capital Réservee, de l'Offre Publique et du Retrait Obligatoire éventuel, et n'aura pas été modifié ou retiré à

la date de réalisation de l'Assemblée Générale Mixte d'ESR prévue pour se tenir le 14 septembre 2012 ;

- l'approbation, sans modification, par l'Assemblée Générale Mixte, de l'ensemble des résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Mixte dont celles relatives notamment à l'Augmentation de Capital Réservée et à la nomination de deux nouveaux administrateurs proposés par Osiatis, Monsieur Jean-Guy BARBOTEAU s'étant engagé à voter en faveur de l'ensemble de ces résolutions (à l'exception de la 12<sup>ème</sup> résolution);
- l'absence d'une violation significative des engagements consentis par Monsieur Jean-Guy Barboteau à Osiatis, ou de survenance d'un évènement nouveau significatif défavorable pour ESR, ses actifs, activités, résultats ou sa situation financière ;
- l'absence de cessation des paiements au sens de l'article L. 631-1 du Code de commerce d'ESR ou d'une filiale d'ESR, ni de procédure collective engagée contre ESR ou une filiale d'ESR à la date de réalisation de l'Assemblée Générale Mixte d'ESR prévue pour se tenir le 14 septembre 2012 ;
- que les déclarations et garanties d'ESR visés dans le Protocole d'Accord soient exactes à la date de réalisation de l'Augmentation de Capital Réservée comme si elles avaient été réitérées à cette date.

L'ensemble de ces conditions devront être satisfaites le 14 septembre 2012 en vue de la tenue de l'Assemblée Générale du même jour, appelée à autoriser la présente opération d'augmentation de capital réservée à Osiatis.